This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue d'Alsace

Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace

DESSINÉ ET LITHOGR: PAR ALPH: CHUQUET.

Digitized by Google

11 27319

№ 7993

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

COLMAR, Imprimerie et Lithographie de Mad. Ve DECKER.

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

TROISIÈME ANNÉE.

COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES JUIFS, N° 20.

—

1852.

Digitized by Google

Harvard College Library
APR 18 1908
Hohenzollern Collection
Gift of A. C. Coolidge

Digitized by Google

Digitized by Google

Harvard College Library
APR 18 1908
Hohenzollern Collection
Gift of A. C. Coolidge

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

CHAPITEAUX DES ERWIN.

AU DIXIEME DE L'EXECUTION.

Lith. E. Simon à Strasbourg

Digitized by Google

L'ÉPITAPHE

D'ERWIN DE STEINBACH,

A LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

« *Als ich auf deinem Grabe herumwandelte, edler*
« *Erwin, und den Stein suchte, der mir deuten sollte :*
« « Anno domini M·CCC·XVIII· XVI kal. febr. obiit ma-
« « gister Erwinus gubernator fabricæ ecclesiæ argen-
« « tinensis », « *und ihn nicht finden, keiner deiner*
« *Landsleute mir ihn zeigen konnte, dasz sich meine*
« *Verehrung deiner an der heiligen Stätte ergossen*
« *hätte, da ward ich tief in die Seele betrübt, und mein*
« *Herz, jünger, wärmer, thöriger und besser als jetzt,*
« *gelobte dir ein Denkmal, wenn ich zum ruhigen Ge-*
« *nusz meiner Besitzthümer gelangen würde, von Mar-*
« *mor oder Sandstein, wie ich's vermögte.* »

GŒTHE.

Dans les beaux-arts il n'y a pas à Strasbourg de nom qui soit au-dessus de celui de maître Erwin de Steinbach. Nul autre ne fut plus illustre, plus populaire; nul autre ne fut entouré de plus de respect, de plus de vénération. Et cependant, on peut appeler prodigieux le nombre des artistes renommés pour leur talent dont Strasbourg put être fier, à bon droit, durant les siècles de gloire où cette antique cité brillait au premier rang des villes artistiques non seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe entière. Six siècles se seront bientôt

TIMBRE

écoulés depuis qu'Erwin traça le plan primitif du portail de la cathédrale de Notre-Dame : ce furent six siècles d'une célébrité dont l'éclat ne s'est jamais affaibli.

Erwin de Steinbach ! C'est un de ces noms qui échappent à l'oubli. C'est un de ces noms rares qui, sans aucune interruption, ont joui du privilége de commander le respect des peuples, un de ces noms dont le prestige ne s'est jamais amoindri, pas même aux époques où l'art dont ils sont les représentants les plus glorieux avait perdu les sympathies des artistes, et n'était plus regardé qu'avec un superbe dédain par des générations incapables de s'initier au génie du moyen-âge, et habituées à se prosterner exclusivement devant leurs propres œuvres et devant celles des maîtres dont elles se faisaient les serviles imitateurs. Au commencement du dix-septième siècle, alors que l'art splendide de la renaissance venait à grand' peine d'obtenir droit de bourgeoisie à Strasbourg et en Alsace, et d'étaler son luxe orgueilleux à côté des chefs-d'œuvre de l'art du moyen-âge, qui avait dit son dernier mot, mais que toute la pompe de la renaissance ne parvint pas néanmoins à détrôner entièrement sur les bords du Rhin; alors même parut, à Strasbourg, le premier ouvrage sur la cathédrale : le fameux *Münsterbüchel*, que publia, en 1617, maître Osée Schad, le digne diacre de Saint-Pierre-le-Vieux (1); compilation passablement informe et incomplète qui, pour la partie historique, ne consiste, en majeure partie, que dans la réunion chronologique des données incohérentes, trop souvent contradictoires, inexactes et fausses, que le célèbre ingénieur Daniel Specklin avait insérées, une trentaine d'années auparavant, dans ses *Collectanées* manuscrites sur l'histoire d'Alsace, mais qui n'en resta pas moins, durant plus d'un siècle et demi, la source, la base et le modèle de toutes les publications subséquentes sur la cathédrale. Au siècle passé même qui, cependant, se plaisait à couvrir le moyen-âge de mépris et de sarcasmes, et qui confondait dans une commune réprobation ces siècles souvent si injustement décriés et leurs œuvres; au siècle

(1) Schad, ou *Schadæus*, comme il est appelé plus communément, publia sa Monographie sur la cathédrale sous le titre de : *Summum Argentoratensium templum*. Toutefois, conformément à l'usage de son temps, il fit suivre ce titre latin d'une incommensurable tirade allemande formant un second titre, et annonçant que son livre contient une description détaillée de la merveilleuse cathédrale de Strasbourg. L'ouvrage même est écrit en allemand.

Digitized by Google

de Voltaire même on s'inclinait encore avec respect devant le grand nom d'Erwin, on ne se lassait pas d'admirer le portail majestueux de Notre-Dame, et on ne cessait de réimprimer des versions nouvelles du *Münsterbüchel*. De nos jours encore, où, selon l'expression, malheureusement trop vraie, de M. Cousin, où « *bientôt il n'y aura plus « à Strasbourg rien d'original que la flèche incomparable de sa belle « cathédrale,* » le nom d'Erwin et cette flèche, que l'ignorance attribue au grand-maître dont elle écrase et dépare l'œuvre harmonieuse, font l'orgueil de Strasbourg et de toute l'Alsace; aujourd'hui encore tous deux sont entourés d'une même auréole de gloire et de vénération. Mais, hélas! le nom d'Erwin n'est plus maintenant qu'un grand nom, un de ces noms qui échappent à l'oubli des siècles, et qui ne périssent plus. Bientôt on ne saura plus à Strasbourg ce que signifiait ce grand nom et le siècle dont il fut la gloire; car, jamais encore, l'art n'était tombé aussi bas, jamais il n'était aussi délaissé parmi nous qu'il l'est aujourd'hui. Le génie d'Erwin est inconnu, incompréhensible aux générations présentes qu'absorbe le plus grossier matérialisme, et qu'entraînent le tourbillon des révolutions et la décadence générale de l'époque. Sa cathédrale trône au milieu de nous, comme une ombre colossale de temps qui étaient bien différents des nôtres, et dont le souvenir s'efface toujours davantage. Les hommes, en passant aux pieds de cette reine d'un passé dont ils ignorent la grandeur, ont bien encore un regard d'étonnement et d'admiration pour l'élévation prodigieuse du portail et de sa flèche gothique; mais ils ne sentent plus rien à la vue du monument majestueux dont l'aspect faisait tressaillir nos pères. Sourds à l'éloquence mâle et sublime de ce géant du moyen-âge, leur cœur reste froid et insensible; et, si le nom d'Erwin revient encore sur leurs lèvres, ce n'est plus qu'un de ces grands noms, consacrés désormais par la tradition des siècles, et que la foule ignorante et superstitieuse prononce avec respect ou avec mépris, un de ces noms qu'elle est habituée à couvrir d'encens ou de malédictions! Quelques années encore et le génie d'Erwin sera aussi ignoré parmi nous, que le sont déjà les inscriptions sépulcrales qui rappellent la date de sa mort et celles du décès de son épouse et d'un rejeton de cette famille d'artistes si longtemps et si justement renommée!

Il y a quatre-vingts ans, un autre homme de génie préludait, à Strasbourg, à une vie de gloire et de bonheur presque sans égale.

Digitized by Google

A l'ombre de la cathédrale d'Erwin, Gœthe, le prince des poètes de l'Allemagne, à peine sorti de l'adolescence, composait alors d'une main téméraire la première ébauche de *Faust*. L'imposante hardiesse avec laquelle le portail de Notre-Dame élance vers le ciel sa flèche svelte et gracieuse, la légèreté incomparable de cette flèche diaphane qui, selon l'heureuse expression d'Ænéas Silvius, depuis Pie II, cache sa tête dans les nues; cette aspiration immense, gigantesque vers le haut, frappèrent de surprise et d'admiration l'âme ardente et impressionnable du jeune poète. Involontairement le génie se sentit attiré par le génie. Au premier aspect, Gœthe comprit ce qu'il devait y avoir eu d'analogue, d'identique entre l'essor de son imagination et la pensée de l'artiste immortel qui jeta dans les airs cette épopée en pierre et qui nous laissa, sur quelques roches façonnées par la main de ses habiles ouvriers, l'empreinte poétique de son génie créateur. Gœthe, dès-lors, voua un culte tout idéal, un culte presqu'idolâtre à Erwin et à sa cathédrale. Il ne se lassait point de contempler, d'admirer, d'étudier, de mesurer l'*œuvre glorieuse* (1) de l'illustre architecte. A toute heure de la journée, son regard rêveur planait sur l'ensemble majestueux de la cathédrale gothique, et suivait avec délice les beaux profils et les lignes hardiment ascendantes de ses arcs-boutants et de ses contreforts : le matin, quand le soleil levant éclairait de ses premiers rayons la pointe de la flèche et la coupole du dôme; à midi, quand le soleil illuminait en plein tout le côté méridional de l'église, et l'inondait de flots de lumière, en effleurant déjà le portail occidental, et en en dessinant, par de fortes ombres portées, les puissants contreforts; le soir, quand la façade de l'ouest, dorée par les rayons du soleil couchant resplendissait d'un éclat merveilleux et rougissait ensuite, comme les montagnes de neige de l'Helvétie, au dernier regard du soleil et aux reflets des nuages enflammés; puis encore, quand le colosse du moyen-âge, projetant au loin son ombre gigantesque, semblait toucher de sa pointe jusqu'aux pieds de la Forêt-Noire; et la nuit, quand, à la pâle lueur de la lune, la cathédrale se dressait et grandissait, comme l'ombre d'un géant, et quand sa flèche, plus hardiment élancée encore que de jour, semblait percer les airs et atteindre jusqu'aux étoiles qui brillaient et scintillaient sans

(1) Dans l'inscription qui fut placée au portail pour rappeler le jour auquel Erwin de Steinbach commença la construction de la façade occidentale, cette dernière était appelée *gloriosum opus*. Je reviendrai plus tard sur cette inscription.

Digitized by Google

nombre sur la voûte incommensurable des cieux. Tantôt, tout rempli de ce sentiment mystérieux qui s'empare de l'âme sous les voûtes d'une cathédrale gothique, « *dans la vastité sombre des églises chrétiennes,* » pour me servir de l'expression si heureuse et si caractéristique du vieux Montaigne, Gœthe se promenait tout ravi sous les arcades retentissantes de la nef; tantôt il montait sur la plate-forme, et là, en vue du beau pays d'Alsace et des plaines fertiles du Margraviat de Bade, reportant ses regards du Rhin aux Vosges et du Rhin à la Forêt-Noire, il se laissait aller aux rêves fantastiques de son imagination de poète, rêvant tour à tour d'Erwin, de Faust, de Marguerite et de Méphistophelès, et puis du preux et loyal Gœtz de Berlichingen, ce type de la chevalerie du moyen-âge qui s'éteignit au commencement du siècle de Luther. Puis, il dessinait sa cathédrale chérie vue de tous les côtés; puis encore il étudiait, calquait, compulsait et essayait de compléter les vénérables parchemins de l'œuvre de Notre-Dame, sur l'un desquels Erwin avait jeté la première ébauche de son portail, comme lui-même ébauchait alors, d'une main hardie et téméraire, le plus grand de ses drames, celui qui sera aussi impérissable que son nom, s'efforçant vainement de restituer, dans son ensemble et dans son intégrité, le plan primitif du célèbre architecte et de se rendre compte des changements et additions qu'y firent les successeurs du grand-maître. Encore, Gœthe fut-il loin d'apprécier et de sentir toute la portée des modifications déplorables que les maitres-d'œuvre du quatorzième siècle infligèrent au plan d'Erwin, dans la vue de pousser sa façade plus avant dans les nues. Qu'eût-ce été, s'il avait compris, qu'au point de vue de l'art, toutes ces modifications étaient autant de mutilations du projet d'Erwin, si plein de grandeur et d'harmonie, de grâce et de poésie? Le peu qu'il en connut, suffisait pour lui inspirer une admiration et un respect sans bornes pour l'illustre architecte et son *œuvre glorieuse*. Erwin et sa cathédrale, c'était comme un autre culte pour l'âme avide d'amour et d'émotions du jeune poète (1).

(1) Gœthe lui-même a consigné le souvenir de l'impression profonde qu'il éprouvait à l'aspect de la cathédrale, dans ses mémoires (*Wahrheit und Dichtung*, livre 9.), et tout spécialement dans le petit traité : *Von deutscher Baukunst. V. D. Erwini à Steinbach*, 1773; qu'il dédia aux mânes d'Erwin. C'est de ce dernier opuscule, reproduit par Herder, dans son volume : *Von deutscher Art und Kunst*, que j'ai extrait le texte placé, comme épigraphe, en tête de ce travail.

Digitized by Google

L'épitaphe d'Erwin existait à la cathédrale. Gœthe le savait : il l'avait lue et relue bien des fois dans les *Münsterbüchel*, dans ces compilations si sèches, si froides, si prosaïques qui lui donnaient à peine une idée vague de toute la richesse poétique de l'histoire du temple de Notre-Dame. A cette pensée, son imagination germanique s'enflammait et s'exaltait. L'amour et la vénération dont il entourait le souvenir d'Erwin, amour et vénération qui allaient presque jusqu'à l'idolâtrie, et le besoin de culte et d'admiration, ce besoin inséparable de la jeunesse, et qui est le commencement et le levier de tant de grandes choses, le poussaient à l'envi à rechercher le lieu de la sépulture de l'artiste révéré. Combien eût-il été heureux, s'il avait pu s'agenouiller, n'eût-ce été qu'un instant, sur cette tombe vénérable ! Quel n'eût pas été son bonheur, s'il avait pu adresser aux mânes du maître immortel, au lieu même où reposaient ses cendres, sur la terre qui s'était confondue avec sa poussière, tout ce qu'il sentait au fond de l'âme, tout ce qu'il était hors d'état de comprimer et de contenir dans son cœur !

Mais, cette tombe chérie, qu'il mettait tant d'ardeur à découvrir, où était-elle ? En vain s'efforçait-il de retrouver le pilier de la chapelle de Saint-Jean (1), où devaient être sculptées l'inscription sépulcrale d'Erwin, et celles de sa femme et de son fils Jean ! Il ne les y trouvait point ! En vain faisait-il le tour de la cathédrale ; en vain épiait-il tout à l'intérieur et à l'extérieur : nulle part il ne pouvait découvrir la tombe du grand-maître ! Et pour comble de malheur, aucun de ses amis, personne à Strasbourg, ne pouvait lui indiquer la place où l'architecte le plus illustre de l'Allemagne fut descendu dans la terre !... Oh ! alors une douleur inexprimable s'empara de son âme attendrie et, d'une main brûlante d'émotion et de mélancolie juvenile, il écrivit la première ébauche de ce morceau, dédié aux mânes d'Erwin, de cette hymne en prose tout empreinte de la fervente et fougueuse exaltation de la jeunesse, qui figure dans ses œuvres, et que lui-même aimait tant à relire au déclin de sa vie, pour reporter ses souvenirs aux beaux jours du jeune âge où ses amours se partageaient entre Erwin, Frédérique et Faust (2).

(1) *Schadæus*, pag. 50, ne dit qu'en termes généraux et vagues que les épitaphes des Erwin sont sculptées *à la chapelle de Saint-Jean, au pilier : « An S. Johannis Capell an der Seulen. »*

(2) C'est le morceau intitulé : *Von deutscher Baukunst, etc.*, que j'ai déjà cité.

Digitized by Google

A l'époque où Gœthe étudiait le droit à l'antique et illustre Université de Strasbourg, l'épitaphe d'Erwin, en effet, était tombée dans l'oubli ; l'emplacement qu'elle occupe parait alors avoir été généralement ignoré à Strasbourg même. On dirait que le souvenir s'en était, tout d'un coup, complétement perdu. Il l'était encore au commencement du siècle présent. En 1816, des tas de charbons étaient amoncelés au-devant des épitaphes et les cachaient à la vue, quand un ami de Gœthe, M. Sulpice Boisserée, l'historien du dôme de Cologne et le promoteur de la reprise des constructions de cette célèbre cathédrale, les recherchait longtemps en vain, en compagnie de notre compatriote, M. Maurice Engelhard (1). Grâce à leur persévérance, les deux amis finirent néanmoins par les déterrer sous des amas de charbons et de décombres, et tinrent à honneur de les débarasser des ignobles entraves qui, trop longtemps déjà, avaient soustrait ces vénérables monuments aux regards des admirateurs du grand-maître et de son *œuvre glorieuse*.

Depuis lors, l'épitaphe d'Erwin est restée à découvert ; depuis lors aussi, elle est restituée, pour ainsi dire, à l'art et à la science.

L'épitaphe d'Erwin, j'ai déjà eu occasion de l'indiquer en passant, est accompagnée de celles de son épouse et d'un de leurs descendants. Ces trois inscriptions couvrent la partie inférieure d'un des contreforts de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, construite dans l'angle formé par le chœur et le transept du nord : c'est le contrefort extrême vers l'orient de la façade septentrionale de la chapelle, donnant sur la petite cour qu'on désignait autrefois sous le nom de *petit cimetière* (2). Sur la face orientale de ce même contrefort, masquée depuis

(1) M. Ch. M. Engelhard, qui s'est fait connaître par une série d'ouvrages d'archéologie, d'histoire, de littérature et de géologie, préparait alors la publication du premier travail qui ait été entrepris sur l'un des plus remarquables manuscr ts du douzième siècle, sur l'*Hortus deliciarum* de la savante et artistique Herrade de Landsberg, abbesse du monastère de Hohenbourg, digne en tout de tenir la place qu'avait occupée Sainte-Odile, la fondatrice du couvent, l'illustre et glorieuse patronne de l'Alsace.

(2) *Das Leichhöfel.* L'ancien cimetière de Saint-Michel, qui était celui de la paroisse de Saint-Laurent ou de la cathédrale, avait régné de ce côté de l'église. Comme dans la plupart des cimetières, il y avait une chapelle qui était consacrée

Digitized by Google

le siècle passé, par le mur du séminaire, on voyait autrefois les épitaphes de deux autres architectes de la cathédrale : celle de maître Jean Hültz de Cologne, qui acheva, en 1439, la flèche ou la *haute tour*, comme le portait son inscription funéraire, et celle de maître Jacques de Landshut, qui construisit, de 1494 à 1505, le nouveau portail ou plutôt le porche de Saint-Laurent. De ce côté, les bâtiments du séminaire, érigés en 1770, touchent à l'église métropolitaine, et s'avancent jusque sur cette terre historique qui recouvrit les cendres d'Erwin et de plusieurs de ses successeurs. (1).

Les trois épitaphes des Erwin sont sculptées en creux dans les pierres de taille du contrefort même. Elles commencent à hauteur de poitrine environ et descendent jusqu'au socle du contrefort. Elles furent exécutées successivement aux époques du décès de ceux dont

---

à cet archange. Du côté du midi, il y avait celui de Saint-Grégoire. (GRANDIDIER, *Essai sur la cathédrale*, page 26, 55 et 366.)

(1) On assure que, dans les anciens temps, Saint-Jean-Baptiste était particulièrement vénéré par les tailleurs de pierre de la Germanie.

Le fait est avéré dans le passage si remarquable du Livre de constitution de la loge maçonnique Archimède d'Altenbourg (*Constitutionen-Buch der Loge Archimedes zu Altenburg*), qui attribue à Erwin de Steinbach la fondation de la première association ou confrérie laïque de tailleurs de pierre, en 1275, dans la vue d'assurer la continuation et le succès de la somptueuse construction qu'il venait d'entreprendre à la cathédrale de Strasbourg. (Voyez KRAUSE, *Die drei ältesten Kunst-Urkunden der deutschen Freymaurer-Bruderschaft*. Tome II. 2e division, pag. 235, note *b*.)

M. Heideloff, dans son ouvrage : *Die Bauhütte des Mittelalters in Deutschland* (p. 23), atteste de même que, très anciennement, les tailleurs de pierre avaient une vénération toute spéciale pour Saint-Jean l'évangéliste, qu'ils le révéraient comme leur patron, et que, sur leurs *labarum* ou bannières, ils avaient peint l'image de la Vierge avec l'enfant Jésus.

C'est par ce motif, que les architectes de la cathédrale paraissent avoir été enterrés dans la partie du cimetière ou du cloître qui régnait jadis en dehors de la chapelle, consacrée sous le vocable du précurseur de Jésus-Christ.

Depuis l'établissement de la confrérie des tailleurs de pierre par maître Josse ou Jodoque Dotzinger de Worms, architecte de la cathédrale de Strasbourg, et ses dignes amis et collègues, en 1459 et 1464, les tailleurs de pierre révérèrent plus particulièrement comme patrons Saint-Sévère, Saint-Séverin, Saint-Cortofère et Saint-Victorin, désignés au martyrologe de l'église sous le nom des *quatre couronnés (quatuor coronati, die vier gekrönten Heiligen)*, et dont la fête se célèbre le 8 de novembre.

Digitized by Google

elles nous rappellent le souvenir. Toutes trois sont exécutées en majuscules gothiques de dimension assez grande, égale à peu de chose près dans les trois inscriptions, et offrant encore, avec de légères différences, le caractère de la belle écriture monumentale de la fin du treizième siècle et du commencement du quatorzième. Toutes trois sont rédigées en latin. Elles forment, avec la pierre tombale du fils du grand Erwin, qui mourut en 1330, architecte de la collégiale de Saint-Florent à Haslach, tout ce qui nous est resté des monuments funéraires qui provenaient de la famille Erwin.

La première des trois épitaphes de la cathédrale est celle de l'épouse d'Erwin. C'est la plus ancienne en date. Elle nous apprend que dame Husa, — ailleurs Gertrude (1) — épouse de maître Erwin, trépassa, comme on disait à l'époque de sa mort, le 12 des calendes d'août, donc le 21 juillet, de l'année du Seigneur 1316. Peut-être fut-elle une des nombreuses victimes de la peste affreuse qui ravageait alors Strasbourg.

Le texte original de l'épitaphe est conçu dans ces termes :

ĀNO · DO · M̊ · CC̊C ·
XVI · XII · KL · AVG'
TI · Φ · DN̄A · HVSA · VX
OR · MAGR̄I · ERWI
NI · (2)

(Anno · domini · M̊ · CC̊C · XVI · XII · Kalendas · augusti · obiit · domina · Husa · vxor · magistri · Erwini ·)

Le jour même, au douze des calendes d'août, fête de Saint-Arbogaste, évêque de Strasbourg, le décès de dame Husa ou Gertrude

(1) L'épouse d'Erwin, on le verra tout à l'heure, est désignée sous ces deux noms qui sont employés comme synonymes dans les documents contemporains. J'ignore d'où vient l'identité de ces deux noms si différents pourtant de prononciation; mais il est de fait que, dans les documents du treizième et du quatorzième siècles, on les trouve fréquemment employés alternativement pour désigner une seule personne.

(2) Afin de donner le plus exactement possible le texte des trois épitaphes, je les transcrirai d'abord ligne par ligne, avec les abréviations, aussi bien, du moins, que ces dernières peuvent se rendre en caractères ordinaires, et je ferai suivre cette copie paléographique du texte *in extenso*. Le dessin, mis en tête de l'article, pourra servir de contrôle.

Digitized by Google

fut inscrit dans le précieux livre des bienfaiteurs de l'œuvre de Notre-Dame, que j'ai eu le bonheur de retrouver aux archives de la fondation. On y lit, à la date que je viens d'indiquer, que Gertrude, épouse de maître Erwin, en mourant, légua à l'œuvre son manteau et sa robe : « *Item Gertrudis uxor magistri Erwini obiit dedit tovgam et* « *tunicam.* »

A l'époque du décès de l'épouse d'Erwin, les habitants de Strasbourg entouraient la cathédrale de tout leur amour. Nobles, bourgeois et artisans (1), clercs et laïcs, hommes et femmes, jeunes et vieux, tenaient à honneur de contribuer par leurs libéralités à l'avancement des constructions que maître Erwin poussait alors avec vigueur. Chacun, avant de mourir, voulait laisser à l'œuvre un gage ostensible de son attachement et, en prenant place au nombre de ses bienfaiteurs, se faire inscrire dans la confrérie de Notre-Dame. Les chevaliers et les écuyers, d'ordinaire, donnaient ou léguaient leurs chevaux de bataille et leurs armures; les dames nobles offraient à la Sainte-Vierge et à sa bâtisse, à sa *fabrique* ou à son *œuvre* (2), comme on disait alors, leurs ceintures ou couronnes en or, ou d'autres objets précieux, leurs bagues, leurs bijoux, leurs manteaux fourrés de vair, leurs robes ou d'autres vêtements de prix ; les bourgeois et les gens de métiers léguaient leurs armes ou leurs habits ; leurs femmes luttaient d'émulation avec les dames des gentilshommes ; grand nombre de personnes faisaient don à l'œuvre, les uns de maisons, de terres, de vignes, de prés ; les autres de rentes, de canons et de revenus de tout genre ; d'autres encore s'engageaient à fournir annuellement une somme fixe à consacrer aux constructions de la cathédrale, ou à faire conduire, chaque année, une ou plusieurs pierres à l'atelier de l'œuvre ; d'autres encore mettaient leurs chevaux à la disposition de la fondation pour l'aider à transporter à Strasbourg les matériaux

(1) La population de Strasbourg se divisait autrefois en trois classes : en nobles, en bourgeois (ailleurs les patriciens ; en allemand : *die Geschlechter* ou *die Patrizier*) et en artisans ou gens de métiers.

(2) *Ad fabricam* ou *ad opus ecclesie argentinensis*. Ailleurs déjà, j'ai dit que les termes : *fabrica* et *opus*, signifiaient, dans l'origine, la construction même de l'église ; plus tard seulement, on s'en servit pour désigner la fortune, le corps de revenus, le patrimoine ou la fondation qui étaient destinés à pourvoir à cette construction, et qui, dans la suite, après l'achèvement des édifices, étaient consacrés à leur entretien.

Digitized by Google

taillés dans la carrière de Notre-Dame au Cronthal; d'autres encore, et cela se voyait fréquemment, donnaient de leur vivant ou léguaient tous leurs biens à l'œuvre de la cathédrale : tous, riches et pauvres, rivalisaient de zèle, de dévouement et d'abnégation. Souvent, après une longue liste de nobles et de bourgeois fortunés, apparait le nom de quelque pauvre veuve offrant son obole, ou de quelque pauvre servante ou domestique donnant son fichu ou son tablier; spectacle touchant qui nous montre, sous un de ses plus beaux aspects, le moyen-âge, où tout était divisé en castes et en corporations, où tout était privilége, où privilége se dressait contre privilége, unissant toutes les fractions de cette société si rigoureusement divisée dans une même pensée : l'érection de l'église commune, de la maison de Dieu. Dans l'origine, toutes les offrandes ou les titres qui les constataient étaient déposés sur l'autel de Notre-Dame. Elles étaient ensuite vendues au profit de l'œuvre, et leur produit formait une recette assez considérable qui, joint aux riches revenus et aux autres ressources de la fondation, mit le magistrat de Strasbourg en état de mener à bout la construction de la cathédrale (1). Les générations se succédaient et se remplaçaient; chacune prit sa part à l'édification de la somptueuse cathédrale : et voici comment les assises s'élevèrent de

(1) On prétend à tort, j'ai déjà eu occasion de le dire ailleurs, que la cathédrale de Strasbourg est resté inachevée, et qu'il y manque une seconde tour ou flèche. Je prouverai un jour, qu'au commencement du quinzième siècle, quand le magistrat fit construire la tour octogone, à partir de la plate-forme, il avait l'intention bien arrêtée de n'ériger qu'une tour ou un clocher unique. D'après le plan primitif d'Erwin, il est vrai, et, sans nul doute aussi, d'après le projet de l'architecte du quatorzième siècle qui, le premier, s'écarta du plan originaire, le portail devait être flanqué de deux tours ou flèches. Mais la tour actuelle et toute la disposition de l'ensemble des parties supérieures du monument font voir suffisamment, que cette tour, prise à elle seule, constitue une œuvre d'art complète, et que l'artiste qui la créa, se borna à l'adapter aux parties inférieures de la façade et à l'harmoniser, le mieux possible, avec l'ensemble du frontispice; la tour actuelle devait être une tour unique et isolée; tout le plan de l'architecte était calculé là-dessus. Dès-lors, il n'est pas exact de dire que la façade principale de la cathédrale de Strasbourg n'ait pas été entièrement achevée : elle a été modifiée, à plusieurs reprises, dans son plan d'ensemble, mutilée et transformée durant les constructions; mais, arrivée au point où nous la voyons aujourd'hui, on la regardait comme étant complétement terminée. Des considérations de tout genre et des données historiques viennent à l'appui de cette assertion.

Digitized by Google

jour en jour, d'année en année, jusqu'à ce qu'un soir, c'était la fête de Saint-Jean-Baptiste de l'année du Seigneur 1439, la statue de la Vierge, patronne de l'église et de la ville de Strasbourg, couronna la pointe de la flèche, proclamant au loin aux populations frappées d'étonnement et d'admiration, qu'enfin l'œuvre d'expiation et le monument de gloire, entrepris par les aïeux, étaient arrivés à leur terme ! —

Mais, revenons à nos épitaphes, après cette digression trop longue, peut-être, à laquelle je me suis laissé entraîner au souvenir des émotions que, maintes fois, j'ai ressenties, en lisant et en relisant le livre des bienfaiteurs de l'œuvre de Notre-Dame.

Toutefois, avant de passer à la seconde inscription, je dois ajouter une observation encore. C'est que l'épitaphe de l'épouse d'Erwin appelle la défunte *dame Husa*, « *domina Husa* », en allemand du treizième siècle *ver* ou *vro (Frau)*, nom qui ne se donnait ordinairement, sinon exclusivement, qu'aux dames nobles. Erwin lui-même, dans cette première inscription, est simplement appelé *maître Erwin : magister Erwinus* (1).

L'épitaphe de Husa fut exécutée du vivant d'Erwin. Ce fut lui-même, probablement, qui la fit sculpter.

Dans sa vieillesse, l'illustre artiste eut encore la douleur de perdre la compagne de sa vie, la mère de ses enfants. Bien des fois, sans doute, il venait sur la tombe de Husa, et son regard s'attachait avec tristesse sur ces lettres gothiques, destinées à rappeler à ses descendants la date du décès de leur aïeule commune, et se fixait ensuite sur l'espace vide qu'il avait laissé au-dessous de cette inscription

(1) Une seule des inscriptions qui se trouvaient autrefois à la cathédrale et qui se rapportaient à Erwin, ajoutait au nom de l'illustre artiste l'épithète *de Steinbach* : c'était celle, dont il a déjà été question, et que le grand-maître avait placée lui-même au portail pour conserver le souvenir du jour auquel il commença la construction de la façade. Dans toutes les autres, ainsi que dans l'épitaphe du fils Erwin à Haslach, Erwin est tout simplement appelé : « *magister Erwin* » (maître Erwin).

Au reste, par l'observation que je viens de faire dans le texte, relativement au titre *domina*, donné à Husa, je n'entends pas dire que l'épouse d'Erwin ait été une dame noble. La chose eut été possible pourtant, bien que la famille Erwin fût bourgeoise et roturière. Cette particularité, toutefois, est assez remarquable pour mériter de ne pas être passée sous silence.

Digitized by Google

funéraire, et que devait un jour occuper sa propre épitaphe. Et alors ses pensées devaient se porter vers le temps, qui ne pouvait plus guère être éloigné, où lui-même descendrait dans la tombe et où, à la place même où il se laissait aller à ces lugubres pressentiments, ses cendres seraient confondues avec celles de son amie ! .... En effet, dix-huit mois ne s'étaient pas encore complètement écoulés depuis la mort de Husa, que déjà le sépulcre s'était rouvert et refermé sur le cercueil d'Erwin, et qu'un de ses fidèles tailleurs de pierre inscrivit la date de son décès au-dessous de l'épitaphe de son épouse. Quel jour de deuil a dû être pour Strasbourg celui où la grande cloche de la cathédrale, la cloche du Saint-Esprit, annonçait aux bourgeois éplorés que l'artiste qui, vivant, avait déjà fait la gloire de leur antique cité, de tout le pays d'Alsace et de l'Allemagne entière, avait cessé de respirer et que son corps allait être confié au tombeau !....

L'épitaphe de Husa prend quatre lignes complètes et ses deux dernières lettres occupent encore le commencement de la cinquième. C'est à cette cinquième ligne que commence celle d'Erwin lui-même. Cette seconde épitaphe, la plus importante, sans contredit, de toutes les trois, couvre six lignes entières, moins la place que prennent les deux dernières lettres de la première.

En voici le texte :

✠ ANNO · DO · M · CCC ·
XVIII · XUI · KL · FE
BRVARII · Φ · MAGR ·
ERWIN? · GUBERNA
TOR · FABRICE · EC
CLIE · ARGNT · T ·

(✠ Anno · domini · M · CCC · XVIII · XVI · kalendas · februarii · obiit · magister · Erwinus · gubernator · fabrice · ecclesie · argentinensis ·)

« *Gubernator fabricæ ecclesiæ argentinensis* » : *gouverneur*, chef, directeur, donc architecte *de la fabrique* ou *de l'œuvre de l'église de Strasbourg*, comme on disait autrefois, c'est-à-dire de la construction de la cathédrale, voilà le titre que l'auteur de l'inscription donne à Erwin (1). Et ce titre de *gubernator* lui convenait parfaitement ; car

(1) Ainsi que je l'ai redit dans une note précédente, les mots *fabrica et opus* signifiaient primitivement la construction même d'un édifice, en d'autres termes,

Digitized by Google

il implique également qu'Erwin avait été le gouverneur, le chef suprême des tailleurs de pierre qui, de son temps, étaient attachés à l'atelier de l'œuvre de Notre-Dame ou de la cathédrale; qu'il avait été, comme on dirait de nos jours, en se servant d'une expression impropre, *le grand-maître de la loge maçonnique de la cathédrale de Strasbourg*. Pris dans cette acception, le mot latin *gubernator*, correspond tout-à-fait au titre allemand de *Hüttenherr* ou de *Hüttenmeister* (1). Et, je le répète, ce titre s'accordait parfaitement avec les

---

l'édifice même en voie de construction; plus tard seulement on les employa également pour désigner les fonds, biens et revenus qui étaient spécialement consacrés à l'exécution de pareilles constructions ou à leur entretien après l'achèvement, ainsi que l'administration, la gestion ou la recette de ces fonds; à Strasbourg on les appliquait même au local, à la maison où se trouvait établie cette dernière. Dans l'épitaphe d'Erwin le mot *fabrica* pourrait être pris dans les deux premières acceptions. Cependant, il parait que l'auteur de l'inscription avait plutôt et principalement en vue la construction même, l'édification de la façade, dont Erwin avait été *gubernator* ou architecte. De son temps, l'architecte de la cathédrale n'était pas encore appelé *magister operis*. Cette dénomination désignait alors encore le receveur. Toutefois, dans un document allemand de 1287, Erwin est déjà appellé *Weremeister*. Cela prouve que dès-alors on commençait à regarder l'architecte comme *le maître de l'œuvre*, donc de la construction, plutôt que le receveur; et les dénominations diverses dont on se servait, dans la seconde moitié du treizième siècle et dès-avant Erwin, pour désigner le receveur, qu'on appelait tantôt encore *magister operis*, comme dans les anciens temps, tantôt *rector* ou *procurator fabricæ*, et tantôt *appreciator*, en allemand *Lonherre* (payeur), montrent clairement que l'on cherchait alors à éviter d'appliquer le nom de *magister operis* au receveur, pour empêcher qu'il ne fût confondu avec l'architecte, et que, dès-alors, l'usage parait s'être établi de désigner l'architecte sous ce nom dans la langue vulgaire. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, ce ne fut que dans la première moitié du quatorzième siècle que le titre de *magister operis* passa définitivement à l'architecte, bien que plus tard on le donnât parfois encore aux receveurs des églises et même aux chanoines et prêtres qui, sans être architectes, étaient préposés à la surveillance spéciale des constructions. Mais, à la cathédrale de Strasbourg, le receveur est toujours appelé *procurator*, *Schafner*, à partir du milieu du quatorzième siècle. Un fait digne de remarque, c'est que dans l'inscription qui se trouvait autrefois à la porte dite *Zollthor*, érigée vers l'année 1200, *Hermannus Auriga*, l'architecte de cette tour, est déjà désigné comme « *magister huius operis* ».

(1) L'expression française *loge* est impropre. Elle parait avoir été empruntée à la franc-maçonnerie moderne, avec laquelle l'association ou la confrérie des tail-

Digitized by Google

doubles fonctions qu'Erwin avait exercées à la bâtisse de la cathédrale et à l'atelier des tailleurs de pierre qui l'exécutaient d'après ses dessins et sous sa direction.

L^s. SCHNEEGANS.

---

leurs de pierre au moyen-âge n'avait absolument rien de commun en Allemagne, ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs. Le nom *franc-maçon*, en allemand *Freimaurer*, n'a jamais été donné, dans les anciens temps, aux tailleurs de pierre membres de la confrérie. Le terme même est d'origine moderne. Il ne se trouve dans aucun des nombreux documents qui se rapportent aux tailleurs de pierre allemands et à leur confrérie.

Le mot allemand *Hütte* signifiait d'abord la barraque ou construction en poutres et planches, sous laquelle travaillaient les tailleurs de pierre et qui les abritait. *Hüttenherr* ou *Hüttenmeister* désignait le chef, l'architecte qui dirigeait les ouvriers réunis dans une pareille *Hütte*, et qui y travaillaient en commun à la construction d'une église ou d'un autre édifice. Dans la suite, il arriva avec ce terme ce qui avait eu lieu avec ceux d'*opus* et de *fabrica* : on se servit aussi plus tard du mot *Hütte*, pour désigner, non plus la barraque ou la construction, où se tenaient les tailleurs de pierre, mais ces derniers eux-mêmes, mais la communauté des tailleurs de pierre réunis en un corps moral ou juridique. De même aussi le tribunal de la communauté était nommé *das Hüttengericht*. De nos jours, on emploie le mot français *loge* comme synonyme de l'allemand *Hütte*.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

FRAGMENT INÉDIT

DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

ET

DES ÉVÊQUES DE STRASBOURG,

DE L'ABBÉ GRANDIDIER (1).

ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ALSACE AUX XIe ET XIIe SIÈCLES.

Baudouin ou *Baldewin*, nommé évêque de Strasbourg, le 23 août 1100, ne tint le siége de cette ville que pendant six semaines, et mourut le 30 octobre de la même année (2). Nous finissons avec lui le livre neuvième de cet ouvrage et l'histoire de l'onzième siècle; mais nous ne pouvons terminer cet article, sans faire connaître l'état des

(1) On sait que l'ouvrage du célèbre historien, intitulé : Histoire de l'Église et des Évêques-Princes de Strasbourg, publié à Strasbourg en 1776 — 78, a été interrompu après le 2e volume. Nous devons la communication de ce fragment si important pour l'histoire du développement intellectuel dans notre province, à l'obligeance de M. Ravenez, qui l'a obtenu lui-même d'un respectable ecclésiastique d'Alsace.

(2) *Fragmentum historicum Urstisii*, pag. 84 : « *Cui (Ottoni argentinensi)* « *anno* 1100 *Baldevinus sex tantùm victurus hebdomadas successit. Cui eodem* « *anno Cuno successit.* » *Chronicon Wirziburgense*, apud Baluzium, *Miscellan.*, tom. Ier, pag. 519 : « *Pro quo (Hotthone) an.* 1100 *Baldeuvinus constititur, qui vixit menses duos et moritur.* »

Digitized by Google

sciences et des lettres en Alsace, dans le cours du même siècle et de celui que nous allons parcourir. Les conciles nous ont déjà fait connaître la discipline ecclésiastique et les mœurs du temps. Les statuts de l'évêque Othon ont dévoilé une partie de la législation et des coutumes de la province. Il ne nous reste plus qu'à parler des progrès de la raison et de la littérature. Le dixième siècle, comme nous l'avons dit autre part (1), et, comme nous avons eu lieu de l'observer de temps en temps, fut l'époque de la barbarie générale. La moitié de l'onzième ne fut guère ni moins stérile, ni moins ténébreuse. Pendant l'autre moitié, l'esprit humain, excité par des événements imprévus et des révolutions, qui le tirèrent de son engourdissement, reçut une impulsion nouvelle : il fit des efforts extraordinaires pour saisir la lumière, dont l'éclat commençait à briller. Les mœurs devinrent plus polies, le mépris et le dégoût moins communs.

Plusieurs causes s'étaient réunies à entretenir l'ignorance. La perte des livres qu'avait soufferte l'Alsace dans le temps de l'irruption des Hongrois (2), les différentes guerres de l'empire, les désordres du schisme, la corruption du clergé, l'entreprise même de la croisade, pendant laquelle les évêques quittèrent leurs diocèses et les abbés leurs monastères, contribuèrent à la barbarie : l'ignorance qui régnait alors, était si profonde qu'il était rare de voir des laïcs qui sussent lire et écrire; l'incapacité devint même du bel air parmi plusieurs ecclésiastiques. La noblesse qui devait avoir naturellement plus de goût et d'émulation pour tout ce qui peut élever l'âme et orner l'esprit, n'avait cependant d'autre passion que pour les armes et pour tout ce qui pouvait faire briller une bravoure aveugle. C'est ce que nous apprend l'historien Wippon, qui, connaissant les suites funestes de ces désordres, exhortait l'empereur Henri III, à ordonner à ses sujets, qui avaient du bien, de faire apprendre au moins à leurs enfants les premiers éléments des lettres, et de leur faire connaître les lois du pays. Cet écrivain en rappelle le détail à ce prince dans un panégyrique (3), qu'il lui présenta pendant son séjour à Strasbourg. Si les nobles du pays faisaient instruire leurs fils, ce n'était que pour leur frayer le chemin aux dignités de l'église. Leur indifférence pour

(1) Tome second, livre 6, pag. 267 et suiv.

(2) *Wipponis panegyricus carmine scriptus ad Henricum III, imperatorem, apud Canisium lectionum antiquarum*, tom. 3, *edit. Basnagii*, p. 163 et 167.

les sciences passa à tous ceux qui leur étaient inférieurs. Se rendre redoutable à ses voisins, se cantonner dans un château pour y exercer le pillage et le meurtre (1), briller dans les tournois, c'était là, selon la plupart, le comble de la grandeur, la source du mérite, de la gloire et de la vraie illustration.

Les tournois, dont les Allemands attribuent l'invention à l'empereur Henri Ier (2), et qu'on pourrait faire remonter jusqu'à l'an 842 (3), devinrent fort communs pendant l'onzième et le douzième siècles. Ils entraînèrent avec eux tant de désordres, que Saint-Bernard les traita d'inventions diaboliques et d'assemblées maudites (4). Il fallut même que les papes les condamnassent dans leurs conciles généraux de Latran de 1139 et 1179 (5), comme ils l'avaient déjà été dans celui de Clermont de 1130 (6). Ces fêtes militaires, où les chevaliers s'assemblaient à des jours marqués pour faire preuve de leur force et de leur adresse, furent sévèrement défendues, parce que plusieurs d'entr'eux n'y périssaient que trop souvent ou des coups qu'ils avaient reçus, ou écrasés par les chevaux, ou suffoqués par la poussière. Ces défenses, souvent réitérées, n'abolirent cependant pas les tournois. La fureur pour ces spectacles guerriers était si grande, que ni la crainte de la mort, ni l'excommunication, ni la privation de la sépulture ecclésiastique n'en purent guérir la chevalerie allemande. Les fréquents tournois, qui se tinrent à Strasbourg pendant le treizième siècle, ceux de 1230 et 1279, où périrent les deux Landfrid de Landsberg (7); celui de Bâle de 1315, où le comte de Catzenellen-

(1) Voyez ci-dessus pag. ... (Le passage, auquel renvoie l'auteur, n'est pas compris dans le fragment que nous publions.)

(2) *Qui les institua*, disent-ils, en 935. — Voy. GOLDAST, *Constitut. imperial.*, tom. 1er, pag. 211 et tom. 2, pag. 41.

(3) Comme nous l'avons fait voir dans le second volume de cet ouvrage, liv. 5, pag. 160 et suiv.

(4) « *Figmenta diabolica* . . . . . *maledictas illas nundinas*, » dans le recueil des lettres de ce grand abbé, *in edit. Mabillonii*, tom. 1er, *epist.* 363 et 376, pag. 326 et 337.

(5) LABBEUS, *Conciliorum*, tom. 10, pag. 999 et 1523.

(6) BALUZIUS, *Miscellaneorum*, tom. 7, pag. 74.

(7) Landfrid de Landsberg, le père, fut tué dans le tournoi de Strasbourg de 1230 par Egenon, comte de Fribourg, et Landfrid, son fils, fut étouffé dans celui qui se tint dans cette ville en 1279, au rapport de l'annaliste de Colmar, *apud Urstisium*, pag. 15.

Digitized by Google

bogen fut tué par Henri Krafft Waldner de Guebwiller (1), les anathèmes prononcés par les évêques de Strasbourg contre les ecclésiastiques qui assisteraient aux tournois (2), enfin celui, qui rassembla dans cette ville, en l'an 1390, quarante-sept comtes et deux cent cinquante deux gentilshommes (3), font voir que le goût de la noblesse alsacienne était si décidé pour ces sortes d'amusement, que rien ne fut capable de l'en détourner.

Ce goût tenait à la chevalerie, dont l'empire s'étendait sur toute l'Europe, et il s'écoula plusieurs siècles, avant qu'on en fut revenu. Les tournois n'ont même cessé en Allemagne qu'après l'année 1487. La noblesse y trouvait les moyens de satisfaire à la fois son courage, sa magnificence et sa galanterie. Un gentilhomme n'était estimé qu'autant qu'il s'y était distingué; et pour faire l'éloge d'un brave chevalier, on disait de lui qu'il avait fréquenté les tournois. En effet, si on n'avait pas eu à reprocher à ces jeux guerriers les dangers, les dépenses, les querelles et les haines, qui n'en étaient que trop souvent la suite, on pourrait dire en leur faveur qu'ils étaient un exercice utile de force, d'adresse et de valeur, et même une école d'honneur. C'était peu pour y être admis d'avoir fait ses preuves de bravoure : il fallait encore être sans reproche, d'une ancienne famille équestre, et n'avoir rien fait d'indigne de son nom et de sa naissance. Comme ces assemblées étaient alors presque la seule occasion qu'eussent les deux sexes de paraître en public, elles ont également servi à polir les mœurs de la noblesse. L'amour et la beauté présidaient à ces fêtes galantes, et les dames y décernaient les prix aux vainqueurs. Le respect

---

(1) Comme l'écrit Albert de Strasbourg, *in Chronico*, pag. 119, ce tournoi de Basle fut tenu en 1315, pour solenniser le mariage du roi Frédéric avec Isabelle, fille de Jacques, roi d'Aragon. C'est de ce Henri Krafft Waldner, que descendent directement les Waldner d'aujourd'hui.

(2) Voyez le concile de Würtzbourg de 1287, *cap.* 4, *apud Harzheim*, *concil. Germaniæ*, tom. 3, pag. 727, dont Jean et Berthold, évêques de Strasbourg, renouvellèrent les décrets dans leurs statuts synodaux de 1310 et 1345.

(3) Leurs noms sont rapportés dans SPECKLE, *in collectaneis manuscriptis*, *tom.* 1, *fol.* 281 *et seq.*, et dans SENCKENBORG, *Meditationes de jure et historiâ*, *fasciculo IV, medit.* 6, *pag.* 704—717. On compta dans ce nombre 84 chevaliers de la province d'Alsace, et 69 chevaliers habitant Strasbourg. Ce tournoi se tint, comme l'écrit WENCKER, *in collectis archivi*, *p.* 256 *et seq.*, sur le marché aux chevaux, où est aujourd'hui la promenade du Broglie.

Digitized by Google

de la chevalerie pour Dieu et la religion, ses exploits héroïques qui tiennent quelquefois du prodige, son amour pour l'honneur, et sa rigoureuse délicatesse à le conserver, furent la source d'une infinité de vertus sublimes, que nous admirerions encore si nous pouvions nous dissimuler que ces chevaliers formaient un mélange de grandeur et d'absurdité, de sublime et de ridicule, de réserve et de licence, de religion et de superstition.

L'histoire nous laisse ignorer les noms des nobles alsaciens, qui assistèrent aux tournois de l'onzième et du douzième siècles. Ceux qui sont rappelés dans les catalogues de Rüxner (1), de Modius, son copiste (2), et de nos généalogistes modernes (3), sont autant de personnes controuvées, ainsi que les prétendus tournois (4), où doit avoir assisté une grande partie de la noblesse alsacienne. On convient aujourd'hui que tous ces noms ont été forgés en 1566 par l'imposteur Rüxner, qui croyait par l'appat d'une haute antiquité flatter les maisons alors existantes en Allemagne (5). Il serait honteux de faire usage

---

(1) *Thurnierbuch*, imprimé en 1566 à Francfort-sur-le-Mein, *fol.* 19, 31, 38, 43, 48, 53, 59, 65, 71, 76, 92 et 102.

(2) *Pandectæ triumphales*, tom. 2, imprimé en 1586, pag. 12, 20, 24, 27, 30, 33, 36, 40, 44, 47, 57 et 63.

(3) Tels que sont Herzog, Luck, Bucclin, etc., et tout récemment M. François-Ignace Woog, maître d'école à Soultz, qui, dans un ouvrage, imprimé à Strasbourg en 1784 sous le titre d'*Elsässische Schaubühne*, cite et rappelle pag. 182, 183, 185, 216, 218, 223, 236, etc., ces prétendus tournois et les noms des nobles alsaciens qui y assistèrent.

(4) Tenus à Magdebourg en 938, à Rothenbourg en 942, à Constance en 948, à Mersebourg en 969, à Augsbourg en 1080, à Göttingen en 1119, à Zurich en 1165, à Cologne en 1179 et à Nuremberg en 1198.

(5) Voyez HUNDIUS, *in præfat. des Beyrischen Stambuches*, STRUVIUS, *in dissert. de doctis impostoribus*, § XLIX, pag. 71, et ce que nous en avons déjà dit au tome second de cette histoire, pag. 161, note *b*. Le célèbre Ægidius Tschudy, le père de l'histoire helvétique, qui vivait encore en 1550, très contemporain de Rüxner, a refuté fort au long cet imposteur à la tête d'un des livres de la première partie de la chronique allemande de Suisse. Il y montre l'inexistence de tous ces tournois, antérieurs au quatorzième siécle, dont Rüxner a donné un prolixe catalogue. SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, tom. 2, pag. 685 : « *Ruxnerum impostorem nostra* « *ætas contemnit* ..... *pleræque illustriores familiæ in originibus suis fabulo-* « *sum, vel etiam mirabile quid ostentant, quod solâ traditione aut falsis illis* « *torneamentorum indicibus nititur* »

Digitized by Google

aujourd'hui de pareilles pièces (1), dont la fausseté se prouve non seulement par la propre préface de l'auteur (2), mais encore par les anachronismes ridicules et singuliers, dont elles fourmillent contre la vérité de l'histoire et de l'art diplomatique. Ce n'est point dans de pareils registres, qui font remonter au dixième siècle les ancêtres de nos anciennes familles nobles de la province; ce n'est point dans ces traditions suspectes qui font sortir les Andlau et les Rathsamhausen de l'Italie (3), qui donnent une origine romaine aux Berstett (4), qui mettent sur la scène un prétendu Pantaléon Andelado, sénateur de Rome, dont le frère Balthasar, compagnon d'armes de l'empereur Charlemagne est supposé avoir établi la maison d'Andlau (5), qui parlent d'un héros, également chimérique, auteur de celle de Waldner, qui fut, en 814, un des généraux de Louis-le-Débonnaire (6); ce n'est point, dis-je, dans de pareilles sources, dans cet amas de fables infectes, que nous irons puiser l'origine de la noblesse alsacienne. Ce sera dans les archives des églises et des abbayes, dans les chartes du temps, que nous la découvrirons déja florissante et illustrée vers la fin du douzième siècle, ou au commencement du treizième, temps auquel les noms de famille commencèrent seulement à devenir stables et héréditaires. Les maisons nobles qui, par une vanité peu délicate, veulent chercher leurs ancêtres dans des siècles plus reculés, n'ajouteront rien à la vérité, ou à l'illustration de leur naissance. Celles de cette province n'ont pas besoin d'une origine chimérique: elles ont des titres d'honneur et d'ancienneté bien plus précieux que ces longues et fausses généalogies, dont on pourrait flatter leur orgueil.

(1) « *Effictos hastiludiorum indices prœterimus silentio* », dit SCHŒPFLIN, *Als. illustr.*, tom. 2, pag. 695, qui dit autre part, pag. 476, 609 et 619, que ces régistres sont faux et fabuleux, et que leur auteur ne mérite aucune croyance.

(2) Rüxner prétend, *fol.* 1, avoir trouvé l'histoire suivie des tournois dans un ancien manuscrit de Magdebourg, écrit en langue saxonne, qu'il fit traduire en allemand, par Jean Kirchberg, chapelain de l'archevêque de cette ville; mais ce qui dévoile son imposture, c'est l'aveu qu'il fait, d'avoir jeté au feu ce manuscrit original, pour en dérober la connaissance à la postérité.

(3) Suivant la chronique mss. d'Alsace, écrite au milieu du quinzième siècle, par Pierre Herman d'Andlau, citée dans les mss. du généalogiste Luck.

(4) HERTZOG, *Elsässische Chronik*, *lib.* 6, *pag.* 222.

(5) Tradition de la maison d'Andlau.

(6) HEISS, *Histoire de l'Empire*, cité par M. DE LA CHENAYE, *Dictionnaire de la noblesse*, tom. 12, pag. 815.

Digitized by Google

« O rois, s'écrie Moreau (1) — en parlant de ceux qui voulaient faire remonter la race capétienne à celle de Charlemagne — il est beau de descendre de Saint-Louis : mais il est encore plus glorieux de l'imiter. » O nobles, nos compatriotes pourront nous dire également : il est beau de descendre d'aïeux anciens, illustres et titrés ; mais il est encore plus beau de les imiter dans leurs vertus religieuses, militaires et civiles.

L'influence que les tournois eurent sur les mœurs des siècles que nous parcourons se répandit particulièrement sur la musique et la poésie nationale, tant par le nombre des jongleurs ou ménétriers, qui se trouvaient à ces fêtes guerrières, que par les poésies de *Minnesingers* ou *Trouvèrres* allemands, qui chantaient les prouesses des vainqueurs. Nous avons déjà eu occasion de parler ci-dessus des premiers et du mépris dans lequel ils tombèrent insensiblement (2). Les *Minnesingers*, qui font remonter leur origine au règne de l'empereur Othon Ier, et au milieu du dixième siècle (3), la doivent plus vraisemblablement aux croisades. Celles-ci perfectionnèrent également les lettres, les langues et les connaissances, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Les croisés qui ne périrent pas dans ces saintes expéditions, respirèrent l'air de la voluptueuse Asie, et en rapportèrent des idées et des sensations jusqu'alors inconnues. Ils introduisirent

(1) Discours sur l'histoire de France, tom. 13, pag. 214.

(2) Voyez ci-dessus, pag. ... (Le passage, auquel renvoie l'auteur, n'est pas compris dans le fragment que nous publions.)

(3) On conserve dans la bibliothèque publique de la ville de Strasbourg les registres des anciens *Meistersängers* de cette ville, où leur confrérie subsista jusqu'à la fin de l'année 1780. Suivant ces registres, cités par SCHILTER, *in Glossario teutonico*, pag. 88 et 89, ils obtinrent, en 960, de l'empereur Othon Ier des priviléges, qui leur furent confirmés, en 964, par le pape Léon VIII. Ils ajoutent que ce même prince leur fit présent d'une couronne d'or, qu'ils conservèrent longtemps dans leur salle d'assemblée. Mais on ne peut faire un grand fond historique sur de pareils registres, qui ne furent recueillis qu'en 1597, et cela par Martin Gümpel et George Burkhart, gens de métier, dont le premier était pelletier et le second tailleur. Cyriaque Spangenberg, auteur d'un ouvrage mss. in-fol., intitulé : *Von der edlen undt hochber. Kunst der Musica, unnd deren Ankunft, Lob, Nutz unnd Wirkung, auch wie die Meistersänger auffkommen*, écrit en 1578, qui se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque protestante de Strasbourg, et cité par SCHILTER, *lib. cit., pag.* 89, fait descendre les *Meistersänger* d'un ancien Barde celtique, qui vivait du temps d'Abraham.

Digitized by Google

un certain esprit de chevalerie, qui leur inspira le sentiment tendre et délicat de la galanterie ; ces pieux argonautes firent connaissance pendant leur pélérinage avec des peuples plus cultivés. Leur commerce commença alors à polir les Allemands ; et nous trouvons que, dès la fin du douzième siècle, l'amabilité, l'art de plaire et les talents poétiques devinrent pour la jeune noblesse une partie aussi essentielle d'éducation, que le courage dans les combats et l'adresse dans les tournois. Les chevaliers amoureux et galants se défirent de la barbarie et de la rudesse des mœurs qui avaient caractérisé leurs ancêtres. Leur courtoisie se répandit dans tous les états : elle pénétra même dans les monastères, où la dévotion prit la forme d'une espèce d'amour divin, qu'adoptèrent les contemplateurs mystiques, et auquel la froide scolastique ne céda le pas qu'avec regret. Nous en avons un exemple dans une savante Alsacienne, Herrade de Landsberg, abbesse de Hohenbourg, que nous ferons connaître plus particulièrement, dont les rimes latines sur l'amour de Dieu empruntent toutes les expressions de l'amour profane, et dont les vers nous retracent l'élocution d'une femme aimable, nourrie de la fleur des belles-lettres.

La poésie provençale qui occupait dans ce siècle la plupart des troubadours français (1), passa bientôt dans toute l'Europe. L'empereur Frédéric Barberousse, qui la cultiva lui-même (2), introduisit dans ses états les cours d'amour (3), et y attira plusieurs poètes provençaux, qui inspirèrent en Allemagne le goût de la poésie érotique. Ce goût fit ses premiers progrès en Souabe et en Alsace, dont Frédéric était duc, et où il possédait une grande partie de ses domaines. Les poètes allemands commencèrent alors à consacrer par leurs vers l'époque de cette révolution, qui dura près d'un siècle et demi, depuis 1170 jusque vers l'an 1330. Ces nouveaux poètes prirent le nom de *Minnesingers* (4), c'est-à-dire, chanteurs d'amour, parce que le but

(1) Voyez l'*Origine des Jeux floraux*, liv. 1er, pag. 25 et suiv.

(2) NOSTRADAMUS, Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux, p. 16, et PASQUIER, Recherches de la France, liv. 7, c. 4.

(3) DOM RIVET, Histoire littéraire de la France, tom. 9, p. 177.

(4) *Minna* ou *Minne* est un ancien mot tudesque, rappelé dans le serment allemand du roi Charles-le-Chauve, prononcé à Strasbourg en 842, qui correspond au mot moderne d'amour. Voyez : Pièces justificatives, num. 116, pag. CCXVIII. Les Français en ont tiré les termes de *mignon*, *mignard*, *mignardise*, et les Flamands ceux de *minnen*, aimer, et de *beminde*, amant.

Digitized by Google

principal de leurs vers et de leurs chansons était l'éloge du beau sexe et de ses attraits. Habiles dans l'art de peindre leurs sentiments, ils retraçaient dans leurs rimes les plaisirs et les peines, les transports et les tourments de l'amour. Cette période nous offre un grand nombre de poèmes tendres et naïfs, qu'on lirait encore aujourd'hui avec plaisir, si l'on pouvait se familiariser avec le langage allemand de ces siècles. Nous remarquons entr'autres dans le recueil des poésies érotiques d'Allemagne, qui se trouve à Paris parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi (1), plusieurs chansons dans lesquelles il règne une douceur, une délicatesse, une fleur de volupté, si nous osons nous exprimer ainsi, qui les mettent presque de pair avec Anacréon. Mais les mœurs et la langue ayant depuis changé, il n'est pas possible d'apprécier avec une sensibilité désintéressée les grâces naïves des muses tudesques et les charmes qu'elles pouvaient alors laisser dans l'esprit de leurs lecteurs. Le grand défaut des poésies des *Minnesingers* est la fade monotonie de leur sujet. La plupart se sont assujettis au même modèle : presque tous n'offrent que de tristes supplications à leurs belles, presque tous ne parlent que du printemps, des fleurs, de la verdure, du ramage des oiseaux, etc. Il semblerait qu'il y avait alors un cadre général, dans lequel tous ses poètes enchassaient leurs vers. Ce qui est même étonnant, c'est qu'on ne trouve dans tout ce recueil aucune chanson de table, quoiqu'il soit constant que le vin formait dès-lors une des passions favorites des Allemands (2). Toutes

(1) Ce manuscrit qui renferme les vers de cent quarante-quatre *Minnesingers*, dont la plupart étaient nés dans les pays de l'ancien duché de Souabe et d'Alsace, est du commencement du quatorzième siècle et coté num. 7266. Le P. de Montfaucon a dénaturé sa notice au point de la rendre méconnaissable, en l'annonçant dans sa *Bibliotheca bibliothecarum*, mss., tom. 2, pag. 788, sous ce titre : *Ancienne chronique en Allemand avec figures.* Nous avons fait connaître plus particulièrement ce manuscrit, sa forme, ses miniatures et ses différents possesseurs dans un mémoire, inséré dans le Journal littéraire de Nancy, année 1782, t. VII, num. 7, pag. 347—354. MM. Breitinger et Bodmer, professeurs de Zurich, y publièrent, en 1758 et 1759 en deux volumes in-4°, une édition complète de ce recueil de *Minnesingers*, sous le titre de *Sammlung von Minnesingern aus dem schwäbischen Zeitpunkte, CLX Dichter enthaltend.*

(2) Les Allemands ont été de tout temps de grands buveurs, et pour me servir des expressions d'un de leurs poètes : BRUCHIUS, *Iter.*, pag. 405 :

« *Illic nobilitas æterno nomine digna*
« *Exhaurire cados, siccareque pocula longa.* »

Digitized by Google

ces poésies sont, il est vrai, du même ton et d'une même couleur; nul contraste, nulle variété. Les roses, les perles, les cheveux d'or, des eaux douces, fraiches et limpides, l'ombrage, les collines, les rives, les grottes, les fontaines s'offrent presque à chaque vers. Mais malgré tous ces défauts, les *Minnesingers* ne laissent pas de mériter de grands éloges. Ils créèrent des expressions et des images; ils déterminèrent la forme poétique de la langue allemande, ils surent même parler quelquefois le pur langage du cœur et de la passion. Ardents, mais délicats, passionnés, mais chastes, ils savent donner à leurs peintures les attraits des plus voluptueuses, sans faire rougir la pudeur. Ce furent particulièrement les pays formant l'ancien duché de Souabe et d'Alsace, qui fournirent la plus grande partie de ces poètes.

Les *Minnesingers* jouissaient dans leur patrie des mêmes honneurs et des mêmes distinctions de la part des princes et des grands, que les troubadours en France. Ils parcouraient les châteaux : les pièces de vers qu'ils y récitaient ou qu'ils y chantaient, les faisaient recevoir avec empressement par les seigneurs, et surtout par les dames. Le plaisir de les entendre fit naître l'idée de les imiter. Les savants s'en firent un délassement, et bientôt les hommes les plus distingués par leur naissance et leur génie, animés du même esprit, aspirèrent à une gloire égale. On vit des rois, des princes, des ducs, des évêques et beaucoup de seigneurs de moindre rang, des moines même (1), marcher sur les traces des poètes de profession et souvent les effacer. Le parnasse allemand compte dans le nombre de ses cantadours l'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse; le malheureux Conrad ou Conradin, si fameux par sa fin tragique; Wenceslas IV, roi de

---

On peut remonter jusqu'à TACITE, *De Germania, cap.* 22, qui en parle ainsi : « *Diem noctemque continuare potando nulli probrum.* » Les Grecs, sous l'empereur Othon Ier, et les Italiens, sous l'empereur Henri IV, n'avaient pas d'autre opinion des Allemands, comme le prouvent les passages de LUITPRAND, *in Legatione ad Nicephorum apud Muratori, in scriptoribus rer. italic.*, tom. 2, p. 480, et du moine DONIZON, *in vitâ Mathildis, cap.* 1 *apud eundem*, tom. 5, pag. 370. Les empereurs de Germanie, avant leur couronnement à Rome, étaient obligés de promettre la sobriété. CENNI, *Monument. dominat. pontif.*, tom. 2, p. 263.

(1) Comme Eberhard de Hohensax, de l'ordre de Saint-Dominique, dont on trouve les vers dans le Recueil des *Minnesingers*, tom. 1er, pag. 28, sous le nom de *Bruder von Sax, ein Brodier.*

Digitized by Google

Bohême; Othon, margrave de Brandebourg; Henri, margrave de Misnie; Henri, duc de Breslau (1); Henri, duc d'Anhalt; Jean, duc de Brabant; Rodolphe, comte de Neufchâtel; Frédéric, comte de Linange (2), etc.; tous noms fameux dans l'histoire d'Allemagne et dans les fastes du treizième siècle. L'Alsace reconnaît parmi ses *Minnesingers* le seigneur de Gliers (3), Hesson de Reinach, Frédéric de Haus, Wachsmut de Mulnhausen, Gœslin d'Ehenheim, Walther de Brisach, Godefroi de Strasbourg et Cunon de Rosheim (4). Mais comme leurs poésies sont postérieures à l'an 1200, nous nous réservons de les faire connaître dans leur temps. C'est aussi aux *Minnesingers* qu'on doit le théâtre allemand (5). Il parait que, dès la fin du douzième siècle, on jouait des comédies profanes: Henri, évêque de Strasbourg, dans un discours qu'il adressa, en 1188, aux seigneurs de l'empire, assemblés par l'empereur Frédéric dans sa ville épiscopale (6), leur reproche l'attention qu'ils portaient plutôt aux jeux d'un bouffon ou aux représentations d'une fable théâtrale qu'à la parole de Dieu (7). Il y avait cependant dès-lors en Allemagne des drames sur des sujets de piété. Dom Pez (8) assure en avoir trouvé plusieurs de cette espèce du douzième siècle. Il n'a cependant jugé à propos d'en publier qu'une seule (9), et celle-ci ne fait pas regretter le silence qu'il a porté sur les autres.

---

(1) Les poésies de ces six premiers princes, qui commencent le Recueil des *Minnesingers*, pag. 1 — 15, sont discutées dans un mémoire de M. le baron de Zurlauben, lu le 9 mars 1773, dans une assemblée de l'Académie des belles-lettres de Paris, et inséré dans le 40e volume de ses Mémoires, p. 154 et suiv.

(2) Voyez le Recueil cité, pag. 6, 7, 8 et 14.

(3) C'est peut-être *Richardus de Gliers*, rappelé dans une charte d'Ulrich, comte de Ferrette, de 1233, *apud Hergott*, *Geneal. Habsburg*, t. 2, p. 249.

(4) Leurs poésies se trouvent dans le même Recueil, tom. 1er, pag. 42, 90, 91, 178 et 192, et tom. 2, pag. 95, 183 et 207.

(5) Comme le remarque feu M. Riccoboni, dans l'*Art du Théâtre*, imprimé en 1750.

(6) Il est inséré dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius, t. 3, part. 2, p. 502, édit. Basnag.

(7) « *Vestrum utique auditum mimus aliquis, seu fabula theutralis demulcendo alliceret, et verba Dei vos non sapiunt.* »

(8) *Anectodorum*, tom. 2, *Dissertat.*, pag. 53.

(9) *Ibidem* tom. 2, part. 3, pag. 186 — 197.

Digitized by Google

Les poésies des *Minnesingers* se chantaient : c'est ce qui contribua à dénaturer la musique d'église qui, dès-lors, commença à devenir un chant efféminé. Saint-Bernard (1) se plaint que la gravité de l'ancienne musique avait dégénéré à force d'art en une mollesse plus propre à exciter des sensations agréables par des sons flatteurs, qu'à élever les âmes à Dieu et à nourrir la piété. Dans le même temps, les clunistes étaient accusés d'user de certains jus pour adoucir la voix, en la rendant plus aigue et plus flexible (2).

Le plain-chant, ce reste bien défiguré, mais bien précieux de l'ancienne musique grecque (3), dont il nous a conservé quelques débris que nous possédons sans le savoir, était alors usité dans l'église sous le nom de *chant romain* ou *grégorien*. Particulièrement cultivé dans la célèbre abbaye de Saint-Gall (4), il passa de là dans le reste de l'Allemagne et dans presque toute l'Europe (5). Le chant grégorien fit également des progrès en Alsace, lorsque Victor, religieux de Saint-Gall, fut placé sur la fin du dixième siècle à la tête des écoles de Strasbourg. Ces poètes allemands du douzième et du treizième siècle composaient les airs de leurs chansons sur le ton du même chant : souvent même ils ne faisaient que parodier les hymnes d'église.

L'onzième siècle fut particulièrement celui où la musique fut le plus cultivée. Le traité que Boëce fit dans ce genre (6), est compté dans le nombre des manuscrits que Wérinhaire Ier, évêque de Strasbourg, légua à la bibliothèque de son église (7). Il y avait alors, dit Dom

---

(1) *Epistola* 398, tom. 1er, édit. Mabill., pag. 357.

(2) Voyez MARTENNE, *Anecdot.*, tom. 5, pag. 1586. On trouve dans les *Scriptores ecclesiastici de Musicâ*, publiés par Dom Gerbert, tom. 2, pag. 278, entre les fragments que Gerland, chanoine et écolâtre de Saint-Paul de Besançon au douzième siècle donna sur la musique, des recettes d'apozème et d'électuaire *ad vocem clarificandam*.

(3) Comme le remarque J. J. ROUSSEAU, dans son Dictionnaire de Musique, art plain-chant.

(4) Voyez Dom GERBERT, *De cantû et musicâ sacrâ*, tom. 1er, liv. 2, part. 1re, chap. 1er, pag. 274 et suiv.

(5) Comme le prouve un passage du moine EKKEHARD, *In Vitâ beati Notkeri, inter acta S. S. Bollandiana, tom. 1 Aprilis, pag.* 582.

(6) *Musica Boëcii.*

(7) WIMPHELINGIUS, *De Episc. Argent., pag.* 40.

Digitized by Google

Rivet (1), presqu'autant de déshonneur parmi les gens de lettres à ignorer la musique, qu'il y en aurait aujourd'hui parmi les personnes de quelque naissance à ne savoir ni lire, ni écrire. On l'enseignait dans toutes les écoles, et tous les savants l'étudiaient. Plusieurs même s'y rendirent habiles. Tel fut l'Alsacien Brunon, élevé en 1048 sur le siége de Rome, sous le nom de Léon IX, dont nous avons déjà fait connaître les talents pour la musique, et qui ont fait dire à un auteur moderne (2), qu'il éclipsa dans cet art tous ses contemporains. Tels furent encore Saint-Guillaume, qui fut élu abbé de Hirsauge en 1069, et le bienheureux Théotger, évêque de Metz, son disciple, tous deux auteurs de traités sur la musique, qui doivent le jour aux soins du savant abbé-prince de Saint-Blaise (3). Les historiens contemporains (4) vantent les connaissances particulières que Guillaume avait acquises dans la musique et les découvertes qu'il y fit. Son ouvrage, écrit en forme de dialogue (5), a cela de particulier dans l'explication des douze tropes, quelle parait ajouter quatre nouveaux tons aux huit usités de son temps, et qui restent encore aujourd'hui dans le plain-chant (6). Théotger, fils de Folmar III, comte de Metz (7), fit ses premières études en Alsace auprès du fameux Manegold, dont nous allons parler incessamment. Il embrassa ensuite l'état religieux dans

(1) Histoire littéraire de la France, tom. 7, pag. 143.

(2) M. De la Borde, Essai sur la musique ancienne et moderne, t. 3, p. 599.

(3) Dans son Recueil, imprimé en 1784 en trois volumes in-4°, sous le titre de *Scriptores ecclesiastici de Musicâ.*

(4) Bertholdus Constantiensis, *apud Urstisium, tom.* 1, *pag.* 364, *et* Hegmo, *In vitâ S. Wilhelmi, apud Mabillonem, in actis S. S., sæculi* 5, *part.* 2, *p.* 726.

(5) Dom Gerbert l'a publié, tom. 2, pag. 154—182, d'après un très beau manuscrit du douzième siècle, qui avait passé de l'abbaye de Saint-George de Willingen dans celle de Saint-Blaise, et qui périt en 1768 dans l'incendie de cette dernière.

(6) Explication qui parait avoir donné lieu au livre que Henri Glaréan publia sous le titre de *Décacorde;* du moins, il y mit le système de Guillaume de Hirsauge, dont il avait vu le manuscrit dans l'abbaye de Saint-George.

(7) Trithème, *Annal. Hirsaug.*, tom. 1er, pag. 282, dit que Théotger était d'une basse extraction; ce qui est contraire au témoignage de Meurisse, Histoire des Évêques de Metz, liv. 3, pag. 390, et de l'auteur contemporain de la vie de ce prélat, cité par Dom Mabillon, *Annal. Benedict., tom.* 5, *lib.* 7, *num.* 114, *pag.* 277, qui assurent qu'il était frère de Folmar, comte de Metz.

Digitized by Google

l'abbaye de Hirsauge, où l'abbé Guillaume le chargea de corriger les fautes que la négligence des copistes avait laissées dans le texte des livres de l'ancien et du nouveau Testament (1). Placé en 1088 sur le siége abbatial de Saint-George dans la Forêt-Noire, il rétablit et réforma plusieurs monastères du diocèse de Strasbourg (2). Élu évêque de Metz en 1117, il finit ses jours à Cluni, le 29 avril 1120 (3).

Comme nous aurons lieu de parler ailleurs plus amplement de Théotger, de ses vertus et des liens particuliers qui attachent l'histoire de ce saint prélat à celle de l'Alsace, nous nous contenterons d'observer que Trithème (4) lui attribue plusieurs ouvrages, entr'autres des commentaires sur les psaumes, plusieurs lettres spirituelles et des conférences ou homélies pour l'instruction des religieux. Mais aucuun ne nous est parvenu, à l'exception de son traité de musique (5), où il parle avec délicatesse, au rapport de l'anonyme de Mölk (6), de l'invention de cet art, de ses nombres et de ses proportions (7). Ce traité s'attache cependant davantage à la théorie qu'à la pratique (8).

---

(1) TRITHEMIUS, *tom. et pag. cit.*

(2) Entr'autres ceux de Saint-Marc, près de Rouffach, de Crauffthal, de Honcourt et de Gengenbach, comme nous l'écrirons autre part.

(3) TRITHEMIUS, *pag.* 287, et MABILLON, *tom.* 6, *lib.* 73, *num.* 114, *pag.* 54 et 55.

(4) Tom. 1er, pag. 282.

(5) Dom Gerbert a publié l'opuscule entier de Théotger, tom. 2, p. 182—196, d'après le manuscrit de Saint-George, où Théotger avait été abbé, le même où se trouvait celui de Guillaume de Hirsauge. Il l'a conféré avec deux autres manuscrits, l'un de l'abbaye de Tegernsée en Bavière, et l'autre de celle de Saint-Pierre dans la Forêt-Noire. Cet ouvrage commence ainsi : « *Incipit musica Theotgeri.* » On lit à la fin du manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque de Saint-Pierre : « *qui me scribebat, Dieterus nomen habebat.* »

(6) *De scriptoribus ecclesiasticis, cap.* 109, *in bibliothecâ Fabricii, p,* 157.

(7) L'ouvrage de Théotger traite du monocorde, de sa mesure et de ses divisions, du ton, du sémi-ton, des modes, des proportions, du tétracorde (qui était dans la musique ancienne un ordre, un système particulier de sons, dont les cordes extrêmes sonnaient la quarte), du diapente ou quinte, du diapason (par lequel on exprimait la consonnance de l'octave), du diatessaron (nom que les Grecs donnaient à l'intervalle que nous appelons quarte), des tropes ou modes, du ton authentique, du ton plagal, etc., etc.

(8) Comme l'a déjà remarqué M. l'abbé LEBŒUF, Dissertation sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, tom. 3, pag. 125.

Digitized by Google

Théotger y recommande particulièrement la gravité dans le chant (1), et parait désapprouver ces musiques efféminées et légères, qu'on a introduites dans quelques églises sans convenance et sans respect pour le lieu qu'on ose ainsi profaner. Il a fait précéder son traité d'une courte préface (2), dans laquelle il regarde Pythagore, comme le premier inventeur de la musique chez les Grecs (3), et Boëce, comme un des principaux de ceux qui la firent connaître chez les Latins. Théotger loue aussi dans cette préface la découverte heureuse de Gui d'Arezzo (4). Ce dernier qui vivait au commencement de l'onzième siècle (5), et qui était religieux bénédictin (6), inventa les lignes, les portées, les clefs et ces signes particuliers qui, qualifiés aujourd'hui du nom de *notes* (7), sont devenus la langue musicale et universelle de toute l'Europe.

La musique, dont on faisait assiduement des leçons dans les écoles épiscopales et monastiques, formait une partie du second cours d'études qu'on y enseignait alors: Les savants de ce temps ne connaissaient dans la littérature profane que sept sortes de facultés, dont

---

(1) Pag. 186 : « *Proportionalis prærogativa gravitatis commendata est nobis,* « *maturæ auctoritas gravitatis et decoræ probitas honestatis, quæ semper præ-* « *habenda est levitati garrulitatis et lasciviæ exultationis.* » Et pag. 188 : « *Ut* « *etiam hoc modo admoneamur contemnere puerilem levitatem garrulitatis, et* « *adamare virilem dignitatem gravitatis.* »

(2) Cette préface se trouve aussi dans Dom Pez, *In Thesauro anecdot., tom. 4, Dissertationis isagogicæ, pag. IX.*

(3) Les Grecs font honneur de la musique à Pythagore, qui la trouva, disent-ils, en entendant le son produit par les marteaux des forgerons. Il est plus raisonnable d'attribuer cette découverte à Jubal qui, selon Moïse, *Genesis, cap. 4, v. 21*, fut : « *pater canentium citharâ et organo* », et qui devait souvent entendre le bruit des marteaux, puisqu'il était frère de Tubalcain, qui fut « *malleator in cuncta opera æris et ferri.* »

(4) « *Monachus Guido veri extitit vocum indagator diligentissimus et commen-* « *dator traditorque certissimus.* »

(5) Ses ouvrages se trouvent insérés dans les *Scriptores ecclesiastici de Musicâ, tom. 2, pag. 1 — 61.*

(6) Les auteurs des Annales des Camaldules, tom. 2, pag. 43, croyent que Gui d'Arezzo mourut abbé d'Avelane. Ils ajoutent qu'on voit encore son portrait dans le réfectoire de cette abbaye avec ces mots : « *Beatus Guido Aretinus inventor* « *musicæ.* »

(7) Voyez Gerbert, *De Cantu et Musicâ sacrâ, tom. 2, pag. 42, 43, 46 et 61.*

Digitized by Google

ils faisaient deux divers cours d'études. Ils donnaient à l'un le nom de *trivium* et à l'autre celui de *quadrivium* (1). Le premier de ces cours comprenait la grammaire, la dialectique et la rhétorique : le second embrassait les quatre arts libéraux, nommés l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie et la musique. C'est le premier vestige que les écoles du temps nous offrent de cette étude, à laquelle on s'appliquait après le *trivium*. Brunon y étudia aussi la langue grecque. Il la cultiva même, lorsqu'il fut élevé à la papauté, et sur la fin de ses jours il lisait encore, dit Wibert son historien, l'écriture sainte en cette langue pour ne pas oublier ce qu'il en savait (2). Ce détail fait voir que les écoles de Toul étaient fameuses dès le commencement de l'onzième siécle. Les nobles alsaciens y envoyaient leurs enfants, ainsi qu'à Luxeuil (3), et la doctrine et la manière d'enseigner du moine Constance, mort vers l'an 1015, rendirent célèbres les études de cette abbaye (4). Les habitants de Strasbourg regrettèrent longtemps ce savant religieux. Il avait transcrit en 1004, par ordre de Milon son abbé, la traduction latine d'Euclide, faite par Boëce, dont Werinhaire, évêque de cette ville, déposa un exemplaire dans la bibliothèque de sa cathédrale (5).

---

(1) JEAN DE SARISBURY, *Metalogicus*, *lib.* 1, *cap.* 12. — Voyez les dissertations de M. l'abbé Lebœuf sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris, t. 2, p. 43, 69, 80, 87, 89, 95, 105 et 110.

(2) *Apud Mabillonem*, *in Actis SS. ord. S. Benedicti*, *tom. IX*, *sæculi* 6, *part.* 2, *pag.* 75, *et apud Henschenium*, *p.* 664 : « *Illud etiam erat in eo miran-* « *dum*, *quod ultrà quinquagenarius tanto fervebat studio*, *ut divinarum lectio-* « *nem scripturarum greco adisceret eloquio.* »

(3) MABILLON, *Annales Benedict.*, *tom.* 4, *lib.* 54, *pag.* 54, et DOM RIVET, Histoire littéraire de France, tom. 7, pag. 32.

(4) Selon l'Éloge des hommes illustres de l'abbaye de Luxeuil, par Dom Hilaire Coulon, écrit au commencement de notre siècle, dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque de la même abbaye, pag. 330, Constance mourut vers l'an 1022. Le moine Gedin, confrère et disciple de Constance, en déplorant sa perte dans une prose rimée de trente strophes, *apud Mabillonem*, *Veter. Analect.*, *tom.* 3, *pag.* 538, *primæ edit. et tomo unico*, *pag.* 218, *secundæ edit.* s'exprime ainsi :

« *Jam mœrore fatigata luget urbs chrysopolis :*
« *Tangunt cœlum Strasburgenses questibus diutinis.* »

(5) Ce manuscrit se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de Berne sous le tritre suivant : « *Anicii Manlii Severini Boëtii*, *artis Geometriæ et Arithmeticæ*

Digitized by Google

Les ouvrages de Boëce formaient pour la géométrie et la musique les livres élémentaires de la bibliothèque de cette église, ainsi que ceux de Saint-Jérôme, Saint-Augustin, Saint-Ambroise et Origène pour la théologie, d'Eusèbe, Orose, Isidore et Grégoire de Tours pour l'histoire ecclésiastique, d'Aristote et de Béda pour la philosophie, de Lucain et de Prudence pour la poésie. Ces livres du moins sont inscrits dans le catalogue des manuscrits, qui formaient vers l'an 1013, la bibliothèque de la cathédrale de Strasbourg (1). Ses écoles établies au dixième siècle par les évêques Othon (2) et Erchambaud, remises en vigueur par Wérinhaire Ier, dans le commencement de l'onzième siècle, comme nous en avons déjà parlé plus en détail, continuèrent d'être renommées par l'habileté et la réputation des maîtres qui y enseignaient. C'est de cette école de Strasbourg que sortirent deux personnages célèbres, Gebhard, comte d'Urach, et Saint-Brunon. Le premier, chanoine de la cathédrale, élevé en 1105 sur le siége de Spire, se rendit fameux par son savoir et son éloquence (3). Le second, qui mourut en 1088, évêque d'Osnabrück, devint recommandable dans la Germanie par ses vertus et ses talents (4).

---

libri quinque ab Euclide translati de græco in latinum. On y lit cette inscription : « *Ego Constantius peccator et indignus sacerdos sancti Petri Luxoviensis Cœno-* « *bii scripsi ad serviendum ei hos libros Boëcii de geometriâ diebus tantum un-* « *decim infra Idus Junii et VI kal. Julii an. M. IV ab incarnatione Domini,* « *conversionis autem nostræ secundo, præcepto pii Patris Milonis. Sit ergò utenti* « *gracia, scriptori venia, fraudatori anathema.* » La fin du manuscrit porte la signature suivante : « *Werinharius Episcopus dedit sanctæ Mariæ.* »

(1) Pièces justificatives, num.

(2) Voyez le tome second de cet ouvrage, livr. 6, pag. 335 et suiv.

(3) « *Argentinensis Ecclesiæ Canonicus, nobilissimis ortu natalibus ..... vir* « *præpollens quâdam acris ingenii constantiâ, scientiæ et eloquentiæ prærogativâ* », dit de lui Hegmon, auteur de la vie de Saint-Guillaume, abbé de Hirsauge, *apud Mabillonem, in Actis SS. ord. S. Benedicti sæculi* 6, *part.* 2, *t.* 9, *pag.* 728.

(4) NORBERTUS, *Abbas Iburgensis, in vitâ S. Bennonis, Episcopi osnabrugensis, cap.* 3, *apud Eccardum in corpore historico medii ævi, tom.* 2, *pag.* 2163 : « *Bennenem puerum in Argentina civitate, quæ alio nomine Strasburg appella-* « *tur, cuidam magistro literali imbuendum scientia tradiderunt parentes, ubi* « *quantùm per divinam gratiam profecerit, ingenioque et scientiâ transcenderit,* « *facile advertunt, qui ejus industriam aliquanto simul conversandi experi-* « *mento noverunt.* »

Digitized by Google

Cette école forma aussi plusieurs sages et savants évêques de Strasbourg, entre lesquels il faut distinguer Brunon de Hohenberg, dont nous parlerons plus particulièrement dans le livre suivant de cette histoire, dont les auteurs contemporains (1) vantent le génie, l'éloquence et la sagesse, et que des biographes modernes (2) placent dans le nombre des prélats, qui illustrèrent les lettres au commencement du douzième siècle.

---

(1) GERHOHUS, *Lib. de glorià et honore filii hominis, cap.* 12, *apud Pezium, in thesauro anecdot., tom.* 1, *part.* 2, *pag.* 220, *et* ANDREAS, *in vitâ S. Ottonis Episc. Bamberg., lib.* 1, *cap.* 44, *apud Ludowig in scriptor. rer. Episc. Bamb., tom.* 1, *pag.* 435.

(2) Dom Clément et Dom Clemencet, religieux bénédictins des blancs-manteaux de Paris, dans l'onzième volume de l'Histoire littéraire de France, imprimé en 1759, pag. 156.

(La suite à une prochaine livraison.)

LES ANTIQUITÉS

DE LA VALLÉE DU MISSISSIPI.*

Ordinairement, lorsqu'on parle des États-Unis, ou qu'on y pense, l'idée d'un pays exclusivement agricole, commerçant, industriel, d'un pays livré corps et âme aux intérêts matériels, se présente en première ligne ; les littérateurs ou les savants de profession savent bien que derrière ou au-dessus de cette immense population de pionniers, de négociants et d'aventuriers, se trouve une population d'élite qui s'adonne, aussi bien que les intelligences distinguées du vieux monde, aux travaux de l'esprit, aux recherches de la science et aux charmes de la poésie. Mais telle n'est point la croyance vulgaire et il faudra quelque temps encore pour persuader à tout le monde que les États-Unis sont autre chose qu'un immense atelier produisant du coton, du tabac, du maïs, du sucre et des esclaves.

Notre société, Messieurs, a reçu (1), le printemps dernier, une preuve palpable de cette vie intellectuelle et savante qui s'épanouit dans l'Amérique du Nord, non pas sous le souffle protecteur des cours ou des académies officielles, mais sous l'influence bienfaisante du libéralisme individuel. Les grandes fortunes abondent dans ce pays de l'égalité, et les riches, ne pouvant appliquer leur superflu à des caprices

* Mémoire lu à la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, dans la séance du 7 janvier 1852.

(1) *Ancient monuments of the Mississippi Valley; comprising the results of extensive original surveys and explorations, by* SQUIER *and* DAVIS, — formant le premier volume des Mémoires de l'institution de Smithson. — Washington 1848, 1 vol. in-4°.

Digitized by Google

frivoles ou honteux, puisque l'opinion publique les flétrirait bien vite, les riches s'honorent eux-mêmes en dotant les entreprises scientifiques, et en s'adonnant à des recherches qui occupent noblement leurs loisirs, qui étendent le champ des connaissances humaines, et qui servent à conquérir à leur grande et belle patrie l'un des premiers rangs parmi les nations policées du globe.

Le don, auquel je viens de faire allusion, consiste en deux magnifiques volumes, imprimés en 1848 à Washington, par une société qui s'intitule : « *Institution ou Société Smithsonienne pour la diffusion des connaissances humaines.* »

Fondée par un Anglais, James Smithson, qui légua son immense fortune aux États-Unis, à la charge par eux, d'exécuter sa dernière volonté, elle date seulement du 10 août 1846, jour où le gouvernement fédéral, par un acte du congrés, adopta le généreux fidéicommis qui déjà porte ses fruits.

Parmi les membres de cette jeune institution se trouve en première ligne le président et les principaux dignitaires du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire; à eux se sont empressés de se joindre les hommes qui ont occupé ou qui occupent un rang dans les fonctions publiques, et ceux qui s'adonnent à l'étude d'une branche du savoir humain. On applique les revenus du capital, légué par Smithson, à la formation d'une bibliothèque, d'un musée, d'une galerie de tableaux et de statues et à la publication de mémoires scientifiques.

Sans aucun doute, d'autres legs vont grossir la première mise de fonds; nous nous trouvons ici en face d'un germe académique destiné à un immense développement.

Mais ce n'est point de l'avenir de cette société que je dois vous parler; la confiance absolue que j'ai dans toutes les institutions qui jettent leurs racines dans ce sol vierge m'entraîne peut-être au-delà des bornes de la réalité : peut-être n'est-ce après tout qu'un mirage, produit par l'éloignement qui éblouit mes yeux; peut-être que des orages prochains détruiront là, comme en Europe, les promesses de plus d'une moisson.

En attendant, les volumes qui sont là sous vos yeux, et qui ont été publiés à peine deux ans après le premier établissement de l'institution *Smithsonienne*, prouvent que cette jeune réunion académique a quelque chance de vivre et de constater son existence par des productions à la fois utiles et brillantes.

Digitized by Google

Le premier volume, le seul qui soit de ma compétence, traite des anciens monuments répandus dans l'immense vallée du Mississippi et de ses affluents.

Il vous suffira d'y jeter un coup-d'œil, pour vous convaincre à la vue des nombreuses planches qui ornent le volume, et en parcourant quelques pages d'impression que, d'abord, en fait de luxe et de typographie, les presses de Washington soutiennent la concurrence avec les presses de la vieille Europe.

Quant au contenu même de ce tome, je puis vous donner l'assurance, Messieurs, que les auteurs du mémoire sur les antiquités du Mississippi, MM. Squier et Davis, auraient droit, à raison de leur limpide érudition, de leur sagacité, de leur jugement qui n'est jamais obscurci par une opinion préconçue, de prendre siége dans les premiers aréopages scientifiques du vieux monde. Ajoutez qu'une diction à la fois élégante et simple, leur assigne en même temps un rang comme écrivains.

Quoique l'objet, presqu'exclusivement archéologique, de ces recherches n'entre point dans le cercle habituel de nos occupations, vous me permettrez d'empiéter à cette occasion sur vos travaux. Nous ne recevons pas toutes les semaines des communications de l'autre hémisphère, et le moins que vous puissiez faire en retour d'une offrande aussi inattendue, c'est de constater, en mettant votre attache à un compte-rendu sommaire, que vous avez été sensibles à ce procédé de citoyens américains qui, pour se délasser, s'adonnent aux pacifiques travaux de la république des lettres, après avoir jeté les fondements d'un état républicain plus vaste que ne l'était celui de Rome.

Le nouveau monde, en apparence si jeune, a donc aussi un passé qui se perd dans la nuit des temps. Qui n'a entendu parler des monuments des Incas et des antiquités mexicaines! Celles de la vallée du Mississipi et de ses affluents, pour être moins connues, ne méritent pas moins de fixer l'attention du monde savant; ils frappent même l'Indien sauvage et dégénéré qui trouve épars sur les bords du « *Père des eaux* » le souvenir vague de ses ancêtres; ils frappent le colon qui se heurte, en remuant la terre, contre les ossements et les ustensiles d'une race qui n'est plus; ils invitent au recueillement et aux inductions le penseur et l'érudit qui a parcouru les deux mondes, et

Digitized by Google

qui sait que des monuments presqu'identiques sont répandus sur les côtes de la mer Noire et de la mer Égée, dans la Grande-Bretagne et dans la Scandinavie.

Les monuments qui nous occupent, consistent surtout en élévations et en tertres formés de pierres et de terre; ils renferment presque toujours des ornements et des ustensiles de métaux et de pierre. Ce n'est pas tant la vue d'un tertre isolé qui inspire l'étonnement, que la circonstance de leur diffusion dans toute la vallée du Mississipi. — A partir de la côte méridionale des grands lacs, jusque sur les bords fertiles du golfe mexicain, dans toutes les vallées latérales du grand fleuve, partout, le long de son cours, se rencontrent ou ces collines artificielles, ces *tumuli* semblables au tombeau d'Achille sur les côtes de l'Hellespont, ou des constructions en terre plus vastes et de formes multiples.

Je voudrais vous épargner l'ennui de me suivre dans une classification, toujours un peu arbitraire, mais n'ayant pas le droit d'entrer dans les détails de ces innombrables monuments, je les présente par groupes.

Dans la région des lacs, c'est-à-dire, dans les états de *Michigan*, d'*Yowa*, de *Wisconsin*, où se portent en ce moment les flots des émigrants, se trouvent de préférence des constructions en terre qui affectent la forme de gigantesques animaux, de reptiles surtout — les serpents, vous le savez, abondent dans ces terrains limoneux; — quelquefois ces travaux affectent la ressemblance d'une forme humaine ou des colosses.

Presque toujours ces formes ou reliefs en terre sont disposées en rangées symétriques et, en leur compagnie, vous trouvez des élévations coniques et des lignes de fortifications.

Plus loin, en avançant vers le Sud, dans la region de l'Ohio, ces ouvrages, informes au Nord, portent l'empreinte d'un art un peu moins rustique. Les *tumuli* ou tertres sont toujours ou coniques ou pyramidaux; ils atteignent la hauteur non pas de mamelons, mais de véritables collines. Les constructions pyramidales sont d'habitude tronquées vers le sommet, quelquefois en terrasses superposées les unes aux autres et munies de degrés qui en facilitent l'accès. Pour les savants qui ont visité les antiquités du Mexique ou seulement vu les représentations fidèles de ces antiques monuments des Aztèques, la similitude avec les *teocallis* du Mexique est complète.

Digitized by Google

Autour de ces élévations, en forme de pyramide, se dessinent d'une manière visible des parapets d'une grande régularité.

Je dirai en passant que cette série de constructions, formant un second groupe, est la plus nombreuse, la plus imposante, et que tous ces monuments sont invariablement élevés en terre et en pierre.

Avançons toujours vers le Sud : nous touchons au grand golfe du Mexique. Ici les teocallis, ou ce qui leur ressemble, deviennent plus nombreux encore, les tertres plus élevés. Ici des traces de briques se trouvent dans les constructions. C'est le groupe le moins rustique.

Pour vous donner une idée de l'immense quantité de ces constructions antiques, répandues sur presque toute la surface des États-Unis, il suffira de mentionner que le seul comté ou district de Ross, dans l'État d'Ohio renferme cinq cents tertres et une centaine de circonvallations, clos ou parapets. Dans l'ensemble de l'État d'Ohio, vous comptez 10,000 tertres et de 1000 à 1500 enclos fortifiés.

La grandeur de ces travaux est aussi étonnante que leur nombre. Les parapets ou lignes de circonvallation varient entre cinq et trente pieds de hauteur, et ces remparts artificiels renferment, en moyenne, des surfaces de 50 à 100 arpents anglais; mais il y a des forts qui contiennent jusqu'à 600 arpents.

Les tertres varient en dimension et en hauteur d'une manière qui rend une appréciation générale un peu difficile. Celui de Miamisburgh (dans l'Ohio) a 68 pieds de haut et 852 de circonférence; il renferme 311,365 pieds cubes de terre et de pierres. La pyramide tronquée de Cahokia, dans l'Illinois, a 90 pieds de haut et 2000 pieds de circonférence.

Ordinairement, dans le voisinage de ces élévations artificielles, on remarque les excavations où les ouvriers ont pris les matériaux; mais quelquefois aussi terres et pierres ont dû être apportées de fort loin.

Presque toujours les parapets affectent la forme circulaire ou carrée; quelquefois ce sont des parallélogrammes, des ellipses, des polygones. Lorsque vous rencontrez ces ouvrages au haut d'une colline, vous pouvez être sûrs que ce sont des ouvrages de défense, de véritables citadelles établies dans les localités les plus fortes, au-dessus ou près du confluent de deux rivières. S'ils se trouvent au fond des vallées, c'est d'ordinaire sur les terrains d'alluvion qu'ils sont assis, et chose digne de remarque, les colons modernes ont toujours choisi d'instinct les mêmes sites pour leurs premiers établissements. Ainsi, les centres

Digitized by Google

de la population actuelle se trouvent sur les mêmes points où s'était déjà fixée la race mystérieuse qui a élevé ces tertres et ces fortifications.

Je ne vous ai parlé jusqu'ici que d'ouvrages de défense, analogues à ceux qu'élèvent tous les peuples au point de départ de leur histoire; mais beaucoup de ces enceintes étaient aussi destinées à des lieux de sacrifices religieux et à des enclos de sépulture. C'est dans la nature des choses: les hommes, réunis à l'état rudimentaire de société, cherchent d'abord à se défendre contre des adversaires connus ou inconnus; puis ils songent à vénérer la puissance invisible d'où découle toute protection; enfin, ils pensent aussi à l'asile des morts, avec lesquels les vivants, selon la croyance de *toutes* les nations, doivent se réunir un jour dans un monde meilleur.

Lorsqu'nne nation, Messieurs, perd ce triple besoin de la solidarité de sa conservation, du culte divin et du respect pour les morts, elle dégénère, elle se dissout, elle redescend à l'état sauvage; car celui-ci n'est pas nécessairement primitif, mais aussi, et peut-être bien plus souvent que l'on ne pense, un état de dégradation.

Les peaux rouges qui disparaissent en ce moment devant le souffle pour eux mortel, de la civilisation, eux dont les ancêtres ont élevé ces pyramides sépulcrales et tracé ces lignes de défense, subissent la peine fatale de leur dégénérescence.

Le même sort attend l'Europe, si elle jette au vent les principes constitutifs de toute société, sous quelque forme gouvernementale qu'elle s'abrite. —

Mais quelle était donc cette population qui a rempli des traces de son existence la vallée du Mississipi?

Elle a dû être nombreuse, étendue sur un vaste espace et homogène; du moins le nombre et l'uniformité des ruines, ainsi que de leur ameublement, semblent l'indiquer. Il y a des différences trop imperceptibles entre les monuments du nord et ceux du midi, pour qu'il soit permis d'y trouver les indices de nations distinctes. C'était un seul et même système de construction, influencé par les mêmes causes et tendant partout vers le même but.

L'extrême analogie qui existe entre les constructions perfectionnées des Aztèques, et ces constructions rudimentaires du Mississipi et de ces affluents, donne lieu de croire qu'il y a identité de race entre la

Digitized by Google

nation qui occupait l'Amérique du Nord et celle qui est allée se fixer sur les plateaux du Mexique et même dans le Pérou.

Il est permis à la vue de ces monuments, d'en inférer que des nations sédentaires, agricoles, jouissant d'institutions fixes, ont dû les élever. Un peuple exclusivement adonné à la chasse et à la pêche, n'aurait eu à sa disposition ni assez de loisir, ni assez de bras, ni des ressources mécaniques suffisantes pour concevoir, commencer et exécuter des constructions aussi considérables, aussi nombreuses et en partie, aussi imposantes.

Les Indiens, qui errent aujourd'hui dans les prairies sont uniquement occupés à apaiser leur faim et à couvrir leur nudité; ils n'ont point de temps de reste pour des travaux improductifs; comme de véritables philosophes, ils honorent le Grand-Esprit « en pensée » mais ils ne construisent plus de pyramides en son honneur.

J'ai déjà dit plus haut que la plupart de ces établissements, lorsqu'ils ne sont pas exclusivement destinés à la défense, se trouvent sur un sol d'alluvion, c'est-à-dire dans des contrées fertiles, le long des lacs, des fleuves et du grand golfe. Vous en concluerez vous-mêmes que les instincts agricoles ont dû prédominer dans ces races ou éteintes maintenant ou dégénérées.

Mais comment l'agriculture s'est-elle développée sur ce sol? a-t-elle été importée d'Europe? est-elle le produit d'un développement indigène?

Quelque confuses que soient d'habitude ces questions d'origine, on n'hésitera point à conclure contre une importation venue d'Europe. Toutes nos céréales, le froment, le seigle, le millet, le riz, l'orge et l'avoine étaient parfaitement inconnus en Amérique, lorsque les premiers navigateurs et colons pénétrèrent dans ces régions inconnues. C'est là un fait incontestable et incontesté.

Vous rencontrez au contraire, dans la plupart de ces pays américains, le maïs comme produit fondamental de l'agriculture. En Europe cette plante était inconnue avant la découverte de l'autre hémisphère. — Il est donc permis de conclure à l'origine américaine du maïs et à sa culture primitive sur ce sol vierge; donc l'agriculture s'est développée spontanément en Amérique; elle est le produit d'un progrès naturel, de la barbarie vers un état de civilisation patriarcale. L'agriculture américaine, pour me servir d'un terme qui résume tout, est

Digitized by Google

autochtone, elle a dû prendre son essor dans les contrées où le maïs est indigène.

Vous devez être convaincus maintenant qu'un peuple agricole s'est fait l'architecte de ces monuments, les uns rudimentaires, les autres semi-artistiques, qui couvrent la vallée du Mississipi. Vous conclurez bien à une origine assez ancienne, mais vous resterez toujours en suspens quant à l'âge présumable de ces forts et de ces tertres.

C'est la première question que se pose le savant et que le laïque même cherche à deviner lorsqu'il se trouve en face de l'œuvre des hommes. Devant une montagne il ne vient en idée à personne de demander : dans quel siècle a-t-elle été soulevée? au pied ou sur le sommet d'une tour, le premier voyageur venu demande à son guide : depuis quand existe-t-elle ?

Pour peu que vous ayez suivi sans trop d'ennui les développements qui précèdent, vous devez aussi vous dire, que l'on ne saurait fixer qu'avec difficulté même approximativement, l'âge de ces monceaux de terre où pas une inscription ne sert de guide dans la nuit des temps passés. Mais s'il est impossible de préciser une date chronologique par des témoignages écrits, peut-être trouvera-t-on, à l'aide d'autres indices, quelque point d'arrêt ou quelque éclaircie dans l'obscurité qui recouvre le passé de ces races inconnues.

Quoique construits sur un terrain d'alluvion, les forts et les sépultures n'occupent jamais dans le voisinage des fleuves, les terrains d'une formation toute récente. —

Lorsqu'on pénètre au fond des collines sépulcrales et qu'on déterre des squelettes, ces ossements se trouvent dans un état de décomposition extrême. Enfin sur les débris des monuments se trouvent accumulés des débris végétaux qui accusent une longue série de siècles. Partout et toujours les monuments du Mississipi lorsqu'on les a découverts pour la première fois, étaient envahis par des forêts vierges ou primitives et ces arbres géants, qui portent des lichens séculaires étaient entourés d'autres débris végétaux depuis longtemps décomposés et incorporés avec le sol.

La nature des forêts qui ont jeté leurs racines au milieu des monuments est identique à celle des forêts des environs où la hache du bucheron n'a jamais pénétré. On sait à n'en point douter, qu'il faut à peu près cinq siècles pour la croissance et le développement complet de ce qu'on est convenu d'appeler une forêt vierge américaine avec

Digitized by Google

sa prodigieuse et infinie variété d'essences. Après les défrichements artificiels, si le sol est abandonné à lui-même, la forêt envahit de nouveau le terrain, mais dans ce cas, elle est formée invariablement d'une seule ou tout au plus de deux espèces d'arbres qui prennent en véritables parvenus la place de leurs prédécesseurs gigantesques.

Faites maintenant vous-même la supputation; vous avez au moins cinq siècles pour l'âge des forêts qui se sont élevées sur ces constructions indiennes; vous avez de plus les détritus d'une génération sylvestre antérieure à celle qui est debout; voilà donc au moins des débris de végétaux millénaires, qui recouvrent l'œuvre des hommes; c'est-à-dire que les forêts, les pyramides, les sépulcres du Mississipi et de l'Ohio ne peuvent être postérieurs aux temps où les Carlovingiens régnaient sur la France et sur l'Allemagne, mais que selon toutes les probabilités ils remontent à un âge plus reculé encore.

Ici je m'arrête, un pas de plus et le terrain nous manquerait; une induction de plus et nous nous perdrions dans les nuages des hypothèses.

Je terminerai par une réflexion qui tout en amoindrissant quelque peu la valeur de ces monuments au point de vue archéologique, historique ou dramatique n'est point destinée cependant à enlever aux laborieux explorateurs, MM. Squier et Davis, la moindre part de leur mérite.

En étudiant les planches qui retracent les places des anciens forts Mississipiens, je me suis plus d'une fois et très involontairement rappelé certains monticules qui dans les temps de l'Italie primitive, avaient aussi servi de refuge ou de citadelle à des peuplades soit aborigènes, soit immigrées. Ces collines, berceaux de la puissance et de la gloire romaine ont dû, à une époque antéhistorique ou dans les jours où commencent les premières notions historiques, ressembler aux citadelles que les ancêtres des peaux rouges ont élevées dans l'immense vallée du « Père des eaux. » Mais ce point de départ commun admis, quelle différence dans le développement! Dans l'Amérique du Nord ces rudiments de civilisation, ces germes de vie historique s'arrêtent; ils avortent; — en Italie le Capitole, le Palatin, l'Aventin ont des annales de près de trois mille ans et de longues générations de héros, d'hommes d'État, de rois, de consuls, d'empereurs, de papes ont répandu sur le nom de ces modestes collines une gloire immortelle.

Digitized by Google

Ce qui constitue l'intérêt d'un monument c'est l'individualité, la personnalité des hommes qui l'ont élevé, qui l'ont habité ou détruit; peu nous importent les Indiens sans nom qui ont arrosé de leur sueur et sans doute aussi de leur sang les remparts, les pyramides et les cônes des fertiles vallées de l'Ohio : nous avons vécu avec Brutus, avec Manlius, avec Auguste, avec Néron, avec Cola de Rienzi; leurs vertus et leurs forfaits ont fait tressaillir notre fibre sympathique; les localités qui gardent l'empreinte de leurs pas, ont pour l'homme studieux un attrait toujours neuf, toujours irrésistible; tandis qu'une curiosité vague et indéfinie s'attache seule à des débris anonymes et se reporte sur d'autres sujets d'observation dès qu'elle demeure convaincue que ses recherches resteront infructueuses.

Je m'arrête, Messieurs, en vous annonçant qu'un second volume de mémoires nous a été récemment transmis par l'agent de l'Institution Smithsonienne; j'en rendrai compte ultérieurement et je terminerai, en vous priant de vouloir bien formuler un vote de remerciments officiels à nos collègues transatlantiques (1)

Ls. Spach,
archiviste du Bas-Rhin.

(1) La société des sciences, agriculture et arts a formulé un vote de remerciments à l'Institution Smithsonienne à Washington.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

L'ALSACE ANCIENNE ET MODERNE

OU

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET STATISTIQUE

DU HAUT- ET DU BAS-RHIN,

par

JACQUES BAQUOL.

Deuxième édition. — Strasbourg, 1851. — in-8°.

« Les dictionnaires sont nécessaires, et plus aujourd'hui que jamais, parce que le goût de sciences et des arts a gagné tous les états. On veut sçavoir tout, ou plutôt parler de tout, et ne paraître ignorer de rien : il faut donc se prêter à ce goût du siècle. » Ainsi s'exprimait, il y a cent ans environ, et d'une façon assez dédaigneuse, l'un de ces bénédictins qui, après avoir consacré leur vie à séculariser lettres et sciences, déclarèrent un beau matin tenir le froc pour gênant et vouloir faire leur rentrée dans le monde. Que le comte de Saint-Florentin ait envoyé ces étranges religieux réfléchir dans l'exil sur de telles hardiesses, que la congrégation de Saint-Maur ait disparu, peu importe ici : les dictionnaires n'en ont pas moins fait leur chemin avec le reste et sont maîtres du terrain. Nous ne sachons rien, en effet, qui convient mieux à notre civilisation entraînée et pressée d'arriver, que les allures vives, assurées de la table méthodique et raisonnée qu'on appelle *dictionnaire*. Aujourd'hui les dictionnaires occupent à eux seuls la meilleure place des bibliothèques, et le nombre en est si prodigieux qu'il y a eu lieu d'imaginer le *dictionnaire des dictionnaires*.

Est-ce un bien ou un mal ? Le savoir perd-t-il en superficie ce qu'il gagne d'un autre côté en profondeur? Du Catholicon du moyen-âge au Dictionnaire

Digitized by Google

de l'Académie la distance est grande, et personne ne songe à comparer Vincent de Beauvais à l'Encyclopédie. Qu'il suffise de confesser, tout demeurant bien réservé, que les dictionnaires sont devenus le compendium nécessaire des savants, comme de ceux qui ne le sont pas.

C'est donc bien mériter de son temps que de ranger sous cette forme adoptée et devenue de plus en plus indispensable, toute connaissance profitable à tous; c'est ouvrir le fruit de science et en répandre le suc par gouttes abondantes et bienfaisantes sur tous ceux qui sont altérés. Sous ce rapport, ces livres ont une plus intime analogie avec notre société qu'on ne le soupçonne communément : ils la réflètent tout entière, et c'est pourquoi les vocabulaires, qui s'adressent aux lecteurs désignés par privilége *gens du monde*, seront toujours plus nombreux que les guides semblables qui ont pour prétention de servir les hommes d'étude. Ils procèdent d'ailleurs tout autrement, par voie brillante et non latente; ils sont utiles au lieu d'être savants, deux choses fort différentes, précis et claires, et sans pédantisme. De quoi servirait-il, pour tout dire, de citer les textes et l'exégèse aux gens qui n'entendront jamais que la vulgate?

Voilà le secret de cet empressement tout-à-fait inusité de l'Alsace, à recevoir le livre que nous annonçons. Evidemment la forme tient pour autant dans le succès que le fond, et c'est par là que devait réussir M. Baquol. L'auteur a su comprendre le sens national de notre province, curieuse à si juste titre d'un passé qui a laissé des merveilles, fière, enfin, du rang élevé qu'elle a conservé; et c'est, en lui offrant une œuvre commode et avenante pour tout le monde, qu'il est parvenu à produire le phénomène peut-être unique d'une seconde édition de l'*Histoire d'Alsace*. Car tel est le nom qu'on donnera bientôt au livre qui visait d'abord aux proportions plus spéciales d'un dictionnaire géographique.

Déjà à la fin du dernier siècle (1787), le laborieux archiviste strasbourgeois Horrer [1] avait donné le premier tome d'un *Dictionnaire géographique, historique et politique de l'Alsace*; le même titre comme on voit, sauf deux mots : *politique* au lieu de *statistique*. Oui, mais deux mots caractérisant deux puissantes époques : celui-là pour le mouvement révolutionnaire, celui-ci pour les dures préocupations du moment. Qu'est-ce que ce livre dont un volume in-quarto ne renferme que deux lettres? Sans doute une œuvre fort bien faite et dont on regrette l'inachèvement; mais, enfin, ce n'était là qu'un livre de luxe destiné à aller rejoindre le volumineux Expilly, lui-

[1] Dernièrement, dans le *Courrier du Bas-Rhin*, M. Stœber a donné, à propos du Dictionnaire de M. Baquol, des détails fort intéressants sur cet érudit alsacien.

Digitized by Google

même interrompu. L'avantage est donc à M. Baquol ; le Dictionnaire de Vosgien a rendu plus de services que celui de La Martinière.

Au fait c'est une œuvre méritoire que d'avoir repassé laborieusement tant de travaux incomplets, d'avoir résumé d'interminables compilations pour doter le public alsacien de l'abrégé qui lui était si nécessaire. Il est bien aussi, après avoir reçu bon accueil, de songer à se corriger, à faire mieux, et plus encore. Mais pourquoi dans la seconde édition de certains retranchements, au profit d'indications passées d'abord sous silence ? N'en a-t-il pas coûté à l'auteur de laisser souffler ainsi sur son travail la passagère influence des circonstances et des personnes ? Cela dit, il faut louer comme il convient les articles historiques et anecdotiques avec leurs additions, les tableaux placés en tête des cantons et enfin le coup-d'œil général sur les deux départements, qui donnent au dictionnaire son véritable caractère utile. En pareil cas, et pour le but qui était proposé, il est toujours difficile de garder une juste mesure entre l'indispensable et le surabondant, et de ne pas mutiler le tableau d'une province pour obéir aux exigences de librairie et surtout d'un dictionnaire. On doit savoir gré à l'auteur d'avoir, tout en restant dans un modeste cadre, su donner à l'intérêt une très riche part ; pour notre compte nous ne saurions assez l'en féliciter.

Les beaux procédés polychromiques de M. Simon avaient été utilisés pour donner une collection d'écussons de villes, ces intéressantes enseignes qui témoignent de la vie et des passions de nos vieilles communes ; cette fois le nombre en est augmenté. Mais si des erreurs d'émaux ont été réparées, de nouvelles ont été commises précisément à cause de la source où il a été puisé. Au lieu de recourir à la collection lointaine et travestie de l'*Armorial de France*, il était plus sûr de rechercher dans les archives locales, seules authentiques. Le vrai n'est pas inutile même en cette matière. — C'est aussi une heureuse idée que d'avoir présenté un spécimen des monnaies du pays ; ces vieux types sont à la fois une date et un souvenir de la vieille patrie. Nous ne saurions louer de même la carte placée à la fin de l'ouvrage et destinée à présenter l'aspect de la province avant 1789. L'occasion eut été bonne de donner une carte exacte et bien dressée des circonscriptions seigneuriales et des villes, qui donnaient à l'Alsace cette physionomie parcellée, où se reconnaissaient sa raison et sa vie historique. A cet égard nous ne cacherons pas nos regrets et nous pensons qu'il sera toujours temps d'ajouter cet indispensable complément.

Disons, en finissant, que si le livre de M. Baquol n'a pas été fait au point de vue élevé de la géographie historique proprement dite, et comme tel n'a pas prétendu aux hauteurs de la science, il ne lui restera pas moins cet honneur durable, d'avoir fait une œuvre vraiment populaire, à laquelle nous prédisons avec assurance le miracle continué de nouvelles éditions.

E. B.

Digitized by Google

ALSATIA,

Jahrbuch für elsässische Geschichte, Sage, Alterthumskunde, Sitte, Sprache und Kunst, im Vereine mit vaterländischen Schriftstellern; herausgegeben von AUGUST STŒBER. *1852. Mulhausen, Risler, 1851, 8° de 256 pp.*

M. Auguste Stœber a eu l'heureuse idée de publier un recueil annuel qui, sous le titre d'*Alsatia*, est entièrement consacré aux recherches historiques sur l'ancienne province d'Alsace. Le volume que nous avons sous les yeux est le 3me d'une série qui a commencé avec l'année 1850 et que nous désirons vivement de voir se continuer. Les monographies intéressantes et les dissertations curieuses que contient l'*Alsatia* de 1852, méritent que nous leur consacrions une analyse plus étendue et plus détaillée qu'il n'est possible de le tenter dans une simple notice bibliographique. Mais nous pouvons, en attendant que la *Revue* d'*Alsace* apprécie l'ensemble des travaux que nous devons déjà à l'*Alsatia*, faire connaître à nos lecteurs les matières que M. Stœber et ses collaborateurs ont traitées dans le volume publié pour 1852 :

I. *Défense de l'art allemand*, par l'imprimeur Bernard Jobin, de Strasbourg. Ce morceau véritablement curieux pour l'histoire des rivalités artistiques entre l'Allemagne et l'Italie, formait la préface placée par Jobin à la tête de ses *portraits des papes*, publiés en 1573; elle était dédiée à Melchior, évêque de Bâle. M. Louis Schneegans, qui a remis en lumière la *Défense* de Jobin, l'a accompagnée d'une introduction et d'un extrait du *Traité d'architecture* de Daniel Specklin, dans lequel le célèbre ingénieur proteste, comme l'imprimeur, contre les dédains et le mépris des Italiens du XVIe siècle pour le caractère et les tendances de l'art allemand. — II. L'*Alarme des Pandours à Wissembourg;* épisode de la guerre de 1744; d'après les documents contemporains, par M. Ohleyer, professeur au collége de Saverne; — III. *Walther de Wasgenstein et Hildegunde;* récit emprunté à une épopée héroïque de la vieille Allemagne. M. Stœber a suivi le texte rajeuni de Ch. Simrock, qu'il a abrégé avec autant d'intelligence que de goût. — IV. *Matériaux pour servir à l'étude des dialectes alsaciens : Le Nain du Blaumont*, tradition populaire recueillie et transcrite dans le dialecte d'Oberlarg, par Christophorus (pseudonyme); — un chant de marquards (fromagiers-laitiers) de la vallée de Munster, en dialecte de Metzeral, par Jean Bresch. — V. *Malheur épouvantable causé par une araignée*, avec un diplôme de l'année 1491 (tiré des archives de Strasbourg), par Louis Schneegans. — VI. *Quatre anciens chants religieux.* Ces compositions remarquables par leur inspiration tendre et religieuse, et par leur naïve puissance poétique, ont été communiquées à l'*Alsatia* par Christophorus, pseudonyme, sous lequel se cache un des amis les plus zélés de notre ancienne littérature alsa-

Digitized by Google

cienne. — VII. *Usages populaires et croyances superstitieuses de l'Alsace, au sujet de certains jours et de certaines fêtes*, puisés dans les sources et expliqués par M. Aug. Stœber. C'est la continuation d'une étude savante et ingénieuse, dont la première partie a paru dans l'*Alsatia* de 1851. — VIII. *Une lettre du magistrat de Mulhouse*, du 27 juin 1631, relative au sac de Magdebourg, par Tilly; suivie d'un couplet satirique contre ce général (inédit). — IX. *La chapelle de Saint-Denis, près de Wolxheim*, par Gustave Mühl. Dans ce travail, M. Muhl reprend la conjecture un peu téméraire, mais assurément fort spécieuse, de cette école de mythographes qui fait dériver le culte de Saint-Denis du culte de Bacchus (Διονυσος, Dionisius, Denis). — X. *La Fête de la Pentecôte* et *le Roraffe* (figure grotesque) *dans la cathédrale de Strasbourg*, par M. Louis Schneegans. Dans cette monographie, si fortement empreinte de toutes les qualités qui recommandent déjà depuis longtemps M. Schneegans à l'attention des artistes et des érudits, l'auteur nous dévoile un des aspects les plus originaux et les moins connus des mœurs religieuses du moyen-âge.

Nous n'avons donné qu'une faible idée de l'intérêt qu'offre le recueil publié par M. Stœber; mais il suffit peut-être de signaler un pareil livre, pour lui assurer une place dans la bibliothèque de tous les hommes qui aiment et étudient notre vieille histoire d'Alsace. Y.

DIE SAGEN DES ELSASSES, nach der Volksüberlieferung und den Chroniken, neu gesammelt und dargestellt von AUGUST STŒBER. *Zweite Abtheilung. — Sankt-Gallen, Scheitlin und Zollikofer, 1851. 8°, p. 125—290.*

La première livraison contenait les traditions du Sundgau et de la Haute-Alsace. Celle que nous annonçons aujourd'hui concerne la région du Rhin et de l'Ill depuis Schlestadt jusqu'à Brumath (à l'exception de Strasbourg) et les Vosges depuis le val de Villé jusqu'aux frontières de la Lorraine allemande.

La troisième et dernière livraison qui doit compléter ce *Recueil de traditions alsaciennes*, paraîtra prochainement. Elle sera accompagnée d'une Carte indicative des localités signalées par l'existence de mythes populaires *(Sagenkarte)*. La *Revue d'Alsace* rendra compte du travail de M. Stœber.

FLORE D'ALSACE, par FRÉD. KIRSCHLEGER, docteur en médecine, professeur de botanique à l'Académie de Strasbourg. — Strasbourg, impr. Huder; chez tous les libraires, 1851, in-12. 10e et 11e livraisons. — Cet ouvrage est sur le point d'être terminé; les quatre ou cinq livraisons, qui doivent le compléter, paraîtront incessamment.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES ABBAYES

D'ESTIVAL, MOYENMOUTIER ET SENONES,

ET

TROIS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-DIÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

Estival, Moyenmoutier et Senones, les plus célèbres des diverses abbayes qui s'élevaient autrefois sur les hauteurs ou dans les plis des Vosges, retraites cherchées par les esprits religieux dès-avant le siècle de Saint-Colomban, sont à peine séparées d'entr'elles par des distances d'un myriamètre (deux lieues et demie), et se trouvent assez près de Saint-Dié et de Raon-l'Étape, pour pouvoir être visitées commodément, un jour d'été, le point de départ étant pris de l'une de ces deux villes. Mais cette visite n'a plus pour attraits que deux vastes corps de monastères parfaitement conservés (Moyenmoutier et Senones), un ensemble de belles ruines encore décorées d'un superbe clocher (Estival) et un paysage très pittoresque.

Ce qui reste de l'abbaye d'Estival *(Stivagium)*, forme un clos carré, entouré d'un fossé et d'un mur bas, et situé à cinq cents mètres de la grande route de Saint-Dié à Raon-l'Étape, près du village d'Estival.

Digitized by Google

Ces restes projettent sur l'horizon un groupe encore imposant, composé de l'église, de la maison abbatiale, d'une partie des anciennes habitations des religieux, de leurs belles caves, de plusieurs dépendances, de jardins considérables et, enfin, de cette enceinte un peu trouée qui sépare le tout des champs et des prairies dont il est encadré. Ce beau clos, accessible par deux portes, est d'ordinaire assez animé. L'ancienne église de l'abbaye est chef-lieu de paroisse, et se trouve visitée sans cesse par les voyageurs que sa belle architecture détourne de la grande route. Le fermier qui occupe la maison abbatiale, l'aubergiste qui habite, je crois, celle d'un autre dignitaire, les ouvriers qui sont établis dans plusieurs parties de l'héritage religieux, et un employé des recettes publiques, logé tout auprès de l'église, attirent aussi toute sorte de monde. Il en résulte même parci par-là dans l'enceinte mi-sacrée mi-profane un pêle-mêle qui trouble singulièrement le pélerin dont l'esprit ému par l'aspect de tant de ruines et de contrastes, voudrait se transporter un peu dans le passé. A cela rien n'aide plus, si ce n'est le service religieux qui se célèbre encore chaque jour dans l'église. Partout ailleurs règnent les choses et les préoccupations de la petite industrie ou de l'exploitation rurale, vulgaire à ce point que la jolie demeure abbatiale ne se distingue plus que par la négligence de sa tenue. Dès l'origine, les religieux qui avaient fondé Estival, embellirent ces lieux de l'excellente culture des terrains défrichés par leurs mains. En voyant aujourd'hui leurs champs livrés à de véritables laboureurs, on aimerait à y retrouver encore la trace des soins intelligents qui en ont fait jadis la source d'une grande prospérité. Cette attente est déçue, et un enclos de vingt-cinq à trente arpents de terres ou de prés qui touche à l'ancienne abbaye et en dépendait autrefois, atteste, comme elle, qu'ici rien n'est plus cultivé comme tout l'était autrefois, quand des capitaux suffisants facilitaient l'arrosement régulier des gazons et l'amélioration périodique des champs.

Moyenmoutier, sur la route de Saint-Blaise à Senones, offre un autre point de vue. Conservée dans toutes ses parties, église, dortoirs, réfectoires, grands appartements et salles communes, bibliothèque, caves, parc, jardins et dépendances, cette immense maison, vendue nationalement, il y cinquante et quelques années, pour la somme de douze mille francs, offre aujourd'hui l'aspect mêlé d'un monastère quitté d'hier, d'une sorte de résidence princière singulièrement

Digitized by Google

embellie et d'un établissement industriel très productif (1). En effet, des mains de son propriétaire actuel, M. Seillières, Moyenmoutier ne passerait plus en d'autres, à moins de plusieurs centaines de mille francs. Son aspect général n'est pas d'ailleurs son unique beauté. Son église, inondée de lumière, est magnifique de proportion ; elle l'est aussi de tenue et d'élégance, grâce à la piété libérale d'un propriétaire qui aime à dépasser ses obligations. Sa bibliothèque, où il ne reste plus malheureusement un seul volume, est du meilleur goût. Ses corridors sont vastes et hauts, ses cours spacieuses et seigneuriales. Rien n'y est parfait comme objet d'art, mais tout y est de grandeur monumentale. Même pour le vulgaire de ses visiteurs, le caractère religieux de l'ensemble n'est pas effacé par l'industrie qui s'est emparée de tout ; si belles que soient les étoffes qu'on y fait ou blanchit, et si ingénieux les procédés qu'on y emploie, l'esprit y est encore attiré par mieux que tout cela. D'ailleurs, cette belle fabrique fait aujourd'hui, comme l'abbaye faisait autrefois, la fortune du village qui s'est formé à l'ombre de la première.

A son tour, l'abbaye de Senones, quoique moins belle, a fait longtemps la gloire d'une petite ville resserrée entre ce couvent et le château des princes de Salm, ses anciens seigneurs ; et la bruyante filature qui s'y trouve installée aujourd'hui, fait encore la prospérité de ce lieu. Propriété aussi de M. Seillières, cette manufacture cumule l'ancien rôle de la petite cour princière et celui de la riche maison religieuse, en animant Senones peut-être autant que toutes deux l'ont fait jadis ; mais l'animation est différente, et l'on ne peut s'empêcher, en parcourant ces vastes corridors, ces larges cours, ces beaux celliers, toutes ces dépendances qui donnent une si haute idée du domaine temporel de l'ancienne abbaye, de trouver un peu prosaïque la vie qui s'y produit en place du vieil ordre de choses. En effet, de tous ces travaux de l'intelligence, de ces investigations littéraires et de ces méditations pieuses qui ont régné jadis dans cette maison, du saint recueillement qui l'a distinguée dans ses beaux jours, il n'est pas resté trace à Senones. J'estime beaucoup ce qui

(1) On en trouve un plan très détaillé dans l'*Historia Mediani Monasterii* (par l'abbé Belhomme), *Argentorati*, 1724, in-4°. Mais ce dessin ne donne pas une idée de la beauté de l'ensemble. Il me porte à mettre en doute la conservation intégrale de la maison abbatiale qui y est marquée N° 23.

Digitized by Google

est, mais je signale les différences entre l'ancienne colonie de ces murs et la population qu'on y rencontre actuellement, celle-là cherchant à se délivrer du « *Vitium proprietatis*, » pour parler son langage, celle-ci, composée exclusivement de fabricants et d'ouvriers, d'acheteurs et de fournisseurs, d'agents de la petite industrie ou de commis de la grande, en général de propriétaires ou d'aspirants à *ce vice*, gens, au milieu desquels le voyageur qui rêve à ce qui animait jadis cette vaste enceinte, se sent un peu déconcerté. Encore un moment et les souvenirs recueillis de quelques vieillards par quelques employés qui les communiquent au voyageur, se seront effacés à leur tour. L'imagination aidée par l'histoire de cette congrégation religieuse et excitée par la vue des lieux qu'elle illustra, aura dès-lors seule à se faire jour à travers toutes les transformations des temps jusqu'aux choses anciennes; alors, peut-être, planera au-dessus de toute cette prose moderne, fort belle d'ailleurs, une poésie plus auguste, un peu éloignée sans doute de la vérité historique, mais douce à ceux qui aiment en son idéalité cette vie de cénobites dont il ne reste plus guère de types en ce siècle.

L'histoire véritable des congrégations, et, à plus forte raison, celle d'une maison isolée, est peu connue. Si bien qu'on sache sa destinée extérieure ou politique, on sait peu sa destinée intérieure, sa vie morale, ce qui répond à son institution. Où la trouver? Elle est d'abord dans ses méditations et ses prières, encens fugitif qui a passé depuis longtemps dans un autre monde; elle est ensuite dans les travaux apostoliques des religieux, l'enseignement donné, les confessions reçues, les prédications faites, les consolations prodiguées, œuvres accomplies pour l'éternité, mais dont il reste d'autant moins de traces sur la terre qu'elles ont été plus célestes. La destinée extérieure d'un monastère fameux se retrouve encore dans ses travaux littéraires, dans les annales du pays, dans les donations reçues, les fondations faites, les défrichements opérés, les admissions ou les exclusions prononcées, les acquisitions ou les aliénations votées, les débats et les procès soutenus, les guerres et les pillages, les envahissements et les usurpations subis. Ce sont là des choses dont le récit se trouve partout. Mais ce n'est pas là l'histoire véritable d'une maison de piété, et on nous donnerait à cet égard les indications les plus précises, qu'elles ne nous en peindraient pas la vie. On a dit des gens de lettres, que leur vie est dans les ouvrages qu'ils ont composés. Quant aux

Digitized by Google

corps religieux, il nous reste bien d'un certain nombre de monastères des travaux manuscrits ou publiés; mais œuvres d'un petit nombre d'hommes hors ligne, ces travaux ne sont pas la vie des asiles où ils furent composés. Quant à la gestion temporelle des couvents, il s'est conservé beaucoup d'actes; mais ces documents ne permettent guère d'inductions sur l'œuvre morale de ces établissements; souvent même il faut faire abstraction de ces documents pour ne pas s'en laisser égarer. Ai-je trouvé mieux? J'ose à peine l'affirmer. On verra.

Avant de visiter les trois abbayes, on fait bien d'en consulter un peu l'histoire; après les avoir vues, j'ai recherché ce qu'en pourraient dire les manuscrits de quelques bibliothèques. Je n'ai rien trouvé d'important sur Estival, et plus heureux seront peut-être d'autres explorateurs; mais j'ai eu un peu de bonheur quant à Moyenmoutier et Senones; j'ai déterré, avec M. Chrétien, dans un grand nombre de papiers insignifiants de la bibliothèque de Saint-Dié, trois petits *in-folio* d'autant plus précieux, ce me semble, que la vie intime de ces maisons si anciennes et si célèbres est moins connue aujourd'hui. Leur histoire extérieure même est si peu sue au-dehors, que je devrai la rappeler en quelques mots pour faire apprécier la valeur des indications que fournissent les trois petits volumes.

Originairement soumises à la règle de Saint-Bénoît, Senones et Moyenmoutier ont, ainsi qu'Estival, subi de nombreuses transformations dans le cours des siècles. Établies à une époque où les princes de l'Église quittaient souvent leurs siéges pour aller vivre dans la retraite, ces trois abbayes avaient été fondées par des évêques: celle de Senones par Gondebert (1), ancien archevêque de Sens, vers 660; celle de Moyenmoutier, par Saint-Hidulphe, ancien archevêque de Trèves, vers 670 (2); celle d'Estival, par Bodon, ancien évêque de Toul, vers 670. Toutes trois étaient consacrées à la vie contemplative; mais plusieurs causes vinrent altérer l'esprit de ces asiles: les richesses qui leur échurent (3), la quantité de succursales qu'ils fondèrent, leur

(1) Ou Gondelbert.

(2) Gondebert céda à Saint-Hidulphe un territoire de sept à huit lieues de circonférence.

(3) Childéric donna, dès l'origine, dans un diplôme de 661, un territoire de quinze lieues de circonférence à l'évêque-abbé de Senones. *Petr. Dam. opusc. hist. III*, 19. — BELHOMME, *Histor. Mediani Monast.*, *pag.* 99. — Quand le fondateur obtint le diplôme royal, il avait déjà acquis pour son nouveau monastère

Digitized by Google

contact avec le monde, l'admission de laïques dans leur enceinte. On ajoute le voisinage d'un établissement habité par des religieuses, fondé dans l'esprit d'une sainte émulation par Bodon lui-même en faveur de sa fille Thielberge, et à cinq cents pas d'Estival; mais je ne trouve pas de faits qui soient de nature à prouver quelque chose sur ce point; je crois même que cette maison de femmes n'a pas subsisté longtemps; du moins elle n'a laissé que peu de traces, et des diverses causes d'altération qui ont atteint les religieux, l'opulence fut la plus grave. Dès le règne de Charlemagne, Moyenmoutier, devenu difficile à gouverner et indifférent pour son œuvre essentielle, par suite de ses grandes possessions, eut besoin d'un supérieur envoyé par ce prince pour retrouver sous sa main le calme et l'ordre. Le zélé monarque choisit pour cette mission un pieux étranger, Fortunat, patriarche de Grado, qui était venu en France avec les envoyés de l'empereur Nicéphore, et qui, gouvernant l'abbaye de Saint-Hidulphe pendant vingt-deux ans, lui rendit ses mœurs. Senones, dans une situation plus régulière, fut cependant traitée plus sévèrement. On lui ôta sa liberté; le chancelier de Charlemagne, Angelram (1), évêque de Metz, eut le monastère à titre de fief ou en régale et en commande dès 770, et ce rapport de dépendance, plus ou moins modifié, a subsisté jusqu'en 1576 (2). Au surplus, c'étaient là, pour le temps, des mesures de bon gouvernement; mais d'autres incidents en détruisirent bientôt l'effet. Les désordres publics ayant obligé les monastères de se donner des défenseurs armés, leurs *advocati*, de respectueux clients devinrent bientôt des usurpateurs ambitieux. D'ordinaire favorisés par les rois, que leur bras soutenait également, et qui trouvaient commode que l'église payât les services rendus à la couronne, ils ne cherchaient qu'à s'enrichir aux dépens des religieux, leurs protégés. Les monastères fournirent quelquefois des prétextes, d'autrefois des motifs d'agressions et d'usurpations; les uns et les autres furent toujours saisis avec un égal empressement. Sous le règne de Lothaire-le-Jeune (896), Moyenmoutier, ayant refusé un contingent de trente hommes qui lui était demandé, l'abbaye fut donnée par le roi au duc

---

de grands biens dans le Chaumontois, le Saintois, le Saunois, le Blamontois. Voir le dit titre.

(1) Auteur supposé des fausses décrétales.

(2) RICHER, *Chronic.*, *lib. II*, *cap.* 11.

Digitized by Google

de la province (1) qui la ruina, en s'emparant de quinze cent onze de ses deux mille métairies et manoirs (2). Il ne resta dans la maison que dix à douze moines, qui se dérangèrent dans leur isolément (3). Dès 884, l'impératrice Richarde, répudiée par Charles-le-Gros, et chargée par ce prince de l'administration d'Estival, avait pris les deux tiers des belles propriétés de ce couvent, choisi de préférence ce qu'il possédait en Alsace, et quitté Estival, pour aller fonder en cette province l'abbaye d'Andlau, qu'elle investit de ses droits sur Estival. En effet, elle disposa, qu'à partir de cette époque, les religieux d'Estival demeureraient soumis à la juridiction et les abbés à l'investiture des abbesses qui lui succédéraient à Andlau, relation bizarre qui se prolongea jusqu'à la fin du XIV siècle.

Dépouillés tour à tour par leurs administrateurs et leurs avocats, ne devant plus compter que sur eux-mêmes, les moines prirent le parti de s'exercer aux armes pour être en état de se défendre, ou de cultiver leurs terres, afin de pouvoir se nourrir. Ceux de Senones choisirent la culture; ceux de Moyenmoutier s'essayèrent aux armes, et, dans leur zèle novice, s'y livrèrent avec plus d'ardeur que de prudence, si nous en croyons un de leurs hôtes, Jean de Bayon, de l'ordre des frères prêcheurs, historien de la maison à la demande de l'abbé Bencelin (1326), son parent (4). Au neuvième siècle, Zuintebolde, roi de Lorraine, donna l'abbaye au comte Hilin, qui en expulsa les bénédictins et les remplaça par des chanoines, qu'en 966 un autre maître, Frédéric, duc de Bar, remplaça de nouveau par des bénédictins, qui devaient y enseigner les lettres, et qui furent remplacés une dernière fois et pour peu de temps par des chanoines, au siècle suivant. Des mains de Frédéric, le monastère de Moyenmoutier passa entre celles de l'évêque de Toul, avec le droit de battre monnaie et

(1) A titre de bénéfice, *jure beneficii. Hist. Median. Monast.*, *p* 169.

(2) *Mansi. v. sub h. v.* Ducange, Gloss. — Le nombre de ces *Mansi* est considérable, et il serait impossible de les énumérer. Richer et Jean de Bayon ajoutent qu'ils furent donnés au duc, *cum suppositis ecclesiis*, y compris les dîmes rattachées à celles-ci. La question de la restitution ayant été agitée plus tard, le fait doit être admis, quoique le nom du duc soit inconnu.

(3) MABILLON, *Annal. Bened.*, *lib.* 44, *n.* 48.

(4) Il faut distinguer ce Jean de Bayon, frère-prêcheur au commencement du quatorzième siècle, de son homonyme qui fut abbé de Moyenmoutier depuis 1451 — 1476.

Digitized by Google

d'autres priviléges, dont la garde était vivement recommandée à ses subordonnés immédiats, les supérieurs de la maison.

Dès-lors les abbés, institués pour d'autres soins (1), étaient obligés de tenir des plaids ou des sessions de justice, à l'instar des princes, afin de vider des procès, de décréter des amendes, des confiscations, des impôts, des tarifs et des patentes, affaires d'autant plus embarrassantes pour eux que Moyenmoutier avait, comme Estival, ses plus beaux domaines en Alsace (2). Il faut donc savoir gré à la maison de Saint-Hidulphe, de s'être distinguée, au commencement du onzième siècle, par la modestie de ses mœurs et la bonne tenue de son école. Déjà vers la fin du dixième siècle, l'abbé Allamannus, qui se sentait trop peu instruit lui-même, avait pris le parti de payer un maître de grammaire pour ses religieux, et avait réuni plusieurs volumes traitant de cet art. L'abbaye florissait à ce point que les personnages les plus distingués venaient y chercher un asile. Saint-Bruno, fils du comte de Dabo, devenu pape sous le nom de *Leon IX*, emporta du séjour qu'il y avait fait, un souvenir si favorable qu'il appela un de ses religieux à la dignité d'archevêque de Sicile et au rang de cardinal. La mère du Saint alla chercher, à son tour, un asile dans l'enceinte sacrée (3). Mais, dès la seconde moitié de ce siècle, les habitudes belliqueuses des évêques qui gouvernaient ou des seigneurs qui protégeaient les trois abbayes, les exposèrent à d'affreux désastres. Celle de Senones fut réduite en cendres (1080), celle d'Estival, rasée malgré ses fortifications (1081), celle de Moyenmoutier affamée par un siége ruineux.

Ces malheurs ranimèrent le zèle et, au sortir de l'épreuve, les religieux de Moyenmoutier fondèrent les maisons de Romont, de Léomont, de Hures, de Belval et de Malefosse. L'empereur Henri III remplaça leurs titres incendiés par des documents qui amplifiaient peut-être leurs priviléges. On ajoute que Henri IV leur fit rendre les quinze cent onze métairies dont on les avait dépouillés. C'est une erreur. Il déclara qu'on les avait dépouillés injustement de ces biens, mais

(1) La règle de Saint-Benoît prescrivait, avant toute chose, à l'abbé d'avoir soin des âmes : *Ante omnia ne parvi pendens salutem animarum plus gerat sollicitudinem de rebus terrenis. Regula S. P. Ben.*, *pag.* 15.

(2) Saint-Hidulphe, le fondateur de la maison, était le père spirituel de Sainte-Odile, fille d'Etticon, duc d'Alsace.

(3) *Hist. Median. Monast.*, *p.* 236 *et* 251.

Digitized by Google

les laissa au duc de Lorraine, qui les tenait de sa main. Seulement, pour consoler les religieux, il leur confirma la possession *du peu* qui leur était resté et de ce qu'ils avaient acquis plus tard. Il statua en même temps qu'ils dirigeraient en toute indépendance les églises bâties dans les lieux où se trouvaient ces fermes (1114). Le duc de Lorraine fut chargé du patronage et de l'advocatie de la maison (1). C'était un peu d'ordre rétabli ou au moins proclamé. Aussi *le peu* qui était resté à Moyenmoutier fut bientôt assez notable. Longue est la liste des possessions que lui reconnaît le pape Innocent II, dans une bulle dite d'exemption de l'année 1140 (2).

Senones se releva et prospéra, soit sous la conduite de l'abbé Antoine de Pavie, que l'évêque de Metz y envoya l'an 1090, et qui acquit les prieurés de Léomont, Schures, Vic, Vipucelle, Lorquin, Alinges et Sales, soit sous la protection de la maison de Salm, que l'évêque de Metz lui avait imposée à partir de l'an 1000. Toutefois, cette maison lui fit souvent payer cher ses services, et la força quelquefois de repousser ses prétentions. En effet, dès le douzième siècle, l'abbé fut obligé de fortifier son monastère, où se trouvait déjà une bibliothèque, contre l'audace de ses défenseurs.

Estival se maintenait dans une condition plus modeste; mais l'abbesse d'Andlau eut souvent avec son avocat les mêmes difficultés que Senones avec le comte de Salm. A cela, quelquefois, il s'en joignait d'autres, des divisions intestines, des différents entre la supérieure et la communauté. Il y en eut de si graves, qu'en 1147 l'abbesse prit le parti de remplacer les chanoines par des prémontrés, du consentement de ses religieuses, du comte et du pape.

Dans les trois maisons, la paix intérieure dépendait trop de la paix extérieure, et, pour toutes les trois, les mœurs publiques s'améliorèrent trop lentement; la vieille guerre et ses licences continuèrent à peser sur elles pendant tout le cours du treizième siècle; leurs annales en fournissent la preuve dans les faits qu'elles rapportent et dans les plaintes qu'elles exhalent. Ainsi, à Senones, ce sont tantôt

(1) Voir (*ib.* pag. 262) ce titre qui n'est pas toujours très clair, mais qui entre dans de curieux détails, et donne, par exemple, deux des neuf fermes que l'abbaye possède à Düttlenheim en Alsace, à l'avocat qui protège les deux cours franches de Feldkirch et Hindesheim, près d'Obernai.

(2) Voir ce document curieux pour l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine, dans *Historia Mediani Monast.*, *p.* 284.

Digitized by Google

les abbés qui implorent l'aide des comtes pour la réforme des religieux, tantôt les religieux qui invoquent cette assistance pour la réforme des abbés. A Moyenmoutier souvent on ne sait à qui l'on est, à qui l'on écherra. Les évêques de Toul ne paraissent avoir possédé ce joyau que peu de temps. Le fils de Frédéric de Bar, Thierry, ne le leur céda qu'en 1026. De 1220 à 1224, Aubert de Parroy, châtelain de la Haute-Pierre et de Spissemberg conteste l'abbaye au duc de Lorraine. A ces démêlés avec le monde se joignent des guerres moins naturelles. Estival et Moyenmoutier, divisés sur la délimitation d'une forêt, se disputent pendant cinq ans l'objet en litige, et les deux abbés ne s'entendent que lorsqu'ils apprennent que les deux avocats se disposent à *dévorer l'huître*. L'émulation, la jalousie de propriétaire, fut assez vive entre les deux maisons pour que le duc Mathieu de Lorraine fût obligé d'intervenir dans la pose des bornes de leur domaine (1). Faire toute espèce de sacrifice à la paix, telle était la politique des trois maisons. Dès que l'une d'elles oubliait de la pratiquer, leurs avocats prenaient aussitôt leur rôle d'arbitres. A Senones, les comtes de Salm, plus d'une fois, allèrent jusqu'à chasser les moines de leur demeure et s'y installer avec leurs gens de guerre pendant des mois, des années. Ce fut le sort de l'abbaye, lorsque, vers le milieu du treizième siècle, elle disputa aux comtes les mines de Framont, qu'on venait de découvrir dans la montagne de Grand-Fontaine, et dont ils prétendaient s'emparer, se disant maîtres de la montagne en leur qualité d'avocats de l'abbaye. Or, celle-ci tenait à ces mines. Moyenmoutier avait celles d'Échery, près Sainte-Marie, découvertes par les solitaires; Senones voulait en avoir à son tour. Cependant les comtes de Salm, plus forts que les religieux, prenaient celles de Framont pour eux seuls, sans l'intervention de l'évêque de Metz, assisté du duc de Lorraine. Grâce à ces secours, il y eut au moins partage au traité de 1261 (1), modifié plus tard au profit de l'avocat. Dès avant cette époque, les avocats avaient réduit les *bons hommes*, c'est-à-dire les sujets privilégiés de l'abbaye et exempts de toute charge, au nombre de *huit :* deux charpentiers, un cuisinier, un acranteur (notaire), un lavandier, un corvesier (cordonnier) et deux pêcheurs.

---

(1) Dans les années 1172 à 1176.

(2) RICHER, *lib.* 4, *c.* 30; *lib.* 5, *c.* 9.

Digitized by Google

Ce qui troublait le plus les trois abbayes, c'était moins leur richesse elle-même, car il est des siècles où l'on est riche impunément, que leur fortune dans les circonstances données, en l'absence d'une administration régulière, d'une justice impartiale, de lois ou d'usages qui réglassent les caprices et arrêtassent les violences de la féodalité. Loin d'avoir pour eux la tutèle des institutions publiques, ces monastères eurent l'embarras des priviléges de l'anarchie commune. Ils eurent même, dans l'ivresse de quelques faveurs dangereuses, le tort sérieux de ne pas toujours apprécier comme un progrès tout ce qui en préparait la fin. C'est ce qui leur arriva, quand le duc de Lorraine, bien inspiré, leur prescrivit l'adoption d'une sorte de charte appelée la *loi de Beaumont*. Donnée à la petite ville de ce nom par l'archevêque de Reims, dès 1182, cette loi avait pour objet d'adoucir les rigueurs de l'arbitraire féodal, et partout où elle était adoptée, naissaient des bourgeois et des communes à la place de serfs et de censes disséminées. A cela, personne ne gagnait plus que les monastères. Pour les en convaincre, il ne s'agissait que de leur expliquer l'effet de cette transformation. Le duc en commanda l'essai, et fit châtier avec rigueur les trois abbayes qui refusaient obstinément de s'y soumettre. Leurs avocats, toujours empressés de les piller un peu légalement, s'en chargèrent en cette occasion avec une véritable ardeur.

Ces scènes d'odieuse pillerie se renouvellent à tout propos. Au quatorzième siecle, Jean de Haut-Rappolstein envahit Senones, pille Moyenmoutier et en emmène l'abbé qui refuse d'accorder à un de ses parents une advocatie d'Alsace. Bencelin, enchaîné, expire entre les mains de ses ennemis. Le duc le venge et le coupable, condamné à mort, est réduit à *composer*, c'est-à-dire, à se racheter par une amende honorable faite en chemise (1), par le don d'une terre qui rapportera à l'abbaye quelques sous d'argent par an et par un pélérinage à l'église de Saint-Thomas de Cantorbéry (1341). C'est en être quitte à peu de frais. Cependant la nouvelle de ce fait, parvenue en Alsace où le couvent possède trop de terres (2) pour qu'on ne s'en exagère pas l'opulence, irrite la turbulente noblesse. Le belliqueux

(1) *Indutus simplici tunica. Hist. Median. Monast.*, *p.* 353.

(2) Les historiens d'Alsace et de Lorraine peuvent dresser aisément le catalogue des *mansi*, *villæ*, *curtes* et *curiæ* que l'abbaye possédait dans ces deux provinces, d'après BELHOMME, *Historia Mediani Monasterii*.

Digitized by Google

bourgeois de Munster, de Colmar et de Strasbourg, également avide de butin, se joint aux nobles pillards et va dévaliser Moyenmoutier qui, à son tour, assez averti désormais, s'érige en place forte et s'entoure d'un gros mur et d'un fossé continu à l'exemple de Senones (1) 1350. Cela était sage. Il en coûtait trop de payer des protecteurs. Ainsi, le successeur de l'abbé dont je viens de rappeler la fin tragique, fut obligé, en 1358, de porter de dix à quatre-vingt livres d'argent, en deniers de Strasbourg, l'allocation faite à MM. de Landesperg, pour la protection des fermes (2) de Feldkirch et Hindesheim, près d'Obernai, et Odratzheim, près de Bergheim au Charac.

Soit fortune, soit intelligence du siècle, l'abbaye de Moyenmoutier qui sut, à la fois faire à temps les sacrifices que demandait la noblesse d'Alsace pour protéger ses biens (3) et en repousser les violences (4), — l'abbaye de Moyenmoutier, dis-je, si souvent incendiée, pillée et indignement rançonnée par l'autorité elle-même (5), subit encore moins de catastrophes que ses deux rivales, l'une, plus pressée par l'ambition princière des Salm, l'autre, plus exposée par la proximité d'une route ancienne, plus agitée d'ailleurs par des querelles de tout genre, y compris celles que lui suscitaient des serfs jaloux de la position plus douce que Moyenmoutier faisait aux siens, et toujours empressés d'en appeler à toutes sortes d'autorités et d'interventions. N'était pour l'abbaye de Saint-Hidulphe la difficulté d'éloigner d'insatiables ravisseurs; pour ses abbés, celle de contenir dans le devoir des moines harcelés par la corruption externe; pour ses religieux, celle de brider des abbés prodigues (6), la belle fondation de l'arche-

(1) *Muros et mœnia.*

(2) *Custodia curiarum. Hist. Median. Monast.*, *p.* 357.

(3) Voir son accord avec les d'Andlau, *Hist. Median. Monast.*, *p.* 370.

(4) Voir son affaire avec Waldeber de Heiligenstein et Nicolas de Westhoffen, *Ibid.*, *p.* 357 et 362.

(5) L'an 1568, l'abbaye fut obligée arbitralement par le duc de Lorraine, d'engager au prince de Vaudemont ses revenus de Barbonville et Hassonville jusqu'à ce qu'elle lui aurait payé la somme de 80,000 francs, qu'elle ne lui devait à aucun titre légitime.

(6) Il y en eut de fort peu ménagers. L'an 1545, l'abbé Nicolas fit don *à son écuyer*, Jacques de Graveron, de tous les revenus, dîmes, etc., que l'abbaye possédait à Barbonville, malgré les protestations énergiques du chapitre. D'autres abbés grevèrent la maison de dettes ou prêtèrent à leurs parents.

Digitized by Google

vêque de Trèves, hospitalière et pieuse, selon la règle demeurait sainte et populaire, et devenait lettrée selon les besoins du temps. Elle eut de mauvais chefs et de mauvais jours, mais au moins les premiers furent rares, et d'ordinaire son gouvernement accessible aux exigences des siècles, donnait volontiers l'exemple de ces concessions dont le refus amasse tant de colères dans les générations qui se succèdent. Ni Estival, ni Senones n'imitèrent suffisamment ses exemples. Estival avait moins de bien, peu d'action au-dehors, une autorité très limitée et une position faussée par ses rapports avec Andlau. Senones, riche comme Moyenmoutier, en possession de mines productives, d'un grand nombre de fermes, de cent mille arpents de forêts, de toutes sortes de droits et de redevances, avait au contraire une administration considérable; mais ses abbés, pressés entre les comtes de Salm, qui résidaient en face d'eux, et les évêques de Metz, dont l'autorité spirituelle portait même sur le temporel et souvent fort heureusement, ne gouvernaient qu'avec peine un peuple jaloux aussi de la position des sujets de Moyenmoutier, et une communauté plus jalouse encore de celle que l'abbesse d'Andlau faisait aux prémontrés d'Estival. Les évêques se montraient exigeants par suite de leurs devoirs; les comtes, par suite de leurs intérêts, aimaient surtout à se ménager la faveur populaire aux dépens de l'abbaye. Aussi, toutes les fois qu'on demandait au monastère un droit ou une concession, la chasse, la pêche ou du bois, ils ne manquaient pas d'appuyer la sollicitation, et comme l'abbaye jouissait de priviléges étranges, ne fût-ce que celui de fermer les tavernes tant que son vin n'était pas vendu, ils jouaient facilement un beau rôle, en la pressant toujours de céder. De là des querelles sans fin et des concessions sans mérite, arrachées souvent à l'abbaye en détresse.

Les Salm, attachés à la cour impériale, marchèrent plus rapidement à leur but au seizième siècle, grâce à la révolution religieuse et politique qui venait de modifier la position des monastères et à la suzeraineté désormais plus nominale que réelle des évêques. Dès 1564 ils interdirent aux abbés de Senones de prendre possession du temporel pour lequel ils dépendaient jusque-là de l'évêché de Metz [1], avant d'en avoir obtenu leur permission. Les troubles de l'État et la non-résidence des évêques favorisaient ces envahissements, et deux

---

[1] D. Calmet, Notice de la Lorraine, II, p. 471.

Digitized by Google

ans après, ils firent mettre sur l'abbaye, en place des armes de la Lorraine, celles de l'empire. La résistance de l'évêque de Metz, prince et cardinal, échoua contre ce coup de main puissamment protégé, aussi bien qu'échouèrent les bulles du souverain pontife. Le peuple, appelé au monastère par les Salm pendant que l'abbé plaidait devant le bailli de Haguenau, auquel l'empereur l'avait renvoyé, leur jura fidélité et les proclama ses seigneurs souverains, *en présence de l'abbé de Moyenmoutier*. On chassa ensuite les moines, et on tua le prieur, qu'on prenait pour l'abbé. Maximilien II, saisi d'une affaire où il s'agissait de meurtre et de spoliation, trop flatté de savoir l'aigle impériale en place des allouettes ducales, ne la jugea que par un mot sans dignité et sans portée, en ordonnat aux comtes « de laisser l'abbaye en repos » (1572). Ce mot apprit à la maison qu'il fallait plier, et, dans un traité fait sous la médiation de l'évêque de Strasbourg, elle reconnut aux Salm la souveraineté de la vallée de Senones que l'abbaye avait défrichée (1), la haute justice, cent seize mille arpents de forêts, les forges de Framont, des villages, des moulins, des fours, des scieries et d'autres biens (1573). L'abbaye dépouillée avait un autre chagrin. Dès 1550, l'une des branches de la famille de Salm avait adopté la réforme, et cette circonstance avait compliqué encore une situation déjà trop tendue. Elle imposait à l'abbé de Senones un nouveau degré de vigilance dans l'administration de ses quatre cures et de leurs annexes, ainsi que dans le gouvernement de ses religieux. Jusque-là, les paroisses qui relevaient de son patronage, n'étaient données que pour un certain temps et sous des conditions spéciales, qui constituaient souvent des charges assez lourdes, celle, par exemple, de préparer deux repas par an à la communauté. La prudence conseillait de modifier ces habitudes et de rentrer dans l'esprit comme dans la lettre de la Règle de l'ordre. Il paraît que Senones persista dans d'autres traditions, et, à son grand chagrin, au grand chagrin aussi de ses deux sœurs, avec lesquelles, l'an 1594, elle avait solennellement renouvelé sa fraternelle union (2), elle vit, dans les premières années du dix-sep-

(1) Un diplôme de 661, où Childéric II donna à l'abbaye un terrain de quinze lieues de circonférence, prouve que dès cette époque Gondelbert et ses religieux avaient opéré des défrichements considérables.

(2) *Hist. Median. Monast.*, *p.* 398.

Digitized by Google

tième siècle, et, coup sur coup, se succéder une enquête contre son abbé, une intrigue tramée par un évêque pour s'en faire nommer coadjuteur, une bulle d'incapacité lancée contre ce dignitaire, une excommunication frappant le chef de la communauté, une renonciation forcée de la part d'un coadjuteur régulièrement élu, et, enfin, une expulsion violente d'un religieux, déjà installé abbé. Il était difficile d'avoir plus de malheurs; mais ces troubles qui pouvaient perdre la maison, appelèrent enfin une réforme qui lui assura des destinées plus paisibles.

La réforme des ordres religieux était réclamée non pas depuis le seizième siècle seulement, mais depuis le douzième. Toutefois, les changements sont toujours d'autant plus difficiles à opérer qu'ils sont devenus plus nécessaires. Le cardinal Erric de Lorraine, légat dans les trois évêchés et abbé commandataire de Moyenmoutier, depuis l'âge de quatorze ans, en avait tenté un, avait échoué et, las de séculariser des maisons religieuses, s'était enfin adressé au pape pour demander la suppression de l'ordre de Saint-Benoît dans sa légation. Aux yeux de l'arbitre invoqué, c'était là proposer un remède pire que le mal, et pourtant le mal était grand. Le saint Père lui-même reconnaissait dans les monastères du cardinal « l'existence de scandales peut-être incorrigibles », et lui conférait le droit « de réformer *in capite et membris* » (1). Erric hésita. Mais un religieux plein de zèle, Dom Didier de La Tour, devenu prieur de Saint-Vanne à Verdun, aida la réforme projetée par le cardinal. Dom Didier, étant parvenu à modifier son prieuré, l'évêque de Verdun lui proposa de réformer aussi l'abbaye de Moyenmoutier, dont il était commandataire, et des religieux exercés par le zélé prieur rétablirent dans l'antique maison de Saint-Hidulphe l'étroite observance de Saint-Benoît. Alors on obtint de Clément VIII l'érection des deux monastères régénérés en congrégation spéciale dite de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, à organiser sur le modèle de celle du Mont-Cassin (1601 à 1604). De plus, il fut accordé au cardinal-abbé un bref portant toutes sortes de priviléges pour les maisons qui viendraient s'y aggréger (2), et au bout de quelques années il s'en trouva déjà quarante. Estival, occupé par les prémontrés, ne put s'y joindre. Senones, qui sortait des mains

(1) *Hist. Median. Monast.*, *p.* 400 *et seq.*

(2) Voir la bulle pontificale dans *Regula S. P. Benedicti*. Verdun 1610, in-36.

Digitized by Google

d'un abbé frappé d'incapacité par la cour de Rome, eut le bon esprit de s'en mettre en 1618, ainsi que Nancy, Toul, Metz, Lunéville et Munster. Senones avait alors sept prêtres et deux novices ; on les pensionna pour applanir les difficultés et obtenir un terrain vierge.

Un supérieur général ou président veillait sur la nouvelle congrégation avec une fermeté aidée par des visiteurs spéciaux, et une modération contenue par la perspective d'une réélection assez prochaine. En effet, sa dignité était annuelle et conférée par la diète générale de la congrégation (1).

Quand il eut été pourvu si habilement à tous les intérêts spirituels de Moyenmoutier, Erric pourvut aussi à ses intérêts matériels qui étaient livrés au désordre par suite d'engagements ruineux et une gestion vicieuse. En vertu de ses pouvoirs apostoliques, le cardinal joignit au priorat la prépositure et l'intendance des forêts. De là vint que souvent les abbés se firent nommer prieurs, dignité d'une grande importance, à laquelle le cardinal réunit encore le vicariat de sa juridiction épiscopale (2). Il trouvait cette disposition d'autant plus convenable qu'il léguait l'abbaye à son neveu François de Lorraine. Le cardinal ne put y joindre la *procure;* le procureur ou le *camérier,* gérant des affaires et revenus de la communauté, devait rester à la disposition et à la nomination de celle-ci. Mais il donna au prévôt un adjoint pour le remplacer dans les choses secondaires, peu dignes d'un religieux. Il supprima aussi la dignité de trésorier et en attacha les revenus à la manse conventuelle.

Pour Senones aussi de grandes difficultés s'évanouirent à cette époque. Le rhingrave de Salm abjura la réforme pour obtenir plus aisément à Vienne le titre de prince (3), et, quinze ans après, son frère suivit cet exemple pour lui faciliter la tâche dont l'empereur Ferdinand l'avait chargé, celle d'expulser la réforme de la vallée. Ils demandèrent et obtinrent pour cette œuvre un vicaire apostolique, qui entra en fonctions l'année même en laquelle Senones fut agrégée à la congrégation de Saint-Vanne (1618). Leur retour au catholicisme

---

(1) Voir cette organisation dans *Constitutiones Patrum congregationis S. S. Viton. et Hidulphi. Tulli* 1626, in-8°.

(2) Voir les décrets, *Hist. Median. Monast.*, *p.* 407 *et seq.*

(3) D. Calmet, Notice de la Lorraine, tome III, p. 479, rapporte que le comte Philippe de Salm abjura le calvinisme à Rome, dès 1591.

Digitized by Google

facilita leur complète émancipation de l'évêché de Metz en qualité d'avocats de Senones, vers le milieu du dix-septième siècle; mais l'incorporation de la Lorraine à la France, effectuée par le traité de Nimègue (1679), parut un instant rendre à l'abbaye une fortune plus flatteuse encore que ne fut celle des Salm. Aidé de son frère, médecin de M. de Louvois, l'abbé Alliot se fit restituer par le grand conseil la moitié des anciennes possessions du monastère, l'autre moitié appartenant au roi de France, en sa qualité de successeur du duc de Lorraine. A cette gloire, Pierre Alliot ajouta celle de rebâtir à neuf tout le monastère d'une manière aussi solide que commode (1). Malheureusement pour l'abbaye, le traité de Ryswick (1697), qui rétablit les ducs de Lorraine, annula ce partage. Les princes de Salm se hâtèrent de reprendre *leurs biens*, et suscitèrent aux abbés de Senones, parmi d'autres difficultés, la plus grave de toutes, un conflit avec le plus commode et le plus éloigné de leurs supérieurs, le pape.

En effet, la Lorraine étant pays d'obéissance et le revenu de l'abbé de Senones excédant la somme de deux cents ducats, Rome fit valoir cette maxime, qu'à elle appartenait non seulement le droit de confirmation, mais encore celui de nomination de ce dignitaire. Avec ce système, il était difficile d'avoir plus de maîtres et de plus fâcheuses affaires que l'abbaye de Senones. Il est vrai que la maison de Lorraine, qui prétendait disposer de la dignité abbatiale comme d'un apanage de famille, s'opposait aux exigences pontificales; mais la maison de Salm, qui comptait profiter d'une alliance avec l'autorité ultramontaine, favorisait, au contraire, la cour de Rome. En face de ces dissidences et de ces prétentions, un choix canonique devenait impossible, et, au commencement du dix-huitième siècle, l'abbaye fut profondément bouleversée par ces querelles. La cour de Rome, refusant de reconnaître un nouvel élu en sa qualité d'abbé, le duc de Lorraine nomma son frère, le prince François. Les deux compétiteurs étant morts en 1715, et les religieux ayant, par une élection régulière, choisi un des leurs, Dom Petit-Didier, le pape ne confirma ce choix que sous la forme d'une nomination. Le duc ayant, de son côté, donné la dignité abbatiale au comte du Hautois, l'abbaye, pour se délivrer de ce prétendant, lui paya une somme de 36,000 livres. Alors sur-

(1) Il faut distinguer D. Pierre Alliot, abbé de Senones, de D. Hyacinthe Alliot, qui fut abbé de Moyenmoutier de 1676 à 1705.

Digitized by Google

vint un nouveau conflit, et un troisième concurrent encore plus difficile à évincer. En effet, l'autorité de Petit-Didier fut infirmée pour cause de jansénisme, et l'abbé de Bouzey investi par la cour de Rome. Mais Petit-Didier avait résolu de l'emporter : il parvint à se laver de tout soupçon en matière de foi, et à se faire installer dans son abbaye à la suite de plusieurs publications sur l'infaillibilité du saint-siége et par l'acceptation la plus formelle de la bulle *Unigenitus*. Toutefois, comme il était condamné pour ses doctrines peu gallicanes par trois parlements (Paris, Dijon et Metz) et un conseil souverain, celui d'Alsace, il fallut lui prodiguer les honneurs pour le relever dans l'opinion. Il fut nommé évêque *in partibus* et assistant du trône pontifical, titre qui conférait celui de comte et le droit de nommer huit *chevaliers de la milice dorée*. C'était sortir de l'épreuve tout radieux des splendeurs de l'église et de celles du monde.

L'épiscopat honorifique qu'on venait de conférer à Petit-Didier, était la grande ambition des chefs de nos trois abbayes. Placés dans des résidences assez éloignées des évêchés de Metz, de Toul et de Nancy, pour être vus rarement avec les titulaires de ces siéges, ils trouvaient leur plus haute gloire dans une dignité qui les assimilait à ces prélats par le titre, le costume et quelques honneurs. Ils y tenaient à ce point que, dès l'an 1501, l'abbé Jean de Borville avait sollicité d'Alexandre VI, pour lui et ses successeurs à Senones, l'usage de la mitre, de la crosse, des sandales, des gants et des autres marques d'honneur accordées aux premiers prélats de l'église, ainsi que le droit de conférer la tonsure et les quatre ordres mineurs. Il y eut un abbé qui refusa l'épiscopat honorifique, D. Calmet; mais ce fut par la raison que les canons ne permettaient plus de conférer des fonctions spéciales aux religieux honorés de l'épiscopat, et que le savant supérieur de Senones, plusieurs fois nommé visiteur général, ne voulait pas, en acceptant une dignité moins utile que flatteuse, priver l'ordre des services qu'il pouvait lui rendre encore.

Le duc de Lorraine affligea profondément les trois abbayes, en demandant pour Saint-Dié un épiscopat réel, dont la juridiction s'étendît sur leurs districts.

Ce projet vint jeter dans toutes trois une vive agitation. Pressées par le nonce de se déclarer en sa faveur, elles se prononcèrent en ce sens; inspirées en sens contraire par l'évêque de Toul et plus encore par l'amour d'une honorable indépendance, elles retirèrent leur con-

Digitized by Google

sentement; sollicitées par le duc, elles le donnèrent de nouveau, et il ne fallut pas moins que l'opposition de la cour de France pour ajourner ce dessein. Encore la cour de Rome n'ajournait-elle qu'en apparence. En effet, elle conféra au grand prévôt de Saint-Dié le titre d'archevêque de Césarée, et lui permit d'exercer des actes épiscopaux dans la circonscription des trois abbayes. A tous les conflits qui agitaient déjà ces maisons, vint s'ajouter ainsi celui de plusieurs juridictions quasi-épiscopales, car chacune des trois abbayes exerçait ce privilége. Longue fut dans cette affaire la série des mémoires, mandements, pamphlets, délibérations, lettres de jussion, brûlements de pièces et bannissements d'auteurs. Le mouvement fut d'autant plus vif qu'Estival et Senones avaient alors des imprimeries, où se publiaient d'excellents travaux, par exemple en 1725, à Estival : le *Sacræ antiquitatis monumenta*, par Hugo, abbé d'Estival, et à Senones, en 1757, le *Nobiliaire général de Lorraine*, par D. Pelletier, religieux de Senones. Je ne parle pas des écrits de D. Calmet, dont la plupart furent publiés à Paris et à Nancy. L'abbé d'Estival, le plus animé de tous les combattants, fut du nombre des bannis, et le titre honorifique d'évêque de Ptolémaïs n'effaça pas toutes les douleurs qu'il avait souffertes en luttant contre le futur évêché, d'accord avec le chapitre de Saint-Dié, riche aussi et aimant l'indépendance autant que les trois autres. Cependant l'évêque si ardemment désiré des ducs, si fermement voulu de leur successeur, le roi Stanislas, ne fut installé que l'an 1777.

Plus vifs encore furent les débats entre les religieux de Senones et les princes de Salm, qui prétendaient les réformer, les remplacer par des chanoines ou doter un hospice de leurs dîmes, et qui portèrent successivement leurs vœux et leurs griefs devant la chambre impériale de Wetzlar et devant la cour royale de Nancy. Ces deux autorités souveraines ayant prononcé, une situation normale semblait enfin devoir s'établir, quand vint éclater, en 1792, un orage politique qui renversa les trois maisons et menaça jusqu'aux idées qui avaient présidé à leur origine.

Elles se prêtèrent d'abord avec complaisance au nouvel ordre de choses; elles essayèrent même de se transformer encore une fois et de diriger des colléges pour se maintenir. Mais rien ne put les sauver, pas même l'offre d'enseigner les principes du jour, offre constatée dans un excellent mémoire, non imprimé encore, mais qui

Digitized by Google

mériterait de l'être, et que j'ai sous les yeux (1). La grande confiscation au nom de la nation, prononcée par l'assemblée nationale, le 2 Novembre 1790, mit fin à l'existence des trois monastères.

Telle a été la destinée générale des trois abbayes, sur lesquelles trois manuscrits, inexplorés jusqu'ici, viennent répandre des lumières un peu nouvelles. Je ne veux pas, toutefois, exciter une attente, à laquelle ces papiers ne répondraient peut-être pas tout-à-fait, et avant d'en faire l'analyse, j'aime à prévenir qu'ils sont incomplets et défectueux, soit par système, soit par maladresse et par négligence.

MATTER,
ancien inspecteur général des bibliothèques publiques de France.

(1) Il est de D. Pierre Toussaint, et soutient avec habileté, 1) qu'une corporation religieuse vaut mieux pour l'éducation qu'une association laïque; 2) que la société des jésuites qui était chargée autrefois de cette tâche n'existant plus, il convient d'en charger une autre; 3) que celle des chanoines réguliers n'étant pas assez nombreuse, quoiqu'elle soit fort savante, il faut recourir à celle des bénédictins que leur état même appelle à l'instruction publique; 4) que, parmi les bénédictins, la congrégation de Saint-Vanne, qui compte environ *sept cents* religieux dans ses trois provinces (Lorraine, Franche-Comté et Trois-Évêchés), offre cent cinquante sujets capables de régenter; 5) que les moines devenus citoyens s'empresseront d'être utiles à l'Église et à la Patrie, et 6) qu'il faut leur confier les colléges de Metz, Strasbourg, Pont-à-Mousson, Verdun, Châlons, Nancy, Colmar, Bouquenoum, Besançon et Épinal.

(La 2e partie à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

L'ÉPITAPHE

D'ERWIN DE STEINBACH,

A LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

(Suite et fin.[1]*)*

Afin que nulle gloire ne fasse défaut à Erwin, une tradition ancienne et respectable, présentant tous les caractères de la vérité historique et de l'authenticité, attribue à Erwin de Steinbach la création de la première confrérie ou association libre de tailleurs de pierre laïcs d'Allemagne. Cette tradition atteste que l'illustre architecte, quand il prépara, en 1275, la construction de son majestueux portail ou de la façade occidentale, fonda, auprès de la cathédrale, sur le modèle des loges maçonniques de l'Angleterre, la première communauté laïque de tailleurs de pierre, dans la vue d'assurer la continuation non interrompue de la construction gigantesque qu'il allait entreprendre.

Dans les siècles antérieurs, les monastères avaient été les seuls refuges des artistes et les seules écoles de l'art. Erwin apparut justement à l'époque où l'art chrétien, sorti des cloîtres, se répandait

(1) Voir la livraison de janvier, pag. 1re.

Digitized by Google

de plus en plus dans les villes et dans les populations, et se transformait en un art séculier, civil et bourgeois, de religieux et d'ecclésiastique qu'il avait été jusqu'alors. L'avénement et la victoire de l'architecture ogivale n'est rien autre chose, en définitive, que le signe extérieur de cette transformation qui venait de s'accomplir dans l'art et qui, pendant quelque temps, en Allemagne surtout, devait se maintenir au niveau du mouvement ascendant des villes et communes, de ces grands centres municipaux qui, durant le treizième et le quatorzième siècles, accomplirent leurs luttes d'indépendance, si glorieusement soutenues contre les évêques, les princes et les empereurs eux-mêmes. Rien ne fut donc plus naturel aussi, que la transformation des communautés de frères laïcs qui, jusqu'alors, avaient vécu et s'étaient puissamment développées, sous la protection de l'église, et qui, jusqu'alors, avaient exclusivement exécuté les constructions religieuses sous la direction des évêques, des prêtres et des moines, en communautés laïques, en confréries ou associations d'artistes indépendantes désormais de l'Église. Le changement qui venait de s'opérer dans l'art, devait exercer une heureuse influence sur les corporations d'artistes qui s'étaient formées à l'ombre des cloîtres, et qui avaient suivi le développement progressif des monastères mêmes. Un moment allait venir, où elles dûrent se sentir assez de force pour se défaire de la vieille tutèle de l'Église, assez d'indépendance pour marcher, vivre et grandir librement dans le monde. Ce fut Erwin de Steinbach, l'architecte le plus illustre de l'Allemagne du moyen-âge, qui eut la gloire de consommer définitivement ce changement immense, et d'organiser, sous la haute protection de l'évêque Conrad de Lichtemberg et de l'empereur Rodolphe, en un corps moral fortement constitué, en une communauté compacte, en une confrérie ou confraternité, telles que le génie du moyen-âge en faisait surgir partout et dans toutes les sphères d'action, les associations d'artistes séculiers qui désormais allaient se dévouer exclusivement, à la place des anciennes communautés religieuses, à la construction des églises et des cathédrales, à l'édification de la maison de Dieu (1). Ce fut à Strasbourg, et sous la direction d'Erwin, que s'accomplit donc ce changement mémorable qui ouvrit désormais une ère nou-

(1) Selon la même source, le pape Nicolas III, de son côté, aurait, en 1278, accordé une lettre d'indulgence à la confrérie nouvellement instituée.

Digitized by Google

velle à l'art chrétien ; et, dès-lors aussi, cette initiative glorieuse et la somptueuse construction de la cathédrale alsacienne assurèrent à l'atelier des tailleurs de pierre de l'œuvre de Notre-Dame, un des premiers rangs, sinon, dès l'origine, le rang suprême parmi toutes les communautés de tailleurs de pierre qui, depuis l'institution de celle de Strasbourg, s'établirent, avec une rapidité prodigieuse, dans toute l'étendue de l'empire germanique. A partir de la révolution de 1332, la confrérie des tailleurs de pierre resta confondue, durant près d'un siècle, avec les métiers qui formèrent à Strasbourg la tribu dite *des tailleurs de pierre et des maçons ;* mais, en 1402, à l'occasion des contestations qui se renouvelèrent, au sujet de la grande bannière de la tribu, entre les maçons et les autres corporations de métiers composant cette tribu, et les tailleurs de pierre attachés à l'atelier de l'œuvre de Notre-Dame, ces derniers, séparés du corps ordinaire des tribus et des métiers par un jugement du grand sénat du 7 décembre 1402, lendemain de la fête de Saint-Nicolas, se reconstituèrent en communauté libre et indépendante. Maître Ulric d'Ensingen, le chef de la famille des Ensinger, aussi célèbre durant le quinzième siècle que l'avait été celle des Erwin durant le quatorzième, dirigeait alors la construction de la tour octogone de la cathédrale avec ses quatre escaliers tournants, une des constructions les plus hardies qui jamais aient été exécutées, et qui, abstraction faite de la décadence du style, était digne en tout de couronner l'*œuvre glorieuse* d'Erwin de Steinbach. Ce fut à cette époque, sans doute, que les tailleurs de pierre de l'atelier de la cathédrale jetèrent, d'après les anciennes traditions remontant à l'origine de leur communauté sous Erwin, les bases de cette célèbre association qu'un demi-siècle plus tard, maître Jodoque Dotzinger de Worms, le digne successeur d'Erwin de Steinbach et Ulric d'Ensingen, et ses honorables collègues, réorganisèrent sur une plus vaste échelle, en réunissant en un seul faisceau toutes les associations ou communautés de tailleurs de pierre de l'empire germanique ; dans l'espoir, vain hélas ! de pouvoir, à l'aide de cette immense concentration de toutes les forces vives de l'époque et à l'aide d'une direction puissante et uniforme, opposer une digue à la décadence toujours croissante de l'art et à la décrépitude du siècle, et réussir ainsi à conserver les vénérables traditions artistiques du christianisme et à ramener l'art religieux à l'éclat et à la pureté dont il jouissait à l'époque où Erwin jeta les fondations de leur belle asso-

Digitized by Google

ciation et à celle encore où l'un de ses habiles tailleurs de pierre inscrivit, dans l'épitaphe du grand maître, le titre si glorieux et si bien acquis de *gubernator fabricæ ecclesiæ argentinensis*.

Erwin mourut donc le 16 des calendes de février, c'est-à-dire, le 17 janvier 1318, dix-huit mois, à quelques jours près, après son épouse. Le surlendemain seulement, au 14 des calendes de février, par conséquent le 19 janvier, fête de Saint-Marius et de Sainte-Marthe, son décès fut inscrit au livre des donateurs de l'œuvre de Notre-Dame, avec la mention des libéralités qu'Erwin avait encore faites, avant de mourir, à la cathédrale. Son legs consista en un cheval et dans une rente de quatre onces deniers valeur de Strasbourg. Le texte du livre des bienfaiteurs porte : « *Item magister Erwinus huius ope-* « *ris* (1) *obiit, dedit equum et redditus IIII*^or^ *vnciarum.* »

Les deux premières inscriptions ont été exécutées dans un court espace de temps. L'intervalle, qui les sépare l'une de l'autre, n'est pas même de deux ans. La troisième épitaphe, au contraire, n'y fut ajoutée que plus de vingt-et-un an après la mort d'Erwin. C'est celle d'un maître Jean qui, selon Specklin, aurait été le fils du grand Erwin, et son successeur immédiat dans les fonctions d'architecte de la cathédrale.

Depuis Specklin, cette assertion a été généralement et invariablement répétée jusqu'à nos jours, aussi bien que cette autre assertion du célèbre ingénieur strasbourgeois, suivant laquelle la statuaire Sabine qui, dans les dernières années du onzième ou les premières années du treizième siècle, avait orné de statues de sa main les deux portails du transept méridional, aurait également été la fille d'Erwin. C'est que, jusque dans les derniers temps, j'ai déjà eu occasion de le dire ailleurs, Erwin de Steinbach était presque le seul des anciens architectes de la cathédrale, dont le nom eût survécu à l'oubli des siècles. De là il venait, que tout ce qui, à la cathédrale, frappait d'admiration les regards de la foule, était forcément rapporté à lui, et que la gloire de l'illustre architecte s'accrut encore de celle non seulement des maîtres qui lui succédèrent, mais de celle même des

(1) C'est le texte le plus ancien que j'aie trouvé jusqu'à ce jour qui donne, en latin, le titre de *magister operis* à l'architecte de la cathédrale. Cette dénomination revient dans la troisième épitaphe. Vers le milieu du quatorzième siècle, comme je l'ai dit, elle s'appliquait généralement à l'architecte.

Digitized by Google

artistes qui l'avaient précédé dans la carrière. Ainsi s'établissent partout des erreurs historiques et chronologiques, aussi nombreuses que grossières. Avancées par un historien de quelque renom, mais peu scrupuleux, elles sont ensuite répandues de plus en plus par des copistes non moins insouciants de la vérité qu'il ne l'avait été lui-même. Quant à maître Jean, il est vrai, l'erreur de Specklin n'est pas aussi palpable, que l'anachronisme concernant la statuaire Sabine qui aurait dévancé son prétendu père d'un siècle tout juste. Au fait, maître Jean, mort le 18 mars 1339, aurait pû, fort bien, être le fils du grand Erwin, comme l'assure Specklin, en lisant mal l'épitaphe de cet artiste, et sans s'appuyer d'aucune autre autorité. Les dates s'accorderaient parfaitement même; mais il aurait suffi de lire avec attention le texte de la troisième inscription, pour s'apercevoir de l'erreur de Specklin. Par malheur, il arriva ici ce qui a lieu trop fréquemment, hélas! Les auteurs postérieurs se bornent à copier, tout bonnement, les assertions de leurs devanciers, sans prendre la peine d'examiner si ces assertions sont historiquement et réellement fondées ou non. Relativement à maître Jean, Specklin a exercé sur ses successeurs la même fascination qu'à l'égard de la statuaire Sabine; ici encore l'erreur, transmise de génération à génération, de siècle en siècle, finit par s'assurer une apparence si trompeuse de vérité que même les savants les plus distingués s'y laissèrent prendre. Heureusement, après tout, que l'épitaphe de maître Jean existe encore, et que d'autres données non moins précieuses, que je suis à même d'y joindre, s'accordent et se réunissent pour établir, jusqu'à la dernière évidence, que l'assertion de Specklin, en ce qui concerne Jean Erwin, mort en 1339, est presque aussi dénuée de fondement que celle qui se rapporte à sa prétendue sœur Sabine.

Commençons donc, avant de fournir cette preuve, par relater le texte de cette troisième épitaphe. Le voici :

✚ ANNO · DN̄I · M · CCC ·
XXXVIIII · XV · KL' · A
PPRILIS · Φ · MAGI
STER · JOHANNES ·
FILIIVS · ERWNI .
MAGRI · OPRIS · VI' .
EC̄CE ·

Digitized by Google

« ✠ *Anno · domini · M · CCC · XXXVIIII · XV · kalendas · apprilis ·* « (sic) · *obiit · magister · Johannes · filiius* (sic) · *Erwni* (sic) . *magis-* « *tri · operis · huius · ecclesie ·* »

Ainsi donc : « En l'année du Seigneur 1339, le 15 des calendes « d'avril, mourut maître Jean, fils d'Erwin, maître de l'œuvre de « cette église. »

Telle est la traduction littéralement exacte de la troisième épitaphe, dont l'exécution, on vient de le voir par le texte, dénote moins de soin que celles des deux inscriptions plus anciennes.

Deux choses en résultent : premièrement, le défunt y est nommé « *magister Johannes*, » maître Jean ; ce qui indique qu'il avait le grade de la maîtrise, c'est-à-dire qu'il était maître tailleur de pierre (1). Nulle autre désignation n'est ajoutée au nom du défunt pour exprimer, d'une manière plus précise encore, sa qualité ou ses fonctions. Mais, en second lieu, et c'est là le point le plus essentiel, le texte de l'inscription l'appelle : *fils d'Erwin : maître de l'œuvre de cette église,* « *filius Erwini magistri operis huius ecclesie ;* » en d'autres termes, fils d'Erwin, architecte de l'église cathédrale (2).

Maître Jean, le texte même de son épitaphe le prouve donc à lui seul, était, non point fils du grand Erwin, mort depuis 1318, mais fils d'un Erwin qui, au moment même du décès de Jean, et au moment où fut sculptée son inscription funéraire, était maître de l'œuvre ou remplissait les fonctions d'architecte à l'atelier de Notre-Dame ou à la cathédrale. Ce texte est par trop explicite pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter davantage. Malgré cela, Specklin qui ne connaissait pas d'autre Erwin que l'illustre chef de cette famille, n'hésita pas un instant à le retrouver, dans cette épitaphe, comme père du défunt

(1) A la rigueur le terme *magister* pourrait aussi désigner un savant ; toutefois, je crois qu'on ne court nullement risque de se tromper, en admettant que maître Jean, issu d'une famille d'architectes, et désigné simplement sous le titre de *maître*, n'ait pas été autre chose qu'artiste, comme la plupart des Erwins les plus rapprochés du grand architecte, chef de cette digne famille. Maître Jean, nous pouvons l'admettre avec une certitude complète, était maître tailleur de pierre. Du reste, si Jean Erwin avait été maître dans quelque science, le texte de l'épitaphe n'eût pas manqué de spécifier cette dernière.

(2) *Magister operis*, en 1339, ainsi que je l'ai dit, était le titre généralement donné à l'architecte. A cette époque le receveur était désigné sous celui de *procurator*.

Digitized by Google

auquel elle se rapporte. Mais, évidemment, le texte de l'inscription en fait foi, maître Jean, qui mourut le 18 mars 1339, était fils d'un architecte du nom d'Erwin qui était encore en vie au moment où fut sculptée l'épitaphe. Bien certainement, s'il avait été le fils du grand Erwin, le rédacteur de cette épitaphe, n'aurait pas manqué d'en faire mention. Si cela avait été, il n'aurait pas oublié, en conformité de l'usage généralement et invariablement suivi au moyen-âge, et notamment au quatorzième siècle, d'écrire : *magister Johannes filius quondam Erwini magistri operis* ou *filius Erwini magistri quondam operis huius ecclesie*. La dalle tumulaire du fils du grand Erwin, mort en 1330, architecte de la collégiale de Saint-Florent à Niederhaslach, dans la vallée de la Bruche, vient à l'appui de cette remarque : l'inscription qui règne antour de cette dalle, nomme, en effet, le défunt architecte fils d'Erwin, *jadis* maître de l'église de Strasbourg, ou fils de *feu* Erwin, maître de l'œuvre de ladite église : « *filius Erwini magistri quondam operis ecclesie argentinensis.* » Point de doute dès-lors : maître Jean n'était ni le fils du grand Erwin, ni son successeur direct dans les fonctions d'architecte de la cathédrale, ni même architecte de cette église, mais bien le fils d'un Erwin qui, en 1339, remplissait ces fonctions ; donc le fils d'un des deux Erwin qui, après la mort du célèbre chef de cette famille, paraissent avoir dirigé en commun et continué la construction de la façade. Encore une fois, maître Jean n'était que maître tailleur de pierre. Il pourrait fort bien avoir été petit-fils du grand Erwin. La circonstance que son épitaphe a été sculptée au bas et à la suite de celle de l'illustre architecte, semble assez indiquer qu'il se trouvait dans des rapports de parenté trés intimes avec celui-ci, et qu'il descendait directement de lui ; cette particularité, d'accord avec les dates, semble autoriser à croire que le père de maître Jean, qui était architecte de l'œuvre de Notre-Dame au moment du décès de ce dernier, était fils du grand Erwin. Quant à maître Jean lui-même, il est assez vraisemblable qu'il mourut jeune encore et d'une manière inattendue, car il ne figure pas au nombre des donateurs de la cathédrale.

Le texte de l'épitaphe suffirait donc, au besoin, pour prouver l'erreur commise par Specklin, répétée et corroborée par ses nombreux copistes. Pourtant, afin de confirmer encore davantage mes assertions, je puis ajouter un fait qui finirait par lever tous les doutes, s'il pouvait en subsister encore après une lecture attentive du texte même

Digitized by Google

de l'épitaphe de 1339. C'est qu'aucune des dates de la mort des deux Erwin qui dirigèrent les travaux de la cathédrale, après le décès du grand maître, et dont chacun est désigné comme *maître de l'œuvre : magister operis*, ou comme architecte, ne s'accorde avec celle de l'épitaphe de maître Jean qui mourut en 1339. Je suis hors d'état, à la vérité, d'indiquer d'une manière précise l'année même de la mort de ces deux architectes, qui, à en juger par la main qui inscrivit leurs décès au livre des bienfaiteurs de la cathédrale et par d'autres renseignements encore, doivent être décédés à peu d'intervalle l'un de l'autre; mais, je puis rapporter, à un ou deux jours près, les dates de leur mort, car les décès ne s'inscrivaient pas toujours le jour même au livre des donateurs de l'œuvre, mais souvent le lendemain ou le surlendemain seulement, et parfois plus tard encore. Or, la mort de l'un des deux Erwin qui furent architectes de la cathédrale après celle du grand Erwin, est inscrite au 10 des calendes de mai (22 avril), et celle du second au 8 des ides de mai (8 mai). Aucune de ces dates, comme je l'ai dit, ne s'accorde avec celle de la troisième épitaphe. Il ne saurait donc y avoir identité de personne entre maître Jean qui trépassa le 18 mars 1339, ni avec l'un, ni avec l'autre de ces deux architectes, dont l'un décéda en avril et l'autre en mai. La différence des dates montre clairement qu'elles ne peuvent s'appliquer qu'à trois personnages distincts l'un de l'autre. Maître Jean était le fils de l'un ou de l'autre de ces deux Erwin qui semblent avoir été attachés conjointement à l'œuvre de Notre-Dame en qualité d'architectes, ou qui du moins se sont succédés à peu d'intervalle et dans ces fonctions et dans la tombe. L'un d'eux portait également le prénom de Jean, le plus répandu dans nos pays aux quatorzième et quinzième siècles. (1).

---

(1) Celui de ces deux architectes qui portait le prénom Jean, est aussi désigné, dans les documents contemporains, sous le nom de *Winlin*, *Winlinus*, et même de *Windelinus*. Toutefois, les documents mêmes établissent l'identité de ce nom et de celui d'Erwin. *Winlin* parait être formé de la dernière syllabe du nom Erwin, à laquelle, suivant un usage encore fréquent en Alsace, on aura ajouté le diminutif *lin* : *Winlin*, le petit Erwin.

Au treizième, et encore au quatorzième siècles, on trouve parfois plusieurs frères, souvent jusqu'à trois, quatre et même plus qui avaient le même prénom, et qu'on distinguait alors l'un de l'autre par des surnoms ou des sobriquets. Ces derniers restèrent ensuite, fort souvent, à des branches entières d'une famille.

Digitized by Google

Il ne me reste plus maintenant qu'à faire une dernière observation au sujet de cette troisième épitaphe. Cette inscription exécutée en caractères un peu plus grands et plus espacés, mais moins beaux que ceux des deux premières, prend plus de six lignes. A partir de la seconde épitaphe, elle couvre toute la partie inférieure du contrefort et descend jusqu'au socle. Sauf les quatre dernières lettres placées tout au bas du contrefort à l'entrée de la septième ligne, toute l'épitaphe de maître Jean est aussi bien conservée que les deux épitaphes supérieures. La toute dernière ligne seule a beaucoup souffert par l'humidité. La lecture pourtant n'en saurait présenter de difficulté qu'au premier aspect. Chacune des quatre lettres ECCE, exprimant par abréviation le mot *ecclesie*, existe encore intégralement et se reconnait parfaitement. Malgré cela, la fin de l'épitaphe de maître Jean a été diversément et généralement mal lue, et incorrectement reproduite par les auteurs du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècles, et jusque dans les temps récens. Il arriva, avec la fin de cette épitaphe, ce qui avait eu lieu au sujet de l'interprétation de l'inscription du philactère que tenait l'une des statues d'apôtre de Sabine. Ici ce fut aussi Specklin qui ouvrit à l'erreur la voie déplorable dans laquelle ses négligents copistes, cette fois encore, se jetèrent tête baissée. Ici encore, ce fut au point que les plus savants suivirent, sans réfléchir, l'ornière une fois tracée par la légèreté de l'ingénieur-historien du seizième siècle. Specklin, néanmoins, parait avoir copié l'épitaphe de maître Jean en vue du monument; car, après en avoir transcrit le prétendu texte, il ajoute un signe d'*etc.*, comme pour indiquer que, sur le monument même, il suit encore quelque chose mais qu'il ne peut point lire (1). Quant au texte même de l'épitaphe, Specklin ne le donne que d'une manière tronquée, incorrecte et fausse. Voici sa version : « *Anno domini 1339 · 15 · kal · aprilis, obiit magister Johannes filius huius Erwini* ». (2) Suit alors le signe dont il a déjà été question. Schadæus (3) et Schilter (4) se sont bornés à copier le texte de Specklin, mais en remettant les dates en

(1) Il se pourrait, néanmoins, que Specklin eût aussi copié l'épitaphe de maître Jean, d'un auteur plus ancien.

(2) Dans ses *Collectanea*, mss., tom. Ier, fol. 368a.

(3) Page 51.

(4) Dans les annotations qu'il ajouta à la chronique de Kœnigshoven, publiée par lui en 1698, pag. 559.

Digitized by Google

chiffres romains, autrement toutefois que sur le monument même. Tous deux finissent, comme Specklin, par les mots : *filius huius Erwini* (1); et de cette manière, en effet, maître Jean aurait été le fils du grand Erwin; car, suivant la version inexacte de Specklin, reproduite identiquement par ses copistes, les derniers mots de la troisième épitaphe auraient renvoyé à la seconde. Pendant des siècles la version de Specklin passa de livre à livre, admise par tout le monde comme un texte historiquement avéré, et il ne vint en idée à personne, pas même au docte Schilter, d'aller la vérifier sur l'inscription originale. Le docteur Heckheler fut le premier, que je sache, qui, transcrivant l'épitaphe de maître Jean du pilier de la chapelle de Saint-Jean, en restitua exactement le texte dans son ouvrage manuscrit sur la cathédrale de Strasbourg (2). C'était en 1736. Cela n'empêcha cependant pas que la version inexacte et tronquée de Specklin, universellement accréditée par Schadæus et par Schilter, ne continuât à être suivie de préférence, comme par le passé. Cela n'empêcha pas non plus le docteur Heckheler lui-même, bien qu'il eût inséré dans son livre le texte authentique de l'épitaphe de maître Jean, de reproduire, comme tous les auteurs, l'assertion uniquement basée sur la fausse interprétation de cette épitaphe, suivant laquelle maître Jean aurait été le fils du grand Erwin. Cette erreur, assez manifeste pourtant, échappa à Heckheler, qui cependant eut le mérite d'en redresser tant d'autres (3). Mais le croirait-on, en 1782, un demi-siècle

(1) Je serais conduit trop loin, si je voulais indiquer ici toutes les inexactitudes de détail, que Specklin, Schadæus et Schilter, et tous ceux qui ont transcrit leur texte, ont commises quant aux trois épitaphes. Pour le moins, ils n'ont tronqué et mutilé que la troisième.

Puisque, dans le texte, il est question de la date de l'épitaphe de maître Jean, je me bornerai à dire ici, que Schadæus et Schilter, comme le fit aussi Grandidier plus tard, mettent MCCCXXXIX, tandis que, sur le monument même, il y a MCCCXXXVIIII. Au fond, cela revient au même. L'exactitude diplomatique manque seule.

(2) A la page 46.

(3) C'est ainsi, entre autres, que le docteur Heckheler, qui s'occupa beaucoup des anciens architectes de la cathédrale de Strasbourg, eut le mérite d'établir l'anachronisme palpable qui faisait atteindre la hauteur des quatre tourelles, en 1365, par Jean Hültz de Cologne, mort en 1449. Cette erreur encore remontait à Specklin, qui donne sur Hültz les textes les plus contradictoires, et cette erreur aussi avait été généralement reproduite. Jusque dans les derniers temps, les auteurs cherchaient encore à concilier les données contradictoires de Specklin, en

Digitized by Google

après que Heckheler eût restitué le texte original de la troisième épitaphe, Grandidier alla encore plus loin que n'avaient été Specklin, Schadæus et Schilter. Ceux-ci s'étaient bornés à tronquer la fin de l'inscription et à intervertir l'ordre et la suite des derniers mots qu'ils avaient laissé subsister, en donnant ainsi à l'épitaphe un sens tout différent de celui du texte original. Grandidier, le savant Grandidier, l'un de nos historiens les plus véridiques et les plus distingués, lui, l'un des hommes les plus versés dans les études paléographiques de tout le dix-huitième siècle, lui qui avait à un si haut degré l'instinct de la science, qui était sérieux, réfléchi, consciencieux, scrupuleux, vétilleux même, comme un vrai savant, Grandidier dépassa de beaucoup ses dévanciers. Dans la vue de réparer leur erreur, il y substitua un texte bien autrement controuvé encore que ne l'avait été celui de Specklin. Grandidier, il est vrai, restitua les mots *magistri operis* qu'avaient supprimés Specklin et ses continuateurs; mais, par contre, il remplaça les deux derniers mots de l'épitaphe : « *huius ecclesie*, » par deux autres qui sont de pire invention encore. Voici son texte à lui : « *An · Dom · M · CCC · XXXIX · XV · kal · aprilis, obiit magister Johannes filius Erwini magistri*, OPERIS SUI ÆMULUS. » (1) C'est que Grandidier, lui aussi, comme tous les autres, était dominé par l'idée que maître Jean était le fils du grand Erwin, mort en 1318. Ici encore, de même que pour l'inscription de la statue de Sabine, il était trop préoccupé d'une erreur admise comme vérité historique, authentiquement avérée depuis des siècles; et voilà comment, guidé et fasciné qu'il était par l'opinion commune et par sa propre imagination, il alla, en ponctuant à sa façon, et en suppléant les derniers mots qu'il était hors d'état de déchiffrer, jusqu'à faire de maître Jean le digne émule de l'œuvre de son prétendu père le grand Erwin. La version du savant abbé est donc tout aussi insoutenable, et même plus insoutenable encore, que celle de Specklin, de Schadæus et de Schilter. Toutes deux, elles tombent devant le monument même. Là on lit, très distinctement, à la fin de la sixième ligne de l'épitaphe de maître Jean, les deux lettres VI ou *ui*, avec le signe d'abréviation

admettant l'existence de deux architectes du nom de Hültz, et tous deux de Cologne, dont le premier aurait vécu au quatorzième siècle et le second au quinzième. Par contre, Heckheler, de son côté, a commis d'autres confusions.

(1) Essai sur la cathédrale de Strasbourg, p. 49.

Digitized by Google

ordinaire pour *us*, donc *huius*, comme on écrivait ce mot au moyen-âge. A l'heure qu'il est, les deux lettres, avec le signe d'abréviation passant à travers de la seconde, présentent encore un creux aussi bien exprimé et des formes aussi bien marquées et conservées que les lettres de la partie supérieure de l'épitaphe. A ce sujet, il ne saurait donc y avoir accès au moindre doute : les lettres sont encore là, dans un état de conservation qu'on peut, sans exagération, qualifier de parfait, et il suffit d'ouvrir les yeux pour bien lire. Il n'en est pas de même des quatre lettres du mot final reporté à l'entrée de la septième et dernière ligne. Évidemment, c'était pour accorder le dernier mot de la sixième avec la fausse interprétation de ce mot final que l'imagination de Grandidier avait gratuitement transformée en *æmulus*, que le docte historien de l'église de Strasbourg s'avisa, de sa propre autorité, de changer aussi *huius* en *sui*, comme il remplaça *ecclesie* par *æmulus*. Et cependant les lettres VI avec le signe d'abréviation pour *huius*, eussent suffi pour l'avertir de son erreur. Ce mot à lui seul protestait hautement contre l'altération que Grandidier faisait subir au texte final de l'épitaphe de maître Jean. De son côté, le tout dernier mot, bien que les lettres en soient considérablement altérées et émoussées, est néanmoins lisible encore, sans trop de peine, à la vue et reconnaissable au toucher. Encore aujourd'hui on y distingue et reconnait lettre pour lettre. Bien certainement c'est ECCE, l'abréviation ordinaire du mot *ecclesie*. Après un examen quelque peu scrupuleux, toute incertitude disparait, et il ne saurait plus rester l'ombre d'un doute à ce sujet.

Ces trois épitaphes de la famille Erwin sont de ces inscriptions murales, telles qu'on avait l'habitude de les exécuter aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, telles qu'il s'en trouve encore un assez grand nombre dans nos églises, et notamment à la cathédrale même, à l'extérieur, au bas entre les contreforts de la nef et sur les contreforts mêmes ; car, des deux côtés de la nef, il y avait autrefois des cimetières. Au moyen-âge, on le sait, les épitaphes étaient de deux espèces : les unes étaient gravées ou sculptées à l'entour des dalles qui recouvraient les tombes, et assez souvent aussi sur la surface intérieure de ces dalles ; les autres, de moindre dimension, étaient incrustées dans les murs des églises et des cloîtres, au-dessus ou à proximité des dalles tumulaires placées sur les tombeaux. Souvent aussi, cette seconde espèce d'inscription n'était pas des épitaphes

Digitized by Google

proprement dites, mais des monuments destinés à rappeler la mémoire de personnes qui avaient été enterrées ailleurs : des *pro memoria*, comme on disait. Fréquemment aussi, et lors même qu'il y avait des inscriptions sur les dalles tombales, on en plaçait encore une autre dans le mur, qui, parfois, ne faisait que répéter le texte de l'inscription sculptée sur la dalle. Très souvent aussi, les grandes pierres sépulcrales, couchées à fleur de terre sur les tombes, ne contenaient pas d'inscription du tout, mais seulement des armoiries, ou la figure du défunt, ou quelqu'autre ornement, une croix, par exemple ; quelquefois même, elles étaient toutes nues, n'ayant ni sculpture, ni inscription, mais simplement une lettre qui permettait de reconnaître et de retrouver la tombe, et qui le plus souvent renvoyait le lecteur à l'inscription incrustée par dessus dans le mur. Du temps de la mort d'Erwin et de maître Jean, l'usage des dalles tombales était général, et d'ordinaire la figure des artistes qu'elles recouvraient était tracée en creux sur la pierre avec les insignes de leur art. C'est ainsi, entre autres, que sur la pierre tumulaire du fils d'Erwin à Haslach, cet architecte est représenté tenant le compas dans la main gauche et l'équerre dans la main droite. Très probablement, une dalle ou des dalles semblables existaient autrefois au bas des trois épitaphes de la cathédrale ; car, il est plus que vraisemblable, qu'Erwin, son épouse et maître Jean avaient reçu la sépulture au pied du contrefort de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dans lequel sont entaillées les trois inscriptions funéraires. Ce qui parait d'autant plus autoriser à le croire, c'est qu'à la suite de la seconde épitaphe, donc de celle du grand Erwin, il y a une lettre ressemblant à un T gothique, et qui ne semble avoir été rien autre chose qu'une lettre de renvoi qui se référait à la dalle tumulaire qui couvrait jadis la tombe d'Erwin et de sa femme. Toutefois, si, comme je le pense, il y avait eu une pareille dalle, en réalité, il n'en existe pas de trace ni au lieu même de la sépulture, ni dans les anciens manuscrits, livres et dessins. Rien ne saurait donc être avancé, à cet égard, avec une certitude complète. Ainsi que j'ai déjà eu occasion de le faire observer, le mur du séminaire épiscopal touche jusqu'au contrefort de la chapelle de Saint-Jean, au point qu'il en masque la face orientale. Tout le terrain régnant de ce côté de la petite cour, au-devant des épitaphes, entre la chapelle et la voie publique, a donc dû être remué et foulé en tous sens, en 1770, lors de la construction du séminaire, édifice très vaste

Digitized by Google

et très solide que l'architecte épiscopal a dû poser sur de fortes et profondes fondations.

Au mois de novembre 1835, lorsqu'on était occupé à creuser dans la petite cour attenante à la chapelle où se trouvent les inscriptions, et assez près de ces monuments, l'un des puisards qui étaient destinés à recevoir les conduits du paratonnère dont on pourvut alors la cathédrale; il y a plus de seize ans, dis-je, le bruit courait à Strasbourg, que les ouvriers venaient de mettre à découvert la tombe d'Erwin. Au milieu de la cour ou de l'ancien *Leichhöfel*, environ à une distance de près de deux mètres des épitaphes, ils venaient de déterrer un sarcophage en pierre, en forme d'auge, sans inscription ni ornement, et sans couvercle, placé dans la direction de l'occident à l'orient, mais irrégulièrement et sans tenir compte ni de l'axe de la chapelle, ni de celle de la cour. Le cercueil était tout rempli de terre et d'ossements. Tout indiquait, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, que le sol avait été bouleversé à une époque antérieure. L'absence du couvercle, à elle seule, en faisait foi, ainsi que les fragments de squelettes qui gisaient épars sous terre dans toute l'étendue du terrain qu'on avait creusé. J'ai suivi, dans le temps, avec une scrupuleuse attention, toute l'histoire de cette prétendue découverte. On en faisait alors grand bruit à Strasbourg, au point que quelques vieilles dévotes et même un journal de la localité allèrent jusqu'à crier au sacrilége. J'ai fait examiner en ma présence, par un médecin, les ossements qui avaient été trouvés dans le cercueil, et il fut reconnu qu'ils provenaient de trois individus, dont un seul avait été adulte: d'un homme, d'une jeune personne et d'un enfant. Les débris du squelette mâle avaient appartenu à un homme d'une stature qu'on pourrait presque nommer colossale, mais d'une complexion scrophuleuse ou rachitique même, car au milieu d'un de ses *fémurs*, il y avait une excroissance de la grandeur d'un poing. Bien certainement, je le répète, tout cela avait été remué antérieurement et les ossements avaient été jetés pêle-mêle dans le cercueil. Tout y fut remis, et le cercueil même déposé de nouveau à son ancienne place. Cette place, d'ailleurs, par son éloignement des épitaphes, ne permet guère de supposer que le sarcophage ait eu le moindre rapport avec les personnes dont ces inscriptions précieuses conservent le souvenir. Le cercueil, de son côté, ne présentait ni moulure, ni aucun autre signe caractéristique qui eût permis de se rendre compte de l'époque de sa

Digitized by Google

confection, et l'ensemble de l'état des lieux et des choses était tel qu'il rendait absolument impossible de se laisser aller à des suppositions quelconques sur l'origine et l'âge du sarcophage et des ossements qu'il renfermait. Dans tous les cas, ces ossements ne pouvaient pas se rapporter aux trois Erwin qui, très vraisemblablement, ont été enterrés au bas du contrefort de la chapelle de Saint-Jean.

Que les âmes pieuses, que les artistes et les admirateurs d'Erwin se rassurent donc et se consolent : nul sacrilége n'a été commis, nul sacrilége n'a pu être commis en 1835. Si jamais sacrilége il y eut, ç'a été au siècle passé, lors de la construction du séminaire. Alors déjà les ossements d'Erwin, si tant est qu'ils aient jamais reposé au bas du contrefort et qu'ils s'y soient encore trouvés intacts en 1770, auraient été jetés au vent (1) ; car, encore une fois, l'existence des épitaphes au bas du contrefort de la chapelle de Saint-Jean, ne suffit point pour établir, d'une manière irrécusable, le fait même de la sépulture d'Erwin au pied de l'inscription funéraire taillée sur ce contrefort, bien que la présence de l'épitaphe et plus encore le signe placé à la fin de la seconde inscription, le rendent plus que vraisemblable.

Un fait qui mérite d'être déploré bien autrement que le prétendu sacrilége dont il vient d'être question, c'est que les trois épitaphes des Erwin ont été écornées et qu'elles ont souffert dans beaucoup d'endroits. Ces écornures et brisures remontent à des époques plus ou moins anciennes. Plusieurs d'entre elles semblent dater d'une époque assez récente, de peu d'années seulement. Et, le croirait-on, ces dégats paraissent, en partie, avoir été commis de propos délibéré, à coups de marteau, sans doute par quelqu'ouvrier qui ignorait le nom de l'artiste célèbre dont les deux premières de ces inscriptions rappellent la mémoire, et qui, peut-être, voulait seulement se donner le plaisir de faire voler quelques éclats ou d'asséner quelques coups de marteau à une vieille inscription gothique, de l'importance de laquelle il était loin de se douter ! Par bonheur, ces mutilations n'ont pas toujours atteint les lettres des inscriptions ; néanmoins elles ne laissent pas que d'inspirer de justes regrets. Aussi, ne puis-je qu'applaudir au soin qu'a pris l'architecte de la cathédrale, de faire placer une forte barre de fer assez saillante dans le mur du séminaire, à côté et

(1) Quelques années avant 1835, on avait creusé une fosse d'aisance du côté septentrional de la petite cour, tout près de l'endroit où fut trouvé le cercueil. A cette occasion encore le terrain fut remué et bouleversé, à l'endroit même où reposait ce dernier.

Digitized by Google

au-devant des épitaphes, afin de les garantir, pour le moins, contre de nouvelles atteintes, surtout contre le choc des brouettes des ouvriers qui peuvent être appelés à travailler dans la petite cour attenante à la chapelle de Saint-Jean.

Espérons, dans tous les cas, que ces vénérables monuments ne soient plus exposés désormais à d'ultérieures mutilations, et que, du moins, ils passent à la postérité dans leur état actuel.

En dépit de ces mutilations, et quelque déplorables qu'elles puissent être, félicitons-nous toujours d'avoir conservé ces trois épitaphes si remarquables, quand des milliers d'autres inscriptions du même genre ont disparu dans la tempête des siècles. Félicitons-nous-en davantage encore, en songeant que les deux autres inscriptions contemporaines d'Erwin, et qui, à la cathédrale, rappelaient le nom et le souvenir de l'illustre artiste, n'occupent plus la place où le grand maître les avait fait poser; que l'une d'elles a complétement disparu et que de l'autre il n'existe plus que des fragments !

L'inscription qu'on lisait autrefois à l'un des portails de la façade occidentale, et qui attestait que ce fut maître Erwin de Steinbach qui, le jour de Saint-Urbain de l'année du Seigneur 1277, « *commença cette œuvre glorieuse*, » n'existe plus, depuis assez longtemps déjà, à ce qu'il parait (1). Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu réussir jusqu'à ce jour, ni à en retrouver la moindre trace, ni même à pouvoir constater, d'une manière certaine, l'époque précise et le mode de sa disparition (2).

---

(1) Cette mémorable inscription que rapportent invariablement tous les auteurs, tant anciens que modernes, était conçue en ces termes : « *Anno · domini* · « *M̊ · C̊C · LXXVII̊ · in · die · beati · Urbani · hoc · gloriosum · opus · inchoa-* « *vit · magister · Erwinus · de · Steinbach* ». Les auteurs, toutefois, ne s'accordent guère ni sur la place qu'occupait cette inscription, ni sur le mode de son exécution. D'après les uns, elle se serait trouvée au grand portail; suivant les autres, au petit portail de gauche, c'est-à-dire au portail septentrional de la façade; et ces derniers, je crois, étaient plutôt dans le vrai; car, c'est à ce portail qu'Erwin commença sa construction d'après un texte de Kœnigshoven. Suivant les uns encore, cette inscription était sculptée dans l'arcade du portail, tandis que, selon d'autres, elle aurait été peinte, en lettres dorées sur fonds d'azur, sur une petite plaque ou tablette.

(2) Schadæus, à la page 14, parle de l'inscription de 1277, comme d'un monument qui subsistait encore de son temps. Schilter s'exprime encore de même, en 1698, à la page 558 des annotations qu'il a jointes à son édition de la chronique de Kœnigshoven. Mais l'auteur du *Münsterbüchel* de 1732, dit en termes exprès, page 10, que cette inscription « *doit s'être trouvée au-dessus du portail du milieu*, « *d'après le témoignage de Schilter et de Schadæus*; » et il se borne à en transcrire le texte d'après ces deux historiens. Il en résulterait donc que l'inscription de 1277

Digitized by Google

La seconde inscription qu'Erwin avait fait sculpter en relief, en grandes et magnifiques majuscules gothiques, au-dessous de la balustrade de la chapelle de la sainte Vierge, pour attester que ce fut lui qui érigea cette chapelle, au sujet de laquelle les auteurs anciens sont intarissables en éloges, et dont ils parlent comme d'une des plus riches merveilles de la cathédrale; cette inscription qui fut placée en 1316, l'année même de la mort de l'épouse d'Erwin, et que le grand architecte, inspiré sans doute par la tristesse de son cœur, termina par cette touchante supplique adressée à la patronne de la chapelle et de la cathédrale, et dans laquelle il remit avec résignation son sort entre les mains de la *servante de Dieu* (1); cette intéressante inscription a été brisée par le marteau destructeur; non pas de quelque protestant fanatisé ou de quelque jacobin forcené et barbare; non, elle l'a été, en 1681, par les ouvriers de l'architecte de la cathédrale, et sur les ordres d'un évêque, récemment rétabli dans son église métropolitaine, et qui venait d'en reprendre possession après plus d'un siècle d'exil, en vertu de la capitulation de Strasbourg; elle le fut par ceux-là mêmes que l'évêque François Égon de Fürstemberg avait chargés du soin d'en *embellir* le chœur! Hélas! ce barbare embellissement était un acte de vandalisme des plus funestes qui nous valut la perte à jamais déplorable et irréparable, et du jubé, splendide construction de l'architecte de la nef, et de la chapelle de la Vierge qu'Erwin y

---

n'aurait plus existé en 1732, et qu'elle aurait disparu dans l'intervalle qui s'était écoulé entre 1698 et 1732.

A partir de là, presque tous les auteurs parlent de l'inscription de 1277 comme n'ayant plus existé de leur temps.

Plusieurs textes de l'ouvrage manuscrit du docteur Heckheler, sur la cathédrale (p. 14, 45, 93), autoriseraient pourtant à douter de l'exactitude de cette assertion, vû que le docteur Heckheler y mentionne l'inscription en question comme si elle avait encore subsisté au moment où il écrivit son ouvrage, donc en 1736.

Aussi, jusque dans les derniers temps, n'avais-je point pu me décider à renoncer à la supposition, que l'inscription posée par Erwin en 1277, pourrait avoir continué à subsister durant le dernier siècle, qu'elle pourrait n'avoir été détruite que dans la terreur.

Si, comme le prétendent quelques auteurs, elle avait été peinte sur le mur et non sculptée, elle pourrait fort bien aussi avoir disparu à l'époque où l'on enduisit d'une espèce de vernis toute la partie inférieure de la façade de la cathédrale, afin de préserver les pierres contre l'influence pernicieuse de l'humidité. Ce vernis ou cet enduit qui donne à la pierre une teinte noirâtre et la fait ressembler au métal, y parait avoir été passé dans la première moitié du dernier siècle. Cette supposition appartient à M. Klotz, architecte de la cathédrale. Elle s'accorderait avec les textes de la plupart des auteurs du siècle passé. J'ai cru devoir la consigner ici.

(1) Voici quel était le texte de cette inscription : « *M · CCC · XVI · edificavit ·* « *hoc · opus · magister · Erwin · Ecce · ancilla · Domini · fiat · mihi · secun-* « *dum · verbum · tuum · Amen ·* »

Digitized by Google

avait accolée en 1316. Du même coup, nous perdîmes deux œuvres admirables qui resplendissaient d'or et de couleurs, qui étaient toutes couvertes de sculptures, de statues et de bas-reliefs, et qui formaient deux des plus beaux et des plus riches ornements de toute la cathédrale! L'une et l'autre s'écroula sous le marteau impitoyable des *restaurateurs* et *embelliseurs* de 1681 ! Épargnées par la réforme, elles tombèrent le lendemain du jour où le catholicisme venait de rentrer dans la cathédrale alsacienne ! Les fragments servirent, en partie, à murer les deux portes remarquables qui, dans l'intérieur du chœur, conduisent en haut dans la sacristie et dans les archives au-dessus des chapelles de Saint-André et de Saint-Jean-Baptiste, et la niche qu'occupait autrefois le siége épiscopal. Le reste fut employé, avec d'autres débris, à la construction d'une écurie de cavalerie qu'on était alors à bâtir dans l'un des faubourgs de la ville ! C'est alors que fut aussi mise en pièces l'inscription si richement sculptée, peinte et dorée, dont Erwin avait orné la chapelle de la vierge, son dernier legs à sa cathédrale chérie ! Deux fragments en ont été retrouvés, il y a quelques années, à l'occasion de la restauration actuelle du chœur, et parmi ces fragments la partie de l'inscription contenant le nom d'Erwin (1).

La perte de ces deux monuments augmente d'autant plus le prix et l'intérêt de l'épitaphe de l'illustre architecte; de cette inscription, rédigée dans le style simple et modeste du moyen-âge, dont j'aime tant relire le texte, bien que je le sache par cœur depuis ma jeunesse, et qu'aujourd'hui surtout, au jour même du décès d'Erwin, cinq cent trente-quatre ans après sa mort, je redis avec un sentiment inexprimable de respectueux attendrissement :

« *Anno · domini · M̊ · CC̊C · XVIII · XVI · kalendas · februarii ·*
« *obiit · magister · Erwinus · gubernator · fabrice · ecclesie · argentinensis.* »

Strasbourg, le 17 janvier 1852. L. SCHNEEGANS.

P. S. A l'instant même, je m'aperçois que la version finale du texte de l'épitaphe de maître Jean, mort en 1339, telle que la donne Grandidier, était déjà connue longtemps avant la publication de ses ESSAIS SUR LA CATHÉDRALE. Elle figure déjà dans le MÜNSTERBÜCHLEIN de 1732 (p. 12).

Ce ne fut donc pas Grandidier qui substitua les mots SUI ÆMULUS aux deux derniers mots de la troisième épitaphe tels qu'on les voit sur le monument même. Ce n'est donc pas non plus à Grandidier que revient l'honneur de l'invention de cette finale toute fausse et purement imaginaire. Ici, comme pour l'inscription de la statue de Sabine, le tort du savant abbé s'est borné à reproduire trop légèrement l'erreur qu'avaient accréditée ses prédécesseurs. SUUM CUIQUE.

(1) Ces fragments ont été transférés, par les soins de l'architecte de la cathédrale, dans l'une des salles basses de la maison de recette, où ils se trouvent maintenant réunis à d'autres débris des temps passés, notamment avec ceux de l'horloge astronomique du seizième siècle, et non loin aussi des fragments du saint sépulcre du quatorzième qui furent également retrouvés en déblayant le chœur de la cathédrale.

Digitized by Google

HUK

DE WERBENWAK,

TROUVÈRE DU XIIe SIÈCLE.

Il est une poésie fille du ciel ; il en est une que la nature inspire ; il en est une aussi à qui l'amour dicte ses strophes tendres ou voluptueuses.

C'est la dernière qui fit principalement vibrer les harpes des ménestrels allemands (1), et celles de ces nombreux trouvères que la Souabe vit naître, et dont les antiques demeures, la plupart en ruines, conservent encore les noms que ces poètes illustrèrent. Plus de vingt de ces vieux châteaux dont les murailles écroulées attirent de loin les regards, ou sont enfouies au milieu des bois qui les recouvrent, ont un jour retenti des chants d'amour de leurs possesseurs.

Un des plus intéressants de ces castels est celui qu'habita Huk de Werbenwak au-dessus du Danube (2).

Huk était chevalier (3). Nous le trouvons désigné ainsi dans un document qu'il signa comme témoin d'une vente que les deux frères Berthold et Bel-

---

(1) Les *Minnesinger* ou chantres d'amour.

(2) Voyez la planche qui représente ce château dans mon ouvrage intitulé : *Le val du Danube à Beuron.*

(3) *Miles.* Voyez SCHŒPFLIN, *Hist. Zaring. Bad.*, 5, 244. Or, HECTIUS, *De nobilitate et feudo nobili commentatio*, § 11, dit en propres termes : *Equites hi, quos Burgundus (I, 1. Hist. Bavariæ) nomine recens orto, auratos nuncupat, olim interdum quirites, (v. omnino D. Schilt. ad rub. jur. feud. Aleman.*, § 17) *in vett. chartis passim milites dicebantur,*

Digitized by Google

rein de Witzenstein firent, en 1263, au margrave Rodolphe de Bade de leur château de Liebeneck, situé sur le torrent de la Würm. Les vers qui nous restent de lui, furent composés dix-sept ans avant cette époque. Il le précise lui-même dans une de ses strophes où, s'adressant à celle qui l'inspira, il la menace, en badinant, de la citer à la barre de l'empereur; et, si le prince refuse de se faire juge entre elle et lui, à celle du roi Henri Raspe de Thuringe; et si ce dernier ne veut point y consentir, à celle du pape, où l'on est toujours sûr de trouver grâce. On sait que Henri, landgrave de Thuringe, reçut d'Innocent IV l'investiture impériale, après que le pontife eut, en 1246, prononcé la déchéance de Frédéric II; mais que, trop vieux pour s'immiscer dans ces querelles, le comte refusa cette dignité et la couronne. Henri mourut l'année suivante dans un âge extrêmement avancé. Le chant du poète est donc contemporain de cette période de l'histoire germanique; et il est probable qu'il était dans l'âge où les passions éveillent le génie. C'était la même époque où vivaient les Niefen, les Limbourg, les Warner, les Winterstetten, et ces autres chevaliers troubadours qui, comme lui, ne déposaient le casque et l'épée que pour chanter l'amour et les tournois. Il eut, dit-on, un frère du nom d'Albert, le même peut-être qui, en 1267, s'empara de Dithmar, abbé de Saint-George, couvent de bénédictins placé dans la Forêt-Noire aux sources de la Brigach. Je dis, peut-être; car les annales de l'abbaye ne mentionnent le chevalier qui se permit cette violence contre le prélat, que sous le nom de Werbenwak, sans le désigner par son prénom; elles ajoutent que, pour le punir de cette impiété, le ciel le couvrit d'une lèpre hideuse (1).

Le château de Werenwaag que le trouvère habitait, était situé à peu de distance de ces sauvages contrées sur un de ces rocs élancés qui encaissent le cours du Danube dans son enfance au-delà de la jonction des deux torrents qui le forment. Selon les annales de Beuron, le feu du ciel détruisit, il y a huit siècles, ces murailles, placées, d'après toute probabilité, sur les ruines d'un castel romain qui protégeait la route militaire dont quelques traces se remarquent encore en arrière sur les plateaux du Heuberg. Les bâtisses qui s'élèvent aujourd'hui sur cette pile immense de rochers proviennent en grande partie de cette seconde fondation. Peu de noms des descendants du poète sont parvenus jusqu'à nous. Henri de Werbenwak était présent à Zurich, quand, en 1274, Rodolphe de Habsbourg mit au ban de l'empire le landgrave de Hesse (2). Albert apparait comme vassal du comte

(1) *Qui, propter id, leprosus factus est. Ex Chronic. Monast. S. Georg.* dans USSERMANN, *Prodr. germ. sacr., II*, 447.

(2) GODENUS, *Cod. dipl.*, I, 756.

Digitized by Google

d'Hohenberg en 1284 (1). Les annales, pendant passé deux siècles, se taisent alors sur cette famille, jusqu'à ce qu'en 1509 nous retrouvons mentionnée dans Crusius la mort d'un chevalier George de Werbenwak (2). Mais depuis lors aucun nom de cette famille n'est plus historiquement cité, et nous ignorons, si elle s'est éteinte, et à quelle époque le château qu'elle habitait fut donné comme fief autrichien aux comtes de Laubenberg. Pendant la guerre de trente ans, à la mort du dernier de cette maison, il passa aux comtes de Fürstemberg-Mœskirch, et ensuite aux barons d'Ulm en la puissance desquels il resta jusqu'en 1828, où il fut vendu par le baron Antoine au prince Égon de Fürstemberg.

Si, par une chaude et vaporeuse journée d'été, assis sur la terrasse du château, vous portez vos regards dans le vallon, vous comprendrez combien le génie poétique du trouvère dut être inspiré dans ces beaux lieux, où tout ce que la nature créa de ravissant se déploie sous vos pieds. Quand, pour la première fois, je visitai ces murailles, une lune splendide éclairait la vallée, et son disque argenté se reflétait dans les eaux du Danube, tandis que, dans tout le prolongement des montagnes, les rocs blanchâtres que ses pâles rayons frappaient, s'élevaient, comme de vastes fantômes, du sein des bois sombres, et que les tours du château, dominant le pont qui y donne accès, se montraient noires et colossales au-dessus de l'immense précipice. Je restai longtemps muet d'admiration, et je sentis alors (car j'étais jeune) qu'au milieu de cette nature féerique, la poésie et l'amour avaient dû exister. Les chants du poète vibrèrent plus solennellement dans ma mémoire, et il me semblait que la brise du soir m'apportait les derniers sons d'une de ses strophes mélancoliques. Combien de fois, pensai-je, le nom inconnu de l'amante qui l'inspira, a-t-il retenti sous le luth du trouvère, au même lieu peut-être où mon imagination se plait à me le rappeler. Elle habitait les champs de la Franconie; et sous les franges du hour où sa main blanche avait couronné le chevalier, vainqueur dans le tournoi, il l'avait pour la première fois aperçue. Sa douce image l'avait depuis sans cesse poursuivi; et sous les touffes de lierre dont les tourelles du château étaient enlacées, il exhalait vers elle son amour, et confiait aux accords de son luth ses plaintes et ses regrets.

En lisant le petit poème qui nous reste du trouvère, on regrette qu'un plus grand nombre de ses œuvres ne nous ait point été conservé. On ne connait en effet de lui que ce seul morceau que contient la collection de Manessen dans la Bibliothèque nationale de Paris (3). Ce poème suffit toute-

(1) Neugart, *l. c.*

(2) *Annal. Suev.*, III, 535.

(3) Ce précieux manuscrit date de la fin du XIIIe et du commencement du XIVe siècles. Il est dû au noble Rudiger (1280 — 1325) et à son fils (1296 — 1328)

Digitized by Google

fois pour nous initier dans la manière d'écrire du poète dont les pensées et la versification offrent une délicatesse, une originalité et une harmonie qui le mettent au premier rang parmi les trouvères ses contemporains. Lui-même, dans une de ses strophes, nous instruit qu'il vivait en Souabe, et incontestablement dans les murs dont il portait le nom, et dont la pittoresque position est elle-même si poétique.

Son apparition à la cour des margraves de Bade, rappelle une de ces époques qu'ensanglanta un double crime politique, la mort de Conradin de Hohenstaufen et celle de Frédéric, fils du margrave Hermann VI, tombés tous deux à Naples sous la hache du bourreau. Rodolphe qui, avec Hermann, avaient en commun gouverné le margraviat (1243-1250), devint, par la mort de Frédéric (1268), seul maître de toutes les possessions badoises. Rodolphe aimait les lettres et les protégeait. Dans les tours d'Eberstein, où il habita le plus souvent avec sa cour, régnait une galanterie dont le souverain donnait l'exemple; et il est à préjuger que le célèbre chevalier dont les chants étaient si admirés, ne fut pas une des moindres célébrités de cette cour voluptueuse. On sait, en effet, combien, dans ces siècles lointains, les princes tenaient à honneur d'avoir auprès d'eux les trouvères les plus renommés, et avec quel enthousiasme, dans les repas ou dans les assemblées, étaient écoutés les chants de ces poètes improvisateurs, tantôt chantant sous la forme d'une ballade, les actions héroïques d'un châtelain, tantôt s'inspirant d'un souvenir d'amour, et répétant aux courtisans les vers qu'ils avaient composés pour une belle inconnue.

C'est à une telle réminiscence qu'est dû, sans doute, le premier poème de Werbenwak [1]. La masse entière en est divisée en cinq couplets plus ou moins étendus, et chacun d'eux pouvait, sans inconvénient, se détacher de l'ensemble comme une composition à part. Toutes les strophes des quatre premiers couplets sont trochaïques; il n'y a que le cinquième où l'iambe ait été employé. Le poète y chante la rigueur de sa maîtresse, vers laquelle volent toutes ses pensées, et qu'il menace du jugement d'amour, comme le fit dans une autre occasion le poète Winli, dont la manière d'ailleurs se rapproche assez de celle de Werbenwak. Quoique, dans ces poésies, ce combat entre les deux

---

de la puissante maison de Manessen de Zurich. Il passa par la suite aux barons de Sax, dont la dernière héritière le possédait en 1586, et ensuite aux Schobinger, famille patricienne de Saint-Gall, de laquelle le palatin Frédéric IV l'acquit en 1607 pour la bibliothèque d'Heidelberg. Lors de la translation de cette bibliothèque au Vatican, en 1623, il fut, par adroite fraude, mis de côté et déposé dans la bibliothèque de Paris.

[1] L'auteur de cet article se propose de le publier plus tard avec le plus grand luxe.

Digitized by Google

sexes soit présenté sous une forme badine, cette double mention qu'en ont faite les deux poètes est significative, et elle peut faire préjuger que l'idée de galanterie qui, plus tard, mit effectivement en usage les cours d'amour, était déjà alors généralement admise (1).

Le trouvère chante ensuite une strophe d'espoir. Celle qu'il aime n'ayant point écouté ses paroles, il exhale vers elle ses soupirs; il redoute que dans les champs franconiens elle ne donne à un autre cet amour qu'il implore d'elle dans les vers qu'il lui adresse, et où il lui décerne le prix de la beauté. A la menace qu'il lui a faite, de la citer à la barre du prince, elle répond, en l'engageant de continuer à la servir, et à se ressouvenir qu'un vrai chevalier ne doit jamais oublier son amour ni son droit. Il chante une strophe d'enthousiasme que le mois de mai lui inspire, et termine par un couplet, où, à l'imitation de Niefen, il reproduit dans chacun de ses vers le mot principal qui le compose. Cette répétition dont l'effet est harmonieux, et qui donne à cette chanson un air de singulière naïveté, en rend cependant le sens assez difficile à comprendre.

Ce petit poème fut évidemment composé pour être chanté, comme toutes les poésies lyriques du moyen-âge que les diverses collections d'Iéna, de Vienne, de Paris nous ont conservées, et qui ont tiré de l'oubli les trouvères et les ménestrels dont elles rappellent les noms. C'était une vie de plaisirs et de combats que menaient la plupart de ces poètes chevaliers qui, la plus grande partie de l'année, le luth en main, couraient de châtel en châtel, chantant partout, pour prix de l'hospitalité qu'ils trouvaient, l'amour et les combats, les tournois et la gloire. Les poésies qui nous restent d'eux ne sont point seulement dignes de notre intérêt sous le point de vue littéraire; elles le sont encore sous le rapport des mœurs de ces siècles éloignés, et servent à renverser l'opinion généralement adoptée de l'ignorance dans laquelle vivait cette noblesse à laquelle cependant presque tous ces trouvères appartinrent (2). Qu'on ne se prévale point de l'opinion qu'Eschenbach, le plus célèbre des poètes de la Sud-Allemagne, au commencement du XIIIe siècle, ne savait ni lire ni écrire, et que le docte chevalier, (car c'était le

(1) Les dessins du maître viennois *(Apollonius Meister Heinrichs von der Neustadt)*, composés du temps de Rodolphe de Habsbourg, et où l'on voit les deux amants représentés si naïvement devant le roi, et ceux que Vulpius *(Curiositäten*, I, 2.) a tirés d'un manuscrit sur parchemin de Jean Talhoferschen, de l'an 1467, dans la bibliothèque de Gotha, donnent à ce sujet quelques curieux détails. Consultez aussi SCHLICHTEGROLL, p. 18, pl. 75. — MAÏER, *Geschichte der Ordalien*, p. 270, etc.

(2) Des vingt et quelques trouvères souabes dont quelques poésies nous restent, il n'en est que deux qui ne soient point de noble origine.

Digitized by Google

nom qu'il portait) (1) pour chanter l'épisode de Percival, qu'il imita de Guyot l'Angevin, se faisait répéter par un trouvère français les strophes dont il reproduisait ensuite dans sa langue les harmonieuses pensées. Ce fait, s'il est réel, n'ôte rien au génie, aussi profond que cultivé, de l'écrivain, qui, comme le page Tschonatulander, à la cour du duc d'Anjou et de la belle reine Ansolide, avait, à cette cour voluptueuse de Bavière dont il fut l'ornement, pris la science au passage. Lichtenstein, à la même époque, florissait à la cour d'Autriche, où il avait à la fois appris du duc Henri l'exercice des armes et l'harmonie des vers (2). Les cours de Hohenstaufen et de Thuringe, celles des puissants comtes de Rabenberg, des rois de Bohème et des margraves de Brandebourg se distinguaient toutes par la galanterie qui y régnait, et par la protection qu'y trouvaient non seulement les ménestrels et les trouvères allemands, mais encore ceux de France dont la littérature allemande ne laissa pas que de ressentir l'influence.

Werbenwak trouva la même protection à la cour du margrave de Bade, où les Hornberg et les Gutenbourg dont les antiques manoirs se montrent encore en ruines dans le Hégau et le Hauenstein, venaient avec lui joûter d'harmonie.

La tradition locale, dans la vallée qu'il habita, mentionne le voyage qu'en 1235 il fit à Würtzbourg avec le margrave Hermann de Bade, déployant sa bannière d'azur au tournoi qui se tint en cette ville, et où, jeune et plein d'enthousiasme, il vit pour la première fois celle qui devint l'objet de son adoration, et qu'il chanta dans ses vers jusqu'à son dernier soupir. Sa dépouille mortelle, dit la même tradition, fut déposée à Beuron (3) dans l'antique église de cette abbaye qui fut plus tard pillée et incendiée, et d'où tout vestige de sa tombe, tout souvenir qu'elle y a jamais existé, ont disparu. Son donjon seul est encore debout, inébranlable au milieu des bâtisses qui, depuis des siècles, se sont succédées autour de lui, et bien digne d'attirer sous son lierre l'âme mélancolique que le langage de la nature et la poésie font vibrer.

MAX. DE RING.

---

(1) *Der wise Ritter.*

(2) (1223 — 1274.)

(3) Voyez sur cette abbaye mon ouvrage intitulé : *Le val du Danube à Beuron*, in-4°, p. 2 et suiv.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

FABLES ET POÉSIES CHOISIES

DE

THÉOPHILE-CONRAD PFEFFEL,

TRADUITES EN VERS FRANÇAIS ET PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE,

PAR

M. PAUL LEHR.

2e édition. — Paris. Cherbuliez. 1850.

L'agitation fiévreuse que les partis politiques ont imprimée depuis quelques années à la France, a fait le plus grand tort à la littérature. Beaucoup d'ouvrages, d'une valeur réelle, ont passé presqu'inaperçus, d'autres ont été voués à un oubli complet, tandis que la polémique des journaux et le roman en feuilleton, ont presqu'exclusivement défrayé la curiosité du public.

Faut-il reconnaître, dans ce fait, un changement de direction de l'esprit humain, l'une de ces révolutions qui, prenant leur origine dans les événements du monde matériel, parviennent peu à peu à dominer la pensée et finissent par altérer le caractère des nations?

Nous ne le pensons pas. Les préoccupations de la politique ne sont ardentes que lorsque la société est en ébullition, elles se calment dès que l'ordre est rétabli, et la littérature du feuilleton a des allures trop dégagées pour aspirer à un avenir qui n'est réservé, par la conscience publique, qu'aux ouvrages de goût et aux productions sérieuses.

Depuis quelque temps, en effet, un meilleur avenir se prépare et nous constatons avec bonheur les premiers symptômes qui annoncent que le pays reprend ses sympathies pour les études utiles et pour la littérature honnête.

Parmi les faits qui l'attestent, nous rangerons volontiers l'accueil que le public a fait à la deuxième édition de la traduction publiée par M. Paul Lehr des fables et poésies choisies de Pfeffel.

Digitized by Google

Rappeler le nom de Pfeffel, c'est rappeler une gloire alsacienne, c'est rendre hommage à la vertu et au talent, c'est honorer le courage civil.

Qu'au milieu des tourmentes de la première révolution, qu'au bruit du canon qui, pendant si longtemps, retentissait d'un bout de l'Europe à l'autre, l'aveugle de Colmar et ses écrits soient restés inconnus d'une grande partie de la France, rien ne s'explique plus facilement; il ne recherchait pas une vaine popularité et, Français d'origine, il écrivait dans la langue qui, jusque là, avait été celle de son pays natal.

Mais le temps est venu où une voix amie et reconnaissante a cru devoir lui rendre un pieux hommage en faisant participer la France entière aux trésors de morale, de bon goût, de sagesse et de bonhommie renfermés dans les écrits de Pfeffel. Nous eussions applaudi à cet hommage, eut-il été malheureux, — nous applaudissons doublement, car la traduction de M. Lehr a parfaitement réussi, et il a transporté dans la langue française l'esprit et la pensée de l'auteur.

M. Lehr a cru avec raison, que la fidélité d'une traduction ne consiste pas dans la reproduction servile de toutes les expressions de l'original. Il a cherché d'abord à se pénétrer de la pensée de l'auteur, à se l'approprier, à s'identifier avec elle; puis, il s'est efforcé à la rendre en vers français en conservant intacte l'idée-mère, originale, dominante, et en sacrifiant, au besoin, certains accessoires, certaines épithètes de remplissage qui rentrent dans le cadre des vers et qui, grâce à ce rôle secondaire, se glissent inaperçus sous l'égide des beautés qui les couvrent. Il s'est souvenu, en un mot, du précepte de Chenier qui, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, s'exprime dans ces termes: « Écrivez, s'il est possible, comme il eut écrit dans votre langue, car ce n'est « point le *mot*, c'est le *génie* qu'il faut traduire. »

M. Lehr ne s'est pas borné à la reproduction française des fables et des poésies les plus remarquables de Pfeffel. Dans une notice biographique du plus grand intérêt, il nous a initié à la vie publique et privée de l'homme éminent dont le souvenir est resté cher à ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, aussi bien qu'à ceux qui ont connu sa vie et ses écrits.

D'où vient l'intérêt qui s'attache à ce nom vénéré? comment des poésies, quelquefois fugitives, écrites dans une langue étrangère, ont elles pu se sauver de l'oubli?

C'est que Pfeffel n'était pas seulement poète, il était aussi, et avant tout, excellent citoyen, père de famille respecté, chrétien d'une piété sincère et éclairée, savant profond et modeste.

Dans une carrière de près de 73 ans et dont 50, environ, ont été passés dans la cécité la plus profonde; le fabuliste alsacien, à côté des travaux littéraires, a su créer et faire prospérer un établissement d'instruction d'où sont

Digitized by Google

sortis de nombreux élèves dont les noms glorieux, à tant de titres, ont marqué dans la diplomatie, dans les camps, dans les sciences, dans l'agriculture et dans le commerce.

Lorsqu'à la suite de la révolution de 1789, l'institut de Pfeffel se trouva renversé; que la banqueroute de l'État lui eut enlevé les trois quarts de sa fortune et qu'il se vit frappé dans ses affections les plus chères, il n'accusa pas la liberté des misères produites par la licence; — ami de son pays et d'un sage progrès, il consacra sa plume à flétrir tout ce qui était vil et cruel, à exalter le courage et la vertu, à corriger les travers et à consoler les malheureux.

Il faut lire celles de ses poésies qui datent de cette époque. Tout y respire une douce philosophie, une sensibilité exquise, mais aussi la haine de toute injustice, le courage de son opinion et l'amour de la patrie le plus éclairé.

Quand l'ordre fut enfin rétabli, Pfeffel dût chercher dans les travaux littéraires les moyens de reconstruire une fortune qui avait péri dans la tempête, et c'est alors surtout que commença pour lui cette vie d'intérieur et de famille qui a laissé de délicieux souvenirs à ses amis, et dont M. Lehr a su retracer quelques scènes avec cette mémoire du cœur qui rend la lecture de sa notice biographique si attrayante.

Pfeffel fut, jusqu'à la fin, l'ami de la jeunesse, le conseil expérimenté et sage de ses concitoyens, le père de famille toujours bienveillant et tendre, trouvant le bonheur au milieu des siens et veillant avec une sollicitude éclairée sur leurs intérêts. Le cinquantième anniversaire de son union avec une compagne chérie et digne de l'être, fut non seulement une fête de famille, ce fut aussi une solennité, à laquelle assistèrent avec ses enfants et petits-enfants, tous ceux qui, à Colmar, savaient aimer et respecter le poète, l'homme et le citoyen.

Il ne rechercha pas les honneurs; les honneurs vinrent à lui. Membre de beaucoup de sociétés savantes, il fut appelé aux conseils de la cité, et le consistoire général de la confession d'Augsbourg en France, le compta au nombre de ses élus.

La vie de Pfeffel s'est éteinte dans la nuit du 30 avril 1809. Sa mort fut un deuil public; sa mémoire, qui est celle du juste, ne périra pas.

Il n'appartient pas à celui qui écrit ces lignes, de juger de la valeur littéraire des poésies de Pfeffel. Cette tâche a été dignement remplie par notre savant compatriote, M. Delcasso, par les critiques les plus éminents de l'Allemagne, et par un anonyme strasbourgeois, dont la modestie égale le talent et dont le cœur se peint dans le style, M. Spach. Mais qui n'admirerait pas cette morale si pure, cette noblesse et cette précision de la diction, cet esprit piquant et incisif, cette inaltérable gaieté, cette bonhommie qui respirent dans tous les écrits du poète?

Digitized by Google

Nous n'aimons pas les exagérations, aussi nous garderons-nous de comparer Pfeffel à Homère et à Milton, comme poète aveugle, ou à Lafontaine, comme fabuliste. Si les œuvres de Pfeffel ne peuvent prétendre à l'immortalité, ils ont, du moins, la gloire d'avoir exercé une influence grande et méritée sur les générations, dans le cœur desquelles les germes du dévouement et de l'amour du devoir ont été déposés.

Et cette gloire si pure, elle reviendra tout entière à l'Alsace et à la France; car, quoiqu'il ait écrit en langue allemande, Pfeffel était Français, Français de cœur et d'affections. Il le savait bien, l'empereur Napoléon, lui, si juste appréciateur, qui, pour honorer à la fois le mérite et la vertu, assura spontanément une pension au poète de Colmar, et en fut recompensé par ces beaux vers que nous reproduisons d'après la traduction de M. Lehr :

« Quoi, ton regard me cherche, et dans mon ermitage
« J'éprouve tes bienfaits ! j'en suis tout glorieux :
« Car ils ne sont le prix d'aucun servile hommage :
« Un tel fait, ô César, nous honore tous deux. »

Honneur donc et reconnaissance à M. Lehr d'avoir consacré « ses heu-« reux loisirs que remplissent des goûts studieux », à reproduire en langue française les plus beaux vers du poète alsacien, et de lui avoir ainsi érigé un monument digne de son nom. Mais honneur aussi à la ville de Colmar, qui a voulu payer un tribut à la mémoire du plus illustre de ses enfants, en donnant son nom à la rue qu'il habitait. — Elle achèvera son œuvre en poursuivant avec une patriotique persévérance l'érection d'un monument à Pfeffel, monument dont l'administration municipale, sous la présidence de son honorable maire, M. Chappuis, a pris l'initiative, et l'Alsace entière applaudira en s'associant à cette pensée généreuse.

Schlestadt, ce 30 janvier 1852.

CH. DRION.

Digitized by Google

NOTICES HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

SUR LES

VIGNOBLES ET LES VINS D'ALSACE.

*(Suite *.)*

Deuxième Partie.

ÉTAT DE LA VITICULTURE DE 1789 A 1851.

La révolution de 1789, ou le changement de l'état social survenu en France à ladite époque, influa également d'une manière sensible sur l'état de la viticulture en Alsace. Cette influence ne fut pas sensible d'abord; les années 1789—90 et 91 furent encore assez propices à notre industrie viticole, à cause de la grande consommation qui se faisait alors des produits de la vigne, aux fêtes et réjouissances, tant publiques que privées, qui eurent lieu à l'occasion des événements nouveaux qui semblaient devoir nous amener le régime d'une vraie liberté, et devenir l'ère d'une prospérité générale. Malheureusement cette perspective de bonheur futur fut bientôt changée en celle d'une misère générale. La France révolutionnaire était incessamment menacée d'une guerre européenne; il fallait au gouvernement de grandes

(*) Voir la livraison d'avril 1851, pag. 137.

Digitized by Google

sommes d'argent pour préparer les moyens de défense, et l'argent monnayé disparaissait à vue d'œil ; il devint enfin si rare que le gouvernement se vit dans la nécessité de créer le papier monnaie dit *assignats*, auquel le public n'accorda dès l'abord aucune confiance, et qui perdit la moitié de sa valeur nominale peu de temps après son émission, quoiqu'il dût être accepté au comptant dans toutes les transactions commerciales, pour prix de denrées et marchandises de toute espèce, sous peine de mort. Ces prix furent même portés plus tard par le gouvernement à un certain taux, appelé *maximum*, qu'il était également défendu d'outrepasser sous les peines les plus sevères, de l'application desquelles l'histoire d'Alsace de l'époque nous fournit de terribles exemples.

Aussi, de 1793 à 1796, temps que dura le règne de la terreur, il exista une grande perturbation dans toutes les industries et le commerce, et la situation de notre vignoble fut des plus critiques, parce que le viticulteur ne pouvait se défaire de sa denrée qu'en la vendant au prix du *maximum*, ce qui dura un certain temps, et en acceptant, pour prix de la vente, des assignats avec lesquels il eut toutes les peines à se procurer les choses nécessaires à la vie.

Il advint fort souvent qu'un marchand de vin, un cabaretier, un économe d'hôpital, ou tout autre porteur d'une réquisition, vint placer, sans autre cérémonie, une voiture chargée de tonneaux vides, devant la maison du propriétaire viticulteur, que l'autorité locale ou un habitant lui avait désigné, comme étant en possession d'une provision de bons vins; et lorsque la voiture était chargée du vin au choix du preneur, celui-ci en remettait au propriétaire la solde en assignats bien comptés, et d'après le *maximum* établi pour cette denrée. Si l'acheteur était un particulier non muni de réquisition et n'achetant que pour sa propre consommation, le prix s'en débattait en secret, et la solde s'en faisait ordinairement, partie en argent monnayé et partie en assignats d'après le cours du moment. Quelquefois aussi, le viticulteur, au pied de la montagne, s'estimait heureux de pouvoir échanger de son vin contre du blé ou contre une voiture de paille.

L'avènement de Napoléon Bonaparte à la tête du gouvernement de la République et, un peu plus tard, à celui de l'Empire, ayant fait cesser le règne de la terreur et de l'oppression, et ramené celui de la justice ; la tranquillité intérieure étant rétablie, et la guerre ayant

Digitized by Google

été portée au-dehors, la confiance générale revint bientôt, et avec elle reparut l'argent sonnant qui fut de nouveau employé dans toutes les transactions, avec exclusion du papier-monnaie qui, depuis quelque temps déjà, était totalement déprécié. Toutes les branches du commerce et de l'industrie reprirent bientôt un nouvel essor, l'agriculture et la viticulture comprises.

L'état du vignoble alsacien redevint très satisfaisant après 1801 ; la consommation et l'exportation de ses produits furent, depuis ce temps jusqu'à la fin de la guerre de l'Empire, très fortes et très actives, et le revenu de la vigne était toujours assuré par les prix toujours soutenus de ses produits (1). Le bien-être général de nos communes vignobles au pied de la montagne semblait s'accroître, nonobstant le renchérissement simultané des choses de première nécessité, l'augmentation des salaires et des prix de main-d'œuvre et malgré les lourdes charges résultant de la guerre, des contributions tant directes qu'indirectes imposées à la vigne et à ses produits.

Une chose qui semble prouver le bon revenu que donnait la vigne à l'époque susdite, c'est l'élévation, autrefois inconnue, des prix

(1) De 1801 à 1820, le prix de l'hectolitre d'un vin bon ordinaire ne descendit jamais au-dessous de 18 à 20 francs, si ce n'est en 1804, année de grande abondance en vin, où l'hectare de vigne au pied de la montagne produisit de 200 à 250 hectolitres d'un vin de qualité moyenne et qui, pendant la vendange et les 4 mois suivants, s'achetait à 3, 4 et 6 fr. l'hectolitre; mais que, l'année après, on payait de 24 à 30 fr.

Les vins de 1811 et 1815, à cause de leur qualité supérieure se vendaient à 24 fr. de suite après la vendange, et furent payés dans l'année, 40 à 48 fr. En 1816, où l'on ne fit pas de vendange, ils se vendaient 40 à 48 fr., et le vin de 1817, étant devenu acide, on paya pour ceux de 1811 et 1815 jusqu'à 100 et 140 fr. l'hectolitre; mais à ce prix, il ne se vendit que de petites quantités, et pendant peu de temps. Les vendanges de 1818—19—20, ayant produit des quantités notables d'un vin d'assez bonne qualité, et les armées alliées ayant quitté notre territoire à la fin de 1818, les prix des vins descendirent, mais se soutinrent cependant encore entre 24, 36 et 40 fr. l'hectolitre. Les vins d'élite, dont la consommation devint, après la paix, de plus en plus restreinte et leur exportation presque nulle, se vendaient auparavant, lorsqu'ils provenaient d'une bonne année, à 100, 150 et à 160 fr. l'hectolitre.

Le prix des eaux-de-vie ne descendit guère au-dessous de 100 fr. l'hectolitre, de 1800 à 1820 inclusivement; on en exporta de grandes quantités dans les pays de Bade, de Würtemberg, en Suisse et à la suite de nos armées.

Digitized by Google

auxquels on vendait les terres emplantées de vignes au pied de la montagne (1).

Mais cet état prospère de notre viticulture dût avoir un terme avec la cessation des circonstances extraordinaires qui l'avaient amené; ces circonstances étaient l'état de guerre de la France avec l'étranger, la guerre de l'Empire surtout, qui fut une occasion de passages presque continus de formidables corps d'armée de 1796 à 1820; de leur séjour plus ou moins prolongé sur notre territoire ou à proximité, ainsi que de la présence d'un nombreux état-major et d'un plus grand nombre encore d'employés des hôpitaux et de l'administration de la guerre. Ce qui, joint aux travaux et fournitures de tout genre qui en résultaient, faisait circuler de grandes sommes d'argent, augmentait l'aisance de la classe ouvrière et industrielle, et donnait lieu à une consommation considérable de denrées, et principalement des produits de nos vignes, ainsi qu'à leur exportation dans les provinces du Rhin inférieur, dans les contrées voisines d'outre Rhin et dans la Suisse, dont les débouchés nous étaient ouverts alors, ainsi que dans nos départements limitrophes, la Meurthe, les Vosges et la Moselle.

Ces circonstances ayant cessé d'agir dès 1818, la position du viticulteur alsacien fut changée tout d'un coup; la consommation interne

---

(1) Dans l'arrondissement de Schlestadt (Bas-Rhin) l'arpent de vigne de 25 ares au pied de la montagne se vendait, en 1804, à raison de 1600 à 1800 francs la seconde classe, et celui de première classe de 2000 à 2400 fr. En 1812, on payait, dans l'arrondissement de Wissembourg, une même surface plantée en vignes, jusqu'à 4000 fr.

Dans l'arrondissement de Strasbourg, ce prix variait entre 2500 et 3000 fr.

Dans le Haut-Rhin, arrondissement de Colmar, le double arpent de vigne de 50 ares et de première classe se vendait au prix de 3600 à 5000 fr. à la même époque, ce qui fait à peu près le même prix que celui qu'on payait dans le Bas-Rhin. Il se faisaient encore de ces ventes, à des prix supérieurs, mais sous main.

PRIX MOYEN DU DOUBLE ARPENT AUX ÉPOQUES INDIQUÉES.

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
1788. —	7,200 fr.	5,500 fr.	3,800 fr.
1800. —	8,600 —	6,400 —	4,500 —
1810. —	10,000 —	7,600 —	5,000 —
1820. —	8,800 —	6,700 —	4,600 —
1830. —	8,000 —	6,100 —	4,200 —

Digitized by Google

de ses produits dût considérablement diminuer par la retraite du grand nombre de consommateurs étrangers au pays ; et leur exportation dût cesser presqu'en entier, par suite du retour des provinces du Rhin inférieur à l'Allemagne et des droits, équivalents à une prohibition, dont les puissances alliées et la Suisse grevèrent l'entrée de nos vins sur leurs territoires respectifs, après que leurs armées nous eurent quitté. Ce qu'elles firent, disait-on, en représaille de notre loi douanière, qui mit un fort impôt sur l'entrée de leurs bestiaux en France.

De cette époque, l'étoile de notre prospérité viticole a commencé à pâlir et s'est éclipsée presqu'en entier pendant les dix années suivantes. La situation du viticulteur au pied de la montagne devint de plus en plus critique et précaire, au point qu'elle avoisina la misère ou la faillite chez un grand nombre d'entre eux. Les caves du producteur furent, depuis, souvent encombrées de vins de la meilleure espèce et de diverses années, dont les prix, lorsqu'ils se vendaient enfin, n'étaient plus proportionnés aux frais de culture et d'entretien de la vigne, de la fabrication du vin, de même qu'aux prix des objets nécessaires à l'exploitation, et qui tous ont doublé depuis 1800. Nos vins de luxe, vins gentils purs ne trouvèrent plus à se placer comme tels, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, même à des prix bien inférieurs à ceux d'autrefois ; ce n'est qu'en en faisant des vins mixtes ou de bon ordinaire, ou enfin des vins marchands, recherchés par le commerce de la Suisse, le seul des gouvernements qui s'était relâché, depuis quelque temps, de ses rigueurs à l'égard de l'introduction des vins étrangers sur son territoire, qu'ils parvinrent à s'en défaire. La consommation des vins communs, quoique la plus considérable, n'a pas été proportionnée à leur production et à l'augmentation incessante de la population, et leurs prix ont été fort souvent égaux à ceux de la bière.

Cette situation du viticulteur alsacien a peu variée dans l'espace de trente ans et s'est du moins fort peu améliorée, quoique toutes les autres industries aient pris, pendant cet intervalle, un certain essor, et que la fortune publique se soit beaucoup améliorée.

Le marchand de vin et le spéculateur font croire aux propriétaires-viticulteurs au pied de la montagne que, si leurs caves se trouvent si souvent encombrées de vin depuis trente ans, ils doivent s'en prendre aux seuls droits indirects. Mais, d'où vient alors que ces

Digitized by Google

droits, établis depuis 1804, n'aient pas empêché l'industrie viticole de l'Alsace d'être prospère de 1801 à 1820? On répondra, sans doute, que nous devons cette circonstance à la guerre de l'Empire qui ouvrit maints débouchés à nos vins et eaux-de-vie, et en augmenta considérablement la consommation locale.

En effet, on ne peut disconvenir que la multiplicité des droits, dont on a grevé les produits de la vigne, n'ait été pour beaucoup dans la diminution de leur consommation : celui de l'octroi, exigé à leur entrée dans les villes populeuses, peut être regardé comme le plus onéreux, parce qu'il égale souvent, s'il ne surpasse pas, le prix d'achat de la denrée, et la renchérit par conséquent au point que son usage devient, pour les classes ouvrières des villes, le fruit défendu, et que les classes bourgeoises et industrielles n'en peuvent user qu'avec grande économie.

L'énormité de ce droit a, en outre, le grand inconvénient d'encourager la fraude et de donner lieu à la sophistication du vin, nouvelle cause de la diminution de consommation.

Il serait donc fort à désirer que, dans le cas d'impossibilité d'abolir ces droits intégralement, on puisse, au moins, les rendre moins onéreux.

Une circonstance qui, autant que les droits indirects et les lois douanières, a nui à la prospérité de notre viticulture, ce fut celle de certains changements adoptés dans la vinification, partie par le commerce, partie par le propriétaire-viticulteur; changements qui, nuisant à la réputation bien méritée de franchise, de finesse et de salubrité que s'étaient acquis nos vins d'élite, les déprécièrent au point de rendre leur exportation et leur consommation presque nulle (1). Voici, à peu près, ce qui s'est passé à cet égard.

---

(1) JULIEN, dans sa Topographie de tous les vignobles connus, pag. 55, fait la remarque : (1822) « que les marchands de Cologne et de Francfort, ayant acheté durant seize ans (donc depuis 1802) les vins gentils du Haut-Rhin, pour les mêler avec ceux du Rhin, dont ils augmentaient la force et tempéraient la fermeté, plusieurs propriétaires, ceux d'une certaine commune surtout, mettaient de l'eau-de-vie dans leurs vins gentils et atténuaient ensuite la force obtenue par ce mélange, en y ajoutant une quantité proportionnée de vin commun. Cet amalgame, dit-il, en altérant la qualité des vins de ce vignoble, lui fit perdre beaucoup de sa réputation. »

On voit, par cet exemple, à quoi peut exposer un intérêt mal entendu.

Digitized by Google

A l'époque où, à cause de la guerre et par suite de la présence de formidables corps d'armée dans nos foyers ou à proximité, et parce que les débouchés pour nos vins étaient nombreux, leur consommation et leur exportation devinrent fort considérables, des marchands de vins et des débitants, ceux-ci pour contenter le goût de la masse des buveurs d'alors pour les vins forts et spiritueux, et les marchands pour proportionner la quantité de ces sortes de vin aux demandes qu'on leur adressait, profitèrent de l'occasion que leur présentaient pour cela les vins sucrés et alcoolisés du midi de la France, qu'on leur offrait à des prix peu élevés, s'en firent expédier de certaines quantités, et s'en servirent pour donner de la force et la spirituosité requise à des vins qui en manquaient, ou pour cacher quelquefois leur acidité, et les élever au rang d'un vin de bon débit. Plus tard, les propriétaires de certaines localités viticoles, du Haut-Rhin en particulier, voyant que les vins forts étaient assez du goût d'un grand nombre de consommateurs d'alors et accommodants pour le commerce, furent encouragés à se servir des méthodes de vinification recommandées par les chimistes Chaptal et Lenoir (du sucrage et de l'alcoolisation du moût fermentant), non seulement en vue d'améliorer des vins faibles ou acides, mais aussi pour élever des vins mixtes au rang des vins gentils.

Ils obtinrent bien de cette manière des vins forts ou corsés et très spiritueux, des vins marchands enfin, propres à des mélanges ou au coupage avec des vins faibles, mais manquant de cette finesse, de cet agrément et de ce bouquet suave, perfections tant prisées dans nos vins gentils d'autrefois, et qui faisaient les délices des bons gourmets.

Aussi longtemps que dura la guerre de l'Empire et que les débouchés à l'étranger nous étaient restés ouverts, ces sortes de vin se vendaient encore assez facilement et avec un certain profit au commerce; mais dès que, par suite de la paix conclue avec l'étranger, le grand nombre de consommateurs de vins forts, c'est-à-dire les troupes, se furent éloignés de notre contrée, et que les débouchés à l'extérieur nous furent *quasi* fermés, on eut de la peine à leur trouver des amateurs; aussi arriva-t-il que les caves, celles du Haut-Rhin principalement, où ces sortes de vins étaient fabriqués dans une forte proportion, en furent souvent encombrées, et, plus tard, ils ne pouvaient être vendus très souvent qu'à des prix qui laissaient le producteur en perte.

Digitized by Google

La dépréciation de nos vins gentils purs, dont la production avait été si lucrative dans le temps, devint telle qu'ils furent désormais exclus de la table du riche et des festins, dont jadis ils avaient fait l'ornement; et la consommation de nos vins de bons ordinaires, dont la classe bourgeoise des villes faisait un usage assez considérable, en souffrit également une forte diminution (1).

Les procédés Chaptal et Lenoir, ayant aussi trouvé un certain nombre d'adhérents dans le département du Bas-Rhin il y a quarante ans, la bonne réputation de ses vins d'élite, tant purs que mixtes, chez les habitants de la Meurthe et de la Moselle, a eu également à en souffrir, et a été, sans doute, un des motifs qui ont rendu

(1) Il y a moins d'un siècle que la mode voulait que l'homme de qualité ou qualifié riche fit usage à sa table d'un bon vin d'ordinaire, et qu'il bût ou présentât à ses convives, vers la fin du repas et principalement au dessert, des meilleures qualités de nos vins gentils, tels que *Riesling*, *Traminer* dit *Klevner blanc*, et du vin rouge, produit du *gentil noir* dit *Bourguignon* ou *Tokai noir*. La bourgeosie et l'industriel aisé des villes consommaient, il y a quarante ans, principalement aux fêtes de famille, à un repas de nôces ou de baptême et autres, de notables quantités de nos bons vins mixtes. Mais, depuis une trentaine d'années, il est devenu de mode, et cette mode se soutient chez les hautes classes, de ne boire à table, soit par économie, soit par mesure hygiénique, que de l'eau pure pendant le repas, et ce n'est que vers la fin et au dessert qu'on se permet de boire et de présenter à ses hôtes une ou deux verrées, de quoi? du vin gentil d'Alsace, sans doute? mais non, du vin froid de Bordeaux, suivi d'une ou de deux verrées de Champagne mousseux. Cette mode s'est même propagée parmi les classes bourgeoise et industrielle, pour les vins servis au dessert, et le plus humble traitant, n'oserait y déroger.

Une autre mode non moins préjudiciable aux intérêts de notre vignoble, c'est l'usage de la bière, importé d'abord ou propagé par nos armées à leur retour de l'Allemagne, usage qui s'est encore plus étendu pendant les quatre années d'occupation de l'Alsace par les armées alliées; de manière que cette boisson est devenue habituelle, non seulement à la classe ouvrière des villes et des fabriques, ainsi qu'aux habitués des cafés, mais que son usage s'est introduit dans les campagnes sans excepter les communes viticoles au pied de la montagne, où on la boit dans les cabarets, en place de vin, chaque fois que cette denrée est de mauvaise qualité, ou que son prix de détail surpasse celui de la bière; celle-ci, s'accomodant mieux avec la pipe de tabac, devenant de jour en jour d'un usage plus général, depuis le garçon de 13 ans jusqu'à l'âge mûr, quoique la bière qu'on débite à la campagne, est, la plupart du temps, sophistiquée, désagréable et malsaine.

Digitized by Google

les demandes de ces qualités de vins, par les marchands de vins et les debitants de ces contrées, si rares depuis une vingtaine d'années. C'est qu'à ladite époque les médecins de la Meurthe, nous ne savons si l'intérêt local y eut quelque part, mirent les vins d'Alsace en général au ban, en déclarant leur usage comme préjudiciable à la santé, à cause de leur spirituosité exaltée. Il se peut pourtant que des motifs d'économie, des habitudes nouvelles, aient engagé nos anciennes pratiques à se tourner du côté de Toul, où ils trouvent à une distance plus rapprochée et, par conséquent, à moins de frais, des vins rouges, à l'usage desquels la masse des buveurs de la contrée est plus habituée qu'aux vins blancs, et qui sont à bon marché, parce qu'ils sont en grande partie le produit d'un cépage très fertile, quoique de petite qualité, auquel on ajoute une certaine quantité du produit *franc pinot noir* de la Bourgogne.

Une autre cause de la détresse de notre vignoble doit être cherchée dans le décroissement de l'aisance générale, due en partie à la cessation, après la paix, des travaux et fournitures qui, pendant la guerre, occupaient un grand nombre d'ouvriers et d'artisans, et leur faisaient gagner de l'argent; partie aux lourdes charges imposées à la propriété par la guerre et particulièrement par les deux invasions et l'occupation pendant quatre années de notre contrée par des corps considérables des armées alliées, charges qui mirent plus d'un propriétaire dans la nécessité de s'endetter; partie encore au déplacement et à l'amoindrissement des fortunes privées, soit par suite d'événements politiques, soit par suite du luxe ruineux qui s'est introduit depuis quarante ans dans toutes les classes de la société, et qui n'a pas cessé de grandir jusqu'aujourd'hui. Force fut, par conséquent, aux familles dont la fortune a reçue quelque atteinte, de se faire des privations, et la première qu'elles s'imposèrent, comme la moins lourde, fut celle du vin de luxe, et même d'un vin grand ordinaire.

Une dernière circonstance qui a grandement nui aux intérêts du vignoble au pied de la montagne de nos deux départements, c'est celle de la surabondance fréquente de vin de petite et même de mauvaise qualité, par suite de la grande extension donnée à la viticulture depuis 1790, dans la plaine particulièrement, et des moyens mis en usage pour forcer la quantité du produit aux dépens de la qualité.

La permission, sans condition, de planter la vigne partout où bon semblerait; la suppression de la dîme et celle, momentanée, de tout

Digitized by Google

droit ou impôt sur le commerce, le débit et la consommation des produits de la vigne; enfin, l'augmentation subite du prix de vente des vins mixtes et communs, au commencement de ce siècle, furent autant d'encouragements à l'extension de la viticulture. Au pied de la montagne, cette extension se bornait à quelques communaux en friche, à de maigres pâturages qui avaient été partagés entre les habitants de la localité, et que ceux-ci mirent en culture. Il n'en fut pas de même quant à la plaine; là, on convertit en vigne un certain nombre d'hectares de terre labourable, dont une partie était même des plus fertiles.

Cet envahissement du sol labourable de la plaine par la vigne s'agrandit encore dans la suite; parce que l'agriculteur trouva, qu'en cumulant la culture de la vigne avec celle des champs, il diminuait sa dépense en argent pour l'achat du vin nécessaire à sa consommation, en même temps qu'il échappait aux droits imposés à la circulation de cette boisson. De manière qu'aujourd'hui il y a peu de communes rurales de la plaine, soit à proximité, soit à une certaine distance de la montagne, sur les bords de l'Ill et même jusqu'aux rives du Rhin, qui ne cultivent pas la vigne dans une plus ou moins grande proportion, si grande, dans certaines localités, que le produit en suffit, non seulement à la consommation locale, mais donne un excédant qui sert à approvisionner de vin les communes rurales situées à proximité et qui n'ont pas de vignes. Il y a de ces récoltants de la plaine qui possèdent de six à huit arpents de vignes (de 20 ares), et qui, dans les années d'abondance en vins, en tirent de 200 à 250 hectolitres. Cet état de choses, outre qu'il a l'inconvénient d'enlever aux céréales et aux racines alimentaires un terrain qui leur est généralement mieux approprié que celui de la plupart des côteaux qu'on destine à porter la vigne, établit une concurrence préjudiciable au viticulteur de la montagne, lequel n'a d'autre revenu que celui qu'il tire de la vigne, plantée généralement sur des côteaux et sur le versant de la montagne, et dont le produit n'est jamais aussi considérable en quantité que celui de la vigne dans la plaine, quoiqu'elle soit d'un entretien plus coûteux (1).

(1) On pourrait faire ici une exception pour la vigne plantée dans les terres graveleuses de la Haardt, près de Colmar, et dans celle de la même nature entre Châtenois, Scherwiller et Schlestadt.

Digitized by Google

Cet état de choses a encore eu un autre résultat fâcheux, tant pour la plaine que pour la montagne, c'est de forcer le petit viticulteur au pied de celle-ci, auquel il manque souvent l'argent nécessaire pour se procurer les denrées indispensables à la vie, de transformer en champs une partie de ses vignes, les plus fertiles sous le rapport de leur terrain. De cette façon, l'échange des produits des champs contre ceux de la vigne et *vice versa*, autrefois si utiles en temps de pénurie d'argent, a presque entièrement cessé, et l'agriculteur ne peut, fort souvent, se défaire de ses denrées alimentaires qu'à des prix bas, qui le laissent en perte.

On voit, par ce qui précède, que les causes de l'état critique, dans lequel le vignoble d'Alsace se trouve depuis bientôt trente ans, sont assez nombreuses et graves en même temps. Pour l'homme, qui observe les choses de près, il est facile à prévoir : qu'il sera bien difficile, sinon impossible, d'écarter les unes, de longtemps du moins, et d'enrayer ou de diminuer l'influence désastreuse des autres.

Il se passera, par exemple, encore bien du temps, avant que le budget de l'État et celui des grandes villes permettent d'abolir les droits indirects qui pèsent sur les produits du vignoble (sur les vins et les eaux-de-vie); et comment espérer que les entraves mises à notre commerce des vins avec l'étranger, soient jamais levées? A peine pourrons-nous espérer obtenir, au moyen de quelque service réciproque et équivalent, quelque adoucissement dans les mesures prohibitives adoptées par les puissances étrangères contre les produits de nos vignobles.

Et encore, que gagnerions-nous aujourd'hui par l'entière suppression des droits indirects, dont on a grevé les produits de la vigne en France? Cette suppression, n'aurait-elle pas, pour premier résultat, l'augmentation des impôts directs, celui de la contribution foncière avant tout, pour une somme égale à celle que rapportaient les droits supprimés? (1) N'encouragerait-elle pas une nouvelle augmentation de

(1) Il s'est trouvé des esprits assez étroits ou égoïstes qui ont proposé que, dans le cas d'impossibilité de supprimer les droits indirects qui sont à la charge du consommateur, du débitant et du marchand de vin, on les imposât au producteur, en le contraignant de payer au percepteur de la localité, dans la forme du paiement des contributions directes, un droit d'un à deux francs par hectolitre de son vin nouvellement récolté, que les employés des droits indirects prendraient en charge de suite après la vendange. On n'a pas réfléchi que ce moyen, déjà essayé

Digitized by Google

la vigne, dans la plaine principalement? Et n'en résulterait-il pas une concurrence encore plus forte et plus désastreuse pour le vignoble de la montagne, de la part de celui de la plaine? A cette concurrence se joindrait bientôt celle des vins de l'intérieur de la France, de ceux du Midi principalement, facilitée par les voies de fer qui, dans un avenir prochain, se croiseront dans toutes les directions et aboutiront à l'Alsace, et tout cela sans espoir, de trouver en retour un débouché dans l'intérieur pour les vins de notre contrée, si ce n'est pour du vin *Riesling* d'une année exceptionnelle qui pourrait y remplacer les vins *Riesling* du Rhingau, lesquels se vendent à des prix qui ne sont accessibles qu'à de grandes fortunes. L'abolition de ces droits favoriserait, sans doute, la spéculation sur les produits de la vigne, et faciliterait leur vente, peu après la vendange, aux marchands et spéculateurs, mais toujours à de bas prix et quelquefois à de vils prix; mais elle aurait aussi pour effet de ruiner, dans peu, tout débit régulier par l'établissement d'un grand nombre de guinguettes, et par les ventes en détail faites par les particuliers et le petit commerce.

Le nombre des buveurs augmenterait, sans doute, et celui des ivrognes en même temps, et avec eux croîtrait la dépravation des mœurs déjà si considérable, surtout dans les grands centres de population ouvrière, avec toutes ses suites dangereuses pour le repos public. Sans doute, la consommation des vins communs recevrait par là un grand accroissement, mais peu profitable, pourtant, pour le vignoble au pied de la montagne; la vente des vins d'élite n'y gagnerait rien.

Admettons aussi que les puissances étrangères, en retour de concessions équivalentes que notre gouvernement leur ferait, se décident à rabattre de la rigueur de leur loi de douane, à l'égard de nos vins importés sur leur territoire; qu'y gagnerions-nous? très peu de chose; surtout du côté de Baden, du Würtemberg et des contrées du Rhin inférieur qui, toutes, cultivent la vigne, et ont donné à cette culture une extension plus grande depuis une trentaine d'années, tout en améliorant ses produits; de manière, qu'aujourd'hui ils se passent facilement de nos vins, dont les habitants de ces contrées se sont tout-à-fait déshabitués. Il n'y a donc que du côté de la

---

une fois, mais abandonné bientôt, au lieu d'améliorer la situation désastreuse du vignoble, ne ferait que l'aggraver, au point même d'amener sa ruine.

Digitized by Google

Suisse, dont une grande partie du territoire ne possède pas de vignes, et qui n'a pas cessée entièrement de faire usage de nos vins mixtes, de ceux du Haut-Rhin de préférence, pour les mélanges, que l'exportation de nos vins de qualité pourrait encore trouver quelque augmentation, et rendre, par-là, leur commerce plus lucratif.

Comment ramener, d'un autre côté, l'aisance générale, l'âme de toute industrie qui régnait en Alsace pendant les jours de l'Empire? Elle ne pourrait revenir et se maintenir qu'avec l'ordre et la paix, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, continués pendant une suite d'années, parce que ce n'est que par leur moyen que régnera la confiance si indispensable pour les transactions commerciales, et, pour que chaque individu reste dans la sphère naturelle, et, pour que tout le monde trouve du travail et par conséquent son gagne-pain.

Comment parvenir à changer la mode et l'habitude prise depuis une trentaine d'années par les hautes classes, de ne plus boire que de l'eau au repas, ou d'en exclure, du moins, les vins gentils et même le vin bon ordinaire du pays, et leur faire reprendre l'usage de ces vins? Il faudrait pouvoir les amener à se faire des privations d'un autre genre, et leur présenter, de rechef, des vins qui aient les qualités de franchise, de finesse, d'agrément et de salubrité, tant prisées dans nos vins gentils vieux d'autrefois; il faudrait aussi pouvoir leur vendre ces vins à des prix moins élevés que n'étaient ceux du siècle dernier.

De même pour ramener à l'usage du vin l'ouvrier des grands centres de population, les agriculteurs, et ceux même parmi les viticulteurs qui ont pris l'habitude de boire de la bière dans les cabarets, chaque fois que le prix de détail de celle-ci est moins élevé que celui du vin, ou lorsque ce dernier est acide; il faut leur présenter des vins salubres et agréables au goût, et à un prix qui ne dépasse jamais, que peu de chose, celui de la bière (1); il faudrait pouvoir diminuer, en même temps, cet engouement pour la pipe de tabac

(1) Le prix d'achat de nos vins communs ne dépasse que rarement celui de la bière; le consommateur qui peut s'en faire provision pour son besoin, ne le paie donc pas trop cher, y compris le droit de circulation, mais l'individu qui le boit au cabaret, le paie le double au moins de ce qu'il coûte au débitant; et encore ne reçoit-il, le plus souvent, à ce prix que du vin procédé ou de mauvaise qualité.

Digitized by Google

qui, de nos jours, s'est généralisé dans toutes les classes, et qui s'accommode mieux de la bière amère que d'un vin souvent acide. Toutes ces choses sont difficiles à obtenir.

Quant à l'extension démesurée, donnée à la viticulture dans la plaine, que faire pour l'arrêter? Quel moyen possédons-nous aujourd'hui pour l'y diminuer, ou pour la circonscrire dans certaines limites? Aucun. Nous ne saurions avoir recours, pour cela, au moyen dont usèrent nos pères, dans le siècle dernier, pour obtenir la destruction de la vigne dans la plaine; toute démarche à cet effet, ou à l'effet seulement de circonscrire sa culture, resterait sans résultat, et serait taxée d'injuste, sinon de tyrannique, ou serait regardée comme attentoire à la liberté de l'agriculture, nonobstant les motifs puissants que le viticulteur au pied de la montagne pourrait alléguer pour justifier ou pour excuser du moins sa démarche.

En effet, si, sous le régime de la liberté de l'agriculture, on a pu, dans l'intérêt du fisc et, sans doute, aussi dans celui du planteur et du commerce de tabac, limiter la culture de cette plante à un petit nombre de départements, et ne la permettre que dans de certaines proportions; pourquoi ne pourrait-on pas, avec le même droit, demander quelques mesures restrictives pour protéger les intérêts véritables de l'une des branches les plus importantes de l'agriculture en France, intérêts qui sont aussi ceux de l'État? La liberté de cultiver, doit, avant tout, être en harmonie avec les vrais principes de l'économie rurale (1); il s'agirait seulement de savoir, par quels moyens parvenir à cette harmonie.

J. L. Stoltz,
viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

---

(1) L'Alsace pourrait, sans qu'il soit nécessaire de toucher à son sol fertile, plus propre à la culture des céréales, des racines alimentaires, des plantes fourragères et commerciales, produire, au bas du versant oriental des Vosges et sur les côteaux y touchant, du vin d'une excellente qualité et en quantité, non seulement suffisante pour la consommation locale, mais pouvant servir, pour un tiers, à l'exportation.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

ÉTUDE MYTHOLOGIQUE

SUR LES ANIMAUX-FANTOMES DE L'ALSACE.

(Suite et fin. *)

II.

Nous avons vu jusqu'à présent que le diable pouvait se métamorphoser en différentes espèces d'animaux; qu'il prenait ces diverses transformations, librement, à son gré, par la puissance magique qui lui a été attribuée, dans le but de faire succomber l'homme à la tentation et au péché, et le tenir ainsi en sa dépendance. Nous allons parler maintenant des *transformations involontaires et forcées*, qui diffèrent essentiellement des autres. Les premières doivent leur origine aux mythes païens et peuvent être expliquées par le culte superstitieux que l'on rendait aux anciennes divinités; les dernières au contraire reposent entièrement sur la doctrine de la *métempsycose*, qui est arrivée à nous à travers la nuit des temps; elles sont aux yeux du peuple le *châtiment de Dieu* pour l'homme qui a mené sur la terre une vie impie et criminelle (1).

(*) Voir la livraison de décembre 1851, pag. 550.

(1) Le vieil auteur alsacien MOSCHEROSCH, si caustique et si plein de verve, croyait aussi que les âmes prenaient des formes de corps d'animaux, analogues au genre de péché qu'elles avaient commis. Il dit : « Les tyrans, les oppresseurs, les brigands, les meurtriers, puisqu'ils se sont conduits pendant leur vie comme des *lions*, des *ours*, des *loup*, seront tourmentés après leur mort, sous ces mêmes

Digitized by Google

Dans les apparitions des animaux-fantômes de la deuxième catégorie, nous ferons remarquer deux traits caractéristiques : *d'abord*, c'est une espèce de *haine* contre ceux qui jouissent encore d'une vie pleine de charmes et de bonheur, et, pour parler avec Schiller, c'est une révolte contre le droit des vivants. Ils manifestent cette haine contre les hommes en les attirant dans les lieux où ils ont été bannis; ou bien, ils les poursuivent, les détournent de leur chemin, leur font éprouver mille peurs et même souvent de mauvais traitements. *Ensuite* c'est le *désir de la délivrance*, qui se manifeste quelquefois par des signes extérieurs, comme des gémissements, des soupirs, ou en prononçant même quelques paroles. La manière dont la délivrance pourra être opérée, est quelquefois expliquée, comme nous le verrons, par l'âme captive elle-même; mais cette apparition a toujours pour l'homme quelque chose d'effrayant *(la Dame de Rougemont, le Siége du crapaud)*; quelquefois l'homme doit deviner les conditions auxquelles est soumise la délivrance de l'âme errante et qui ne peut avoir lieu qu'à un *moment voulu et déterminé*.

Le mystère de *l'âme*, de cet esprit qui est pensée, jugement, volonté, son état après la mort, a de tous temps et de diverses manières, occupé les peuples. « Deux images gracieuses, dit *Grimm* (1), sont celles des âmes qui en s'échappant, s'épanouissent comme des *fleurs* ou s'envolent comme de légers *oiseaux*. Elles s'accordent toutes deux avec la transformation en plantes et en animaux et se fondent sur la doctrine de la métempsycose, si en respect dans l'antiquité. L'immortalité de l'âme était admise, en ce sens qu'elle subsistait toujours, seulement elle était obligée de prendre un nouveau corps. Dans l'histoire des martyrs, l'âme de celui qui est mort pour la foi, s'envole souvent vers le ciel, sous la forme d'un *pigeon blanc*. Dans beaucoup de contes du jeune âge, les âmes des enfants innocents s'échappent comme de *petits oiseaux blancs* et tout *resplendissants de lumière*, tandis que l'âme de ceux qui ont été méchants, se change en *oiseau noir* (2).

---

formes. Le crasseux, l'avare, l'impudique, devront souffrir et endurer mille maux, sous la forme de *chiens*; un voleur sera torturé avec des *corbeaux*, un blasphémateur avec des langues de diable. » (Visions curieuses et véridiques de Philandre de Sittewald. Strasbourg 1656, I, p. 252.)

(1) Mythol. allem., p. 786.

(2) Nork, Usages et coutumes des Allemands, p. 273 et suiv.

Digitized by Google

Même, sans que la *mort* s'ensuive, l'âme se détache du corps des hommes évanouis ou plongés dans le sommeil, sous la forme d'un *serpent*, d'une *belette*, d'une *souris* (1), comme on peut le voir et s'en assurer sur d'anciens tableaux.

Les âmes peu pécheresses qui, d'après la superstition du peuple, ont été bannies dans des corps d'animaux, peuvent, d'après leur mode d'apparition, se diviser en deux catégories. Dans la première nous placerons les animaux-fantômes qui apparaissent, soit dans des *lieux inhabités*, dans les forêts, dans les vallées, dans les prairies, sur les ponts, dans les ruines de châteaux, soit aussi dans *certaines maisons* qui leur ont été particulièrement *assignées* et que les hommes transformés en corps d'animaux ont occupés de leur vivant. La deuxième série comprendra les animaux-fantômes qui tiennent à *des villes ou à des villages entiers (Stadthiere* ou *Dorfthiere)*. Nous ne connaissons qu'imparfaitement l'origine et le rôle expiatoire de ces derniers.

Dans les transformations libres et volontaires, nous avons déjà parlé du *chasseur sauvage* et de sa *chasse furieuse*, du *chasseur diabolique* et de sa *meute infernale;* mais la tradition populaire, ayant compris et saisi cette apparition encore dans un autre sens, nous sommes obligés d'y revenir et de la placer aussi dans la première catégorie des transformations forcées. Sans faire des recherches approfondies sur l'origine historique de la chasse sauvage, ce qui nous conduirait trop loin (2), il nous suffira de rappeler ici, que le chasseur en furie, représenté ordinairement sans visage, est à la tête d'une chasse impétueuse, désordonnée, en punition de ses péchés; que les chiens qui l'accompagnent, que les animaux qui sont chassés, ont été maudits et condamnés de même. Ainsi l'ancienne mythologie est entièrement effacée, le diable lui-même disparaît, et nous voyons à leur place la croyance à la métempsycose, nous voyons des âmes pécheresses entrant dans des corps d'animaux, en châtiment de crimes et de méfaits commis antérieurement.

Nous trouvons l'explication naturelle de cette apparition, de ce

(1) Grimm, Lég. allem., p. 788. — Nous trouvons des exemples dans Grimm, Lég. allem., p. 428 et 455, et Wagenfeld, Lég. Brémoise, II, p. 20.

(2) Voyez : Grimm, Myth. allem., p. 873 et suiv. — F. Nork, Myth. des lég., p. 21 et suiv. — Daumer, Les mystères de l'antiquité chrétienne. Hambourg 1847, II, p. 204 et suiv.; en rejetant toutefois les explications hostiles à l'église chrétienne et dénuées de tout fondement.

Digitized by Google

tumulte étrange, de cette chasse bruyante, dans l'ouvrage remarquable du chancelier d'*Autenrieth :* « Les voix d'en haut. » L'auteur a rassemblé sur ce sujet, d'une manière aussi intéressante qu'ingénieuse et complète, les observations et les témoignages d'un grand nombre de voyageurs dignes de foi. Il dit entre autres : « Elles paraissent (les voix) traverser les airs, tantôt dans telle direction, tantôt dans telle autre ; souvent on dirait qu'elles descendent du ciel en augmentant d'intensité, d'autres fois qu'elles montent en grondant des profondeurs de la terre ; quelquefois elles charment les oreilles par un concert harmonieux de différents instruments de musique ; tantôt c'est un sonore cliquetis d'armes, tantôt c'est l'éclat retentissant des tambours et des trompettes ; elles imitent encore le trot cadencé du cheval ou le bruit lointain du tonnerre ; elles consistent aussi en des sons caverneux et prolongés, ou en un cri subit, clair et perçant ; souvent l'on croit entendre diverses voix d'animaux qui se répondent, principalement les aboiements des chiens. Souvent encore elles ressemblent à un appel sonore, et il n'est pas rare que la personne étonnée et surprise qui vient de l'entendre, croie qu'on l'appelle par son nom, et qu'on prononce des mots dans sa langue. Dans ces cas, tandis que l'habitant d'Athènes croit qu'on lui parle grec, le citoyen de Rome croit qu'on s'adresse à lui en latin. Ainsi ces voix, par leurs diversités, peuvent être assimilées, tantôt à tel son connu, tantôt à tel autre, et quand ces sons imitent la voix humaine, chaque personne qui les entend, les interprête différemment, d'après l'impression qu'elle éprouve, et les traduit en quelques mots seulement ou bien les développe par des phrases entières et toujours dans sa langue (1). »

Partout en Alsace vous pourrez entendre parler du chasseur magique et de sa chasse infernale ; ils ont passé dans le langage proverbial du peuple. Entend-on un vacarme étourdissant de pas précipités et tumultueux, ou bien des voix bruyantes et confuses qui s'entrechoquent pêle-mêle, ou bien encore un effroyable ouragan dont le vent impétueux siffle dans les cheminées et emporte avec fracas les volets des maisons, on se sert d'ordinaire de cette locution : « On dirait que le chasseur magique et sa suite sont déchaînés. »

(1) Nork, Myth. des lég., p. 24. — On trouvera aussi beaucoup d'éclaircissements dans l'excellent ouvrage : Physique à l'usage du peuple, pour l'extinction de la superstition, de *J. B. Helmuth*, 6e édit., p. 475 et suiv.

Digitized by Google

Les endroits où le chasseur magique apparaît, et qui sont jusqu'à-présent à ma connaissance, sont principalement les suivants :

A *Illzach*, près de Mulhouse, où il est appelé *chasseur nocturne*. Des personnes âgées racontent qu'il y a environ cinquante ans, on l'entendait encore mugir à travers la forêt, maintenant éclaircie et dégarnie en beaucoup d'endroits ; c'était principalement dans la direction de Wittenheim et de Kingersheim, et dans celle de Pfastatt, c'est-à-dire du nord (1) et de l'ouest. Son cri de chasse était : « Houdé, houdada ! » et les chiens, en donnant la voix, faisaient : « Bahbah-bai ! » Maintenant on ne l'entend plus, ou que très rarement. (2)

La chasse sauvage se nomme à *Sainte-Croix-en-Plaine* chasse de nuit *(Nachtgejaeg)*. Elle sort ordinairement de la forêt dite *Sengenwald*, en suivant la direction des cantons de Grütt-le-Haut et de Gleiss, pour s'abattre avec un vacarme épouvantable sur celui de *Storckennest*. — Un paysan des environs, qui s'était attardé, l'entendit par une nuit sombre passer au-dessus de sa tête avec des aboiements et des hurlements terribles, et comprit distinctement ces paroles prononcées d'une voix de tonnerre et répétées plusieurs fois par les échos de la montagne : « *Passez ! passez plus vite ! le chien de Marbach aboie déjà !* » (c'est-à-dire la cloche du couvent de Marbach sonne déjà).

Un autre villageois prétend avoir vu passer le *Nachtgejaeg* dans ce même endroit, et avoir senti sur sa figure le vent produit par le battement d'ailes des hiboux monstreux qui voltigeaient à la suite de la troupe sauvage.

Un soir des garçons de ferme et de jeunes paysannes, au service d'un riche cultivateur, revenaient, plus tard que d'ordinaire, des vignes de *Herrlisheim;* lorsqu'une des jeunes paysannes, qui s'était arrêtée quelques instants au moulin-des-anabaptistes *(Täufermühle)*, entend tout-à-coup crier son nom : « Catherine ! Catherine ! » Croyant que c'étaient ses compagnons de route qui l'appelaient, elle suivit la voix ; mais elle ne put les rejoindre et erra pendant toute la nuit à travers

(1) Le *côté nord* est généralement le chemin que prennent le diable et tous les mauvais esprits ; c'est, d'après la croyance du peuple allemand, la résidence de la *mort*, la résidence du froid et des ténèbres qui signifient de même la mort. Nork, Myth. des lég., p. 142 et 422.

(2) Comme lieu de passage du chasseur magique, nous trouvons aussi le château du *Plixbourg*, situé à l'entrée de la vallée de Munster. Voyez X. Boyer, Rodolphe de Habsbourg ou l'Alsace au 13e siècle. Colmar 1847, p. 298 et 303.

Digitized by Google

champs et prés. Le lendemain on la trouva étendue sous un arbre, dans le bois appelé *Städtlinswäldle ;* elle était morte (1).

La forêt qui est entre *Obermodern* et Bouxwiller, le long de la route de Pfaffenhoffen, est encore maintenant mal famée, à cause des passages fréquents de la horde sauvage du chasseur infernal. Une foule de gens disent avoir entendu cette course impétueuse et mugissante. Une chose remarquable, c'est que les personnes qui voyagent la nuit entendent, au milieu du bruit, du tumulte et des aboiements, leur nom qui est prononcé distinctement (2). Cela arrive assez fréquemment quand on se trouve dans le voisinage d'un rocher nu et aride, appelé le *Schwarzaïerle* (3), situé sur la gauche de la route qui conduit de Bouxwiller à Modern et Pfaffenhofen. Malheur à l'imprudent qui se dirige du côté de la voix qui l'appelle ; il est bientôt égaré et attiré dans l'épaisseur du bois où la furie infernale continuera de le poursuivre et de le harceler jusqu'au point du jour.

De la forêt de Modern, la meute se dirige ordinairement vers la forêt avoisinante du *Reiherwald*, où le chasseur magique fait une halte et laisse paître ses animaux.

Près de *Riedheim*, au pied du Bastberg, du côté sud de Bouxwiller, se trouve un petit bois où le chasseur sauvage s'arrête aussi et donne à manger à ses bêtes.

Il traverse aussi souvent la petite vallée qui est resserrée entre le bois de *Gumprechtshoffen* et le *Frorel*, forêt communale d'Oberbronn et qui conduit à *Gundershoffen*.

Le *Lac du Ballon* et le *Kronthal* sont deux localités où nous trouvons plusieurs animaux-fantômes.

D'après la tradition orale et d'après la chronique des Dominicains de Guebwiller, le *Lac du Ballon*, dans le Haut-Rhin, est habité par

(1) Pour rompre le charme que le chasseur sauvage peut exercer sur vous, il suffit de laisser sans réponse l'appel qu'il vous fait, d'étendre ensuite sur le sol un linge ou un mouchoir blanc, et de se placer dessus jusqu'à ce qu'il ait passé outre. — On assure que le chasseur sauvage a perdu beaucoup de son pouvoir et que ses apparitions sont devenues moins fréquentes depuis le grand jubilé célébré sous le consulat.

(2) Voyez à la page ... le passage d'AUTENRIETH, que nous avons cité : « *Voix d'en haut.* »

(3) De *Schwarz*, noir, et *Aïerle*, *Egert*, *Egerde*, qui dans le dialecte alsacien désigne un champ en friche.

Digitized by Google

une foule de poissons d'une espèce rare et extraordinaire, et qui tous sont des âmes bannies. Parmi eux on remarque une énorme *truite*, couverte d'une mousse épaisse; sur son dos a poussé un sapin. En l'an 1128 des *poules à quatre pattes* se sont envolées du sein du lac, pour se répandre dans la campagne; en 1304, on a vu sortir de ses eaux un *dragon* monstrueux et épouvantable.

Le *Kronthal*, entre Marlenheim et Wasselonne, est fameux par le grand nombre de ses animaux-fantômes (1). Outre les *serpents* dont nous avons déjà parlé, il y a aussi là, dans une caverne, un *chien noir* qui est préposé à la garde d'un trésor (2). Souvent aussi un *cheval blanc* traverse la vallée vers la nuit; tantôt il est seul, tantôt il est monté par un cavalier qui, dans sa main, brandit un sabre. Il y a bien des années, celui-ci doit avoir défendu, seul, l'entrée de la vallée contre une troupe innombrable de guerriers; mais il fut banni dans ce lieu, en raison d'un péché qu'il y commit (3).

Du côté sud du Kronthal est située, au pied du *Wangenberg* (4), la vieille petite ville de *Wangen*. Sur les murs du jardin situé devant l'emplacement où était autrefois le *lieu d'asile* (Freihof) (5), on remarque, quand la cloche du soir a cessé de se faire entendre, jusqu'aux premiers tintements de l'*angelus* du matin, deux grands *chats blancs*, qui sont assis l'un vis-a-vis de l'autre et qui brillent dans la nuit d'un éclat extraordinaire.

---

(1) C'est de sa carrière qu'on a tiré la plus grande partie des matériaux qui ont servi à la construction de la cathédrale de Strasbourg.

(2) Les *chiens noirs* comptent, il est vrai, comme des animaux en puissance du diable; mais le peuple croit souvent aussi que ce sont les âmes d'hommes qui, pendant leur vie, ont été avares et ont amassé des richesses Dans une maison de boulanger, à Strasbourg, un chien noir avec des yeux de feu, dont le corps est supposé habité par l'âme d'un ancien propriétaire de la maison, indique, par son apparition, la présence de trésors cachés.

(3) Sans cette dernière circonstance, vraisemblablement ajoutée plus tard, on reconnaîtrait parfaitement le *cheval blanc d'Odin*, du dieu de la Victoire, et cette tradition appartiendrait aux transformations volontaires.

(4) Endroit mal famé, comme place de réunion des sorcières et lieu de halte des esprits qui égarent.

(5) Les *lieux d'asile* étaient des endroits où, au moyen-âge, les condamnés à mort et d'autres grands criminels pouvaient se réfugier et échapper ainsi à la peine qui les avait frappés. Des lieux d'asile en Alsace étaient entre autres : à *Mulhouse* (voyez Pétri, Histoire de la ville de Mulhouse, publiée par *M. Graf*. Mulhouse 1838, p. 21), à *Oberbergheim*, à *Bouxwiller*, etc.

Digitized by Google

A Bouxwiller, dans la vieille et haute maison appelée le *Freihof*, apparaissent aussi des animaux-fantômes. Un gros *chat*, dont les yeux brillent comme du feu, fait sa ronde autour de la maison ; quand on l'approche de trop près, il prend un élan et s'élance à travers la muraille qui s'ouvre et se ferme tout aussitôt, sans qu'on y puisse constater la plus légère dégradation. On peut voir aussi quelquefois, dans les chambres, dans les corridors, sur les escaliers, sur les appuis des fenêtres, un *coq* d'une grandeur démesurée.

Quand on va d'*Obermodern* à *Kirrweiler*, on arrive, à gauche de la route de Bouxwiller, à un petit pont qui traverse le Mühlbach. C'est dans ces pâturages qu'apparaît, vers le crépuscule, la *vache noire* aux cornes d'argent, et ayant à son cou des sonnettes d'argent. Les pâtres la voient souvent et l'évitent, quoiqu'ils sachent bien qu'elle ne leur fera aucun mal. Qu'attiré par le son de ses clochettes, on se dirige vers elle, on la voit qui s'approche doucement et qui cherche à vous lécher la main. Mais que quelqu'un s'avise de la frapper ou de lui jeter des pierres, elle entre alors en fureur, saisit le méchant agresseur sur ses cornes et le lance dans les flots du Mühlbach.

Sur le *Petit-Pont-de-l'Oie* qui conduit par le plus court chemin de *Bosselshausen* à *Kirrweiler*, se tient ordinairement une *oie* d'une grandeur surprenante (quelques-uns prétendent que c'est une *oie sauvage*), qui égare les passants et leur fait perdre le chemin pendant des heures entières. Cependant il arrive quelquefois aussi que l'on s'égare sans que l'oie soit présente.

Dans les apparitions fantastiques que nous venons de faire connaître, et qui appartiennent à la première partie des transformations forcées des âmes en animaux, nous trouvons simplement l'idée d'un bannissement, d'un châtiment de Dieu, en expiation d'anciens péchés; mais il ne nous est pas donné de savoir par quels moyens la délivrance s'opère. Voici cependant deux légendes où le mode de délivrance a été révélé.

Au sommet de la montagne qui domine *Rougemont*, situé sur la route de Belfort à Massevaux, on voit encore les restes d'un vieux château. Une *Dame blanche* vient parfois s'asseoir sur les débris de la tour, et plonge tristement ses regards dans le fond de la vallée. Une jeune fille l'aperçut un jour sur les ruines. La Dame blanche vint aussitôt à elle et la pria de revenir vers le soir à une *heure indiquée*, en lui annonçant qu'elle lui apparaîtrait sous la forme d'un *dragon*,

Digitized by Google

à la gueule enflammée, au regard terrible, qui s'élancerait vers elle d'un air menaçant; mais, ajouta la Dame blanche, il n'en faut concevoir aucune frayeur, il faut prendre dans sa bouche même une *clef*, qui est celle d'un *trésor;* c'est ainsi qu'elle opérera sa délivrance. Après quelques hésitations, la jeune fille promit tout; elle vint en effet. De son côté le dragon ne manqua pas de se présenter. Mais à la vue du monstre vomissant des flammes, cette timide villageoise fléchit dans sa résolution et s'enfuit pâle de terreur et d'épouvante. Lorsqu'elle se retourna, peu d'instants après, le dragon avait disparu; seulement elle entendit une voix plaintive qui s'écria : « *Me voici donc captive pour cent ans encore !* (1) »

La deuxième légende, concernant le *Siége du crapaud* (Krötenstuhl), est racontée par les frères *Grimm* (2) : « A *Nothweiler,* bourg d'Alsace dans le Wasgau (3), vivait, il y a bien longtemps, la belle et noble fille d'un duc; elle était si orgueilleuse, qu'elle n'avait trouvé à sa convenance aucun de ses nombreux adorateurs; plusieurs même trouvèrent la mort en cherchant à la fléchir. Pour sa punition, elle fut bannie et retenue captive sur un rocher nu et désert, jusqu'à ce qu'on vint la délivrer. Seulement une fois par semaine, le *vendredi*, elle peut prendre une forme visible; la première fois elle apparaît en *serpent*, la seconde fois en *crapaud*, enfin la troisième fois en *jeune fille*, comme elle était avant son châtiment. Chaque vendredi elle va se laver à une source sur le rocher qui est encore appelé aujourd'hui *Siège du crapaud*, puis elle regarde au loin si personne n'approche pour la délivrer. Celui qui veut tenter cette entreprise hasardeuse, trouve au haut du rocher, sur le siège du crapaud, une coquille renfermant des écailles jaunes de serpent, un morceau de peau de crapaud et une boucle de cheveux blonds. Porteur de ces objets, il doit un *vendredi soir* gravir ce lieu maudit, attendre que le monstre vienne se laver, et trois semaines consécutivement, dans chacune de ses transformations, l'embrasser sur la bouche (4), sans perdre contenance

(1) Voyez Golbéry, Antiquités du Haut-Rhin. Paris et Mulhouse 1828, p. 91.

(2) Lég. allem., I, p. 304.

(3) Il fait aujourd'hui partie de la Bavière rhénane. La troisième livraison de mes *Légendes alsaciennes* renfermera une version beaucoup plus complète de cette tradition populaire; je la dois à M. *Ohleyer*, professeur au collége de Saverne.

(4) Nous trouvons souvent dans les légendes le *baiser* comme moyen de délivrance.

Digitized by Google

ni prendre la fuite. Celui qui sort vainqueur de ces épreuves successives, délivre la demoiselle et reçoit en récompense ses nombreux trésors. Plus d'un a déjà trouvé les objets contenus dans la coquille, et s'est aventuré dans les ruines de cette silencieuse demeure, mais plus d'un aussi est mort de peur et d'effroi. Une fois, un intrépide aventurier avait déjà effleuré de ses lèvres la bouche du serpent et avait résolu d'attendre l'autre apparition; mais à la vue du hideux et monstrueux crapaud, il ne put surmonter son dégoût et s'enfuit plein d'horreur et d'épouvante. Le monstre, frémissant de colère, le poursuivit jusqu'au siège du crapaud. La demoiselle reste, comme elle était avant son châtiment, avec ses grâces et sa beauté et en conservant toujours son jeune âge. C'est sous la forme du serpent qu'elle inspire le plus de frayeur; d'après un dicton populaire, le serpent est grand comme un timon de voiture, le crapaud est grand comme un four et crache du feu. »

Pour terminer, nous avons encore à parler de la seconde partie des transformations forcées des âmes en animaux, c'est-à-dire des *animaux-fantômes qui habitent les villes et les villages (Stadtthiere* ou *Dorfthiere)* (1). Nous pourrons réduire nos observations sur ce sujet à un cercle d'autant plus étroit, que ces apparitions, se faisant presque partout sous la même forme et de la même manière, peuvent être traitées en commun.

Quant à ce qui est de la forme de ces monstres nocturnes, il ne faut pas s'en faire une idée d'après le nom trivial qu'on leur donne communément. Les animaux-fantômes des villes ou des villages représentent ordinairement une masse lourde, informe, d'une locomotion lente et pénible; ils ont la tête d'une grosseur monstrueuse et garnie assez souvent, comme chez le *mouton-fantôme de Wangen*, d'énormes oreilles pendantes; leurs reins sont larges et robustes; leurs pieds trapus et solides. Dans les lieux qu'il habite, le monstre a des places favorites où il a coutume de se tenir; il donne aussi sa préférence à

(1) *Stadtthier* ou *Dorfthier* sont les dénominations les plus usitées; en voici cependant quelques-unes qui s'en écartent: à *Brunstatt*, près de Mulhouse, le monstre fantastique est appelé *das schwarze Thier* (la bête noire); à *Illzach*, *der Dorfesel* (l'âne du village); à *Colmar*, *Nachtkalb* (le veau nocturne); à *Wangen*, *der Dorfhammel* (le mouton du village); à *Marlenheim*, *die weissen Schaafe* (les brebis blanches) qui invitent à des bains de nuit ceux qui, longeant l'eau, rentrent tard chez eux, sont aussi des bêtes possédées du diable.

Digitized by Google

certaines routes qu'il parcourt à pas lents et lourds, rarement à pas précipités. Souvent il apparaît déjà vers le soir, mais alors il se tient tranquille; il profite de l'intervalle qui règne du crépuscule à la nuit, pour sortir de la ville ou du village et parcourir les environs. Ainsi le *veau-fantôme d'Ingwiller* quitte la ville vers le soir et dirige sa marche sur la route de Bouxwiller, dite « du roi de Rome », jusqu'au banc de pierre situé sur la première éminence; là, il attend le retour d'un homme dont le cerveau est troublé et chargé par d'excessives libations, saute sur son dos, s'y suspend, et se fait porter ainsi par l'infortuné ivrogne jusqu'aux premières maisons de la ville. Mais aussitôt que la tranquillité commence à régner et que les lumières s'éteignent dans les maisons, il rentre dans son petit royaume pour faire ses différentes rondes et préparer ses méchants tours. Quelquefois il se blottit dans un endroit obscur, de manière que les passants attardés viennent heurter contre lui et font la culbute; d'autres fois, il leur glisse entre les jambes et les porte au loin. Il paraît qu'il en veut surtout aux gardes de nuit, et plus d'un, principalement à l'époque de l'*avent* et du *carême*, a dû prendre des leçons d'équitation bien étranges et qui, certes, n'étaient pas de son goût. Mais la plus grande frayeur qu'il puisse vous occasionner, c'est quand, de son embuscade, il s'élance tout d'un coup sur votre dos, s'accroche à vos épaules et se fait porter ainsi malgré vos cris de détresse (1).

Le *veau nocturne de Colmar*, auquel on assigne comme résidence la *rue des Deux-Clefs*, paraît avoir des moments où il aime l'incognito, et ne souffre pas, qu'un curieux malavisé vienne l'interrompre dans ses lucubrations mystérieuses. Un habitant du voisinage ayant entendu, par une nuit d'hiver, les ronflements du monstre, il lui prit envie de l'observer. Il sortit donc la tête par les barreaux de fer de sa fenêtre; mais, à son grand effroi, sa tête, se gonflant, gagna un tel volume qu'il ne put la rentrer qu'au moment où les premières lueurs de l'aurore vinrent poindre à l'horizon.

---

(1) On m'a raconté, il y a quelques années, à Ingwiller même, qu'un sacristain, mort depuis, a demandé formellement au conseil municipal la permission de sonner le couvre-feu, durant l'époque de l'avent, un quart-d'heure plus tôt que d'ordinaire, afin qu'il pût être rentré chez lui avant neuf heures, vu qu'après cette heure, il était chaque fois exposé aux molestations du *Stadtkalb* qui, au sortir de l'église, se mettait sur son passage et se faisait chevaucher par lui.

Digitized by Google

Ni la Mythologie de Grimm, ni aucun ouvrage de ce genre, ni les recueils des légendes (excepté l'Indicateur de *Mone*, où nous trouvons l'animal-fantôme de *Stupferich*, près de Durlach, et le *Trappgaul* - cheval qui trépigne - de Mannheim), n'ont donné d'explications ou de solutions sur l'origine de la croyance aux animaux-fantômes des villes et des villages. Si le sagace *Daumer* qui, dans les légendes les plus simples et les plus naïves, aperçoit le Moloch chrétien avec ses victimes sanglantes, les avait connus, il ne manquerait certes pas de les régaler à profusion, de nombreuses hécatombes de petits enfants aux cheveux bouclés et de tendres et blanches jeunes vierges.

Je me garde donc de décider, jusqu'à plus amples renseignements, si ces animaux-fantômes sont, d'après la croyance du peuple, les âmes d'administrateurs de communes qui, en raison de malversations passées, ont été ainsi transformées; ou bien si le peuple, trompé par ses sens, ne rattache pas, d'après la tradition, ces apparitions qu'il ne peut comprendre, à d'anciennes coutumes de cérémonies païennes, tradition d'après laquelle les animaux offerts en holocauste prenaient toujours le même chemin pour aller au lieu du sacrifice.

Je vais, enfin, tirer des sombres régions des animaux-fantômes deux monstres connus à *Illzach :* le *Doggelé*, espèce de vampire de forme indéterminée qui, avec son poids énorme, se posant sur la poitrine des enfants, leur cause de douloureuses convulsions ou leur fait pousser des cris étouffés. On se sert du double triangle qui est un signe cabalistique pour les délivrer de cette cruelle oppression (1). Un autre préservatif consiste à placer un sabre et une épée en forme de croix sur le lit du pauvre petit souffrant (2).

Le deuxième fléau d'Illzach est le *Frafastethier* (3), *Fronfastenthier*, animal-fantôme qui apparaît à l'époque des quatre-temps. Ce monstre a la grosseur d'un veau d'un an; ses yeux d'une grandeur énorme

(1) Dans la vallée de Munster, ce cauchemar est connu sous le nom de *Schrätzmännel;* à Strasbourg et dans d'autres localités du Bas-Rhin, il se nomme *Rätzel* ou *Lätzel;* à Wissembourg *Lätzekäppel*.

(2) L'*acier*, en général, sert de préservatif contre l'influence des mauvais esprits: si l'on jette contre une sorcière un couteau, sur lequel on a fait le signe de la croix, on n'a rien à craindre d'elle. Voyez Grimm, Myth. allem., p. 1056.

(3) Les fileuses de *Sainte-Croix-en-Plaine* parlent d'une *Frau Faste* qui vient les visiter dans leurs veillées, à l'époque de l'avent.

Digitized by Google

sont brillants comme le feu. Il appelle par leur nom ceux qu'il a désignés pour ses victimes, et si les malheureux répondent, ils sont en sa puissance et sont emportés par lui. Les enfants qui naissent à cette époque, lui échoient ordinairement en partage; il les visite pendant la nuit et combine avec eux les plus méchants et les plus mauvais tours. Aussi sont-ils détestés par tout le monde, même par leurs parents. Ils sont en commerce avec tous les esprits infernaux, et il n'y a pas grand dommage, si, comme cela est souhaité généralement, ils meurent prématurément.

« Un sombre fantôme passe à travers cette demeure. » C'est aussi, sans doute, la pensée du bienveillant lecteur qui, après avoir passé en revue ces apparitions étranges et fantastiques, peut de nouveau respirer librement, délivré qu'il est d'un lourd cauchemar. Si cette croyance superstitieuse ne règne plus aussi communément dans notre pays, elle n'y est pas, hélas! déracinée, comme moi-même et bien d'autres ont pu s'en apercevoir; il y a malheureusement encore beaucoup de gens dont l'âme est troublée, inquiétée, dont l'intelligence est comprimée et obscurcie par la crainte de ces fantômes imaginaires.

Amis du peuple, vous qui compâtissez à ses souffrances, j'ai mis le doigt sur la plaie. Il est temps qu'elle soit enfin entièrement et radicalement guérie; il est temps qu'on arrache au peuple le bandeau de l'ignorance, source de l'erreur et de la superstition; c'est par la parole vivifiante d'une instruction saine, éclairée, chaleureuse, donnée aux hommes dans l'étendue des capacités intellectuelles de chacun, qu'on semera dans les âmes l'esprit de lumière et de vérité. Que Dieu le veuille, lui qui n'est pas un Dieu de ténèbres, mais un Dieu de lumière!

AUGUSTE STOEBER.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA CONSTITUTION INTIME DES PRINCIPES PASSIFS

OU

DE LA MATIÈRE PONDÉRABLE.

(SUITE [1]).

Ou la Matière est divisible à l'infini,
Ou cette divisibilité a une limite et il existe des Atômes indivisible.....

Des conséquences philosophiques bien élevées découlent de tout ce qui précède. Ce qui doit surtout frapper le lecteur attentif, c'est de voir de quelle voix puissante la science intervient dans des questions auxquelles elle semble totalement étrangère ; c'est de l'entendre trancher sans appel ce qu'elle ne semblait pas même apte à juger. Nous ne sommes pas un instant sortis de notre plan général ; nous ne nous sommes livrés jusqu'ici qu'à une minutieuse analyse des Phénomènes, des Effets sensibles, directement observables, de l'UNIVERS INANIMÉ ; et cependant, tant sont intimes les liens des plus petits détails du Grand Tout, nous nous sommes ouvert de longue main une route certaine vers l'étude de l'UNIVERS ANIMÉ ; nous avons, presque à notre insu, vaincu et éliminé des difficultés qui plus tard seraient en foule venues nous embarrasser ; nous avons épuré notre horizon d'une brume qui l'eût voilé à nos regards.

Il nous est maintenant démontré jusqu'à l'évidence que si les Corps, dans leur totalité, sont divisibles à l'infini, on ne peut plus voir dans

---

(1) Voir la livraison de décembre 1851, pag. 527.

Digitized by Google

les phénomènes de l'Univers entier que les évolutions d'un même Principe universel, modifiable et se modifiant, par une spontanéité propre, à l'infini.

L'Homme, dont la destinée est d'étendre son empire sur toute la surface du globe et qui sait se faire une patrie là où le bien-être l'attire, là où le besoin et une dure nécessité le poussent, l'Homme est de tous les êtres vivants celui dont l'organisme résiste le plus énergiquement à l'influence des climats. Tandis que tout le reste du Règne organique se divise et se groupe en familles par zônes climatériques, tandis que ces familles sont toujours en harmonie parfaite avec le milieu qui les entoure et ne peuvent sans périr s'étendre au-delà de certaines limites assez étroites, l'Homme vit partout, sous les rigueurs des pôles comme sous l'ardeur d'un soleil équinoxial, sans que son organisme se modifie sensiblement, sans que le caractère des races s'altère dans son essence. Mais si l'*Homme physique* échappe aux actions physiques les plus excessives, l'*Homme moral* au contraire subit profondément l'influence de la nature qui l'environne et obéit dans la partie la plus élevée de son être à la loi de l'harmonie générale; ses mœurs, ses superstitions, ses croyances religieuses mêmes réfléchissent en quelque sorte le caractère des contrées qu'il habite.

Dans nos régions septentrionales, aux longs hivers, aux ciels gris et brumeux, l'œil pénètre rarement dans toute la profondeur de la voûte azurée; une lumière, que les vapeurs de l'atmosphère rendent presque toujours matte et diffuse, ne fait ressortir qu'incertains les reliefs des objets éloignés; les limites de notre horizon ont un je ne sais quoi de vague et de mal arrêté. La vie organique, qui partout accompagne la lumière et la chaleur, n'étale point chez nous une exubérante richesse comme sous les tropiques, ou un luxe tranquille et calme comme sous le doux climat de la Grèce et de l'Italie: elle ne sort que par intervalles périodiques de l'état de sommeil ou de torpeur et, ayant toujours à redouter les rigueurs d'un ciel inclément, elle semble, pour obéir à sa loi de développement, jouir à la hâte des courts bienfaits d'un soleil si prodigue ailleurs de ses rayons. La nature cependant n'a point été envers nous avare de ses dons, mais elle leur a imprimé un cachet original et propre qui à son tour s'imprime dans la partie la plus intime de nous-mêmes. Aux tropiques, elle a donné les splendeurs ardentes et voluptueuses d'une vie aussi prompte à renaître qu'à se consumer; aux climats plus doux, elle laisse les tons

Digitized by Google

encore chauds, mais plus calmes déjà d'un ciel toujours limpide et pur. A nous, elle montre tantôt les âpres beautés des frimats, tantôt l'éclat éphémère d'un printemps aux joyeux désirs, tantôt le tableau triste et mélancolique d'un été qui n'a de chaleur que pour consumer; sans cesse elle déroule devant nous les mille caprices d'un ciel toujours changeant : la Vie qui à regret voit diminuer les bornes de son empire, semble vouloir s'étendre au Règne inanimé et communiquer aux phénomènes physiques son souffle puissant. Le demi-jour qui nous éclaire si fréquemment donne à notre esprit des habitudes rêveuses et contemplatives inconnues aux habitants heureux de ces contrées où à des jours toujours radieux succèdent des nuits plus radieuses encore; le vague, l'indéfini, le vaporeux des contours de notre horizon, se reflétant pour ainsi dire dans notre pensée, en étendent le domaine. Quel qu'en soit le fond, nos croyances les plus intimes prennent une forme incorporelle et mystique en harmonie avec les beautés plus souvent austères que joyeuses de la nature qui nous entoure. Poussée par un désir vague et inquiet, notre imagination satisfait volontiers, en animant le monde physique, ce besoin qu'éprouve partout l'homme de tout vivifier, et qui dans les contrées méridionales est si incessamment satisfait par le luxe et la plénitude de la vie organique. Ainsi dans le sifflement de la tempête, le Barde entendait la voix des guerriers morts de son clan; ainsi dans la forme fantastique des brouillards, il voyait les mêlées des combats, le choc des armures. Ainsi dans les confuses réactions des éléments qu'il associait, l'Alchimiste croyait voir le travail des Esprits élémentaires. Lorsqu'au printemps la vie commence à s'épanouir de toutes parts, lorsque le soleil nous envoie des flots de cette lumière dont il est si peu prodigue envers nous, nous éprouvons presque tous par moments, l'homme le plus simple, comme l'artiste, comme le poète, comme le penseur, un indicible désir de nous plonger dans le sein de la Nature, de nous absorber en elle; nous croyons ne faire qu'un avec le Grand Tout, nous croyons n'être plus qu'une parcelle de la Vie universelle.

Nées dans les rapports intimes qui existent entre chaque être pris isolément et le monde externe à cet être, bienfait suprême d'une Providence partout bienveillante qui a établi ces rapports, qui a su jusques sous les glaces des pôles faire luire pour ses enfants un rayon de la joie universelle, les aspirations de l'homme vers la nature seraient une révélation de la Grande Vérité : — Si le premier terme de notre

Digitized by Google

dilemne recevait une réponse affirmative, *si la Matière était divisible à l'infini.*

Les phénomènes les plus variés de l'Univers entier n'étant plus alors que les évolutions d'un même Principe universel, nous pourrons au gré de notre imagination faire varier dans leurs détails les conséquences qui découlent de cette proposition fondamentale, nous pourrons à chacune de ces conséquences donner tel nom qui nous plaira, nos convictions, nos croyances pourront prendre la forme qui sera le plus en harmonie avec les faits ou qui s'accordera le mieux avec les tendances de notre esprit. Mais l'ensemble de nos déductions ne pourra jamais recevoir qu'un même nom : au bout d'une réponse affirmative au premier terme de notre dilemne se trouve inévitablement le PANTHÉISME.

La solution inverse de ce dilemne n'exclut point directement l'idée du Panthéisme. Les Forces, tout en étant distinctes de l'Atôme inerte qu'elles sollicitent vers un autre ou qu'elles tendent à en éloigner, pourraient être *diffuses* les unes dans les autres et dériver ainsi d'une seule et même Force universelle ; *diffus* à l'infini en celle-ci, les Principes qui nous semblent commander aux phénomènes de la Vie pourraient eux-mêmes n'être qu'une modification de cette Force. C'est vers la confirmation de cette nouvelle proposition que beaucoup de grands esprits croient voir converger aujourd'hui l'ensemble des sciences naturelles. Il s'agit ici d'une question de faits qu'il est possible de résoudre, en se tenant complétement en dehors du domaine des discussions de mots puériles et scholastiques : nous verrons dans une autre étude comment les faits y répondent ; épuisons d'abord toutes les conséquences des prémices que nous avons posées.

Nous avons mis en évidence les rapports intimes qui existent entre le Panthéisme et l'une des solutions de notre dilemne sur la divisibilité de la Matière, entre l'une des Formes des aspirations religieuses de l'homme et l'une des Formes possibles de l'Inertie dans l'Espace. Il est une autre doctrine qu'intéresse de bien plus près encore, s'il se peut, la solution de notre problème : elle *nait* pour ainsi dire dans la Matière, où elle puise jusqu'à ses dernières conséquences, au-dessus de laquelle elle ne peut ni ne veut s'élever, d'où elle tire jusqu'à son nom. Érigé à l'état de théorie philosophique et morale par Épicure, célèbre déjà comme tel dans l'antiquité, le Matérialisme a acquis dans l'histoire des fluctuations de la pensée humaine une célébrité

Digitized by Google

bien plus grande encore, par le rôle qu'il a joué dans les diverses écoles philosophiques du dix-huitième siècle. Nous n'avons à nous occuper ici que très accessoirement des conséquences auxquelles il conduit, et bien moins encore de celles qu'on lui a prêtées, comme doctrine morale : en ce sens le Matérialisme a de tous temps été une conséquence lui-même bien plus qu'une règle, un effet bien plus qu'une cause. Mais comme système philosophique, cette doctrine a toujours eu la prétention étrange de découler de la raison, de s'appuyer sur les sciences exactes en général : en ce sens elle mérite d'être analysée sous toutes ses faces. Voyons donc comment elle s'accorde avec les données les plus élémentaires des sciences d'observation, comment elle répond aux premières données du raisonnement, et enfin comment elle dérive de la raison ; étudions la comme corps de science et puis comme doctrine philosophique.

Dans l'opinion de la plupart des personnes étrangères aux sciences naturelles ou peu habituées du moins à en sonder l'essence philosophique, le Matérialisme est l'interprétation de tous les Phénomènes possibles de l'Univers au moyen des seules Causalités et des seules lois du Monde physique. Cette définition est non seulement insuffisante, mais entièrement fausse : elle conviendrait tout au plus à l'une des formes les plus restreintes du Panthéisme.

Le Matérialisme ne peut recevoir qu'une seule définition, et son nom même la contient :

Le Matérialisme est la réduction de toutes les Espèces de Principes constituants de l'Univers en une Espèce unique appelée Matière ; c'est l'identification des natures intimes de tous les Éléments qui forment l'Univers et leur réduction en une seule nature intime appartenant à l'Être Matière.

Telle est la véritable base du Matérialisme ; telle est la seule et unique définition qu'on puisse en donner, pour peu qu'on tienne à rester logique, pour peu qu'on tienne à n'attribuer à un même mot qu'une même valeur générale. Et cette définition renferme le Matérialisme tout entier, avec toutes ses conséquences.

La Matière n'est susceptible que de deux états opposés : Repos et Mouvement. Elle est essentiellement Inerte, c'est-à-dire que ses parties par elles-mêmes ne peuvent passer du Repos au Mouvement ou du Mouvement au Repos. L'Attribut Inertie nous fait comprendre *à priori* qu'un point matériel ne pourra devenir Cause *directe* de mou-

Digitized by Google

vement pour un autre point matériel qu'à la condition d'être lui-même déjà en mouvement et de heurter le second point matériel : l'expérience seule pouvait nous apprendre et nous apprend en effet tous les jours qu'un Corps en mouvement qui heurte un Corps en repos lui communique toujours une partie ou la totalité de son Mouvement.

Mais le Mouvement ne pouvant que *se communiquer* ou *s'échanger* par choc de Matière à Matière, il n'a pu *naître* de lui même dans un Univers où tout est Matière : il faut donc qu'il y ait existé de toute éternité.

Ainsi par son essence même, le Matérialisme est obligé d'accepter le Mouvement comme un fait primordial, ayant toujours existé et devant toujours exister. Il est obligé d'accepter comme faits primordiaux en dehors de toute explication, comme de simples propriétés, et l'Essence intime du Mouvement, et sa communication d'un point matériel à un autre par choc. Les Forces, ou Causes de mouvement, sont ainsi remplacées par le Mouvement lui-même, qui n'aurait pas d'autre raison-d'être ou de-ne-pas-être que n'en a la Matière elle-même, qui n'aurait pas plus qu'elle eu de commencement, mais qui pourrait par suite d'un contact passer d'un point matériel dans un autre.

Dans l'hypothèse de l'identité de tous les Principes, un Corps quelconque, solide, liquide ou gazeux, ne peut être considéré que comme un aggrégat de parties matérielles poussées les unes vers les autres par d'autres parties matérielles (échappant complétement à l'action de nos sens) en mouvement incessant, dont tous les chocs se font équilibre dans toute l'étendue sensible du Corps. C'est effectivement au moyen de telles parties invisibles en mouvement incessant que les Matérialistes *expliquent* les Forces.

Mais pour qu'il y ait choc entre deux parties matérielles quelconques, il faut (le mot même choc l'indique) que ces parties aient été antérieurement disjointes ; il faut qu'elles puissent se joindre et se disjoindre ; il faut donc que le Vide absolu existe entre elles avant le choc et cesse au moment et au point où le choc a lieu. Il faut donc que l'Espace indéfini soit en certains points occupé et en certains points non occupé par la Matière : il faut donc que la divisibilité de la Matière ait une limite.

Ainsi par son essence même le Matérialisme répond affirmativement au second terme de notre dilemne sur la Forme première de la Matière : il admet des Atômes inertes, constituant par le fait seul de leur existence des Unités impénétrables et indivibles.

Digitized by Google

Ainsi le Matérialisme implique nécessairement la divisibilité limitée, tandis qu'évidemment la divisibilité limitée ne conduit pas nécessairement au Matérialisme : on ne peut être Matérialiste sans admettre des Atômes premiers, mais on peut admettre des Atômes premiers et rester Spiritualiste ou même Panthéiste. Au contraire la divisibilité illimitée implique forcément le Panthéisme, tandis que le Panthéisme ne conduit point nécessairement à la divisibilité illimitée : on ne peut être ni Spiritualiste ni Matérialiste en admettant la divisibilité illimitée, tandis qu'on peut rester encore Panthéiste en admettant des Atômes matériels.

En résumé, le but suprême du Matérialisme est d'interpréter tous les Phénomènes possibles de l'Univers entier au moyen de ces deux états opposés d'un même Principe inerte : Repos et Mouvement de l'Atôme ou d'une collection d'Atômes matériels. Et ce but, conséquence obligée de l'identification générale des natures intimes de tous les Éléments, ce but a été en effet de tous temps celui que se sont proposé les Matérialistes *logiques*.

Par la définition même du Matérialisme se trouve niée toute idée d'intervention d'une PUISSANCE CRÉATRICE, ou même d'une PUISSANCE ORGANISATRICE des Matériaux de l'Univers. Les Atomes, doués des deux attributs Inertie et Impénétrabilité, mais doués d'ailleurs de Qualités variées qui en font des individus à part d'une même Espèce générale, les Atômes, doués en tous les sens imaginables de Mouvements primitifs et sans cause, sont à la fois les Causes et le *Substratum* de tous les Effets, de toutes les Formes possibles et imaginables. — On a maintes et maintes fois prétendu refuter le Matérialisme en disant que s'il n'existait point de VOLONTÉ CRÉATRICE, les Formes actuelles devraient exister de toute éternité, puisqu'il n'y aurait aucune raison pour qu'elles se constituassent en un moment plutôt qu'en un autre ; qu'ainsi, pour ne parler que de ce qui nous touche de plus près, le globe terrestre avec toutes les races d'êtres qui y vivent devrait toujours avoir été tel qu'il est aujourd'hui, que la race humaine, au lieu de remonter, comme tout le démontre, à un très petit nombre de siècles, devrait avoir toujours existé. Ce raisonnement si spécieux est au fond complétement faux : les mouvements de l'atôme pourraient être primitifs et échapper entièrement aux conditions finies du Temps, sans que pour cela les Formes, qui sont les résultats de ces mouvements, échappent nécessairement aussi à ces conditions. Une telle refutation

Digitized by Google

du Matérialisme repose au fond sur une interprétation défectueuse des conditions générales du Fini et de l'Infini : et il faut le dire bien haut, c'est là qu'est la véritable source de toutes les doctrines matérialistes. Le lecteur s'en convaincra bientôt.

Par la définition même du Matérialisme se trouve niée l'existence de l'Ame humaine, en tant qu'Unité de nature supérieure. Nos actes, nos pensées ne sont plus que de simples mouvements matériels provoqués par d'autres mouvements matériels, internes ou externes à nous ; notre faculté de penser et toutes ses fonctions se réduisent à un pur mécanisme de sensations. La cervelle, siége de nos pensées, n'est plus qu'une *plaque daguerrienne*, où viennent se peindre fidélement et se superposer avec ordre les images du Monde externe. Nées dans ces images, n'existant que par elles et en elles, *nos pensées ne sont plus elles-mêmes que des Images soumises aux conditions finies du Temps et de l'Espace.*

Par cette définition même (et à partir d'ici le Spiritualisme pur est parfaitement d'accord avec le Matérialisme, tant il est vrai que tous les excès se touchent !), à partir d'ici se trouve niée l'existence de Principes animiques ou vitaux, de nature supérieure, agissant comme Causalités actives dans les êtres organisés. Tous les phénomènes du Règne organique entier, depuis l'homme jusqu'au dernier cryptogame, deviennent de simples évolutions du Principe matériel, de l'Inertie dans l'Espace.

Par cette définition même se trouvent niés à la fois, et le caractère transcendant, et le rôle de Causalités aveugles ou non conscientes d'elles-mêmes, que nous avons reconnus dans l'UNIVERS INANIMÉ à cette famille de Principes que nous avons nommés INTERMÉDIAIRES. Les Principes gravifique, moléculaire, électrique, calorifique, luminique, assimilés désormais en nature à la Matière, cessent d'être des Forces proprement dites, puisqu'ils ne peuvent devenir Causes de mouvement qu'à la condition d'être eux-mêmes déjà en mouvement, puisqu'ils ne peuvent que donner ce qu'ils possèdent déjà antérieurement. Ces principes forment toujours des individus à part ; leurs atômes diffèrent des atômes corporels : ils sont capables de vitesses incomparablement supérieures, ils sont doués d'une ténuité telle qu'ils peuvent s'interposer, se mouvoir, circuler avec la plus grande facilité entre les atômes des Corps. Mais c'est toujours en vertu d'un *mouvement primitif* et de leur Inertie qu'ils agissent par *choc* sur les molécules corporelles. C'est en effet par de tels mouvements de translation ou de vibration qu'on essaie

Digitized by Google

encore aujourd'hui parfois d'expliquer l'action du Calorique comme puissance de dilatation, l'action de l'Électricité comme principe d'affinité chimique, l'action de la Lumière comme excitateur dans certaines combinaisons ou décompositions chimiques.

Dans l'intervention des phénomènes de l'Univers entier, le Matérialisme rejette donc tout autant l'intervention et l'existence des Causalités aveugles, des Forces que celle des Causalités douées d'une activité consciente d'elle-même; il substitue partout et toujours à l'idée de Causes premières, celle d'une suite illimitée d'Effets se déterminant les uns les autres et se servant ainsi réciproquement de Causes. Le Matérialisme en un mot ne s'attaque pas à l'ordre moral seulement : dans l'interprétation du plus minime phénomène physique, on peut être ou ne pas être Matérialiste.

Par sa définition, le Matérialisme semble avoir le même point de départ que le Panthéisme : il admet comme celui-ci l'Unité et rejette la Diversité des Principes constituants de l'Univers; mais là s'arrête l'analogie. Tandis que le Panthéisme fait de son Principe universel une Totalité modifiable à l'infini, le Matérialisme fait de son Principe, universel aussi, une Unité réelle et partout identique à elle-même en nature : et cette seule différence fondamentale conduit ces deux doctrines à des conséquences diamétralement opposées.

Le Panthéisme absorbe toutes les individualités distinctes en une même Individualité collective, infinie dans ses formes et dans son essence; le Matérialisme annihile et l'idée d'individualité partielle et celle d'individualité collective : l'individu unique est pour lui l'Atôme inerte, en repos ou en mouvement.

Le Panthéisme accepte comme dérivant d'une Loi éternelle, et non d'une Volonté suprême, cette règle sublime qui préside à l'organisation du plus minime détail de la création, comme à celle du Grand Tout : Beauté, Harmonie et Force; Beauté, Harmonie et Amour. Le Matérialisme ne nie pas cette Règle, il l'annihile dans son essence.

Le Panthéisme répond à l'idée d'une VIVIFICATION UNIVERSELLE; le Matérialisme répond à celle d'une MORT UNIVERSELLE.

Le Panthéisme sera pour nous l'expression d'une grande vérité si l'induction et les faits nous forcent à répondre affirmativement au premier terme de notre dilemne; il sera pour nous l'expression d'une grande erreur, si nous sommes forcés d'admettre et l'Atôme inerte et la diversité des Forces et celle des Principes animiques.

Digitized by Google

Le Matérialisme ne peut être que l'expression d'une grande erreur. Il rentre par sa définition même dans le domaine de la Science d'observation et d'induction qui lui impose les conditions sévères de la logique des faits et le frappe de nullité dans son essence.

En effet, l'observation pure et simple nous l'a démontré depuis longtemps (1): indépendamment de toute hypothèse ou de toute vue théorique, les PRINCIPES INTERMÉDIAIRES ne peuvent en aucune façon être assimilés à la Matière. Ils ont pour caractère fondamental d'être dénués d'Inertie : ce n'est donc nullement par suite d'un *état primitif* de mouvement qu'ils peuvent être capables de mettre la Matière en mouvement. Cette *Puissance motrice* qu'ils exercent sur l'Inertie dans l'Espace repose donc sur une Réciprocité de Propriétés existant dans le Principe mû et dans le Principe moteur *antérieurement* à tout mouvement et *indépendamment* de tout mouvement.

En effet aussi, l'induction nous l'a démontré jusqu'à l'évidence comme reposant sur une Nécessité primordiale :

Étant deux points matériels distincts dans l'Espace indéfini, il faut, pour que ces deux points puissent entrer en mouvement par suite d'une influence réciproque, que l'intervalle qui les sépare, si petit qu'il soit, soit occupé par un Principe radicalement distinct par sa nature intime du Principe constituant ces deux points. Et ce n'est aucunément par un état antérieur de mouvement de ce Principe intermédiaire que s'expliquent ni l'attraction ni la répulsion des deux points matériels, ni le mouvement qui en est la conséquence (2).

En un mot, que l'on procède par voie d'observation ou par voie d'induction, le mouvement de deux ou de plusieurs ou d'une infinité de points matériels, ou leur état continu d'attraction ou de répulsion, ne s'expliquent qu'en concevant un état de relation et de réciprocité symétrique de Propriétés existant entre les deux genres de Principes *antérieurement* à tout mouvement et *indépendamment* de tout mouvement. Toute autre hypothèse que l'on ferait pour interpréter les attractions ou répulsions de deux ou de plusieurs ou d'une infinité de points matériels serait non seulement insuffisante, mais conduirait droit à l'absurde.

Or pour que le Matérialisme pût se permettre d'appeler Matière *Tout*

---

(1) *Revue d'Alsace*, avril 1850, p. 194 et suivantes.

(2) *Revue d'Alsace*, décembre 1851, p. 544.

Digitized by Google

ce qui *Est* dans l'Espace, pour que de son côté le Spiritualisme pur pût se permettre d'appeler Matière *Tout* ce qui *Est*, mais n'est pas *Esprit*, il faudrait que ce Tout fût doué des mêmes qualités dominantes, il faudrait que ce tout fût Inerte : et c'est effectivement là l'hypothèse fondamentale du Matérialisme. Mais dès-lors non seulement les Phénomènes de l'UNIVERS ANIMÉ, mais le plus minime phénomène de l'UNIVERS INANIMÉ cesseraient d'être possibles.

Le nom de Monde matériel donné par le Matérialisme à l'Univers entier, le nom de Monde matériel donné par le Spiritualisme pur à l'Univers sensible moins l'Homme ou plutôt moins une partie de l'Homme, ce nom est donc un non-sens et implique une absurdité flagrante. N'existât-il dans tout l'Univers pas un seul être doué d'intelligence, ou ayant conscience de lui-même, ou ayant seulement une apparence de vitalité, le nom d'Univers matériel serait complétement impropre et absurde, puisqu'il n'est pas une seule manifestation de la Matière qui soit possible sans la présence d'un Principe intermédiaire auquel l'épithète de matériel ne peut être appliquée sans contre-sens. Dans le langage habituel, comme dans le langage scientifique, il n'est point d'expression plus fréquente que celle de Force matérielle : il n'en est évidemment pas non plus de plus fausse. Si la qualification de *matérielle* signifie seulement que la Force commande la Matière, elle est absurde, puisqu'un Principe ne peut être appelé Force qu'en tant qu'il commande la Matière : et en ce sens d'ailleurs l'Ame humaine serait aussi *matérielle*, puisqu'elle commande la Matière de notre Être corporel. Si au contraire la qualification de *matérielle* porte sur la nature même de la Force, elle est bien plus absurde encore, puisque les faits nous disent que relativement à la Matière les Principes intermédiaires sont réellement *immatériels*, puisque l'induction nous dit qu'une Force cesse d'être Cause de mouvement, cesse d'être *elle-même*, aussitôt qu'on l'assimile en Nature à la Matière. Vainement dira-t-on avec quelques écoles matérialistes : « La Force peut être considérée comme une « Propriété, comme une Possession de la Matière, comme faisant en « quelque sorte partie d'elle et existant nécessairement avec elle. Le « nom de Force matérielle, le nom d'Univers matériel est donc fort « juste : et de plus on n'est aucunément tenu de recourir à des Mou- « vements primordiaux et éternels pour expliquer les Mouvements se- « condaires et finis de la Matière : ceux-ci peuvent *naître* et *cesser* dans « un tel Univers matériel, puisque la Force, Cause de tout mouvement,

Digitized by Google

« *appartient* à la Matière. » Une telle objection ne supporte pas le moindre examen et tombe sous son propre poids. Que l'on cède à la logique des faits et de l'induction et qu'on regarde les Forces comme des Principes *séparés* ou, ne fût-ce qu'idéalement, *séparables* de la Matière ou que résistant aux faits et d'induction, on regarde les Forces comme *appartenant* à la Matière, toujours est-il que *ce qui* se trouve *entre* deux points matériels disjoints qui s'attirent ou se repoussent est *autre* que *ce qui* constitue ces deux points : et ce n'est qu'en jouant sur les mots que l'on peut identifier par la pensée ce qui est radicalement distinct de fait. En un mot, le Matérialisme ne peut admettre la Force sous quelque forme que ce soit, sans cesser d'être *lui-même :* tout au moins au point de vue de la formation logique des langues.

La doctrine qui prétend réduire en une seule classe tous les Principes constituants de l'Univers, qui prétend ramener à de simples mouvements de la Matière tous les Phénomènes, toutes les Causes de Phénomènes, cette doctrine, dis-je, est un non-sens : elle est refutée et condamnée dans toutes ses conséquences, elle est niée et éliminée par les données les plus élémentaires de la science inductive.

Mais dira-t-on maintenant, et en apparence avec raison, n'est-ce point jouer étrangement sur les mots, n'est-ce point, par un rigorisme grammatical excessif, transformer une question de fond en une question de forme, que de s'arrêter ainsi sur le sens le plus strict d'une expression pour refuter une doctrine ? Lorsqu'elles débutent dans l'étude des sciences physiques, lorsque pour la première fois elles considérent d'un peu près les actions si mystérieuses et si puissantes des agents impondérables, bien des personnes sont portées à voir en ceux-ci le secret de la vie animale ou végétale. Tandis qu'une étude très approfondie des manifestations de la vie organique nous démontrera plus tard péremptoirement que ces Agents ne sont que les instruments de Principes supérieurs à eux autant qu'eux-mêmes le sont à la Matière, celui qui ne se tient qu'à la superficie des choses ou qui se laisse égarer par une méthode d'induction vicieuse, celui-là, dis-je, est maintes fois porté à chercher la Vie elle-même dans l'Électricité, dans la Lumière, dans le Calorique, dans les Principes d'attraction ou de répulsion en général : et il faut bien l'avouer d'ailleurs, il est des hommes, réfléchis et vieillis dans les études scientifiques, qui partagent au moins tacitement de telles opinions. Si ce n'est là, dira-t-on, le Matérialisme dans le sens strictement grammatical du mot, ne l'est-ce point quant

Digitized by Google

au fond ? Une fois que nous avons banni de notre esprit la conviction que notre être pensant ne constitue pas une Unité supérieure, sommes-nous moins matérialistes en attribuant toutes les fonctions de l'intelligence à des Forces immatérielles, mais aveugles, qu'en les attribuant à de simples mouvements d'un Principe inerte ? N'est-il pas évident que dans le premier cas nous n'avons plus même le droit de nous dire Panthéistes, puisque nous bannissons complétement l'intervention de cette Vitalité universelle qu'admet partout le Panthéisme ? Ce que redoutent le plus dans ce monde et l'homme le plus moral et l'homme le plus perverti, c'est de songer que notre personnalité, notre conscience de nous-mêmes sont des fictions, c'est de ne trouver qu'un ingénieux, mais aveugle mécanisme dans tout ce qui est en nous et hors de nous, c'est de ne reconnaître ici bas déjà qu'illusion et mort dans ce que nous voyons, dans ce que nous sentons, dans nos joies, dans nos souffrances. Ce que désire le plus ardemment l'homme de bien c'est cette conviction qui l'assure qu'au-dessus de toutes choses veille une PENSÉE UNE et INFINIE, en qui réside toute Justice, tout Amour. Cette crainte de chaque homme ne sera-t-elle pas fondée sur une fatale Réalité, cet ardent désir de l'homme de bien ne sera-t-il pas cruellement anéanti, lorsque l'étude des faits nous aura démontré que dans ce vaste ensemble qui nous entoure et dont nous sommes un fragment, il existe bien à la vérité des Agents immatériels, mais que ce ne sont là que des Forces aveugles, n'ayant nulle conscience d'elles-mêmes, n'ayant nulle Vie; et que Tout est régi fatalement par elles; qu'il n'existe que Force et Matière ? Au lieu de l'attendre avec une craintive confiance comme notre libérateur suprême, au lieu de l'accepter comme la transition nécessaire d'un état de développement à un autre, ne verrons-nous pas alors la Mort se dresser devant nous sous la forme de ce Spectre hideux : « Qui, selon le chantre immortel des mythes « bibliques, fit aux bords de l'abîme hésiter l'Archange infidèle, et « dont le nom formidable fit gémir les échos de l'Enfer ! » (1)

Le Matérialisme semble ici se présenter à nous sous une face nouvelle. Nous avons pu au moyen des seuls éléments de l'observation refuter dans toutes ses conséquences le Matérialisme pur, celui qui *matérialise* tout dans l'Univers : pourrons-nous, sans sortir entière-

(1) ..... Je fuis et je criai : Mort ! L'Enfer trembla à cet horrible nom, soupira du fond de toutes ses cavernes, et répéta : Mort ! (MILTON, *Paradis perdu*, liv. II.)

Digitized by Google

ment du sujet spécial de cette Étude, attaquer de front cette espèce de doctrine dérivée qui, sans nier la Force, nie cependant la Vie et l'Ame? Il serait évidemment impossible, sans une étude directe des manifestations de la Vie, de décider si elle repose sur l'existence de Principes spéciaux ou si elle résulte d'une association accidentelle et momentanée de Forces aveugles : et toute Négation de la Vie, de l'Ame, qui reposerait sur des faits, bien ou mal observés, bien ou mal comparés et coordonnés, ne pourraient être abordée que sur le terrain des faits, ne pourrait être en dehors des faits déclarée logique ou non logique.

Mais ce n'est point sous cette forme exclusive que le problème se pose devant nous.

Si par hasard il nous était prouvé, par exemple, que, loin de reposer sur des faits externes, la Négation ne dérive que d'une difficulté, particulière à nous, qu'éprouve notre esprit à *concevoir* l'objet sur lequel porte l'Affirmation ; si de plus il nous était prouvé que cette difficulté interne est absolument la même, qu'il s'agisse de concevoir et d'affirmer la FORCE ou qu'il s'agisse de concevoir et d'Affirmer le PRINCIPE VITAL, il est évident que la question serait à l'instant ramenée sur un terrain où nous pourrions, où nous devrions l'aborder dès à présent. Or pour peu qu'on y regarde d'un peu près, on se convainc aisément que le Matérialisme (ainsi que bien d'autres doctrines d'ailleurs) ne dérive aucunément de faits externes à nous et que, quelque forme qu'il affecte, son origine est toujours la même, et interne à nous.

L'étude seule de la Matière nous a fait concevoir la nécessité de Forces et d'Agents immatériels. L'étude seule des Forces et de nos *jugements sur elles* nous interdira de *Nier à priori* la Vie comme Principe supérieur, en attendant que l'étude des manifestations de la Vie nous permette de l'*Affirmer* comme Principe supérieur.

G.-A. HIRN.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES ANTIQUITÉS CELTIQUES ET ROMAINES

DE NIEDERBRONN [1].

Ein ehrwürdiger Quell, wo schon Römer und Alt-Deutsche badeten.

HUFELAND.

Bien que l'établissement de Niederbronn ait été fréquenté depuis un temps immémorial, les documents qui mentionnent cette commune pour la première fois ne remontent pas au-delà du XIVe siècle. Mais, à défaut de preuves écrites, il existe des monuments sans nombre qui dénotent une haute antiquité : ainsi, outre quelques vestiges du culte druidique, on a trouvé à différentes époques, tant à Niederbronn qu'aux environs, surtout près des sources minérales, dans la direction de la nouvelle avenue et de la ruelle dite *Kreutzgasse*, une quantité considérable de monnaies antiques, de sculptures de divinités païennes et d'autres objets qui ne laissent aucun doute sur le séjour que les Romains ont fait en ces lieux. Les premières constructions autour des sources remontent même à ce peuple-roi.

Nous parlerons d'abord des antiquités qui ont le caractère propre des monuments de la période celtique, et nous en donnerons une courte description, puis nous nous occuperons des restes bien plus nombreux, bien plus importants, que la période romaine nous a laissés.

Le monument celtique qui a le plus fixé l'attention des antiquaires, est l'enceinte sacrée de la *Ziegenburg*, c'est-à-dire de cette montagne conique qui se trouve immédiatement derrière la forge de Niederbronn, à droite de la route et en face de la ruine du Wasenbourg. Le sommet de cette montagne est couronné d'un mur d'enceinte d'un à deux mètres de hauteur sur une largeur égale, et construit avec des fragments de rochers pris sur place et superposés sans ciment, et sans qu'ils aient même été dégrossis. L'espace de terrain qu'entoure ce mur, ou plutôt cette ligne de pierres amoncelées, forme un triangle inéquilatérale dont les deux grands côtés, de 160 mètres de développement, ont leurs lignes curvoïdes diversement modifiées, suivant

---

(1) Extraite d'un travail inédit sur les eaux de Niederbronn.

Digitized by Google

les saillies naturelles des roches qui bordent la crête du mont, et auxquelles on a, autant qu'il a été possible, appuyé le mur. Quant au petit côté du triangle qui coupe en travers le sommet de la montagne, son mur, attendu la configuration du sol, a pu être tiré en ligne droite sur une longueur de 66 mètres. On vient de dire que les fragments employés à cette œuvre sont dans toute leur irrégularité naturelle ; toutefois on ne devra pas en conclure que l'usage des outils en fer ou en bronze trempé fut étranger à ses constructeurs ; car, dans l'intérieur de l'enceinte on voit, en plusieurs places, les empreintes du ciseau ou du marteau à pointe. Ici, ce sont des trous carrés, entaillés, comme pour placer des poutrelles ; là, des ovoïdes de quelques centimètres de grand diamètre, gravés sur les surfaces unies, et, entre autres, sur celle d'une énorme roche plate, légèrement inclinée, au plan inférieur de laquelle est une rainure transversale de 3 mètres de long. Pourquoi ces entailles ? Quel est le sens mystique de ces ovoïdes ? Le sang humain aurait-il coulé dans cette rigole pour des sacrifices druidiques ? Telle est, du moins, l'opinion d'un savant antiquaire, de M. de Beaulieu [1], qui vient de publier une notice sur les monuments d'origine celtique et romaine de cette contrée, et dans les travaux duquel nous avons amplement puisé.

Vers la pointe de l'enceinte en question se trouvent deux pierres saillantes qu'on aperçoit de très loin, depuis qu'une coupe de bois a dénudé le versant escarpé de la montagne. Ce sont deux pierres plates et triangulaires de 2 à 3 mètres de haut, parallèles et placées debout sur un bloc de rocher. Quelques personnes y voient un *dolmen*, dont la pierre transversale, qui couronnait ces sortes de monuments, aurait été enlevée.

L'enceinte de la *Ziegenburg*, qu'on désigne généralement dans la contrée sous le nom de *camp celtique*, était-elle effectivement un camp d'observation celto-gaulois ou un *oppidum*, dans lequel les populations voisines se refugiaient avec leurs effets et leurs bestiaux à l'approche de l'ennemi ? Cette opinion ne paraît guère admissible, lorsqu'on considère la faible élévation des murs d'enceinte et le peu d'étendue du terrain qu'ils enclosent et dans lequel ne jaillit aucune source. Aussi M. Beaulieu pense-t-il, avec raison, que l'enceinte en question, ainsi que plusieurs autres qu'on rencontre dans les Vosges, n'a pas eu une destination militaire, mais religieuse, et qu'elle servait au culte druidique.

Non loin de là, à mille mètres environ, sur la même hauteur et dans la direction du *Wintersberg*, on voit une femme sculptée en relief dans le creux, sur la paroi sud-est d'un rocher. Rien de plus grossièrement travaillé que cette figure qui, en outre, a subi dans les temps modernes d'étranges mutilations. On la désigne vulgairement sous le nom de *grosse Lise* ou de *Pom-*

---

[1] *Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn.* — Paris, 1851.

Digitized by Google

pernickel. M. Beaulieu pense qu'elle représentait une divinité locale, peut-être la Diane *Vosega*, et que, s'il elle ne date pas de la période tribocomédio-matricienne, elle est certainement une œuvre des premiers temps de l'occupation romaine.

Sans vouloir nous rendre juge de la question, dans laquelle nous devons déclarer notre parfaite incompétence, nous passerons aux monuments de la période suivante, monuments dont le caractère est moins obscur, et qui, sous le rapport de l'histoire et de l'art, offrent un intérêt bien plus varié.

Chez les Romains, le goût des bains allait jusqu'à la passion; aussi érigèrent-ils de somptueux édifices partout où ils rencontraient des sources thermales, et jusqu'aux extrêmités de leur vaste empire. C'est à ce besoin de bains publics et à cette tendance d'utiliser toutes les eaux minérales qui se trouvaient à portée, qu'on doit attribuer la fondation de Niederbronn et la construction des premiers travaux autour des sources. On ignore le nom que les Gallo-Romains donnaient à cet établissement ou à ce *vicus*; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a été dévasté à la suite de leur domination, et qu'il a tellement disparu sous les terres amenées par les eaux pluviales et les inondations, qu'il faut aujourd'hui creuser à plus de 2 mètres pour retrouver les restes de la ville romaine, son beau pavé, les bassins de ses sources minérales, ses thermes, ses bas-reliefs et ses autels.

C'est en 1592, quand le comte Philippe de Hanau, seigneur de Niederbronn, entreprit de faire curer les bassins des deux sources, qu'on reconnut l'origine romaine de cet établissement. Ce curage procura d'abord plus de 300 monnaies antiques, en grand, moyen et petit bronze, qu'on retira du fond des bassins; elles étaient toutes romaines et formaient une série assez continue du règne d'Auguste à celui de Théodose et d'Arcadius; la plus ancienne datait des derniers temps de la république: elle était au coin de Marc-Antoine, le triumvir. Toutes les autres appartenaient à l'empire; parmi ce nombre on a remarqué une d'Auguste, deux de Néron, plusieurs de Vespasien et de Titus, dix-sept de Domitien, sept de Nerva, une trentaine de Trajan, plus de soixante d'Adrien, une vingtaine d'Antonin, dix de Marc-Aurèle, cinq de Commode, et un plus ou moins grand nombre de Gallien, de Claude, d'Aurélien, de Constance, de Constantin-le-Grand, de Valentinien, de Valens, de Théodose et d'Arcadius [1]. Ces monnaies constituaient, sans doute, d'après un usage consacré dans les temps anciens, des dons modestes qu'on offrait à la divinité tutèle de la source, soit afin de mériter sa protection, soit en reconnaissance de la guérison qu'on aurait obtenue.

On reconnut, en outre, pendant l'opération entreprise par le comte de Hanau, que l'enceinte des sources, en hexagone, était une œuvre du moyen-

---

[1] Rœsslin (*Das Elsass*, Strasbourg, 1593), où toutes ces monnaies sont décrites et figurées.

Digitized by Google

âge superposée à un autre mur de construction romaine, couronnée d'une corniche qui servait de margelle aux bassins, avant l'exhaussement du sol. L'enceinte romaine est en pierres de taille d'une perfection toute particulière, tandis que la maçonnerie supérieure, de date plus récente, est moins belle. C'est à deux mètres et demi au-dessous du sol actuel que se trouve la séparation des deux genres de constructions, et c'est au même niveau, tout autour des sources, que l'on a trouvé un beau pavé antique, déjà signalé par Rœsslin *(l. c.)*; des traces du même pavé ont été retrouvées depuis dans d'autres parties de Niederbronn, mais toujours à la même profondeur.

La forme et les dimensions de ces anciens bassins ne laissent pas de doutes qu'ils n'aient été construits à l'époque de l'occupation romaine pour servir de *lavacrum*, dont l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Vitruve nous apprend, en effet, que partout, dans les établissements romains, les piscines étaient doubles, une pour chaque sexe.

Ces indices d'une organisation de bains romains faisaient supposer que Niederbronn devait aussi avoir eu ses étuves ou son *laconicum*, et c'est, en effet, ce qu'on a retrouvé, en 1845, en creusant les fondations de la maison d'école catholique, à la distance de 80 à 100 mètres des sources. En déblayant le sol, on y découvrit une aire, en hémicycle, d'une étendue de 5 à 6 mètres, faite en larges carreaux de terre cuite, recouverts d'une couche de ciment, et appuyés par leurs angles sur des colonnettes en briques : au-dessus s'arrondissait une voûte peu élevée en maçonnerie. Le tout a malheureusement été détruit, puisqu'une nouvelle construction devait s'élever à la place de cette ancienne étuve.

Des restes d'un autre édifice de ce genre, mais beaucoup plus considérable, ont été découverts, en 1786, au *Riesacker*, à 3 kilomètres de Niederbronn. De nouvelles fouilles, faites en 1847, ont mis au jour tout l'ensemble de ce *laconicum*, dont on put, dès-lors, apprécier l'étendue et l'importance. M. Beaulieu en a donné une description complète avec figure *(l. c.)*.

Outre ces restes de thermes romains, il a encore été trouvé, tant à Niederbronn qu'aux environs, une foule d'objets antiques qui appartiennent presque tous à la statuaire et dont nous allons mentionner les principaux. Ainsi on a déterré, en 1718, tout près des sources minérales, un autel ou cippe quadrilatère, sur lequel sont figurés en relief Mercure, Minerve, Hercule et Apollon, ce dernier tenant d'une main son arc et de l'autre une lyre. Ce beau morceau qui a été transporté au Musée de Strasbourg, a été décrit et figuré par Schœpflin. Le même auteur décrit encore un fragment de colonnes qu'une inscription consacrait à Jupiter [1], un bas-relief de Pallas casquée, avec la lance, le bouclier et une chouette à sa gauche, enfin, des vases et d'autres objets précieux qui ont été trouvés à Niederbronn.

---

[1] Voyez *Alsatia illustrata*, tom. Ier, pag. 445 à 473.

Digitized by Google

Il y a une douzaine d'années qu'on a découvert, en creusant les fondations d'une maisonnette de la *Kreutzgasse*, un bas-relief de 50 centimètres en carré taillé dans le creux, très saillant et d'une parfaite conservation. On y voit deux figures de femmes dont l'une, l'Abondance, est vêtue d'une tunique recouverte de la *stola*, et tient de la main gauche une corne remplie de fruits. L'autre est une Vénus coiffée de ses cheveux roulés autour de la tête, au sommet de laquelle est attaché un immense *peplus* qui retombe jusqu'aux talons, en laissant à nu toute la partie antérieure du corps. Sa main gauche tient un miroir dans lequel elle contemple ses traits; de la droite elle relève un coin du *peplus*. Ce bas-relief qui, d'après la manière dont il est traité, paraît remonter à la fin du IIIe siècle, est entre les mains de M. de Dietrich, et a été décrit et figuré par M. Beaulieu *(l. c.)*.

On a retiré vers la même époque des fondations de la maison Grœter une autre figure de Pallas avec la lance et le bouclier; elle est revêtue d'une tunique sur laquelle retombe la *stola*, et porte au cou un torque d'une énorme grosseur. Ce morceau de sculpture dont la partie supérieure manque, a 1 mètre de haut; il est placé au *Herrenberg*, l'une des promenades les plus fréquentées par les baigneurs de Niederbronn.

Un cippe antique, trouvé à Niederbronn, a été pris comme pierre de limitation entre les banlieues d'Oberbronn et de Niederbronn, et se trouve dans le canton dit *Thalermatt*. On y voit les figures de Mercure, d'Hercule, de Minerve et de Junon ou Vesta. C'est ce cippe dont parle M. Schweighæuser *(Annuaire du Bas-Rhin*, 1822, p. 342), et qu'il croit perdu ou enfoui sous terre.

L'on pense bien que nous ne pouvons pas faire mention ici de tous les objets antiques qui ont été trouvés à Niederbronn et dans les environs. Bon nombre de ces débris d'origine gallo-romaine ont été dispersés ou détruits; d'autres sont éparpillés dans les collections particulières, parmi lesquelles nous devons surtout mentionner celle du docteur Schnœringer, à Brumath. Aucune partie de l'Alsace ne présente, d'après la remarque de Schœpflin, autant de témoignages matériels de la présence des Romains que celle dont nous nous occupons. Il suffit de creuser la terre dans certains quartiers de Niederbronn, pour y trouver d'anciens murs de fondation, des canaux, des portions de pavé antique, des débris de sculptures romaines, des monnaies, des vases et des tuiles antiques, le tout plus ou moins entremêle de charbons, absolument comme si l'établissement romain avait été détruit par un incendie.

Plusieurs vieilles églises ou chapelles des environs ont été construites sur l'emplacement et avec les débris même d'anciens temples romains; de ce nombre sont : 1° la chapelle de Wolfartshoffen, près Reichshoffen; 2° la petite chapelle gothique dont on voit les ruines tout près de Reichshoffen sur le chemin de Wœrth : plusieurs beaux bas-reliefs en ont été retirés et envoyés, dans le temps, à Schœpflin, qui en a donné la description et la figure (*l. c.*, p. 437). On y voit encore encastré, dans la paroi du mur intérieur, la partie

Digitized by Google

supérieure d'une image de Mercure, et, à côté, un bas-relief représentant une hydre à sept têtes; 3° l'ancienne église de Langensulzbach; elle a été démolie, il y a quelques années; plusieurs des bas-reliefs qu'on y a trouvés, ont été fixés, grâce aux soins de M. le pasteur, dans le mur de clôture de l'église nouvelle; 4° l'ancienne église de Spachbach, près Wœrth; elle a été démolie en 1827; on y a trouvé un nombre considérable de bas-reliefs et d'inscriptions, entre autres un zodiaque; la plupart de ces pierres furent brisées et employées comme matériaux pour le nouveau temple. Quatre morceaux du zodiaque et quelques autres fragments de peu d'importance ont seuls pu être sauvés de ce vandalisme par M. Th. Strauss-Dürckheim; 5° l'ancienne chapelle de Nehwiller, à quatre kilomètres de Niederbronn; elle existait encore vers la fin du XVIe siècle à la place qu'occupe aujourd'hui la maison du sieur Mori. On a trouvé parmi les décombres de ce petit temple plusieurs pierres votives et un sarcophage. M. Schweighæuser *(l. c.)* parle d'un bas-relief qui se trouve dans le même endroit, et qu'on voit dans le mur de la ferme dite *Tæuferhof;* il représente deux figures, l'une masculine et l'autre féminine; d'après l'inscription dont elles sont accompagnées, ce sont Apollon et Diane, que cette inscription appelle *Luna.*

Mais un des points les plus intéressants, c'est la *Hardt*, plaine sabloneuse près de Gundershoffen, à 6 kilomètres de Niederbronn, où il y avait un *vicus* d'assez grande importance, si l'on en juge par les pierres taillées, les briques et les tuiles qui jonchent le sol sur une surface fort étendue. C'est là que M. le docteur Schnœringer a découvert les restes des murs d'un temple gallo-romain enfouis à 1 mètre de profondeur, et dont l'élévation peut être d'un mètre et demi. Ces substructions forment un quadrilatère de 6 mètres dont l'intérieur était rempli de tuiles plates, de chapitaux brisés et d'autres débris antiques sans aucune importance; mais en étendant les fouilles au pourtour de l'édifice, on découvrit plusieurs dalles à bas-relief, monuments votifs, érigés en l'honneur de Mercure et portant des inscriptions remarquables qui viennent d'être éditées par M. Beaulieu *(l. c.)*. Les fouilles qu'avait fait faire le docteur Schnœringer en cet endroit, lui ont procuré, en outre, une centaine de monnaies romaines de divers modules, la plupart assez bien conservées et du plus beau vert antique.

Il y avait, enfin, sur la montagne du Wasenbourg, en face de Niederbronn, une petite chapelle romaine consacrée à Mercure, le Dieu par excellence des populations vosgiennes; une inscription votive en fait foi. Cette inscription est gravée en beaux caractères sur une des parois du rocher qui supporte les restes du château; elle fait face à Niederbronn et est ainsi conçue: *Deo Mercurio attegiam teguliciam compositam Severinius Satullinus C. F. ex voto posuit l. l. m.* Ce qui peut se rendre de la manière suivante: Au dieu Mercure, Severinius Satullinus, fils de Caius, a consacré cette petite chapelle, couverte en tuiles et décorée, suivant son vœu accompli de très bon

Digitized by Google

cœur et avec justice. — Ce qui frappe spécialement dans cette inscription, qu'on trouve dans tous les recueils, et à laquelle ses lettres accouplées et d'inégale grandeur assignent pour date le IIIe siècle de notre ère, c'est l'adjectif *tegulicius*, mot d'un latin topique qu'on ne trouve employé nulle part ailleurs, et qui a passé du rocher du *Wasenberg* dans les dictionnaires. Mal comprise, cette inscription avait fait croire à Specklé (1) que le château était romain; mais Schœpflin a refuté cette erreur, en faisant voir que l'inscription ne parlait que d'un petit édifice légèrement construit, tandis que le château, d'une construction monumentale, porte tous les caractères du moyen-âge. — En 1755, on a découvert, près de ce château, la partie inférieure d'un autel brisé, dressé vers l'an 212, sous le consulat de Caracalla et de Géta, par les soldats de la 8e légion, qui venaient y acquitter un vœu mentionné dans l'inscription du fragment. Le nom de Géta est effacé, et présente un exemple de plus de cette persécution exercée par Caracalla contre la mémoire d'un frère assassiné par ses ordres. Ce fragment, qui est au musée de Strasbourg, a été publié par Schœpflin *(l. c.)*

Les différentes données qui précèdent, nous permettent d'établir :

1° Que les peuplades celtiques qui ont occupé ce coin de l'Alsace, y ont laissé quelques monuments religieux et des traces non équivoques du culte druidique.

2° Que les Romains sont venus s'y établir dès les premiers temps de l'ère chrétienne, qu'ils ont fondé différents *vicus* dans les environs, introduit partout leur art, organisé leur culte et substitué leurs dieux aux divinités gauloises ou tribocques.

3° Qu'ils ont également fondé un *vicus* dans la vallée de Niederbronn, dans l'unique but, très probablement, d'exploiter les sources minérales, autour desquelles ils ont exécuté des travaux importants pour avoir tout un système de bains, un *laconicum*, et tout ce qui s'en suivait, les bassins des sources leur servant de *lavacra*.

4° Que ces bains ont été fréquentés, sans interruption, à partir de l'occupation du pays par les Romains jusqu'à l'extinction de leur pouvoir, c'est-à-dire durant plus de quatre siècles.

5° Enfin, que dans le courant du Ve siècle, l'empire étant tombé et les hordes de Germanie ayant fait des incursions dans l'Alsace comme dans le reste des possessions romaines, l'établissement de Niederbronn a été dévasté, livré à l'incendie et abandonné pendant longtemps, puisque les débris de ses édifices ont peu à peu disparu sous un nouveau sol de sédiment, qui a eu le temps d'acquérir une élévation de plus de 2 mètres.

KUHN,
docteur en médecine, inspecteur des eaux de Niederbronn.

(1) DANIEL SPECKLÉ, *Architectura von Vestungen*. — Strasb. 1589, in-fol.

Digitized by Google

NOTICES HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

SUR LES

VIGNOBLES ET LES VINS D'ALSACE.

(Suite. *)

Il serait donc, à notre avis, fort à désirer que la société centrale d'agriculture à Paris fût chargée par le gouvernement, de proposer de nouveau la question, pour la solution de laquelle la société d'émulation de Colmar avait promis, en 1804, un prix de 300 fr., mais sans résultat : « Déterminer, comment la liberté illimitée de l'agriculture peut se concilier ou être mise en harmonie avec ses véritables intérêts? » La solution de cette question, très difficile à résoudre, mais très importante pourtant, mériterait bien un des prix Monthyon.

Il ne reste donc au viticulteur alsacien du bas de la montagne aucun moyen, de diminuer, d'empêcher l'extension de la viticulture dans la plaine, si nuisible à ses intérêts; il faut qu'il attende que l'excès ait porté ses fruits, et que l'agriculteur se persuade qu'il agit contre ses véritables intérêts, lorsqu'il cumule la culture de la vigne, en grand, avec celle des champs, surtout lorsqu'il consacre à la première des terres réputées fertiles.

(*) Voir la livraison d'avril 1851, pag. 137, et celle de mars 1852, pag. 97.

Digitized by Google

Ainsi, il nous faudra des circonstances plus qu'heureuses, réunies aux efforts du propriétaire-viticulteur, pour faire disparaître successivement ou pour amoindrir seulement les causes premières ou principales de la situation assez critique et précaire qui est faite au vignoble de l'Alsace et même à toute l'industrie viticole de la France. Et encore ces circonstances, si elles devaient se présenter, ne pourront toutefois agir que d'une manière lente, et n'avoir qu'un effet tardif et incomplet.

Devons-nous, pour cette raison, attendre cet effet les bras croisés? Mille fois non ; faisons, au contraire, des efforts pour obtenir que la situation du propriétaire - viticulteur alsacien change à ce point, que de désastreuse elle devienne du moins supportable, sinon aussi prospère qu'elle l'a été dans le cours du siècle dernier.

Pour cela, que faut-il faire? Il nous faudra, pensons-nous, en attendant qu'on trouve le moyen d'empêcher l'extension ultérieure de la vigne de la plaine, ou que ce moyen se présente, chercher à nous conformer, dans la production des vins, au temps et aux circonstances, et particulièrement aux goûts dominants aujourd'hui des consommateurs et du commerce.

Autrefois le commun des buveurs préférait les vins secs, piquants, forts ou corsés, un peu âpres même, qui laissaient une certaine impression sur la langue et dans l'arrière-bouche. La plus grande partie de nos vins communs et une bonne partie même des vins mixtes étaient de cette espèce. Depuis vingt-cinq ans, depuis que le luxe a affaibli les tempéraments, affadi les goûts, celui de la multitude s'est prononcé pour des vins doucereux, pétillants pourtant ou grattant agréablement le gosier, et enivrant par le gaz acide carbonique qu'ils font monter au cerveau en place de l'alcool qui, dans les vins d'autrefois, formait le principe enivrant.

Tâchons de répondre à ce goût du grand nombre des buveurs d'aujourd'hui, en leur procurant des vins légers, agréables et pétillants; gardons-nous cependant de suivre la méthode de vinification champenoise qu'on a essayée sans succès durable; car, ces sortes de vins, par les opérations multipliées, les soins qu'exige leur fabrication et leur conservation, et par les pertes qui l'accompagnent, deviennent des vins de luxe trop chers pour le commun des consommateurs, auxquels il faut fournir, au contraire, des vins à bon marché.

Le vignoble de l'Alsace possède un nombre de cépages assez grand

Digitized by Google

et assez varié sous le rapport de la quantité et de la qualité des produits, pour satisfaire tous les goûts dominants et rendre la consommation accessible à toutes les fortunes. Il ne s'agit, que de savoir proportionner convenablement la culture de chaque variété de vigne, et de combiner le mélange du produit, suivant l'espèce de vin qu'on désire obtenir.

Comparons maintenant ce qui, sous ce rapport, se pratique de notre temps dans les différentes localités viticoles de l'Alsace, avec ce qui se pratiquait à la fin du siècle dernier. C'est le moyen de mettre en évidence ce qui est à réformer dans la vue d'améliorer la situation de notre vignoble.

Dans la première partie de notre notice historique, nous avons parlé des clos de vignes qui, dans le siècle dernier, se distinguaient particulièrement par la production des vins de luxe, des grands vins enfin, dit gentils, qui étaient généralement le produit des rieslings blancs et des traminers rouges, clairs et blancs, pour les vins blancs, et des moréotes ou pinots noirs et gris de la Bourgogne, pour les vins rouges. Peu après la révolution de 1789, tous ces clos privilégiés qui appartenaient généralement à des seigneurs laïques ou ecclésiastiques, furent vendus, par parcelles, au profit de l'État, et les nouveaux possesseurs qui, en grande partie, n'avaient plus les mêmes vues et ne possédaient pas les mêmes moyens; ne trouvant pas d'ailleurs, de débouchés suffisants pour les vins de cette espèce, ou, parce qu'ils ne leur furent plus payés suivant leur valeur comparative avec les vins communs, en négligèrent la culture, ou les extirpèrent même, sinon totalement du moins en grande partie, et les remplacèrent successivement par des cépages du double plus productifs et donnant des produits plus hâtifs, mais d'une moindre qualité.

Il en fut ainsi du clos dit le *Rangenberg*, à Thann, si réputé autrefois pour la qualité particulière du vin qu'il produisait. Ce clos fut successivement dépossédé, à peu de choses près, des cépages rieslings, traminers et pinots gris qui formaient son complant, et on les remplaça par des cépages plus productifs, tels que l'Elbling et autres. Peut-être ses vins ont-ils gagné par là, en ce que, moins fumeux ou véhéments que par le passé, ils sont devenus plus salubres; du reste, leur consommation se borne presque à la localité.

Les clos de la *Wanne* et du *Særing* à Guebwiller, si renommés dans le temps pour le vin gentil dit *Küterlé* qu'ils produisaient, avaient

Digitized by Google

conservé une bonne partie du cépage traminer, rouge et blanc, dont était formé le complant; les nouveaux propriétaires de ces clos ajoutèrent à leur produit un tiers ou un quart de chasselas et de pinots gris, ce qui donna à ces vins une maturité plus précoce, un moelleux plus sensible et leur enleva une partie de leur spirituosité. Il n'y a pas vingt ans que cette qualité de vin était encore assez recherchée par les Suisses. Le goût dit d'*Eschgriesel* (fruit du sorbier), par lequel ce vin se distingue, dit-on, dans certaines années exceptionnelles, n'est ni propre au cépage traminer ni au terrain du complant, mais bien à une circonstance fortuite, ainsi que nous nous en sommes assuré.

Quant au clos *Zahn-* et *Trottacker* de Ribeauvillé, également renommé pour les vins traminers purs qu'il produisait dans le siècle dernier, il ne contient plus, depuis un certain temps, qu'une portion minime de l'ancien complant; le nouveau est formé presqu'en entier des trois variétés, noire, gris-rouge et blanche du pinot de la Bourgogne *(Schwarzgrau-* et *Weiss-* ou *Silberedel)* qui, outre que leur fruit est d'une maturité plus hâtive et que le plant est moins sujet à dégénérer, donnent, dans les bonnes années, du vin d'une qualité supérieure, plutôt affiné quoique moins aromatique que celui des traminers, et se conservant longtemps en bouteilles sans perdre de ses qualités (1). Quoique son prix ne soit que de 140 à 160 fr. l'hectolitre, ce vin trouve à peine des débouchés, ce qui n'est guère encourageant pour sa production.

Le clos du *Finkenberg* (côte des Poinçons), au ban d'Avolsheim (Bas-Rhin), si renommé pour l'excellente qualité de vins rieslings blancs qu'il produisait dans le siècle dernier et encore au commencement du siècle présent, et qu'on glorifiait dans les chants populaires de l'Alsace, ne renferme plus aujourd'hui, à l'exception d'une petite

(1) Rien ne prouve mieux l'excellente qualité de vin blanc qu'on peut obtenir du fruit de ces trois variétés de pinots ou moréotes, dans une année exceptionnelle, que l'avis du comité de dégustation, établi en septembre 1847, lors du congrès de vignerons et pomologistes qui eut lieu à cette époque à Colmar, sur le vin dit Tokai gris de l'an 1811, dont l'auteur de cette notice présenta un échantillon. Le comité fut unanime pour proclamer l'excellence de sa qualité. Ce vin, quoique âgé de 36 ans, avait encore toute la force et la fraicheur d'un vin de huit à dix ans; le président du comité de dégustation le qualifia de nectar. Le vin de 1834, récolté au clos Zahnacker, fut également trouvé excellent.

Digitized by Google

surface emplantée de pinots noirs de la Bourgogne, qu'un mélange de cépages du double et du triple plus productifs que le riesling; tels sont l'elbling, le sylvaner vert-blanc, le petit mielleux blanc dit *Oberländer* et *Kniperlé*, le valtelin et les chasselas, dont on obtient, en général des vins légers et agréables à boire, et qui trouvent, pour cette raison et parce qu'ils sont moins chers, plus d'amateurs que les vins gentils ou mi-gentils qui sont plus secs et coûtent le triple des vins communs.

Les clos d'*Altenberg* et de *Roth*, près de Wolxheim, qui produisaient des qualités de vins rieslings et traminers semblables à celle du riesling du Finkenberg, ont aussi perdu successivement le plus grand nombre de souches de ces deux cépages qu'on a remplacés par quatre ou cinq variétés d'espèces plus productives, donnant du vin d'une potabilité plus précoce, mais d'une qualité bien inférieure.

La même transformation s'est opérée dans le même espace de temps, à des dégrés variés, dans presque tous les autres complants du Haut- et du Bas-Rhin, qui avaient quelque réputation pour la production des vins gentils.

Un petit nombre de propriétaires-viticulteurs eut cependant le courage de conserver des complants de cépages gentils ou d'en créer de nouveaux. D'un autre côté ces cépages qui, avant 1789, n'occupaient que des clos privilégiés, se répandirent dans la vigne du petit propriétaire, mais y furent rarement cultivés et traités à part.

Parmi les complants nouveaux, il faut distinguer d'abord ceux qu'entreprirent, au commencement de ce siècle, plusieurs propriétaires aisés de Wissembourg. Encouragés par ce qui se faisait sous ce rapport dans le vignoble du Palatinat à leur proximité, et par la facilité accordée dans le temps à l'exportation de nos meilleures qualités de vins dans les contrées du Rhin inférieur et dans le Nord, et enfin, par les prix avantageux de ces sortes de vins, tout le temps que ces contrées étaient partie intégrante de la France et occupées par nos armées, ils firent des plantations assez considérables de rieslings, de traminers et de tokais gris *(Grauedel)* aux sites et expositions jugés comme le mieux appropriés à cette culture. Au bout d'une dixaine d'années, ils eurent la satisfaction d'en tirer des quantités considérables de vins gentils, qui n'eurent d'autres défauts que d'exiger quelques années de cave pour s'affiner et devenir agréables, ce qui provenait d'une certaine dureté causée par leur fermentation sur la

Digitized by Google

grappe, moyen de vinification que l'on crut nécessaire pour la conservation de ces sortes de vins. Il y eut de ces propriétaires qui, dès 1825, tiraient de 50 à 100 hectolitres de ces qualités de vin de leur nouveaux complants. Mais le malheur voulut que, par suite de la paix conclue en 1818 avec les puissances alliées, et dont l'effet était de détacher de la France les provinces du Rhin inférieur, les débouchés pour ces sortes de vins dans ces provinces et dans le Nord, furent à peu près fermés par les droits exorbitants d'entrée sur le territoire des puissances alliées; la consommation à l'intérieur, de ces sortes de vins étant aussi devenue presque nulle, les producteurs de Wissembourg se virent forcés de les mélanger avec le produit des cépages communs pour en faire des vins mixtes qui, lorsqu'ils sont d'une bonne année et après deux ou trois ans d'encavement, se vendent de 40 à 50 fr. l'hectolitre.

Quelques plantations nouvelles de traminers rouge-clair *(Rothklævner)* surgirent à la même époque à peu près dans le ban de Heiligenstein et sur un sol nouvellement défriché dit *Riteney* de la commune de Mittelbergheim, canton de Barr; plantation dont on tire encore aujourd'hui des vins klævners d'une qualité distinguée, lorsqu'ils sont d'une bonne année et conservés purs, mais qui servent le plus souvent à des mélanges, ou qui sont vendus en grappes, pendant la vendange, par le petit producteur à des marchands en gros ou à des spéculateurs.

Un autre complant de cépages gentils, de rieslings pour les trois quarts et d'un quart de traminers rouge-clairs et blancs et d'elblings, a été ressuscité à Andlau, canton de Barr, par l'auteur de cette notice, dans la vue d'obtenir du vin riesling propre à faire concurrence aux vins de même espèce du Rhingau. Une grande partie de cette plantation ne date que de 15 années; elle n'occupe jusqu'ici qu'une surface de 36 ares; elle est située à une élévation moyenne sur un côteau séparé, en forme de cône tronqué, nommé le *Kastelberg*, dont le fond est une roche de schiste micacé plus ou moins dure et le terrain fort analogue à celui du Johannisberg dans le Rhingau; son exposition est au Sud et Sud-Est. La qualité du vin obtenu de ce complant, dans les années 1842, 1846 et même en 1848, est telle qu'elle peut rivaliser pour l'arôme et la suavité du bouquet, ainsi que pour sa force vineuse, avec les provenances des clos les mieux fâmés du Rhingau et des mêmes années. Et ce qui est surtout essentiel, c'est

Digitized by Google

que le riesling-kastelberger peut être vendu à un prix accessible aux petites fortunes (1), tandis que le prix, souvent énorme (2), des vins de la même espèce du Rhingau, de ceux surtout du Johannisberg, de Rüdesheim, du Steinberg et autres, d'une année exceptionnelle et de l'âge de 8 à 10 ans, n'en permettent l'usage qu'à des gens très fortunés.

On cultive bien encore dans presque toutes les communes viticoles le long de la montagne, depuis Wissembourg jusqu'à Thann, des variétés de cépages gentils (rieslings, traminers et grauedels), mais dans des proportions si minimes que leur produit entre rarement dans le commerce comme vin gentil. Ce n'est que dans les années exceptionnelles que le producteur aisé s'en fabrique volontiers un vin de luxe qu'il met en bouteilles pour son usage, et pour être présenté à ses hôtes à de certains repas et fêtes de famille, et quelquefois pour se procurer le patronage d'un homme haut-placé. Dans les autres années, il vend ce produit en mélange avec celui des cépages communs, avec lequel il forme ce qu'on appelle du vin mixte *(Zwickerwein)*, dont la qualité approche tantôt celle des vins gentils d'autrefois, tantôt celle des vins communs; dans le premier cas, ces vins remplacent en grande partie les vins gentils, et dans le second cas, ils font de bons vins d'ordinaire, lorsque toutefois ces vins n'ont pas été procédés; dans le cas contraire, il leur manque ce qui constitue un bon vin de table, de dessert ou d'ordinaire, savoir : la franchisse du goût, la finesse, le moelleux et l'agrément. Ce sont alors des vins d'une spirituosité exaltée, propres aux mélanges, qui ont pour but de fortifier un vin faible.

Nous allons passer en revue ces vins mixtes très propagés de nos jours, et nous commencerons par ceux que fournit le vignoble du Bas-Rhin. Parmi ces vins qui, aujourd'hui encore, se rapprochent le plus, quant à leurs qualites, des vins gentils du siècle passé, nous remarquons dans le Bas-Rhin ceux fabriqués par un petit nombre de propriétaires aisés et intelligents de Wissembourg qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, cultivent encore les cépages dits gentils dans une certaine proportion de préférence aux cépages communs.

---

(1) De 100 à 150 fr. l'hectolitre de celui de la première qualité et d'une bonne année.

(2) 8, 10, 12 et jusqu'à 24 fr. la bouteille.

Digitized by Google

Nous avons déjà indiqué les prix auxquels ces vins se vendaient, il y a une trentaine d'années.

Vient ensuite le vin qu'on récolte aujourd'hui dans les complants d'Altenbourg et de Roth, et dans celui des carrières au ban de Wolxheim, canton de Molsheim. Nous avons déjà désigné les produits de ces deux complants. Celui dit des carrières, dans le même ban, ne date que de 1800, et une partie en est même d'une date plus rapprochée; ils sont la plupart la propriété de strasbourgeois, et renferment, outre un petit nombre de cépages gentils (rieslings et traminers), du muscat, du pinot gris (ici appelé *Ruhlænder*), de l'elbling blanc, du valtelin rose, du sylvaner vert-blanc, du chasselas et de la grosse race, variété noire du Lambert ou Boxhoder, et enfin du gros-ræuschling dit *Offenburger*. Par le mélange différemment gradué ou proportionné du produit de ces différents cépages, on obtient des vins mixtes de différente qualité, et qui sont assez du goût de la classe bourgeoise de Strasbourg. Ce n'est qu'en triant à la vendange le raisin des cépages gentils, mêlés aux autres cépages et dans une bonne année, que l'un ou l'autre des producteurs de ce vignoble obtient encore une petite quantité de vin gentil.

On obtient encore du vin mixte d'assez bonne qualité aux meilleures expositions des bans d'Erguersheim et de Wolxheim du même canton. Nous avons déjà indiqué les qualités des vins mixtes qu'on récolte au Finkenberg. Les meilleures qualités des vins mixtes de cette contrée, de ceux de Wolxheim en particulier, se vendent d'ordinaire, peu après la vendange, de 36 à 40 fr. l'hectolitre, et de 50 à 60 fr., lorsqu'ils ont quelques années d'âge.

Dans les années où le muscat et le valtelin, raisins tardifs, n'obtiennent pas leur maturité complète, on les ajoute au produit de l'elbling blanc qui fait le fond des vins ordinaires.

La commune de Marlenheim, canton Wasselonne, qui, depuis trente ans, a successivement augmentée ses complants à la suite du dépierrement d'une côte calcaire entre cette commune et le Cronenthal, pour la réparation des routes, de même que les communes de Wangen, Westhofen et Bergbieten du même canton, sont aussi parvenues, depuis une vingtaine d'années, à se faire une certaine renommée auprès des consommateurs de Strasbourg et de la Meurthe pour les vins mixtes qu'ils produisent.

Digitized by Google

Ces communes fabriquent une petite quantité de vins gentils avec du riesling, du tokai gris et le sylvaner blanc. En augmentant la proportion du sylvaner et en y ajoutant le petit mielleux ou kniperlé et le chasselas dans une proportion donnée, parfois aussi l'elbling blanc *(Burger)*, le viticulteur de ces communes obtient des espèces de vins mixtes qui mûrissent de bonne heure et se boivent avec agrément, bien entendu lorsqu'ils sont d'une bonne année. La différence dans leur prix dépend de la proportion donnée aux mélanges du produit des différents cépages employé à leur fabrication, et des autres circonstances qui influent sur le plus ou le moins de bonté du vin. Leur prix commun, pendant et peu après la vendange, est de 16 fr. l'hectolitre, et lorsque le vin a 4 à 6 ans d'âge, on paie ou l'on payait du moins, il y a dix ans, de 36 à 40 fr. pour ceux de la meilleure qualité.

Le petit vignoble de Küttolsheim, placé sur des carrières de gyps, ceux de Molsheim et de Mutzig, arrondissement de Strasbourg, fournissent également une petite quantité de vins mixtes d'une bonne qualité.

Dans l'arrondissement de Schlestadt, et particulièrement dans le canton de Barr, on trouve quelques complants de rieslings et de traminers rouges de peu d'étendue à Andlau, Barr, Heiligenstein, Mittelbergheim et autres communes viticoles le long de la côte jusqu'à Scherwiller, et dont le produit est rarement vendu pur, mais forme le plus souvent, en mélange avec l'elbling, le petit mielleux et le sylvaner, et quelquefois avec le tokai ou pinot gris des vins mixtes bon ordinaire, corsés et suffisamment spiritueux, assez estimés dans la partie nord du département et dans la Meurthe.

Les communes de Kientzheim et d'Orschwiller, à l'extrémité sud du département du Bas-Rhin, fournissent aussi une petite quantité de bons vins mixtes, moins secs cependant et moins corsés que ne sont ceux du canton de Barr en général, à l'exception de celui qu'on récolte à la côte de Dambach, dont le terrain est, ainsi que celui des deux communes citées du canton de Schlestadt, de nature granitique, et parce qu'il entre dans la fabrication de ces vins une proportion plus grande de produit des cépages hâtifs, donnant du vin mou et doucereux.

Le prix de ces vins mixtes varie suivant que le produit gentil entre dans une plus ou moins forte proportion dans leur fabrication; ce prix ne surpasse guère pour la meilleure qualité, provenant d'une

Digitized by Google

année favorable à la maturité du fruit et de l'âge de 3 à 4 années, 30 à 40 fr. l'hectolitre; rarement il va à 50 ou 60 fr. pour des quantités minimes. Ceux de ces vins qui, par leur qualité, approchent le plus des vins communs d'une bonne année, se vendent entre 16 et 20 fr. l'hectolitre. La vente de ces derniers est aujourd'hui la plus assurée, parce qu'on regarde avant tout au bon marché et à la qualité mousseuse du vin, qualité qui n'est commune qu'à du vin jeune dont la matière sucrée n'a pas encore été convertie totalement en alcool.

Si les vins gentils purs sont devenus d'une grande rareté dans le Bas-Rhin, ils ne le sont pas moins et même davantage dans le Haut-Rhin; nous avons déjà fait connaître ce qui en existe encore dans ce département. La culture du riesling y a été abandonnée ainsi que celle des traminers à peu de chose près depuis trente ans. Ce n'est que depuis quelque temps que des plantations séparées, de peu d'étendue, de rieslings blancs, ainsi que de moréotes, pinots ou tokais gris et blancs *(Grau-* et *Silberedel)*, qu'on peut aussi comprendre parmi les cépages gentils, ont été entreprises par un petit nombre de producteurs aisés, à Ribeauvillé, à Ollwiller, sur la Haardt de Colmar, au *Prelatenberg*.à Siegolsheim et quelqu'autres parts; mais, en général, ces cépages sont cultivés en mélange avec une demi-douzaine, si ce n'est pas davantage, de variétés de cépages communs, tels que le tokai gris, le sylvaner blanc, les chasselas et l'elbling, le gros rüschling, l'oberlænder olber et les hynschs. Pour obtenir du vin gentil pur, le producteur est donc obligé de trier le raisin gentil au moment de la vendage; mais, comme ces sortes de vins sont toujours d'une vente difficile et que leur prix n'est pas proportionné à leur qualité, comparativement à celui des vins mixtes et communs, ce n'est que dans des années exceptionnelles, sous le rapport de la maturité du fruit, que le producteur se donne la peine de fabriquer du vin gentil pur qui entre rarement dans le commerce; on peut donc admettre, qu'à une petite exception près, tout ce qui se vend aujourd'hui dans le Haut-Rhin, sous le nom de vin gentil, est un vin mixte qui, lorsqu'il n'est pas procédé, possède plus ou moins les qualités d'un vin gentil pur d'autrefois, suivant les proportions dans lesquelles le produit des cépages gentils entre dans sa fabrication. Mais, pris généralement, ces vins mixtes, ceux de l'arrondissement de Colmar, en particulier du pied de la montagne, sont des vins qui se distinguent de la plupart de ceux du Bas-Rhin par un haut degré de force et de spi-

Digitized by Google

rituosité, qu'on peut dire exaltées, accompagnées d'une sève aromatique particulière et d'un bouquet pénétrant; particularité qui leur est commune, et que les producteurs attribuent à la nature, en grande partie calcaréo-argileuse, du terrain qu'occupe la vigne dans cette contrée, mais qui, bien examinée, semble être l'effet de l'art, parce qu'il est difficile de se persuader que du vin provenant d'un mélange de produits si divers sous le rapport du goût et des autres parties constituantes du fruit, puisse donner du vin, dans lequel le goût du terrain puisse dominer tous les autres goûts propres au fruit et au vin de chaque espèce de vigne en particulier. Aussi la plupart des vins mixtes du Haut-Rhin sont des vins chauds, capiteux, très propres pour les mélanges qu'on fait en vue de fortifier un vin faible dépourvu de spirituosité suffisante. Ces sortes de vins sont recherchés par les marchands de vin du Bas-Rhin et particulièrement par les Suisses; mais ils ne peuvent guère servir de vin de luxe ou de dessert, parce que leur haut degré spiritueux et leur bouquet exalté leur ôtent les qualités principales qu'on recherche dans ses sortes de vins, savoir: la finesse et le moelleux accompagnés d'un bouquet suave sans exaltation. Ce n'est qu'en conservant ces vins mixtes un certain nombre d'années sur chaix ou par des voyages de long cours qu'ils s'affinent au point de devenir agréables à boire et salubres.

Les communes viticoles qui produisent de ces qualités de vins mixtes dans la plus forte proportion sont: Ribeauvillé, Riquewihr, Hunawihr, Beblenheim, Ammerschwihr, Kientzheim et Zellenberg.

Nous avons déjà parlé des vins gentils mixtes de Guebwiller. Entre Guebwiller et la montée de Hattstadt se trouvent encore plusieurs localités viticoles dont la vigne produisait encore, il y a une dixaine d'années, de petites quantités de vins mixtes qui, lorsqu'ils n'étaient pas procédés (fabriqués à la Chaptal et Lenoir), approchaient la qualité d'un vin gentil; telles sont: Wuenheim, Soultzmatt, Westhalten et Gueberschwihr. Il y a, sans doute, encore d'autres localités dans le Haut-Rhin, dont les produits vinifères, quoique peu connus, peuvent avoir une certaine valeur.

J. L. Stoltz,
viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences agriculture et arts du Bas-Rhin.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR

L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE,

ET

DE LA CHIRURGIE,

DANS LE CANTON DE BELFORT.

(Suite et fin.[1]*)*

XI.

Le docteur Carlhan mourut le 2 juillet 1776, à l'âge de 65 ans. Les habitants de Belfort perdirent en lui un père et un ami. Il fut regretté de tous, et pendant bien longtemps le souvenir de cet homme respectable resta palpitant dans la mémoire des pauvres.

Par suite de la mort de Carlhan, la ville et les hôpitaux de Belfort restaient sans médecin. Le 6 juillet suivant, les magistrats procédèrent à la nomination d'un médecin de la commune et de l'hospice civil. Les suffrages se réunirent en faveur de Claude François Touvet, docteur en médecine. Mais il ne put remplir ces fonctions que peu de temps. En 1779, il fut nommé médecin de la ville et du baillage de Ferrette. Le 4 septembre de cette même année, il se présenta devant les magistrats de Belfort et leur communiqua la commission qui le

(1) Voir la livraison de novembre, p. 481, et celle de décembre 1851, p. 521.

Digitized by Google

nommait à ce nouveau poste en leur exprimant le désir qu'il avait d'aller pendant un an en remplir les fonctions, et en les priant de lui permettre de s'absenter pendant ce temps et de ne pas nommer définitivement à sa place de médecin communal.

Ayant pris en considération la prière du docteur Touvet, les magistrats lui permirent de s'absenter de Belfort pendant un an à dater du 12 septembre suivant, et pour que le service public n'en souffrit point, ils nommèrent provisionellement, pour médecin de la ville, le docteur Feltin, médecin du roi à l'hôpital militaire de Belfort, « pour en faire pendant la dite année les fonctions en lieu et place du sieur Touvet aux mêmes titres, charges, conditions et émoluments et ce pendant la dite année, et en cas de non-retour du sieur Touvet au 12 septembre de l'année prochaine à Belfort pour y reprendre ses fonctions de médecin, le docteur Feltin continuerait de les faire. »

Le docteur Touvet ne revint pas à Belfort. A peine était-il à Ferrette qu'il reçut sa nomination de médecin du roi au fort Louis-du-Rhin. « Il se fit un nom dans son art par un tact heureux dans l'application des règles et surtout par des connaissances rares dans la pathologie, qui explique la nature et les causes des maladies, et dans la thérapeutique qui apprend les moyens curatifs. »

La ville de Belfort comptait déjà, à cette époque, plusieurs médecins et chirurgiens. Outre le docteur Feltin qui, depuis le départ du docteur Touvet pour le Fort-Louis, continuait le service de la commune et de l'hospice civil, on peut citer Jean-Louis Ventrillon, originaire de salins, conseiller au magistrat de Belfort où il s'était établi. Plutôt chirurgien que médecin, il fit une opération d'éclat qui mérite d'être préservée de l'oubli. L'abbé Descharrières qui raconte très au long cette opération, oublie malheureusement de dire l'essentiel. Il s'étend indéfiniment sur *la taille avantageuse, le port de héros et la physionomie de roi* du chirurgien anglais Acton, et sur *la petite taille, la physionomie commune, l'air timide du modeste* Ventrillon; mais il ne dit presque rien de la maladie de la personne à opérer et de la nature de l'opération. Aussi ne sachant au juste en quoi elle consistait ni si elle présentait réellement une difficulté chirurgicale, je passerai vite et dirai seulement que le docteur Acton, appelé à Belfort par une dame gravement malade, était un chirurgien de beaucoup de talent et qui s'était fait une immense réputation par des opérations d'un nouveau genre. « Arrivé sur les lieux et tout bien examiné, il juge

Digitized by Google

indispensable et simultanément nécessaire des deux côtés l'extraction de plusieurs tumeurs cancéreuses. Il lui fallut donc un second, ou un collégue, qui opérât à la fois avec une égale dextérité et les mêmes principes. Mais il était le seul chirurgien anglais dans le pays. On lui présente Ventrillon. Le docteur Acton, chef de l'opération, avait choisi le côté le plus favorable et à sa main, Ventrillon n'avait pas le même avantage. L'opération était à peine commencée que l'Anglais, effrayé de la grandeur de la plaie qu'il venait d'ouvrir, ne put continuer et perdit la tête. Ventrillon, après avoir fini l'opération d'un côté, va de l'autre terminer celle de l'Anglais où il réussit également.

Jean-Louis Ventrillon mourut à Belfort le 3 septembre 1782, à l'âge de 67 ans. Au reste, tous ces médecins n'étaient pas de trop dans notre ville, car jamais pays ne fut plus ravagé par les contagions que ne le fut Belfort pendant toute la durée du 18e siècle. En 1729, 1761, 1776 ce fut la peste. En 1780 une autre maladie contagieuse vint sévir dans nos contrées. C'était la pneumonie putride, la véritable *peripneumonia pestifera* de Schenckius et de Guy de Chauliac. Cette maladie avait déjà été observée bien des fois sous la forme endémique et épidémique, en 1348 et en 1565 surtout. Ce fut au milieu du mois de novembre 1780 que l'on ressentit à Belfort les premiers effets de la contagion. Les ravages qu'elle fit depuis ce moment jusqu'au printemps suivant furent considérables. Le docteur Jean-Baptiste Ventrillon, fils du chirurgien dont nous venons de parler, se fit remarquer pendant tout ce temps par son zèle et son activité à soigner les malades; il arracha à la mort un grand nombre de personnes utiles dans la ville et dans les campagnes, mais il ne put malheureusement, malgré tous ses soins, empêcher que l'homme le plus vénéré du pays ne fût une des premières victimes de l'épidémie. Je veux parler de François-Félix Pierron, chanoine-curé de Belfort. Atteint le 7 décembre de la maladie qui dévastait alors le Valdoie où il allait presque chaque jour, le curé Pierron succomba le 11 décembre, à l'âge de 55 ans.

Cependant le nombre des médecins et des chirurgiens s'était augmenté de jour en jour et était devenu plus que suffisant. A la fin de 1789, la ville de Belfort, presque ruinée par le long procès qu'elle avait eu à soutenir contre les seigneurs de Mazarin, jugea convenable de supprimer la place de médecin communal. Une longue absence du docteur Feltin avait montré que l'on pourrait facilement se passer

Digitized by Google

de médecins pensionnés, et réaliser de cette manière au profit de la ville une économie annuelle de 170 livres. Aussi, le 21 mars 1790, la municipalité déclara qu'il n'y aurait plus à l'avenir de médecin pensionné « et qu'en conséquence la pension du sieur Feltin cesserait de lui être payée à partir du 1er janvier dernier. »

XII.

Cependant la révolution française marchait à pas de géant. Les administrations étaient changées et si par hasard quelques unes étaient restées en place, une surveillance active de la part des hommes du Tiers-état, contrôlait tous leurs actes. L'hôpital militaire de Belfort, dirigé principalement par le docteur Viguier, homme de l'ancien régime, et qui par cela même devait paraître suspect, parut surtout devoir être surveillé de près. C'est dans ce but que le 25 novembre 1792 le ministre de la guerre ordonna l'établissement d'une commission chargée de veiller sur tous les agents et officiers de santé employés aux hôpitaux militaires. Le 12 décembre suivant, la municipalité, se conformant à la décision du ministre de la guerre, délégua les citoyens Christophe Ventrillon, médecin et officier municipal, et Lapassette, notable, pour former, conjointement avec le maire, la commission de surveillance des hôpitaux.

Les bords du Rhin étaient alors le théâtre d'une lutte acharnée entre les rois coalisés de l'Europe et la France révolutionnaire. De nombreux bataillons de soldats et de volontaires traversaient sans cesse notre ville pour aller défendre la République et la Liberté. Les malades et les blessés de l'armée du Rhin étaient évacués sur Belfort. Dès le mois d'octobre 1792, la municipalité avait fait aux habitants une demande de vieux linges pour l'hôpital, et tous les jours, dans la grande salle de la maison commune, les dames se réunissaient pour faire de la charpie et couper des bandes. Bientôt l'hôpital militaire fut encombré et cet encombrement amena les terribles épidémies connue sous le nom de *typhus nerveux des armées* ou de *fièvre typhoïde*.

Il fallut alors prendre toutes les précautions possibles pour, sinon arrêter la marche du typhus, au moins amoindrir ses effets et en préserver les convalescents et ceux dont la maladie n'était pas bien constatée. Le général en chef de l'armée du Rhin nomma un chirurgien pour aller visiter les hôpitaux et prendre les mesures nécessaires afin

Digitized by Google

de remédier à cet état de choses. L'arrêté de Pichegru était ainsi conçu :

« Au quartier-général de Schiltigheim, le 20e jour du mois de Brumaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Il est ordonné au Cen Tanchard, chirurgien-major au 2e régiment d'artillerie, de faire une visite dans tous les hôpitaux des départements du Jura, Doubs, Haute-Saône, Haut et Bas-Rhin, pour en faire sortir les militaires de tous grades dont la maladie ne serait pas bien constatée. Ces militaires rejoindront leurs corps respectifs sous le plus court délai ; il s'informera aussi de la manière dont les malades sont soignés et traités et en rendra compte au général en chef en lui désignant les officiers de santé, administrateurs ou autres qui n'apporteraient pas tous les soins au bien-être des malades. Il est ordonné à tous les agents militaires, commandants de place, commissaires des guerres, directeurs des hôpitaux et autres, et les administrations civiles sont requises de concourir de tout leur pouvoir à l'exécution de cette mesure et d'obtempérer aux réquisitions que le Cen Tanchard pourrait leur faire relativement à la mission dont il est chargé.

« *Le général en chef de l'armée du Rhin,*
« PICHEGRU.

« Approuvé par le Représentant du Peuple,
« BASSAL. »

Cependant l'épidémie suivait son cours et faisait les plus grands ravages dans l'armée. Le soldat, l'officier n'entraient à l'hôpital que pour y expirer. Et puis la saison n'était pas favorable ; on était au mois de décembre et la contagion de la fièvre typhoïde présente cette particularité remarquable : c'est qu'elle est beaucoup plus active en hiver et dans les climats septentrionaux, qu'en été et dans les contrées méridionales. En vain l'hôpital militaire dirigeait-il les convalescents sur Porrentruy, Montbéliard, Besançon, Lure, Luxeuil, Giromagny, Massevaux et les environs ; l'encombrement à Belfort, loin de diminuer, augmentait au contraire d'une manière effrayante. Le bâtiment de l'hôpital militaire situé dans la ville, derrière la maison commune, était depuis longtemps insuffisant : on le couvertit en ambulance et on transporta l'hôpital au faubourg, dans le couvent des Capucins. De plus, on établit sur le glacis du Fourneau des tentes et des barraques pour 500 malades.

Digitized by Google

Le nombre des chirurgiens et officiers de santé ne pouvait plus suffire aux besoins du service. Il fallut mettre en réquisition tous les médecins civils du pays. Christophe Ventrillon, Lacour, de Faverois et Lavie, de Danjoutin, furent du nombre des requis.

Un mot sur ce dernier.

Marc-Antoine Lavie, fils d'un perruquier de Montbéliard, naquit dans cette ville le 14 novembre 1737. Il embrassa la carrière médicale. Après avoir beaucoup voyagé et résidé quelque temps à Saint-Domingue, il vint se fixer dans le village de Danjoutin pour y faire valoir des propriétés. Il sut s'attirer l'estime générale par son humanité et par les soins qu'il prodigua *gratis* pendant toute sa vie aux malheureux de sa province. En 1789, il fut élu député aux Etats-généraux par le Tiers-Etat des baillages d'Huningue et de Belfort. Le 17 février 1790, à l'assemblée nationale, il demanda que les médecins payent patente. « Toutes les professions lucratives, dit-il, doivent « payer la protection que leur accorde la loi. Il faut comprendre no- « minativement dans cet impôt, et les avoués et les médecins. Nous « gagnons de l'argent; pourquoi ne paierions-nous pas comme nos « malades? » Après la séparation de l'Assemblée constituante, Lavie revint à Danjoutin. C'est là qu'il était, lorsque l'épidémie l'obligea à venir faire du service à l'hôpital militaire de Belfort.

On était alors dans les derniers jours de décembre 1793. L'encombrement était à son comble; les malades, entassés dans les salles trop étroites et trop basses de l'hôpital, ou bien exposés au froid et à l'humidité sous les tentes du glacis, non loin de la Savoureuse, mouraient presque tous dans un climat comme le nôtre, et dans la saison où l'on était, le froid obligeait les hommes à se réunir dans des lieux où régnait une chaleur artificielle; ces lieux étaient étroits et privés d'air extérieur; les miasmes qui s'élèvent des corps vivants, n'étant pas transportés au dehors, étaient incessamment absorbés par les personnes réunies dans le local où ces miasmes étaient renfermés. Toutes ces circonstances, jointes à une atmosphère froide et humide, contribuaient puissamment à prédisposer au typhus. Aussi se développait-il chaque jour plus affrayant que jamais.

Le docteur Viguier, chirurgien-major de l'hôpital militaire, atteint par l'épidémie, avait été remplacé dans ses fonctions par Mathieu Bardy, chirurgien des hôpitaux de l'armée du Rhin, qui était à Belfort depuis le 23 octobre 1793. Dans l'espace d'un mois, 8 chirurgiens

Digitized by Google

et officiers de santé, 83 infirmiers et plusieurs autres employés, succombèrent victimes du terrible fléau. Le médecin-major Feltin, Filliastre, élève en chirurgie, Antoine, apothicaire aide-major, Netzer, commis aux écritures furent de ce nombre, ainsi que le chirurgien-major, Balthazard Viguier qui mourut le 28 décembre, à l'âge de 69 ans.

Le 30 avril 1794, peu de temps après la mort du docteur Feltin, la municipalité Belfortaine rendit un hommage public à la mémoire de ce médecin en déclarant qu'il avait montré dans toutes les circonstances son dévouement à la révolution, qu'il avait été commandant de la garde-nationale et officier municipal, et qu'il avait toujours manifesté hautement et avec énergie ses sentiments de républicanisme. « Feltin, de son vivant médecin en chef de l'hôpital militaire, est mort à son poste, victime de l'épidémie et de son zèle à soigner nos braves défenseurs. »

Le poste de chirurgien en chef titulaire était vacant par suite de la mort du docteur Viguier. Une décision du ministre de la guerre, en date du 14 ventôse an 2 (4 mars 1794), revêtit de ces importantes fonctions Mathieu Bardy, atteint dans ce moment même de la fièvre typhoïde, mais qui, grâce à sa jeunesse, put se rétablir promptement et commencer le service quelque temps après sa nomination. Il fit alors lever le camp du Fourneau où les malades se trouvaient mal à l'aise et convertir l'église paroissiale en succursale de l'hôpital militaire.

Bientôt après l'épidémie parût se ralentir; les premiers beaux jours du printemps de 1794 y mirent enfin un terme.

Cependant l'affluence des malades ne diminuait pas. Il fallait pourtant prendre des mesures pour la faire cesser. La municipalité, justement inquiète, se réunit le 22 prairéal an 2 (10 juin 1794) et déclara qu'elle enverrait à Landau le commissaire des guerres de Colmar pour exposer au commissaire-général les graves inconvénients qui résultaient d'un encombrement de malades à Belfort tant pour les habitants que pour les militaires. Il paraît que cette démarche auprès du commissaire-général de Laudau n'eut pas de succès, car le 29 thermidor suivant (16 août), le conseil municipal se plaignait que les précautions que l'on avait prises pour éviter l'encombrement ne suffisaient pas, qu'il fallait encore en constater les graves inconvénients « et que pour ce, il était essentiel d'inviter les chefs des officiers de

Digitized by Google

santé, le chirurgien-major et l'apothicaire en chef de se transporter au conseil général pour y avoir leur avis. » Le chirurgien-major Bardy, le pharmacien en chef Mouillesau, et les officiers de santé Belin, Touvet, Ventrillon et Blétry, se rendirent immédiatement à la salle des séances et déclarèrent tous qu'il y avait grand et pressant danger à garder dans Belfort une quantité aussi considérable de malades. On avertit aussitôt de ce péril les quatre Représentants du Peuple près l'armée du Rhin, Paris, Prieur, Lyotez et Foussedoire.

C'est alors qu'on résolut d'organiser des hôpitaux et des ambulances le long de la frontière, seul moyen possible de faire cesser l'encombrement à Belfort. Comme chirurgien en chef de l'hôpital militaire de cette ville, ce fut Bardy que l'on chargea de l'organisation de ces hôpitaux et ambulances à Altkirch, Ensisheim, etc. Son absence de Belfort dura six mois pendant lesquels il fut remplacé par le chirurgien Papillon.

La décision du ministre de la guerre qui instituait une commission de surveillance des hôpitaux n'avait fait que prévenir de quelque jours un vœu de la Convention. L'art. 1er de la section VIII du titre II du décret du 3 nivose an 2 était ainsi conçu : « Il y aura, dans chaque hôpital fixe, un comité de surveillance d'administration, composé de deux officiers municipaux, de deux membres du comité de surveillance du lieu où sera situé l'hôpital et du commandant temporaire. Les officiers de santé en chef, les commissaires des guerres et le directeur (1) seront appelés chaque fois à ce comité pour donner les renseignements qu'il requerra d'eux. »

Le 16 floréal (3 mai 1794), pour se conformer au vœu de la Convention, la municipalité de Belfort nomma membres de ce comité les citoyens Ventrillon et Genty en les invitant à remplir ces honorables et importantes fonctions avec zèle et patriotisme. Le 14 thermidor suivant (1er août), ils furent remplacés par Grosjean, notable, et Lebleu, officier municipal.

L'établissement d'un comité de surveillance des hôpitaux était un acte de sagesse qui méritait de la part de ceux qui en faisaient partie l'assiduité la plus continue. Or, ce n'était pas par leur assiduité à assis-

(1) L'hôpital militaire de Belfort était dirigé par Loyson, nommé directeur-principal par l'agent-général des hôpitaux de l'armée du Rhin, et qui résidait à Belfort depuis le 8 messidor au II (26 juin 1794).

Digitized by Google

ter aux séances du comité que brillaient les deux nouveaux membres. On fut bientôt obligé de les remplacer. Lebleu, cherchant alors à se disculper de sa négligence, allégua la faiblesse de sa vue qui, disait-il, l'empêchait d'acquérir aussi facilement qu'un autre la conviction des abus qui se peuvent commettre. Quant à Grosjean, essentiellement occupé comme tanneur, c'était à peine s'il pouvait dérober quelques moments à cette fabrication pour assister aux séances du conseil dont il était membre. La municipalité vit bien qu'il était indispensable de placer dans ce comité des hommes dont l'active surveillance répondit de l'extirpation des abus, et qu'il fallait exercer ces fonctions délicates avec zèle, civisme et régidité; elle nomma donc le 28 fructidor an 2 (14 septembre 1794) Ventrillon et Mairan qui furent eux mêmes remplacés le 22 brumaire an 3 (12 novembre 94) par X^er^ Lebleu et François Clavey.

Quelques années après les faits que nous venons de raconter, le gouvernement jugea convenable de supprimer l'hôpital militaire de Belfort: cette suppression eût lieu à la fin de l'an 9.

XIII.

Au commencement de 1790, l'hôpital civil de Belfort était desservi par 6 religieuses hospitalières et ses revenus administrés par 14 directeurs dont deux ecclésiastiques. Ces directeurs furent privés de leurs fonctions par le décret de l'Assemblée constituante du 14 décembre 1789 qui attribuait aux officiers municipaux la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale des citoyens.

Cet hospice était alors dans le cas de recevoir douze malades; il jouissait d'un revenu annuel de 4000 livres qui, par l'effet des remboursements faits au gouvernement, conformément aux lois, fut bientôt réduit à 792 livres.

Pour subvenir à l'excédant de dépenses nécessaires à l'entretien des douze malades que cet hospice pouvait recevoir, le conseil municipal déclara, dans sa séance du 28 nivôse an 7, qu'il lui serait fait à titre de charité une augmentation annuelle de 4000 livres, de 20 toises de bois et 500 fagots à prendre dans la forêt du Salbert, sans autres charges que celles de la façon, impositions, gardes et transports, et sous la condition toutefois que cette charité serait révocable à la volonté de l'administration communale.

Digitized by Google

La petite-vérole faisait à cette époque de grands ravages. Au commencement de germinal an 11, le préfet du Haut-Rhin, Félix Desportes, eût l'heureuse idée d'établir dans chaque arrondissement un comité composé de plusieurs médecins chargés d'inoculer la vaccine. En donnant à cette institution philantropique l'approbation la plus flatteuse, le ministre de l'intérieur, Chaptal, chercha à la généraliser dans le reste de la France et la proposa pour modèle aux préfets des autres départements par sa circulaire du 6 prairéal de la même année. Le comité central de vaccine formé à Colmar entretenait avec les comités des autres arrondissements une correspondance suivie et recueillait les observations de tous les officiers de santé qui pratiquaient cette inoculation.

C'est aux médecins Morel, Belin, Kasmann, Schaffter et Bloch qu'on a l'obligation de l'avoir fait connaître et pratiquée à Belfort. « Tous ces noms, dit le *Moniteur* du 17 novembre 1803, doivent être présentés à la reconnaissance publique comme ceux d'hommes aux zèle et aux lumières de qui Belfort doit un bienfait inappréciable. » Depuis le 1er vendémiaire an 11 jusqu'à pareille époque an 12, le comité de vaccine de Belfort a vacciné 200 personnes. Lacour, chirurgien à Faverois, heureusement échappé au typhus, alors qu'il servait comme officier de santé à l'hôpital militaire, en avait vacciné 55.

En 1804, le comité d'arrondissement de Belfort était ainsi composé: François-Xavier Belin, docteur en médecine, François-Denis Blétry, idem, Mathieu Bardy, docteur en chirurgie.

Le premier était médecin de l'hôpital civil depuis la mort du docteur Feltin qui avait succombé victime de la fièvre typhoïde. Il partageait aussi l'administration de cet établissement avec Gérard, Blétry, Legrand, Stroltz et Gasner.

Quant au second, ses états de service sont trop honorables pour que nous les puissions passer sous silence. « Né à Belfort le 9 octobre 1767, le docteur Blétry, après avoir terminé ses études au collége de Besançon, suivit de 1786 à 1789 à l'Université de cette ville, les cours de chirurgie sous le savant Sussy, lieutenant du premier chirurgien du roi; d'anatomie sous Morel, chirurgien de l'hospice de Saint-Jacques; et de médecine sous Athalin. Il reçut le 21 mars 1787, le diplôme de maître-ès-arts, le 15 mars 1788, celui du baccalauréat en médecine. — Au concours public qui eut lieu à cette époque il obtint le deuxième prix sur cette question: *quænam est causa diastolis*

Digitized by Google

et sistolis cordis ? — Ce succès lui valut la faveur d'être attaché à l'hôpital Saint-Jacques où il resta jusqu'en 1790. — Il se rendit alors à Nancy où il prit son diplôme de licencié le 7 avril 1790, et celui de docteur en médecine le 21 avril suivant.

« Par arrêté du directoire du Haut-Rhin le docteur Blétry fut nommé chirurgien-major du 2e bataillon des volontaires du Haut-Rhin. Le 4 mars 1793, un arrêté du gouvernement provisoire et du ministre de la guerre Beurnonville le nomma médecin des ambulances de l'armée de Rhin-et-Moselle. Il prit place alors sur le champ de bataille. Il assista au siége et à la prise de Mayence. — Ce fut non loin de cette ville, lors de la retraite de Custine, à Bodenheim, qu'enveloppé d'ennemis au milieu des blessés qu'il soignait, il fut atteint à la tête d'un coup de sabre et au bras d'un coup de feu qui mirent sa vie en péril. Il fut chargé, comme médecin en chef, des ambulances de Saarbruck, Saarlouis et Histroff, puis de celle d'Altkirch. En 1796, sa santé altérée par les fatigues, ses blessures et deux maladies graves lui firent désirer la retraite; des lettres du médecin en chef de l'armée du Rhin, et du conseil de santé à Paris, témoignent de la vive résistance qu'ils firent d'accéder à cette mesure, comme des éloges dont ils comblaient le jeune médecin. Il se fixa dès-lors à Belfort où il fut immédiatement attaché à l'hôpital militaire. »

Mathieu Bardy avait occupé le poste de chirurgien-major de l'hôpital militaire de Belfort jusqu'à sa suppression à la fin de l'an 9. « Les relations qu'il avait contractées pendant son séjour dans cette ville, les liaisons de famille qui en résultèrent, la nomination au poste de chirurgien de l'hôpital civil, la confiance dont il était honoré furent les raisons qui fixèrent définitivement M. Bardy dans cette ville, et le décidèrent à quitter la carrière militaire qui lui avait valu tant de succès. Il profita alors de son repos pour achever ses études médicales interrompues par le torrent de la révolution; il fut reçu docteur en chirurgie par la faculté de médecine de Strasbourg. (1) »

Des passages de troupes avaient lieu presque chaque jour dans notre ville; de plus, des prisonniers de guerre y arrivaient à tout moment. L'hôpital militaire était supprimé, et l'hospice civil se voyait obligé de recevoir les soldats malades ou blessés. Au mois de brumaire

(1) *Gazette médicale de Strasbourg* : notice biographique du docteur Bardy par le docteur Herrgott.

Digitized by Google

an 14, l'hospice était encombré; il y avait 25 militaires quoiqu'il n'y eût que douze lits dans les deux petites salles que contient cet établissement. « Ces malades ou blessés, disait le maire de Belfort au préfet, dans sa lettre du 28 brumaire, exhalent une odeur méphytique très-pernicieuse à cause de certains maux dont les uns ou les autres sont infectés et que les fumigations ou autres procédés ne sauraient détruire. Le nombre de vingt-cinq est bien trop-fort pour le local. Mais le zèle des sœurs hospitalières y fait face autant qu'il est possible. L'admission d'un plus grand nombre est impossible quand même le gouvernement fournirait des lits, ainsi que le commissaire-ordonnateur l'a annoncé. On ne saurait où les placer. »

« Il est de mon devoir, dit encore le maire dans une lettre du 29 du même mois au commissaire-ordonnateur Lyautet, de vous instruire de la vraie situation de l'hospice civil. En ma qualité de maire, je préside les opérations de ce petit établissement; c'est moi qui supporte tout le fardeau puisqu'aucun malade ne peut y être reçu sans mon autorisation, d'où naît la cruelle nécessité de refuser des secours à des malheureux que nous sommes forcés de renvoyer sur des voitures vu l'impossibilité physique de les soulager chez nous.

« L'hospice civil, qui dans le principe devait être appelé une maison de charité, est un petit bâtiment composé de deux salles propres à recevoir chacune six lits à une place, dont moitié pour hommes et l'autre pour femmes; quatre petites cellules pour les hospitalières, un refectoire, un local propre à recevoir la pharmacie; ce bâtiment enclavé dans le centre de la commune ne peut en aucune manière s'agrandir, un revenu de 1500 fr. résultat des fondations, s'est réduit à 600 par les remboursements, suite de la révolution. Le but de ce petit établissement était de secourir 12 indigents des deux sexes de la commune. Tel a été son genre d'administration jusqu'en l'an 9, époque de la suppression de l'hôpital militaire. C'est de ce moment que l'hôpital civil s'est vu forcé de recevoir des militaires qui ne peuvent y être plus de 12, sans engorger ce petit bâtiment, et par là enlever à nos concitoyens indigents les secours que leur doit l'humanité. »

On verra bientôt que ces plaintes eurent pour effet l'établissement de salles spécialement consacrées au soldats malades et situées dans l'ancien bâtiment de l'hôpital militaire qui devint ainsi succursale de l'hospice civil.

Digitized by Google

Pour faire connaître la situation de cet hospice pendant les années qui suivirent, nous n'avons qu'à citer textuellement le registre des délibérations du conseil municipal. Nous lisons dans le procès-verbal de la séance du 1er mai 1808 : « Les bâtiments de l'hospice civil ainsi que les salles et le mobilier sont maintenus en bon état. L'administration y marche actuellement d'un pas égal et suivi. Les sœurs hospitalières continuent à prodiguer leurs soins aux malades avec la charité la plus généreuse et la plus touchante. »

On lit encore dans le compte-rendu de la séance du 4 sept. 1809 :

« Le taux de la journée pour chaque malade est de 1 fr. et offre une dépense par an de 4380 fr. Les soins de l'établissement sont confiés à cinq dames hospitalières et une fille de service sous leurs ordres. Les dames, dévouées autant par état et par humanité que par religion au soulagement de pauvres malades, n'ont jusqu'à ce jour reçu ni demandé aucun traitement ; elles ont trouvé de quoi faire face à leur nourriture et à toutes les dépenses nécessaires à l'hôpital dans leur stricte économie, dans l'excellente administration de madame la supérieure et dans leur frugalité. L'hospice est pour Belfort un grand avantage puisqu'avec peu de dépenses, cette ville fait beaucoup pour le soulagement de ses pauvres malades. »

XIV.

Le maire de Belfort, dans sa lettre du 29 brumaire an 14 au commissaire-ordonnateur Lyautet, s'exprimait ainsi :

« Depuis l'an 14, nous ne cessons de réclamer un établissement qui présente les moyens de recevoir les militaires malades ; la suppression des hôpitaux militaires a sans doute été une mesure utile dans les localités où les hospices civils étaient susceptibles de recevoir au besoin des militaires et des civils ; mais à Belfort qui par sa localité est plus susceptible qu'aucune de recevoir beaucoup de malades, cette mesure ne peut avoir lieu. On sera convaincu de cette vérité, lorsqu'on jettera un coup-d'œil sur la topographie de Belfort, éloignée de Besançon de 22 lieues, de Colmar de 18. Aucun secours sur Huningue, et aucun jusqu'à Vesoul, encore dans ces deux dernières villes n'en trouve-t-on pas.

« Que faire des malades si l'on ne vient à leur secours ?

« Nous sommes sans local propre à recevoir les malades ; sans moyens quelconques de venir à leurs secours : c'est pourquoi je vous

Digitized by Google

prie de vouloir ordonner ou faire ordonner que l'ancien bâtiment de l'hôpital militaire soit mis en état, d'y envoyer des fournitures et des employés suffisants pour préparer des secours à des militaires qui sans ce moyen se livrent au desespoir et abreuvent notre administration de dégoûts, attendu la nécessité de les renvoyer sur d'autres points ou souvent la maladie ne leur permet pas d'arriver. »

Cela dit assez ce que l'on pensait à Belfort de la mesure qui supprimait l'hôpital militaire.

Le gouvernement, bien décidé pourtant à ne pas le rétablir, cherchait des moyens pour parer aux inconvénients dont se plaignait l'administration muniuipale de notre ville. Le ministre de la guerre écrivit à Belfort, les 26 et 30 décembre 1806, des lettres concernant la remise du service de l'hôpital militaire à l'administration de l'hospice civil. Mais le 4 janvier 1807, cette administration déclara, qu'attendu qu'il pourrait arriver tel cas où la responsabilité de cette nouvelle manière d'administrer l'hôpital militaire pourrait retomber soit sur l'hospice civil, soit directement ou indirectement sur la commune même, elle ne pouvait prendre de décision sur le fond de la proposition du ministre avant de l'avoir communiquée au conseil municipal. Le 7 janvier suivant, la municipalité déclara de son côté qu'elle se chargeait de la responsabilité résultant de l'administration de l'hôpital militaire tant qu'elle sera confiée à l'administration de l'hospice civil, néanmoins sous la condition expresse que le prix de la journée de malade sera fixé à 1 fr. 10 c. non compris les sépultures et sorties, et en outre que les officiers de santé de l'hôpital militaire seront à la charge du gouvernement.

Cependant la place manquait toujours pour recevoir les militaires malades; ils encombraient l'hospice civil au détriment des malades de la commune. La ville de Belfort, bien embarrassée, jeta les yeux sur l'ancien couvent des capucins qui était devenu propriété nationale par l'effet de la révolution et qui, abandonné depuis la suppression de l'hôpital militaire, menaçait de tomber en ruine. Le maire de Belfort, dans une pétition adressée au ministre de l'intérieur le 10 mai 1810 demandait, au nom de la ville qu'il administrait, la concession de ce bâtiment pour y réunir l'hospice civil à un hôpital militaire. Ce local présentait en effet tous les avantages nécessaires à un établissement sanitaire: bâtiment spacieux, cour très-vaste, voisinage d'une

Digitized by Google

rivière à eau courante et pure, air vif, position favorable, agréable même aux malades.

La ville obtint ce qu'elle demandait. Un décret impérial daté de Saint-Cloud le 19 juin 1811, lui concéda le bâtiment des capucins avec toutes ses dépendances. On chercha dès-lors à aviser aux moyens les plus prompts de réunion des hospices civil et militaire et d'organisation du nouvel établissement. On reconnut que la régie de l'hôpital militaire par économie, jusqu'ici fort difficile à Belfort, faute de place, était devenue praticable au moyen de la donation du couvent et de la réunion des deux hospices. Le 11 décembre 1811, le conseil municipal déclara que cette réunion s'effectuerait le 1er juillet suivant. Mais quand vint cette époque, les sœurs hospitalières refusèrent obstinément de continuer leurs fonctions, prétextant que l'endroit où l'on voulait les établir ne leur convenait pas. Malgré les instantes sollicitations de l'administration, les démarches nécessaires pour obtenir d'autres sœurs restèrent sans succès. Le service des malades fut fait par des infirmiers.

Peu de temps après la réunion des deux hospices, les événements politiques amenèrent les ennemis devant Belfort; notre ville eût à soutenir deux sièges pendant lesquels le poste de chirurgien-major des salles militaires fut confié au docteur Bardy. Il fut secondé dans ces pénibles fonctions par le docteur Blétry et le docteur Regnauld, aide-major au 63e de ligne. Pendant le premier blocus, le nombre des malades fut considérable. La contagion n'épargna pas plus les soldats que les habitants. Sur une population de 4759 habitants, il en mourait, année commune, de 89 à 92. Depuis le premier janvier 1814 jusqu'au 24 juin même année, il en mourut 252.

On ne tarda pas à voir tous les inconvénients qui résultaient de la nouvelle manière d'administrer les hôpitaux; déjà le 4 août 1813, le conseil municipal avait déclaré qu'il était utile, urgent de rétablir l'hospice civil dans son ancien local et sur l'ancien pied. Ce ne fut qu'au mois de mars 1815 que cet hospice fut transféré du faubourg dans le bâtiment qu'il avait occupé jusqu'en 1812. Les hospitalières qui, depuis près de 3 années ne soignaient plus les malades et qui, pendant les deux sièges, s'étaient refugiées dans la maison Beloux-Clavey, reprirent le service de l'hôpital Sainte-Barbe. Cet établissement fut de cette manière bien mieux régi qu'il ne l'avait été par les économes de l'hôpital militaire.

Digitized by Google

Depuis cette époque, plusieurs faits relatifs à l'histoire de la médecine et des établissements médicaux dans notre canton se sont succédés jusqu'à ce moment : l'invasion du *choléra* en 1831 et l'établissement à Belfort d'une commission sanitaire qui, heureusement, n'eut pas besoin de fonctionner puisque l'épidémie n'atteignit pas nos pays ; l'agrandissement notable de l'hospice civil sous l'administration du maire M. Auguste Antonin ; la fièvre typhoïde en 1841 et 42 ; la réorganisation de l'hôpital militaire en 1847, etc. Mais tous ces faits sont beaucoup trop rapprochés de nous pour que nous osions en aborder l'examen sans crainte d'anticiper sur une question que des hommes compétents traiteront sans doute avec plus d'autorité.

H. Bardy.

Digitized by Google

DE LA MALADIE

DE LA POMME DE TERRE.

Les populations groupées sur le double versant des montagnes qui séparent l'Alsace de la Lorraine, offrent le spectacle d'une misère qui égale et surpasse peut-être celle dont elles eurent à souffrir pendant l'hiver de 1846. Le prix des denrées alimentaires est loin d'atteindre un chiffre aussi élevé, il est vrai; mais les habitants de la contrée n'ont plus, comme à cette époque, les ressources que leur présentaient les travaux du canal et du chemin de fer. A l'aspect d'une calamité, contre laquelle lutte vainement la charité publique, la pensée se reporte naturellement sur les causes qui l'ont produite. De cet examen résulte une effrayante conclusion: c'est que désormais les malheureux habitants de la chaîne des Vosges sont exposés à subir chaque année les mêmes épreuves, à supporter les mêmes privations, car le fléau qui, depuis 1845, est venu jeter la perturbation dans le système agricole d'une partie de l'Europe, persévère, malgré tous les moyens tentés pour le combattre. Les effets en sont d'autant plus désastreux qu'il s'attaque au produit des contrées ingrates, à celui qui fait presque partout la base de l'alimentation du pauvre et la ressource la plus précieuse pour l'élève du bétail. La famille des solanées, compromise dans son existence, a cessé d'être en agriculture la puissante auxiliaire des céréales. Le contingent qu'elle faisait entrer dans la masse des substances nutritives diminue graduellement. Déjà il se trouve au-dessous des bessoins de la consommation, même dans les contrées où elle ne figure qu'au second rang. L'extension donnée à la culture du rutabaga, du topinambour, de la carotte et des légumineuses n'a servi qu'à mettre dans un jour plus évident la supériorité de la morelle sur tous les produits végétaux analogues. C'est à la maladie de ce tubercule qu'il faut attribuer en grande partie la disette de 1846 et de 1847 qui coûta cinq cent millions à la France forcée

Digitized by Google

de combler au moyen de l'importation étrangère le déficit de la récolte locale; c'est par elle que s'explique la dépopulation de certaines contrées, et en particulier celle de l'Irlande doublement décimée par la mort et l'émigration.

Mais le tubercule de la morelle n'est pas seulement utile à titre de simple aliment; c'est encore une substance que l'industrie exploite et dont les arts se sont emparés. Sa fécule entre comme matière première et comme base dans la fabrication des sagou, des salep, des tapioka et des arrow-roat; on en extrait les glucos, les sirops de dextrine, les alcools; la chimie en obtient des préparations pour l'apprêt de certains tissus, le gommage et l'application des mordants par l'amidon grillé; elle fournit enfin des enduits susceptibles de coloration qui, dans certains cas, remplacent avantageusement le vernis, sans en offrir les inconvénients. Or, qui ne sent que, quand la fécule de pomme de terre vient à manquer par suite d'une récolte insuffisante ou nulle, ces industries languissent ou sont forcées de recourir à l'emploi de substances empruntées aux céréales, dont le prix est plus élevé, et qui diminuent d'autant la somme des produits destinés à l'alimentation publique?

Il n'est donc pas étonnant qu'une maladie aussi mystérieuse dans ses causes que déplorable dans ses effets, ait appelé sur elle l'attention de nos agronomes les plus distingués. Ils l'ont désignée sous la dénomination générale d'épibotanie, d'épiphytie. C'est avec raison, car le *solanum tuberosum* n'est point la seule plante sur laquelle se soit exercée sa fatale influence. Celui qui saurait trouver un remède infaillible contre le fléau mériterait une statue à côté de celle des Olivier de Serres, des Parmentier et des Mathieu de Dombasle. Mais jusqu'ici il a fait le désespoir de tous ceux qui ont cherché les moyens de le combattre. Tonte de la tige pour entretenir et activer la végétation, chaulage, emploi des acides, des alcalis et du charbon végétal, rien n'a réussi. Les changements de température et les modifications atmosphériques n'ont eu à leur tour que très peu d'action sur la marche de la maladie. Elle se révèle en 1845, année de pluie à peine interrompue par quelques jours d'une chaleur tropicale; elle continue en 1846, année remarquable par une sécheresse et une aridité sans exemple. Il semblait cependant qu'un effet produit par l'excès de l'humidité en 1845, dût être annihilé par les six mois de chaleur constante qui firent de 1846 une année tout-à-fait exceptionnelle. Mais il n'en a pas été ainsi. Les temps se succèdent; le fléau

Digitized by Google

reste et menace d'une destruction totale la solanée à tubercules, cette conquête américaine, plus précieuse que l'or des Andes et de la Californie, car celui-ci n'est qu'un instrument d'échange et n'a qu'une valeur de convention tandis que celle-là nourrit l'homme.

Cependant, si l'on n'est point parvenu à constater positivement les causes de l'épiphytie, et la manière de la combattre avec la certitude du succès, du moins on a découvert quelques palliatifs dont il est utile de vulgariser l'emploi. Ils sont dûs à ces observateurs persévérants et infatiguables qui poursuivent, depuis son origine, à travers toutes ses phases et ses capricieuses modifications, la maladie qui sévit avec tant d'opiniâtreté contre les végétaux les plus utiles, soit herbacés, soit ligneux. En effet, dans plusieurs de nos provinces, en Dauphiné, en Lorraine, dans l'Angoumois, on a signalé, sur la vigne et certains arbres fruitiers, une affection que l'horticulteur anglais Tucker avait observée pour la première fois dans les serres de Londres en 1845, époque remarquable en ce que c'est celle où fut également atteinte la famille des solanées. La ville d'Hyères, à laquelle ses orangers ont donné une réputation européenne, voit périr chaque jour ces arbres précieux qui faisaient sa richesse et son ornement. Nous ne prétendons pas assigner à une seule et même cause les maladies qui attaquent des végétaux d'espèces si différentes; mais par quelle coïncidence se révèlent-elles à la même époque? Cette simultanéité a quelque chose de frappant, et justifie l'opinion qui groupe ces faits isolés autour d'une influence commune et universelle. Quoiqu'il en soit, forcés de demander à l'hypothèse le mot d'un phénomène en présence duquel la science était condamnée à se taire, ceux-ci ont cherché la cause du mal dans le sol, ceux-là dans l'atmosphère, d'autres enfin dans la dégénération du tubercule lui-même qu'ils ont proposé de renouveler soit au moyen de semis, soit en redemandant aux Cordilières du Chili et du Pérou des variétés primitives non altérées sous l'influence de nos climats.

Le sol est plus ou moins favorable au développement de l'épiphytie, mais n'en contient pas le germe; dans une terre légère, sablonneuse, graveleuse ou à cailloux roulés, la morelle se comporte mieux que dans les terres fortes et humides, surtout lorsqu'elles ont reçu pour engrais du fumier de basse-cour. Dans ce dernier cas, les tubercules en sont plus nombreux et mieux nourris, mais ils ne résistent pas.

L'emploi des plants provenant de semis et le renouvellement de l'espèce par des importations d'Amérique n'ont offert aucun résultat

Digitized by Google

avantageux, si ce n'est de démontrer que le mal n'est pas inhérent au tubercule. Il a eu sur les produits obtenus par ce moyen une action aussi énergique et aussi immédiate que sur les espèces naturalisées depuis longtemps en Europe. De plus, des tubercules malades, plantés dans des conditions favorables, ont donné contre toute attente une récolte saine. Ces faits parlent d'eux-mêmes, et nous conduisent naturellement à conclure qu'il faut attribuer à des causes extrinsèques l'existence de l'épiphytie.

Dans toutes les épidémies, on remarque des prédispositions qui exposent plus spécialement certaines constitutions chez les espèces et chez les individus. Pourquoi, quand une contrée est en proie à la contagion, celui-ci est-il atteint, celui-là épargné? Pourquoi, si cette contrée est habitée par deux races distinctes, sévit-elle contre l'une et ménage-t-elle l'autre? Évidemment, parce que chacune ne réunit pas au même degré les conditions nécessaires à l'inoculation du principe morbide. Autrement toutes les races auraient également à souffrir de l'invasion d'une épidémie. Elle ferait autant de victimes qu'il y aurait d'individus.

Cette théorie admise, et elle doit l'être, puisque l'expérience la justifie, il faut conclure qu'il en est des végétaux comme des êtres animés, et que, dans chaque espèce, certaines variétés étant douées d'une organisation plus robuste et plus rustique, résisteront avec un entier succès ou ne seront que légèrement atteintes. C'est ce qui a lieu pour la pomme de terre. J'ai vu l'automne dernier un champ qui, planté de variétés diverses, se partageait dans toute son étendue en trois zônes longitudinales dont la couleur différait selon le degré d'intensité avec lequel la maladie avait sévi sur chacune d'elles. Raccornées et crépues, les fanes de la plante offraient, dans la première zône, tous les caractères de la décomposition arrivée à sa dernière période; dans la seconde, on remarquait sur les feuilles des marbrures roussâtres et rubigineuses, indice certain d'une végétation mourante, tandis que la troisième contrastait avec ses tristes voisines par la vigueur et le luxe des tiges dont le vert sombre tranchait d'une manière prononcée sur le fond terne et mat des deux autres. Frappé de ce phénomène et jaloux de m'en expliquer la cause, je déterrai quelques tubercules dans chacune des zônes, et j'obtins immédiatement le mot de l'énigme. Les tubercules de l'espèce la plus maltraitée étaient couleur violet foncé; ceux de la seconde rouge, et ceux de la troisième dont j'avais remarqué la vigueur, appartenaient à une mo-

Digitized by Google

relle blanche, à peau lisse et couverte d'yeux logés dans des cavités profondes. Dans quelques buttes, des pommes de terre d'espèce différente se trouvaient réunies, ce dont on s'apercevait à l'état extérieur des fanes, plus ou moins compromises. Or, à côté des tubercules violets et rouges, endommagés pour la plupart, il s'en rencontrait de blancs dans un état de fraîcheur et de conservation parfaite. Ainsi, de trois variétés confiées au même sol, soumises à la même influence atmosphérique, traitées d'après le même mode de culture, une seule, par l'énergie de sa constitution, avait triomphé des principes délétères à l'action desquels les autres avaient cédé. Ce fait démontre d'une manière péremptoire, combien il est important de choisir avec soin les variétés destinées à la reproduction.

Si les causes de l'épiphytie n'existent ni dans le sol ni dans la plante, il faut donc admettre qu'elles résident dans l'atmosphère. On est d'autant plus fondé à considérer cette opinion comme vraie, que c'est par l'extrémité supérieure des tiges qu'elle se révèle. Mais quelles sont ces causes? Faut-il les chercher avec le savant rédacteur du bulletin scientifique de la *Presse* dans la déperdition de l'air, du calorique et du gaz qui, par le rayonnement, se dissipent dans l'espace? Doit-on les attribuer au refroidissement du globe, aux altérations climatériques qui en dérivent, et au changement de condition dans l'appareil planétaire? Ou bien, sans égard pour ces hautes théories, ne serait-il pas plus rationnel de les attribuer à la suppression des grandes forêts et au déboisement du sol? Les physiciens ont constaté que, par suite des modifications imprimées à la surface du globe travaillé par la main de l'homme, l'atmosphère n'a pas conservé les mêmes proportions d'électricité, de carbone et de calorique. L'hiver sans énergie ne purifie plus la terre et l'été lui refuse ses feux. Ajoutons que, par une coïncidence remarquable, l'épiphytie se révélait vers l'époque où une autre maladie non moins mystérieuse, le choléra, partait des bords du Bramapouter et du Gange, pour aller faire sa moisson d'hommes sous toutes les latitudes et chez toutes les races.

Sans nous arrêter plus longtemps à ces considérations, nous ferons observer qu'en Alsace et en Lorraine la maladie de la morelle apparaît toujours vers la fin d'août, à la suite de brouillards qui étendent sur les vallées et les bas-fonds une couche mobile de vapeurs dont les capricieuses ondulations produisent souvent dans nos montagnes des effets d'optique qui rappellent ceux du mirage. Des vallées et des pentes basses par lesquelles elle débute, la maladie gagne bientôt les

Digitized by Google

lieux découverts, les hauteurs, et finit par un envahissement général. On a vu, après le passage de ces brouillards, des arbres fruitiers, cerisiers et pommiers spécialement, présenter un feuillage brûlé et flétri, comme si la foudre les eût touchés, tandis que les végétaux abrités par eux avaient conservé leurs tiges intactes. Mais cet effet, exceptionnel et passager pour les autres plantes, se fait surtout remarquer sur l'espèce des solanées dont l'organisation, sans doute, est plus disposée à l'imbibition du virus. L'apparition de la maladie se révèle par des macules roussâtres qui, partant du centre des feuilles, vont s'élargissant jusqu'à l'extrémité du limbe, envahissent les nervures, descendent dans les tiges et de là, au moyen du chevelu des racines, pénètrent jusqu'aux tubercules. Bientôt une odeur fétide et nauséabonde annonce le travail de la décomposition, et souvent dans l'espace de trois jours, à la végétation la plus active, a succédé un dépérissement complet. Quelles sont ces macules, premier symptôme de l'épiphytie? Elles ont, sans aucun doute, pour cause immédiate, la vapeur qui, chargée d'électricité, se dépose en goutelette sur la plante. Mais ces goutelettes agissent-elles par elles-mêmes, en vertu des principes délétères dont elles sont saturées? Ne font-elles, au contraire, que provoquer le développement d'animalcules qui, se multipliant à l'infini, absorbent les sucs nourriciers du végétal et en détruisent l'organisation, ou déterminer l'apparition d'un cryptogame qui se propage instantanément par des sporules invisibles? Ces questions nous rejettent dans le domaine des conjectures. Ici encore rien de constaté, rien de prouvé d'une manière évidente. Toutefois la dernière opinion a pour elle des autorités respectables. Les observations faites au microscope, ont révélé à la surface des feuilles atteintes une multitude d'excroissances velues et spongieuses, preuve de détérioration dans le règne végétal. Le liquide, résultant de la décomposition organique, paraît avoir une grande propriété délétère. Suintant le long de la tige qui lui sert de conducteur, il s'infiltre dans le sol, et contribue puissamment à l'infection du chapelet de tubercules attachés aux racines. Cependant, il arrive quelquefois que, dans un sol pierreux ou sablonneux, au lieu de se décomposer, les fanes se dessèchent, parce que, dans ces sortes de terrains, elles sont ordinairement maigres, grêles et peu imprégnées de substances aqueuses. Dans ce cas, le tubercule est sauvé, mais la végétation se trouve paralysée subitement par la destruction des organes foliacés. Arrêté

Digitized by Google

dans sa croissance, il reste dans une condition de grande infériorité sous le rapport du volume, et ne parvient pas à l'état de maturité parfaite, ce qui le rend peu propre à la reproduction et à l'alimentation, à cause de sa pauvreté en fécule joint au goût âcre et brûlant, commun à tous les fruits que n'a point adoucis le travail de la maturation.

On opposera peut-être au système que nous venons d'émettre une objection qui, au premier abord, semble avoir un poids décisif: c'est que souvent des tubercules, récoltés sains et intacts, contractent la maladie après un certain espace de temps. Ce fait a lieu, il est vrai; mais ordinairement il n'offre que des cas isolés; d'ailleurs, on confond souvent l'épiphytie avec la pourriture ordinaire, et on la rend responsable de désastres qui lui sont étrangers. Avant son apparition, la pomme de terre se gâtait aussi dans certaines circonstances. Enfin, il arrive presque toujours que parmi les tubercules récoltés, il s'en trouve de malades qui, échappant à la vigilance des journaliers, propagent et généralisent l'infection. Voici les signes auxquels on reconnaît sa présence : le tubercule devient humide, se couvre de sueur, fermente et dégage une vapeur plus ou moins abondante; l'odorat est désagréablement saisi par suite de la désagrégation moléculaire et de la concentration des miasmes. Le seul remède à ce mal, c'est de procéder à un triage sévère, d'aérer le local, d'en faire disparaître l'humidité et de renouveler l'opération tant que la fermentation persévère. Les accidents de cette nature ont communément leur origine dans la défectuosité du mode de conservation usité dans nos campagnes. Quelquefois on enfouit à ciel ouvert les tubercules dans des trous qui servent de récipient aux eaux d'infiltration d'un niveau plus élevé; alors ils se détériorent nécessairement, car la première condition de préservation, c'est l'absence d'humidité. Avec les précautions convenables, ce moyen serait cependant le plus simple et le plus sûr, car chaque année, dans les terrains consacrés à la culture de la morelle, on retrouve au printemps des tubercules parfaitement conservés, après y avoir passé l'hiver, sans autres soins que ceux que la nature prend de ses productions. N'est-ce pas ainsi que se perpétuent, dans le Chili, les solanées à l'état sauvage? La manière la plus ordinaire de conserver la morelle consiste à en renfermer les tubercules dans la cave ou le cellier. Mais, au lieu d'assainir et d'aérer le local, on a soin, au contraire, de le clore hermétiquement, mesure qui a pour effet de concentrer les gaz et de soumettre l'approvisionnement à

Digitized by Google

l'influence d'une température à la fois humide et chaude. Toutes ces précautions sont prises contre la gelée dont les résultats seraient certainement moins nuisibles. Mais le paysan ignore combien l'air est indispensable à tous les êtres organisés, animaux et végétaux. Pendant l'hiver, son habitation, par le défaut d'air et la haute température qu'il y entretient, devient un foyer d'infection pour lui et tout ce qui l'entoure.

Après avoir recherché les causes et constaté les effets de l'épiphytie, il nous reste à indiquer les moyens de la combattre. C'est ici certainement la partie la plus importante de notre travail. Pour donner à la question qui nous occupe une solution complète, nous nous efforcerons de faire rayonner sur elle le faisceau de lumière le plus compacte possible, en joignant à nos propres observations celles de tous les hommes pratiques, lorsque surtout ils s'appuyeront sur des faits justifiés par l'expérience. Si l'éclectisme est utile en matière de doctrine, il l'est plus encore, lorsqu'il s'agit de méthodes et de procédés.

Et d'abord, puisqu'il est reconnu que certaines variétés échappent au mal, privilége qu'elles doivent à leur caractère de rusticité et à l'énergie de leur puissance végétative, il faut évidemment leur donner la préférence. C'est assurer le produit de la récolte et travailler à la régénération de l'espèce. On reconnaît avec certitude qu'un tubercule appartient à une variété vigoureuse, lorsqu'il est chargé d'yeux profondément enfoncés, que la peau en est lisse et qu'il ne germe que difficilement en cave. Il faut de plus choisir les tubercules de semence avec un soin scrupuleux, exclure tous ceux qui n'offrent pas un volume convenable et dont l'état de maturité peut paraître suspect. Les pousses prématurées qui ont lieu au printemps, avant la plantation, énervent le tubercule reproducteur, en le privant d'une partie de la fécule destinée à servir d'aliment aux germes dans la première période de leur développement. C'est ce qu'ignore l'habitant de nos campagnes qui contribue lui-même à la dégénérescence de la morelle, parce qu'il n'emploie souvent pour semence que des tubercules de rebut, rachytiques et débilités par la germination anticipée. Si, pour les céréales, il croit devoir préférer le grain le mieux nourri et le plus riche, s'il a même la précaution de demander la semence à un sol de nature et de propriétés différentes de celui qu'il se propose d'emblaver, pourquoi ne procède-t-il pas en vertu des mêmes principes, lorsqu'il s'agit de la pomme de terre?

Quelques agriculteurs font subir aux tubercules de semence une

Digitized by Google

préparation avant de les confier au sol. Parmi les procédés en usage, nous nous bornerons à en indiquer deux qui paraissent avoir obtenu un succès décisif. L'un appartient à M. Mollot, cultivateur à Bleraincourt (Vosges). M. Ferry, ancien membre de l'assemblée constituante, vient d'en donner connaissance au comice agricole de Lunéville, qui se propose d'en faire cette année l'expérimentation. Après avoir perdu presque en totalité sa récolte en 1847, M. Mollot, voulant tenter un dernier essai, fit couper par tranches environ quatre hectolitres de tubercules (c'était tout ce qui lui restait), et les déposa dans un vase assez spacieux pour qu'ils pussent y être submergés. Ensuite, il fit dissoudre à part sept kilos et demi de chaux vive d'une nature très caustique, provenant de la pierre calcaire bleue. Cette dissolution, étendue de dix litres d'eau, fut versée sur les tubercules. On boucha hermétiquement le vase qui les contenait, et ils furent plantés après cinq heures de bain. La récolte obtenue se trouva médiocre sous le rapport de la quantité, parce que les tubercules cancéreux ne germèrent pas; mais la qualité du produit ne laissa rien à désirer et servit de semence l'année suivante. Depuis cette époque, la maladie a cessé de sévir; les tubercules sont devenus, selon l'expression de M. Mollot, invulnérables, et les tiges de la plante restent vertes jusqu'en octobre. Cet agriculteur ajoute que, s'il n'a pas divulgué plus tôt son secret, c'est qu'il a voulu laisser au temps le soin d'en sanctionner l'efficacité, et ne pas imiter ces empiriques qui, chaque jour, inventent des moyens que l'expérience ne tarde pas à condamner.

La méthode de M. Mollot n'exige pas une préparation périodique. Elle a pour but la régénération de l'espèce. Il suffit de l'employer une seule fois.

Voici un procédé plus simple encore et plus pratique, mis en usage par un cultivateur des environs de Mayence, et rendu public par M. Gauckler, président du comice agricole de Wissembourg. Il consiste à déposer dans un local sec et bien aéré, un grenier par exemple, les tubercules destinés à la plantation. On a soin de les étendre en couche mince sur le plancher ou sur de la paille, de les remuer souvent et d'enlever chaque fois ceux qui ne sont pas d'une nature saine. Inutile de dire qu'il faut les garantir de la gelée. Au bout de trois à quatre semaines, la peau des tubercules se ride; ils se flétrissent pour la plupart et deviennent molasses. Leurs yeux, en se gonflant, annoncent une germination prochaine. C'est alors qu'on doit les planter. Or, comme cette opération a ordinairement lieu vers la fin de mars,

Digitized by Google

c'est en février qu'il est convenable de faire étendre au grenier les tubercules de semence, pourvu toutefois que la rigueur de la saison n'y mette pas obstacle (1).

Cette méthode offre un double avantage ; d'abord celui de soustraire le tubercule à l'influence morbide, ensuite d'empêcher la germination artificielle dont nous avons signalé les inconvénients et d'activer le travail de la nature. Aussi, traités de cette manière, les tubercules gagnent au moins quinze jours d'avance sur ceux qui ont été plantés d'après la méthode ordinaire. Au reste, le procédé n'est pas nouveau. Avant l'apparition de l'épiphytie, il était déjà connu et mis en pratique. Antoine de Roville, ce disciple distingué de Mathieu de Dombasle, ce jeune agronome de si regrettable mémoire, en a vivement conseillé l'emploi, mais sans exiger que la durée de l'opération fût aussi longue.

Après le choix de la semence vient celui du sol. Sous ce rapport, le pouvoir du cultivateur est souvent très limité, surtout s'il cultive un terrain de peu d'étendue. Ce qui dépend plus de lui, ce sont les façons à donner à la terre. Mieux elle est préparée, plus elle est meuble et perméable, plus elle offre de garanties au succès de la récolte, quelle qu'en soit du reste la nature. Dans une lettre récemment adressée à M. le ministre de l'agriculture, M. Vantillard, manufacturier au château de Boële (Orne), annonce qu'il a su constamment assurer le succès de ses récoltes par le choix de terrains exposés au sud, par la fréquence des labours, enfin, par la précaution de fumer avant l'hiver, pour que la décomposition de l'engrais ait eu lieu antérieurement à l'époque de la plantation, de ne se livrer à cette opération que par un temps sec, et de n'y employer que des tubercules de premier choix.

On adoptera autant que possible, pour la culture de la morelle, un sol sablonneux, graveleux ou à cailloux roulés, non que les produits en soient plus abondants que dans les terres fortes, au contraire, ils le sont moins ; mais parce qu'ils échappent plus facilement à l'influence de la maladie et sont d'un goût plus délicat. Les terres froides, argilleuses, à sous-sol imperméable, sont les moins favorables à la morelle. Il faut, pour les dessécher, avoir recours à l'opération du drainage ou y suppléer en pratiquant de distance en distance des rigoles d'assainissement.

---

(1) Ceux des tubercules qui ont résisté à l'action de l'air et conservé leur fraîcheur primitive doivent être rejetés. Chez eux la substance aqueuse prédomine et les expose à la maladie.

Digitized by Google

Dans les montagnes des Vosges et dans quelques contrées de l'Alsace, la rareté du terrain, jointe à la routine, est cause que les plants ne sont pas assez espacés. Par leur proximité, ils se nuisent surtout dans les terres peu riches en principes nutritifs, car elles se trouvent alors dans l'impossibilité de suffire aux besoins d'une si nombreuse famille. Il y a, par conséquent, perte en semence, perte en frais de culture et de récolte. De plus, la surface du sol est entièrement couverte par les fanes, ce qui le soustrait à l'influence bienfaisante de la rosée, du soleil et de l'air, dont la circulation se trouve interceptée. De là résulte souvent une humidité d'autant plus nuisible qu'elle est permanente.

Quelques agronomes ont conseillé une méthode dont on dit beaucoup de bien. Elle consiste à planter le tubercule entier et convenablement espacé. Quand les tiges ont acquis la hauteur de la main, on les soumet à l'opération du sarclage et du rebinage, selon la manière usitée; mais à l'époque du buttage, on étale ces tiges comme les rayons d'une roue; on les abaisse sur le sol et on étend sur elles une couche légère d'humus. Bientôt des radicules se forment à la partie des tiges ainsi enterrées, et de petits tubercules y adhèrent. Deux ou trois semaines plus tard, on abaisse une seconde fois les fanes qui ont grandi et se sont relevées; puis on les couvre de dix centimètres de terre. De cette manière la plante se donne de l'espace et produit une quantité de tubercules disposés pour ainsi dire par étages.

Quant aux engrais, il faut se défier des principes que renferment les fumiers de basse-cour, et n'en user qu'avec précaution. Ceux d'étable sont moins dangereux. Cependant la morelle est presque toujours atteinte dans les terrains trop gras, d'autant plus que l'énorme développement des tiges y entretient une humidité constante et empêche le dégagement des vapeurs nuisibles. L'usage de la cendre de bois qui active si puisamment la végétation, paraît au contraire extrêmement utile et comme stimulant et comme préservatif. Cet engrais mérite donc à tous égards la préférence. Plusieurs agronomes en ont reconnu et proclamé hautement l'efficacité. M. Carlier, ancien préfet de police, a fait à ce sujet, dans sa propriété de Thorigny (Yonne), des expériences qu'il a rendues publiques dans l'intérêt de l'agriculture. Voici d'ailleurs un fait qui justifie son opinion. Il existe aux environs de Phalsbourg (Meurthe) une commune, celle de Saint-Louis, où l'on se livre généralement à la fabrication du salin. Les habitants de la localité ont coutume de fumer leurs terres avec la cendre dont cette substance est

Digitized by Google

extraite. Non seulement la morelle y est d'un goût excellent, mais encore, par un privilége que l'on ne s'est expliqué que plus tard, le finage de cette commune a échappé longtemps au mal dont les cantons circonvoisins étaient infectés. Quand il a fini par s'y faire sentir, ç'a été d'une manière tout-à-fait bénigne.

Enfin, puisqu'il est constaté que la maladie débute par la tige, il ne faut pas hésiter à supprimer les fanes avant qu'elles aient inoculé l'infection au tubercule. Il y aurait de l'inconvénient, sans doute, à précipiter l'opération ; mais dès que la végétation est arrêtée, les fanes n'ont plus aucune utilité relativement à leurs fonctions organiques. Il est utile en même temps de presser la butte que forment les tubercules, afin de fermer les crevasses et d'empêcher l'infiltration du liquide provenant de la décomposition des tiges.

De plus, comme l'épiphytie ne se déclare jamais que vers la fin d'août, il est convenable de planter la morelle assez tôt pour que la maturité en ait lieu avant l'apparition de la maladie. Les espèces précoces offrent sous ce rapport un très grand avantage. Quelques agronomes proposent de planter avant l'hiver. Il est certain que cette méthode est excellente sous un ciel doux dans un terrain sablonneux ou rocailleux, nature de sol où l'eau ne séjourne pas. Mais dans nos climats où l'hiver est souvent rigoureux et où l'agriculture exige, dans l'arrière-saison, des travaux multipliés, nous croyons qu'il est préférable de planter en février, époque où les fortes gelées ne sont plus à craindre. On l'a fait avec succès aux environs de Phalsbourg qui, placé sur le point culminant des Vosges, offre un climat bien plus âpre que celui de la Lorraine et surtout de l'Alsace.

En devançant ainsi l'époque ordinaire, on est sûr d'obtenir la maturité des espèces précoces, et d'avoir tellement hâté celle des variétés tardives qu'elles n'auront plus à redouter la maladie.

Nous croyons avoir résumé dans cet article les principales idées émises sur l'épiphytie. Heureux si nous pouvions contribuer à faire disparaître un mal qui, dans le nord et le centre de l'Europe, a soumis la classe pauvre à de si rudes épreuves, à de si cruelles souffrances, et dont la gravité se révèle par le grand nombre même et la valeur scientifique des hommes qui s'en sont occupés.

P.-E. Perrot,
Principal du Collége de Wissembourg.

Digitized by Google

STRASBOURG EN 1681.(*)

LA RUE DES BOUCHERS ET LA CITADELLE.

Par la paix de Westphalie en 1648, l'Alsace conquise par les Suédois et cédée aux armées françaises par le traité de 1634, à l'exception de la ville de Strasbourg, fut placée sous la domination de Louis XIV. Erstein, fortifiée par les Suédois, conserva seule garnison suédoise. Le traité de paix de Nimègue, de 1678, sanctionna de nouveau cette possession à la France, mais les chambres de réunion, instituées par le roi près des conseils souverains, interprétèrent ces cessions de provinces et de villes dans un sens beaucoup plus large que ne l'avaient compris les plénipotentiaires de Münster et d'Osnabrück; elles y attachèrent la souveraineté pleine et entière.

C'est par suite de ces interprétations que Louvois avait procuré à son maître, entre autres, la forteresse de Strasbourg avec Kehl, sa tête de pont, en les enlevant par un coup de main en pleine paix.

En approchant de la Porte-de-l'Hôpital et de ces deux anciennes tours de fortification, dont une avait servi jadis d'observatoire, une maison nous rappelle ce jour fameux dans les annales de notre ville;

(*) Nous devons la communication de cet article à la collaboration d'un investigateur infatiguable des faits concernant notre vieille histoire nationale. C'est un premier extrait d'un livre recommandable à plus d'un titre et dont le *Courrier du Bas-Rhin* nous a fait espérer la prochaine publication. Aux lecteurs de la *Revue* quelques prémices de cet ouvrage, à l'auteur notre reconnaissance.

Digitized by Google

si vous vous promenez sur le rempart, vous la voyez à la droite de cette tour couverte de tuiles creuses, dont une grande saillie, en forme de lucarne, servait anciennement de guérite au factionnaire qui, la pertuisane ou l'arbalète au poing, surveillait l'ennemi au-dehors de la ville.

Sur le faîte du toit de cette maison, on voyait de tout temps quelques petits cavaliers en terre moulée.

Comme enfant déjà, j'avais cherché à connaître la raison qui avait pu faire placer ces figurines sur un toit, sans pouvoir trouver une solution satisfaisante; plus tard, m'occupant par goût de l'historique de notre ville, et voyant les soins que prenait le propriétaire pour leur conservation, je pris des informations auprès de lui.

Ce propriétaire, c'était le sieur Kolb, maitre-maçon, homme très honorable, strasbourgeois de bonne vieille souche et membre du conseil municipal jusqu'à sa mort.

Voici ce qu'il m'en dit : « Vous voulez savoir l'origine de ces petits « cavaliers? Je vous la ferai connaître; mais avant tout, il faut que « je vous observe que ce n'est que par la bouche de mon grand père « que je vous parle. »

Il me raconta l'anecdote suivante, à laquelle j'ajoute ce que j'ai pu puiser dans les annales contemporaines.

Dans cette maison logeait, en 1681, un tailleur qui, après avoir fait de longs voyages pour son état, comme c'était l'usage alors, et après avoir porté les armes dans différents régiments impériaux pendant la guerre de trente ans, retourna dans sa ville natale. Une place de maître étant devenue vacante dans la série des tailleurs de Strasbourg, il s'établit et se mit en ménage.

Une faiblesse de cet homme était une haine implacable contre les Français, et surtout contre les cuirassiers dont il avait à se plaindre, ayant été maltraité par eux dans une charge de cavalerie.

Le 30 septembre 1681, il avait mis son habit de dimanche, et, son livre de cantique en main, il s'était rendu comme bon chrétien, disciple de Luther, à l'église de Saint-Nicolas, ne présumant pas qu'il se trouverait ce même jour face à face avec ses ennemis mortels. Pendant le sermon, on entendit gronder le canon, le tocsin sonna, et tout le monde quitta les temples pour connaître la cause de cette alerte inattendue.

Il y avait dans la rue un mouvement extraordinaire; au son effrayant

Digitized by Google

de la cloche d'alarme, la bourgeoisie se réunit à ses postes militaires dans l'intérieur de la ville et sur les remparts; les constables (canonniers) couraient à leurs pièces, les sénateurs s'empressaient à l'Hôtel-de-Ville, les portes étaient fermées, les échevins furent convoqués dans les poëles de leurs tribus. Christophe de Janeck, commandant les troupes à la solde de la ville, arrêté devant ses hommes d'arme, fut mandé auprès du sénat; une panique générale s'était emparée de la population.

La cause de ce mouvement était la prise d'une redoute mal gardée dans l'île du Rhin, et sans la moindre annonce d'hostilité, par un corps de cavalerie française, et la sommation du ministre Louvois, de rendre Strasbourg ce même jour à son roi, Louis XIV, et à des conditions honorables. Au cas contraire, disait-il, et si un seul coup de canon était tiré, il s'en rendrerait maître par la force des armes, et ne ménagerait pas même l'enfant dans le sein de sa mère.

La Porte-des-Bouchers s'ouvrit et les voitures de la ville sortirent, emmenant le stadtmeistre de Zedlitz et les sénateurs Dietrich, Frœreisen, Schmid, Reichshoffer, Stœr, Frantz, et le syndic de la ville, Güntzer, au quartier général français, établi à Illkirch, pour entrer en conférences diplomatiques, afin de conserver l'indépendance de la ville. Leur démarche fut vaine, et le hautain ministre répéta ses menaces, annonçant l'arrivée d'une forte armée impériale, et ajoutant qu'il était d'un intérêt irrécusable pour son roi, d'avoir Strasbourg sous sa dépendance.

Pendant ce temps, les sénateurs et les échevins attendaient avec anxiété le retour de leurs délégués. On calcula les forces de la ville, ses moyens de défense, et on trouva que des quatre mille habitants propres à porter les armes, trois cents des plus riches et des plus influents étaient absents pour leurs affaires à la foire de Francfort; le nombre de huit et souvent de quinze cents hommes de troupes à la solde de la ville, avait été réduit à quatre cents; les communications avec les Suisses, ses alliés, étaient coupées, de même qu'avec les baillages de la ville qui pouvaient fournir des défenseurs robustes aux remparts. Les eaux étaient très basses et empêchaient de remplir les fossés des fortifications et d'inonder le dehors.

Le commandant de Janeck, vieille lame aguerrie, encourageait à la défense; mais il lui fut objecté, qu'une fois une brèche faite par le canon français et les fossés ne pouvant être alimentés par l'eau, la

Digitized by Google

garnison ne serait pas suffisante pour se défendre contre un ou plusieurs assauts, et qu'il ne fallait pas s'attendre à un secours de l'empire qui avait, depuis longtemps, abandonné Strasbourg à ses propres forces.

Les membres les plus influents du sénat, depuis longtemps gagnés aux intérêts de la France, conclurent donc à la reddition, en proposant une capitulation qu'ils savaient bien être acceptée par Louvois. Les trois cents échevins furent consultés, comme cela se pratiquait dans les cas graves, et dûrent céder à la décision du sénat.

Dans l'après-midi, les mêmes voitures sortirent de nouveau, et ramenèrent les députés à Illkirch, où ils signèrent la capitulation que nous connaissons tous.

Le soir, à quatre heures, les troupes françaises commencèrent à faire leur entrée en ville : trois escadrons de cuirassiers, tous bien montés et portant chacun, comme cela se pratique en campagne, une botte de foin et de l'avoine, arrivèrent sur la place d'armes (alors *Barfüsserplatz*), où ils bivouaquèrent pendant deux jours; l'infanterie prit possession des postes militaires et des remparts, où elle bivouaqua jusqu'à ce que les soldats fussent tous logés chez la bourgeoisie. Une discipline sévère et la défense du pillage étaient imposées à la troupe, et aucun n'osait quitter son poste sous peine de mort.

Pendant toute cette journée d'angoisses et de tourments, le peuple criait à la trahison, les hommes armés demandaient de la poudre et des balles, les canonniers sur les remparts criaient aux munitions; mais poudrière et arsenal restaient fermés. Des rassemblements se formaient devant l'Hôtel-de-Ville et devant les maisons des principaux sénateurs et du résident français Fleischmann, auquel on avait donné le conseil secret de quitter son domicile et de se cacher; des pierres furent lancées contre les vîtres par la population furieuse, et l'on s'indignait que cette ville si forte dût se rendre sans la moindre résistance. De ce nombre était notre tailleur, dont l'indignation monta à son comble; lorsqu'il vit entrer des cuirassiers, ses ennemis implacables, il se retira dans sa maison près de la Porte-de-l'Hôpital que nous venons de signaler, et chargeant ses armes, il fit feu, en tua et blessa quatre et se sauva.

Quelque temps après, l'affaire étant oubliée, il revint dans son domicile et fit mettre, en souvenir de sa vengeance, ces figurines sur le faîte de son toit.

Digitized by Google

On peut juger de l'effet que produisit la capitulation de Strasbourg en France et surtout en Allemagne par le grand nombre de réclamations, de libelles, d'accusations et de plaidoyers publiés alors pour et contre cet acte arbitraire du roi conquérant ; mais il tenait cette ville entre ses mains, et il n'était pas homme à la lâcher.

Sa population conserva, comme par le passé, son ancienne administration et ses prérogatives ; quoique désarmée et exempte dès-alors de tout service militaire, ses arsenaux vidés, il était néanmoins de l'essence du gouvernement français de se précautionner contre tout acte hostile, venant du dehors comme du dedans, d'autant plus que la reddition de la ville, favorisée par quelques membres du sénat, était jugée comme un acte de trahison dans l'opinion de la masse du peuple qui restait allemand au fond du cœur.

La citadelle est la seule trace qui nous reste des constructions militaires qu'une juste méfiance commanda alors pour maintenir la population. Les forts, blanc et de pierre, bâtis à l'angle nord et à l'angle ouest, ont été démolis depuis ; le terrain entre la ville et la citadelle a été, excepté les glacis, occupé en 1780 et années suivantes par les arsenaux, les ateliers et les vastes magasins militaires.

En 1843 on en enleva les dernières traces dans un intérêt vraiment sanitaire, en comblant le fossé bourbeux qui entourait l'hôpital militaire, construit déja en 1693. La ville contribua alors pour 150,000 liv. à sa construction, et lorsqu'il fut agrandi en 1731, elle y prit part pour une somme de 109,371 liv. Cet hôpital était mis à l'abri d'un coup de main par ses fossés et son pont-levis.

Trois semaines après la capitulation de Strasbourg, le 23 octobre 1681, Louis XIV arriva lui même en cette ville. A peine descendu de voiture, et pendant que la reine, les princesses et leurs dames étaient allées faire leurs dévotions au couvent de la Madeleine, il monta à cheval pour visiter sa nouvelle conquête.

Il se rendit sur les glacis hors la Porte-des-Bouchers (Porte-d'Austerlitz), accompagné des princes du sang, des maréchaux et généraux de Vauban, de Montclar, de Chamilly, de Tarrade, de Frézilière, du ministre Louvois et d'une brillante suite d'officiers de tout rang. Là il prit possession des deux cent soixante-quatre pièces de canon et des dix-sept mortiers qui avaient donné une triple salve à son entrée, et qui furent alors pour la plupart transportés à Brisach et à Paris pour y être refondus et coulés du calibre français.

Digitized by Google

On laisse à juger de la triste impression que dut faire sur ces fiers républicains l'enlèvement de leur belle artillerie qui n'avait servi à autre chose qu'à rendre les honneurs à leur nouveau maître ; eux dont les ancêtres s'étaient soulevés cent trente-trois ans avant, lorsque le sénat fit embarquer pour Spire douze grandes pièces, qu'il avait promises à Charles-Quint.

De là, cette nombreuse suite se rendit au pré de Saint-Jean où Vauban avait fait faire le tracé de la citadelle : vaste pentagône, dont trois bastions avec leurs ouvrages à corne et leurs demi-lunes avançaient vers le Rhin et deux, tournés vers la ville, se liaient par de longues courtines aux fortifications déjà existantes. Après un examen long et détaillé des plans de l'habile ingénieur, Louis XIV les sanctionna et donna ordre, sur les lieux mêmes, de commencer immédiatement les travaux.

Une fois la main à l'œuvre, le gouvernement en accéléra la fin. Tous ces travaux démontrent de quelles immenses ressources la puissance de ce roi pouvait disposer à cette époque. Outre les autres travaux gigantesques exécutés seulement dans notre province, il fit construire, en trois ans, la citadelle, trois grandes redoutes sur l'île du Rhin, le fort de Kehl, et creuser le canal de la Bruche.

Non seulement la promptitude et l'habileté, avec lesquelles ces travaux furent exécutés, mais aussi le principe, par lequel on y arriva, étonnèrent ces bons bourgeois qui ne connaissaient que les priviléges acquis dont jouissaient chez eux les maîtrises et les jurandes, et qui ne dérogeaient pas à ces usages invétérés. Tout se fit par adjudication et par entreprise, et les annales de ces temps, en nous citant le nom de Martin comme adjudicataire général, n'oublient pas de nous apprendre qu'il y gagna de fortes sommes.

Les ingénieurs en chef de Tarrade et Filet dirigèrent ces travaux, auxquels furent employés une partie de l'armée et un grand nombre de paysans tirés à tour de rôle de différentes communes. On exécuta les fouilles et les terrassements, et on gazonna provisoirement les escarpes et les contre-escarpes de la manière ci-après indiquée, en attendant l'achèvement du canal de la Bruche pour recevoir les moellons, les pierres de taille et les pierres calcaires qui devaient servir à cette masse de remparts, de voûtes, de casemates et de maisons.

Digitized by Google

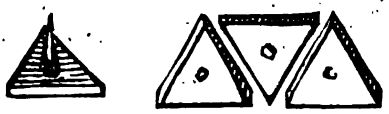

Les gazons étaient triangulaires et s'emboîtaient, fixés au terre-plein par des piquets en bois. La maçonnerie ne fut élevée que plus tard, quand les matériaux purent arriver par le canal de la Bruche.

L'établissement de ce canal, pour profiter de la Bruche non-navigable, avait déjà été projeté au commencement du xve siècle par l'évêque Guillaume de Diest, mais ce projet ne fut pas exécuté.

Les grandes ressources que les environs de Soultz et Wolxheim présentaient en matériaux de construction, le mauvais état des chemins et l'économie qui naissait du transport par eau, engagèrent le gouvernement dans cette entreprise. Un bâteau pouvait contenir la charge de six voitures attelées de quatre chevaux; deux ou trois hommes avec leurs bâteaux en remplaçaient donc six et vingt-quatre chevaux.

Des milliers d'hommes, tant soldats que paysans, étaient requis journellement, nourris et logés dans des camps formés sur les lieux des travaux. Le même principe d'exécution admis pour la construction de la citadelle, présidait aussi à ces travaux et les sieurs Racine comme entrepreneur de l'exploitation des carrières, Philippe comme maçon, Longevin comme charpentier, et Bergerot comme terrassier, sont ceux qui sont cités comme chargés de ces entreprises.

Le canal a 17 kilomètres et 50 hectomètres ou 9000 toises de développement; alimenté par les eaux de la Mossig et de la Bruche, il suit le cours de cette dernière rivière en commençant près de Soultz-les-Bains, tourne les hauteurs de Wolxheim, d'Ergersheim, de Hangenbieten et d'Achenheim, et de là, prenant sa direction vers l'est, en passant devant Schæfolsheim, Wolfisheim et Eckbolsheim, il joint l'Ill en amont de la tour verte.

La chûte des eaux est de quarante et quelques mètres, et est réglée par douze écluses que la ville est chargée d'entretenir.

C'est par ce canal qu'eut lieu, comme nous venons de le dire, l'arrivage des matériaux; de là, on les transporta par les fossés des fortifications, en tournant le côté méridional de la ville, sur les lieux de construction, tant de la citadelle que de Kehl et des redoutes sur l'île des Épis, en employant le bras de jonction de l'Ill au Rhin. On employa la même voie en 1689, lorsque le fort Louis fut élevé, et on

Digitized by Google

creusa alors la communication connue sous le nom de Canal Français qui traverse de nos jours le canal de navigation de l'Ill au Rhin à la Robertsau et qui n'est plus d'aucune utilité.

Le cachet de grandeur, de force et de puissance dont était empreinte l'exécution de ces fortifications de la clef de la France sur le Rhin, devait nécessairement exciter la jalousie et la convoitise de l'empire. L'anecdote suivante que nous rapporte Happelius dans ses éphémérides contemporaines, prouve que Louis XIV ne les craignait pas. En 1683, un ingénieur impérial fut chargé de la part de son gouvernement, de s'introduire sous un faux nom et sous la qualité de négociant dans Strasbourg pour prendre connaissance de l'état des fortifications nouvelles. Le roi en fut informé par ses agents secrets en Allemagne, et donna ordre au comte de Chamilly, commandant militaire de la province, de faire un bon accueil à l'agent impérial. Informé de son arrivée (il s'était logé à l'hôtel du Corbeau), le gouverneur le fit venir chez lui, l'accueillit par son vrai nom et l'instruisit lui-même de ses intentions secrètes. Celui-ci effrayé et craignant d'être traité comme espion, implora sa grâce. Pour toute réponse, le comte de Chamilly l'introduisit dans la salle à manger où un nombreux corps d'officier se trouvait réuni, le présenta comme officier impérial et l'invita à prendre part au joyeux repas qui, sans doute, ne lui fit pas oublier sa position équivoque. Après le repas, le comte l'informa qu'il avait reçu ordre de son roi, instruit de ses plans secrets, de lui faire montrer toutes les nouvelles constructions, et de lui en communiquer même les plans, afin qu'il pût, en retournant chez l'empereur, le convaincre que Strasbourg était si bien fortifiée qu'avec ses forces réunies, il ne parviendrait pas à s'en rendre maître, ni à la détacher du territoire de la France.

Plus d'un siècle et demi s'est écoulé, cinq fois le pied de l'ennemi a foulé le sol de notre province, et la prédiction de Louis XIV est restée vraie jusqu'à nos jours.

Le gouvernement fit frapper en commémoration de la prise de Strasbourg et de la construction de la citadelle deux médailles reproduites dans l'histoire de Louis XIV par les médailles. Sur la première, qui porte la date de 1681, se trouve, au premier plan, la figure allégorique du Rhin et de la ville de Strasbourg dans le fond, avec la citadelle en plan; sur l'autre, datée de 1683, se trouve, en forme de

Digitized by Google

carte en relief, la citadelle, les redoutes sur l'île du Rhin et le fort de Kehl sur la rive droite avec l'exergue : *Clausa. Germanis. Gallia.*

En revenant de la citadelle, entrons un moment dans ces trois grands bâtiments parallèles qui contiennent les arsenaux. Les rez-de-chaussée renferment les affûts, les caissons, les forges de campagne avec les mille roues qui les transportent chargées de cette nombreuse artillerie qui repose paisiblement comme un beau collier de bronze dans cette vaste enceinte à côté du parc aux boulets et aux bombes.

Les premiers étages renferment des milliers de fusils, de carabines, de pistolets, de sabres, de lances et de cuirasses qui brillent dans un ordre parfait et qui, classés avec un goût admirable, sont l'orgueil du national et l'effroi de l'étranger. Vis-à-vis, de l'autre côté de la rue, se trouvent les ateliers de Mars avec les forgerons, les serruriers, les charrons, les calfats, les charpentiers, etc., qui y préparent ce grand attirail de guerre. Les magasins de cordages, madriers, pontons et autres sont construits sur le terrain qu'occupait un couvent de capucins, créé sous Louis XIV et enlevé par la révolution (1684 — 1790). Ces pères entretenaient dans leur jardin un parc aux escargots et dans la saison, ils témoignaient leur gratitude aux personnes chez lesquelles ils faisaient la quête pendant l'année, en les régalant de ces limaces qu'ils savaient parfaitement accommoder. Le service religieux de l'hôpital militaire leur était confié, ils desservaient de même la prison militaire et étaient chargés de donner les dernières consolations aux délinquants qui en sortaient condamnés à mort.

P. Piton.

ERRATUM.

Dans la livraison du mois de mars 1852, pag. 113, ligne 5, supprimez le mot *peu*.

Digitized by Google

FRAGMENT INÉDIT

DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

ET

DES ÉVÊQUES DE STRASBOURG,

DE L'ABBÉ GRANDIDIER.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ALSACE

AUX XIe ET XIIe SIÈCLES.

Suite (*).

L'école épiscopale de Strasbourg était tout à la fois un lieu d'étude et un séminaire où les jeunes chanoines étaient instruits dans les sciences et formés aux bonnes mœurs. Plusieurs nobles y mettaient même leurs enfants dès le plus bas âge, et priaient les évêques de prendre soin de leur éducation. Ceux-ci s'en chargeaient volontiers, parce qu'ils considéraient cette jeunesse comme une pépinière qui leur fournissait des sujets propres à remplir les places vacantes du clergé de la cathédrale. Il y avait toujours un ancien chanoine qui veillait sur ces élèves, qui leur enseignait les sciences nécessaires à leur état et qui, suivant les progrès qu'ils y faisaient, les faisait promouvoir aux ordres sacrés. Dès le règne de Charlemagne et sous l'an 774, l'emploi ou la dignité d'écolâtre était érigé en titre dans l'église

(*) Voir la livraison de janvier, pag. 16.

Digitized by Google

cathédrale de Strasbourg (1), et n'était pas un vain nom lucratif sans fonctions, comme il l'est aujourd'hui. Ces écolâtres ou scolastiques, chefs et présidents de la grande école épiscopale, nommés et constitués par l'évêque même, avaient le droit d'instituer ou d'approuver les maîtres des autres écoles du diocèse. Nos annales fournissent peu de lumières sur les premiers écolâtres de la cathédrale de Strasbourg. Nous trouvons seulement que Hézelon au commencement de l'onzième siècle (2), et Hesson à celui du douzième (3) se trouvaient à la tête des écoles. Vers le milieu du douzième siècle vivaient Eberhard (4), Hartpert (5) et Henri de Hasenbourg (6), qui furent successivement écolâtres de Strasbourg (7). Ce dernier, qui eut la réputation d'un homme éloquent et également instruit dans les sciences divines et humaines, fut élu évêque de Strasbourg en 1180 (8). Il eut pour suc-

---

(1) Pièces justificatives, num. 65, pag. CIX.

(2) « *Hezelo majoris domûs scolasticus*, » signa en 1004 la charte de l'évêque Werinhaire pour l'abbaye de Saint-Étienne de Strasbourg.

(3) «*Hesso scolarum magister*» est nommé dans des chartes de 1116, 1118 et 1119.

(4) En l'an 1143, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

(5) « *Hartbertus* ou *Hartpertus*, *scolæ magister* ou *scolasticus* » est nommé dans des chartes de 1143, 1144, 1148, 1153 et 1154. — On lit dans le nécrologe de la cathédrale : « *Kalendis Februarii*, *Hartpret magister scolarum obiit.* »

(6) Henri est nommé « *Magister scolarum* » dans un acte de l'évêque Burchard de 1157. Devenu évêque, il rappelle dans une charte de 1185 «*potestatem procu-* « *rationis super puerum quendam Ecclesiæ majoris*, *canonicum*, *filium domini* « *Egelolfi de Urselingin*,» qui lui compétait « *ex dignitate scolarum*, *quam adhuc* « *in manu nostrâ tenebamus.* » Ce chanoine enfant parait être le même que « *Heinrich puer*, » nommé en 1181 dans le nombre des chanoines de la cathédrale.

(7) Dom RIVET, Histoire littéraire de France, tom. IX, pag. 41 et Table des matières, articles *Conrad de Strasbourg*, fait mention de Conrad, moine ou abbé de Pairis, qui avait été scolastique de Strasbourg vers le milieu du douzième siècle. Il cite en preuves les *Sacræ antiquitatis monumenta* de Hugo, tom. 2, pag. 280. Mais Hugo n'en parle pas : il rapporte seulement l'épitaphe de Conrad de Kirkel, prévôt de Spire et écolâtre de Strasbourg, mort le 1er août 1360, qui fut enterré à Pairis. Il est vrai qu'on y lit, au lieu de 1360, la fausse date de 1160, ce qui a dû induire Dom Rivet en erreur.

(8) « *Argentinensis venerabilis Episcopus Henricus nomine vir uti quo tàm di-* « *vinarum quam secularium rerum gnarus et providus* ..... *Tullianæ suadelo* « *facundiæ cunctorum sibi conciliavit auditum*, » dit l'auteur contemporain, qui

Digitized by Google

cesseur dans l'écolâtrerie Morand, qui vivait encore dans les premières années du treizième siècle (1).

Ce furent ces écoles tant épiscopales que monastiques, qui entretinrent les sciences dans le cours du dixième et de l'onzième siècles, et qui garantirent les lettres d'une entière décadence. Les écoles de Saint-Thomas de Strasbourg fleurirent, lorsqu'elles eurent à leur tête sur la fin du dixième siècle le chanoine Adolphe, auquel on donne le titre de docteur de l'école (2). Celles qui furent établies dans le cloître du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune de la même ville, acquirent aussi de la réputation sur la fin du douzième. Le procès-verbal d'enquête de la vie et des miracles de la bienheureuse Hildegarde (3), dont les révélations firent alors tant de bruit, procès-verbal envoyé en 1233 au pape Gregoire IX, rappelle Brunon, custos de Saint-Pierre de Strasbourg, élève de Guillaume d'Auxerre, qui fit connaître à Paris les écrits de cette savante abbesse (4), et Arnold écolâtre de la même église, qui dans le même temps étudiait la théologie dans cette capitale de la France (5); l'école de Honau produisit au milieu de l'onzième siècle le moine Léon, qui rassembla en 1079 tous les titres primitifs

---

écrivit vers l'an 1194 la relation de la croisade, entreprise en 1188 par l'empereur Frédéric, *apud Canisium*, *Lectio antiq.*, *tom.* 3, *part.* 2, *pag.* 502.

(1) « *Morandus Scolasticus* » est nommé dans des chartes de 1185, 1190, 1200, 1201 et 1202 : « *VII Kal. Maii*, *Morandus Scolasticus obiit*, *qui dedit Missa-* « *lem librum sancte Marie*, » dit le nécrologe de la cathédrale.

(2) Il est nommé « *frater Adolphus doctor scolæ*, » dans l'ancienne notice de Saint-Thomas, écrit du vivant de l'évêque Erchambaud.

(3) Ce procès-verbal, qui fut envoyé à Rome « *per Brunonem sacerdotem*, *S.* « *Petri in Argentina custodem*, *virum fidelem et bonæ famæ*, » a été publié par le P. Stilting, *in Actis S. S.*, *tom.* 5, *septembris*, *pag.* 699 *et* 700.

(4) « *Bruno*, *custos S. Petri in Argentinâ.... dicit quod cùm libros ejus (Hil-* « *degardis) secundum monasterii sui exemplaria conscripsisset libros jam dictos* « *secum parisios detulit*, *et ut securiùs in eis studere posset*, *ab episcopo loci* « *tunc præsidente obtinuit*, *quòd omnes in theologiâ tunc magistros convocavit* « *legentes*, *et cuilibet eorum per tres quaternos ipsos libros ad examinandum* « *dedit. Quibus examinatis episcopo restituerunt : qui magistro Wilhelmo Anti-* « *siodorensi*, *pro tempore suo magistro eos assignavit*, *qui et sibi eos restituit*, « *affirmans quòd esset magistrorum sententia*, *non in eis esse verba humana*, « *sed divina.* »

(5) « *De libris examinatis magister Arnoldus*, *scolasticus S. Petri idem dicit*, « *quià tunc Parisiis studuit in theologiâ.* »

Digitized by Google

de son abbaye pour en former un cartulaire (1). On doit regretter la perte de cet ouvrage. La conservation aurait été très-précieuse non-seulement pour constater la généalogie et la géographie de l'ancienne Alsace, mais aussi pour éclaircir l'histoire des rois de la première race, puisqu'il contenait plus de mille titres antérieurs au règne de Charlemagne (2).

Les écoles monastiques se multiplièrent surtout en Alsace vers l'an 1080 ou 1090, dans le temps qu'on eut soin de faire revivre la discipline dans les abbayes de l'ordre de Saint-Benoit. Celles du diocèse de Strasbourg, en recevant la réforme de Hirsauge, prirent avec elle le goût des sciences divines et humaines, qu'on cultivait particulièrement dans cette maison. On sait avec quel zèle le saint et savant abbé Guillaume, dont nous avons déjà parlé, mort le 4 juillet 1091 (3), employait ses moines à copier les ouvrages des anciens, et avec quel succès il travailla lui-même sur diverses parties de la littérature. Les écrits qu'il composa sur la connaissance des temps, sur le comput ecclésiastique, sur les horloges, sur les erreurs introduites dans le chant de l'église et sur d'autres sujets, paraissent si profonds et si lumineux, que ses contemporains osèrent les regarder comme supérieurs à ceux de l'antiquité (4). C'est de cette illustre école de Hirsauge,

---

(1) Coccius, *in Dagoberto Rege*, *p.* 133, et l'Histoire littéraire de la France, tom. 10, pag. LXVII.

(2) Voyez dans le premier volume de cet ouvrage, pages 406 et 407, ce que nous disons de ce cartulaire. Dom Mabillon, *Annal. Benedict.*, *tom.* 2, *lib.* 20, *pag.* 59, observe avoir reçu de Dom Alliot, abbé de Moyenmoutier, la copie de quelques titres anciens de l'abbaye de Honau, que Jean Le Laboureur, chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux et avocat général du conseil souverain d'Alsace, avait tiré de ce cartulaire. On prétend qu'il y fut envoyé en 1692 par le chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux, son possesseur, à M. le cardinal de Fürstemberg. Ce prélat en fit, dit-on, présent à Louis XIV. Cependant, toutes les recherches que M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, a bien voulu faire en notre faveur, tant dans la bibliothèque du roi, qu'au trésor royal des chartes, n'ont pu déterrer ce précieux manuscrit dans les dépôts que nous venons d'indiquer.

(3) La chronique de Zwifalten, écrite par Ortlieb, *apud Hess*, *in scriptor. rer. Guelficarum*, *cap. XI*, *pag.* 183, place sa mort au 5 du même mois. La vie de Saint-Guillaume, écrite par le moine Heymon, son disciple, a été publiée par Dom Mabillon, *in Actis S. S. ord. S. Benedicti*, *sæculi* 6, *part.* 2, *t.* 9, *p.* 724 — 738, et par le P. Pinius, *in Actis S. S.*, *tom.* 2, *julii*, *pag.* 155 — 165.

(4) Voyez l'anonyme de Mölk, *De scriptor. ecclesiast.*, *cap.* 108, *apud Fabri-*

Digitized by Google

soutenus par les successeurs de Guillaume, que sortirent plusieurs disciples de ce bienheureux abbé, qui remplirent les monastères d'Alsace de leurs vertus et de leurs sciences. Tels, sur la fin de l'onzième siècle et au commencement du douzième, les abbés Brunon à Ettenheimmunster, Conrad à Honcourt, Conrad et Hildebert à Schwartzach, Wolfram à Sainte-Valburge, Henri à Neuvillers et Meinrad à Marmoutier, tous tirés du monastère de Hirsauge (1). Ces différentes abbayes en adoptèrent les constitutions. L'abbé Guillaume, leur rédacteur, les avait tirées en partie des usages de Saint-Emmeran de Ratisbonne, dont il avait été prieur, et en partie des coutumes de Cluni, où il envoya exprès deux de ses moines pour les mieux connaître. Ces constitutions ont été publiées à Paris en 1726 par Dom Hergott (2), où ce savant religieux de Saint-Blaise marque à la marge ce que Guillaume avait pris des usages de Saint-Emméran et de Cluni, et les endroits qu'il y avait ajoutés. Ces constitutions furent aussi nommées les constitutions de Gegenbach, parce que cette abbaye fut la première des monastères des bénédictins du diocèse de Strasbourg, qui les reçut en 1094, sous Guebhard, successeur de Saint-Guillaume dans celui de Hirsauge. Dans le même temps on vit le nouvel institut des chanoines réguliers fleurir en Alsace. Le mérite littéraire et la science profonde du Prevôt Manegold, qui l'établit à Marbach, dont les constitutions se répandirent dans toute l'Allemagne, doivent servir de préjugé en faveur de ses disciples, et de l'application qu'ils portèrent aux sciences. L'ordre de Citeaux, qui n'est qu'une réforme de celui de Saint-Benoit, et l'ordre des Prémontrés, qui n'est proprement qu'une congrégation particulière de celui des chanoines réguliers, formés sous les auspices de deux grands hommes, Saint-Bernard et Saint-Norbert, se multiplièrent et s'étendirent en peu de temps en Alsace, ainsi que dans le diocèse de Strasbourg pendant le cours du douzième siècle. Le mérite éminent de leurs deux instituteurs fait

---

cium in biblioth. ecclesiast., *p.* 157; TRITHÈME, *De scriptor. ecclesiast.*, *cap.* 352, *pag.* 222, *et. in chron. Hirsaugiensi*, *tom.* 1, *pag.* 222, 227 *et seq.* MABILLON, *tom.* 9 *cit.*, *pag.* 716, 717 *et* 725., et Dom GERBERT, *Hist. Nigræ silvæ*, t. 1, *lib.* 6, *pag.* 273 *et seq.*

(1) Nous ferons connaître ces abbés, lorsque nous parlerons particulièrement des abbayes qu'ils remplirent.

(2) Le prologue de ces constitutions se trouve aussi dans les Analectes de Dom Mabillon, *pag.* 154 *secundæ editionis.*

Digitized by Google

également juger du mérite des écoles établies dans les monastères de leurs ordres.

Tous ces divers établissements contribuèrent aussi à la perfection de l'architecture. Car, à l'exception des châteaux sur la hauteur de quelques rochers, on ne connaît de ces temps d'autres édifices considérables que des églises ou des abbayes. La plupart des maisons de Strasbourg et de la province n'étaient alors qu'un rez-de-chaussée, surmonté d'un grenier et couvert de chaume : elles n'étaient construites qu'en bois. L'Alsace, couverte d'immenses forêts, le fournissait facilement, tandis qu'il y avait plus de difficultés de creuser, ou trouver des carrières pour en tirer la pierre. Celle-ci fut réservée, ainsi que la brique, pendant plusieurs siècles pour les édifices publics et les églises. La fausse et ridicule opinion, où l'on était au dixième siècle, de la fin prochaine du monde, avait même fait négliger la réparation de ces dernières. Mais, lorsqu'on vit le siècle révolu, les esprits furent saisis d'une pieuse émulation pour la reconstruction des églises. On renouvella non seulement presque toutes celles des cathédrales et des monastères, mais encore jusqu'aux moindres chapelles des villages (1). L'édifice Notre-Dame de Strasbourg, commencé en 1015 par l'évêque Werinhaire et achevé jusqu'à la toiture dans l'espace de treize ans, nous donne tout à la fois une idée de la manière dont on bâtissait alors, et de la célérité avec laquelle on le faisait. Il existe aujourd'hui en Alsace peu de morceaux d'architecture des siècles que nous parcourons. Le chœur de la cathédrale qui remonte au temps de Charlemagne, l'église abbatiale de Marmoutier, bâtie dans le neuvième siècle, celle de Saint-Étienne de Strasbourg, qui est au moins du dixième, les églises de Lutenbach et de Neubourg, qui paraissent être du douzième, le portail d'Andlau et celui de Marbach, qui datent du même siècle, etc., sont presque les seuls monuments qui puissent nous faire juger du goût de ces temps éloignés. Les chapitaux découpés en fleurons très historiés, les colonnes amincies, les frises et les piédestaux chargés d'ornements grotesques, travaillés quelquefois avec art, mais d'une ordonnance mauvaise, et encore plus mal assortie au sujet, tels sont les attributs de l'architecture gothique des édifices que nous venons de nommer. Ceux qui la distinguent particuliè-

(1) Glaber Rudolphus, *Histor.*, *lib.* 3, *cap.* 4, *apud Duchesne*, *in scriptor. hist. Francorum*, *tom.* 4, *pag.* 27 *et* 28.

Digitized by Google

ment de la construction qui fut employée dans les siècles qui précédèrent le douzième, sont les arcs ou ceintres terminés en pointe (1), tandis que ceux des bâtiments antérieures sont ronds. Cependant, ces mêmes églises font voir que leurs architectes, malgré la barbarie qu'on leur reproche, excellaient dans la coupe des pierres, dans l'unité et la solidité de l'ensemble, ainsi que dans la science des traits de voûtes, science qui forme la pierre de touche d'un grand maître. La méthode de bâtir, qu'on nomme gothique, commença au douzième siècle à faire disparaître peu à peu les restes de l'architecture romaine, et elle alla toujours en augmentant jusqu'au dernier siècle, que le goût romain primitif fut rétabli (2).

La sculpture ne fit pas beaucoup de progrès dans ces siècles, comme le prouvent les statues informes et les ornements ridicules qui décorent les églises alsaciennes de ce temps. La chronique d'Ebersmünster (3) fait mention d'un moine de Murbach, nommé Willon, que l'empereur Henri III nomma en 1039 à l'abbaye d'Ebersmünster, pour recompenser ses talens. C'était un habile orfèvre, qui dorait si parfaitement les vases de cuivre et d'étain, que ce prince les donnait en présent, comme étant d'or, aux seigneurs de sa cour. La même chronique (4) remarque que la couronne que portait Rodolphe, duc d'Alsace et de Souabe, élu empereur en 1077, avait été faite à Ebersmünster Le trésor de l'église cathédrale de Strasbourg, suivant le catalogue qui en fut rédigé en 1181, était composé d'ornements précieux travaillés en or, de trois croix du même métal enrichies de pierreries, de statues en bosse ou en relief richement ornées, qui renfermaient des reliques des saints et d'un calice d'or, qui pesait quatre marcs : ce dernier était un présent de l'empereur Frédéric (5).

---

(1) C'est ce qu'on remarque surtout dans les vitrages, où les subdivisions des cadres de pierre, qui les supportent, sont également pointues par le haut.

(2) Le reproche qu'on fait aux Goths sur leur architecture est mal fondé. On a tort de les accuser d'avoir introduit un nouvel ordre d'architecture, qu'on nomme gothique. Il n'existe peut-être plus de leurs édifices ; et ce qu'on appelle ainsi, tire plutôt son origine des Arabes, chez lesquels, au neuvième, au dixième siècles et dans la suite, on puisa beaucoup pour les arts.

(3) *Chronicon. Novientense*, §....

(4) *Ibidem*, §....

(5) « *Calix aureus, in pondere habens quatuor marcas, quem dedit imperator* « *Fridericus.* »

Digitized by Google

L'ancienne croix de Niedermünster, que nous avons fait connaître autre part (1), qui se voit aujourd'hui sur un autel collatéral de l'église de Molsheim, où elle fut transportée en 1580 (2), est un monument du douzième siécle (3). C'est l'ouvrage de l'abbesse Edelinde, qui la fit réparer en 1197, qui l'enrichit de reliques et l'orna telle qu'on la voit encore aujourd'hui (4).

La médecine, cette partie la plus utile de la physique, sous le nom de laquelle on la comprenait alors, était particulièrement cultivée par les juifs (5) qui, dans tous les temps, se sont mêlés de professions lucratives. Presque tous les souverains d'Europe leur avaient confié la santé (6). On ne faisait pas dans les écoles épiscopales et monastiques des leçons publiques de médecine, mais cela n'empêchait pas qu'elle fut étudiée en particulier par plusieurs ecclésiastiques et religieux, et à l'exception des juifs, qui y étaient ordinairement les plus habiles, il n'y avait que les clers qui la professassent (7). Richer, dans sa chronique de Senones, fait mention d'un chanoine de Saint-Thomas de Strasbourg, nommé Henri, qui exerçait sur la fin du douzième siècle la médecine dans cette ville (8). On en faisait même quelque étude dans les monastères de filles. La bienheureuse Hildegarde, abbesse du mont Saint-Rupert, près de Bingen, dans le diocèse de

---

(1) Tome premier de cette histoire, pag. 362 et suiv.

(2) M. Silbermann l'a fait graver dans sa *Beschreibung von Hohenburg*, p. 53.

(3) Cette croix est de chêne, épaisse de deux doigts, haute de huit pieds et demi de roi, large de plus de cinq et demi. Elle est enrichie de pierres précieuses, revêtue de lames d'argent doré, relevées en bosse. Elle représente outre le Christ, plusieurs traits de l'ancien et du nouveau Testament.

(4) WIMPHELINGIUS, *pag.* 53.

(5) L'abbé LEBŒUF, Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, tom. 2, pag. 197.

(6) L'auteur des gestes des archevêques de Trêves, *apud Achery*, *tom.* 10 *spicilegii*, *pag.* 153, parle de Brunon, archevêque de cette ville, lequel avait chez lui un juif nommé Josué, qui passait pour un des plus habiles médecins de son siècle.

(7) RIVET, Histoire littéraire de la France, tom. 9, pag. 191.

(8) *Lib.* 4, *cap.* 34, *apud Achery*, *spicil.*, *tom.* 2, *pag.* 643, *secundæ editionis* : « *Cùm essem in Argentinâ, et scolas frequentarem, erat quidam magister* « *apud sanctum Thomam, nomine Henricus, qui etiàm phisicâ arte imbutus* « *erat.* »

Digitized by Google

Mayence, morte le 17 septembre 1179 (1), passe pour avoir eu une si parfaite connaissance de la médecine, qu'elle écrivit un recueil de remèdes pour la guérison de diverses maladies (2). Ce recueil a été publié plusieurs fois, et entr'autres à Strasbourg en 1533 (3). C'est en cette ville que le moine Richer avait vu le même ouvrage au treizième siècle (4).

C'est dans ces temps, où l'on désignait un médecin par le terme de physicien, que les mots de mathématicien, de sorcier et d'astrologue étaient presque regardés comme synonimes. Les savants qui s'adonnaient alors à la physique et à l'astronomie, partageaient avec le peuple les préjugés les plus ridicules et ses imaginations les plus absurdes. Une admiration froide et une crédulité honteuse étaient les seuls sentiments que la vue des opérations de la nature excitait chez les hommes. On ajoutait foi aux prétendus livres des sibylles, et on les consultait même sur le succès des croisades. On croyait la terre plate; on ignorait le cours des astres et la cause des éclipses. Pierre Lombard, qui passait pour un des hommes les plus habiles de son siècle, supposait le firmament solide, et croyait que les petits insectes étaient produits de corruption. Le soin qu'on avait de remarquer les phénomènes célestes, ne tendait pas à en rechercher les causes naturelles, mais à en tirer des présages pour l'avenir. De là vint l'attention scrupuleuse, avec laquelle les anciens analistes les ont recueillis. On réduisit en art la connaissance des pronostics, et on en forma des amas de prédictions pour une période de temps; ce qui donna naissance à ces almanachs astrologiques dont l'usage, qui subsiste à la honte de notre siècle, ne sert qu'à nourrir dans le peuple une imbécille crédulité. Nous verrons ci-après l'effet que firent sur les peuples d'Alsace une aurore boréale, qui y parut en 1094, et la frayeur qu'y causa la ridicule prédiction d'un aventurier espagnol. Les anciens calendriers des églises alsaciennes (5), nos vieilles chroniques sont rem-

(1) Voyez le P. STILTING, *in Actis S. S.*, *t.* 3, *septembris*, *p.* 676 *et* 677.

(2) *Idem*, *pag.* 699 *et* 700, et FABRICIUS, *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis*, *lib.* 8, *pag.* 779.

(3) Chez l'imprimeur Jean Schott.

(4) *Chronicon Senoniense*, *lib.* 4, *cap.* 15, *pag.* 633 : « *Scripsit etiam librum medicinalem ad diversas infirmitates, quem ego Argentinæ vidi.* »

(5) L'ancien calendrier de l'église cathédrale de Strasbourg, écrit au commencement du treizième siècle, dont l'original est conservé dans les archives du grand-

Digitized by Google

plies de toutes les absurdités que l'astrologie enfantait. Les pluies de sang, de crapauds, de miel, d'oiseaux dont les ailes avaient vingt pieds de long; les filles dont les oreilles poussaient des épis de blé; la neige qui renversait les arbres; les armées de serpents, de chiens, de geais, de cicognes qui vidaient leurs querelles en bataille rangée; les grêles mêlées de corbeaux qui portaient des charbons et mettaient le feu partout (1): toutes ces merveilles que le peuple même ne voit plus, n'étaient pas rares dans ces temps de crédulité (2).

On ne doit donc pas être étonné de voir subsister dans les mêmes siècles les épreuves superstitieuses du duel, du fer chaud, de l'eau froide, etc., par lesquelles nos trop crédules ancêtres semblaient menacer Dieu, de répandre sous ses yeux le sang innocent, s'il ne faisait un miracle pour le défendre; cérémonies étranges, auxquelles les personnes les plus instruites, le clergé même, avaient recours

---

chapitre, remarque scrupuleusement les jours égyptiens, qu'on regardait comme mauvais dès le neuvième siècle, comme nous l'avons déjà remarqué dans le premier tome de cette histoire, liv. 3, pag. 295. On lit aussi dans ce calendrier à la tête de chaque mois les vers suivants:

« *Jani prima dies et septima fine timetur.*
« *Ast februi quarta est, precedit tertia finem.*
« *Martis prima necat, cujus sub cuspide quarta est.*
« *Aprilis decima est, undena à fine minatur.*
« *Tertius in Maio lupus est septima anguis.*
« *Junius in decimo quindenum à fine salutat.*
« *Tredecimus Julii, decimo innuit ante kalenda.*
« *Augusti nepa prima fugat, de fine secunda.*
« *Tertia Septembris vulpis ferit a pede denam.*
« *Tertius Octobris gladius decimum in ordine noctit.*
« *Quinta Novembris acus vix tertia manet in urna.*
« *Dat duodena cohors septem indè decemque December.*
« *His caveas, ne quid de proprio sanguine demas.*
« *Nullum opus incipias, nisi forte ad gaudia tendas.*
« *Et caput et finem mensis sub corde teneto,*
« *Ne in medio ima ruas, sed clara per ethera vivas.*
« *Has causas teneas, dùm sensus suppetit horas.* »

(1) Voyez l'abbé Lebœuf, Dissertations citées, tom. 2, pag. 181 et 182.

(2) L'auteur alsacien et anonyme du fragment historique, publié par Urstisius, *In scriptor. rer. german.*, *pag.* 83, rapporte de semblables fables sous l'année 1091 : « *In sequenti anno* (1091) *in teutonicis partibus caro cum sanguine pluit,* « *et bufones cum piscibus ceciderunt, et sanguis de panibus fluere videbatur.* »

Digitized by Google

pour constater la vérité des faits et l'authenticité des actes. Nous avons déjà eu occasion de parler du duel, en faisant mention de la loi d'Erchambaud, évêque de Strasbourg, qui en autorisa l'usage au dixième siècle pour décider les causes douteuses. Nous y ajouterons l'exemple de l'empereur Frédéric qui, dans son diplôme, accordé en 1172 au monastère d'Estival, dépendant alors de l'abbaye d'Andlau, ordonna le combat judiciaire pour terminer les affaires litigieuses du même monastère, et en prescrivit même les règles et la forme (1). Nous nous sommes pareillement étendus dans le second volume de cette histoire, tant sur l'épreuve de l'eau bouillante (2), que sur celle du fer chaud (3). Nous trouvons encore une preuve de cette dernière dans une sentence de Gebehard, évêque de Strasbourg, de l'année 1135 (4). Il y avait alors dans un village de son diocèse, nommé Hüttenheim, deux églises, l'une nommée *supérieure*, appartenant à l'abbaye de Payerne, et l'autre dite *inférieure*, dépendant du grand-prévôt de l'église cathédrale de Strasbourg. Il survint une contestation, touchant le district de ces deux églises. Adelgod, qui était prévôt, voulut obliger les sujets de Hüttenheim, soumis au monastère de Payerne, à fréquenter l'église inférieure. Ces sujets étaient sur le point de prouver le droit paroissial de l'église supérieure par l'épreuve du fer chaud (5). Celui-ci était déjà prêt et béni, lorsque la partie adverse, en présence de l'abbé d'Ebersmünster et d'un grand nombre de prêtres et de peuple qui s'étaient assemblés pour assister à cette cérémonie, céda et reconnut la justice des prétentions des sujets de Payerne (6). L'épreuve du fer ardent était surtout employée contre les

(1) « *Si quis*, dit cet empereur, *litigantium per pacis mediatores sedari non « valentium ad justitiæ approbationem per duelli conflictum examinari alter « utrinque se exposuerint, acceptis a prælato vestro (stivagiensi) utrinque salvis « ac dignis ejusdem belli obsidibus, datis etiam pro more legitimis scrutinii die- « bus, statuto tandem ab eo die per manus advocatorum ad nutum ejus in stadio « invicem pro expurgatione et justitiâ suâ pugnando agonizaturi intrabunt. Is « verò qui devictus fuerit, ni se et sua pro arbitrio prælati redemerit, corporali « pœnæ subjacebit.* »

(2) Tome second, liv. 5, pag. 181, 182 et 183.

(3) *Ibidem*, pag. 230, 231 et 232.

(4) Pièces justificatives, num. ...

(5) « *Ab hac incusatione candenti ferro eximere se judicialiter necesse habe- « rent.* «

(6) « *Cumque ferro jàm ignito et benedictionibus consignito isti ad portandum*

Digitized by Google

hérétiques. Le magistrat de Strasbourg s'en servit en 1211 pour découvrir les Vaudois, contre lesquels il n'y avait pas de preuves certaines. Il fit saisir plus de quatre-vingts personnes de l'un et de l'autre sexe, qui furent tous obligées de manier un fer chaud. Il n'est pas étonnant que la plupart eurent les mains entièrement brûlées. A cette marque, qui passait pour le jugement de Dieu, ils furent déclarés coupables et condamnés au feu (1). Trithème, qui rapporte le même fait, attribue cette exécution à un dominicain, nommé Conrad de Marbourg, qui était alors inquisiteur général, et il ajoute que cette épreuve, faite contre les canons (2), fit périr un grand nombre d'innocents, qui n'y purent résister (3). Le pape Innocent III, qui gouvernait alors l'Église, désapprouva hautement ces épreuves judiciaires : il adressa le 9 janvier 1212 à l'évêque de Strasbourg et au custos de la cathédrale un bref (4), par lequel il condamne toutes celles du duel, du fer chaud et de l'eau froide qu'on faisait subir à ceux qui étaient soupçonnés d'hérésie (5).

« *justitiæ suæ examen confidentur astarent, illi ex adversâ parte....ex sententiâ suâ defecerunt.* »

(1) *Fragmentum historicum Urstisii*, pag. 89 : « *Hæretici, qui perverso dogmate seducunt fideles Ecclesiæ, comprehensi sunt in civitate Argentinâ. Producti verò, cùm negarent hæresim, judicio ferri candentis ad legitimum terminum reservantur, quorum numerus fuit octoginta vel ampliùs de utroque sexu, et pauci quidem ex eis innocentes apparuerunt. Reliqui omnes coram Ecclesiâ convicti, per adustionem manuum damnati sunt, et incendio perierunt.* »

(2) « *Ferri candentis, vel aquæ ferventes examinatione extorqueri sacri non consent canones,* » dit le pape Étienne V dans sa décrétale à Leutbert de Mayence, *apud Browerum, Annal. Trevir., lib.* 59, *pag.* 433.

(3) Trithemius, *Annal. Hirsaug., tom.* 1, *pag.* 525 : « *In civitate Argentinensi non minùs quam octoginta numero comprehensi sunt hæretici, quos frater Conradus de Marpurg, ordinis S. Dominici, ab Apostolica sede Inquisitor deputatus, judicio ferri candentis examinare contra prohibitionem canonum publice consuevit, et in quos ferrum adussit, mox ignibus tradidit. Undè paucissimis exceptis, omnes, qui coram eo semel accusati fuissent, et per judicium ferri candentis examinati videbantur illum plures damnavisse innocentes, dùm candens ferrum à peccatis nullum reperiret alienem, quem exercere non posset, etiam si hæresis crimine careret.* »

(4) Baluzius, *Epistolarum Innocentii III, tom.* 2, *pag.* 576.

(5) « *Licet apud judices seculares vulgaria exerceantur judicia, ùt aquæ frigidæ, vel ferri candentis, sive duelli, hujus modi tamen judicia Ecclesia*

Digitized by Google

Cette dernière épreuve, moins dangereuse que les autres, était fort en usage au neuvième siècle. C'est faire injure au pape Eugène II, qui vivait au commencement du même siècle, de l'en croire l'auteur (1). Son origine est bien plus ancienne, puisqu'elle se perd dans l'obscurité des temps. L'épreuve de l'eau froide se faisait ainsi : on dépouillait un homme entièrement, on lui liait le pied droit avec la main gauche et le pied gauche avec la main droite, pour qu'il ne put remuer. Le tenant ensuite par une corde, on le jetait dans une rivière, et plus souvent dans une grande et profonde cuve pleine d'eau. Celle-ci même pouvait être plus petite, puisque la manière dont on le liait, le réduisait à un si petit volume qu'un tonneau de trois ou quatre pieds de diamètre pouvait suffire pour l'expérience. S'il allait au fond, comme y va naturellement un homme ainsi lié qui ne peut se donner aucun mouvement, il était reconnu innocent ; mais s'il surnageait, sans pouvoir enfoncer, il était censé coupable. C'était, disait-on, une preuve que l'eau le rejetait de son sein, étant trop pure pour y recevoir un criminel. Aussi avait-on la précaution de la bénir, et l'on conserve encore la messe, ainsi que les formules des prières que l'on disait avant cette épreuve (2). Le sexe n'en dispensait pas les femmes malgré son indécence (3), puisqu'elles étaient jetées toutes nues dans

---

« *non admisit, cùm scriptum sit in lege divinâ : Non tentabis Dominum Deum* « *tuum.* »

(1) Le P. Lebrun réfute ce sentiment injurieux pour Eugène dans l'histoire critique des pratiques superstitieuses, tom. 2, pag. 247, édit. de 1730.

(2) Baluze a inséré dans sa collection des capitulaires, tom. 2, pag. 652, une formule de jugement par l'eau froide. Dom-Martenne, *de Antiquis Ecclesiæ ritibus, lib.* 3, *cap.* 7, *pag.* 461, a publié l'*Ordo ad judicium aquæ frigidæ*, en y ajoutant, pag. 465 — 494, les rits et prières qui s'y observaient. On trouve aussi l'*Ordo ad frigidam aquam et ad caldariam, et ad ferrum et ad vomeres*, dans Dom-Pez, *in thesauro anecdot. novissimo*, tom. 2, part. 2, pag. 635—647. L'obséquial de l'abbaye de Saint-Blaise du dixième siècle renferme l'*Ordo ad faciendum judicium, cùm volueris homines judicio probare, vel aquæ frigidæ vel ferventis*. La messe entière, qui se disait avant ces épreuves, a été mise au jour par l'abbé-prince de cette abbaye, *Vetus liturgia Alemanica, part.* 2, *disq.* 6, *pag.* 555.

(3) Ekkehard le jeune, *De casibus S. Galli, cap.* 14, se plaint à ce sujet des moines de Saint-Gall en ces termes : « *Adsciscunt sibi presbyteros, qui feminas* « *nudatas immergi impudicis oculis curiosi perspiciunt.* »

Digitized by Google

l'eau (1). On voit bien que cette épreuve ne devait pas intimider les coupables, puisque la posture de celui qui la subissait, ne lui permettait pas de surnager. Elle pouvait cependant faire du tort à l'innocence, lorsqu'il arrivait à ceux qui avaient la poitrine plus large que les autres, de ne pas enfoncer (2). Aussi existe-t-il des exemples de personnes qui surnageaient dans l'eau, sans pouvoir y descendre (3): et les physiologistes (4) attribuent cette singulière propriété à celles qui sont attaquées d'affections vaporeuses. Quoiqu'il en soit, Louis-le-Débonnaire condamna l'épreuve de l'eau froide dans quatre différents conciles tenus en 829 (5). Les capitulaires de ce prince, qui l'interdisait, auraient dû la faire cesser entièrement. Cependant on y revint bientôt après, et on la continua pendant les dixième, onzième et douzième siècles (6). C'était même comme un droit seigneurial pour quelques églises d'avoir une cuve ou un grand bassin de marbre destiné à cet usage. Le savant Hinemar lui-même, archevêque de Reims, entreprit de la justifier, malgré le sentiment de plusieurs de ses contemporains, qui regardaient de pareils épreuves comme des inventions de l'esprit humain purement arbitraires, plus sujettes à tromper qu'à découvrir la vérité (7). Hugue, comte d'Éguisheim, et Heilvige, comtesse de Dabo, sa femme, dont nous avons parlé ci-dessus, n'avaient pas moins de confiance que Hinemar pour l'épreuve de l'eau

---

(1) On trouve la figure d'une femme qui subit l'épreuve de l'eau froide, à la tête d'un ouvrage de Herman Neuwalds, imprimé en 1584 sous le titre : *Bericht von Erforschung, Prob und Erkänntniss der Zauberinnen durch kalte Wasser*, et au commencement du tome troisième de la *Bibliotheca acta et scripta magica*, publiée en 1738, par Hauber.

(2) Comme les hommes n'enfoncent dans l'eau, que parce qu'ils pèsent environ huit onces plus qu'un volume d'eau, il pouvait se faire qu'une personne, ayant la poitrine fort large, renfermait en lui-même assez d'air pour faire un tout un peu moins pesant qu'un égal volume d'eau, ce qui la faisait nécessairement surnager.

(3) M. l'abbé Ameilhon en rapporte plusieurs exemples dans les Mémoires de l'Académie des belles-lettres, tom. 37, pag. 561 et suiv.

(4) Entr'autres M. Pomme, dans son Traité des affections vaporeuses des deux sexes, imprimé en 1763.

(5) Labbeus, *Concil.*, *t.* 7, *p.* 1581, et Baluzius, *Capitul.*, *t.* 1, *p.* 868.

(6) Comme le prouve le père Lebrun, tom. 2, cit. pag. 261 et suiv.

(7) *Operum Hinemari*, *tom.* 1, *pag.* 599 : « *Ad inventiones sunt humanii arbitrii, in quibus sæpissimè per maleficia falsitas locum obtinet veritatis.* »

Digitized by Google

froide. Wibert remarque, que ces deux époux étaient si scrupuleux à faire payer exactement la dîme de leurs terres, qu'ils faisaient faire cette épreuve pour s'assurer, si on y avait fidèlement satisfait (1). Le pape Saint-Léon IX, leur fils, l'ordonna même dans les statuts de la trève de Dieu, qui furent publiés en Alsace en 1051. Les évêques l'adoptèrent aussi dans les affaires litigieuses portées à leurs tribunaux. Il s'élève en 1122 une difficulté entre Reinhard, abbé de Marmoutier, et Bézelin de Turkestein, au sujet de la cure de Held, dépendante de la prévoté de Saint-Quirin. Étienne, évêque de Metz, n'ayant pu la terminer, ordonna l'épreuve de l'eau froide (2), et cette épreuve fut décisive en faveur de l'abbaye de Marmoutier (3). Celle de Neuvillers, ayant eu quelques temps après quelques démêlés avec les chanoines de Saint-Adelphe du même endroit, au sujet de la partie d'une dîme à Wahlenheim, on convint en 1147 d'y mettre fin par le jugement de l'eau froide (4). Enfin, ces pratiques superstitieuses cessèrent entièrement au treizième siècle, surtout lorsque le concile de Latran, de 1215, défendit absolument à tous les ecclésiastiques de faire aucune bénédiction, ni aucun exorcisme pour de pareilles épreuves. Durand, évêque de Mende, mort en 1296, remarque (5) que celle de l'eau froide n'était plus en usage de son temps. Cependant elle recommença vers l'an 1560 dans la Westphalie, où elle fut

(1) WIBERTUS, *in vitâ S. Leonis, lib. 1, cap. 2 : « Utrum integrè reddidissent « rerum suarum decimationem, sub judicio aquæ frigidæ perscrutabantur* (RUYR qui a traduit ce passage de Wibert, Antiquités de la Vosge, parties, liv. 2, p. 307, et ne le comprenant pas, le rend en français très ridiculement par ces mots : « Ils allaient recherchant curieusement, s'ils avaient équitablement satisfait à la « décime de leurs biens, voire jusques à l'aulmosne d'un verre d'eau fresche, ») « *plebeius autem et minoris testimonii rusticus aquæ frigidæ expurget judicio.* »

(2) « *Querimonia nostra tàm crebra,* » dit l'abbé Reinhard dans sa Charte de 1122, « *Dominus Stephanus Metensis episcopus per tœsus deliberavit, ut mani-* « *festo Dei judicio hanc injuriæ causam discutiendam committeremus.* »

(3) « *Undè factum est, ut religiosos et spirituales homines convocantes judicium* « *aquæ frigidæ Dei ordinatione prosecuti sumus et Deo gratias, quià secundùm* « *nostram justitiam declaravit indignis famulis suis misericordiæ suæ gratiam,* « *ut meritò cum Psalmista laudem canetemus dicentes : Justus es, Domine, et* « *rectum judicium tuum.* »

(4) « *Judicium aquæ frigidæ condiscimus,* » dit Erphon, abbé de Neuvillers, dans sa Charte de 1147.

(5) *Rationale divinorum officiorum, lib. 4, cap. 4, num. 10.*

Digitized by Google

employée pour connaître les sorciers et surtout les sorcières, d'où elle passa dans plusieurs endroits d'Allemagne et de France (1). Ceux qui ont cru apercevoir dans ces personnes l'œuvre du démon, disaient pour appuyer leur sentiment, que l'esprit des ténèbres, étant d'une substance toute spirituelle, soutenait les accusés sur la surface de l'eau et les empêchait de descendre au fond. Mais on pouvait leur répondre que le démon entendait bien mal ses intérêts, puisqu'il trahissait ainsi ses plus zélés serviteurs et ses plus chers favoris. Ce préjugé, que les sorciers étaient spécifiquement plus légers que les autres hommes, était autrefois si bien établi que, dans certains pays, on pesait ceux qui étaient suspects de magie (2). Ces prétendus sorciers qu'on soumettait à l'épreuve de l'eau froide, n'étaient souvent que des personnes attaquées de maladies nerveuses et hystériques. Aussi voyons-nous que les femmes ont toujours joué un plus grand rôle dans l'histoire de la magie que les hommes, parce que, plus sujettes qu'eux aux affections vaporeuses et spasmodiques, elles ont le genre nerveux plus délicat et plus aisé à ébranler (3). Il ne faut pas s'étonner que l'épreuve de l'eau froide ait été autrefois dans un si grand crédit, puisqu'on lit, qu'en 1696 on jeta, à Montigny-le-Roi, à trois lieues d'Auxerre, plusieurs personnes dans la rivière de Serain pour savoir si elles étaient sorcières (4); et, qu'en 1700, on saisit à Mayence des femmes soupçonnées de sortilège qu'on trempa dans le Rhin pour le constater (5).

L'histoire des épreuves judiciaires, employées autrefois en Allemagne dans le cours de l'onzième et du douzième siècles, nous a un peu écartés de notre principal objet, qui est celle de la littérature dans la même province. Ce fut dans l'intervalle de ces deux siècles que les germes précieux des lettres commencèrent à se ranimer. Leur développement porta la lumière dans quelques esprits d'une trempe plus forte qui, luttant contre les défauts de leurs contemporains, devinrent

(1) Voyez Lebrun, tom. 2, pag. 268 et 285.

(2) Voyez le Monde enchanté de Balthasar Bekker, *lib.* 1, *cap.* 21.

(3) Ameilhon, Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. 37, p. 563.

(4) Le père Lebrun en a conservé le procès-verbal, tom. 2, pag. 294.

(5) Le même auteur, tom. 2, pag. 290, qui écrivait en 1702, assure qu'il n'y avait que deux ans que cette épreuve s'était faite à Mayence. Il ajoute que le père Mallebranche en avait vu une pareille à Sédan.

Digitized by Google

également les ornements de la littérature et les oracles de l'Église. On peut compter dans ce nombre Manegold ou Manegaud (1), chanoine de Lutenbach et premier prévôt de Marbach. Manegold devint, pendant les cinquante dernières années de l'onzième siècle et les premières du suivant, une source abondante de lumières et de doctrine, non seulement pour la Germanie et l'Alsace, sa patrie, mais aussi pour la France (2) et l'Espagne. L'éminence de son savoir lui fit donner le titre de philosophe (3), et l'intégrité de ses mœurs, avec laquelle il sut soutenir ce beau nom, y fit ajouter la qualification de chrétien par excellence (4). Il passa dès son vivant pour le maître des docteurs de son temps (5). Manegold travailla si heureusement à étendre l'empire des lettres que les écrivains, ses contemporains, l'associèrent au bienheureux Lanfranc et à Saint-Anselme, archevêque de Cantorbéry (6).

(1) On ne s'accorde pas à écrire uniformément le nom de ce savant Alsacien. Les uns le nomment Manegold, Manegaud, Manegod, Manigold, Manegund, Maingaud; d'autres Menegald et Monigald. Nous préférons les noms de *Manegoldus* et de *Manegaldus*, qui se trouvent dans la plupart des auteurs et des chartes du temps.

(2) *Disquisitiones de ordine Canonicorum Regularium anno* 1697 *editæ*, *p.* 365 *et* 367, et RIVET, Histoire littéraire de la France, tom. 7, pag. 31.

(3) *Chronicon Richardi Pictaviensis*, *apud Martenne*, *veter scriptorum et monumentorum historicorum collectio*, *tom.* 5, *pag.* 1169. « *His temporibus florere* « *cœpit in Theutonicâ terrâ Menegaldus philosophus*, *divinis et sæcularibus lit-* « *teris ultrà coætaneos suos eruditus.* »

(4) TRITHEMIUS, *Annal. Hirsaug.*, *tom.* 1, *pag.* 282.

(5) L'anonyme de Mölk, qui écrivait au commencement du douzième siècle, publié par DOM-PEZ, *in Bibliothecâ Benedictino-Mauriana*, *pag.* 485, et par FABRICIUS, *in Bibliothecâ ecclesiasticâ*, *pag.* 165, sous le nom d'*anonymus Mellicensis de scriptor. ecclesiast.*, *cap.* 105, le fait connaître sous le nom de « *Mane-* « *goldus*, *presbyter*, *modernorum magister magistrorum.* »

(6) L'auteur ancien et anonyme du fragment d'une Histoire de France, rappelé par DU BOULAY, *in Histor. universit. Parisiens.*, *tom.* 4, *pag.* 445 *et* 621, et par DUCHESNE, *in scriptor. historiæ Francorum*, *tom.* 4, *p.* 89, et que DOM-RIVET, tom. 9, pag. 282, cite sous le nom de Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleuri, qui vivait au commencement du douzième siècle, s'exprime ainsi : « *Hoc tempore* « *tàm in divinâ*, *quàm in humanâ philosophiâ floruerunt Lanfrancus*, *cantua-* « *riorum episcopus.... Maingaudus Teutonicus.* »

OTTO FRISINGENSIS, *in Chronico*, *Prolog.*, *lib.* 5, *apud Urstisium*, *pag.* 100 : « *Sapientiam.... in occidentem*, *id est*, *ad Gallias et Hispanias nuperrimè die-* « *bus illustrium doctorum Manigoldi et Anshelmi translatam apparet.* »

Digitized by Google

Ces trois illustres personnages sont regardés comme les auteurs de la théologie scolastique. On ne connaissait avant eux que deux sortes de théologie, ou pour mieux dire, deux méthodes de traiter cette science. L'une, qui était celle des premiers pères de l'Église, consistait à puiser immédiatement dans l'écriture sainte, la tradition et l'histoire, les preuves et les développements des divers points de la religion qu'on voulait défendre ou expliquer. L'autre, qui avait été suivie par les écrivains ecclésiastiques dès le huitième siècle, consistait à rassembler des passages recueillis et copiés dans les ouvrages des saints pères. On en formait comme une chaîne qui constatait la doctrine enseignée par les témoins de la tradition, et qui représentait, pour ainsi dire, la marche successive de la vérité. Les commentaires des Arabes et la traduction d'Averroès, ayant fait connaître en Occident les écrits d'Aristote vers le milieu du onzième siècle, la philosophie fut aussitôt appliquée aux matières théologiques. On commença alors à traiter la doctrine de l'écriture par la voie du raisonnement, et on soumit aux règles de l'art syllogistique tout ce qu'on avait tiré de ces deux sources respectables. On s'efforça non seulement d'analyser les mystères du christianisme, et de les expliquer par les termes inintelligibles d'Aristote, mais on commença même à mettre en problème les plus essentiels de la religion (1). On en fit, pour ainsi dire, des thèses de péripatetisme, et en dépouillant le dogme de sa majestueuse simplicité, on parvint à envelopper la raison de nouvelles entraves. Cette méthode, inconnue à toute l'antiquité chrétienne, ne tarda pas à causer les plus grands maux par l'abus qu'on en fit peu de temps après (2). Elle produisit les raffinements et les erreurs d'une fausse dialectique, elle donna origine à toutes ces arguties

---

ALBERICUS, *in Chronico, inter Leibnitzii accessiones historic., tom.* 2, *p.* 99, *ad an.* 1060 : « *Philosophia pervenit nuperrimè ad Gallias in diebus illustrium* « *virorum Managaldi, Lanfranci, Anselmi.* »

(1) Jean de Sarisberg, dit M. l'abbé LEBŒUF, Dissertations, tom. 2, pag. 126, ne pouvait souffrir qu'on mît en question si Dieu existe, s'il est bon, s'il est puissant, sage, etc. Il traitait, ajoute-t-il, ces questions d'irréligieuses, et il aurait voulu qu'on eût puni ceux qui les proposaient.

(2) Dom-Rivet expose avec force et avec vérité dans son neuvième tome de l'Histoire littéraire de la France, pages 21, 22, 23, 24, 188, 208, 209, 210 et 211, les abus et les désordres, que la scolastique produisit dans les sciences et surtout dans la morale et la théologie.

Digitized by Google

insipides, à ces distinctions frivoles et captieuses, à ces vaines subtilités, à ces sophismes ridicules, à ces faux raisonnements, à ces questions inutiles et abstraites dont on a surchargé la théologie, et qui ont encore lieu dans plusieurs de nos universités. Elle retarda aussi les progrès des lettres, parce que la singularité des termes et la monotonie des arguments en forme, sans éclairer l'esprit, répandent encore plus de dégoût sur le discours. Il fallut passer par le pédantisme pour arriver à la science, et le règne des mots anéantit celui des choses. C'est à cette méthode nouvelle que Saint-Bernard regardait comme le scandale de son siècle et le danger des suivants (1) que le pape Alexandre III condamna sagement, mais sans fruit, dans une assemblée de trois mille gens de lettres, tenue en 1164 (2); c'est à cette méthode, dis-je, qu'on a donné le nom de théologie scolastique, dont on vit, suivant la remarque d'un savant bénédictin (3), dès l'onzième siècle, tant de pernicieux effets, et qui eut encore de plus fâcheuses suites dans les suivants (4). Les premiers écrivains qui l'adoptèrent, furent, comme nous l'avons déjà dit, Lanfranc, Anselme et Manegold. Cependant, ils se gardèrent bien de tomber dans les défauts qu'on a si justement reprochés aux théologiens qui sont venus après eux, et dont ceux mêmes de notre siècle ne sont pas entièrement exempts. Sages et circonspects dans l'usage du raisonnement,

(1) « *Præsentium scandala, pericula posterorum*, dit S. Bernard, *Operum*, *tom.* 1, *pag.* 644.

(2) « *Condemnavit et omninò interdixit omnes tropos et indisciplinatas ques-* « *tiones in theologiâ*, » dit l'auteur de la Chronique de Reichersberg, *apud Ludowig in scriptor. rerum german.*, *tom.* 2, *pag.* 288.

(3) Dom-Rivet, tom. 9 cité, pag. 208.

(4) Nous rapporterons ici le passage de Jean Geiler, de Kaysersberg, fameux prédicateur de la cathédrale de Strasbourg (qui se lit dans une de ses lettres), écrite en 1505 à Ulrich Zassius, professeur en droit de l'université de Fribourg, laquelle se trouve en original dans la bibliothèque de la même université. « *Quid* « *dicam de meâ gente? Multos theologos, theophilos verò terra hæc producit pau-* « *cissimos, si tamen aliquos; auctos verò disputatores plurimos, proximorum et* « *Dei dilectores nullos. Deus misereatur nostri, qui omnem absumimus ætatem* « *nostram in nugis non solùm humanorum studiorum, sed divinorum, in quibus* « *utique nugæ sunt, dùm Dei scrutamur majestatem, et nostram negligimus con-* « *siderare infirmitatem, ignorantias et malitias; nihil de virtutibus solliciti,* « *quemadmodùm efficiamur boni, casti, mansueti, humiles, modesti, temperan-* « *tes, charitativi, misericordes, patientes.* »

Digitized by Google

ils ne l'emploient que pour mettre plus d'ordre et de clarté dans la discussion des principes. Comme les anciens, ils puisaient leurs preuves dans l'Écriture et la Tradition. La dialectique ne venait à leur secours, qu'afin de rendre plus justes et plus sensibles les conséquences qu'ils tiraient des textes qui servaient de bases à leurs arguments. D'ailleurs, au lieu de ce style aride et décharné qui fut dans la suite celui de tous les scolastiques, et qui ne forma que des ergoteurs, au lieu de bons théologiens; au lieu de ce jargon ridicule et barbare, dont les écoles ont retenti pendant plusieurs siècles; au lieu de ce langage extraordinaire d'abstractions et de distinctions, qui tient encore aujourd'hui lieu d'esprit et de science à une infinité d'ignorants : les trois docteurs dont nous parlons, se sont servi d'une manière d'écrire également agréable et solide; et on voit dans leurs ouvrages le sage emploi des figures et des tours éloquents prévaloir souvent sur le syllogisme le mieux tourné.

Manegold, l'un d'eux, prit naissance en Haute-Alsace, et dans le diocèse de Strasbourg, dans un endroit appelé Lutenbach, dont il prit le surnom et où il devint ensuite chanoine (1). Il apporta au monde un génie heureux, à l'aide duquel il fit de si grands progrès dans les lettres divines et humaines, qu'il devint aussi habile théologien que philosophe profond. On ignore à quelle école il fit ses premières études. La supposition de Du Boulay (2), qui prétend que ce fut à celle de Paris, n'est appuyée d'aucune autorité. Maître Manegold (c'est sous ce titre qu'il est particulièrement connu) commença d'enseigner fort jeune, puisqu'il florissait sous le pontificat de Grégoire VI (3), qui vivait en 1045 et 1046. De tous les titres d'honneur que portèrent ceux qui professaient les arts et les sciences dans l'onzième et le douzième siècles, il n'y en avait de plus commun que celui de Maître. On avait attaché à ce titre une idée si honorable et si brillante, que ceux qui en étaient une fois décorés, le retenaient toujours, à quelque haute dignité qu'ils fussent élevés dans la suite (4). Manegold

(1) Voyez le tome premier de cette Histoire, *liv.* 4, *pag.* 412.

(2) *Historia universitatis Parisiensis*, *tom.* 1, *pag.* 347.

(3) *Ptolomæus Lucensis, in historiâ ecclesiasticâ, lib.* 18, *c.* 28, *apud Muratori in scriptor. rer. italic.*, *tom.* 11, *pag.* 1060 : « *Tempore autem Gregorii sexti* « *floruit in theutoniâ Menegaldus philosophus, sæcularibus quidem literis eruditus* « *ultra contanos suos.* »

(4) C'est la remarque de Du Boulay, *Hist. Universitatis Paris. pag.* 367 et 268.

Digitized by Google

s'engagea d'abord dans les liens du mariage. Cet engagement ne troubla point ses travaux, et ne nuisit point à son zèle pour les sciences; car il eut le bonheur d'épouser une femme également chrétienne et instruite, dont il eut des filles, qui devinrent savantes, surtout dans l'intelligence des saintes écritures (1). Ces filles ouvrirent même des écoles publiques, où elles enseignèrent avec réputation aux personnes de l'un et de l'autre sexe la théologie et les belles-lettres (2). C'était la profession de leur père, qui l'exerça d'abord en Alsace avec le plus grand succès. Manegold ignorait ces façons pédantesques, trop ordinaires dans les écoles, où les maîtres regardent leurs élèves comme autant d'esclaves. Il n'employait que la douceur et la voie de la persuasion : il n'en venait à l'autorité que lorsqu'il s'agissait de la profondeur des mystères de la religion. Alors il empêchait en maître qu'ils disputassent sur ces matières, voulant qu'ils ne fissent usage que de leur foi pour adorer ce qu'ils ne pouvaient comprendre. Il se forma ainsi plusieurs disciples, qui se distinguèrent autant par leurs mœurs que par leurs talents. Le plus illustre, comme le plus connu, fut le bienheureux Théotger (3), évêque de Metz, fils de Folmar III, comte de la même ville, et de Spanehilde, comtesse d'Egisheim, dont nous avons parlé. Manegold quitta sa patrie vers l'an 1060 et pénétra jusque dans le cœur de la France (4). Il alla de là à Paris, où il ouvrit vers l'an 1076 (5) avec Anselme de Laon une école publique de théo-

---

(1) *Ptolomæus Lucensis, in Annalibus, tom.* 25. *Bibliothecæ Patrum, pag.* 952 *édit. Lugdun. an.* 1677 *et apud Muratori in scriptor. rer. italic., tom.* 11, *pag.* 1256 : « *An. Dom.* 1090 *(l.* 1050*) floruit in theutoniâ quidam philosophus, cui « nomen Menegaldus, cujus uxor et filiæ in philosophiâ fuerunt permaximæ.* »

(2) *Richardus Pictaviensis, in chronico apud Martenne, tom.* 5, *cit. pag.* 1169 : « *Uxor quoque Menegaldi philosophi et filiæ religione florentes multam in scrip- « turis habuere notitiam et discipulos proprios filiæ ejus prædictæ docebant.* »

Ptolomée de Lucques, *Histor. ecclesiast., pag.* 1060, répète la même chose et ajoute : « *Sed et filiæ ejus multos habuerunt discipulos, quos instruxerunt tàm in « vitâ quàm in doctrinâ.* »

(3) « *Theotgerus, sub magisterio cujusdam Manegoldi, præfecti scolarum in « Alsatiæ provincia, viri non solùm doctissimi, sed etiàm morum sinceritate « integerrimi, optimè institutus* » dit Thritème, *Annal. Hirsaug., tom.* 1, *pag.* 282.

(4) *Chronicon Alborici Monachi Trium Fontium, pag.* 99.

(5) Et non comme le pense Dom Rivet, *tom.* 8, *pag.* 696, en 1082, année à laquelle Manegold paraît déjà avoir été de retour en Alsace.

Digitized by Google

logie et de philosophie (1). C'est là l'époque du rétablissement des lettres dans cette capitale et la première origine de son université (2). Les leçons de Manegold étaient désintéressées et gratuites (3), différant en ce point de celles de Lambert, qui enseigna à Paris après le commencement de l'onzième siècle, et qui amassa des biens considérables à cette profession (4). La plupart des écoles étaient alors mercenaires, et on y vendait chèrement les leçons qu'on y faisait (5). Abailard, après avoir renoncé au monde, se reprochait d'avoir ouvert la sienne pour amasser du bien (6), et il avoue ingénument que l'art d'enseigner lui avait valu de grosses sommes d'argent (7). Ces fonctions si nobles en elles-mêmes étaient devenues absolument vénales, et peut-être ne faut-il pas chercher une autre cause de cet avilissement, dont elles ne se sont point encore relevées.

---

(1) Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, *tom.* 1, *pag.* 487 *et* 621, et Dom Clemencet, *Histoire littéraire de France*, *tom.* 10, *pag.* 171.

(2) Quoique l'école de Paris ne portât pas dès-lors le titre d'Université, on y découvrait cependant, comme le prouve Dom Rivet, *tom* 9, *pag.* 80 *et suiv.*, toutes les conditions requises pour le mériter.

(3) *Eccardus*, *corpus Hist. medii ævi*, *tom.* 2, *pag.* 368.

(4) *Adelmanni rythmus de viris illustribus sui temporis*, *apud Mobillonem*, *Analect. pag.* 382, *novæ edit.*

(5) Rivet, *tom.* 9, *pag.* 26 *et* 49.

(6) *Operum*, *pag.* 974.

(7) *Epist.* 1, *cap.* 5, *pag.* 9.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

NOTICES HISTORIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

SUR LES

VIGNOBLES ET LES VINS D'ALSACE.

(Suite et fin.)*

Voyons maintenant ce qui existe aujourd'hui sous le rapport des vins blancs dits communs, dont la plus grande partie est consommée dans les cabarets et les guinguettes. Cette sorte de vin, comme les vins gentils et les vins dits mixtes, a subi, depuis 1789, des modifications rendues nécessaires par les circonstances et le goût changé des masses faisant usage de vin. Au produit de l'elbling *(Burger)*, des hynschs et thalburgers, donnant généralement des vins plus ou moins secs, et qui constituaient le plus souvent à eux seuls les vins communs, on a ajouté depuis, dans des proportions diverses, le produit de cépages donnant du fruit plus tôt mûr, du vin plus mou, moins sec ou âpre, que n'étaient, en général, les vins communs du siècle dernier; tels sont : le petit mielleux dit kniperlé et le sylvaner blanc, le chasselas mou et le gros räuschling. Il est vrai qu'une grande partie du vin de cette espèce, ne possédant pas le corps et la vinosité nécessaires pour

(*) Voir la livraison d'avril 1851, page 137, celle de mars 1852, page 97, et celle d'avril, page 145.

Digitized by Google

pouvoir être conservée un certain temps, doit être consommée dans les deux premières années de sa fabrication, sous peine de la voir dépérir; ce qui est un grand inconvénient, auquel il n'est pas facile de remédier sans rendre le vin moins agréable ou plus cher.

Dans les localités viticoles du Bas-Rhin, où l'elbling est encore cultivé dans la proportion de trois cinquièmes ou de deux tiers sur deux cinquièmes ou un tiers d'espèces précoces, donnant des vins mous; dans les cantons de Barr, Obernai et Schlestadt, par exemple, les vins communs sont un peu plus secs en général, mais se conservent mieux que ceux des autres arrondissements qui cultivent les cépages hâtifs et mous dans la proportion de trois cinquièmes ou de la moitié au moins contre deux cinquièmes ou la moitié d'elblings, de hynchs, de gros räuschlings et autres.

Dans le Haut-Rhin, dans l'arrondissement de Colmar d'abord, et particulièrement dans la plaine, le produit du petit mielleux entre souvent pour les quatre cinquièmes, et l'elbling, le hynsch et le chasselas mou, dit *Mostrebe*, pour le reste dans la confection des vins communs. Il y a même des localités dans la plaine, ainsi qu'au pied de la montagne, qui fabriquent leur vin commun avec le seul petit mielleux qu'elles cultivent dans de grandes proportions et presque exclusivement dans leurs bans depuis une soixantaine d'années: ce sont principalement les communes de Mittelwihr, Bennwihr, Niedermorschwihr, Siegolsheim, Kaysersberg, Türckheim et Ingersheim. Traité d'après la méthode commune de vinification, le petit mielleux donne généralement des vins douceâtres, devenant facilement gras ou filants, et restant longtemps sans devenir frais et diaphânes, sans corps ni force; mais, moyennant quelques soins particuliers donnés à la culture de cette variété de vigne et l'emploi de quelques moyens artificiels dans la vinification, les producteurs de ces localités en obtiennent des vins généralement doucereux, légèrement parfumés, lorsqu'ils ne sont pas procédés, et qui plaisent assez à des gorges délicates; ces vins avaient déjà obtenu, dès la fin du siècle dernier, une certaine vogue, particulièrement chez les Strasbourgeois qui, ainsi que le raconte un viticulteur expérimenté de Riquewihr, M. Ortlieb, le préferaient au vin elbling qui, contenant une plus forte proportion de tartre acide, acide de potasse, est plus sec et plus vert dans les années défavorables à la bonne maturité du fruit. Le commerce de Strasbourg s'en servait aussi pour tempérer la fermété des

Digitized by Google

vins elblings du Bas-Rhin. Au dire d'Ortlieb, ce vin servit même, parfois, à rendre le vin gentil plus doux et plus tôt mûr.

Quant aux vins rouges d'Alsace qui étaient et qui sont encore aujourd'hui généralement le produit du seul pinot franc noir de la Bourgogne, ils sont devenus très rares depuis 1818; leur consommation à l'intérieur ayant beaucoup diminué après la retraite des corps d'armées, et leur écoulement au-dehors étant devenu très-rare, à cause de leur haut prix (1) et en suite de leur dépréciation résultant d'amalgames, auxquelles les soumirent certains marchands de vin et des producteurs de certaines localités dans le temps où ces vins étaient fortement demandés, et par la concurrence que leur faisaient les vins rouges de l'intérieur de la France, leur production était devenue onéreuse au lieu d'être profitable (2). Aussi arriva-t-il que la plupart des complants, autrefois renommés pour nos vins rouges, disparurent successivement et furent remplacés par des complants de cépages blancs plus productifs et d'un écoulement plus facile. L'usage du vin rouge reprenant depuis une quinzaine d'années parmi la classe bourgeoise, quelques nouveaux complants de moréote ou pinot noir et gris ont surgi dans le Haut- et dans le Bas-Rhin; mais leur récolte est jusqu'ici encore tellement limitée que, loin de devenir un objet de grand commerce ou d'exportation, leur produit ne suffit pas même à la consommation locale. On récolte bien encore dans le Bas-Rhin une quantité minime de cette espèce de vin rouge, à Wissembourg, Bechelbrunn, Oberbrunn, arrondissement de Wissembourg; à Blæsheim, Durningheim, Neugartheim, Marlenheim, Wolxheim et Avolsheim, arrondissement de Strasbourg; à Ottenrott, Saint-Nabor, Scherwiller, Villé, Erlenheim, Breitenbach et Saint-Maurice, arrondissement de Schlestadt.

Dans le Haut-Rhin, une partie des anciens complants de moréote ou pinot noir de la Bourgogne, tels que ceux de Rodern, Ribeauvillé, Riquewihr, Türckheim, Kientzheim et Ammerschwihr, et quelques complants nouveaux établis depuis peu de temps sur la Haardt et à

(1) 48 à 50 francs l'hectolitre.

(2) L'espèce moréote, tant la variété noire que les variétés grise et blanche, ne donnant que des produits peu abondants, le vin qu'on en tire, lorsqu'il est pur, ne peut être vendu au-dessous de 40 à 48 fr. l'hectolitre, sans perte pour le producteur.

Digitized by Google

Ollwiller (le château), fournissent aujourd'hui encore une petite quantité de bon vin rouge gentil ou de l'espèce du bon Bourgogne d'autrefois, mais dont la consommation est toute locale.

Par les détails qui viennent d'être donnés sur les qualités et espèces de vin que le vignoble de l'Alsace produit dans le temps actuel, nous avons pu reconnaître ce qui existe, et voir ce qui est encore à faire, à modifier ou à ajouter, pour que nous obtenions des vins de différentes espèces, dont la qualité et le prix répondent le mieux aux exigences du temps, aux moyens et aux goûts dominants des diverses classes qui font usage de vin, tout en assurant au producteur un revenu honnête.

En vue d'obtenir des vins vraiment gentils, revenons d'abord à une culture plus étendue et séparée des cépages, tels que rieslings, traminers, pinots gris et blancs, dont le produit constituait autrefois, à lui seul, ces vins qui faisaient les délices des véritables gourmets; essayons de leur associer la *Roussanne blanche* qui fait la base des excellents vins de l'Hermitage, département de la Drôme, et le *Sauvignon blanc* de la Gironde, dont le produit fait la base des meilleurs vins blancs de Barsac et de Sauterne, ainsi que des Graves; ayons soin de planter ces cépages dans les terrains, sites et expositions qui leur conviennent le mieux, afin d'obtenir le plus souvent possible la maturité complète de leur fruit. Pour avoir le vin provenant de ces cépages et exigeant un certain âge pour développer toutes ses bonnes qualités, maturité précoce et finesse de goût, ajoutons à leur produit, dans des proportions minimes, celui de l'un ou de l'autre des cépages chasselas, sylvaner blanc ou petit mielleux, qui donnent des vins plus mous, plus doucereux, de façon que nos vins gentils soient potables aussitôt que possible et puissent, dès-lors, être vendus à des prix moins élevés que dans le temps passé. Toutefois, cette production de vins gentils ne doit être entreprise que par des propriétaires aisés, possédant des terrains d'une exposition convenable et les moyens de faire les avances nécessaires à cette culture, toujours plus coûteuse que celle des cépages communs, et pouvant attendre le moment favorable pour la vente.

La production de ces vins d'élite doit être, en outre, très limitée, dans le commencement surtout, jusqu'à ce que le producteur leur ait trouvé des débouchés ou des amateurs; parce que la quantité du

Digitized by Google

produit des cépages gentils est généralement à l'inverse de la qualité, et par conséquent peu abondante.

Pour favoriser la vente de ces sortes de vins, il sera, sans doute, nécessaire que nous tirions en bouteilles le produit des années exceptionnelles seulement, et que nous conservions celui des autres années dans des tonneaux de petite capacité, ainsi que cela se pratique dans le Rhingau pour les vins rieslings; il faudrait en outre, l'intermédiaire d'une ou de plusieurs maisons de commerce probes et solides.

Que les localités qui par leur situation et leurs liaisons avec le commerce en gros, trouvent du profit à fabriquer des vins mixtes chauds, corsés, à vinosité exaltée, propres seulement aux mélanges, pour fortifier des vins sans corps et manquant du spiritueux nécessaire à leur conservation, continuent à le faire dans des proportions limitées, on ne pourra rien leur objecter, alors que le producteur se gardera d'abuser des moyens dont on s'est servi dans le temps où ces espèces de vins étaient très demandées et en usage; savoir du sucrage et de l'alcoolisation du moût, et de livrer à la consommation intérieure ou à l'exportation, des vins mixtes sous le nom de vin gentil. En mêlant dans des proportions bien combinées, le produit des cépages dits gentils avec celui des cépages dits communs ou, en ajoutant le produit des derniers à celui des premiers, nous obtiendrons, sans le secours de moyens artificiels, des vins mixtes bon ordinaire ou de table, salubres et agréables, de qualité diverse, tant celle qui approche la qualité d'un vin gentil pur que celle qui constitue le vin commun, et dont les prix pourront être accomodés à toutes les fortunes.

Nous pourrons également améliorer la qualité de nos vins communs, les rendre moins secs, moins âpres ou verts qu'ils ne l'étaient très souvent dans le siècle dernier, sans pour cela les rendre plus chers. Il ne s'agit, que d'éliminer de la culture les cépages qui ne donnent le plus souvent que des vins ou verts ou aqueux, tels que les hynsches et les thalburgers, et de mêler au produit de l'Elbling, planté dans de bons terrains et à des expositions favorables, celui du petit mielleux, du sylvaner blanc et du chasselas, de l'un ou l'autre ou de tous les trois ensemble. On ne devra se servir des moyens d'amélioration proposés par les chimistes, qu'avec ménagement, dans les cas seulement, où leur emploi serait devenu indispensable pour faire avec du moût faible ou acide, un vin potable.

Digitized by Google

Que nous reste-il à faire, sous le rapport de la production des vins rouges?

L'usage des vins rouges d'élite de Bordeaux comme vin de dessert, étant devenu d'habitude chez les hautes classes et celui des vins rouges mi-gentils et même communs, comme vin de table, prenant de la faveur, depuis une dixaine d'années parmi les différentes classes des consommateurs en Alsace, on se demande, s'il ne serait pas avantageux pour notre vignoble, d'étendre la culture des variétés noires donnant des vins rouges gentils, provenant d'espèces, propres à faire une utile concurrence aux vins froids de Bordeaux et à ceux de la Bourgogne, et de celles donnant des vins rouges communs, pour exclure les vins communs, de peu de qualité, des environs de Toul (Meurthe) qui, depuis quelque temps, paraissent sur la table-d'hôte de certaines auberges du Bas-Rhin?

Pour obtenir des vins rouges de haute qualité, il faudrait revenir à une culture plus étendue des variétés noire et gris-rouge du cépage moréote ou pinot blanc de Bourgogne, en consacrant à ce cépage hatif qui produit des vins secs et spiritueux, les terrains et expositions qui lui sont les plus convenables. Pour donner à ce vin une partie de la fraicheur et de la légerté du bon vin de Bordeaux rouge, on pourrait associer à la culture du moréote celle du Malbeck ou noir de Preissac de Bordeaux, et cultiver à une exposition un peu plus avantageuse, un tiers ou un quart de carbenet sauvignon noir du même vignoble; ou, pour lui donner la durée, l'arôme et le bouquet suave du vin riesling, la même proportion de riesling noir, encore très peu connu et très peu cultivé. La production d'un vin de cette espèce, ne pourra être recommandée, aussi bien que celle des vins gentils blancs, qu'à des propriétaires aisés, instruits dans l'art de cultiver la vigne et de fabriquer le vin.

Pour avoir aussi des vins rouges ordinaires, il faudrait, croyons-nous, associer aux moréotes, dans la proportion de deux tiers, l'éricé noir dit *Liverdun* des environs de Toul; cépage quatre fois plus productif, dit-on, que le moréote, et dont le raisin mûrit d'aussi bonne heure que celui de ce dernier cépage, mais ne donnant, à lui seul, qu'un vin peu corsé, peu spiritueux, un peu mou, assez coloré pourtant et d'un goût agréable dans les bonnes années. Le producteur qui désirerait obtenir du vin rouge ordinaire plus corsé, plus sec, n'aurait qu'à joindre à la culture des deux variétés précédement nommées,

Digitized by Google

celle de l'Elbling noir, qui, cultivé dans de plus fortes proportions avant que le moréote ne fut connu et cultivé en Alsace, exige une exposition plus chaude que ce dernier pour mûrir, à peu près, à la même époque.

C'est là, croyons-nous, à quoi se réduit aujourd'hui ce qui reste à faire, à abandonner ou à modifier dans l'intérêt de notre industrie viticole, pour les espèces et qualités de vins que le vignoble d'Alsace doit produire.

Si considérables que furent, dans l'intervalle de soixante ans, les modifications qu'éprouva la viticulture alsacienne, tant sous le rapport de son extension, que sous celui des quantités et qualités de son produit en vin, si minimes, pour ne pas dire imperceptibles, furent celles de ses modes de culture (1). Presque partout, on a continué à cultiver la vigne d'après les modes usités depuis longtemps dans chaque loca-

---

(1) Le froid intense de l'hiver 1789, ayant fait périr les complants de la plaine et même une partie de ceux des côteaux, les viticulteurs de la plaine, aux environs de Colmar, empruntèrent aux Wurtembergeois le mode de coucher les ceps après la vendange et de les couvrir pendant l'hiver. Mais l'expérience faite de ce mode pendant les années 1800, 1801 et 1802, ayant prouvé que les ceps traités de la sorte, devenaient plus sensibles, et par conséquent sujets à être endommagés par les gelées printanières, que n'étaient ceux laissés debout; et les frais de culture, déjà assez considérables, se trouvant augmentés par ce travail de 48 fr. par hectare annuellement, un bon nombre de ceux qui avaient adopté ce mode, s'en dégoûtèrent, ce qui empêcha de lui trouver beaucoup d'adhérents. Aujourd'hui il est presque abandonné et avec raison, l'expérience ayant démontré qu'un froid aussi intense que celui de 1789, n'était qu'un accident rare qui ne se reproduit qu'à de longs intervalles (tous les 20 et 30 ans et pas même), et que, par conséquent, une récolte gagnée dans cet intervalle ne suffit pas pour indemniser le viticulteur de la dépense additionnelle que lui cause la pratique de coucher les ceps par terre à l'automne et de les relever au printemps.

Un nouveau mode de plantation de la vigne fut inventé et exécuté, il y a vingt et quelques années, par le sieur Siegrist, David, propriétaire-viticulteur à Riquewihr (Haut-Rhin). En 1843, l'auteur publia une petite relation de son mode dans le numéro de mars du *Glaneur du Haut-Rhin*, et en septembre 1847, il en présenta une autre au congrès des vignerons à Colmar. Le congrès chargea une commission d'examiner ce mode nouveau de plantation et de lui en faire un rapport. Ce rapport n'a pas été publié, ni les autres actes du congrès. D'après la relation publiée dans le *Glaneur*, ce mode de plantation ressemble assez à celui des arbres, et les avantages que son auteur lui attribue, consisteraient principalement dans

Digitized by Google

lité, et nulle part le viticulteur n'a pu être persuadé, qu'il pourrait y porter quelque modification avantageuse. Se trouva-t-il parmi eux un homme libre de préjugés, qui voulût indiquer ou entreprendre pour son compte, une modification quelconque dans son mode de culture, il devint aussitôt le point de mire des plaisanteries de ses concitoyens et si l'avantage qu'il se promettait de l'innovation n'était pas immédiatement réalisé d'une manière irrécusable et selon son désir, le novateur perdait courage et ne manquait pas de retourner à la commune routine.

En effet, on conçoit difficilement que, pour obtenir le plus souvent la maturité du fruit et conserver la durée et la fertilité propres au cépage des complants de même espèce, qui se trouvent placés sur un terrain de même nature, aux sites et expositions analogues, et sous un même climat, puissent nécessiter des modes de culture différents; et cependant on devrait croire que la chose est ainsi, quand on entend dire et répéter: que dans tel canton ou, à telle localité, la vigne exige qu'on lui donne la forme d'une treille basse et horizontale, ou d'un espalier; que, dans une autre localité on l'attache à des échalas isolés et que sa tige reçoive une hauteur déterminée. Ici on croit devoir tailler à long bois, laisser, lors de la taille sur chaque cep ou pied de vigne de 4 à 6 verges à pleyons. Ail-

---

une augmentation sensible du produit annuel de la vigne, et dans une diminution notable des frais de sa culture.

L'emploi du mode Siegrist, datant aujourd'hui de vingt et quelques années, l'époque doit être arrivée, où il sera possible de porter un jugement valable sur ses avantages et son désavantage, s'il y en a. Il serait, par conséquent, à désirer que la Société d'agriculture du Haut-Rhin fît examiner sur les lieux les résultats de l'emploi du mode Siegrist par une commission de propriétaires-viticulteurs pratiques des différentes parties de l'Alsace, et qu'une bonne description du mode et le jugement porté par la commission sur le plus ou le moins d'utilité de son emploi fussent publiés dans la *Revue d'Alsace*.

Depuis une quinzaine d'années, le propriétaire du château d'Ollwiller, dans le Haut-Rhin, a adopté pour le pinot blanc et gris, pour le chasselas blanc de Fontainebleau et le riesling blanc, chaque variété cultivée séparément et par pièce de 15 à 20 ares de contenance à l'exposition du midi, le mode de culture dit en cordons, tirés d'un même côté vers le levant suivant l'abaisement du terrain. Le treillage ne consiste que dans des échalats plantés verticalement et à la distance de 30 centimètres environ les uns des autres, sans porter ni perchettes, ni fil de fer pour le pallisage des cordes.

Digitized by Google

leurs on croirait mal faire de lui laisser plus d'une ou deux verges avec un ou deux coursons à trois yeux. Dans d'autres contrées, on soutient que le cep de vigne ne supporte pas de verges; qu'il faut, par conséquent ne lui tailler que des coursons et ne donner à sa tige qu'une élévation très restreinte, pour ne pas épuiser trop tôt la force végétative du cep. Dans l'un des vignobles on plante le chevelu ou plant à racines, ou enfin, la bouture à demeure; ailleurs on croit nécessaire, pour sa conservation, de planter entre deux, et de provigner le jeune plant, après trois années de culture, à la place qu'il devra occuper définitivement, et ainsi de suite.

Peut-on douter, après tout ce qui vient d'être dit des divers modes de viticulture en usage, que leur emploi ne soit pas la conséquence d'une longue expérience faite dans chaque localité viticole, expérience qui força ou autorisa du moins le viticulteur à adopter tel mode de culture, préférablement à tel autre mode.

Effectivement, l'observateur judicieux ne peut méconnaître que cela est ainsi; mais il trouvera néanmoins, que l'application de chacun de ces modes, a été trop généralisé, et qu'ils auraient dû éprouver des modifications, suivant l'exigence du terrain, du site et de l'exposition, ainsi que de l'espèce de vigne à laquelle on les adaptait.

Il est, en outre, évident pour tout bon observateur, que ce ne sont pas toujours les leçons de l'expérience qui guident le viticulteur, sur la préférence à donner à tel mode de culture plutôt qu'à tel autre; que le grand nombre se cramponne au mode généralement suivi dans la localité, et qu'il se montre contraire à toute innovation, ou modification de ce mode; mais bien le défaut de connaissances élémentaires de l'art viticole, l'indolente complaisance dans l'ancienne ornière et enfin, certains préjugés enracinés dans les masses.

Aussi demandez à la plûpart des petits viticulteurs, pourquoi ils agissent de la sorte, ils vous répondront: « Nos pères n'ont pas agi d'une autre manière, et nous ne croyons pas qu'ils furent des ignorants ou des sots. »

Cette répugnance de l'homme de la campagne pour toute innovation dans les modes de culture qu'il a une fois adoptés, est justifiée en quelque sorte par l'expérience. Car, combien de fois n'est-il pas déjà arrivé, que des agronomes de cabinet ont recommandé, comme très avantageuses, certaines innovations dans le domaine de l'agriculture, et qui, après avoir été essayées, ont donné un résultat négatif ou dés-

Digitized by Google

avantageux, soit parcequ'elles n'étaient pas encore sanctionnées par l'expérience ou parcequ'on les recommandait comme pouvant être généralisées, tandis qu'elles ne sont, le plus souvent, applicables que dans certaines conditions et, dans certaines localités, ce qu'on oublie ordinairement d'indiquer.

Un seul exemple pris sur cent, suffira pour confirmer ce que nous disons, le voici :

Il y a à peu près 36 ans, qu'un amateur de jardins, demeurant à la campagne, près d'une commune viticole du Bas-Rhin, eut l'idée de consacrer un carré de son jardin d'une certaine étendue, à la culture d'une centaine de ceps chasselas et tokai gris, qu'il éleva en pyramides de trois mètres de hauteur à un mètre 32 centimètres de distance, d'après le système du docteur Knecht de Rotenbourg sur le Neckar, à la différence près que chez notre novateur la tige, au lieu de s'ériger tout droit, tournait en spirale sur l'échalat. Et comme ces pyramides, après être parvenues à une élévation déterminée, donnèrent de forts produits en raisins (1), notre amateur s'empressa d'adresser à la société royale et centrale d'agriculture à Paris, un long mémoire sur sa nouvelle création, en recommandant le mode des pyramides, non seulement comme le plus économique ou le moins couteux, mais aussi comme le plus avantageux et généralement applicable à la viticulture, et comme digne d'être propagé partout.

Peu de temps après, M. Thiébaud de Berneaud publia son manuel du vigneron français, qui contenait la description du mode en pyramides, dont l'adoption fut recommandée aux viticulteurs français comme une innovation très importante et très avantageuse.

Dans un petit mémoire adressé par nous, dans le temps, à la société royale et centrale d'agriculture, nous avons démontré d'une manière irréfutable, que ce mode, à peine adoptable pour un enclos peu vaste, entouré de murs, et ayant un terrain profond et fertile, non seulement n'aurait pas les résultats avantageux que son auteur en promettait, mais que son application générale amenerait la ruine de tout vignoble.

---

(1) L'auteur du mémoire prétendait : qu'une surface couverte de 2000 de ces pyramides produirait, une année dans l'autre, 1000 hectolitres de vin, tandis, disait-il, qu'une même surface, emplantée de 6000 pieds de vigne de forme ordinaire, ne donne, année commune, que 50 hectolitres, et dans les années les plus productives, à peine 100 hectolitres de vin.

Digitized by Google

Ce seul exemple suffira croyons-nous, pour justifier la méfiance du simple cultivateur pour toute innovation dans l'agriculture. Nous-même sommes d'avis qu'il ne faut jamais admettre à la légère, les innovations où améliorations proposées, pour quelle que ce soit de ses branches, et surtout ne pas les exécuter en grand avant que l'avantage n'ait été préalablement et dûment constaté par des essais faits en petite proportion; nous nous empressons d'ajouter qu'il serait également déraisonnable de les rejeter sans examen, ou sans s'être convaincu d'avance de leur inutilité ou de l'impossibilité de leur application. Ces considérations semblent nous indiquer combien il faut, de la part du producteur viticole, d'intelligence, de prévoyance et de savoir-faire pour le diriger dans ses opérations et l'empêcher de commettre des fautes préjudiciables à ses intérêts.

Sous le rapport du savoir-faire, il serait à désirer que l'éducation du peuple viticole fût dirrigée vers les connaissances, tant théoriques ou élémentaires que pratiques de la viticulture et de l'œnologie; à cet effet, l'enseignement des éléments de viticulture et d'œnologie, ne serait certainement pas déplacé dans les écoles primaires des contrées viticoles.

Un petit nombre de tableaux intuitifs et un petit manuel élémentaire, tel que celui que nous avons publié en 1848, sous le titre: *Premières notions de viticulture et d'œnologie,* suffiraient, sans doute, pour inculquer à la jeunesse une certaine prédilection pour l'art viticole ou l'exploitation de la vigne, et la préparer à bien comprendre ce qu'elle aura à faire, plus tard, pour tirer de cette exploitation le plus d'avantage possible, ou pour en former de bons ouvriers viticulteurs dont le besoin se fait sentir davantage de jour en jour.

Que les sociétés d'agriculture donnent à cette œuvre la première impulsion, en accordant un prix équitable à tout instituteur d'une commune viticole qui se donnera la peine d'enseigner les éléments de viticulture et d'œnologie à ses élèves.

Ce vœu sera-t-il entendu? On a lieu d'en douter, quand on songe à la stérilité des vœux nombreux et analogues, exprimés pour l'amélioration des diverses branches de notre agriculture, depuis une quarantaine d'années.

Maupin, un œnologue français, très-expérimenté, du siècle dernier, homme fort soucieux des intérêts véritables de son pays, se plaignait

Digitized by Google

déjà, il y a quatre-vingts ans, du peu d'intérêt que semblait inspirer la viticulture au gouvernement de France.

« Quoi, s'écriait-il, tout, jusqu'aux arts et aux fabriques du luxe et des bagatelles, se réjouit du regard bienfaisant du monarque, et la viticulture et l'œnologie, qui devraient être regardées comme formant la principale manufacture royale et une mine d'or inépuisable de l'Etat, ne reçoit non seulement aucune marque de bienveillance, mais on ne la juge même pas digne du moindre égard. Quel singulier contraste, il y a des égards et des récompenses pour des choses qui en sont peu dignes, et pour un objet qui le mériterait certainement, il n'y a rien de semblable. Si l'on fait tant de cas de la fleur, d'où vient qu'on en fait si peu du fruit qui en provient? et quel fruit? le plus précieux de notre sol, sous le rapport du commerce qu'on en fait. »

Si ces plaintes avaient déjà quelque fondement, il y a quatre-vingts ans, combien plus fondées ne seraient-elles pas de nos jours? Dans le siècle précédent et jusqu'à la révolution de 1789, les propriétaires de vignes étaient, ainsi que nous l'avons déjà observé, presque tous des seigneurs ou séculiers ou laïques, et jouissant, comme tels, du pouvoir de prendre ou de prescrire dans l'intérêt de la viticulture des lieux de leur juridiction, toute mesure jugée nécessaire à cet effet, sans qu'il fût besoin de recourir à l'appui ou à la permission du gouvernement. L'intervention de celui-ci n'était exigée que là où il s'agissait de lever un obstacle à la libre exportation des produits de la vigne, ou de prendre une mesure générale, pour en favoriser l'écoulement, et, finalement, dans le cas où la viticulture menaçait de s'étendre outre mesure ou de manière à rompre l'équilibre si nécessaire entre les productions diverses de notre sol.

Depuis 1789, ces grands propriétaires n'existent plus, et depuis disparut successivement cette salutaire influence qu'ils exercaient sur la viticulture, tant par leur ascendant et leur considération, que par leur fortune et leurs connaissances diverses, de même que par le bon exemple qu'ils donnaient. C'est ce qui aujourd'hui rend nécessaire l'intervention du gouvernement et des autorités locales, de même que celle des sociétés d'agriculture et des congrès de viticulteurs; non pas pour favoriser l'extension ultérieure de la viticulture, déjà trop propagée dans mainte contrée, mais en vue de protéger ses véritables intérêts que l'on ne saurait séparer de ceux de l'Etat, et de

Digitized by Google

donner à cette culture une direction profitable. Pour arriver à ce résultat, il est nécessaire, avant tout, d'éclairer le propriétaire viticulteur sur ses véritables intérêts, en lui apprenant de quelle manière il parviendra à tirer le plus d'avantage de son industrie. Ce n'est pas une tâche légère, sans doute, car la science viticole est plus difficile à acquérir qu'on ne le pense communément; c'est qu'elle ne repose pas sur des règles positives ou immuables; ses règles ne sont que générales, sujettes à des exceptions et d'une application susceptible d'être fréquemment modifiée. Le climat ou la température locale, l'espèce de terrain qu'occupe la vigne, les propriétés inhérentes à chaque cépage, sous le rapport de sa durée, de sa fertilité et de la maturation de son fruit, l'espèce de vin que celui-ci donne, sont autant de choses à prendre en grande considération pour l'exploitation intelligente de la vigne.

La viticulture exige par conséquent, chez celui qui entend l'exploiter avec profit, des connaissances théoriques et pratiques, parmi lesquelles celles des propriétés attachées à chaque cépage cultivé pour la vinification, est une des plus nécessaires, même des plus indispensables. Or, cette connaissance embrasse tout ce qui a rapport à la durée et à la fertilité du cépage, ainsi qu'aux qualités vinaires et à la valeur du produit.

Sans cette connaissance le viticulteur est continuellement exposé à commettre des erreurs préjudiciables à ses intérêts, erreurs qui ne peuvent être facilement réparées et à la longue seulement. Car il lui arrivera, de se laisser fasciner tantôt par l'apparence d'un plus fort produit et de ne composer ensuite son complant que de cépages rendant beaucoup, mais ne donnant que des vins de médiocre qualité. Une autre fois, il les plantera dans un terrain nuisible à la durée et à la fertilité du cep, ou à une exposition peu favorable à la maturation parfaite du raisin, chose essentielle cependant, pour obtenir du bon vin; ou bien il plantera les variétés de différentes qualités, dans des proportions mal calculées pour obtenir les qualités de vin qu'il désire.

Mais cette connaissance qui, à défaut d'une lecture de bonnes descriptions de cépages, ne s'acquiert qu'au moyen d'une longue expérience, est celle qui, jusqu'ici, a été le moins propagée parmi nos viticulteurs, par la raison, que les savants sont rarement des œnologues pratiques, et les hommes pratiques peu souvent des savants ni même des hommes lettrés, et que, par suite de cette circonstance, la

Digitized by Google

réunion et l'échange de leurs idées et de leurs vues réciproques, n'ont lieu que difficilement.

Une autre raison du peu de propagation de cette connaissance parmi les viticulteurs, et de sa défectuosité encore existante, c'est l'opinion que les botanistes se sont formée sur l'inconstance et la grande variabilité des caractères de la vigne et, par conséquent, sur le nombre infini de variétés qui a dû en résulter.

Enfin, le silence que le viticulteur pratique garde généralement quant à ce qu'il connaît sur cet objet. Nous comptons prouver, dans notre *Ampélographie rhénane*, que l'opinion des œnologues botanistes n'est point fondée, et que la réticence des viticulteurs pratiques est criminelle (1).

Il est temps que cette lacune funeste dans la science agricole soit remplie; tout nous en fait un devoir, en vue de l'avantage qui peut en résulter pour notre industrie viticole. Pour obtenir ce résultat, le concours simultané de tous les hommes intelligents et pratiques en viticulture et en œnologie; celui des sociétés d'agriculture, des congrès de viticulteurs, enfin celui du gouvernement sont d'une indispensable nécessité. Il importe à tous que l'étude des espèces et variétés de vignes cultivées, devienne aussi complète que possible et nous procure leur description caractéristique, synonymique, agronomique et économique. Car ce n'est qu'après avoir vaincu cette difficulté que nous pourrons établir avec solidité un système économique sur le choix des cépages, sur le mélange des espèces qui donnent les meilleurs vins; sur la taille et la culture, le terrain et l'exposition qui conviennent le mieux à chacune d'elles, et sur les engrais les plus propres à leur nature et à celle du terrain qui les nourrit, etc. L'*Ampélographie rhénane* mettra en évidence, l'impossibilité d'un pareil système, sans le secours de cette étude accomplie. Mais si les efforts

(1) L'*Ampélographie rhénane* en voie de publication, et dont 11 livraisons sur 14 ou 15 ont déjà paru, contiendra, sous forme de monographies ou de dissertations accompagnées de 28 à 30 planches coloriées, représentant dans ses formes, grandeurs et couleurs naturelles, le fruit et la feuille du cépage décrit : 1° Les caractères les plus saillants et les plus constants, auxquels on reconnaît chaque espèce et variété de vigne; 2° leur histoire connue ou présumée et leur synonymie; 4° leurs propriétés agronomiques et leur valeur économique. Enfin, tout ce qui est capable de diriger le savant dans l'étude des cépages et le viticulteur dans les opérations et entreprises de son industrie.

Digitized by Google

qu'on fera de différents côtés, pour faire sortir la viticulture de l'état critique dans lequel elle se trouve non seulement en Alsace, mais aussi en beaucoup d'autres contrées, doivent réussir ; si les individus, aussi bien que l'Etat doivent en ressentir les heureux effets, il faut que le gouvernement ne néglige point d'employer les moyens capables de faciliter l'écoulement des produits de la vigne ; son intérêt propre l'exige, ainsi que Maupin l'a déclaré dans le siècle dernier, en disant : « que les boissons fermentées étaient, depuis longtemps, une mine d'or presque inépuisable pour l'Etat » (et notez que les droits sur ces boissons étaient alors très-peu onéreux en comparaison de ce qu'ils sont aujourd'hui). Si donc, il doit encore en être ainsi de nos jours, si cette mine d'or ne doit pas se trouver comblée par la ruine des régions viticoles, il faut que les droits sur les boissons spiritueuses, si l'on ne peut pas s'en passer, ne soient du moins pas trop multipliés et exagérés ; il faut que leur circulation et leur vente en détail ne soient pas entravées outre mesure par des formalités gênantes.

Nous ajoutons à cette seconde et dernière partie de nos notices historiques, un court aperçu des quantités et de la qualité générale de nos récoltes en Alsace depuis 1790 jusqu'en 1850, par conséquent, dans l'intervalle de soixante années.

Nous pouvons compter pendant cet intervalle onze fortes vendanges, dont deux très-abondantes (1804 et 1834), celle de 1804 produisant jusqu'à 240 hectolitres par hectare ; vingt-cinq moyennes, et vingt-quatre petites vendanges.

Quant à la qualité générale du vin, elle a été quatorze fois bonne (dont 4 fois très-bonne) ; dix-neuf fois moyenne, autant de fois médiocre, et huit fois mauvaise (dont 4 fois aigre) (1).

---

(1)

Quantité forte.	*Quantité moyenne.*		*Quantité petite.*	
1798	1791	1829	1794	1820
1804	1792	1832	1796	1821
1811	1793	1834	1797	1824
1819	1795	1835	1799	1827
1822	1801	1840	1801	1830
1825	1802	1842	1803	1831
1826	1806	1844	1805	1839
1828	1807	1846	1809	1841
1833	1808	1847	1812	1843
1836	1810	1848	1813	1845
1837	1815	1849	1814	
	1818	1850	1516	
	1823		1817	

Digitized by Google

Pour compléter autant que possible nos notices historiques sur les vignobles et les vins d'Alsace, nous croyons utile d'y ajouter un extrait du rapport adressé à la société industrielle d'Angers, par M. L. Leclerc, secrétaire de la société œnologique de Paris, et président de la section d'œnologie à la 6e session du congrès de viticulteurs et de pomologistes français, tenue à Colmar en septembre 1847, rapport qui, dans le temps, a été publiée par le *Constitutionnel*.

M. Leclerc semble d'abord regretter, que la 6e session du congrès ait été moins brillante sous le rapport du nombre des membres présents, que celles qui l'ont précédée.

« On n'avait pas encore bien compris en Alsace, » dit-il, « tout ce que doit avoir de fécond une assemblée de cultivateurs spéciaux, rapprochés par le même besoin de lumières et de progrès, apportant chacun sa part d'expérience, profitant de celle d'autrui, partage utile, attrayant et fraternel, qui grossit le trésor commun et répand au loin des connaissances bienfaisantes. Toujours quelque bien, toujours un effet salutaire, fut-il inapperçu d'abord, résulte du contact des hommes assemblés dans un but utile et honnête; car l'isolement n'est pas bon: il dessèche le cœur, et frappe bientôt l'esprit d'impuissance et de stérilité. »

Après ce préambule, M. le rapporteur donne une idée bien flateuse de l'hospitalité alsacienne. Voici comment il s'exprime à cet égard.

« Vous dire, Messieurs, que l'accueil fait aux membres étrangers à

Qualité bonne.	*Qualité moyenne.*	*Qualité médiocre.*	*Qualité mauvaise.*
1791	1792	1797	1805 aigre, gelée.
1794	1793	1801	1809 aigre.
1797	1795	1810	1813
1798	1796	1812	1816 aigre.
1800	1803	1814	1817 aigre.
1802	1804	1821	1829
1807	1806	1823	1837
1811 très bonne.	1808	1824	1850
1819	1815	1826	
1825 très bonne.	1818	1828	
1827	1820	1833	
1832	1822	1838	
1834 très spirit.	1830	1839 faible.	
1846	1831	1840 faible.	
	1835	1843	
	1836	1844	
	1841	1845	
	1842	1847 faible.	
	1848	1849	

Digitized by Google

l'Alsace, a été parfaitement aimable, cela est bien superflu. L'Alsace est une terre de franchise et d'hospitalité. Le caractère y est droit et généreux : c'est le calme intelligent de la Germanie avec toute la bonne grâce française. » . . .

Après avoir parlé de l'organisation du congrès, de la formation de ses sections, dont l'une, celle de viticulture, était présidée par le vénérable et savant agronome M. Puvis, et celle d'œnologie par M. le rapporteur même; après avoir fait l'éloge de la belle et nombreuse collection des fruits à pépins, présentés au congrès, et étalés devant ses membres, et parlé du bel effet que produisait la vue des pampres garnis de leurs grappes, représentant toutes les variétés de vignes cultivées en Alsace, ornant le mur derrière le bureau, et de nombreux flacons, contenant les vins délite que produit l'Alsace, présentés à la dégustation de la commission nommée *ad hoc* et qui était présidée par l'auteur de ce rapport, excellent gourmet, celui-ci continue :

« Comme vous le pensez bien, Messieurs, c'est aux vins d'Alsace surtout (on pourrait dire à eux seuls) qu'avait à faire le comité de dégustation. Vous lirez son rapport; je ne ferai que résumer ici mes impressions personnelles. J'étais venu à Colmar par le Rhingau, contrée célèbre et magnifique, où j'ai vu de superbes vignobles, où j'ai fouillé d'illustres caves dans lesquelles on trouve des flacons d'une valeur de 25 francs. Qu'allaient donc me dire ces vins d'Alsace presque inconnus, et que, pour mon compte, j'ignorais parfaitement, ou plutôt que je connaissais sous de tristes rapports; je me reproche même d'en avoir parlé d'une façon dédaigneuse. Eh bien, Messieurs, je dois aujourd'hui faire amende honorable en votre présence : après avoir étudié ce que les grands vins du Rhingau ont de plus renommé, j'ai gouté les vins d'Alsace avec un extrême plaisir. Plusieurs en effet, ont une couleur superbe, une limpidité parfaite, un bouquet fort riche, un arôme tout spécial et agréable, un goût franc et décidé, de la générosité et de la vigueur. Si ce n'est pas ni Riedisheim, ni Rothenberg, ni Makobronn, ni Johannisberg, c'est au moins de la parenté; c'est mieux, peut-être, pour nous autres français, et le flacon le plus cher que j'ai pu rencontrer ne coûte pas plus de quatre franc! Quand ces vins sont mûrs, leur sève, légèrement âpre d'abord, ne déplait pas au second verre; elle charme nécessairement ensuite, pour peu que l'on se laisse séduire, et que l'on continue bravement l'expérience. Pardon de ces détails, Messieurs, mais ils m'ont paru mériter votre

Digitized by Google

bienveillante attention. La France vinicole ne se connaît réellement pas elle-même ; si l'on excepte quelques grands noms, combien d'excellents vins voient à peine leur réputation franchir les limites de la localité qui les produit ! Il serait temps de mettre au grand jour l'inventaire total de nos richesses vinicoles, et de faire rendre à chacune d'elles la justice qui lui est due. Ce sera bientôt l'œuvre de prédilection des congrès vinicoles annuels. »

M. Leclerc témoigne ensuite son regret de ne pouvoir rendre un compte exact des débats soulevés par les grâves questions soumises à l'assemblée, compte qui du reste, à ce qu'il dit, se trouvera dans les actes du congrès qui devaient être imprimés comme de coutume.

« Les discussions approfondies sur plusieurs points controversés avec chaleur, mais avec une urbanité digne d'une telle réunion, que ses actes contiendront, seront lues avec fruit par les viticulteurs intelligents. » (1)

Pour complément de son rapport, M. Leclerc fait une description de l'intéressante fête des vignerons de la ville de Colmar, qui fut célébrée pendant la session du congrès viticole, et dont les journaux des départements du Haut-et du Bas-Rhin avaient déjà rendu un compte détaillé, à la fin de septembre 1847 ; à cette occasion M. Leclerc fait ressortir l'utilité pouvant résulter d'une association de viticulteurs, organisée à la manière de celle de Colmar dont il cite les statuts, et qu'il aimerait voir imitée par toute la France viticole: puis, il termine son rapport par les mots suivants : « Les congrès vinicoles ont déjà porté d'heureux fruits ; soutenons avec persévérance cette utile institution. L'industrie vinicole de notre cher pays ne doit point déchoir ; elle vaut bien la peine d'être au moins tenue à la hauteur de celle des contrées voisines, où j'ai vu régner partout le zèle et une vive émulation. Or l'émulation, c'est la vie ; et l'indifférence, c'est le néant, ou quelque chose qui conduit là. »

Nous ajoutons : L'Alsace aussi, qui constitue une des régions les plus viticoles de la France, a un grand intérêt, à ne pas laisser déchoir son industrie viticole, d'autant plus que ses deux départements pos-

(1) Il est très à regretter que des événements graves, arrivés peu après la tenue du congrès, où des circonstances imprévues et indépendantes, sans doute, de la bonne volonté des honorables personnes chargées de la rédaction de ces actes, aient empêché jusqu'ici leur publication.

Digitized by Google

sèdent tous les éléments nécessaires pour une viticulture avantageuse. La nature diverse de son sol, les sites et expositions favorables à la maturation du fruit de la vigne, que présente le versant oriental des Vosges et des côteaux attenants, les espèces et variétés de qualités diverses qu'on y cultive, tout y contribue ; il ne s'agit que de savoir se servir de ces éléments d'une manière intelligente.

Imitons le zèle, l'émulation et l'intelligence déployée par nos voisins d'outre Rhin pour l'amélioration du produit de leurs vignes ; suivons les préceptes et les conseils contenus dans cette seconde partie des notices sur le vignoble et les vins d'Alsace et surtout, ceux contenus dans l'*Ampélographie rhénane*, et nous aurons bientôt à nous en féliciter.

J. L. Stoltz,
viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

Digitized by Google

ments de la première race où domine une intelligente érudition, mais défigurée par des habitudes littéraires qui étouffent le sentiment intime de la barbarie et l'originalité expressive de la dure conquête germanique. Mezeray ne fit pas davantage pour notre histoire, tout en semant son livre de hardiesses politiques et de vives censures morales où respire l'âme d'un citoyen.

Avec le XVIIIe siècle, recommencent sur nos origines nationales les querelles historiques dont le livre célèbre de François Hotman, la *Franco-Gallia*, avait marqué le point de départ au XVIe siècle. Fréret, le premier, reconnut le caractère des invasions germaniques et assigna à la conquête des Francks sa physionomie véritable. Après lui, un homme pénétré de préjugés aristocratiques singulièrement exclusifs, Boulainvilliers, entreprit de démontrer que l'ordre de la noblesse descendait des conquérants et que le peuple avait ses aïeux dans la race asservie de la Gaule romaine. Son système attentait à la fois à la royauté qu'il représentait comme une usurpation sur la souveraineté des chefs militaires des Franks, et à l'honneur de la nation entière, laquelle lui semblait avoir graduellement marché, par la violence et la révolte illégitime, de l'esclavage à la liberté étroite et négative du XVIIIe siècle. Cette attaque contre la bourgeoisie, dont l'empire grandissait visiblement, demandait un défenseur. Il se trouva dans l'abbé Dubos. Celui-ci nia la conquête et formula une théorie qui faisait des Francks les alliés de l'empire romain, et de leurs chefs, des rois investis du pouvoir par les empereurs, à titre de donation. Selon Dubos, la Gaule n'avait été, ni asservie, ni troublée dans son ordre civil, ni dépossédée de ses droits territoriaux ; et il rejetait à quatre siècles plus loin la domination des classes seigneuriales, lui attribuant les bouleversements qu'on impute à la conquête ainsi que le changement de la monarchie pure en gouvernement aristocratique et féodal. A côté de ces hypothèses excessives, le système de Dubos contenait la découverte importante des influences romaines, de la vie cachée du régime municipal et de la condition légale des Gallo-Romains. Cette partie de la doctrine de Dubos, étendue et amendée, est demeurée dans la science.

Montesquieu rétablit vivement le fait de la conquête ; mais en exagérant la *personnalité* du droit barbare, il ouvrit la voie à la théorie républicaine de l'abbé Mably. Cet écrivain, mêlant sans scrupule toutes les traditions, en exprimait des conclusions étrangères aux faits de notre histoire, mais qui répondaient aux idées politiques en faveur à cette époque, idées dont Mably s'était montré l'ardent propagateur. L'esprit démocratique des Franks sert de base à sa thérorie des assemblées politiques, où, dès l'origine de la monarchie, il fait siéger, avec des droits souverains, un tiers-état imaginaire. De là, chez Mably, une tendance capitale, le rétablissement des états généraux ; son livre, dont l'action fut grande sur l'esprit de la bourgeoisie du XVIIIe siècle, semble un pressentiment de la révolution.

Digitized by Google

Après Mably, le mouvement continue sous des aspects divers. Bréquigny sonde la question communale et touche aux véritables origines du tiers-état. Une femme, Mlle de Lezardière, nie l'élément romain de notre histoire, inaugure le système d'une dérivation absolument germanique, et met en crédit l'étude des sources, étude abandonnée par l'esprit de logique et de dogme du XVIIIe siècle. Mais pendant ce temps la révolution a passé. Le dernier cri de la rude agression du tiers-état se trouve dans la célèbre brochure de Sièyes. Les idées de Mably étaient appliquées, et au delà de ce qu'il voulait, sans doute.

Enfin, deux livres encore précèdent le mouvement historique de notre siècle. L'un, celui de Thouret, vivement empreint de la foi révolutionnaire; l'autre, celui de Montlosier, marqué d'une haine âcre et aveugle pour les principes qui avaient triomphé. Ils représentent tous deux les suites inévitables de la révolution. Thouret personnifie la foi et l'action; Montlosier l'incrédulité et la résistance.

Il faut entrer dans le XIXe siècle pour trouver enfin des historiens véritablement philosophes et des peintres fidèles de la vie barbare. Ce grand mouvement historique, que tant de richesses inconnues encore feront durer longtemps, est peut-être la plus solide gloire de ce siècle. Il a assis sur ses véritables bases notre histoire nationale, l'a dégagée des ténèbres, des conjectures, des fables et des systèmes qui la rendaient obscure, confuse et sans attrait, et lui a donné sa grande signification humaine. Nous n'analyserons aucun de ces admirables travaux qui ont illustré les noms de MM. Guizot, Aug. Thierry, Michelet, Sismondi, Ampère, Mignet, Fauriel, Ozanam, Petigny, Lehuérou, Amédée Thierry, etc., ils sont entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science historique. Nous ne ferons qu'ajouter un nom glorieux de plus à ceux que nous venons de citer, c'est celui de Châteaubriand. S'il ne fut point un rare historien, il devina, avec cette intuition merveilleuse qui n'appartient qu'aux poètes, le sens intime, profond de notre antique histoire et la révêla sous des couleurs dont rien ne peut désormais la dépouiller. Nous le citons encore parce que c'est à lui que nous devons le plus grand et le plus parfait de nos historiens. Voici ce que dit M. Augustin Thierry, après avoir raconté l'impression que lui causa, en 1810, la lecture des *Martyrs :*

« J'avais lu dans l'histoire de France à l'usage des élèves de l'école mili-
« taire, notre livre classique: *Les Francs ou Français déjà maîtres de Tour-*
« *nai et des rives de l'Escaut s'étaient étendus jusqu'à la Somme... Clovis,*
« *fils du roi Childéric, monta sur le trône en 481, et affermit par ses victoires*
« *les fondements de la monarchie française.* Toute mon archéologie du moyen-
« âge consistait dans ces phrases et quelques autres de même force que j'avais
« apprises par cœur. *Français, trône, monarchie,* étaient pour moi le com-

Digitized by Google

« mencement et la fin, le fond et la forme de notre histoire nationale. Rien « ne m'avait donné l'idée de ces terribles Francks de M. de Châteaubriand « *parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des urochs et des san-* « *gliers*, de ce camp *retranché avec des bateaux de cuir et des chariots* « *attelés de grands bœufs*, de cette armée rangée en triangle *où l'on ne dis-* « *tinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bête et des corps demi-nus.* « A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guer- « rier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement; le « chant de guerre des Francks fit sur moi une impression électrique. . . Ce « moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir »...

Nous avons cru qu'il était bien naturel de retracer les principales phases de la formation de nos idées actuelles sur l'histoire et nos origines nationales, à l'occasion du livre de M. Maximilien de Ring. Son *Histoire des Germains* est un fruit que nous devons à la savante culture que ces admirables maîtres nous ont enseignée. M. de Ring n'a pas voulu refaire ce qui avait été bien fait, et tout récemment, avec une grande supériorité, par M. Ozanam. Il ne traite que sommairement ce qui regarde la géographie, les institutions, les mœurs, les lois, la religion, la condition morale et intellectuelle du monde barbare, mais il s'est attaché avec courage à reconstituer les annales, les événements, la trame historique, apparente et extérieure des peuples germaniques. Son livre embrasse les faits de cette immense et mystérieuse révolution humaine, qui, par les migrations, les invasions et la conquête, a fait succéder à la société antique et païenne, la société moderne et chrétienne. Cette révolution a duré plus de huit siècles, depuis la guerre des Cimbres et des Teutons battus par Marius et Catulus dans les plaines de Verceil, jusqu'à l'avènement de Charlemagne, dont le génie fixa les populations barbares dans les contrées qu'elles avaient conquises.

L'objet même des recherches de M. de Ring commandait la méthode d'exposition qu'il a suivie et qui est à la fois chronologique et régionale. Elle introduit de l'ordre, de la clarté, dans une matière que l'on nous a présentée presque toujours comme fatalement désordonnée et obscure. Nous croyons même que l'auteur n'a pas fait rendre à cette méthode tout ce qu'elle pouvait donner, et que s'il s'y était plus sévèrement astreint, il eût encore plus nettement délimité la sphère d'action des races, et mieux précisé les caractères spéciaux de chaque établissement germanique.

Si M. de Ring n'avait pas lui-même modestement annoncé son livre comme une introduction à l'histoire de l'empire germanique, nous pourrions regretter la brièveté de son travail, et surtout la rapidité avec laquelle il glisse sur la Germanie antique. La science moderne a conquis à la vérité des démonstrations intéressantes sur le mouvement des peuples de l'Asie centrale, sur leurs migrations dans l'Europe, sur l'affinité des mœurs, sur la parenté des

Digitized by Google

langues, sur la ressemblance des croyances religieuses et sur l'identité des fables héroïques. M. de Ring en parle trop peu. Nous exprimerons le même regret au sujet du silence qu'il garde sur les influences chrétiennes et sur les différentes révolutions qui ont amené la conversion des germains à l'évangile. C'est là un des côtés les plus saisissants de ce monde de violence, de guerres, de meurtre et de dévastation. Le christianisme et la conquête barbare sont deux faits inséparables et qui ne s'expliquent bien que par leur étude parallèle et simultanée.

L'on n'a jamais besoin de louer le style d'un livre utile et consciencieusement élaboré. Chez M. de Ring il est ce qu'il devait être, simple, précis, correct. Une grande chronique des gestes germaniques, comme celle qu'il a faite, exigeait une narration sobre et méthodique, et n'eût peut-être pas aisément comporté des peintures vives et dramatiques. Il a dessiné au trait ce qui pouvait faire la matière d'un grand tableau. On peut préférer les peintres, mais on ne saurait s'empêcher d'estimer les bons dessinateurs.

Nous finirons par une critique. Pourquoi M. de Ring s'est-il dispensé d'accompagner son travail des citations, des notes, des indications de sources, sans lesquelles le livre le plus sérieux parait incomplet? On dispense volontiers certaines gens de l'humiliation d'afficher leur peu de savoir, le mauvais choix de leurs sources et l'indélicatesse de leurs emprunts; mais un homme laborieux qui remue les livres, discute les auteurs, et pèse les autorités, doit compte de toute son étude, et même des procédés d'investigation qu'il a employés. Cet exemple aide à la propagation des bonnes méthodes, et le livre qui le donne revêt cette autorité également nécessaire et pour ceux qui ignorent et pour ceux qui savent.

CH. GÉRARD.

Mme THEKLA DE GUMPERT. — Un écrivain, avantageusement connu en Allemagne par ses écrits pour la jeunesse, vient de faire paraître un nouvel ouvrage qui semble destiné à un succès durable.

Mme Thekla de Gumpert, dont les Revues d'outre-Rhin ont parlé avec le plus grand éloge, a été particulièrement appréciée par Diesterweg, si connu par ses ouvrages sur l'éducation, et l'un des *pédagogues* les plus célèbres de l'Allemagne. Un critique compare les ouvrages de cette dame « à des fruits savoureux offerts dans des vases d'argent. » L'arbre qui produit ces fruits, ajoute un autre, a ses racines dans le terrain du christianisme.

Cet écrivain a le rare talent de présenter à la jeunesse les vérités fondamentales de la religion sous la forme de narrations intéressantes, de récits pleins de grâce : ce qui fait qu'il trouve des lecteurs empressés parmi les enfants aussi bien que parmi les adultes. Il a de bonnes leçons pour tout le monde.

Digitized by Google

Le nouveau livre que *Thekla de Gumpert* vient de publier, sous le titre de *Grüss Gott* (1), est un ensemble de faits empruntés à la vie réelle, habilement entremêlés de fictions, que l'auteur a recueillis, comme il le dit dans sa préface, pendant un voyage à Londres, Kaiserswerth et Hambourg.

Cet ouvrage, particulièrement destiné aux jeunes gens, ne s'adresse pas moins à une classe plus nombreuse de lecteurs. Il renferme la peinture, à la fois vivante et intime, d'une des plus nobles tendances de notre temps, et, par-là, se recommande à toutes les personnes sérieuses, qui portent un intérêt sincère à notre jeune génération. Nous voudrions voir ce livre entre les mains de tous les parents, et, en général, de tous ceux qui s'occupent du bien des âmes et du progrès intellectuel et moral de la jeunesse. Nous voudrions le voir aussi entre les mains des jeunes femmes et des jeunes filles.

Mme NICOLAS KŒCHLIN, jeune.

M. EDOUARD SCHWARTZ, chimiste à Mulhouse, a communiqué à la société industrielle une fort intéressante *Notice sur les substances alimentaires*. La société en a ordonné l'impression qui forme une petite brochure de 44 pages in-12. Le travail de M. Schwartz est de ceux dont la valeur ne saurait être méconnue et dont l'utilité mérite, à tous égards, les honneurs d'une publication indépendante du bulletin ordinaire de la société ; de cette manière on fait participer aux communications qui revêtent le caractère d'utilité publique, beaucoup d'hommes étrangers aux travaux de la société industrielle, mais soucieux de la vulgarisation des connaissances qui touchent au bien-être de tous. La brochure dont il s'agit est l'œuvre d'un chimiste, c'est-à-dire d'un homme de science et ne s'adresse par conséquent qu'aux esprits sérieux qui cherchent dans la lecture non leur amusement, mais leur instruction.

X.

ÉTUDES ET PORTRAITS, par M. Auguste VIDALIN, conseiller à la cour d'appel de Colmar.

Un volume in-8° de 92 pages, contenant : une étude sur la carrière oratoire, politique et financière de William Pitt ; le portrait de Ch. Fox ; une étude sur la vie et la politique de Georges Canning ; le portrait de madame Roland ; une notice sur François Daunou, l'éloge de l'amiral Duperré, et une appréciation de la vie et des ouvrages d'Andrieux.

FLORE D'ALSACE, par M. le Dr F. KIRSCHLEGER.

La 12e livraison vient de paraître. Elle renferme les *Solanées*, les *Borraginées*, les *Plantaginées*, les *Primulacées* et les *Oléinées*.

Prix de la livraison : chez l'auteur et les libraires, 60 c. ; par la poste, 75 c.

---

(1) Chez Ferdinand Hirt, à Breslau, et chez Treuttel et Würtz, à Strasbourg.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES ABBAYES

D'ESTIVAL, MOYENMOUTIER ET SENONES,

ET

TROIS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-DIÉ.

SECONDE PARTIE (*).

Sur trois manuscrits de la bibliothèque de Saint-Dié, relatifs aux abbayes de Moyenmoutier et de Senones.

Le premier de ces manuscrits, qui ne sont pas cotés, se compose de 70 feuillets dont les 19 premiers sont seuls foliés. Il porte ce titre : *Examens et professions des Religieux de l'abbaye de Moyenmoutier* « commenceant en l'année 1711. » Il va du 7 juin de cette année jusqu'au 28 juin 1747, et doit par conséquent contenir tous les examens et toutes les professions qui ont eu lieu dans un espace de trente-six ans. A première vue, c'est là un document des plus précieux pour l'histoire intime de cette maison. On appelait *examen*,

(*) Voir la livraison de février, pag. 49.

Digitized by Google

la série des questions adressées aux postulants qui se présentaient pour les épreuves, ou aux novices qui les avaient subies avec honneur et qui se présentaient pour la *profession*. On appelait *profession*, la cérémonie par laquelle ceux qui avaient achevé régulièrement leur noviciat étaient admis au rang de religieux auquel ils aspiraient (1). Je dis qu'à première vue, il ne se conçoit rien de plus intime que ces examens et ces professions, et, en tombant sur ce manuscrit, on se flatte aisément d'y trouver un grand jour répandu sur la vie religieuse et l'esprit moral de la maison. Cependant, en bien considérant la nature même des actes qu'il contient, actes qui ont un caractère que j'appellerai administratif et social plutôt que moral et religieux, on arrive à une attente plus tempérée et que justifie mieux l'examen de ce registre. En effet, pour tout ce qui est des mœurs et des destinées intimes de la maison, l'examen des aspirants et la profession des novices ne peuvent offrir que de faibles lumières, par la raison même que ce sont des cérémonies ou des opérations où ne sont engagées que des individualités: La formule prescrite pour ces cérémonies apprend même plus que les cérémonies elles-mêmes, s'il s'agit de l'esprit ou de la piété de la maison. Nous allons nous en convaincre par une rapide analyse de ces *Examens et Professions*.

Pendant l'espace de temps indiqué, le nombre total des admis, postulants, frères convers, frères commis, novices ou religieux, est de 170, ce qui donne une moyenne de quatre à cinq admissions par an. Ces réceptions suffisaient pour le chiffre habituel des membres de l'abbaye, qui ne s'élevait guère, à l'époque dont nous parlons, au-dessus de vingt-cinq à trente, tandis qu'il a dû être beaucoup plus considérable au moyen-âge. Sur le chiffre de vingt-cinq, il y avait par an trois à quatre décès, ce qui, joint aux sorties volontaires, maintenait l'équilibre. En effet, le registre mentionne, dans l'espace de trente-six ans, trente sorties, volontaires ou involontaires, ce qui faisait la balance.

Cinq admissions par an et une seule sortie, c'était un mouvement qui permettait de donner aux recrutements et aux pertes une grande

---

(1) Voir : *Devotissima in duondi novitii forma*, et plus loin : *forma recipiendi novitii*, à la suite de *Regula S. P. Benedicti, cum declarationibus et constitutionibus S. Justinae de Padua, prout nunc servantur in congregatione SS. Vitoni et Hydulphi*. — *Virduni* 1610, *in*-18°.

Digitized by Google

attention ; on pouvait choisir et éprouver les postulants, et constater la situation morale de ceux qui persévéraient, de ceux qui sortaient. Le maître des novices a-t-il bien rempli ces devoirs? Le prieur et l'abbé ont-ils bien secondé ce dignitaire? Ont-ils tous bien compris et appliqué les instructions que la règle de l'ordre donne à cet égard (1)? Il faut le supposer puisqu'il s'agissait de l'honneur de la maison. Quant au secrétaire, il a singulièrement restreint le sien. Il a tout réduit à des formules. Pour ce qui est des retraites, il les indique même sans la moindre note sur les motifs, d'une manière si brève, qu'à la date du mois et à celle de l'année, il n'ajoute rien, et que parfois il ne donne ni l'une ni l'autre. Etaient-ce des retraites ou des renvois? Il ne le dit pas, mais les renvois ont dû être rares, car les retraites étaient faciles. Ainsi, sur onze postulants de la dernière admission, portée sur le registre sous la date du 28 juin 1747, il en est sorti cinq : le premier, dès le 12 juillet suivant; le second et le troisième, dès le 14 août; le quatrième et le cinquième, le 14 juin 1748, au moment où approchait la convenance de faire profession. Cela indique évidemment une grande facilité et cela prouve qu'on n'avait pas voulu leur appliquer la lettre de la règle qui permettait des peines afflictives contre l'indocilité.

On permettait d'ailleurs la sortie non-seulement aux postulants et aux novices, mais encore aux profès eux-mêmes, témoin Dom Anselme Spisser qui était venu d'une autre abbaye pour s'agréger à la congrégation réformée de Moyenmoutier, le 22 août 1732, et qui la quitta au bout d'un an.

Pour les entrées, le registre est plus explicite. Toutefois, il emploie aussi les formes les plus concises du style administratif. Les questions adressées aux postulants sont à peu près les mêmes pour tous et les réponses semblables. Du moins elles présentent à peine quelques nuances, et ne donnent lieu à aucune induction sur la physionomie morale des candidats, sur ce qu'on peut appeler leur *vocation*. Cela est tout simple, l'enquête n'est pas religieuse proprement dite, et la scène ne se passe pas au confessionnal; elle est purement sociale et a lieu au chapitre (2). D'après la formule générale, l'abbé

(1) Voir pag. 98 et 198, *ll.*

(2) Voir, pour la cérémonie religieuse de la profession, la pétition à présenter par le récipiendaire, les chants et les prières à dire par le récipient et par l'assistance, le volume déjà cité, *Regula S. P. Benedicti, in calce.*

Digitized by Google

ou son coadjuteur, assisté du prieur, du sous-prieur, du maître des novices ou du premier claustral et d'un autre religieux, demande d'abord au candidat, quel que soit le titre auquel il aspire, frère convers, novice ou religieux :

1° Les noms de ses parents;

2° « Si c'est de sa pure et franche volonté, pleine et entière liberté, et sans y avoir été contraint ni forcé par ses parents, ni par aucune autre personne, qu'il a pris la résolution de se présenter;

3° « S'il n'a point contracté dans le monde d'engagements contraires à la vie religieuse, tel que pourrait être celui du mariage;

4° « S'il n'a point quelque maladie habituelle incompatible avec les services ordinaires de la profession religieuse dans l'ordre de St-Benoît et de l'observance qui se pratique dans la congrégation de St-Vanne et de St-Hidulphe. »

Tant que fonctionne le même secrétaire, qui est quelquefois le prieur ou le doyen, ces questions demeurent à peu près invariables. Les réponses aussi, je l'ai dit, sont semblables, sauf toutefois en ce qui concerne l'origine de l'*examiné*. Quant à sa vocation, soit que le postulant ou le rédacteur suive une tradition convenue, le registre porte toujours la même déclaration, seulement dans les premières pages le postulant dit quelquefois que, *sans avoir été contraint ni forcé, c'est avec beaucoup de joye qu'il se voit à la veille de faire profession*, ou bien, *qu'il est rauy d'être enfin arrivé à ce terme*, sentiments tout simples et tout naturels, puisqu'on est toujours heureux d'atteindre à l'objet de ses désirs, mais sentiments auxquels la monotonie de la répétition semble ôter un peu de leur naturel.

L'uniformité n'est pourtant pas absolue; bientôt ces deux formules annulées disparaissent même entièrement; les questions varient aussi. On demande l'âge du candidat, lequel âge varie de seize à trente ans, car l'ancien usage de recevoir des enfants et des adolescents auxquels il fallait souvent appliquer le fouet recommandé par la règle, était tombé en désuétude. On mentionne les noms de ses parents. On énonce les maladies qui constitueraient incompatibilité. L'investigation porte spécialement sur les écrouelles et le mal caduc. Quant aux engagements qui impliquent empêchement, on ajoute au mariage la profession déjà faite dans une autre maison.

Quelquefois on trouve la mention, que les questions et les réponses ont été relues au postulant et qu'il les a maintenues. Il paraît

Digitized by Google

qu'il y avait souvent motif pour insister et pour douter, même après confirmation ; du moins l'on trouve en marge d'une de ces confirmations bien constatées, la note : *sorti*.

D'autrefois le registre mentionne, dans l'examen d'un novice à la veille de faire profession, que les mêmes réponses ont été faites par lui quand il s'est présenté pour « prendre l'habit de la sainte religion. » Cependant cela ne se fait pas généralement ; le rédacteur, qui est au courant lui-même de la position de postulant ou de novice des candidats, ne sent pas le besoin de l'indiquer à son lecteur et se contente souvent d'une qualification générale. Parfois, cependant, il ajoute quelque chose de spécial, par exemple ce renseignement que l'aspirant se présente « en qualité de religieux du chœur, » ou cet autre « qu'il est novice ayant achevé son année d'épreuves, et estant à la veille de faire sa profession. » D'autres fois la *profession* est nettement distinguée comme un degré ultérieur de la *prise d'habit* déjà faite antérieurement, distinction qui devrait se faire toujours, puisque les deux positions se ressemblent si peu.

Un cas unique qui se présente, c'est celui d'un prêtre déjà religieux d'une autre abbaye de Saint-Benoît et qui demande à prendre l'habit de la réforme de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe à Moyenmoutier. A ce candidat on adresse les mêmes questions qu'aux simples postulants, sauf l'article des engagements incompatibles avec la vie régulière, et l'on a raison de l'interpeller d'une manière très-formelle ; car c'est ce même Dom Anselme de Wingersheim (c'est ainsi je crois qu'il faut lire) dont j'ai déjà signalé la sortie faite juste un an après son entrée.

Si donc ce registre ne jette qu'un faible jour sur ce qu'on peut appeler l'esprit de la maison, sa pensée religieuse, son zèle ascétique, ses travaux littéraires, il autorise toutefois des inductions positives sur l'état de la discipline et celui des études de la maison. En effet, quant à la discipline, les sorties, qui sont fréquentes, attestent une application assez précise de la règle pour écarter ceux qui étaient venus avec plus d'illusions que de vocation, et assez indulgente pour maintenir l'équilibre nécessaire. Quant aux études, il revèle évidemment qu'elles n'étaient pas fortes. Quoiqu'il y eût une belle bibliothèque, un professeur de théologie et de philosophie, et, sans nul doute, des professeurs de littérature générale, les procès-verbaux, à côté de quelques pages qui prouvent de l'instruction et un certain

Digitized by Google

talent de style, présentent des exemples d'une orthographe très-inérudite et d'une écriture tracée de mains fort rustiques. Les abbés Belhomme et Barrois, les doyens Musnier, de l'Isle, et Ceillier, le célèbre historien des écrivains ecclésiastiques, sont avec le prieur Jaquinot les seuls qui manient la plume en gens lettrés. D'autres dignitaires ont une écriture presque aussi grossière que certains frères convers ou postulants. On rencontre même un frère qui appose le signe de la croix « pour ne sçavoir pas écrire ». J'ai parlé d'orthographe : elle est non-seulement un peu dédaignée, mais souvent si mauvaise dans ces procès-verbaux peu revus à la vérité, qu'il y reste des mots dénués de sens. Peut-être faut-il les attribuer à cette circonstance, que le recrutement de la maison se faisait ou dans des pays peu lettrés, ou dans des contrées peu françaises, par exemple, le diocèse de Strasbourg, y compris la partie située sur la rive droite du Rhin. Plusieurs postulants sont interrogés en allemand, et pour ceux-là ils signent naturellement leur nom en caractères fort peu classiques en deça du Rhin.

Il est des années où les admissions sont extraordinairement nombreuses. Ainsi, en 1729, il se présente neuf postulants au 4 juin, et deux autres le 23 juillet. Le 28 juin 1747, il y a encore onze admissions. Ces chiffres élevés sont rares; répétés souvent, ils auraient surchargé la maison. Mais aux affluences extraordinaires répondirent aussi des sorties exceptionnelles. Ainsi, sur les onze postulants de de 1747, cinq se retirèrent au bout de quelques mois, et deux, vingt jours avant la fin de l'année d'épreuves fixée par les statuts de la maison et les constitutions de l'ordre.

Il résulte donc de ces procès-verbaux trois points essentiels : 1° qu'aux examens et professions présidaient des vues très-pures; qu'on s'y bornait aux choses essentielles, la liberté du choix et l'indépendance des engagements, sans faire aucune de ces investigations qui sont du for intérieur et du confessionnal; 2° qu'on n'apportait au recrutement aucune espèce de zèle ni de *compelle intrare;* que, loin de pousser à l'accroissement de la famille religieuse, on laissait au mouvement des consciences le soin de l'entretenir; 3° que le cours naturel des choses, déterminé par les mœurs du siècle et la position des religieux, suffit pour maintenir l'équilibre entre les acquisitions et les pertes du monastère; 4° qu'on n'exigeait aucun genre d'instruction spéciale et qu'on songeait plus au profit que la maison

Digitized by Google

pouvait tirer de la piété de ses hôtes qu'aux avantages d'une illustration scientifique. Cela était tout simple, quoique Bénédictin, on n'était pas de la congrégation de Saint-Maur.

Telles sont les observations générales auxquelles conduit le premier de mes trois codes.

Le second des manuscrits que j'ai à examiner se rapporte à la même abbaye, mais à un tout autre objet, indiqué d'ailleurs par le titre qu'il porte, celui de :

« *Actes et délibérations capitulaires de l'abbaye de Moyenmoustier.* »

Composé de seize feuillets *in-folio*, ce manuscrit, qui se trouve cousu avec le précédent, les pages en sens contraire, contiendrait, à l'apprécier d'après son intitulé, *les actes* et *les délibérations* du chapitre pendant un espace de quarante ans, du 23 avril 1710 au 15 mai 1750 A première vue, on est encore ici tenté d'admettre qu'il doit nous en arriver de grandes communications sur la vie intime de la maison. Mais, pour ne pas se faire d'illusion à cet égard, il faut bien considérer qu'il n'est question ni de discipline, ni d'études, ni d'enseignement, ni de prédications, ni de confessions ; qu'il ne s'agit que d'actes d'administration. On a pourtant quelque peine à comprendre deux choses. D'abord on s'étonne que la règle de Saint-Benoît prescrivant aux religieux de faire la déclaration de certaines fautes devant le chapitre, il n'y ait jamais eu de déclaration de ce genre. Or, à cet égard les textes sont formels : « Quiconque a commis une faute en quelque lieu que ce soit, et ne l'aura pas déclarée spontanément devant l'abbé ou la congrégation, en subira une correction plus forte (1) ». A cette instruction générale, la congrégation de Saint-Vanne en avait ajouté de spéciales, où il était enjoint de se confesser *in sequenti capitulo, dicat suam culpam in capitulo,* et prescrit au doyen et au maître des novices d'assister aux chapitres où se confessaient les fautes des religieux (2). Il y avait donc lieu à s'occuper de discipline au chapitre, mais de là il ne suit pas qu'il fallût mentionner sur le registre du chapitre même les affaires de ce genre. En second lieu, on est surpris, à juste titre, que les actes d'administration faits pendant l'espace de quarante ans

(1) *V. Regula S. P. Benedicti, pag.* 149 *et* 150.
(2) *Regula S. B., pag.* 74.

Digitized by Google

par un chapître qui gouvernait des paroisses et des prieurés, des fermes, des censes, des métairies, des mines et des forêts, qui avait des dignitaires investis de fonctions importantes, aient tenu si peu de place.

En effet, le chapître, à cette époque, était un corps important et très-régulièrement constitué. Il se composait ainsi qu'il suit : le très-révérend père abbé, qui était *ordinaire* du territoire indépendant de l'abbaye, c'est-à-dire investi de la juridiction épiscopale de la portion qui n'était soumise à aucun diocèse ; le père prieur claustral (l'abbé était souvent prieur lui-même) ; le père maître des novices, qui devait être lettré et instruire les moines dans les règles de la discipline, ainsi qu'en littérature, d'une manière suffisante (1) ; le père sous-prieur ; six autres pères ; douze frères. Ainsi constitué, le chapître auquel se rattachaient les chefs des prieurés et que surveillaient les supérieurs de la congrégation, conjointement avec les évêques de Metz, élisait deux dignitaires, le doyen et le secrétaire (2). Il administrait les biens, rentes et bâtiments de l'abbaye, dont l'ensemble était considérable et parmi lesquels la bibliothèque n'était pas à négliger. Il gérait tous les intérêts de la maison ; il en était le gouvernement et la tutelle ; après le pape, le souverain du pays et le président de la congrégation, il en formait la véritable autorité. D'après tout cela, on s'attend très-légitimement à trouver dans le registre de ce sénat des délibérations d'un haut intérêt, ce qu'on appelle de grandes affaires et des débats de quelque étendue. Cette attente n'est ni remplie ni trompée entièrement. Des délibérations majeures sont relatées dans ce volume ; mais toutes celles qui ont eu lieu dans la maison n'y sont pas inscrites. Certains actes, par exemple, la délibération sur l'érection de l'évêché de Saint-Dié, et plusieurs élections d'abbés ou de coadjuteurs, ont quelque chose de grave et de solennel qui répond à l'idée qu'on se fait des lumières d'un tel corps. Cependant il n'y a pas de véritables débats ; dans toutes ces circonstances la résolution du chapître est prise avant que l'affaire soit mise en

(1) *Regula S. B., pag.* 74.

(2) Le doyen était lettré, confesseur, gardien de la règle, maitre des cérémonies, surveillant de l'office divin et de l'ordre de la maison ; il devait reprendre les frères en faute et être repris lui-même avec énergie et révoqué en cas d'incapacité ou de négligence. *Regula S. B., pag.* 75.

Digitized by Google

délibération, comme cela se pratique dans tous les temps et dans tous les conseils. D'ailleurs, dans la question de l'évêché, le chapître a la main forcée; il vote sous la pression du duc de Lorraine, et si l'on sent, à la manière dont il cède, qu'il a lutté tant qu'il a pu, le procès-verbal se garde bien de dire que ce qui lui déplaît le plus dans le projet du duc, c'est d'avoir désormais dans le futur évêque de Saint-Dié un Ordinaire trop rapproché de l'abbaye. Dans les questions d'élection, où le chapître se défend tantôt contre les prétentions des Salm, tantôt contre l'ambition des aspirants-commandataires, tantôt contre les injonctions des ducs de Lorraine, le registre s'énonce avec plus d'aisance; il le fait surtout quand il élit des coadjuteurs dans la crainte d'avoir pour abbé un prince de l'Eglise, à moins que ce ne soit en même temps un prince du monde.

Les autres affaires que traite le chapître, ou que rapporte son registre, ont moins d'importance. Elles sont cependant très-dignes d'attention encore pour qui aime à descendre des généralités aux scènes d'intérieurs, et des faits majeurs aux simples *événements* d'un cloître. Voici ce que les seize feuillets nous offrent d'un peu curieux dans l'une et l'autre de ces catégories.

Pour 1710, ils mentionnent l'élection d'un secrétaire; un arrangement avec un domestique auquel le défunt abbé reste devoir cent louis de gages, et qui donne cette somme et tout son bien au monastère, à la seule condition qu'on nourrira ses vieux jours et lui fera faire à sa mort des funérailles honorables. On relate ensuite une pose de pierre aux bâtiments cloîtrés ou réguliers et une inscription en bon style lapidaire rédigée pour cette cérémonie.

Pour 1711, il n'y a rien d'inscrit, comme si le chapître ne se fût pas réuni une seule fois dans l'année. En 1712, l'abbaye abandonne une donation que lui avait faite une veuve, tombée plus tard dans la pauvreté. En 1713 a lieu la grande délibération sur l'évêché de Saint-Dié, acte que par méprise le secrétaire inscrit parmi les *Examens*, auxquels il renvoie avec quelque confusion. En 1714, le chapître, de concert avec celui de Senones, accorde des *lettres de filiation* à l'ancien maire d'Auricourt « en considération de son zèle et de ses services envers les deux maisons ».

C'est pendant ces années, qui ont fourni si peu de notes, et celles qui suivent, que l'abbé D. Belhomme a établi et augmenté la bibliothèque. « Quoiqu'il fût très-occupé de constructions, il a voulu, dit-il,

Digitized by Google

que pour les études de ses frères il y eût dans la maison tous les ouvrages propres à rendre savants des prêtres et des religieux (1). » Le chapitre, à ce qu'il paraît, ne prit aucune part un peu spéciale à cette belle œuvre. Il ne mentionne pas même la circonstance que D. Calmet résida dans l'abbaye à cette époque et mit en ordre la collection faite par les soins de son ami l'abbé, devenue si riche depuis (2). Le registre ne mentionne aucun sacrifice, aucun acte relatif à ce travail. Il passe aussi sous silence la visite du duc de Lorraine, Léopold Ier, qui vint en 1717 dîner et causer littérature avec les chefs des trois abbayes, et D. Calmet, qui fit surtout très-grand plaisir au prince par la netteté avec laquelle il répondit à ses questions sur la Bible.

Rien n'a été inscrit pour les années 1715 et 1716, mais en 1717, il rapporte une transaction au sujet d'une difficulté entre l'abbé et le couvent à l'endroit de la maison curiale de Raon-l'Etape, dont le rétablissement tombait à la charge de la communauté et que l'abbé voulait faire trop belle. On s'accorde, dit le secrétaire, « comme il convient à des personnes religieuses » : le couvent donne, en remplacement de la maison curiale qu'il a vendue, une autre un peu meilleure. Le secrétaire ne mentionne pas une visite fort intéressante encore que l'abbaye eut cette année, je veux dire celle de l'archevêque Firras, nonce du Saint-Siége en Suisse. Ce prélat, qui était chargé de vérifier les propositions faites pour l'érection de l'évêché de Saint-Dié, vint à Moyenmoutier officier, coucher, dîner et causer avec le savant D. Ceillier, doyen de l'abbaye, qui s'occupait alors de la réfutation du livre de Barbeyvac, *De la morale des Pères*, réfutation publiée en 1718, sous les auspices du nonce.

En 1718, il n'y a pas eu un seul acte inscrit; mais pour 1719 il se trouve une délibération importante. Demande est faite par l'abbé Belhomme d'avoir un coadjuteur, « vu les très-vives appréhensions qu'il y a lieu de concevoir que, s'il venait à mourir dans la conjoncture présente où l'avidité pour les commandes a rendu l'état des abbayes si incertain, la sienne ne vînt à tomber malheureusement entre les mains de quelque commandataire; » c'est-à-dire de quelque ecclésiastique ou laïque, prélat ou seigneur, non religieux, qui ob-

(1) *Historia mediani monasterri, pag.* 441. « *Optimos quos quos libros colligens amplam et deleatam instruxi bibliothecam,* » dit l'abbé Belhomme.

(2) Vie de D. Calmet (Senones, 1752, in-8°), pag. 46.

Digitized by Google

tiendrait l'abbaye à titre de commande, mode de collation d'abord autorisé puis censuré par l'Eglise. Le chapître qui avait souvent professé une grande prédilection pour les princes, cardinaux ou évêques commandataires, qui, d'ordinaire, se tenaient à distance et jetaient de l'éclat sur la maison, abonde dans le sens de son chef et lui donne pour coadjuteur son propre neveu, D. Barrois. On fait du népotisme, de peur qu'il n'y ait abus et qu'il ne se présente quelque évêque qui ne soit pas prince. En 1720, le chapître délibère sur les obligations relatives à l'église de Glonville, paroisse où il est *décimateur,* c'est-à-dire en possession des dîmes.

En 1721, rien n'a été inscrit au nom du corps; mais en 1722 on relate un engagement que le chapître a contracté avec un candidat qu'il reçoit à son service à titre de *frère oblat perpétuel,* Michel L'Esté de Meistratzheim, « qui a déclaré avoir grand désir de passer le reste de ses jours au service de Dieu et dudit monastère. » La transaction elle-même ne se trouve pas au registre; le secrétaire n'en transcrit que le *modèle,* ainsi que le serment à prêter par le frère L'Esté. Mais le contrat est fait par le sénat du monastère et il est très-touchant. L'aspirant s'oblige : 1° à consacrer tous ses jours au service du monastère, fidèlement et diligemment, à tel ministère qu'il plaise à ses supérieurs de l'employer, soit dans leur intérieur, soit dans les maisons de leur dépendance; 2° à se conformer aux règlements et statuts des oblats; 3° à observer les trois vœux de la règle de l'Ordre; 4° à mener partout une vie édifiante. De leur côté, les religieux déclarent « l'admettre et le recevoir dès maintenant et pour toujours dans leur monastère, promettant de l'entretenir et assister en toutes ses nécessites corporelles et spirituelles *sa vie durant,* sans qu'il puisse jamais estre expulsé du monastère ny privé de la ditte qualité d'oblat contre son gré et volonté, sinon pour tels crimes, délits ou vices qu'il ne leur conviendrait pas de souffrir dans une personne engagée à leur service et appartenant à leur famille, ce qui ne pourra néanmoins estre exécuté mesmes dans les cas susdits que par le jugement des deux tiers du chapître et après les avertissements, répréhensions et corrections charitables préalablement employés. »

Cela est beau de part et d'autre, et tout lecteur de l'acte partagera l'émotion qu'en ont dû éprouver les signataires. Mais il est parmi les hommes, peu de liens *dénouables* qui tiennent jusqu'à la mort, et

Digitized by Google

après avoir fait en 1726 et 1727, ses petites élections de secrétaires, le chapitre, sans avoir pu ou voulu enregistrer dans cet intervalle aucun autre acte, inscrit dès 1728, la cassation de l'engagement si touchant qu'il avait pris avec le frère oblat, et ce « à cause de la conduite qu'il a tenue dans la cour franche de Hindisheim, tant par rapport à l'administration des biens dépendants de la dite cour que par rapport à ses mœurs. » Il paraît que ces reproches étaient bien fondés ; car L'Esté s'empresse de souscrire à son renvoi et de renoncer à tous les droits qu'il pouvait exercer en vertu de son contrat.

Pour tout l'intervalle de 1729 à 1739 on mentionne un seul acte par an ; c'est l'élection du secrétaire, dignitaire qui pendant tout cet espace de temps n'a rempli aucune fonction, si son registre est complet. Ce fait est important. Il atteste jusqu'à l'évidence que ce volume, par une cause ou une autre, n'est pas ce qu'il dit, et ne donne pas tous les actes, toutes les délibérations du chapitre, quoiqu'il affiche cette prétention. En effet, son intitulé ne laisse aucun doute à ce sujet, et ni son authenticité, ni ses signatures ne sont contestables. Toutefois n'est-il pas évident, qu'outre les mesures de détails que le chapître a pu prendre et faire consigner, il a dû avoir dans un intervalle de dix ans quelques unes de ces affaires plus sérieuses qui demandent de véritables délibérations. Que si ces affaires eussent été essentiellement secrètes de leur nature, on comprendrait les lacunes du registre ; mais cela n'étant pas et ce document n'ayant jamais été dans le cas d'être livré à des indiscrets, il y a dans ces lacunes une énigme qui ne peut pas se résoudre uniquement par l'hypothèse d'une grande négligence, et que je signale à ceux qui sont à même de consulter les actes et délibérations des autres abbayes de la Lorraine.

Une preuve frappante de négligence est fournie par le registre lui-même. Ainsi que dans toute maison importante, on distinguait à Moyenmoutier la mense abbatiale ou les biens affectés aux besoins personnels de l'abbé, de la mense conventuelle affectée aux besoins de la communauté. Or il se trouve sur ce registre, pour 1740, une convention entre l'abbé et le chapître portant cassation d'une autre plus ancienne en vertu de laquelle il y a eu échange de rentes et de dîmes entre les deux menses « pour éviter des plaintes, des difficultés et des procès entre les abbés et les religieux. » D'après l'acte de cassation cet échange avait été fait en 1736. Cependant nulle mention n'en est inscrite sur le registre sous cette date. Il se fesait donc des

Digitized by Google

actes de chapitre qu'on n'y portait pas, et la négligence peut avoir été quelquefois l'unique motif des omissions. Cependant elle seule n'explique pas tout. En effet, l'acte de 1736 avait été signé par les parties contractantes, l'affaire étant très-délicate et ayant certainement été débattue avec soin. Il n'est donc pas probable que la communauté tout entière l'eût perdue de vue, quand même cela fût arrivé au secrétaire, et dès lors ce dernier n'a sûrement pu prendre sur lui de ne pas la transcrire sur son registre. L'engagement si sérieux du frère L'Esté donne lieu au même raisonnement; il a dû être souscrit d'abord en double expédition, donnant des droits à deux parties, qu'il transcrit sur le registre du chapître. La circonstance qu'ordinairement le secrétaire du chapître était le doyen, c'est-à-dire un des membres les plus occupés du chapître, n'explique pas non plus l'état si étrangement défectueux de ce registre.

En 1741, le chapître sépare en deux une paroisse dépendante de l'abbaye, et devenue trop nombreuse pour être desservie par un seul curé. Mais en revanche, rien n'est inscrit pour 1742, 43, 44, si ce n'est l'élection d'un secrétaire, et pour 1745, on trouve même dans ce registre la preuve qu'on le consultait peu et qu'il n'était pas le recueil des documents les plus positifs en administration. En effet, on y cite deux fois ce traité de 1736 *qui n'y est pas inscrit*, et qu'on considère toutefois comme très-gênant par sa régularité. Du moins le chapître prend une nouvelle délibération infirmative de cette convention faite à peine depuis neuf ans et déja cassée depuis cinq, mais qu'on révoque de nouveau « de peur que dans la suite un abbé, soit régulier soit *commandataire* ne voulût quereller le dit acte (de cassation) de 1740 » Il paraît que la communauté aurait perdu plus que l'abbé au maintien du traité de 1736; car les prieur et religieux déclarent itérativement qu'ils veulent garder, « sans plus varier leur cour franche de Hindisheim, leurs vignes de Niederenheim et leur maison de Strasbourg, laissant au très-révérend abbé les dîmes et gaignages de Serres, de Parroy, de Montigny et de Moyen, » le tout en vertu de la bulle séparative des menses abbatiale et conventuelle donnée par le souverain pontife en date du 1er avril 1604.

Telle est la dernière affaire mentionnée sur ce registre; car pour les années 1746, 47, 48, il ne réfère rien; pour celle de 1750, rien qu'une élection de secrétaire.

Ce registre est donc fort incomplet. Il ne mentionne pas quelques

Digitized by Google

unes des délibérations les plus essentielles du chapitre. En effet, s'il y avait des actes essentiellement capitulaires, c'étaient les élections de l'abbé, du doyen, du prieur, du maître des novices, du coadjuteur, des députés à la diète générale de l'ordre. De ces élections, les unes se faisaient au moins tous les ans, les autres assez fréquemment. Or le registre ne fait mention que d'une élection de coadjuteur. Il ne relate pas non plus la mort ou les dispositions dernières des supérieurs de la maison. Le seul dignitaire dont la nomination soit constamment rapportée par le secrétaire, c'est le secrétaire lui-même.

Cela porte jusqu'à l'évidence la preuve que la maison de Moyenmoutier conservait ses *actes et délibérations capitulaires* autrement encore qu'au moyen de ce registre, dont les feuillets n'auraient pas suffi pour inscrire les affaires du plus négligent de tous les corps chargés d'une administration un peu importante pendant l'espace de trente six ans.

Le registre des *actes* de Senones est plus riche; est-il plus exact?

MATTER,
ancien inspecteur général des bibliothèques
publiques de France.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

DE LA FORMATION
DES TERRES ARABLES
EN ALSACE.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

La géologie est assurément une des sciences les plus attrayantes en même temps que des plus positives ; et c'est ce double caractère qui en rend l'étude si agréable pour les esprits que son apparente aridité ne saurait repousser, et qui y voient au contraire une mine féconde de poésie véritable, ainsi que d'applications utiles aux arts.

Il est peu de sciences, en effet, qui soient propres comme elle à nous faire concevoir la grandeur de l'œuvre divine, quand, portant son examen sur les débris des révolutions du globe terrestre, elle en sonde les mystères, pour y reconnaître les desseins admirables de la Providence; car un géologue ne saurait faire un pas dans la campagne ou sur les monts sans heurter de son pied quelque témoignage de ces révolutions passées qui, en brisant et pulvérisant les roches primitives, leur ont fait subir successivement la double influence de l'air et des eaux, et les ont ainsi rendues peu à peu capables de nourrir dans leur sein et sur leur surface des générations innombrables d'êtres animés.

Il n'est donc pas étonnant que cette science tende de plus en plus à attirer à elle les hommes qui aiment à se rendre compte des œuvres merveilleuses de la création, ainsi que ceux qui cherchent à les utiliser pour le bien-être commun de l'humanité. Aussi voyons-nous de

Digitized by Google

tous côtés des géologues se livrer à de laborieuses études pour parvenir à faire l'application de ces nouvelles richesses scientifiques aux arts usuels.

Parmi ceux-ci il n'en est pas de plus important que l'agriculture, dont les liaisons intimes avec la géologie se présentent d'elles-mêmes, pour ainsi dire, à l'esprit. En effet, quoi de plus naturel que de penser qu'une science qui s'occupe de la formation de la terre et qui étudie la disposition des couches rocheuses qui la constituent, puisse être d'une haute utilité pour le perfectionnement de cet art si intéressant qui apprend à l'homme à se créer de la nourriture à l'aide du sol et de l'atmosphère? N'est-il pas évident que le secours de la géologie ne soit très avantageux à l'agriculture pour contribuer à la retirer des entraves d'un empirisme encore trop aveugle, et en faire une science vraiment rationnelle?

Déjà la chimie est venue apporter de vives lumières pour l'explication des phénomènes qui se manifestent dans la vie des plantes. La physique aussi est entrée dans la même carrière, et l'on sait combien la météorologie, la branche de cette science qui a des rapports plus spéciaux avec l'agriculture, est aujourd'hui en voie de progrès (1).

Il est donc nécessaire que la géologie ne reste pas en arrière, et qu'elle concourre pour sa part au perfectionnement scientifique de l'agriculture.

Parmi les questions qu'elle est appelée à éclairer, celles de la formation des terres arables et des roches d'amendement sont certainement d'une grande importance; et cependant le nombre des travaux exécutés dans cette direction par les géologues est bien peu considérable. Malgré le rare mérite de ceux de MM. Héricart de Thury, Puvis, Brongniart, Forchhammer, Malaguti, Johnson, Thurmann, Fournet,

(1) Nous avons publié en 1843, sous notre nom maternel, *Plagnat*, un résumé des travaux de la *chimie agricole*, dans une brochure intitulée: *Des moyens d'améliorer les terres et des diverses espèces d'engrais*. (Paris, chez Mme Ve Huzard.) Nous comptons publier aussi prochainement un petit traité de *Météorologie agricole* que nous avons traduit de l'allemand. Il fait partie du *Traité complet d'agriculture* de M. Klubeck, professeur au Johanneum à Grätz, qui, comme on sait, est le principal institut agronomique de l'Autriche. Nous avons eu soin d'y ajouter en note les observations récentes de nos nouveaux météorologistes français, les savants écrivains de *Patria* et de l'*Annuaire de météorologie*.

Digitized by Google

Ebelmen, etc., il reste beaucoup à faire et l'on doit désirer de voir les géologues s'adonner davantage à ces études si utiles.

Il est venu à notre connaissance que M. de Gasparin, ce respectable et savant agronome qui a tant fait pour le progrès de l'agriculture française, a engagé M. Dufrénoy à appeler l'attention des ingénieurs des mines sur ces questions d'un si haut intérêt. Nous pouvons, par conséquent, espérer dans un avenir prochain des fruits féconds de cet appel de M. de Gasparin aux lumières de l'école des mines.

Les études qui se poursuivent dans les nouvelles écoles d'agriculture viendront aussi apporter un riche tribut de lumières pour la solution des problèmes de la physiologie végétale, pour laquelle les questions de la formation des terres arables et des roches d'amendement sont nécessairement d'une grande valeur. L'étude de la perméabilité des roches par les eaux n'est pas moins importante pour éclairer les travaux d'irrigation et de dessèchement, et sera certainement poursuivie avec vigueur dans nos écoles savantes. Les ingénieurs des ponts et chaussées ont déjà rendu et peuvent encore rendre des services précieux à l'agriculture sous ce rapport.

Mais en attendant les secours puissants que les ingénieurs des mines et des ponts et chaussées et les écoles d'agriculture apporteront à l'avancement de la science agricole, nous pensons que les travaux des plus humbles parmi les géologues ne laisseront pas que d'avoir une certaine utilité. Et c'est cette conviction qui nous a porté à publier le résumé de nos recherches sur ces matières, persuadé que la discussion des travaux antérieurs, en faisant naître des vues nouvelles, ne peut être qu'avantageuse aux progrès de la science. Nous y avons joint quelques observations que nous avons faites nous-mêmes, soit dans les environs de Paris, soit dans les Alpes, le Jura et les Vosges.

En faisant l'application de ces études à l'Alsace, nous montrerons en même temps combien l'application des études géologiques à l'agriculture peut lui être avantageuse; et quoique les riches dépôts limoneux qui couvrent nos deux départements semblent dispenser nos agriculteurs du secours de ces données scientifiques, nous espérons démontrer que l'intervention des sciences naturelles et spécialement celle de la géologie ne saurait qu'être encore bien utile à une agriculture raisonnée, même dans notre fertile contrée.

Digitized by Google

Nous parlerons d'abord de la formation des terres arables. Dans des études subséquentes, nous examinerons ensuite les roches d'amendement et la perméabilité des roches par les eaux.

I.

Définition de la terre arable. — Quand on parcourt la surface du globe, on le trouve couvert, partout où ne percent pas les roches nues et où ne séjournent pas les eaux, par une couche détritique, dans laquelle se développe la végétation propre à chaque contrée : cette couche, c'est la *terre arable* ou *terre végétale*, plus ou moins épaisse, de nature plus ou moins variée, suivant le genre de roches qui ont contribué à la former, et suivant la pente du terrain sur lequel elle repose.

Sa composition. — Quand on l'examine cependant avec quelque attention, et lorsqu'on s'éclaire des lumières de la minéralogie et de la chimie, on ne tarde pas à voir qu'elle est toujours formée des mêmes éléments; seulement on voit ces éléments augmenter ou diminuer dans leur rapport par la prédominance de l'un ou de l'autre d'entre eux. Toujours on y trouve du terreau produit par la décomposition des végétaux et des substances minérales, de la silice, de l'alumine, de la chaux, de la magnésie, du fer, du manganèse, de la potasse et de la soude, les trois premières l'emportant néanmoins d'une manière considérable par leur quantité relativement aux autres; ces dernières ne sont cependant jamais complètement absentes, quoique les analyses de beaucoup de terres n'en fassent pas mention, leur absence dans les résultats de ces travaux ne provenant que de la négligence des analystes à les rechercher.

Causes productrices de la terre arable. — Comment toutes ces substances se trouvent-elles réunies dans la terre arable? Quelles sont les causes tant physiques que chimiques qui ont contribué à les enlever aux roches du voisinage, ou parfois de contrées plus éloignées? C'est ce que nous allons examiner.

Jusqu'ici l'on a trop souvent admis que la terre arable a été produite par le détritus des roches sous-jacentes. Il nous semble infiniment plus juste de dire que la plupart des terres arables sont formées, dans leur couche supérieure au moins, de détritus de roches enlevées par les eaux diluviennes à leur gisement primitif et déposées, pendant

Digitized by Google

cette grande révolution du globe, à la superficie du sol ; et c'est l'universalité de ce dépôt diluvien qui a porté l'illustre Prony à l'appeler avec une énergique vérité : *la chair du globe.*

C'est du sous-sol qu'il est exact de dire qu'il est le plus souvent formé par le détritus de la roche sous-jacente.

Un simple examen de la terre arable nous fait déjà voir que les éléments minéraux ne s'y trouvent plus dans le même état que dans les roches dont ils proviennent. Quelle est donc la succession de phénomènes qui les a réduits à l'état dans lequel nous les voyons, c'est-à-dire, l'état le plus convenable pour servir à la fois de support aux plantes, permettre à l'air, au gaz et à l'eau d'y circuler et fournir à la vie végétale les substances minérales dont elle a besoin ?

Altérations physiques des roches. — Pour mieux étudier la décomposition des roches, transportons-nous au milieu des solitudes d'un pays montagneux. Là, si nous nous plaçons au pied d'une pente un peu forte, nous pouvons entendre de temps en temps une pierre se détacher des rochers de la montagne, et rouler avec bruit jusqu'à la place où la pousse la loi de la gravité. C'est ce bruit, ainsi répété, qui, entendu souvent pendant les nuits d'été par les pâtres, a fait imaginer à ceux du Jura cet *esprit des pierrettes*, dont parle M. Thurmann dans son savant et intéressant ouvrage sur les rapports des plantes avec les roches sous-jacentes (1).

Peu à peu ces débris s'accumulent et finissent par former des couches parfois très considérables, ainsi qu'on peut le voir dans les Alpes, les Pyrénées, les Vosges et dans toutes les chaînes de montagnes un peu abruptes.

Si nous recherchons les causes qui détachent ainsi ces pierres des rochers dont elles faisaient partie intégrante, nous trouvons d'abord *l'eau*, qui, s'infiltrant petit à petit dans les interstices des roches les plus dures, en dissout une partie des éléments, ou par la congélation en écarte les fragments et les fait ensuite rouler au dégel au bas de la montagne ; le *vent*, qui contribue aussi à détacher des fragments déjà à moitié enlevés au roc ; la *végétation* qui s'aide de l'action de l'eau et de l'air ; et une cause plus active encore, comme nous le

(1) Nous voulons parler de l'*Essai de Phytostatique appliqué à la chaîne du Jura et aux contrées voisines*, dont M. Kirschleger a déjà fait connaître une partie aux lecteurs de la *Revue d'Alsace.*

Digitized by Google

verrons bientôt, les *réactions chimiques* dues à l'intervention de l'oxigène et de l'acide carbonique de l'atmosphère; toutes ces causes réunies nous font comprendre aisément l'intensité et la continuité de cette décomposition.

Action des glaciers sur les roches. — Les glaciers ont exercé surtout et exercent encore une action puissante de destruction sur les montagnes. Par leur poids écrasant ils broient les roches les plus compactes, et les glaces accumulées mises en marche par la fonte des couches inférieures heurtent avec de formidables efforts les rochers du voisinage qui leur font obstacle, et en entraînent des quartiers au loin.

C'est l'étude de ces boues glacières, ensuite amoncelées à de certaines distances en forme de collines connues en géologie sous le nom de *moraines*, et de ces quartiers de rocs appelés *blocs erratiques*, qui a permis à la science des Agassiz et des Charpentier de faire de si belles inductions sur les dernières révolutions du globe.

On sait quelle extension avaient pris les glaciers à l'époque qui a précédé immédiatement la formation de ces dépôts considérables qu'on nomme *terrains diluviens*. Pour nous renfermer dans les limites indiquées par le titre de notre travail, nous nous contenterons de citer les traces que les anciens glaciers qui paraissent avoir recouvert la majeure partie des Vosges, ont laissé dans cette chaîne. Les intéressantes recherches de MM. Leblanc, Plenoir, Hogard et Collomb sur les moraines et les blocs erratiques des Vosges, nous montrent que cette cause de dégradation a été assez considérable dans ce pays, surtout dans les vallées qui rayonnent autour du ballon d'Alsace. M. Daubrée a signalé récemment plusieurs dépôts erratiques nouveaux, dans le Bas-Rhin, près d'Obernai, d'Ottrott-le-Bas, de Saint-Nabor, d'Epfig, de Blienschwiller, d'Itterswiller, de Neuf-Bois, etc. (1).

Alluvions et atterrissements. — Les débris des roches une fois accumulés au pied des montagnes, les eaux, provenant soit de la fonte des glaciers, soit des torrents, soit même des simples infiltrations des eaux pluviales, exercent ensuite leur action dissolvante sur eux,

(1) M. Daubrée: *Observations sur les alluvions anciennes et modernes d'une partie du bassin du Rhin* (dans les Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg, t. IV; 1850.)

Digitized by Google

et, s'y frayant un passage, en entrainent une partie par la force de leur courant, et une autre partie, soit dissoute, soit délayée dans leur masse. Parfois aussi les eaux des lacs produits par l'accumulation des eaux d'origine diverse que nous venons d'indiquer, rompant les digues qui les retenaient, entrainent au loin d'énormes blocs qui témoignent longtemps après de la violence de ces débacles; ou encore, de vastes terrains, dont les couches argileuses, placées en pente sur le flanc des montagnes, se sont imbibées d'eau, glissant tout d'un coup, sont allés s'abimer, avec les habitations et les terres arables qu'ils supportaient, au fond de quelque vallée profonde.

Cependant les débris de roches entrainés par les eaux ne se déposent que conformément aux lois de la pesanteur, les blocs d'abord, les cailloux ensuite, puis les sables, enfin le limon. Les eaux même qui paraissent les plus limpides se sont trouvées chargées de quantités encore notables de limon. Ainsi en est-il pour le Rhin; d'après des expériences faites par M. Daubrée sur les eaux de ce fleuve, ce savant a constaté qu'à Kehl le Rhin contient en moyenne de 0,gr·005 à 1gr· de limon par litre, son eau renfermant par conséquent de 0,000005 à 0,001 de son poids de limon. « La quantité de limon, dit-il (1), qui a « passé à Kehl du 16 janvier 1848 au 16 janvier 1849 est de 1,122,455 « mètres cubes, c'est-à-dire égale au volume d'un cube de 104 mètres « de côté. » Cette quantité serait plus forte, si le Rhin, ainsi que plusieurs de ses affluents, ne déposaient pas une partie de leur limon dans les lacs de Constance, de Zurich, de Lucerne et de Thunn. C'est ce qu'on peut voir pour le Rhône, dont les eaux, quoiqu'elles aient été clarifiées par leur passage à travers le lac Léman, contiennent, après leur jonction avec celles de la Saône, une quantité assez forte de limon. M. Gorsse évalue en effet à 1 mètre le limon charrié par 7000 mèt. cub. d'eau, à l'étiage, à 1 mèt. par 230 pendant les grandes crues, et à 1 mèt. par 2000 en moyenne (2).

Les dépôts formés par ces débris ainsi chariés par les eaux portent en géologie le nom d'*alluvion*. Ces dépôts peuvent se faire dans un lac, ainsi que nous venons de le dire, ou par le débordement des

(1) Même Mémoire.

(2) Expériences de M. Gorsse, ingénieur des ponts et chaussées, citées dans le Mémoire de M. Poulle *sur la Camargue*, et dans le *cours d'agriculture* de M. de Gasparin, t. I.

Digitized by Google

cours d'eau, ou par suite des obstacles que rencontrent les eaux chargées de limon soit dans leur lit, soit dans la mer à leur embouchure, lorsqu'elles viennent se heurter contre les vagues et les courants littoraux ou contre les dépôts marins.

Les détritus de roches chariés dans les lacs tendent à les combler; c'est ce qu'on peut parfaitement voir, par exemple, sur les bords des lacs de Neufchâtel, de Bienne et de Morat, où les eaux abandonnent petit à petit des terrains nouveaux à la culture; on peut même facilement conjecturer que ces trois lacs n'en faisaient autrefois qu'un seul. Dans un pays plus éloigné de nous, nous en trouvons encore un autre exemple fort remarquable, mais qui se complique d'un autre ordre de phénomènes géologiques. Le lac d'Aral qui, au témoignage de Strabon et d'Ératosthènes, communiquait avec la mer Caspienne, a été dessèché en partie par suite du soulèvement du sol et aussi par suite de l'accumulation des matériaux que lui avaient amené le Djihoun (l'ancien *Oxus*) et le Syr (l'ancien *Jaxartes*); le premier de ces fleuves qui se jetait autrefois dans la mer Caspienne, se jette aujourd'hui, comme on sait, dans le lac d'Aral, et l'on peut parfaitement suivre son ancien lit. Le mouvement volcanique qui a contribué ici à l'assèchement d'une partie d'un lac paraît s'être fait brusquement, d'après une tradition répandue chez les Khiviens, mais il se produit aussi des assèchements de terrains détritiques par des soulèvements lents du sol; c'est ainsi qu'une partie considérable de la Suède se soulève continuellement, et que les atterrissements formés sur les côtes de ce pays livrent sans cesse des terres nouvelles à la végétation.

Les alluvions produites par le débordement des fleuves et rivières sont une des causes les plus importantes de la formation des terres arables; et c'est à ce genre de dépots que se rattachent les terres les plus fertiles, les Deltas et les bords des fleuves, tels que ceux du Nil, du Gange, du Pô, etc., et les riches terrains des vallées de la Loire et du Rhin.

Alluvions du Nil. — Tout le monde connaît la grande fertilité du limon dont le Nil a recouvert les sables stériles qui paraissent avoir envahi primitivement une grande partie de l'Egypte; les prêtres de ce pays le pensaient ainsi eux-mêmes, car ils le regardaient comme un présent du Nil, au témoignage d'Hérodote. On peut dire que c'est principalement au dépôt fécondant des eaux de ce fleuve qui vient périodiquement chaque année ajouter une couche nouvelle aux couches

Digitized by Google

précédentes, que l'Egypte a dû sa prospérité et la haute civilisation dont elle a été le siége dans les siècles les plus reculés. Le Delta du Nil, qui ne semble pas avoir existé au temps d'Homère, augmente tous les ans. D'après Demaillet, (1) 26 ans ont suffi pour prolonger d'une demi-lieue un cap au-devant de Rosette, et cette ville, qui fut bâtie il y a moins de mille ans au bord de la mer, s'en trouve éloignée maintenant de plus de deux lieues. L'accumulation de ces couches annuelles de limon pendant 900 ans a exhaussé le sol, selon Hérodote, de 7 à 8 coudées. « A Eléphantine, dit Cuvier, en s'appuyant sur les « observations de Girard, l'inondation surmonte aujourd'hui de 7 « pieds les plus grandes hauteurs qu'elle atteignait sous Septime-« Sévère, au commencement du IIIe siècle. Au Caire, pour qu'elle « soit jugée suffisante aux arrosements, elle doit dépasser de 3 pieds « et demi la hauteur qui était nécessaire au IXe siècle. Le limon amené « par le fleuve couvre même de plusieurs pieds les monticules factices « sur lesquels reposent les anciennes villes (2). »

Cuvier a traité cette question des alluvions avec beaucoup de détails dans son *Discours sur les révolutions du Globe*. Tout ce qu'il dit encore des dépôts des fleuves de l'Italie et de ceux formés par la mer Adriatique est du plus grand intérêt.

Je me contenterai de citer un passage relatif aux alluvions et aux atterrissements de ce pays : « Beaucoup de villes qui, à des époques « bien connues de l'histoire, étaient des ports de mer florissants, « sont aujourd'hui à quelques lieues dans les terres ; plusieurs même « ont été ruinées par suite de ce changement de position ; Venise a « peine à maintenir les lagunes qui la séparent du continent, et, « malgré ses efforts, elle sera inévitablement un jour liée à la terre « ferme. — On sait par le témoignage de Strabon, que du temps « d'Auguste, Ravenne était dans les lagunes comme y est aujourd'hui « Venise ; et à présent Ravenne est à 1 lieue du rivage. Spina avait « été fondée au bord de la mer par les Grecs ; et dès le temps de « Strabon, elle en était à 90 stades : aujourd'hui elle est détruite.

---

(1) Demaillet : *Description de l'Egypte*, p. 102 et 103.

(2) Cuvier : *Discours sur les révolutions du Globe*. — Girard ; *Observations sur la vallée d'Egypte et sur l'exhaussement séculaire du sol qui la recouvre* (dans le grand ouvrage sur l'Egypte, t. II).

Digitized by Google

« Adria en Lombardie qui avait donné son nom à la mer Adriatique, « dont elle était, il y a vingt et quelques siècles, le port principal, « en est maintenant à 60 lieues. Fortis a même rendu vraisemblable « qu'à une époque plus ancienne, les monts Euganéens pourraient « avoir été des îles. »

Alluvions de l'Alsace. — Les alluvions de la vallée du Rhin ne sont pas moins intéressantes à étudier, et ont un rapport plus spécial avec notre sujet, puisque nous avons pris l'Alsace comme exemple par les divers modes de formation des terres arables. C'est à ces dépôts fertiles que cette contrée doit en grande partie l'état florissant de son agriculture. Aussi pensons-nous qu'il n'est pas inutile d'entrer dans quelques détails sur leur origine et sur la révolution terrestre qui en a été la cause déterminante.

Plusieurs opinions ont été émises à ce sujet : les uns attribuent le charriage de ces matériaux à de grands courants d'eaux diluviennes ; les autres à la fonte des immenses glaciers qui auraient recouvert la Suisse et une grande partie des Vosges et de la Forêt-Noire à l'époque antérieure au diluvium ; d'autres encore pensent qu'il a existé différents petits lacs dans le bassin du Rhin, dans lesquels ces dépôts se seraient formés (1). Mais l'opinion la plus vraisemblable est celle qui attribue ces dépôts à un lac *(ancien lac de la vallée du Rhin)* qui aurait recouvert tout le bassin depuis Constance jusqu'à Bingen ; opinion qui peut se concilier avec les précédentes jusqu'à un certain point, en supposant que la fonte subite des grands glaciers de la Suisse, des Vosges et de la Forêt-Noire, causée propablement par le même mouvement volcanique qui a donné lieu à l'éruption du groupe basaltique du Kaysersthul, a produit *le lac d'Alsace*, ou *Allémanique* comme on l'appelle aussi avec plus de justesse, ainsi que les dépôts considérables de cailloux que l'on trouve dans toute la plaine du Rhin (2).

---

(1) On peut voir le résumé des différentes opinions qui ont été avancées sur ce point de géologie dans l'*Histoire des Progrès de la Géologie depuis* 1834 *à* 1845, par M. d'Archiac, t. I.

(2) Ces cailloux consistent surtout en roches quartzeuses, quartzites blancs et jaunâtres, souvent entremêlés de mica ou de tale, qui leur donnent la structure schisteuse, grès quartzeux très durs, Kieselschiefer traversé par des veines de quartz blanc, roches amphiboliques ordinairement schisteuses, granite, porphyre,

Digitized by Google

La boue de ces glaciers et la destruction d'une partie des terrains qui ont été entraînés par la fonte subite de ces masses puissantes de glaces auraient produit ces couches de gravier et de sable et ces dépôts de *lœss* ou *lehm* qui sont si étendus dans la vallée du Rhin (1). Le défaut de stratification du lehm s'expliquerait facilement par l'action continue des eaux du Rhin et des rivières affluant des montagnes voisines, qui venaient sans cesse agiter celles du lac, et les dépôts qui s'y formaient, tout en y amenant de nouveaux matériaux. Les eaux du lac durent s'écouler d'abord par dessus les montagnes schisteuses du Hundsruk et ronger petit à petit ces couches argileuses, jusqu'à ce qu'enfin une rupture violente entraînât toute la masse rocheuse jusqu'au niveau de la vallée par la formation du *Bingerloch* (trou de Bingen).

Ce n'est que lorsque les eaux du lac se furent écoulées que la vallée du Rhin a pris sa forme définitive, ainsi que cela ressort des belles études de M. Daubrée sur les alluvions anciennes et modernes de cette vallée. Ce géologue a montré qu'après le dépôt du lehm, le Rhin et toutes les rivières des Vosges et de la Forêt-Noire ont été obligés de se creuser de nouveaux lits dans ces couches de limon. « Le modelé « du lœss, dit-il, sous formes de collines et de mamelons isolés, tel « que nous le voyons généralement aujourd'hui, paraît donc être en « grande partie l'œuvre des cours d'eau qui, depuis l'époque de son « dépôt, ont coulé, soit à la surface, soit dans le voisinage de ce « limon. » (Mémoire cité).

C'est à l'action de ces cours d'eau qu'il faut attribuer les dépôts d'alluvion plus récents qui s'étendent quelquefois sur une largeur de plusieurs kilomètres au débouché des vallées dans la plaine.

Il ne faut cependant pas confondre avec le lehm le limon jaune qui recouvre beaucoup de collines calcaires en Alsace; ce sont des argiles tertiaires, qui ont même été parfois remaniées par les eaux, surtout dans le Bas-Rhin.

Le *Rieth* ou basse plaine du Rhin appartient tout entier aux *alluvions modernes* de ce fleuve : elles consistent en graviers, sables et

---

serpentine, calcaire jurassique, etc. (M. Daubrée, *Mém. sur la distribution de l'or dans la plaine du Rhin*, dans les annales des mines, t. 10, 4e série, 1846.)

(1). D'après cette manière de voir, la dénomination d'*Alpin* qu'on donne au *Lœss* ou *Lehm* de la vallée du Rhin ne serait pas rigoureusement exacte.

Digitized by Google

limon comme les anciennes; seulement elles sont plus irrégulièrement mêlées et superposées. Ces dépôts alternent entre eux, et si fréquemment, que, dans toutes les contrées où ils se sont formés, on trouve une variation extrême dans le sol, et surtout dans le sous-sol, qui ne sont souvent pas les mêmes d'un champ à un autre; et c'est là la cause bien connue de nos cultivateurs de l'abondance ou de la pauvreté d'une récolte semblable sur des terres qui se touchent, suivant la sécheresse ou l'humidité de l'année. D'après les observations de M. Daubrée, les divagations modernes de notre fleuve se seraient portées bien plus loin qu'on ne le suppose généralement, et il se fonde sur l'horizontalité de la partie médiane de la vallée du Rhin sur une largeur qui atteint jusqu'à 40 kilomètres.

Quelle que soit donc l'opinion que l'on adopte sur les dernières révolutions de la vallée du Rhin, c'est principalement à ce fleuve qu'il faut attribuer la richesse du sol de l'Alsace et du duché de Bade, richesse qui permet aux agriculteurs de ces pays de se livrer à des cultures si variées et si productives. Mais tous les dépôts détritiques n'ont pas été chariés uniquement par les fleuves; la mer a contribué beaucoup à leur formation par les *atterrissements* de sable, de débris de coquillages, et la vase qui s'accumule à l'embouchure des cours d'eau, et qui est si riche en produits de décomposition des animalcules microscopiques qui y vivent. On sait avec quelle violence l'Océan lance souvent ses vagues contre les rivages, et en détache des fragments de roches qu'il amoindrit ensuite dans son mouvement continuel de flux et reflux; les galets et les sables ainsi produits vont ensuite s'amasser sur les côtes ou à de certaines distances où ils forment ces bancs si redoutés des marins et qui bien souvent sont plus tard réunis à la terre ferme par les alluvions des fleuves. Les plus remarquables de ces dépots résultant du produit combiné des alluvions et des atterrissements sont pour les Européens ceux de la Hollande, cette Egypte du Nord, où les mêmes circonstances géologiques ont amené la même civilisation supérieure, en tenant compte de la différence des âges et du génie des deux peuples. Une partie des côtes de la Provence, et les bords méridionaux de la mer Baltique on été également formés par atterrissement.

La nature de ces dépots produits par les alluvions et les atterrissements n'est pas toujours la même. C'est ainsi que ceux de la Seine sont tantôt principalement argileux, tantôt principalement calcaires,

Digitized by Google

selon que des pluies fréquentes y ont charrié le limon enlevé aux terrains argileux de la Bourgogne ou aux terrains crayeux de la Champagne. Personne n'ignore comment les ingénieux agriculteurs du Dauphiné savent utiliser alternativement la nature argileuse et calcaire des eaux de la Durance, en la forçant, par le colmatage, de déposer tantôt son limon argileux, tantôt le carbonate de chaux qu'elle tient en dissolution. C'est également au carbonate de chaux tenu en dissolution par les eaux des fleuves qu'il faut attribuer la production de ces poudingues plus ou moins compactes qu'on rencontre le long de leurs bords. L'Alsace offre de nombreux exemples le long des rives du Rhin, et même dans le Rieth, de ces matériaux de transport agglutinés par la précipitation du sel calcaire.

Dunes. — Les dépots formés par atterrissement varient également de nature suivant la constitution géologique des terrains que les vagues ont entamés. Sur les côtes de l'Atlantique ils sont généralement siliceux et sur celles de la Provence ils sont le plus souvent calcaires. C'est là la cause de la différence de nature des sables qui forment les dunes de la Guienne et de la Flandre et de ceux des côtes de la Provence.

Mais loin d'être une cause permanente de fertilité et de richesse comme les alluvions et les atterrissements vaseux des embouchures des fleuves, les dunes, formées par la double action des vagues et des vents, sont un sujet de crainte perpétuelle pour les pays qui voient ces flots envahisseurs de sables recouvrir les terres arables de couches stériles. On sait comment le génie de Brémontier parvint à les arrêter par des plantations de pins dans les environs de Bordeaux, et comment des ingénieurs non moins habiles des Pays-Bas fixèrent ceux de leur pays à l'aide des fortes racines de l'*arundo donax* ou Canne de Provence et d'autres plantes analogues.

Mode de désagrégation mécanique des diverses familles de roches. — Lorsqu'on étudie les diverses familles de roches sous le rapport de leur mode de désagrégation mécanique, on trouve qu'elles ne se désagrègent pas toutes également bien, ni de la même manière; l'on voit même des exemples d'une grande ténacité parmi les roches qui se décomposent habituellement avec le plus de facilité, comme les granites du Saint-Gothard, beaucoup de syénites dans la région des ballons des Vosges, les gneiss de la vallée de Ribeauvillé; tandis qu'au contraire d'autres roches se désagrègent sur place assez pro-

Digitized by Google

fondément: tels sont, dans les Vosges, le granit du Mönchberg dans la vallée de Munster, et celui qui forme la base de la montagne de Schervillé à l'entrée du val de Villé.

En général les roches *silicatées* se désagrègent facilement, parce que leur décomposition chimique favorise grandement leur désagrégation mécanique; et les roches calcaires, plus difficilement, par la raison opposée, vu que ces roches n'offrent que peu de prise à des altérations chimiques.

Les roches à silicate d'alumine donnent lieu à de l'argile plus ou moins ferrugineuse d'ordinaire par la décomposition du silicate de fer qui accompagne souvent le silicate d'alumine, tandis que les roches calcaires, en général, se fissurent par la gelée et se désagrègent en fragments, qui finissent ensuite par donner lieu à un détritus pulvérulent.

Les roches quartzeuses pures se désagrègent avec beaucoup de difficulté, et ce n'est que par suite du ballottement prolongé de leur gravier dans les eaux diluviennes, celles de la mer et des rivières, qu'elles ont pu produire des sables assez atténués pour permettre à la végétation de s'y développer. Quant à celles qui résultent de l'agglomération de particules quartzeuses, telles que diverses espèces de grès et de poudingues et spécialement le grès vosgien, le grès bigarré et la molasse si abondants en Alsace, elles ne se désagrègent que par la dissolution ou l'altération chimique de leur ciment.

Les roches feldspathiques, micacées, talqueuses et les autres roches silicatées se désagrègent aussi d'ordinaire par fragments d'une certaine grosseur, comme les roches calcaires, et ce n'est que par la décomposition de ces fragments sous l'influence des diverses causes indiquées plus haut, qu'elles deviennent propres à servir de support aux plantes et à leur fournir les éléments minéraux indispensables pour leur nutrition.

Les argiles se désagrègent en général assez facilement, à l'exception de celles qui sont endurcies, telles que les schistes argileux, les argilolites et les marnolites.

Les roches carbonifères peuvent se désagréger aussi par des causes mécaniques, la houille surtout; mais en général les altérations chimiques jouent ici le rôle principal.

En résumé, les agents les plus actifs de la désagrégation des roches sont: l'eau pluviale, la gelée, le vent, la végétation des mousses

Digitized by Google

et des lichens et même des grands végétaux dont les racines pénètrent entre les fissures des roches, et surtout les altérations chimiques qui se produisent dans leur masse, car le premier effet de la suroxidation du fer, qui se rencontre si habituellement dans les roches anciennes, et même dans la plupart des roches plus modernes, est de distendre les parois fissurées des roches et d'en favoriser ainsi la désagrégation.

J. Fessenmayer, de Schelestadt.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

STATUETTE

DE MAITRE HUMBERT,

ARCHITECTE DE SAINT-MARTIN DE COLMAR.

Si dans les édifices et monuments du 15e et du 16e siècle nous trouvons, assez fréquemment, les statues ou les bustes des artistes qui les ont érigés, nous n'en rencontrons, par contre, que fort peu aux constructions plus anciennes.

Au 14e siècle les figures de ce genre sont peu nombreuses encore. Il s'en trouve pourtant et de fort remarquables. Quant à celles du 13e et du 12e siècle elles sont fort rares déjà. Celles qui remontent au-delà du 12e siècle, le sont encore davantage ; et, s'il s'en trouve, ce ne sont, le plus souvent, que des figures grossièrement sculptées, offrant tout aussi peu d'intérêt sous le rapport de la ressemblance que sous le rapport de l'art.

Il n'en est pas toujours de même des statues d'artistes qui se rencontrent, parfois, à des édifices du 12e ou du 13e siècle. Celles-là, celles du 13e siècle surtout, sont quelquefois d'un haut intérêt et sous le rapport de l'art et de l'archéologie en général et sous celui de la ressemblance en particulier. Toutefois, ainsi que je viens de le dire, il est assez rare d'en trouver durant cette période. Encore au 13e siècle c'est une véritable bonne fortune si, dans quelqu'endroit caché de nos églises ou de nos autres monuments, nous parvenons à dénicher quelque figure d'architecte ou d'artiste.

Digitized by Google

C'est à ce titre que je puis, aujourd'hui, soumettre aux lecteurs de la *Revue d'Alsace* le dessin de la statuette de maître Humbert, architecte ou maître de l'œuvre de la ci-devant collégiale de Saint-Martin à Colmar.

Cette statuette découverte, si je ne me trompe, il y a quelques années, par M. L. Hugot, bibliothécaire-archiviste de la ville de Colmar, se trouve au portail dit de Saint-Nicolas au transept méridional de ladite église. C'est la quatrième figure de la voussure de l'arcade de gauche, en remontant vers la clef.

Là, au milieu de saints personnages à têtes nimbées, on voit assis maître Humbert, tenant sur ses genoux une planchette, sur laquelle il place l'équerre, comme pour s'assurer si la surface en est également travaillée. La main droite du bon homme repose sur la partie de l'équerre qu'il applique sur la planchette; sa main gauche appuie légèrement sur la branche montante de l'instrument. Le costume du personnage est d'une excessive simplicité et sans aucun ornement; c'est, d'ailleurs, le costume ordinaire des artistes du 13e siècle. Maître Humbert n'est revêtu que de l'habit assez ample, tel qu'on le portait de son temps. Sa tête est à découvert. Il est sans barbe; mais, des deux côtés, la chevelure, richement fournie et légèrement bouclée, lui descend presque jusqu'à l'épaule, tandis qu'il la porte écourtée sur le front, selon la mode du 13e siècle.

La physionomie de maître Humbert est nettement accusée par le sculpteur. Notre architecte a le front haut et ouvert, le nez assez long et proéminant, la bouche assez gracieuse et le menton en harmonie avec les autres traits. Quand on regarde la tête de profil, la ligne du front et du nez présente un angle facial qui rappelle quelque peu le type grec, tandis que la partie inférieure de la figure va assez sensiblement en fuyant. L'ensemble du visage est d'une expresssion sérieuse, bien qu'un léger sourire semble effleurer les lèvres du bon homme, selon que sa tête est éclairée et qu'on la contemple plus de côté que de face. A voir cet air grave, la forme et le type des traits, on croirait y reconnaître une tête toute germanique; le profil et la partie inférieure de la figure, notamment, semblent porter, d'une manière bien marquée, le caractère de la race tudesque.

Dans tous les cas, et dès le premier regard, on reste convaincu que le sculpteur qui a taillé la statuette a travaillé d'après un modèle vivant qui posait devant lui: bien certainement, la tête de notre figu-

Digitized by Google

rine reproduit le portrait plus ou moins ressemblant de notre architecte. Evidemment, les traits, pris isolément, accusent des formes copiées d'après nature ; leur ensemble est d'une harmonie parfaite, et toute la figure offre un air de vérité et de ressemblance, dont le spectateur est involontairement frappé et qu'il ne saurait méconnaître. Oui, c'est bien là une individualité bien caractérisée, rendue avec un certain bonheur : c'est bien le portrait de maître Humbert que nous avons sous les yeux. Dans l'ensemble de cette tête, on sent l'effort que fit le sculpteur et la peine qu'il se donna pour la rendre ressemblante. Peut-être même, est-ce là ce qui lui a fait grossir un peu les traits ; c'est du moins un défaut dans lequel on tombe assez facilement quand on tâche de donner de la ressemblance à des têtes de petite dimension. Ce n'est pas à dire, toutefois, que le sculpteur ait grossi outre mesure les traits de maître Humbert. La tête seule et le visage surtout, sont un peu forts, comparativement au reste du corps. Cette disproportion, d'ailleurs, est plus sensible sur le dessin réduit qu'à la statuette même. Peut-être s'explique-t-elle aussi, en partie du moins, par un autre motif encore : il se pourrait fort bien que le statuaire ait grossi la tête de propos médité, dans l'intérêt de la perspective, afin d'éviter de la faire paraître trop petite, à raison du point élevé où devait être posée la figurine et par l'effet du raccourcissement des lignes. Les artistes du moyen-âge employaient assez généralement ce moyen, pour venir en aide à la perspective et pour ménager et arranger l'effet d'ensemble de leurs sculptures, selon la distance à laquelle elles devaient être vues.

Au reste, la tête constitue, bien certainement, la partie la mieux travaillée de toute la figurine. Elle n'est pas exécutée sans quelque talent. Elle l'est même à un point qu'on a de la peine à comprendre la médiocrité du reste. Les mains sont mal formées, et la draperie, s'il se peut, est traitée d'une façon plus barbare encore. Après tout, il faut bien tenir compte au statuaire d'une chose : sous le rapport de l'exécution, sa figurine est sculptée comme le sont d'ordinaire des statuettes destinées à être placées à une certaine hauteur, et dont l'exécution est calculée, comme je viens de le dire, sur l'effet d'ensemble du morceau d'architecture qu'elles concourent à orner et dont elles ne forment qu'un accessoire ou un détail. Elle est loin, il est vrai, d'être d'un fini parfait et irréprochable, mais elle n'est pas non plus d'une facture trop négligée pour la place qui lui était assignée.

Digitized by Google

STATUETTE DE MAITRE HUMBERT,

DESSINÉ ET LITHOGR: PAR ALPH: CHUQUET.

ARCHITECTE DE LA COLLÉGIALE DE St MARTIN DE COLMAR.

Lith. de F. Simon à Strasbg.

Digitized by Google

Digitized by Google

La figurine est haute de 48 centimètres. A sa gauche, sur la nervure de l'arcade, est taillé en creux, en majuscules gothiques, telles qu'on les faisait vers le milieu du 13e siècle, le nom de l'artiste : MAISTRES HVMBRET, maître Humbert.

Bien que l'inscription n'ajoute pas d'autre désignation, l'équerre que le bonhomme tient à la main, ne laisse pas de doute sur les fonctions qu'il remplissait et sur le motif qui fit placer sa statuette au portail Saint-Nicolas. Point de doute, maître Humbert était l'architecte de Saint-Martin, ou, comme l'on disait de préférence de son temps, maître de l'œuvre de la fabrique de la collégiale colmarienne.

Avant que d'établir plus amplement cette assertion, je dois ajouter un mot au sujet de la précieuse inscription qui nous a conservé le nom et le souvenir de l'artiste.

Cet inscription, en effet, présente une particularité qui mérite de ne pas être passée sous silence. Le sculpteur qui l'entailla dans la pierre écrivit *maistres*, au lieu de *meister* ou *maister* (1), comme on dit en allemand. Est-ce le résultat d'une simple erreur de sa part, ou celui de l'inexpérience de l'écrivain qui lui fournit le modèle de l'inscription? De pareilles négligences ou impérities d'orthographe se rencontrent assez fréquemment sur les monuments du moyen-âge. L'S final, inutile dans tous les cas, semblerait assez autoriser à croire qu'ici encore il a pu en être ainsi. Mais, est-ce bien là l'origine de ce mot, pour le moins surprenant, de *maistres*? Ne se pourrait-il pas plutôt qu'une main française eût passé par là? Maître Humbert était-il, peut-être, venu d'au-delà des Vosges? Ou, en était-il ainsi de l'artiste qui tailla sa statuette avec l'inscription? Mais, si cela avait été, l'S final de *maistres* serait toujours de trop; et, d'un autre côté, l'expression française *maître* ou *maistre*, comme on écrivait jadis, ne serait guère d'accord avec le nom même de l'architecte. Ce nom est bien exprimé en allemand : *Humbret;* car, c'est ainsi qu'on prononçait et écrivait, au 13e siècle, le prénom *Humbrecht* ou *Humprecht*, transformé, dans les temps modernes, en *Humbert*, en allemand comme en français. Si le premier mot *maistres* était le fait d'une main française, pourquoi cette main n'aurait-elle pas complété son œuvre, pourquoi aurait-elle ajouté, en allemand, *Humbret*, et non, en fran-

(1) Dans les anciens temps, quand l'orthographe était encore loin d'être fixée comme elle l'est de nos jours, on écrivait *meister* tantôt avec un *e* et tantôt avec un *a*.

Digitized by Google

çais, *Humbert?* Quant à moi, je l'avoue, je ne suis pas trop tenté d'accorder la préférence à la seconde hypothèse; mais je conviens également que l'inscription de notre statuette, toute laconique qu'elle est, ne laisse pas que d'être quelque peu énigmatique. Aussi, me garderai-je bien d'oser trancher la question par un jugement que j'aurais la prétention de prononcer en dernier ressort.

Reste maintenant à fixer, autant que possible, l'époque de l'exécution et de la pose de la figurine de ce bon maître Humbert.

A cet égard, je crois, il ne saurait guères y avoir ni difficulté, ni contestation. Le monument, a lui seul, parle trop haut, pour qu'il soit possible de se tromper. Le portail dont la statuette orne la voussure, appartient, sans contredit, à la partie la plus ancienne de toute l'église, et, certes, la statuette en est contemporaine : elle accuse, évidemment, le même style, le même faire. Tout le portail, architecture et statuaire, est assurément d'un seul jet, d'une même époque; tout cela a surgi ensemble, tout cela est, sinon l'œuvre du même artiste, du moins de la même époque et de la même école artistiques.

Rien de plus facile, dès-lors, que de fixer la date de notre figurine d'architecture, pour le moins approximativement. Il suffira de consulter l'histoire de la ville de Colmar et celle de son église.

Sur l'emplacement où fut érigé, au 13e siècle, le somptueux édifice qui, de nos jours encore, fait l'ornement principal de la capitale du Haut-Rhin, s'élevait, dans l'origine, un humble et modeste oratoire. C'était la paroisse primitive de Colmar, consacrée en l'honneur et sous l'invocation de Saint-Martin, et dépendant de la riche abbaye de Munster, dans la vallée de Saint-Grégoire. Ce sanctuaire primitif, à ce qu'on assure, subsistait encore, au commencement du 13e siècle. Mais à cette époque, Colmar, jusque là simple *villa regia*, paraît avoir pris plus d'accroissement et d'importance. Ce qui semble le prouver, c'est que Fréderic II le fit entourer de murailles par son préfet Wœlfelin, et que, dès l'année 1226, cet empereur appela Colmar du nom de ville. La population de la jeune cité, à ce qu'il paraît, avait alors considérablement augmenté. Toujours est-il que l'ancienne église ou chapelle de Saint-Martin, jusqu'alors uniquement desservie par un curé, ne suffisait plus aux besoins du culte, et que l'abondance de ses ressources permettait, dès-lors, d'y attacher un personnel ecclésiastique plus nombreux. On résolut donc de remplacer l'église

Digitized by Google

primitive par un édifice plus considérable et plus somptueux, qui fût en harmonie avec l'état florissant et l'importance croissante de la cité impériale.

Une série assez nombreuse et fort intéressante de documents conservés aux archives de la ville de Colmar et dans celles de la préfecture du Haut-Rhin, nous mettent en état de suivre pas à pas la mise à exécution de cette décision (1). En parcourant cette collection de bulles papales, de chartes d'empereurs, d'archevêques et d'évêques, de lettres d'indulgences, de décisions du magistrat de Colmar et de conventions avec le chapître de Saint-Martin, c'est comme si l'on voyait sous ses yeux surgir, assise par assise, transept, nefs, portail, flèche et chœur de l'église du saint évêque de Tours.

Deux bulles de Grégoire IX, toutes deux de 1234, datées l'une du 9 juin et la seconde du 27 du même mois, marquent nettement le point de départ des constructions. Par la première, le souverain Pontife, en considération de l'abondance des biens temporels de Saint-Martin, qui jusqu'alors, ainsi que je l'ai dit, n'avaient été régis que par un seul prêtre, et qui se trouvaient en état de sustenter tout un collége ecclésiastique, autorisa l'érection de l'église paroissiale en église collégiale, du consentement de l'évêque de Bâle, diocésain de Colmar, et de l'abbé et du couvent de Saint-Grégoire à Munster, patrons de la paroisse colmarienne. Par la seconde bulle, Grégoire IX prit le nouveau chapitre sous la protection spéciale du Saint-Siége et lui confirma la possession de tous ses biens.

Evidemment, cette transformation de l'église paroissiale de Colmar en collégiale, doit être contemporaine de la reconstruction ou de l'agrandissement de l'église même; quant à la date, elle doit s'accorder soit exactement, soit à peu de chose près, avec celle du commencement des travaux. Aussi cette donnée est-elle des plus précieuses, et je pourrais, au besoin, m'y arrêter.

Le changement important qui venait d'avoir lieu, déterminait la forme genérale que devait adopter l'architecte auquel le nouveau chapitre allait confier la belle mission de tracer le plan de sa collégiale. Celle-ci devait nécessairement présenter les dispositions indispensables pour la célébration du service canonical. Ce qu'il y avait de

(1) L'auteur de cette notice doit la communication de ces documents à l'aimable obligeance de M. X. Mossmann.

Digitized by Google

plus urgent, c'était donc de pourvoir l'église d'un sanctuaire qui fût digne de la majesté du culte et capable de contenir le nouveau collége des chanoines (1). Pressé par le temps, on résolut, à ce qu'il paraît, de conserver, pour le moment, l'abside de l'ancienne église, et l'on se hâta d'y ajouter un transept d'une dimension assez vaste. Ce fut évidemment par cette partie de l'église, partie caractéristique d'une église collégiale, qu'on commença les constructions du nouvel édifice. Puis, on y ajouta les nefs, et après l'achèvement de ces dernières, on en vint à la façade occidentale qui devait être couronnée de deux flèches fort élégantes et assez élevées. Telle fut du moins la marche à suivre qu'indiquait la nature même des choses et les besoins auxquels il s'agissait de satisfaire avec le plus d'urgence; et telle paraît également, à en juger par le monument même, avoir été en réalité la marche que l'on adopta dans les constructions.

A la voix des pontifes, des archevêques et des évêques, les fidèles accouraient en foule, afin de prendre part à la bâtisse et de gagner par là les indulgences promises et la rémission des péchés. A en croire la tradition, les prédications se seraient étendues jusqu'en Italie. Néanmoins, malgré cette affluence incessante de fidèles et le riche produit des quêtes qui se succédaient sans relâche, les constructions se prolongèrent jusqu'au-delà du 13e siècle. Ce ne fut que peu avant le milieu du 14e siècle, que la façade occidentale semble avoir atteint le point de perfection auquel on résolut de s'arrêter. Sans nul doute, les lettres d'indulgences que l'évêque Jean de Bâle octroya, le 26 octobre 1344, au chapitre de Saint-Martin, sur la prière et aux frais de Werlin Küssepfenning, avoyer de la ville de Colmar, furent encore accordées en vue de l'achèvement de la flèche. L'importante série des documents qui se rapportent à l'érection du nouveau chœur, ne s'ouvre que par l'échange fait entre la ville de Colmar et le chapitre de Saint-Martin, le vendredi avant la fête de Saint-Laurent, 6 août 1350; échange qui valut au chapitre une partie de rue et de communal destinés à être réunis à l'emplacement sur lequel allait s'élever le chœur splendide dont les chanoines venaient d'arrêter la construction en l'honneur de Saint-Martin. Ce fut maître Guillaume de Marbourg, mort le 2 des ides de février, donc le 12 février 1366, et enterré dans la chapelle

(1) Une bulle d'Innocent IV, du 10 novembre 1245 porte confirmation d'un statut du chapitre qui fixa à seize le nombre des chanoines.

Digitized by Google

de Saint-Nicolas, que lui-même avait construite, sans doute, dans le cloître de la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg (1), qui traça le plan de ce nouveau chœur, avec son campanile et ses chapelles rayonnantes, ainsi que celui de la sacristie qui devait y être ajoutée (2).

Cette construction ou plutôt cette reconstruction du chœur de Saint-Martin, au milieu du 14e siècle, est des plus importantes. Elle vient puissamment en aide à l'assertion que j'ai émise plus haut, et semble attester, qu'au siècle précédent, le chapitre récemment institué, quand il entreprit l'édification d'une église collégiale, laissa subsister provisoirement l'ancien chœur de l'église paroissiale et commença l'agrandissement projeté par les transepts ou la croisée. Ce fait, d'ailleurs, ne serait-il pas historiquement établi, que l'édifice même le prouverait sans réplique. Le transept, bien certainement, est la partie la plus ancienne de l'église, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous. Le style de l'architecture du portail du transept méridional, où se trouve la statuette de maître Humbert, s'accorde, on ne peut mieux, avec la date de la création du chapitre, date qui, je l'ai déjà dit, doit coïncider, soit exactement, soit à peu de chose près, avec celle du commencement des travaux de construction. Cette date doit être celle de l'édification du portail de Saint-Nicolas ; ce doit donc aussi être celle de l'exécution et de la pose de la statuette de maître Humbert.

Plus de doute non plus, dès-lors : maître Humbert n'a été nul autre que l'architecte ou le maître d'œuvre qui traça le plan primitif de la nouvelle collégiale colmarienne et qui doit en avoir dirigé les constructions dans les premiers temps.

Ce qui reste de nos jours de son église, atteste hautement que

---

(1) La tombe de cet architecte s'y voyait encore au commencement du 17e siècle. Le savant stettmeister Sébastien Mieg de Bofzheim, en fait mention à la feuille 440 de son précieux manuscrit *Monumenta in ecclesiis et monasteriis argentinensibus*.

« Sur la dalle qui couvrait la tombe de maître Guillaume, cet architecte était représenté, selon Mieg, les cheveux longs, en costume du vieux temps, tenant un compas dans la main droite et une équerre dans la main gauche. » J'y reviendrai, sous peu, avec plus de détail.

(2) Voyez la convention couclue, le 15 juillet 1355, entre la ville de Colmar et le chapitre de Saint-Martin, au sujet de la construction du chœur.

Digitized by Google

maître Humbert était un artiste fort distingué. Le portail de Saint-Nicolas, en particulier, qui, bien certainement, fut sa création et son œuvre, est un témoin irrécusable de son talent. L'architecture en est d'un style simple, grave et sévère, plein de vigueur, d'harmonie et de goût, tel que nous le trouvons, à notre vive satisfaction, dans la première et irréprochable période de l'art ogival. Quant à l'étendue du cercle d'action de maître Humbert, il est marqué par le monument même. L'édifice dont il traça le plan témoigne jusqu'à quel point ce plan primitif a été suivi dans la construction.

Maître Humbert est donc encore un de ces nombreux artistes du moyen-âge, dont le souvenir s'était entièrement perdu depuis des siècles. Nul document n'a été découvert jusqu'à ce jour, qui nous fournisse quelque donnée sur la vie et sur les destinées de cet éminent architecte. Aucun manuscrit connu, aucun livre, que je sache, n'a revendiqué pour maître Humbert l'honneur et la gloire d'avoir été le fondateur de la collégiale de Saint-Martin. Il y a peu d'années encore, on ignorait jusqu'à son nom. La statuette du portail de Saint-Nicolas nous a fait retrouver, non seulement ce nom qui courait grand risque d'être submergé, sans retour, dans l'oubli des siècles, mais aussi les traits et le portrait d'un artiste qui, désormais, figurera avec distinction dans l'histoire de l'art alsacien et dont la mémoire mérite, par conséquent, d'être religieusement conservée et transmise de génération à génération, de siècle en siècle.

Aussi, j'ose l'espérer, les descendants des anciens Colmariens, et tous les Alsaciens en général qui vénèrent encore la gloire de leurs ancêtres, recevront-ils avec plaisir le dessin de la statuette de maître Humbert, dessin que la *Revue*, à son tour, sera heureuse de leur offrir.

Un dernier mot donc, au sujet de la planche à laquelle ces pages servent d'accompagnement et d'explication.

L'auteur de cette notice a pu en faire la proposition à la *Revue*, grâces à l'obligeance de deux autres enfants de la vieille et bonne Alsace : C'est encore au talent et à la serviabilité déjà si éprouvée de M. Chuquet, et à l'aimable empressement qu'a mis M. Victor Stribeck à lui venir en aide, que les abonnés de la *Revue d'Alsace* sont redevables de cette planche.

M. Chuquet a bien voulu se charger du dessin et de la lithographie. Il les a exécutés d'après un moulage en plâtre de la statuette de maître

Digitized by Google

Humbert, et avec l'aide de plusieurs épreuves photographiques qu'en avait bien voulu fournir M. Stribeck, qui, depuis une série d'années, s'occupe de photographie avec un succès égal à l'amour et à l'enthousiasme qu'il a voués à cet art iconographique si admirable.

Mon intention avait été d'abord de représenter la statuette comme fragment d'architecture. Toutefois, afin d'éviter de faire trop ressortir la ligne courbe de l'arcade du portail, j'avais proposé de n'indiquer que la naissance du dais qui surmonte notre bon homme d'architecte et qui supporte la figurine placée au-dessus de lui. Mais le fond noir, sur lequel M. Stribeck avait reproduit son image photographique, séduisit l'artiste au point de le décider à en agir différemment. Ce fond noir relevait si bien l'ensemble de la statuette, il faisait surtout si bien ressortir la tête, que M. Chuquet a jugé préférable de s'en tenir tout bonnement à l'image photographique. Comme effet d'ensemble, son dessin n'a fait qu'y gagner; car l'indication, même partielle seulement du pinacle supérieur et celle de la ligne d'encadrement de la voussure, auraient par trop fait sentir la courbure de l'arcade et auraient, par conséquent, produit une forme et un effet d'ensemble peu agréable. A cet égard donc, M. Chuquet a été bien inspiré.

Comme la statuette de maître Humbert offre principalement de l'intérêt sous le rapport de l'histoire plutôt, dans tous les cas, que sous celui de l'art, M. Chuquet s'est astreint avant tout à copier la statuette de la manière la plus exacte possible. Il ne pouvait donc guères mieux s'y prendre qu'en faisant le choix auquel il s'est arrêté. Il s'est borné tout bonnement à transporter sur pierre l'image qu'avait fournie l'appareil photographique. Sa planche en est une reproduction fidèle, exécutée avec le plus grand soin, jusqu'aux moindres détails, en vue de la statuette même, en s'en aidant pour l'ensemble et pour quelques parties ombrées pour lesquelles la lumière n'avait pas suffisamment fouillé sur l'épreuve photographique.

Puisse maintenant cette notice, toute imparfaite et sommaire qu'elle est, atteindre son but! Puisse-t-elle raviver la mémoire de l'artiste auquel elle est consacrée; puisse-t-elle, surtout, éveiller l'attention de ceux qui, mieux que moi, seraient en position de se livrer à des recherches spéciales sur l'architecte auquel la ville de Colmar fut redevable du plan primitif de sa belle collégiale; puisse-t-elle, enfin, amener tôt ou tard la découverte de quelques données biographiques sur un artiste sur la vie et sur les œuvres duquel nous

Digitized by Google

ne savons, pour le moment, rien de plus que ce que nous en disent la précieuse statuette du portail de Saint-Nicolas et les parties de l'édifice qui en sont contemporaines ! Je m'estimerais trop heureux, si jamais ces quelques lignes, tracées en toute hâte et destinées uniquement à servir d'accompagnement à la planche de M. Chuquet, pouvaient être l'occasion d'une trouvaille si désirable et si intéressante.

L. Schneegans.

Digitized by Google

PETIT MANTEAU BLEU.

Une belle et sainte vie vient de s'éteindre ; vie bien connue des pauvres de Paris, qui seuls sauront redire les trésors de charité qu'elle leur prodiguait. Demandez aux quatre coins de la France ce qu'était l'homme au *petit manteau bleu*, et partout l'on vous racontera quelque bonne et pieuse action; mais n'en exigez pas davantage : l'homme qui avait ainsi consacré son existence aux malheureux ne fut jamais vu que par apparitions subites et merveilleuses. A toute affliction, à chaque calamité, le *petit manteau bleu* arrivait les mains et le cœur pleins, et quand tout avait été distribué, bienfaits et consolations, que chacun voulait bénir cette main si tendre, nul ne pouvait dire ce qu'elle était devenue. C'est bien lui qui pratiquait en vérité ce précepte du disciple de Jésus : *aimez-vous les uns les autres.*

Nous avons cru être agréable aux lecteurs de la *Revue* en leur proposant, à l'occasion d'une mort qui va être si regrettée, la biographie qui a été publiée dans la collection des *Hommes utiles*, par M. Jarry de Mancy. Le pays qui a vu naître Oberlin est sympathique à tous ces grands dévouements, et pour lui tout bienfaiteur de l'humanité est une parenté qu'il lui importe de rechercher.

Il n'y a pas bien longtemps, en creusant les fondements de la nouvelle église d'un de nos villages des Vosges, on découvrit intact le corps du curé, mort depuis plusieurs années. Personne, dans le lieu, n'avait oublié que le digne pasteur avait rendu son âme à Dieu, après avoir donné jusqu'à sa dernière obole aux pauvres habitants. Depuis ce temps le peuple des vallées accourt en pélerinage sur le tombeau du saint prêtre.

« C'est une belle et douce illustration que celle d'un surnom populaire devenu, dans une immense capitale, si cher aux classes malheureuses qu'elles

Digitized by Google

ne sauraient l'entendre prononcer sans témoigner, à leur manière, leur amour et leur vénération ! On en pourra juger par cet extrait de l'un de nos grands journaux politiques. On lisait dans le *Constitutionnel* du 10 décembre 1834, parmi les nouvelles de Paris : « Il s'est passé hier, rue de la Juiverie, dans la Cité, une scène qui mérite d'être rapportée : une pauvre femme traversait la rue avec sa fille, âgée de cinq à six ans et marchant presque nu-pieds. Un Monsieur s'approche d'elle. — Vous n'avez donc pas de souliers à mettre à votre enfant ? — Hélas ! non, Monsieur. — Aussitôt, l'interlocuteur enlève doucement la petite fille, l'asseoit sur une borne et tire de ses poches plusieurs paires de souliers d'enfants qu'il lui essaie, jusqu'à ce qu'il ait trouvé à la chausser convenablement. Cela fait, il caresse la petite fille avec la main, fend la foule qui s'était assemblée et s'éloigne. On se demande quel est cet homme si bienfaisant et si singulier. Une femme déclare que, peu d'instants auparavant, il a fait le même cadeau, de la même manière, a sa fille. — Quoi ! vous ne le connaissez donc pas ! dit un ouvrier ; tous les pauvres gens de Paris le connaissent et le bénissent. Regardez plutôt : c'est LE PETIT MANTEAU BLEU ! »

« Pour nous, depuis nos premières publications de portraits d'hommes vraiment utiles ; depuis le premier appel que nous avons adressé aux villes et aux communes, en France et dans tous les pays, en les invitant à faire connaître leurs bienfaiteurs ou bienfaitrices, morts ou vivants, de toutes les conditions, grands ou petits, princes ou simples particuliers ; combien de fois n'avons-nous par reçu les déclarations écrites ou verbales de tant de malheureux secourus par cet *Ami du Pauvre ?* Mais il a fallu recourir presque à la ruse pour nous mettre en mesure d'ajouter à notre galerie un fidèle portrait de l'homme au petit manteau. Quant aux matériaux d'une notice, il n'y avait que la difficulté de choisir entre tant de bonnes actions dont les récits détaillés nous parvenaient de toutes parts. L'homme généreux qui nous a été désigné et comme dénoncé par tant de témoignages différents, n'offre pas seulement un des plus beaux modèles de la philantropie pratique : sa vie entière, dès l'enfance, sera un enseignement et un exemple pour la classe pauvre et laborieuse autant que pour l'oisif opulent. Ce n'est pas lui qui fera mystère de son humble origine : il ne rougit point de déclarer qu'il s'est élevé, par le travail, du milieu de ces pauvres et de ces ouvriers dont il est aujourd'hui le soutien. Nous avons interrogé les amis de cet homme si digne de vénération. Nous n'avons pas même négligé les dédaigneux propos que peut se permettre l'égoïsme. Enfin, il est pénible de le dire : si les envieux, les jaloux et de lâches ennemis n'ont pas manqué à l'homme de bien, la vérité est le plus grand des châtiments à infliger aux calomniateurs anonymes.

« Le bienfaiteur et l'ami des pauvres de Paris n'a point reçu le jour dans cette grande ville.

Digitized by Google

« CHAMPION (EDME), fils de PIERRE, naquit le 13 décembre 1764, à Châtel-Censoir, village de l'ancienne Bourgogne, canton de Vezelay, arrondissement d'Avalon, dans le département de l'Yonne et sur les bords de cette rivière. Son père, pauvre paysan, exerçait la profession de compagnon de rivière ou batelier, sur l'Yonne. Sa mère, FRANÇOISE LA ROCHE, fille d'un petit fabricant, abandonnée et reniée par sa famille, pour avoir dérogé, disait-on, en épousant par amour Pierre le batelier, se trouvait par son instruction bien au-dessus des villageoises les plus riches de ce temps-là. Elle savait lire et écrire, et il lui arrivait souvent d'être chargée de la correspondance des plus grandes dames du pays : elle transmit à son fils la vivacité et la fermeté de son caractère. Edme fut le huitième et l'avant-dernier de ses enfants : il en mourut six en bas âge. Le salaire du batelier, aux gages de douze sols par jour, était bien faible pour subvenir à sa subsistance, et à celle de sa femme avec les trois enfants qui lui restaient, deux garçons et une fille. Françoise, dans un jour de détresse, enhardie par le désespoir, écrit à son frère, pour l'émouvoir, qu'elle a trois enfants sur les bras : « Mets-les par terre, » fut toute la réponse. Il est permis de croire qu'on lisait peu Molière dans la cabane de Châtel-Censoir. La dureté de ce refus et les paroles mêmes restèrent gravées dans la mémoire du jeune enfant témoin de la douleur maternelle. Il n'a pas oublié non plus ces tristes jours où un hareng salé à partager entre cinq personnes, formait, avec du pain noir, tout le repas de cette famille infortunée : il s'en souvient à la vue d'un pauvre!

« Lorsque Pierre et Françoise, à peu d'intervalle l'un de l'autre, succombèrent aux chagrins et à la fatigue, l'aîné des garçons était assez grand pour travailler aux champs; l'orpheline fut recueillie par de bons villageois. Il ne restait à l'abandon que l'enfant sur la tête duquel reposait cependant tout l'avenir de cette pauvre famille. Edme, qui n'avait alors que sept ans, excita la compassion d'une femme charitable, portière à Paris, rue Tiquetonne, et qui avait été nourrice du duc de Lauzun. Bizarre destinée des hommes! Nourri ou recueilli par la même femme, l'illustre héritier des Biron, ira mourir sur l'échafaud, victime des fureurs politiques, et le villageois orphelin, le fils du batelier, accomplira une longue et honorable carrière.

« La loge de la portière était fréquentée, selon l'usage, par des voisines qui eurent bientôt ébruité, dans le quartier, cette bonne œuvre commencée. La naïveté, la vivacité, la jolie figure du petit villageois, prévenaient en sa faveur : une dame Girardin, femme d'un commissaire aux ventes, l'envoie à ses frais dans une école. Enfin, une demoiselle Tessier, que son protégé se souvient à peine d'avoir vue, mais dont il n'a pas oublié le nom, voulant consacrer à quelque bonne action une portion d'héritage, fit don d'une somme de cinq cents livres pour placer en apprentissage un enfant qui annonçait d'heureuses dispositions. L'état dont on fit choix pour lui, fut celui

Digitized by Google

de bijoutier. On l'a souvent entendu citer encore, parmi ses protectrices, une dame Le Chenetier, alors retirée dans un couvent de Sœurs de Sainte-Agnès de la rue appelée depuis du nom de Jean-Jacques Rousseau : cette maison de piété et de charité a été transformée de nos jours en une tabagie. Un avocat au conseil du roi, nommé Sylvestre, fut aussi l'un des bienfaiteurs de cet enfant qui devait conserver religieusement les souvenirs de ce temps de rudes épreuves.

« L'apprenti n'eut pas, en effet, beaucoup à se louer de son premier maître. Il lui tardait de devenir un ouvrier : son patron ne semblait songer qu'à en faire un domestique. L'accès de l'atelier lui était presque interdit et la plus grande partie de son temps se passait en courses pour le magasin ou bien a servir, à table, le patron et ses convives. Il éprouvait pour ces dernières fonctions une répugnance bien prononcée qu'il ne cherchait pas même à vaincre. Quand l'atelier se fermait, ses chagrins commençaient. Enfin, un jour de grande solennité, désespéré à la vue des apprêts d'un splendide festin, où il doit s'attendre à figurer comme servant, sous peine d'un châtiment sévère; il s'enfuit de la maison de son maître, traverse Paris, s'élance dans la campagne, ne s'arrête qu'au milieu de la plaine de Clichy et s'y tient caché, la plus grande partie du jour, dans un de ces petits bois ou remises que l'on réservait pour donner refuge au gibier. Pressé par la faim, il quitte sa cachette, et il en était réduit à arracher dans un champ voisin quelques navets pour tout repas, quand un garde, qui l'avait aperçu, court à lui, l'arrête et l'interroge. Les larmes et les réponses naïves du malheureux enfant désarment le courroux de l'officier public. Il le conduit dans sa maison, lui fait partager le dîner préparé pour sa famille, et le soir, au lieu de le mettre à l'amende, il le presse d'accepter, pour s'en retourner, une pièce d'argent que le jeune apprenti refuse. Quand il sera devenu riche, il achètera le champ où le garde l'a rencontré !

« Cette aventure eut des suites heureuses. Un second maître, bien différent du premier, témoigne toute la tendresse d'un père au jeune Champion, qui devait un jour lui prouver sa reconnaissance, en lui portant secours dans sa vieillesse. Martial de Poilly, au Fort-l'Evêque, ancienne prison des Comédiens, près de Saint-Germain-l'Auxerrois, était l'un des joailliers de Paris les plus renommés. Son ouvrier le plus habile, son commis le plus agréable à toutes les pratiques, ce fut le jeune Bourguignon : à tel point que, lorsque des pertes considérables, jointes à des chagrins domestiques, eurent forcé Martial à passer en Angleterre, son commis, cédant aux instances d'une clientèle qui s'offrait à lui, se trouvait à la tête d'un établissement de bijouterie qui ne tarda pas à prospérer.

« La révolution éclata. Osera-t-on blâmer Champion d'en avoir adopté les principes avec toute la franchise et la vivacité de son caractère ? Lui fera-t-

Digitized by Google

on reproche d'avoir été chaud patriote, jusqu'au temps au moins où ce nom fut profané par d'épouvantables excès? A l'heure où commença l'affreux mouvement de septembre (1792), la section de Saint-Germain-l'Auxerrois tenait son assemblée. Deux membres sont choisis pour aller prendre connaissance de ce qui se passait ou se préparait sur les points que l'on disait menacés : c'est Champion et un vinaigrier de la place de l'Ecole, nommé Capitaine-Lecomte. Ils rencontrent, près du Châtelet, une de ces bandes dont les cris sinistres ne faisaient que trop connaître leur mission sanglante. Champion vient proposer à la section de prendre les armes à l'instant même et de marcher contre les rassemblements. Sa motion fut repoussée.

« Ce fut vers ce temps même que des intérêts de commerce conduisirent Champion en Hollande, et l'y retinrent pendant la plus grande partie de l'époque dite de la terreur. Il était à Rotterdam quand il apprit la mort de Louis XVI (21 janvier 1793).

« Peu de temps après son retour, il se maria (1796). Il épousa Edmée Jobbé, de Versailles, fille d'un bijoutier comme lui ; elle lui apporta en dot plus de vertus que de richesses.

« Les vicissitudes du commerce alors si périlleuses ; le trait de ce généreux ami, Bellancourt le graveur, qui, apprenant que Champion a tout perdu, vient le sauver, et le relève pour toujours, en lui confiant 80,000 fr. (c'était toute sa fortune), sans autre garantie que la probité de Champion, sans autre titre que sa parole ; des inquiétudes d'une toute autre nature, lorsque le courageux marchand, aux risques de compromettre son négoce, donnait asile à des proscrits d'opinions même contraires à la sienne ; une arrestation pour cause politique, révoquée dans la même journée, comme résultant de dénonciations dictées par des haines particulières : tels paraissent avoir été les événements les plus importants de la vie de cet homme charitable qui, pour exercer la bienfaisance, soit envers ses pauvres parents, soit envers tant de malheureux, n'attendit pas le temps où ses travaux furent enfin récompensés.

« Ce temps commença avec l'empire. Le luxe de la cour de Napoléon, encouragé par la politique du maître et par l'exemple des deux impératrices, et de tant de reines et de princesses, avait donné à la vente des pierreries une activité prodigieuse. Elève de la nature, mais doué de ce coup-d'œil, de cette sagacité instinctive que l'expérience même, sans une sorte de génie, serait impuissante à donner, Champion, honoré pour sa probité inflexible, était encore renommé comme le plus habile connaisseur, et le premier des arbitres-experts, dans les questions souvent douteuses du commerce des pierreries. La supériorité de son goût s'étendait également aux objets d'art et de haute curiosité, dont la vogue commençait à revivre. Une activité infatigable, la plus rigide économie, des acquisitions, en temps opportun, d'immeubles dont la valeur s'est trouvée doublée et triplée en quelques années,

Digitized by Google

telle fut la source pure d'une fortune, peu considérable sans doute, si on la compare à l'opulence de beaucoup de familles respectables de la même profession, mais assez grande cependant pour que le père de famille, après avoir pourvu au sort de ses enfants et avec les encouragements d'une épouse, d'un fils, d'une fille et d'un gendre, tous bien dignes de lui, puisse faire encore une large part à la bienfaisance, qui est devenue, à la fois, le travail et le repos de sa vigoureuse vieillesse.

« Ici notre tâche de biographe devient de plus en plus délicate. Livrer à la publicité les détails que nous avons pu recueillir sur tant de bonnes œuvres, ne serait-ce pas gêner pour l'avenir le philantrope dont le désir serait de pratiquer la bienfaisance, sans risquer l'honneur et le bruit de la reconnaissance publique. Nous ne dirons pas les lieux et les heures, où, dans la saison rigoureuse, le charitable et infatigable vieillard fait procéder, sous son inspection, à des distributions abondantes d'aliments et de vêtements pour les pauvres qu'il désigne lui-même, en écartant les paresseux. Car son coup-d'œil est encore là : il reconnaît le mauvais pauvre, comme autrefois le diamant faux.

« Moins discrets que nous, les journaux de toutes les opinions ont publié une foule de traits de cet homme vénérable, avec un empressement qui les honore : ils ne peuvent se flatter pourtant d'avoir encore révélé tout le bien qu'il a fait ou qu'il a voulu faire.

« Deux de nos publicistes patriotes, aujourd'hui membres de l'Institut, expiaient en prison la hardiesse de leurs écrits politiques : un homme qu'ils ne connaissaient point se fait jour jusqu'à eux pour leur offrir des consolations et sa bourse. Ils purent se passer de cet argent, mais ils regretteraient que je n'eusse point ici parlé de leur reconnaissance.

« Les bienfaits de Champion ne se bornent point à des distributions d'aliments, de vêtements, de chaussures, aux pauvres qu'il rencontre et surtout à ceux qu'il va chercher. *Vieux Ouvrier*, c'est avec les paroles et l'autorité d'un ancien camarade, qu'il s'adresse aux ouvriers : il les encourage, les console et s'efforce de les rendre heureux, en les rendant meilleurs, en leur prêchant la *Caisse d'Epargne*. C'est là ce qu'il considère lui-même comme la meilleure des aumônes.

« Acquéreur d'une partie des bois qui entourent son village natal, l'orphelin de Châtel-Censoir n'a pas restreint sa bienfaisance aux seuls habitants de Paris. Dès l'année 1829, on lisait, dans le *Moniteur*, un extrait du *Mémorial de l'Yonne*, contenant ce passage d'une lettre adressée au maire de Châtel-Censoir : « La cherté du pain doit ajouter à la rigueur de la saison. Si à ces deux fléaux se joint le manque d'ouvrage, et que le malade, le pauvre, le vieillard, la veuve et l'orphelin, éprouvent des besoins ; vous pouvez, Monsieur, et je vous en prie, disposer de bois, de viande, de pain,

Digitized by Google

de bas de laine, etc. J'écris au fils Rolet pour qu'il tienne à votre disposition tout le pain nécessaire. M. Chobert paiera ce qu'il faudra pour le surplus....».

« Celui qui écrivait ces lignes n'avait pas oublié PIERRE et FRANÇOISE !

« Qu'ajouterais-je à cette notice ?

« Il y a trois ans que la décoration de l'honneur a été décernée (1832), au philantrope plébéien : elle n'a causé de surprise qu'à lui-même.

« A Paris, les pauvres le bénissent ; au village, des méchants ont brûlé une partie de ses bois ?

« Homme de bien, poursuis ton œuvre !

« A. JARRY DE MANCY. »

M. Champion est mort au commencement de ce mois, à Châtel-Censoir (Yonne), son lieu natal, à l'âge de 89 ans.

BIBLIOGRAPHIE.

UNE EXCURSION GNOSTIQUE EN ITALIE, PAR M. MATTÉR, CONSEILLER HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ, ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES BIBLIOTHÈQUES. — In-8° avec 12 planches. — Paris et Strasbourg, chez Berger-Levrault.

Les journaux français et étrangers ont entretenu plusieurs fois le public des fouilles si intéressantes que le gouvernement pontifical a fait exécuter, en 1851, le long de la *voie* appienne, cette espèce de nécropole de l'ancienne Rome, fouilles interrompues par suite d'épuisement de fonds, mais qui doivent être continuées prochainement et qui ont mis au jour des monuments d'un genre nouveau, sur lesquels notre collaborateur donne dans sa brochure des détails de sa compétence.

En effet, M. Matter qui nous raconte d'une manière très-rapide la bonne et la mauvaise fortune qu'il a eue en recherchant les monuments gnostiques les plus rares et les plus précieux que possède l'Italie, s'attache spécialement à la description et à la publication de ceux qu'on venait de découvrir à son arrivée à Rome dans un sarcophage en marbre trouvé dans une vigne de la

Digitized by Google

voie appienne et contenant un certain nombre d'urnes en marbre, remplies elles-mêmes d'une quantité de feuillets de plomb. Ces feuillets que M. Matter a pu consulter au ministère des travaux publics et des antiquités, sont chargés de dessins et d'inscriptions gnostiques que l'auteur de l'*Histoire critique du gnosticisme* rapproché soit de ceux qu'il a publiés et expliqués dans cet ouvrage, soit d'un autre genre de monuments que Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, raconte avoir vus à Rome et dont l'existence était devenue douteuse pour les archéologues. Ce sont les deux fameux *livrets gnostiques*, dont le célèbre antiquaire avait donné l'un au cardinal de Bouillon, mort à Rome en 1715, et dont il avait publié l'autre. Depuis cette époque aucun écrivain n'en parlait plus et le public ignorait ce qu'ils étaient devenus. L'un, à ce qu'il paraît, celui-là même qui fut publié par Montfaucon, a disparu. L'autre, M. Matter a eu la bonne fortune de le trouver au Musée du *Collegio romano*, la célèbre Académie des jésuites; il a pu le consulter, en copier les inscriptions et les dessins à son aise, et si curieuses que soient les pierres inédites ou autres qu'il publie dans les douze planches qui accompagnent la relation de son excursion gnostique, c'est assurément le *livret gnostique* qui est la portion la plus importante de sa publication. Ce livret, ce sont sept feuillets de plomb chargés de dessins et de légendes qui constituent un ordre de monuments à part, d'une grande affinité avec les pierres dites basilidiennes, mais appartenant néanmoins à d'autres partis ou à d'autres écoles. Jusqu'à présent c'était au moyen du symbolisme chrétien, du judaïsme philonien et de la kabbale, qu'on expliquait la plupart des monuments gnostiques; d'après le dernier travail de M. Matter, c'est au contraire le symbolisme égyptien qu'il faudra consulter désormais pour y répandre le jour le plus sûr. On sait que notre collaborateur recueille depuis longtemps soit des abraxas, soit des empreintes, soit des dessins de ces pierres gnostiques, et que sa collection, la plus riche qui existe dans ce genre, doit être mise à la disposition du public par un travail très-spécial. Ce qui en retarde la divulgation, c'est le désir de l'auteur de le rendre le plus complet possible: puissent les nouvelles acquisitions qu'il vient de faire et les fouilles qui vont être reprises à Rome, le décider à ne pas trop ajourner une publication qu'il lui sera toujours possible de compléter ultérieurement, s'il parvient à s'enrichir encore.

La Direction de la Revue.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES ABBAYES

D'ESTIVAL, MOYENMOUTIER ET SENONES,

ET

TROIS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-DIÉ.

SUITE ET FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE (*).

SUR TROIS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-DIÉ, RELATIFS AUX ABBAYES DE MOYENMOUTIER ET DE SENONES.

Registre des actes capitulaires de l'abbaye de Senones.

Ce manuscrit de 113 feuillets *in-folio* ne porte aucun numéro, mais il est contrôlé au bas des pages par un secrétaire du chapître, jusqu'au 26me feuillet. Il contient les actes de 1702 à 1792, et il embrasse par conséquent cinquante quatre ans, outre l'espace de temps sur lequel nous venons de consulter celui de Moyenmoutier; il remonte de neuf ans plus haut, et descend de 45 ans plus bas. Mais les secrétaires de l'abbaye de Senones s'y montrent tout aussi dédaigneux pour la postérité que ceux de Moyenmoutier et passent également sous silence des actes très-importants, émanés d'une des maisons religieuses les plus riches, les plus savantes et les plus actives de la chrétienneté.

Voici ce que mentionnent les Actes de Senones, communauté dont il serait important de retrouver aussi les *Examens et professions* afin de pouvoir tracer, sous ce rapport aussi, faire le parallèle entre les deux établissements.

Pour l'année 1702, on inscrit un seul acte, la démission donnée par le curé de Vaqueville, du diocèse de Toul, entre les mains des prieur

(*) Voir les livraisons de février, pag. 49 et juin, pag. 241.

Digitized by Google

et religieux, qui étaient patrons et présentateurs de la cure à l'exclusion de l'abbé. La démission est donnée par procuration et pardevant un notaire qui se qualifie *d'avocat en la cour souveraine de Lorraine et Barrois, banquier expéditionnaire de cour de Rome et notaire apostolique à Nancy*. Rien n'est articulé sur les motifs de la démission. Elle a été toute spontanée ; elle n'est ni une convention avec l'abbaye ni un arrangement de famille, et le fondé de procuration a pouvoir « de jurer et affirmer en son âme, qu'en la présente démission simple il n'est intervenu ni interviendra aucun dol, fraude, simonie ou autre paction vicieuse et illicite. »

De 1703 à 1718 aucun acte n'est inscrit, comme si le chapître ne se fût pas réuni pendant cet intervalle de quinze ans. Or il y a eu des réunions et des délibérations graves, notamment celle de 1716 que je vais citer ; toutefois le secrétaire reprenant son registre au bout de quinze ans ne dit pas un mot sur l'interruption.

En 1719, on trouve une renonciation du chapître faite entre les mains d'un conseiller d'état et des notaires du duc de Lorraine à la juridiction épiscopale qu'il exerçait sur les paroisses qui devront entrer dans le futur diocèse de St.-Dié. A la suite de cet acte se lit la deuxième délibération du chapître sur l'érection de l'évêché. Une première discussion sur cet objet si controversé est citée dans le procès-verbal comme ayant eu lieu en 1716 ; mais elle n'a pas été inscrite. Elle n'était pas assez catégorique pour l'impatience du souverain ; c'est pour cela qu'il en demande une seconde, portant un consentement ou un refus tranché. Grand est l'embarras du chapître. Il délibère hors la présence des délégués du duc, et déclare qu'il ne peut statuer qu'en ce qui le concerne, qu'il est obligé de réserver les droits du prince de Salm, son co-souverain par indivis avec le duc. Les délégués introduits refusent d'accepter cette réserve. Nouvelle délibération du chapître. Il veut accorder le consentement, s'il lui est donné acte de la réserve qu'il fait. Nouveau refus des délégués, mais avec déclaration, que le chapître pourra faire de son côté tel acte qu'il lui plaira. Enfin délibération définitive du chapître. Il insérera sa réserve dans son procès-verbal et acquiescera à ce que lui est commandé. On comprend d'après cela un passage de la délibération de Moyenmoutier, sur le même sujet où il est dit, qu'avant de prendre un parti sur l'affaire, on veut savoir ce que feront ceux d'Estival et de Senones. On était sûr que Senones ne se rendrait qu'après une brillante défense.

Digitized by Google

En 1720, le chapitre passe procuration au R. P. Dom Husson d'emprunter, avec hypothéque sur la mense conventuelle, une somme de 15,000 livres tournois ou 35,000 francs Barrois; mais l'acte ne donne aucune indication sur la destination de cette somme, qui est prêtée par la communauté de St.-Nicolas de Portz.

En 1721, le chapitre délivre attestation au frère Vayeur, d'avoir renouvelé sa profession religieuse et demandé pardon au sujet du « scandale qu'il avait causé tant en dedans qu'au dehors par le refus qu'il avait fait de faire sa rénovation de vœux conformément aux constitutions. » C'est là dans tout le registre le seul exemple d'un acte purement disciplinaire ou moral, accompli en vertu de la règle de l'Ordre citée plus haut et voulant que les fautes des religieux doivent être confessées au chapitre.

La même année on mentionne encore un acte fort curieux : c'est le contrat d'une vente de meubles faite par l'abbé aux prieur et religieux, pour une somme de mille livres tournois, « la nécessité présente de ses affaires l'obligeant à les vendre pour subvenir aux grands frais et dépenses excessives qu'il est obligé de faire tant en cour de Rome qu'ailleurs. » On devra voir sur l'objet de ces frais et dépenses indiqués ici très-sommairement, ce que nous avons dit ci-dessus sur les élections contestées et cassées, que l'abbaye fit au commencement du siècle dernier, et sur les prétentions qui furent élevées à Rome, de nommer désormais l'abbé directement.

De 1722 à 1727 rien n'a été inscrit sur le registre au nom du corps et cependant les affaires étaient vives et pénibles.

En 1728, le chapitre fait inscrire toute cette série d'actes : 1° une délibération « pour fixer le jour de l'élection du successeur à donner au défunt abbé, Mgr. Petit-Didier », ce chef si diversément éprouvé et enfin si honorablement consolé par la dignité d'évêque de Macre (voir ci-devant) ; 2° une circulaire envoyée aux prieurs de St.-Christophe de Vic, de Mervaville et de Fricourt, devant concourir à la dite élection. (On demande le secret aux électeurs. « S'ils peuvent venir plustôt, ils feront bien ») ; 3° une acceptation par le chapitre de la procuration donnée par le prieur et un autre religieux de St.-Christophe de Vic à l'abbé de Moyenmoutier, à l'effet de les remplacer à la dite élection ; 4° la dite procuration faite par devant le tabellion de Metz, résidant à Vic ; 5° des plaintes adressées au chapitre par le capitaine des cent Suisses (!) du duc de Lorraine au sujet du silence que

Digitized by Google

l'abbaye a gardé envers ce prince sur le décès du dernier abbé et sur l'élection qu'elle projète, plainte à laquelle les religieux répondent que : « dans l'abattement où cette mort les avait jetés, ils avaient prié l'abbé de Moyenmoutier de s'acquitter de ce devoir de leur part. » En effet, l'abbé Dom Barrois avait rempli son mandat et avait reçu du duc l'ordre de recommander D. Calmet au choix des électeurs, de sorte qu'il n'y avait certes pas lieu à reproche ; 6° la renonciation de Dom Barrois au droit qu'il tenait de la procuration du prieur de St.-Christophe ; (l'abbé de Moyenmoutier garde le silence sur les motifs de sa renonciation ;) 7° les pouvoirs donnés par Dom Jussy, président de la congrégation et prieur de l'abbaye de St.-Vanne à Verdun, à Dom Guillemin, visiteur et supérieur majeur de l'ordre, prieur de St.-Mihiel, pour juger sur les lieux les contestations qui se sont élevées au sujet de la future élection d'un abbé ; 8° une délibération sur l'*idoinité* à voter du prieur de Fricourt ; 9° l'acceptation par le chapitre de la délégation donnée *au professeur de philosophie* de la maison de voter pour un électeur empêché ; 10° l'élection de trois scrutateurs qui devront dépouiller les votes ; 11° le mandat donné par le duc à un de ses conseillers « d'assister à l'élection pour y maintenir le bon ordre et la liberté des suffrages », ce qui était d'autant plus aisé que le duc avait recommandé un candidat et que dès-lors il n'y avait plus d'élection sérieuse ; 12° une protestation du chapitre contre la prétention énoncée par le délégué du duc dans une sorte de procès-verbal, d'avoir assisté à l'élection, et une déclaration portant que ce délégué n'a paru qu'avant l'acte pour lire son mandat, et qu'après l'acte pour en apprendre le résultat, de telle sorte que toutes les opérations, même la proclamation canonique, ont été faites hors sa présence ; 13° le procès-verbal de l'élection, inscrit au registre en latin comme un certain nombre d'autres actes, mais avec plus de détails, entr'autres celui qu'on déposait les bulletins dans le saint calice, et celui que l'opération s'était faite à l'unanimité le 9 juillet. Dom Petitdidier n'était mort que le 15 juin.

Enfin, le registre mentionne : 14° la confirmation pontificale de l'élection et la permission donnée à l'élu, Dom Calmet, (qui était alors abbé de St. Léopold à Nancy, mais qui était venu à Senones quelques années auparavant, pendant qu'il organisait avec son ami l'abbé de Moyenmoutier la bibliothèque de ce couvent), d'accepter « la dignité abbatiale avec tous les droits, biens, honneurs et préro-

Digitized by Google

gatives dépendantes de la dite dignité », à la condition de n'en aliéner aucun sans autorisation des chapitres généraux et du souverain pontife, et demeurer toujours soumis aux dits chapitres (1); et en dernier lieu, 15° l'acceptation.

C'est donc là l'année la plus abondante pour les actes ou celle pour laquelle la tenue du registre est la plus exacte.

On voit par l'acte N° 13 signé de tous les religieux et de tous les témoins, l'état numérique de la maison à cette époque. En effet, ont signé avec le président, qui était étranger, quatre autres étrangers, les abbés de Moyenmoutier et de St. Nabor, les curés de St. Avolde et de la Petite Ravon, 16 pères et 9 frères, ce qui montre qu'en 1728 Senones ne comptait que 25 religieux, plus les novices, postulants, frères oblats, domestiques et employés. Au moyen-âge ce monastère avait compté jusqu'à deux cents religieux.

En 1729, 30, 31, aucun acte n'est inscrit. Le secrétaire a notamment négligé de mentionner la bénédiction abbatiale qui fut donnée à Dom Calmet, le 24 avril 1729, par l'archevêque de Césarée, grand prévôt de Saint-Dié. Il y a eu d'autres affaires importantes. Le nouveau chef, qui trouvait l'ancienne maison abbatiale trop petite et peu commode, s'était appliqué à s'en ménager une autre et à réparer tout ce qui était délabré dans l'abbaye. Il avait entamé à cet effet des négociations avec la communauté dès 1729. De plus il avait été nommé supérieur général ou président de la congrégation, ce qui l'avait obligé de faire quelques voyages d'inspection et de correspondre avec tous les supérieurs de la congrégation ainsi qu'avec la cour de Rome.

En 1732, le chapitre fait un échange de terrains et une convention financière entre D. Calmet et la communauté, pour aider son chef à bâtir : 1° son moulin ; 2° sa ferme de Saint-Sauveur ; 3° sa nouvelle maison abbatiale, qu'il agrandit de moitié ; 4° son colombier, et 5° les murs de son potager, qu'il augmenta du double (2), en attendant qu'il augmentât d'un tiers la belle bibliothèque de l'abbaye, et qu'il y joignît ce cabinet d'antiquités dont la destinée finale a été une dispersion complète.

En échange de ce que le chapitre lui abandonne, d'un secours de 4,000 livres tournois qu'on lui accorde, et d'un autre de 6,000 qu'il a

(1) Les bulles furent adressées à l'évêque de Bâle pour être *fulminées* par ce commissaire pontifical.

(2) Vie de D. Calmet, pag. 70.

Digitized by Google

déjà reçus, D. Calmet lui cède un verger, « quelques chambres, cabinets et grenier proche, et joignant les infirmeries du couvent pour loger les servantes et personnes du sexe, parentes des religieux qu'ils sont quelquefois obligés de recevoir. »

Le secrétaire transcrit sur le registre la quittance de D. Calmet pour les 4,000 livres, mais il néglige cette formalité pour les 6,000 autres.

La même année, on offre au prieur de Fricourt, de lui céder les dîmes de ce lieu et les droits de collation qu'y exerce l'abbaye, à la condition qu'il se charge de la reconstruction de l'église paroissiale. La contre-offre du prieur faite dans le même sens est acceptée par le chapitre. D. Calmet dépensait volontiers ses revenus pour les églises; on en compte une vingtaine qu'il répara ou bâtit à neuf, car outre celles où l'abbaye exerçait des droits quasi-épiscopaux, elle avait encore celles où elle exerçait des droits de seigneur ou de patron.

En 1733, le chapitre acquiesce à la demande du prieur de Saint-Christophe de Vic, tendant à obtenir pour coadjuteur *cum futura successione*, D. Fangé, professeur de philosophie et de théologie à Senones, neveu de D. Calmet, et réservé à de plus hautes destinées. Cette mention indirecte d'un enseignement supérieur est avec une autre, indirecte aussi, la seule qui soit faite dans tout ce registre; plus tard il y sera question d'un enseignement secondaire.

La même année, le chapitre vote l'établissement aux frais de la mense abbatiale d'une communauté régulière de Bénédictins à Léomont, établissement depuis longtemps désiré par le duc de Lorraine et transféré plus tard à Lunéville dans les bâtiments du *Menil*, qui y existent encore en partie.

En 1734, les capitulaires empruntent cinq cents écus romains pour payer les frais occasionnés par les bulles relatives audit établissement, et le secrétaire copie sur le registre la bulle transmise au chapitre de Senones par l'abbé de Moyenmoutier, commissaire apostolique nommé *ad hoc*. C'était l'usage de faire ces communications par un commissaire spécial, et au lieu d'en charger le président de la congrégation, on prenait volontiers un dignitaire d'une résidence plus rapprochée.

Pour 1735, le registre contient : 1° le récit de la bénédiction du coadjuteur de l'abbé de Longeville, cérémonie faite à Senones par l'archevêque de Césarée, assisté des abbés de Saint-Mihiel, Saint-

Digitized by Google

Avold, Estival et Senones; 2° l'autorisation donnée par le président de nommer par voie d'élection un coadjuteur à D. Calmet; 3° la protestation du chapitre contre l'affirmation jetée dans un procès-verbal d'élection par le délégué du duc de Lorraine, qu'il aurait assisté à cette opération; 4° la copie de la commission donnée par le duc audit délégué; 5° le procès-verbal très-détaillé de l'élection d'un coadjuteur donnée à D. Calmet, faite dans la personne de D. Fangé, son neveu, sous les auspices de l'abbé de Moyenmoutier, délégué à cet effet par le président de la congrégation; 6° le certificat et la confirmation par ledit président, délivrés à D. Fangé, qui signe quelquefois *D. Fanget.*

Le registre ne mentionne pas la transaction faite, cette année, entre l'abbé et la communauté au sujet d'une vigne de Léomont, transaction confirmée par le chapitre général, et qu'aurait dû faire inscrire le chapitre de Senones.

En 1736, on mentionne les actes suivants : 1° copie de l'acte dressé par le notaire apostolique pour attester la prise de possession dudit coadjuteur en vertu des bulles pontificales; 2° sa mise en possession du temporel de l'abbaye de Senones par le délégué du duc de Lorraine; 3° la bénédiction de D. Fangé par le coadjuteur d'Estival (1), assisté de D. Calmet et du prieur de Munster « en présence de plusieurs personnes de distinction. »

Après cela vient encore un espace de douze ans (1737 à 1747), pendant lequel aucun acte n'est inscrit sur le registre et bien à tort, car c'est dans cet intervalle que les abbés de Saint-Blaise, d'Elchingen, de Marmoutier, de Saverne, d'Ebersmünster et d'autres maisons envoyèrent des religieux à Senones pour s'y familiariser avec la méthode que D. Calmet avait fait adopter pour l'enseignement de la théologie. C'est dans cet intervalle aussi, en 1745, qu'on établit dans l'abbaye un collége de religieux qu'on appela l'*Académie de Droit canon.* En un mot, c'est pour le mouvement littéraire la plus belle époque de la maison.

En 1750, on mentionne, sous la date du 28 juin, l'arrivée de l'évêque-comte de Toul, prince du saint-empire, invité par D. Calmet à donner la confirmation dans les paroisses qui dépendaient de l'ab-

(1) Corriger d'après ce texte la *Vie de D. Calmet, pag.* 84, où il est dit que la bénédiction fut donnée par le grand-prévôt de Saint-Dié.

Digitized by Google

baye. « L'évêque a été reçu, dit le registre, à la manière prescrite par le *Pontificale romain*, non toutefois sous le dais ni avec l'encens, mais comme prélat n'ayant aucune juridiction dans ce monastère. » L'évêque a confirmé dès le lendemain plus de deux mille âmes; acte en a été dressé par l'abbé, qui déclare qu'il a fait signer *ce présent acte* par le secrétaire du chapitre et les principaux bourgeois de Senones, formalité qu'il a complétement négligé de faire remplir.

La mention de ce voyage sur le registre prouve qu'on pouvait y relater des visites de personnages éminents, de grands faits de religion ou de littérature.

On n'a pourtant pas fait usage de cette faculté pour le plus célèbre personnage du siècle. En effet, de 1751 à 1761, nouveau silence de dix ans. Or, c'est dans cet intervalle, en 1752, que Voltaire a visité l'abbaye, s'entretenant beaucoup avec le chef, rivalisant avec les religieux d'assiduité aux offices, dînant au réfectoire avec la communauté, consultant sans cesse la bibliothèque, alors de 15,000 volumes, et parlant du projet de passer là le reste de ses jours. C'est dans cet intervalle aussi, en 1757, que mourut, à l'âge de 85 ans, le plus illustre des abbés, D. Calmet, dont le registre ne mentionne pas le décès. Enfin, c'est dans cet intervalle qu'on discuta le projet de former dans les trois provinces de la congrégation de Saint-Vanne une correspondance littéraire dite des *Quarante*, à l'imitation de l'Académie française, et qu'on agita le projet plus magnifique encore d'une correspondance savante entre toutes les maisons bénédictines de la chrétienté. Il y avait alors un mouvement intellectuel très-prononcé. Dom Pelletier venait de composer son beau travail, *Nobiliaire général de Lorraine*, trois volumes in-folio dont le premier avait paru. Le registre, qui va parler tout à l'heure d'un petit enseignement de collége, pouvait mentionner ces faits évidemment plus considérables.

En 1762, il relate deux élections de secrétaire, l'une en mai, l'autre en décembre; mais ni l'un ni l'autre des élus n'aurait rempli ses fonctions, à ne consulter que nos feuillets. Rien n'y est inscrit non plus aux années 1763 et 1764.

En 1765, le chapitre constate qu'il a pris connaissance en assemblée générale d'une mesure de la diète de l'Ordre, par laquelle on transfère de Flavigny à Senones Dom Perrin, pour y remplir les fonctions de prieur. Il nomme à la paroisse de Saint-Maurice, un curé

Digitized by Google

« révocable *ad nutum nostrum*, toujours *amovible* et tenu de rendre compte à tout instant des dîmes de la paroisse. »

En 1766, il y a un acte de présentation pour la cure de Vaqueville; et en 1767, on trouve la preuve, non pas seulement d'une sorte de mésintelligence ou de division ouverte entre l'abbé et la communauté, mais d'un état de contestation prolongée, de procès plaidés devant la justice, situation enfin changée par ces deux actes : 1° un échange de dîmes et de fermes entre l'abbé et les religieux, portant que : « pour terminer les procès actuellement pendants, et ceux qui pourraient survenir dans la suite, les parties transigeantes retireront dès aujourd'hui toutes pièces de procédure et payeront chacune par devers elle les frais qu'elles auront pu faire; » 2° un abandon de dîmes au curé d'une paroisse pour sa portion congrue.

En 1768, un règlement arrêté au chapitre général ou à la diète des représentants de l'Ordre, obligea les abbés de rendre compte de leurs revenus, et de les verser à la mense conventuelle, sous peine de perdre le droit d'élection. De cette grave mesure, le registre ne fait aucune mention. Cependant le règlement avait une telle importance qu'il changeait tout le gouvernement des abbayes, seulement nous verrons bientôt la preuve que les menses restèrent très-distinctes à Senones.

En 1769 se trouve la copie d'un traité fait entre l'abbé et la communauté. D. Fangé y stipule « pour sa tranquillité et celle de ses successeurs, » qu'il paiera annuellement à la seconde sur ses revenus abbatiaux la somme de 1,550 livres de Lorraine pour le traitement de quelques curés et vicaires qui sont entretenus par la communauté. En revanche, l'abbé reprend les grosses dîmes de Senones qu'il avait cédées à la communauté en 1767, pour en jouir paisiblement comme il en avait joui ci-devant.

En 1770, il n'y a qu'une élection de secrétaire; en 1771 et 72, point d'acte inscrit; mais en 1773, le chapitre délègue deux de ses membres pour assister à la révision des comptes, mesure prescrite par l'ordonnance du Conseil du roi touchant les réguliers, du mois de février 1773.

Le registre ne mentionne rien de la résistance que le chapitre oppose, en 1774 et dans les années suivantes, à l'établissement de l'évêché de Saint-Dié, auquel il avait consenti en 1719 et qui fut définitivement créé en 1776. Cette résistance fut si opiniâtre qu'il fallut

Digitized by Google

des lettres de jussion du prince de Salm pour faire fléchir le chapitre. C'était au moins le cas d'enregistrer ces lettres.

On ne mentionne rien non plus des démêlés que le prince eut à la même époque avec la maison, qu'il voulait faire ériger en collége de chanoines, afin de la détacher de l'ordre de Saint-Benoît et de ses *supérieurs majeurs*, dont l'autorité gênait ses prétentions. Ces démêlés amenèrent des scènes très-graves : l'apposition des scellés à la procure et aux archives, la consignation de D. Fangé à l'abbaye par lettre de cachet, l'appel de celui-ci à la Chambre impériale, et enfin une sentence de cette chambre qui maintint l'abbaye dans la congrégation dont le prince voulait la détacher.

En 1779, on ne relate qu'une nomination de curé, et de 1780 à 1783 point d'autre acte qu'une élection de secrétaire. Cependant le chapitre avait encore, pendant ces années, de graves démêlés avec le prince de Salm, qui voulait doter un hospice des dîmes de l'abbaye, à laquelle il reprochait d'entretenir la mendicité dans toute la vallée par l'abondance de ses charités.

En 1784, l'abbaye a perdu son chef, et le secrétaire transcrit sur le registre un acte signifié au chapitre par le prince de Salm et l'évêque de Tournay, administrateurs, à l'effet de ne procéder à l'élection du successeur de D. Fangé que lorsqu'il leur aura plu de désigner un commissaire pour y présider, en vertu de leurs anciens droits, ainsi qu'en vertu de ceux que leur a cédés le duc de Lorraine dès 1751, le tout *sous peine de saisie du temporel de l'abbaye*. On inscrit aussi l'ordre donné par les mêmes, pour constituer le prieur administrateur *intérimistique* du temporel de l'abbaye, et l'exhortation faite : 1° à ce prieur, de veiller à la discipline et à la tranquillité intérieure de la maison ; 2° aux religieux, « de ne pas se livrer à l'esprit de cabale, de faction et d'intrigues. » On inscrit encore pour cette année une lettre du chapitre au prince de Salm, évêque de Tournay, afin de le prier de donner les ordres nécessaires pour la prochaine élection.

Cette lettre est très-humble. Tout est changé dans la situation du monastère. Les éclairs du XVIIIe siècle se promènent au-dessus des dômes de l'abbaye, et voici venir pour la maison une épreuve plus forte que toutes les précédentes. Le secrétaire est obligé de transcrire sur les registres les pièces suivantes : 1° une lettre de l'intendant du prince de Salm, invitant les religieux à fournir l'état de tous les revenus, biens et droits appartenant à la mense abbatiale,

Digitized by Google

et la liste des religieux de la communauté, indiquant ceux qui composent le futur chapitre d'élection, leur âge, leur lieu de naissance et les positions qu'ils ont occupées ; 2° le pouvoir donné par la tutrice du prince de Salm, princesse douairière, duchesse, rhingrave, wildgrave, dame souveraine, etc., et par son frère, l'évêque de Tournay, au commissaire chargé de les représenter dans l'élection ; 3° le pouvoir donné à Dom de Bras, visiteur, coadjuteur de Flavigny, par le président et la diète assemblée au monastère de Notre-Dame-de-Novi, d'assister à ladite élection. Mais l'ambitieuse maison de Salm, qui est devenue également puissante à la cour de Versailles et à la chambre impériale de Wetzlar, ne veut pas de l'intervention des supérieurs ecclésiastiques de l'abbaye, et ledit pouvoir est biffé sur le registre. En marge est écrit : rayé par ordre de la sérénissime tutrice ci-dessus, enregistré par nous P.-Noël, commissaire pour l'élection. Puis on lit le susdit ordre de radiation : « la congrégation n'ayant pas, dit la tutrice, le droit qu'elle prétend exercer. »

Ces quatre pièces sont suivies de dix autres de la même année : 1° Fixation du jour de l'élection par la communauté ; 2° acceptation de ce jour par le commissaire avec réserves et conditions ; 3° pouvoir donné par le président de la congrégation, résidant à Novi, à D. Pierson, abbé de Saint-Léopold à Nancy, d'assister à l'élection en qualité de *commissaire de la maison de Salm-Salm*, et non pas du président ; on voit que ce pouvoir ainsi donné sur l'indication du prince qui a rejeté la délégation de Dom de Bras par le même président, est l'effet d'un arrangement fait, pour ainsi dire à l'amiable, entre les parties ; il recommande avec autorité aux délégués de faire observer les lois canoniques, de chercher à dissiper dans ladite abbaye les nuages que la discorde aurait pu y répandre, le tout conjointement avec l'intendant de la maison de Salm ; 4° protestation très-respectueuse de D. de Bras contre sa révocation et la délégation d'un autre en son lieu et place ; 5° contre-protestation de l'intendant ; 6° déclaration du même, qu'avant de permettre l'élection, son altesse sérénissime désire que la communauté vote l'inamovibilité du curé de Senones et un traitement convenable pour ce pasteur, ainsi que l'établissement d'un collége dans la ville, pour l'enseignement des belles-lettres, y compris la rhétorique, sauf l'acquiescement du président de la congrégation, « lequel sera d'*autant plus disposé* d'approuver cet arrêté que les désirs de la sérénissime tutelle n'ont en vue que le

Digitized by Google

bien public, » et « qui voudra bien expédier *promptement* son approbation, afin que l'élection ne soit pas retardée; » 7° acquiescement du président, donné en effet quatre jours après, avec une merveilleuse célérité; 8° procès-verbal d'élection dressé par le notaire apostolique de Lunéville; 9° permission donnée à l'élu, Dom Lombard, par le président de la congrégation d'accepter, vu les bulles pontificales portant confirmation de l'élection; 10° installation de l'élu; 11° nomination par le chapître de deux curés.

Pour 1785, aucun acte n'est inscrit, et pour 1786 rien que la nomination par le chapître de D. Duvál, curé de Senones, à la paroisse de Plaine, qu'il accepte immédiatement, tandis qu'il ne donne qu'en 1787 sa démission comme curé de la paroisse de Senones, affirmant que « son intention n'ayant jamais été de garder les deux bénéfices. »

En 1789, le chapître entre dans la nouvelle ère politique avec une grande confiance. Il donne procuration à D. Baptiste et D. Masson d'assister aux assemblées de Lunéville et de Vic, « à l'effet d'élire des députés aux états généraux, et de leur donner tous pouvoirs de proposer, remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'état, la réforme des abus, ainsi que l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration. » Peu après cet acte qui invite aux réformes, le chapître entreprend lui-même des améliorations que bientôt le cours des événements va interrompre à jamais. Il nomme une commission *mixte*, mi-conventuelle et mi-princière, à l'effet de constater l'état des paroisses et de ménager entre le prince et l'abbaye une convention régulière, relativement aux réparations et à la construction des églises.

En 1790, au 1er mars, le chapître consigne sur son registre, « tous les supérieurs et religieux signant » une protestation énergique et animée « contre un décret du prince de Salm-Salm, contre les résolutions qu'il renferme, les ordres rigoureux qu'il donne et les choses extraordinaires qu'on y exige de la communauté ». Le chapître ne dit pas en quoi consistent ces violences, mais se rappelant les succès obtenus dix ans auparavant, il ajoute « qu'il en portera appel au tribunal suprême de la chambre de Wetzlar, selon l'avis qui lui est donné par le conseil supérieur de Nancy. »

Comment se fait-il que cet acte ne soit signé que par les pères, et qu'aucun frère n'y ait mis son nom? Les dix-huit pères seuls étaient-ils administrateurs? Dans tout les cas, la protestation est une noble

Digitized by Google

démarche à la veille d'une catastrophe décisive, seulement le secrétaire aurait dû faire connaître les exigences du prince, même au risque de voir accourir les délégués ou l'intendant de ce dernier pour en biffer l'énonciation.

La même année, 1er décembre, le chapître, vingt membres présents, délibère sur une affaire plus grave. La suppression des congrégations est prononcée par l'assemblée nationale. Il faut s'occuper du sort des religieux, en conséquence de *l'extinction* de la société à laquelle ils appartiennent. La suppression des ordres par l'autorité législative et la déclaration, que la loi ne reconnaîtrait plus les vœux, étaient du 17 avril 1790. Déjà depuis le 2 novembre, les biens du clergé étaient mis à la disposition du trésor public. Il s'agissait donc de prendre un parti dans une situation pénible sous tous les rapports. La plus sainte des existences aux yeux d'un régulier, la vie religieuse en commun, et la plus flatteuse des positions pour un noble cœur, une opulence honorée et une puissante influence sur une population considérable, sur un grand nombre de fermes et de hameaux, sur plusieurs prieurés et paroisses, tout cela est brisé pour vingt-trois pères ou frères. Il y a plus, la discorde éclate en même temps que le malheur. Les deux tiers des religieux veulent être assimilés aux moines français de leur congrégation, étant presque tous profès de maisons françaises. En effet, quoique l'abbaye située en la principauté de Salm tienne à l'empire d'Allemagne, elle est étroitement liée à la Loraine, et ses recrutements se sont faits dans cette province. Il est donc juste qu'on en traite les habitants comme des Français. Ceux des religieux qui sont curés veulent également être assimilés aux curés de France, avoir même traitement et même liberté. Ils ont raison, l'assemblée nationale assure aux curés un minimum de 1200 francs, la jouissance d'une maison curiale et d'un jardin. Aussi la communauté, tout pesé, adhère à la première des deux propositions, et les membres de la majorité veulent, sans perdre de temps, hypothéquer le service régulier de leur retraite sur tous les biens de la mense conventuelle. Mais l'abbé et les sept autres membres du chapître refusent d'asseoir hypothèque sur la mense abbatiale et repoussent la seconde des propositions, celle des religieux qui sont curés. Ils se retirent de la séance pour protester avec plus d'éclat et frapper de nullité toute délibération ultérieure. Mais les quinze qui restent au chapître, se déclarent majorité légale, s'accordent l'objet

Digitized by Google

de leur demande et y attachent comme garantie la totalité des biens et revenus de l'abbaye, ceux de la mense abbatiale comme ceux de la mense conventuelle. Le chapitre priera le prince régnant de Salm d'acquiescer à cet acte, et de le faire revêtir des formalités légales. On en délivrera copie à l'abbé, afin qu'il n'en ignore. Les pensionnaires seront payés d'avance et par quartier.

On songe aux individus, quand il n'y a plus de congrégation; cela est tout simple; mais cela n'est pas conforme aux règles de l'administration et aux statuts de l'Ordre. Ceux-ci ne permettent pas ce procédé envers le supérieur; celles-là, ce partage (1). Aussi la nuit portant conseil le chapitre tient le lendemain, 2 décembre, une nouvelle réunion. Dans l'intervalle on s'est rapproché. Ainsi on révoque la décision de la veille par laquelle, pour assurer le traitement des curés, on avait disposé de la mense abbatiale, ce qui est dans les droits et obligations de l'abbé seul. Mais en ce qui concerne ceux d'entre les religieux qui veulent se retirer, on prend une délibération confirmative de la précédente : ils jouiront d'une pension égale à celle que l'assemblée nationale a faite aux religieux de France. Cette assemblée, en rendant la liberté aux cloîtres, mais en laissant à ceux qui la voulaient, la faculté de continuer la vie monastique, a considéré qu'il y a des ordres riches et des ordres mendiants, et elle a proportionné les pensions à l'ancien état des religieux. Les Bénédictins ayant été de la première classe, ceux de Senones fixent leurs retraites, selon la diversité de l'âge, aux chiffres de 900, 1000 ou 1200 livres. On statue que ces chiffres ne pourront subir « aucune réduction, si ce n'est en cas d'une perte notable des biens-fonds par violence et bien constatée par justice. Les religieux sortants jouiront chacun des meubles de leurs chambres et à leur usage, comme lits, cadres, tables, chaises, avec quatre paires de draps, deux douzaines de serviettes, quatre *taies d'oreiller* et un couvert d'argent. »

En ces termes toute la communauté se met d'accord, et le nouveau décret trouve dix-sept signataires. Cependant l'abbé, D. Lombard, ne signe qu'en sa qualité de prieur, et le religieux qui est curé de Senones, qu'avec cette réserve : « sans vouloir aucunément comprendre dans la garantie attachée aux pensions les biens affectés ou à affecter à ma cure de St.-Maurice-les-Senones et dépendances. »

(1) Voir dans *Regula S. P. Benedicti* les soins à prendre, *ut vitium proprietatis amputetur in monachis*, pag. 112.

Digitized by Google

A la suite de cette sage entente, le chapître s'est-il trouvé rassuré sur son avenir si piteusement lacéré? Il lui est permis d'espérer, car il demeure en possession de ses biens pendant près de deux années encore. Il a dû, par conséquent, s'en occuper avec une attention redoublée. Toutefois, pendant toute l'année 1791, il n'inscrit pas un seul acte dans son registre. En 1792, il mentionne l'élection d'un secrétaire, ce qui prouve le retour de quelques espérances et de quelque sécurité; puis il procède à la nomination d'un curé, et enfin, le 30 septembre, comme s'il n'était plus question de supprimer les congrégations ou d'exécuter les décrets publics du 13 avril et du 2 novembre 1790, il vote l'échange de deux pièces de terre entre la communauté et la *municipalité* de Senones, « afin de séparer des propriétés entre-mêlées et faciliter l'exploitation de deux fermes affectées, l'une à la mense abbatiale, l'autre à la mense conventuelle ». On croit rêver en lisant cette page. L'acte d'une confiance si étrange est fait neuf jours après la suppression du seul des ordres religieux qu'on eût conservé jusque là, celui de Malte! Il est le dernier que le secrétaire ait transcrit sur le registre, et il ne porte plus que neuf signatures certifiées conformes à l'original. Qu'étaient devenus les dix-sept autres religieux qui avaient signé vingt-un mois auparavant? S'étaient-ils retirés sous le bénéfice de leurs stipulations faites le 2 décembre 1790, *in causâ suâ*, ou s'étaient-ils éteints? Que sont devenus ensuite les autres mentionnés dans l'acte du 30 septembre 1792? Quel jour leur a-t-on signifié la nécessité de s'en aller? Quel autre se sont vendus *nationalement* leur maison, ses biens et ses dépendances? En a-t-on retiré plus que le prix de Moyenmoutier, adjugé 12,000 francs? Les religieux, en franchissant le seuil de l'abbaye, ont-ils pu emporter le léger bagage qu'ils s'étaient stipulé au 2 décembre 1790, ou bien se sont-ils retirés par un jour de tempête, heureux de sauver leur personne? Nul n'a songé à écrire une derniere ligne dans le registre de leurs actes, et ce recueil qui est tout ce qui nous reste de plus intime sur l'abbaye de Senones, se termine par bon nombre de feuillets blancs.

En résumé, il n'est pas seulement interrompu, il est incomplet comme celui de Moyenmoutier, et par les mêmes raisons, la négligence des secrétaires, la prudence des chefs et les préoccupations de la communauté. Il contrarie nos idées sur l'état littéraire de la maison par le style, l'écriture et l'orthographe qui le distinguent; il

Digitized by Google

en dépeint peu l'état moral et en néglige l'administration elle-même; il laisse beaucoup de lacunes et d'obscurités sur ce qu'il est dans sa mission de dire et d'éclairer. Mais en revanche il répand sur l'état social de l'abbaye des lumières que vainement on chercherait ailleurs, et il est parfaitement véridique dans son ensemble. Il nous montre le corps religieux dont il donne les actes, tel que sont tous les corps, plein de confiance et de hardiesse dans la prospérité, dominant tant qu'il est heureux avec bonté mais avec énergie toutes les volontés qui dépendent de lui, honorant et étudiant beaucoup celles dont il dépend, mais soutenant envers et contre tous, comme c'est son devoir, ses intérêts de corps, et cela jusqu'au moment où viennent les jours de la tempête. Alors donnant à pleines voiles dans toutes les faiblesses de l'individualité, appelant à son secours tous les droits et toutes les puissances, on espère contre toute vraisemblance jusqu'au jour de la catastrophe finale.

Il faut le constater aussi en terminant l'analyse de ce registre si vrai, l'histoire ne confirme pas l'idée qu'on se fait d'ordinaire des douceurs du cénobitisme et de la tranquillité des monastères. Les annales d'Estival, de Senones et de Moyenmoutier offrent à la vérité quelques jours de paix; mais en général elles ne présentent qu'une longue suite de violences et de scènes de pillerie favorisées par les désordres du moyen-âge, qu'une série d'usurpations et de manœuvres spoliatrices favorisées par les transformations des temps modernes. Et le plus souvent ces manœuvres sont pratiquées, ces spoliations accomplies, ces violences et ces pilleries exercées par ceux-là mêmes qui avaient charge de protéger les asiles de la piété et des études. Les jours de la terre sont bien réellement donnés à l'homme pour la lutte; il a beau la fuir; elle sait le trouver où qu'il aille, et la paix du monastère, pour être un rêve plus doux que tant d'autres, n'en est pas moins une idéalité aussi impossible à réaliser ailleurs que dans un monde meilleur.

MATTER,
ancien inspecteur général des bibliothèques
publiques de France.

Digitized by Google

LE DIARIUM DE B. DIETRICH

SUR LA

VENTE DE LA PRÉVOTÉ DE WISSEMBOURG, EN 1546 (*).

Soumise à la règle de Saint-Benoît, l'abbaye de Wissembourg florissait parmi toutes les abbayes princières, non seulement par l'érudition de ses moines, mais encore par leur discipline. Quoique souvent lésée dans ses droits, d'abord par sa fille, la ville naissante, et ensuite par les empereurs germaniques, elle sut néanmoins se maintenir jusqu'à l'époque de sa transformation en prévôté sous l'abbé Rudiger.

Les abbés de Wissembourg avaient le titre de prince du saint-empire. Favoris et chevaliers des empereurs, célèbres par leurs connaissances et leurs vertus, ils étaient très-souvent appelés au siége épiscopal et surtout à celui de Spire. Enfin, après une longue suite de calamités et de spoliations successives de la part de sa fille ingrate, parvenue à l'émancipation, l'abbé Rudiger, lassé de la gêne de la vie monastique et entraîné par l'esprit de son temps, se fit séculariser avec ses religieux; il obtint du saint-siége la transformation de la vieille abbaye en collégiale. Le pape Clément VII confirma ce changement en 1524 (1) en remplaçant la dignité d'abbé par celle de prévôt. Un doyen, ou custos et douze chanoines furent adjoints au prévôt; et cette composition du chapître se maintint jusqu'à la révolution française. Le dernier prévôt fut l'évêque de Spire, comte de Waldersdorf, mort en 1809.

L'abbé Rudiger Fischer eut pour successeurs, dans la dignité de prévôt, les évêques de Spire.

En 1546, l'évêque, Philippe de Flersheim, obtint du pape Paul III (2)

(*) La *Revue* doit la communication de cet intéressant document à l'obligeance de M. Ohleyer, régent de sciences au collége de Saverne.

Nous sommes heureux de voir M. Ohleyer prendre rang au nombre de nos collaborateurs. Il veut bien nous offrir un concours dont nous apprécierons toute la valeur; car, nous savons, de bonne source, que, depuis des années, M. Ohleyer s'adonne à des recherches et à des études sérieuses qui doivent aboutir à une histoire de l'ancienne ville impériale de Wissembourg, sa cité natale.

(1) La bulle de Clément VII se trouve, *Gallia christiana*, tom. V pag. 534.

(2) Schœpf. *Als. dipl. Pauli III Pontif. Rom. bulla de unione perpetua præpositurœ Weissenburg.* 1546, 14 *februario.*

Digitized by Google

et de l'empereur Charles V, l'union de l'église de Wissembourg à celle de Spire. L'évêque assura un traitement à vie au coadjuteur Michel Gillig, élu prévôt par le chapitre de Wissembourg, et satisfit aux prétentions de l'Electeur palatin en lui payant 36,000 florins du Rhin. Or, comme l'électeur, en sa qualité de Landvogt, n'avait rien à prétendre, et qu'au contraire, son devoir eût été de défendre les droits du monastère, un chanoine du chapitre nommé Beatus Dietrich, dit avec raison que la prévôté a été vendue.

C'est une traduction littéralement exacte du *Diarium* de ce chanoine que je soumets aux lecteurs de la *Revue d'Alsace*.

OHLEYER,
Régent de sciences au collége de Saverne.

JOURNAL DE CE QUI S'EST PRATIQUÉ POUR OPÉRER L'UNION DE LA PRÉVOTÉ DE WISSEMBOURG A L'ÉVÊCHÉ DE SPIRE.

Ces faits ont été écrits par Beatus Dietrich, élu doyen le 20 janvier 1546.

Notre prévôt Rudiger est mort à l'abbaye de Saint-Walpourg, le 7 juillet 1545.

Mercredi, le 8, le chapitre y envoya Simon Broël et maître Jean Soldner, bailli dudit Walpourg, pour y faire prêter le serment de fidélité à tous ceux qui y étaient, en vertu de l'union de cette abbaye à celle de Wissembourg; la veille on avait fait prêter serment aux sujets du bailliage de Saint-Rémy.

Jeudi, le 9, nous fîmes conduire à Wissembourg le corps de notre prévôt Rudiger et nous l'enterrâmes dans la chapelle de la Vierge, située au fond du transept gauche de l'église.

Dimanche, le 12, on nous a donné avis, que le gouverneur de Neustatt, accompagné de beaucoup de monde, s'est emparé, à trois heures du matin, du château de Saint-Rémy, au nom et par ordre du duc Fréderic, électeur palatin. Par bonheur, Michel Gillig, le futur prévôt de Wissembourg, alors encore notre coadjuteur, ainsi que M. Jean Obstatt, chanoine de Saint-Germain de Spire, et M. Crus se trouvèrent ici; ces messieurs se rendirent à Saint-Remy, d'où ils furent chassés et renvoyés ici. En attendant, les troupes de l'électeur y restèrent avec Sébastien Vogelsperger et Jean Marquart, prévôt d'Altstadt, et se firent prêter le serment de fidélité; après avoir fait main basse sur les chapons, les oies et les porcs, les troupes se reti-

Digitized by Google

rèrent en confiant la garde du château à Jean Marquart et à Vogelsperger.

Mercredi, le 15, le bailli de Germersheim a, de la part de l'électeur, mandé dans la maison de Vogelsperger (1) le sieur Angéli, doyen, Beatus Dietrich et Simon Broël, chanoines, et leur a demandé les clefs de la chancellerie de Saint-Remy, lesquelles lui ont été envoyées par Cornelius Burgkeller. Vogelsperger et le bailli se retirèrent ensuite à Saint-Remy, dont le premier avait été nommé gouverneur.

Dimanche, le 26 juillet, sont comparus au chapitre, Vogelsperger et le bailli de Germersheim, demandant, par ordre de l'électeur, qu'on agisse avec modération dans l'affaire de la prévôté, et qu'on ne précipite rien, l'électeur étant occupé à Worms avec l'empereur et les états de l'empire, d'affaires très-sérieuses et de la plus haute importance; mais que dès qu'il serait de retour, il ferait savoir au chapître les raisons pour lesquelles il s'est emparé de la prévôté de Wissembourg et du château de Saint-Remy, ainsi que des villages et censes qui en dépendent; que le tout s'était fait pour l'avantage du chapître, ce que l'électeur fera savoir au pape et à sa majesté impériale.

Sur ces entrefaites, notre coadjuteur et prévôt nous adressa de Spire les deux lettres suivantes:

« Messieurs,

« Après vous avoir quitté, le 30 juillet, et après avoir traité avec vous d'ici, comme vous savez, je me suis rendu à Worms, afin de découvrir les intrigues par lesquelles l'électeur prétend couvrir ses voies de fait à notre égard. Parmi plusieurs discours qui se tiennent ici, et dont vous serez bien informés par votre domestique, porteur de la présente lettre, j'ai appris pour sûr et certain, que l'intention de l'électeur ou du moins de ses conseillers est de m'enlever la prévôté, et pour mieux y réussir, il dit qu'il veut augmenter et améliorer vos prébendes. Je n'ai pu ni voulu me dispenser de vous en donner connaissance, non que j'aie aucune méfiance ni doute en vos promesses et volontés affectionnées, ni que je veuille vous faire des remontrances à ce sujet, mais pour que vous puissiez d'autant mieux prendre vos mesures, sinon, entrer en négociation à cet égard; vous concevez en effet dans quelle servitude vous tomberiez et combien de temps cela durerait, si l'affaire se terminait ainsi. C'est pourquoi, je vous prie instamment, qu'en attendant que je prenne de bons conseils auprès de gens habiles et expérimentés, vous n'entriez en aucune négociation par écrit, sans le conseil ou l'avis de mon parent,

(1) Aujourd'hui la maison Schimmer, construite en en 1540, dans laquelle se trouve le pensionnat Dureteste.

Digitized by Google

ou avant que celui-ci ne soit arrivé ; je l'attends à toute heure et je sais qu'il est en route. Comme vous avez envoyé, à mes frais, deux chanoines capitulaires à Heidelberg, pour insister sur une réponse finale à votre requête et pour connaître au juste l'intention et le sentiment de l'électeur, je compte que sur ces entrefaites mon parent viendra, ou que du moins j'en aurai des nouvelles ; je vous instruirai de tout par un messager sûr et affidé, et, pour ce qui dépend de moi, je n'épargnerai ni peines ni argent. Si en attendant l'électeur vous désignait et fixait un jour, je vous prie de me le faire savoir, car, dans ce cas, j'y joindrais de ma part et à mes frais, une personne capable, qui pût vous être agréable, et qui dans cette affaire pût nous aider de ses conseils, tant pour vous que pour moi ; comme pour le moment je ne connais personne dans ce genre, voyez vous-mêmes qui pourrait vous convenir ; il n'y aura pas manque d'argent, au contraire, je le récompenserai très-libéralement et vous rembourserai avec plaisir toutes vos dépenses.

« Donné à Spire, le 10 août, à la hâte.

« Michel GILLIG, coadjuteur et prévôt. »

Deuxième Lettre.

« Messieurs,

« En conformité de mes promesses et espérances données tant en dernier lieu que précédemment, je vous fais savoir que cejourd'hui, 23 août, j'ai reçu un billet de mon parent, dans lequel est alléguée la cause de son long silence, savoir : qu'il a attendu jusqu'à présent la réponse à la lettre qu'il avait envoyée ci-devant ; que de la part de l'électeur, notre très-gracieux seigneur, on lui a fait espérer de même qu'à vous, une réponse après la fin de la diète de l'empire ; mais comme cette réponse n'est pas venue, et qu'autant que je sache, l'électeur n'a pas encore déclaré son sentiment ni à vous ni à lui, sur ce qui a été traité, et qu'ainsi c'est peut-être par fraude que nous sommes bercés d'un vain espoir, mon parent est dans la ferme résolution de tout employer, de n'épargner ni soins, ni peines, ni argent, et de m'envoyer incessamment, par des messagers affidés, son conseil par écrit, comment il faut s'y prendre pour que, comme il l'espère, la chose se termine à bien. J'attends ce message, au plus tard, dans quatre à cinq jours, après la date de la présente ; vous en serez aussitôt instruits par moi, soit verbalement, soit par écrit. En attendant, mon parent insistera sur la réponse que l'électeur lui a fait espérer, afin de se régler sur icelle pour votre bien et mon avantage ; quelle qu'elle puisse être et en cas que, contre son attente, elle soit telle qu'il puisse être difficilement effectué quelque chose sans la présence de mon parent, celui-ci ne manquera pas alors de s'y trouver en personne, et de faire tout ce qui sera humainement possible, de sorte que j'espère beaucoup que la chose finira à notre avantage. En attendant, je vous prie amicalement d'insister fortement sur une réponse auprès de l'électeur, comme vous l'avez peut-être déjà jugé à propos, et de me communiquer la

Digitized by Google

réponse que vous recevrez, ou que vous avez déjà reçue, comme on me dit. Je vous recommande cette affaire et me recommande moi-même ; je n'attends de votre part que du bien; je vous témoignerai ma reconnaissance à tous ensemble et à chacun en particulier.

« Donné à Spire, le 24 avril 1545.

« Michel GILLIG, coadjuteur et prévôt. »

Mardi, 15 septembre, l'électeur palatin a fait dire au doyen et aux chanoines du chapître de se rendre à Germersheim pour y recevoir réponse; le chapître y a député les sieurs Jean Angéli, Beatus Dietrich et Simon Broël pour recevoir ladite réponse en son nom.

Mercredi, 16, à 9 heures du matin, on s'est assemblé dans la grande salle du château, où se sont trouvés le Dr Altenstein, maréchal, et Kurptus, secrétaire. Altenstein a dit, de la part de l'électeur, que M. Rudiger, prévôt de Wissembourg, étant mort, l'électeur était informé qu'il se faisait dans le chapître des brigues qui ne pouvaient que lui être désavantageuses et qu'on devait lui laisser la liberté de disposer de la prévôté, par les raisons suivantes :

Que l'électeur s'est mis en possession du chapître et de tous ses biens, afin que, dans les temps malheureux où l'on se trouvait, surtout par rapport aux ecclésiastiques et à leurs biens, la prévôté ne tombât point au pouvoir des séculiers, ce qui serait très-dommageable au chapître et désagréable à l'électeur.

Item, comme il doit y avoir actuellement un coadjuteur de ladite prévôté, et que son oncle, Mathieu Hild (1), ci-devant conseiller de sa majesté impériale, qui lui servirait de conseil, est un homme actuellement très-haï de sa majesté et des autres princes de l'empire, à cause du zèle qu'il a toujours témoigné aux protestants, de façon que s'il était en place, il pourrait fortifier le château de Saint-Remy, et d'autant plus que l'électeur ne pourrait alors protéger le chapître de Wissembourg contre ses ennemis à lui, tels que les Strasbourgeois et le duc de Wurtemberg, ce qui causerait infailliblement une perte irréparable tant au chapître qu'à ses propres Etats ; que par ces raisons il ne veut pas souffrir que le coadjuteur parvienne à la prévôté, mais qu'il veut donner au chapître un homme fait, savant prêtre, d'un certain âge, bon économe, lequel puisse être utile à la prévôté et au chapître, et en soutenir les droits, et auquel S. A. Em. se joindra également pour les défendre.

(1) Sleidan le nomme Held, Mathias. Fol. 111, 112, 113, v. 115, 131, v. 139.

Digitized by Google

Sur quoi les députés ont déclaré qu'ils en feront leur rapport au chapître.

Vendredi, 23 septembre, le doyen et le chapître ont député Simon Broël et moi, Beatus Dietrich, à Worms, à l'effet de porter réponse à l'électeur et ensuite à Neuhausen, afin de déclarer au coadjuteur, futur prévôt, qu'il devait considérer les circonstances dans lesquelles se trouvait le chapître, et les temps calamiteux, et que s'il était intentionné de faire quelque traité, il devait le faire de façon qu'il ne causât au chapître ni dommage ni perte.

Dimanche, 29 novembre, Simon Broël et moi, Beatus Dietrich, nous nous sommes rendus à Heidelberg, de la part du chapître, pour apprendre de l'électeur qui il voulait nous donner pour prévôt.

Ainsi le mardi, 1er décembre, avant midi, nous avons été appelés à la chancellerie, où parmi les conseillers de l'électeur nous avons trouvé son maréchal, le Dr Hartmann, chancelier, lequel, après un long discours, nous a déclaré que nous aurons pour prévôt M. Philippe de Flœrsheim, évêque de Spire.

C'est ainsi que le prévôt Philippe de Flœrsheim a traité avec l'électeur, savoir que ledit prévôt paierait à l'électeur pour sa prévôté une somme de 36,000 florins du Rhin; c'est ainsi que le chapître de Wissembourg, sa prévôté, ses priviléges, sa liberté et ses biens ont été vendus par l'électeur palatin, qui devait en être le protecteur. Que Dieu ait pitié de nous! et qu'il leur donne autant de bonheur qu'ils y ont droit. Car, pour lors, il n'y avait ni secours ni justice à espérer dans le saint-empire.

Lundi, le 21 décembre, Simon Broël, maître Jean Soldner et Jean Obstatt ont été envoyés auprès du coadjuteur et de là à Odenheim chez l'évêque, pour apprendre de lui les conditions auxquelles on pourrait traiter avec le coadjuteur, pour qu'il se désiste de ses droits; mais comme les députés n'étaient pas nantis des pièces nécessaires, l'évêque a voulu qu'il fût fixé un autre jour, lequel a été assigné au mardi, 29 décembre, auquel jour les députés devaient se retrouver à Odenheim.

Lundi, le 28 décembre, notre doyen et Simon Broël sont partis d'ici pour se rendre à Odenheim, munis des pleins-pouvoirs du chapître, afin de traiter avec l'évêque notre prévôt et le grand chapître; ce qui a été fait comme on pourra le voir dans l'acte qui en a été passé.

Lundi, le 4 janvier 1546, le chapître a passé par-devant Marc Zip-

Digitized by Google

perer, notaire à Spire, procuration au sieur.... docteur, chanoine et custos de Saint-Guidon, et Jacques Aporell, pour le consentement à l'annexion de la prévôté de Wissembourg à l'évêché de Spire, ainsi que le porte l'instrument qui en fut rédigé et qui fut scellé du petit sceau du chapitre, etc.....

Mardi, le 12 janvier, M. le doyen Angéli, Simon Broël et moi, Beatus Dietrich, nous devions aller prendre possession de Saint-Walpourg; mais comme il nous fallait inopinément apposer le sceau du chapitre à la constitution du procureur et expédier les envoyés de notre évêque de Spire, j'ai quitté Saint-Remy sur l'ordre du doyen et de Simon Broël, définiteur de Saint-Remy, pour me rendre à Wissembourg afin d'apposer le sceau à ladite constitution; ce que j'ai fait en présence de Jacques Plack et de Guillaume Giesseyer, tous deux chanoines, et l'ai envoyé à notre prévôt, évêque de Spire, le tout cacheté du petit sceau du chapitre; en même temps, j'ai fait savoir audit prévôt de quelle façon nous avions été traités pour la bulle de notre sécularisation, c'est-à-dire que nous avons été taxés à 800 ducats *de camera in auro*.....

Le tout ci-dessus s'est fait le même mardi, après midi.

Le même jour de mardi, Jean Angéli, doyen, et Simon Broël se trouvèrent à Saint-Walpourg, avec le bailli de Germersheim, de la part de l'évêque, notre prévôt, pour y traiter ainsi qu'il a été fait à Saint-Remy; après quoi on s'est séparé.

Le même jour, à la réquisition de notre prévôt, évêque de Spire, le doyen et le chapitre ont fait apposer le grand sceau à l'acte de constitution de procureur à Rome, pour consentir, en leur nom, à l'incorporation de la prévôté à l'évêché de Spire, le chapitre promettant regarder comme ses prévôts, tous ceux qui seraient élus évêques de Spire.

Entre la date ci-dessus et la suivante mourut Jean Angéli, notre doyen, et je fus élu doyen à sa place par le chapitre.

Mardi, le 1er avril, Jacques Plack et moi, nous sommes allés à Lauterbourg, pour convenir avec M. l'évêque de Spire du cérémonial et du serment que ce seigneur devait prêter.

Samedi, le 5 avril, à deux heures de relevée, S. A. monseigneur l'évêque de Spire, en sa qualité de prévôt par concession du pape, et du consentement de l'empereur, est entré à Wissembourg avec quatre-vingts chevaux, et est allé descendre et loger à la commanderie de l'ordre teutonique.

Digitized by Google

Le même jour, son altesse s'est fait mener en carosse, depuis son logement jusqu'au chœur de notre église, où le doyen et le chapître l'ont reçu et l'ont conduit à la sacristie, où on lui a mis ses vêtements épiscopaux; après quoi il a mis la main droite sur la poitrine et a prêté, en présence de ses domestiques, le serment comme on était convenu.

Après que son altesse eût prêté le serment, moi doyen et Jodoque Fischer, nous l'avons conduit au maître-autel, où on l'a fait asseoir dans un fauteuil et nous lui avons dit trois fois: «*Hœc requies mea*, etc.» Après quoi le chœur a chanté le *Te Deum*, pendant lequel le doyen et le chapître, chacun à son tour, ont prêté le serment de fidélité et d'obéissance au prévot. Son altesse est restée assise jusqu'au verset « *Te ergo quœsumus*, » alors elle s'est levée et tournée vers l'autel.

Après le *Te Deum*, M. le prévôt reprit sa crosse et donna à tous la bénédiction; après quoi le custos et moi, nous l'avons reconduit à sa stalle, où il est resté pendant toutes les complies. Cela fait, il a ôté sa chappe et nous l'avons reconduit à son carosse, qui l'a ramené à son logis où tout le chapître a soupé.

Dimanche, le 6 avril, Mgr l'évêque de Spire, notre prévôt, a assisté à la messe capitulaire et a donné pour offrande un demi-écu; le même jour il a donné un dîner au magistrat et à tout le chapître.

Lundi, le 7 avril, l'évêque est allé à Saint-Remy, où il avait fait convoquer ses sujets d'Altenstatt, Schweighoffen, Schleithal et Séebach, desquels villages le prévôt est co-seigneur avec l'électeur palatin; ils ont prêté serment de lui être fidèles et attachés comme ils l'étaient au chapître, d'obéir toujours en toute occasion, de chercher le bien du prévôt et celui du chapître; ce qui a été fait en même temps par les communes de Bobenthal et de Schlettenbach.

Le même jour, notre prévôt nous a nommés, moi et Simon Broël, chanoine, pour être les commissaires de toutes ses affaires; ensuite il est parti pour Rheinzabern.

Il a été obligé de payer pour sa prévôté 30,000 florins en argent comptant à l'électeur, qui, pour le bien du chapître et pour lui éviter une plus grande perte, s'était déjà emparé de la prévôté, lui qui était le protecteur et le vassal du chapître. C'est ainsi qu'il a maintenu et protégé le chapître; c'est pour ladite somme que l'électeur palatin a vendu notre prévôté. *Vale lector.*

Digitized by Google

JEAN BARAGAU

ET

LA DAME DE FLORIMONT.

Les lecteurs de la *Revue* auront lu avec plaisir l'intéressant article de M. Aug. Stœber sur la *Mythologie des animaux fantômes de l'Alsace;* les vieilles légendes nous effraient lorsque, enfant, nos grand'mères nous les content pendant les longues veillées d'hiver; elles nous amusent encore par leur naïvété et leur poésie lorsque nous avons dépassé l'âge heureux des illusions, mais surtout elles sont pour le penseur un profond sujet de méditation. Sous son enveloppe parfois fantastique, toujours poétique, la tradition populaire bien souvent cache le caractère primitif de toute une nation, sa religion et ses croyances, ses mœurs et ses coutumes, son instinct artistique et son histoire. Elle nous ramène à ce qu'il y a de plus intime dans la pensée de l'homme, à l'objet de son premier culte.

Aujourd'hui ces légendes tendent à se perdre chaque jour davantage. Peu de vieilles gens restent encore avec le souvenir de ces traditions : elles se taisent ; elles ne content plus, car elles craignent de voir un sourire moqueur sur les lèvres de leurs auditeurs. L'incrédulité, le scepticisme nous gagnent de plus en plus; nous jetons au vent les lambeaux épars de cette vieille littérature de nos pères; nous sommes portés parfois à nous moquer de leurs croyances si superstitieuses. Amis de l'homme primitif et de ces symboles de la poésie de son âme, hâtons-nous de recueillir tous ces débris ; glanons dans

Digitized by Google

chaque village ; interrogeons le paysan afin de mieux connaître ses antiques croyances ; faisons pour notre beau pays d'Alsace ce qu'ont fait Villemarqué, Emile Souvestre et Brizeux pour la Bretagne, Marmier, Demesmay et D. Monnier pour la Franche-Comté, imitons, enfin, M. Stœber dans ses consciencieuses recherches sur nos vieilles traditions alsaciennes.

Il est une partie de l'Alsace dont M. Stœber ne parle point, ce sont les cantons de Belfort, de Delle, de Fontaine et de Giromagny, là où le vieux patois roman est encore en usage, où les mœurs sont si différentes de celles du reste de l'Alsace, et ressemblent plutôt à celles de la Franche-Comté. Nos cantons, il est vrai, tout en faisant, d'après la géographie politique, partie de l'Alsace, en diffèrent néanmoins essentiellement ; il est facile d'apprécier cette différence si bien tranchée. Nous faisons partie du bassin du Rhône, quoique nous soyons à une faible distance du Rhin. Nous sommes par rapport à l'Alsace dans la même position géographique que la Savoie par rapport à l'Italie.

Notre pays est fécond en antiques légendes, en traditions populaires ; mais par malheur, elles sont plus qu'à demi oubliées. Et pourtant quel beau terrain à défricher. Chacun de nos vieux châteaux a sa dame-blanche qui, pendant les nuits orageuses, apparaît au milieu des ruines, en attendant l'heure du jugement dernier ; chacun de nos marais a son feu-follet, dont la flamme tremblotante égare et attire au milieu des eaux les voyageurs attardés. Chaque lieu inculte et triste, couvert de genêts et de bruyères, est le rendez-vous de la *Haute-Chasse*, où le diable en personne vient, dit-on, présider le sabbat des sorcières.

Nous avons aussi nos *animaux-fantômes*, nos bêtes ensorcelées, vouées au diable et au sabbat, et sans parler du cheval, du loup-garou et de bien d'autres encore, nous allons essayer de dire un mot du lièvre, de l'*habillé de soie* et surtout du chat, trois animaux qui jouent un grand rôle dans les croyances superstitieuses de la campagne.

Mais gardons-nous bien aussi d'oublier le barbet aux longs poils noirs. Ceux qui ont lu *Faust*, ce chef-d'œuvre de Gœthe, où se reflète si admirablement le génie rêveur de nos voisins de la Germanie, savent quel rôle le barbet joue dans la mythologie allemande. Quand le mauvais esprit, le *bœse Feind*, apparaît aux pauvres mortels pour leur tendre des pièges et les faire tomber en son pouvoir, c'est presque toujours sous la forme d'un barbet noir. Témoin le docteur Faust à

Digitized by Google

qui il apparut un dimanche, un jour de Pâques, je crois, à la promenade.

Regarde, dit Faust à son serviteur Wagner qui l'accompagnait, vois-tu ce chien noir errer au travers des blés et des chaumes?

— Je le vois depuis longtemps, répondit Wagner, il ne me semble rien offrir d'extraordinaire.

— Considère-le bien; pour quoi prends-tu cet animal?

— Pour un barbet qui cherche à sa manière la trace de son maître.

— Remarques-tu comme il tourne en spirale, en s'approchant de nous? Et si je ne me trompe, il traîne derrière ses pas une trace de feu.

— Je ne vois rien qu'un barbet noir; il se peut bien qu'un éblouissement abuse vos yeux.

— Il me semble qu'il tire à nos pieds des lacets magiques, comme pour nous attacher.

— Je le vois incertain et craintif sauter autour de nous, parcequ'au lieu de son maître, il trouve deux inconnus.

— Le cercle se rétrécit, déjà il est proche.

— Vous voyez! ce n'est là qu'un chien, et non un fantôme. Il grogne et semble dans l'incertitude; il se met sur le ventre, agite sa queue; tout selon l'habitude du chien.

— Accompagne-nous; viens ici.

— C'est une folle espèce de barbet. Vous vous arrêtez, il vous attend; vous lui parlez, il s'élance à vous; si vous perdez quelque chose, il le rapportera et sautera dans l'eau après votre canne.

— Tu as raison, je ne remarque en lui nulle trace d'esprit, et tout est éducation.

Le barbet noir qui étonnait tant Faust n'était autre que Méphistophélès, l'esprit du mal.

Maintes fois l'habitant des campagnes rentrant chez lui, préoccupé des soucis du jour, le rencontre avec effroi sur son chemin, le plus souvent au coin d'une forêt. Le pressentiment de quelque malheur s'empare de son âme et si une peine nouvelle vient s'ajouter à ses soucis l'apparition ne manque pas d'en avoir été le pronostic.

Le *lièvre*, cet animal si craintif, qui tremble à la vue de son ombre, cache quelquefois l'ame d'une méchante sorcière. Un paysan de Novillars, village des environs de Belfort, voyait chaque soir un gros lièvre errer non loin de sa demeure; il se mit à l'affût dans l'espoir de le prendre, et une belle fois, il le blessa d'un coup de fusil à la

Digitized by Google

droite de devant. Le lièvre s'enfuit, clopin-clopant, se cacher dans les broussailles de la forêt voisine, et on ne le revit plus de toute la soirée. Le lendemain matin, on s'aperçut que la voisine du paysan, vieille méchante femme, dont on se méfiait beaucoup dans le village, avait le bras droit en écharpe. Elle fut depuis regardée, dans tout le canton, comme sorcière, et cela avec raison, car elle l'était en effet.

Cet animal immonde qui se nourrit de glands ne devait pas non plus échapper aux croyances superstitieuses des gens de la campagne. Il est trop laid, trop disgracieux, pour que l'on ne se soit pas imaginé que tout méchant revenant apparaissait sous sa forme. Autour de Meroux et de Moval, Jean Baragau, le fantôme par excellence de ce canton, revient sous la forme d'un gros porc noir. Un homme a affirmé l'avoir vu un soir qu'au retour de la chasse, il traversait avec un compagnon le bois de la Bresse. Ils aperçurent de loin un porc noir qui se promenait dans les champs. Comme ils n'avaient pas fait bonne chasse et que leurs carnassières étaient on ne peut plus plates, ils rencontraient fort à propos un semblable gibier. L'un d'eux ajuste le porc, malgré les instances de son camarade qui disait que sa grand'mère avait raconté très-souvent comment Jean Baragau revenait parfois dans les champs sous la forme d'un *habillé de soie*. L'autre, intrépide comme doit l'être tout bon chasseur en présence d'un aussi succulent gibier, ne tint nul compte de ces remontrances, disant que ce n'était que des contes de vieilles femmes; il mit en joue et lâcha le coup. Le plomb était à peine hors du canon du fusil que déjà le porc avait disparu et que le chasseur tombait à la renverse raide mort. Il avait payé cher son intrépidité. Son camarade, effrayé, ahuri, s'enfuit à toutes jambes au village. Le lendemain, ses cheveux étaient aussi blancs que la neige, tant avait été grande sa peur. Il raconta depuis (et il faut l'en croire, car il passait partout pour un parfait honnête homme), qu'au moment où le porc disparaissait, une grande ombre noire, qui n'était autre que celle de Jean Baragau, avait frappé son compagnon et l'avait assommé.

A Foussemagne et à Cunelières, de vieilles gens racontent aussi que les revenants prennent quelque fois la forme du cochon. Mais la tradition n'en dit pas aussi long sur lui que sur le chat. C'est l'animal diabolique, fantastique au suprême degré; la bête-sorcière par excellence. Quand un chat vous regarde fixément, la nuit, avec ses yeux verts étincelants, l'on ne peut se garder d'un certain petit mouvement

Digitized by Google

d'effroi. Il semble qu'il y ait dans ces yeux de feu, qui sont comme deux escarboucles, quelque chose de surnaturel. Aussi comprend-on bien le rôle qu'il joue dans les superstitions du peuple. On raconte dans toute l'Allemagne une foule de légendes dans lesquelles on voit le diable ou les sorcières se métamorphoser en chat. Il existe aussi dans notre pays d'Alsace de semblables traditions. La plus belle, la plus fantastique, et peut-être la moins connue est la suivante que l'on m'a conté un jour à Florimont, charmant village du canton de Delle.

Un beau matin, le seigneur de Florimont se promenait dans ses domaines. En cotoyant la rivière qui passe non loin de son château, il vit un endroit où l'eau se précipitait d'un peu haut et formait une chute capable de mettre en train le plus beau moulin du monde. Voilà un lieu bien favorable pour l'établissement d'un moulin, se dit-il, je veux en faire construire un. Il remonta au château et communiqua à sa femme le projet de construction qu'il avait en tête.

La dame de Florimont n'approuva pas ce projet qu'elle traita d'entreprise inutile, ridicule. Elle chercha par tous les moyens possibles à dissuader le châtelain; mais lui, en voyant qu'elle ne donnait aucune raison plausible, et peut-être bien aussi par esprit de contradiction, tint bon et donna aussitôt ses ordres pour la construction. Bientôt, au bord de la rivière, maçons, charpentiers, menuisiers, gâchaient, plâtraient, tapaient, sciaient, allaient et venaient, si bien, qu'au bout de quelque temps, le moulin était achevé et il ne s'agissait plus que de lui trouver un meunier. Il s'en présenta un qui fit son marché avec le seigneur et qui, dès le même soir, s'installa dans le moulin, leva les vannes et mit les roues en train. Le lendemain, de bon matin, le châtelain de Florimont descendit du château et se dirigea vers le moulin pour voir comment le meunier avait passé la nuit. La porte du moulin était fermée en dedans. Il appela, cria, frappa; pas de réponse. Il fallut enfoncer la porte..... Quel ne fut pas l'étonnement du seigneur quand il vit le meunier étranglé au milieu du *poële*. On ne sut à quoi attribuer cet événement. Au bout de quelques jours, un second locataire se présenta, fit son bail, s'installa aussi un soir et, le lendemain matin, fut trouvé mort. Quatre autres meuniers eurent le même sort. On ne savait que penser de choses aussi extraordinaires. Etait-ce des brigands qui infestaient alors le Jura, ou bien le diable et sa haute-chasse.

Dans tous les cas, le moulin était ensorcelé. Un assez long temps

Digitized by Google

s'écoula sans qu'un locataire se présentât. On craignait d'approcher un pareil endroit, et dans tout le pays, il ne s'en trouvait pas un assez courageux pour oser passer, le soir, dans la clairière, non loin du moulin. Enfin, au moment où l'on y pensait le moins, un homme vint au château et demanda à s'arranger pour la location du moulin. C'était un Allemand, gros et lourd gaillard. Le châtelain ne voulut plus entendre parler de bail; il dit qu'il ne tenait pas à avoir sur la conscience la mort d'un septième, et qu'il préférait laisser tomber en ruine ce moulin maudit. L'Allemand persiste, disant qu'il ne voyait dans tout cela rien de surnaturel et que, dans tous les cas, il se chargeait d'y passer la nuit bel et bien, mais à la condition qu'on mettrait à sa disposition six jattes de lait, une miche de pain, un bon morceau de fromage et une petite hache-à-main bien aiguisée. Voyant que le nouveau meunier était bien décidé à prendre possession du moulin, le seigneur l'accepta comme locataire et lui fit donner tout ce qu'il demandait. L'intrépide Allemand procéda aussitôt à son installation et, dès le même soir, le bruyant tic-tac, si longtemps arrêté, se faisait entendre de nouveau aux oreilles étonnées des paysans du voisinage. Le meunier fit tous ses prépartifs pour passer une bonne nuit, disposa à terre ses six jattes de lait, mit la hache à sa portée en cas de danger et se mit à manger son pain et son fromage avec la plus parfaite tranquillité.

Tout-à-coup, au moment où minuit sonnait au clocher de Florimont, la porte du moulin s'ouvrit et un gros chat blanc entra dans le poêle; il était suivi de cinq autres aussi blancs que s'ils eussent été couverts de farine. L'air vibrait encore du dernier coup de minuit quand un septième chat, tout noir et plus gros encore que les autres, franchit le seuil de la porte. Il s'arrêta et miaula : Êtes-vous tous ici ? Les chats blancs ne répondirent pas ; ils étaient trop occupés à laper leur lait et ne faisaient pas attention aux commandements de celui qui paraissait leur chef. Ne recevant aucune réponse de ses camarades, le gros chat noir sauta au cou du meunier qui promptement saisit la hache et lui coupa d'un coup la patte droite de devant. Aussitôt l'apparition s'évanouit. Le meunier regarda autour de lui, et à ses pieds, il vit avec surprise la patte du chat qui s'était transformée en tombant en une belle petite main blanche de femme. Au même moment, on frappa à la porte. Le meunier alla ouvrir. C'était le seigneur de Florimont qui, interrompant son sommeil, s'était relevé pour aller voir

Digitized by Google

au moulin si son locataire vivait encore. Il fut bien étonné de le voir sain et sauf, et bien plus encore de l'entendre raconter l'effrayante apparition de minuit. Pour preuve, le meunier montra la main qui, toute saignante, gisait au milieu de la chambre. Le seigneur se pencha pour mieux voir et pâlit en apercevant une bague à l'index de cette main. Le chaton de la bague était gravé aux armes du comte de Florimont. Le seigneur, hors de lui, quitta le moulin, remonta au château le plus vite qu'il pût et courut à l'appartement de sa femme. Une chambrière l'arrêta en lui disant que la châtelaine reposait et qu'il ne fallait pas la réveiller. Le comte entra bon gré malgré et trouva la dame de Florimont couchée. Elle était pâle et dit à son mari que se trouvant un peu malade elle désirait rester seule. Le comte furieux lui demanda la main pour lui tâter le pouls et voir si réellement elle avait la fièvre. La châtelaine hésita, devint plus pâle encore ; lui, ne pouvant plus se contenir, rejeta en arrière les draps du lit. Un horrible spectacle se présenta à ses yeux et le fit reculer.... La châtelaine avait la main droite toute fraîchement coupée.....

Quelques jours après, la dame de Florimont était jugée, condamnée et brûlée sur la place de Delle comme sorcière et *male femme*.

Cette légende de la châtelaine de Florimont a plusieurs points de commun avec quelques traditions alsaciennes et allemandes rapportées par M. Stœber. Elle montre encore combien est répandue cette croyance de la métamorphose des sorcières en chat. A Florimont, c'est aussi dans un moulin qu'a lieu l'apparition, aussi effrayante que celles qui épouvantaient si fort les garçons meuniers du moulin entre Niederbronn et Gundershoffen, aussi fantastique que celles qui, à l'heure de minuit, troublent certains moulins de la Saxe et de la Thuringe.

Je ne sais pourquoi le diable a choisi de préférence les moulins pour théâtre de ses maléfices et de ses sorcelleries. Est-ce parce que ordinairement les moulins sont situés dans des lieux isolés, éloignés de toute habitation ? Est-ce parce que le monotone tic-tac, le bruissement non moins monotone de l'eau, trouble le calme de la nuit et peut provoquer parfois des idées tristes ? Quelle position plus sauvage et plus mélancolique que celle du Moulin-des-Bois, et quelle impression ne doit pas faire sur l'esprit du voyageur attardé ce bruit retentissant, au milieu de la nuit, dans les profondeurs de la forêt ? Bien triste aussi est le moulin des Beusses, aux alentours duquel s'allument sans cesse

Digitized by Google

des feux-follets qui tremblotent et courent dans les prairies marécageuses pour égarer, par leur trompeuse lueur, le voyageur trop confiant..... Méphistophélès : « .....J'en vois un qui brûle gaîment. « Hé da, l'ami ! Oserais-je t'appeler à nous ! Pourquoi briller ainsi en « vain ! Aie la bonté de nous éclairer jusques là-haut ! » — Le feu-follet : « Mon respect pour vous m'aidera, je l'espère, à dompter mon naturel « léger ; d'habitude notre course ne va qu'en zig-zag. » — Méphistophélès : « Aï, aï ! il pense à imiter l'homme ! Qu'il aille droit, au nom « du diable ! ou j'éteints d'un souffle sa vie flamboyante ! » — Le feu-follet : « Je le remarque bien, vous êtes le maître de la maison et je « veux volontiers m'accomoder à vous. Cependant, songez-y ! la mon- « tagne est aujourd'hui folle d'enchantements ; et si un feu-follet doit « vous montrer votre chemin, il ne faut pas y regarder de si près. »

Quel humain suivrait de confiance un tel guide, qui craint d'égarer son seigneur et maître, le diable en personne !

De même aussi que le moulin est quelquefois ensorcelé, de même aussi ses hôtes sont plus ou moins possédés du diable. On sait quel rôle joue le meunier dans les traditions et les croyances bretonnes. On croit à ses relations avec le diable comme on croit aux chats courtauds des clairières, ou aux *korils* qui sautillent en rond autour des croix de granit, dans les grandes landes. Il en est de même chez nous. Jean Baragau, qui revient à Moval et Meroux, avait été meunier de son vivant, il y a de cela bien longtemps. Son moulin fut détruit, et, comme il avait entretenu des liaisons avec l'esprit des ténèbres, son âme, tourmentée par les remords, fut condamnée à revenir errer sur la terre, sans trève ni repos, jusqu'au jour du jugement.

Je ne parlerai pas des autres bêtes-fantômes, créatures fantastiques dont s'effrayaient tant l'imagination des paysans de nos environs, ni de ces animaux funèbres, ornements obligés de toute haute-chasse, tels que la lugubre chouette dont le cri annonce la dernière heure des agonisants ; le nocturne hibou, dont le plaintif *hou-hou* accompagne la voix sinistre et les rires sardoniques des sorcières ; la vilaine chauve-souris qui vole lourdement autour des feux rougeâtres du sabbat et épouvante la flamme de ses grandes aîles aux ongles noires. Recueillons une à une chacune de ces légendes, chacune de ces croyances ; fouillons les vieilles chroniques, et montrons au peuple, qui maintenant s'instruit et s'éclaire, quelques traces de son antique poésie, quelques débris de son histoire primitive. H. Bardy.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR

L'EXPOSITION RHÉNANE

DES BEAUX-ARTS

A STRASBOURG.

Pour la seizième fois l'association rhénane des Beaux-Arts a ouvert son exposition annuelle de peinture. Inaugurée à Fribourg le 15 avril, elle est venue prendre pied sur le sol français, à Strasbourg, le 13 mai, pour continuer ensuite sa tournée sur la rive droite du Rhin, dans les autres villes de l'association, Mayence, Darmstadt, Mannheim, Carlsruhe et Stuttgart.

La plus large place dans cette arène artistique est occupée par l'Allemagne. Quoique l'association adresse son appel aux artistes de tous les pays, quoiqu'elle les invite, sans distinction d'origine, à venir cimenter par leurs œuvres cette fraternité du talent qui ne connaît pas de frontières, son appel n'a trouvé jusqu'ici qu'un faible écho en-dehors des Etats germaniques. A part la Belgique et la Suisse et une partie de l'Alsace, nous n'y voyons que de rares représentants des autres pays limitrophes. La France et l'Italie se tiennent dans une certaine réserve. Est-ce défaut de sympathie pour le génie romantique de l'Allemagne? Ou bien le caractère mobile de l'exposition et le théâtre

Digitized by Google

étroit qui lui est offert dans quelques unes des villes de l'association, sont-ils un motif d'éloignement pour nos nombreux artistes habitués à chercher sur la grande scène du salon de Paris un public plus varié et plus compétent? On serait tenté de croire qu'il répugne à l'art français de mesurer son procédé d'exécution, son faire large, sa touche rapide comme son génie, avec le fini, la correction, la précision délicate et méthodique du procédé allemand. — Et l'Italie, cette ardente coloriste, craint-elle de refroidir les chaudes teintes de sa palette en venant faire une excursion sous le ciel brumeux du Rhin? Ses tableaux sont comme ses fleurs : ils sont rares dans nos climats.

Quoiqu'il en soit des causes de cette absence, elle est regrettable à plus d'un titre. Dans le domaine des arts comme dans celui de l'industrie, les expositions internationales poussent au développement du progrès. En révélant le génie propre à chaque pays, en mettant en relief l'originalité, la saveur, le ton local, les tendances, en un mot le cachet de toutes les individualités artistiques, quel que soit le ciel sous lequel elles vivent, elles deviennent un prisme aux mille facettes où le sentiment public cherche les tons qui conviennent à sa passion du moment, décerne son éloge ou aiguise sa critique, détrône une réputation assise sur de fausses bases, en reconstruit une autre et se rend ainsi le juge, sinon le régulateur, du mouvement intellectuel dont l'art est une des plus belles expressions.

De même que l'an passé, l'Académie de Munich se fait remarquer à l'exposition par le nombre de ses toiles, par la richesse de son répertoire. Pourquoi l'Académie de Dusseldorf qui résume en elle une des faces les plus remarquables du génie allemand se tient-elle à l'écart? Elle qui a produit les Schadow, les Bendemann, les Dager, ces puissants artistes dont les compositions religieuses rappellent les grands maîtres du genre, elle pouvait à elle seule combler la lacune que présente l'exposition rhénane sous le point de vue de l'art religieux. Nous n'essaierons point de pénétrer la cause de cette éclipse; bornons-nous à la regretter et espérons que le goût public partagera nos regrets. Ce goût si porté aujourd'hui vers l'expression des sentiments religieux, ne pardonne pas à l'art le dédain qu'il affecte parfois pour eux. C'est à eux, en définitive, que nous devons nos plus grands peintres et nos plus grands architectes. La foi religieuse a formé Raphaël et Murillo comme elle a formé Erwin et le Bramante. Il serait beau de trouver dans les tendances générales de l'art moderne un retour vers cette époque brillante qui, dans l'histoire du sentiment humain, a fourni les plus belles pages. Parmi les peintres modernes, Schadow, Cornelius, Overbeck, Bendemann l'ont parfaitement compris : ils se sont résolûment détachés de la voie frayée par le romantisme pour faire revivre les traditions des vieux maîtres. Aux dédains de l'école matérialiste ils ont répondu par des chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

Rien de plus délicat que l'appréciation critique d'une exposition d'objets d'art. L'opinion est si diverse, le goût si capricieux. Chacun voit d'un point de vue différent, chacun a ses prédilections, son idée préconçue; tel encense un talent à la mode qui ne s'aperçoit pas qu'à côté de ce talent il en surgit un autre dont les modestes allures, pour être moins remarquées, n'en sont pas moins sûres d'atteindre leur but. On sacrifie souvent à des entraînements d'actualités et l'on perd de vue les intérêts généraux des beaux-arts; on oublie trop souvent qu'au-dessus des préoccupations du moment qui peuvent engager l'art dans une fausse voie, il y a le sentiment éternel qui réclame toujours ses prérogatives. Si l'indépendance est la première condition de la critique, la bienveillance, selon nous, doit toujours en être le modérateur. Tel est le principe que la *Revue* s'attache à faire prédominer dans ses appréciations. Dans cet article critique sur l'exposition rhénane nous nous efforcerons de rester fidèle à ce principe.

Ce qui frappe au premier coup-d'œil jeté dans la galerie, c'est l'absence de grandes compositions historiques et religieuses. Par contre, il y a profusion de tableaux de genre et surtout de paysages : de nombreuses aquarelles, quelques rares pastels, plusieurs dessins au crayon noir, des épreuves photographiques, deux gravures, quelques sculptures sur bois, c'est là l'ensemble des 230 sujets envoyés à l'exposition. Cent vingt-sept artistes y ont pris part : 68 Allemands, 43 Français dont 16 Alsaciens, 8 Suisses, 6 Belges, 1 Hollandais, 1 Italien. Voilà pour la statistique. Voici maintenant nos impressions au point de vue de l'art.

Munich nous a envoyé sa phalange d'artistes. Ils sont arrivés au nombre de trente-deux et disputent avec avantage le succès des tableaux de genre aux artistes des autres pays. Au salon de 1851 nous avons fait connaissance avec quelques uns de ces talents pleins de sève et d'originalité. Nous aimons à retrouver aujourd'hui sur le livret les noms de MM. Maurice Müller, Molnar, Rhomberg et Voltz. L'Alsace, quoique dans une proportion plus modeste, n'est pas moins dignement représentée. Les noms de MM. Haffner, Schuler et Flaxland, pour ne parler que de ceux qui s'occupent de peinture dans la vraie acception du mot, sont devenus significatifs par les titres sérieux que leur a décernés l'attention publique.

Il y a une toile de modeste dimension vers laquelle on se sent invinciblement attiré. Ce sont les *Italiens au bord de la mer* de M. Molnar de Munich. Ce tableau est une de ces œuvres parlantes dans laquelle le peintre a infusé une partie de son âme. Point de fracas de couleur, point de prétention à l'originalité : du simple, du naturel, du beau. Au premier plan un charmant groupe résumant les différents âges de la vie. Un jeune homme, assis sur un rocher, joue de la guitare; à ses pieds sont accroupis deux enfants et un vieillard dans des postures admirables de naïveté et de naturel : en face une

Digitized by Google

jeune fille et une jeune femme dans ce costume pittoresque quoique simple qui se marie si bien avec le ciel de l'Italie. Au fond la mer bleue et calme, avec quelques voiles blanches perlant à l'horizon. Tous les personnages du groupe semblent absorbés par le sentiment de l'harmonie : cette attention concentrée qui se porte vers le jeune musicien nous dit que les vibrations de son instrument vont à l'âme, qu'elles ont produit leur effet électrique sur ces natures méridionales chez lesquelles tout est harmonie et passion. Quelle grâce et quel abandon dans ces poses, quelle pureté dans ces contours, quelle douceur et en même temps quelle magie dans ces teintes, quel sentiment profond dans ce regard moite et langoureux de la jeune fille, quelle poésie, en un mot dans ce groupe que l'artiste a su faire pyramider avec la cadence de lignes qui est le rhythme de la peinture! C'est que M. Molnar est poète. Sa composition plaît à l'œil en même temps qu'elle satisfait le cœur. Le regard aime à se reposer sur cette page limpide, ruisselante de lumière, douce et calme comme un beau rêve de bonheur. L'exécution matérielle, à notre sens, ne laisse que peu de chose à désirer : c'est la touche mignarde, châtiée, correcte, un peu outrée peut-être à force de précision, de certains pinceaux allemands. Un peu plus de vigueur dans les empâtements ne nuirait pas à l'effet. Souvent, à force de vouloir être précis, on tombe dans le maniéré. On pourrait peut-être reprocher à la partie anatomique, dans le dessin des mains surtout, quelques légères incorrections; mais c'est là un détail si peu sensible et si bien racheté d'ailleurs par d'autres qualités que nous en faisons volontiers le sacrifice à notre admiration pour l'ensemble.

M. Molnar, qui affectionne particulièrement les scènes des pays chauds, a exposé une autre œuvre : *La marche d'une caravane dans le désert* qui, sans doute, doit servir de pendant à son tableau de l'an passé : *La halte d'une caravane dans une oasis*. Ce tableau est d'une facture plus sévère que celui que nous venons d'analyser. Ici c'est le ciel d'Afrique : le désert, dans sa sombre majesté, jonché çà et là de squelettes de dromadaires, sinistres indicateurs d'une route semée de périls ; une famille arabe cheminant au pas lent et mesuré de ses montures affaissées sous le poids de la chaleur; une jeune fille en costume blanc, assise sur la bosse d'un dromadaire, fait pyramider la composition et détache sa figure souriante sur le fond du ciel — éclair de joie sur le ton sévère du sujet, trève momentanée aux préoccupations pénibles d'un pareil voyage. — Le désert, cet élément de l'Arabe, a quelque chose de grave et de solennel qui se reflète sur les mâles physionomies des autres personnages. Cette gravité proverbiale de l'enfant du désert, M. Molnar l'a comprise, comme il a compris les effets de lumière appropriés au genre à part de son sujet, comme il a senti la réverbération du soleil brûlant, les tons veloutés qu'une atmosphère de feu communique aux objets qu'elle embrasse. Point de contours secs ni heurtés, point d'effet dur. Sa composi-

Digitized by Google

tion, solidement cambrée, est traitée avec une certaine décision qui ne sent point l'effort et qui exclut le fini trop prononcé. Sous ces divers rapports elle est fort belle dans son genre, mais comme œuvre de sentiment, elle est moins goûtée du public que le tableau des *Italiens au bord de la mer*.

Nous ne savons si c'est à dessein, et par amour du contraste que l'on a rapproché deux œuvres diamétralement opposées et de genre et de tendances. A côté de ce tableau du peintre de Munich se trouve la belle page de M. Haffner, artiste alsacien, intitulée : *Le marché de Schlestadt*. Cette toile qui a figuré à l'une des dernières expositions de Paris, a valu une médaille d'or à son auteur. Une distinction pareille remportée sur un terrain où viennent lutter tant d'artistes éminents a quelque chose de hautement significatif; elle s'adresse à un talent original dont le type a sa place marquée dans les rangs de l'école réaliste. La composition de M. Haffner, dont le thème est fort simple du reste, se fait remarquer par son allure franche et décidée, par la belle ordonnance des groupes et par un vif sentiment de la couleur. Ce n'est pas de ce réalisme méticuleux et prosaïque qui s'attache à des minuties de détails, qui se complaît à calquer la nature dans ce qu'elle a de plus vulgaire; c'est quelque chose de mieux que cela, c'est la nature prise sur le fait dans sa simplicité naïve, la nature que nous coudoyons tous les jours, mais rendue avec la vigueur, la vérité, le mouvement, la grâce enfin dont l'observateur ne se rend bien compte qu'alors qu'il la voit transcrite sur la toile; il nous semble entendre le caquetage de ces paysannes alsaciennes, le bruit discordant de toutes ces voix de la rue, de ce mouvement de va et vient des chalands affairés. Un coloris grassement empâté, des tons chauds, des localités brillantes donnent un mérite réel à cette œuvre. Il y a toutefois dans le parti-pris de lumière une certaine diffusion qui, à distance, produit un papillotage défavorable à l'effet général. Sans vouloir faire tort au beau talent de M. Haffner, nous ajouterons que la figure de sa marchande de poterie, assise au premier plan, laisse à désirer un peu plus d'accent et de rendu et que, comparée aux figures des deux femmes dont l'une porte un panier de fleurs, l'avantage de la comparaison n'est pas de son côté. Somme toute, le tour original de cette peinture nous fait pressentir que M. Haffner, désormais carrément posé parmi les bons peintres, saura exploiter dans tous ses filons la mine qu'il s'est ouverte et qu'il nous réserve pour l'avenir une série de belles œuvres comme celle-ci. Son tableau vient d'être acquis par la société des amis des arts de Strasbourg.

Puisque nous parlons de réalisme et de scènes de la vie ordinaire, notre sujet nous amène tout naturellement à parler de M. Théophile Schuler, autre talent original que l'Alsace compte à bon droit au nombre de ses artistes de mérite. L'an passé M. Schuler avait traité un sujet d'une gravité toute mystique : *La Poste de la mort*, rêve sombre jeté sur la toile comme un cau-

Digitized by Google

chemar avec toutes les teintes sinistres que peut fournir la gamme des couleurs. Aujourd'hui, jetant loin de lui cette palette chargée de noir, et se laissant aller à la dérive de son caprice toujours à la recherche de nouveaux effets, il saisit résolûment son crayon, se campe fièrement devant le premier sujet venu, dans la rue, au coin d'une borne, sur l'âpre sentier, dans les gorges rocheuses de nos montagnes, et nous crayonne en un tour de main de ces rapides croquis, pochades magistrales qui saisissent la nature sur le fait, la rendent avec sa naïve crudité. Une salle presqu'entière est couverte de ces produits spontanés du talent actif de M. Schuler : Ce sont les *Schlitteurs, souvenir du Hohwald*, qui nous fait assister à une de ces scènes périlleuses mais pittoresques des trains de bois descendant la montagne; un *Attelage de bœufs*, dessin plein de verve et d'énergie; des *Souvenirs de la rue* : l'allumeur de réverbères, les paveurs, le fendeur de bois, le peintre d'enseignes, le ferblantier suspendu à sa corde à nœuds, tous sujets rehaussés de couleurs et rendus avec une rare énergie de coups de crayon; *Dolce amicizia*, promenade sentimentale de deux jeunes amazones dont les coursiers, par un sympathique frottement de tête, semblent se conformer à la pensée de leurs maîtresses, mais dont les jambes, n'en déplaise au talent de l'artiste, nous paraissent un peu trop échassées et se terminent en fuseaux trop prononcés; *Un artiste du moyen-âge*, dessin plus vague et d'un rendu plus mou; la *Lisselé* du Pfingstmontag, et *Les trois âges* d'une femme; le dessin de la jeune fille de quinze ans est loin d'être d'une pureté irréprochable; sa posture a quelque chose de clochant et les contours des bras et des mains laissent à désirer un modelé plus correct.

Sans doute, il y a quelque-chose de piquant et de réellement original dans cette exhibition de dessins où tout est heurté, inachevé, où rien n'est fait à froid, où vous sentez l'impression directe et de prime-saut de la nature, réfléchie par ce daguerréotype puissant qui s'appelle mémoire locale; sans doute il y a là certains détails familiers et intimes qui perdraient de leur charme à être traités avec l'apparat d'un tableau de chevalet; quelques traits croqués au vol, sous l'impression du moment, avec le sentiment supérieur du véritable artiste, en disent souvent plus que la toile la plus satinée, qu'une composition qui sent l'effort et l'étude. Mais ce n'est pas, à notre sens, une raison suffisante pour autoriser un artiste de la consistance de M. Schuler à venir étaler les richesses de ses cartons d'études dans un salon d'exposition, sans donner au public que son talent a rendu exigeant envers lui, une page au moins de peinture sérieuse. M. Schuler n'a montré, cette fois, qu'un seul côté de son talent; quand on s'expose au grand jour de la publicité, on y vient lesté de tous ses avantages. Une exposition exclusive de croquis, quelque parfaits qu'ils soient, sent trop la familiarité de l'atelier, le comité privé et intime des amis que l'on veut initier à sa pensée dans son plus simple

Digitized by Google

appareil. Nous le répétons, cette désinvolture a son côté charmant, mais M. Schuler a trop d'esprit pour ne pas sentir qu'elle doit se produire dans une mesure plus modérée,

Un autre de nos artistes d'avenir, M. Schützenberger fait, cette fois, défaut au salon. Il est allé chercher pour ses œuvres un plus grand théâtre et il y a tout simplement conquis un grand succès. Nous trouvons dans le compte-rendu du salon de Paris une appréciation du spirituel critique, M. Théophile Gautier, qui fait grand honneur au jeune artiste et que nous reproduisons pour faire partager aux amis de l'art en Alsace le regret que nous a fait éprouver son absence. Voici comment s'exprime M. Gautier dans le feuilleton de la *Presse :*

« Nous aimons le *Printemps* et l'*Automne* de M. Schützenberger, placés « tous deux dans le salon carré, sans faire moins de cas pour cela de ses « *Pêcheurs du Rhin*, peinture d'un genre tout différent, reléguée à la galerie « supérieure. Le *Printemps* est frais comme un *Lied* d'Uhland ou une chan- « son de mai de Gœthe : les amandiers blancs secouent leur neige de fleurs, « les pêchers deviennent roses comme de jeunes filles timides et embaument « l'azur de leur léger parfum amer ; l'aubépine ouvre dans les buissons ses « petites étoiles d'argent, et la violette, clignant ses yeux bleus entre deux « brins d'herbe, se hausse sur sa tige pour voir si mai approche.

« Deux jeunes amants, le front dans le soleil, les pieds dans la rosée, « sont allés ensemble sur la lisière du bois cueillir les prémices de l'année ; « ils se penchent amoureusement sur les délicates fleurettes, et déjà le rose « giron de la jeune fille en est plein. Qu'elle est jeune, pure et fraîche, et « que volontiers le poète la chanterait comme la reine de la prairie, comme « l'âme incarnée des fleurs, comme le printemps lui-même sous sa plus « gracieuse personnification ! Si la mythologie n'était morte, on dirait une « Flore attendrie parcourant son empire en compagnie d'un Zéphir qui ne « serait plus volage. Mais ici l'allusion antique viendrait mal à propos ; le « printemps de M. Schützenberger est plutôt un printemps allemand, qu'un « printemps grec, il relève de Novalis, plutôt que de Théocrite.

« Cette jeune fille, en effet, est blonde et frêle : sa gorge s'arrondit à « peine sur sa poitrine délicate. Elle a peut-être tort d'aller ainsi demi-nue « dans l'herbe mouillée, quand la brume du matin flotte encore sur la rivière « comme une gaze d'argent que le soleil déchire. Ces roses sur sa joue sont « peut-être les roses funèbres de la phthisie, l'aurore pourprée d'une mort « prochaine. Hélas ! nos pressentiments n'étaient que trop vrais ; l'été ora- « geux et brûlant a séché les fleurs, mûri les fruits et calciné la terre ; l'au- « tomne arrive avec ses brouillards perfides, sa grise tristesse, ses pluies de « feuilles jaunes, et ses longues nuits où le vent gémit comme l'âme des « trépassés dans les forêts chauves.

Digitized by Google

« Voici la jeune fille pâle, les yeux cernés d'une auréole d'azur, languis-« sante et frileuse dans ses chaudes draperies, qui s'appuie comme un enfant « malade, non plus sur son amant, mais sur sa mère navrée, et parcourt « d'un pas affaibli, tenant un livre qu'elle ne finira pas, quoiqu'il soit à moitié « lu, cette allée où chaque feuille qui tombe emporte un de ses jours.

« Dans le printemps tout s'épanouissait, tout fleurissait, tout chantait, « tout embaumait; le rose, l'azur, le blanc, le vert formaient un gai concert « de couleurs tendres; dans l'automne tout s'enveloppe d'ombre, tout se voile « de mélancolie, le ciel est de plomb, les arbres sont décharnés et squelettes, « la terre brune et nue se montre ce qu'elle est, une mangeuse de cadavres, « une goule avare et morne, résorbant tout ce qu'elle a produit. Cette toile « est un poëme de navrante tristesse, une élégie de Millevoye, peinte avec « un sentiment supérieur.

« Les *Pêcheurs du Rhin* procèdent d'un tout autre ordre d'idées. M. « Schützenberger se montre dans cette toile naïvement et franchement réa-« liste. Un homme, campé sur la proue d'une barque, s'apprête à lancer « l'épervier dans les eaux du fleuve, tandis que ses compagnons dirigent le « bateau. La nature du sujet est différente; aussi l'exécution est-elle dissem-« blable au point que, sans la signature, on pourrait croire les *Pêcheurs du* « *Rhin* d'un autre peintre que celui qui a fait le *Printemps* et l'*Automne*. « M. Schützenberger est dans une excellente voie; qu'il ne s'en laisse point « détourner. »

Cette description est elle-même une charmante élégie.

De pareils éloges décernent à celui qui en est l'objet un brevet de talent. Nous sommes heureux d'en prendre acte, espérant que M. Schützenberger viendra combler l'an prochain par quelqu'autre belle œuvre le vide qu'il a laissé à l'exposition de sa ville natale. Si la mémoire ne nous trompe, il avait exposé, en 1848, dans les salons de l'association rhénane un portrait du peintre Flaxland, de Strasbourg, dont l'exécution savante et sentimentale laissait deviner un artiste d'une grande portée.

Ce nom de M. Flaxland nous amène à parler des œuvres qu'il a exposées: une *Tête de chevalier* et la *Jalousie*. Talent sobre et réfléchi, gravement concentré en lui-même, discret dans son goût, son pinceau n'est pas de ceux qui recherchent les grands effets ni les éclats d'un coloris brillant. Il y a quelque chose de voilé et de profondément sérieux dans ses caractères; son coup de pinceau est nerveux, son dessin a cette grâce mâle et fortement accentuée qui convient à des sujets sévères; sa plastique se détache avec vigueur par des oppositions d'effets habilement ménagés. Nous trouvons ces qualités fortement empreintes dans le tableau intitulé: *Jalousie*, espèce de *vendetta* italienne ou corse dont le héros, embusqué au coin d'une rue, attend son homme avec l'attitude sombre et méditative qui indique un projet

Digitized by Google

sinistre. M. Flaxland a une manière serrée et vigoureuse qui dénote qu'il est maître de son procédé. Ses carnations sont de celles où la vie palpite ; mais nous craignons fort que la vigueur un peu trop prononcée de certaines ombres, dans la tête du chevalier surtout, ne les fasse pousser trop tôt au noir et ne produise ainsi des effets heurtés, nuisibles à l'harmonie générale. On aimerait voir aussi plus de choix dans le coloris de certains détails : ainsi le ton briqueté du manteau dans lequel est drapé son sicaire n'est pas dans des conditions favorables à l'effet ; d'un autre côté, le dessin des plis pourrait être plus étudié et la main qui tient le stylet ne paraît pas d'une correction irréprochable. En somme, ces légères imperfections sont compensées par de belles qualités et M. Flaxland qui a le rare mérite de conserver intacte l'individualité de son talent, suit, en se perfectionnant, la ligne qu'il s'est tracée. Sans aborder de grands sujets où le thème exige l'action de plusieurs personnages, il sait concentrer un drame dans une seule figure et faire jouer les ressorts de la passion avec des moyens aussi simples que sûrs, sans aucun fracas de mise en scène.

M. Ch. de Jagemann, de Vienne, a exposé un tableau de caractère fort estimé : *Le Marchand de souricières en Hongrie.* Il se détache de cette page aussi naïve que pleine de naturel quelque chose qui charme le regard et l'arrête avec complaisance sur les tendres effets de lumière qui contribuent à donner à la composition un ton mélancolique. La figure inquiète et morbide du pauvre Slave, qui paraît médiocrement flatté de son rang social, reçoit directement la lumière ; tout le reste du tableau est noyé dans une pénombre bistrée où se rencontrent d'excellents effets de clair-obscur, une touche solidement étoffée dans son frottis de bitume. Nous n'aimons pas autant *La Marchande d'oignons*, exposée par le même artiste. Cette physionomie est peu expressive et l'ensemble du tableau offre quelque chose de flasque et de lourd qui est loin de rappeler les qualités du premier sujet.

La Jeune Paysanne, par Mlle Adélaïde Wagner, de Lyon, a un accent de physionomie bien plus touchant. Pauvre enfant de la campagne revêtue de la livrée de misère, elle porte suspendue à son bras une modeste corbeille d'osier renfermant quelques œufs qu'elle va vendre à la ville prochaine. Ces vêtements fanés, ces cheveux mal peignés, cet air naïf et intéressant répandu sur sa figure, vous inspirent une sympathie profonde. Tous les détails sont traités avec une hardiesse de touche qui se rencontre rarement à un degré pareil dans une main de femme.

MM. Hanno Rhomberg, Seb. Zimmermann et Aug. Vischer, trois peintres de Munich, ont une prédilection marquée pour les sujets qui représentent les divertissements et les espièglerie de l'enfance. Le premier a exposé l'*Ecole de l'Ermite*, le second les *Trois Rois* faisant leur grotesque toilette dans l'atelier d'un peintre en bâtiments, et le troisième : *Un Enfant tirant le*

Digitized by Google

canon; agréables caprices du pinceau sur lesquels nous ne nous appesantirons pas, car nous avons hâte d'arriver à des sujets plus sérieux et qui sollicitent davantage l'attention.

Arrêtons-nous, par exemple, devant le magique effet de feu peint par M. Maurice Müller de Munich, dans son tableau intitulé : *Soirée au châlet*. Son talent unique dans cette spécialité lui a fait donner, dans sa ville natale, le surnom de *Feuer-Müller*, à l'exemple du flamand Gérard Honthorst à qui son talent pour les effets de nuit avait valu le surnom de *Gérard de la nuit*. De pareils surnoms sont une noble consécration donnée par le sentiment public à une réputation justement acquise. M. Müller se perfectionne tous les jours dans son genre; nous ne savons réellement dans quel prisme de couleur il va puiser les teintes ignées, les chaudes lueurs, les escarboucles de feu qu'il jette sous forme de reflets sur ses personnages; nous ne comprenons pas avec quelle sorcellerie de pinceau il est parvenu à faire pétiller le feu dans l'âtre comme un feu véritable, à traduire sur la toile ces tons cuivrés que produit la réverbération du foyer sur les figures, et à marier ces tons avec les carnations fraîches et rosées des jeunes filles du châlet; ajoutez à tout cela de beaux types de physionomie, un dessin pur et correct, et vous aurez l'ensemble des qualités par lesquelles brille le talent de M. Müller.

Renzo à l'hôpital, scène de la peste de Milan, d'après Manzoni, tel est le titre donné par M. Delehaye-Anthony, d'Anvers, à une peinture bien étudiée où l'on sent le fin observateur de la nature et l'habile coloriste. La situation est puisée dans un roman de Manzoni, intitulé : *Les Fiancés*, elle est prise au moment où un père capucin, grave et noble figure de moine, introduit le jeune héros du roman dans le lazaret des pestiférés. Nous regrettons de n'avoir point sous les yeux cette œuvre de l'écrivain italien pour pouvoir nous rendre un compte exact et de l'intention du peintre et du caractère intime de son sujet. Il se passe sans doute quelque chose de dramatique entre ces deux personnages. A en juger par la figure tristement résignée du jeune Renzo, par son air morne et navré, on devine qu'il y a là, dans cette grande hôtellerie de la mort où la peste a fait sa moisson de cadavres, une sainte affection brisée pour jamais. M. Delehaye a rendu dans toute leur triste vérité les teintes lugubres, l'aspect violacé et terne, la lumière mate et frisante qui conviennent à un intérieur d'hôpital. On éprouve un serrement de cœur à voir ces rangées de lits remplis de pestiférés livides, décharnés, les uns raidis par la mort, les autres se tordant dans les dernières convulsions de l'agonie.

Laissons la triste scène du lazaret pour aller recueillir une impression plus douce devant des œuvres moins sévères. Allons nous rafraîchir un instant dans le *Jardin public* de M. Horace Crabeels, autre peintre d'Anvers, moins humoriste que son compatriote; écoutons un instant son *Joueur d'orgue* et partageons la joie que respirent ces deux œuvres d'un pinceau facile, habitué

Digitized by Google

aux beaux effets de coloris. Pour les amateurs des scènes champêtres M. Du Buisson, de Claix, près Grenoble, a exposé deux toiles d'assez forte dimension, la *Moisson* et les *Animaux au repos*. Il y a dans le premier de ces sujets un certain ressouvenir de la manière de Léopold Robert, mais ce peintre trop tôt ravi à l'art, a laissé à ses imitateurs un espace tellement long à parcourir, qu'il faudrait un rayon de son génie pour marcher avec succès sur sa trace. Le genre de M. Du Buisson annonce, il est vrai, un tempérament riche, un parfait sentiment de la couleur et une belle entente du groupe : sa couleur est chaude est ferme, son modelé a beaucoup de souplesse, mais certains détails de la *Moisson* sont un peu trop largement empâtés et font désirer une étude plus profonde des aspects réels de la nature. Cette observation s'applique particulièrement aux gerbes de blé qui sont traitées avec un peu trop de sans-façon et présentent un aspect maçonné peu favorable à l'effet.

La *Mère jouant avec son enfant* et la *Mère pleurant la mort de son fils*, deux petites compositions de M. Carl Haussmann, de Paris, sont généralement fort goûtées et nous rappellent un nom d'origine alsacienne. Le *Chevrier*, par M. Frédéric Voltz, de Munich, artiste dont les tableaux champêtres nous ont vivement impressionné l'année dernière, soutient noblement sa réputation ; les *Apprêts du bain*, par M. Krehling, de Munich, peinture un peu maniérée, d'un fini un peu trop lustré, dans laquelle règne une atmosphère tiède, mollement trempée de teintes vaporeuses ; les *Contrebandiers*, de M. Ch. Heilmayer, de Munich, effet de nuit où se détachent sous le clair de lune quelques figures indécises ayant ce caractère fantastique que donne une lumière douteuse, mais où respire une puissante étude, un fort sentiment du clair-obscur. Ce tableau a été acquis par la société des arts de Fribourg. Une *Italienne avec son enfant, au bain*, par M. Hindenlang, de Stuttgart, page qui nous révèle à la fois un bon dessinateur et un bon coloriste, qualités qui se rencontrent au même degré dans la toile voisine, les *Jeunes Garçons sur la glace*, signée du même artiste. Nous aimons le naturel de ces poses enfantines, ces expressions d'une réalité parlante et par-dessus tout cette touche sûre et correcte qui semble habituée à se jouer avec les difficultés. Nous serons plus sobre d'éloges à l'égard des études de chevaux, de MM. L. Voltz et Alb. Adam, de Munich ; le choix de leurs types ne nous semble pas assez heureux pour faire oublier le malheureux choix de leurs couleurs.

Le cadre de cette revue ne nous permettant point d'analyser tous les sujets exposés, nous épuiserons la série des tableaux de genre en relevant sur notre carnet d'observations le beau mérite du tableau de M. Somers, d'Anvers, intitulé : *Marché aux volailles*. L'étalage du marchand est établi dans une espèce d'allée voûtée qui rappelle l'intérieur d'un ancien cloître ; une belle et blonde lumière vient friser la robe de satin de la jeune dame occupée

Digitized by Google

à marchander une volaille et fait ressortir avec une surprenante vérité l'effet moiré de l'étoffe ; on dirait entendre le frôlement de cette robe aux plis amples et traînants. La femme assise dans l'ombre du fond présente une charmante étude de clair-obscur ; tout l'ensemble exhale un charme familier qui rappelle à bien des titres le genre favori de la bonne école flamande. M. Somers, fervent disciple des anciens maîtres, leur a dérobé déjà maint secret ; la peinture que nous avons sous les yeux, en révélant ses qualités solides, en est une belle preuve.

Stella matutina est le titre donné à un tableau religieux de petite dimension, de M. Blanc-Fontaine, de Grenoble, représentant la Vierge et l'enfant Jésus. Le thème était beau : l'idée prêtait à un talent convaincu et avant tout inspiré de la foi, sans laquelle les tableaux religieux sont des œuvres mortes. *Stella matutina*, la brillante étoile du matin, la Vierge tendre et aimante, laissant tomber son regard sur l'humanité, ce doit être une apparition céleste, rayonnante et pure, un idéal auquel le pinceau atteint difficilement. M. Blanc-Fontaine ne s'est point assez formé à l'étude des types que nous ont laissés les anciens maîtres. La figure de sa Vierge a un caractère peu expressif, un type vague et indéfini ; le dessin des draperies n'offre point cet agencement harmonieux qui couvre la forme sans la détruire. Hâtons-nous de dire cependant qu'il y a dans la pose une certaine grâce aérienne que relève un fond bien traité. M. Blanc-Fontaine, avec un peu d'effort, acquerra les qualités qui lui manquent pour s'élever à la hauteur de son sujet.

Les tableaux religieux perdent à être traités sur une trop petite échelle : la miniature ne va guère aux figures du *Christ et de la Samaritaine*, petit sujet exposé par M. Caminade, de Paris. Aussi les têtes n'ont-elles que fort peu d'expression et rien ne nous dit, ni dans le jeu de la physionomie ni dans la pantomime du geste que nous assistons à la sublime leçon donnée par le Rédempteur à la femme du peuple.

Mlle Eulalie Renaut, de Dieuze, a exposé trois pastels fort appréciés des amateurs. Son principal sujet : *La Prédiction*, témoigne d'une sérieuse et forte étude et renferme des effets qui, à distance, produisent l'illusion de la peinture à l'huile. Il y a de l'expression dans cette figure sombre et ridée de la vieille bohémienne prédisant l'avenir de la jeune enfant qui joue avec des fruits sur le giron de sa mère ; contraste charmant entre la figure fraîche, rose et potelée de la jeune femme et la tête expressive, la face bistrée de la devineresse. Le sentiment qui règne dans l'ensemble de la composition fait oublier certains contours un peu trop arrêtés qui ne se concilient pas tout à fait avec le moëlleux du pastel.

Plusieurs jolis tableaux de fleurs peintes avec beaucoup de sentiment par Mlle Elise Wagner, de Lyon, dénotent un talent en bonne voie. Nous lui

Digitized by Google

souhaitons le succès qu'a obtenu dans ce genre son compatriote, M. Saint-Jean, connu depuis longtemps par ses délicieuses compositions.

L'école paysagiste est, comme toujours, dignement représentée. Nous voudrions pouvoir rendre compte de tout ce qui s'est produit de saillant dans cette spécialité; mais l'abondance des sujets nous entraînerait au-delà des limites assignées à cette appréciation rapide. Malgré notre désir de rendre hommage à toutes les individualités de mérite, nous ne pouvons faire pour les paysages ce que nous avons fait pour les tableaux de genre; un résumé descriptif serait sans intérêt pour la plupart de nos lecteurs, parce que dans le paysage le thème général est peu varié et que, le plus souvent, l'intérêt ne réside que dans l'effet. La simplicité et l'harmonie des lignes, le sentiment de la couleur, la perspective aérienne, l'étude des accidents de lumière, la combinaison des effets riches de grandeur et d'éclat, sont les premières qualités qui commandent l'attention dans un paysage; les localités, les détails, les personnages sont plutôt secondaires. Pour étonner, pour charmer le regard par l'aspect de la nature, il faut demander aux maîtres flamands, à Berghem, à Wynants, à Paul Bril, il faut demander à notre Claude Lorrain le secret de leurs procédés, choisir nos teintes sur la palette de ces puissants interprètes dont le talent consistait à deviner les rapports qui unissent le paysage à la poésie, à saisir le moment heureux, l'instant du jour où la nature se revêt de ses tendres et mélancoliques splendeurs qui font sensation dans le cœur humain, à négliger les détails puérils, la littéralité qui conduit à la sécheresse, pour ne s'attacher qu'aux grandes harmonies de l'œuvre de Dieu. Ces traditions de la bonne école, il faut le reconnaître, ont trouvé parmi nos jeunes artistes, d'heureux continuateurs. Pourquoi faut-il qu'à côté de ces belles pages qu'ils ont envoyées à l'exposition rhénane vienne se placer le disparate de quelques tableaux plus que médiocres, de ces *études* d'effets verts d'une désespérante uniformité? Il y a des peintres qui font abus du genre *arbres*; la couleur verte est la seule qui les frappe dans le prisme de la nature; aussi leurs œuvres, dénuées de ces qualités attachantes qui sont le propre de la variété d'effets, laissent-elles le public complètement indifférent et froid. Il n'en est certes pas de même des ravissantes toiles exposées par MM. Ch. Millner, Spitzweg et Bürckel, de Munich; J. Kautzky et Léopold Stéphan, de Prague; Robert Zünd, de Lucerne; Lapito, de Paris, et d'autres encore.

On ne peut se lasser d'admirer l'effet du soir produit par M. Millner dans son paysage intitulé : *Der hohe Gœhl am Hintersee*. Au fond une montagne formée d'un bloc de roches abruptes éclairées par les derniers rayons du couchant; au second plan une forêt de sapins, au premier un lac dans lequel viennent s'abreuver des chevreuils. Thème simple par les lignes et le sobre emploi des détails, mais grandiose par le sentiment profond qui fait vivre

Digitized by Google

cette toile. Ces contours dévorés par la lumière qui s'affaisse, ces rayons tamisés en poussière d'or par la vapeur du soir mollement estompée avec ce *flou*, ce vague, ce velouté qui sont l'écueil des talents ordinaires, indiquent une étude profonde des lois de la perspective aérienne. M. Millner étudie la nature en véritable poète. A voir ses œuvres, on comprend que son imagination est de celles qui savent saisir au vol un effet solennel et le réfléchir ensuite sur la toile avec la rapidité d'impression qui est le talisman des bons artistes.

De ces chaudes vapeurs d'un couchant de feu, nous passons à une impression glaciale, en jetant un regard sur les paysages d'hiver de M. Otto, de Berlin, sur le *Site polaire*, de M. Spitzweg, de Munich. Nous avons rendu, l'an passé, un juste hommage au mérite spécial de M. Otto; aujourd'hui, sans rabattre de ces éloges, nous lui dirons qu'il affecte peut-être un peu trop de monotonie dans le choix de ses sujets. Les trois effets de neige qu'il a exposés reproduisent, à quelques variantes près, le sujet qu'il a traité l'année dernière: des arbres détachant sur un ciel gris leurs branches dénudées, maigres squelettes d'une nature morte, une terre jonchée de neige, dans le lointain la pointe d'un clocher et sur le premier plan un pauvre homme ou une pauvre femme ramassant le maigre fagot qui doit alimenter leur foyer. Rien de plus navrant que le sentiment de tristesse répandu dans ces compositions; rien de plus vrai que cette poésie de la nature en deuil qui porte au cœur le frisson de la réalité; mais le talent de M. Otto est un de ceux qui ne pourraient que gagner à sortir du cercle étroit qu'ils semblent s'être tracé. On peut rester fidèle à son genre tout en variant son thème. Avec les moyens dont il dispose, M. Otto produira des effets neufs dès qu'il le voudra.

L'*Effet du matin, en Piémont*, par M. Lapito, confirme la réputation de ce peintre paysagiste dont le pinceau moëlleux et ferme tout à la fois sait rendre avec tant de vérité la transparence et la molle langueur des sites du midi; la *Vue du Kochelsee*, par M. Heinlin, de Munich; la *Venue de l'orage*, par M. Kautzki et le *Soir*, par M. Stéphen; les *Environs de Schonstein*, par M. Klein, de Dusseldorf, le seul peintre de cette école qui se soit fait représenter à l'exposition; le *Lac Némi*, par M. Dubois, de Genève; les *Glaciers suisses*, par M. Engelhardt, de Berlin; les *Marines* de son compatriote M. Weiss, et l'*Hiver aux environs de Delft*, par M. Verbourgh, de Rotterdam, sont autant de belles œuvres qui se détachent gracieusement par les qualités de leur coloris, par la vigueur et l'éclat de leurs tons, par l'harmonie de leurs silhouettes. Signalons aussi les deux toiles de M. Canella, de Milan, représentant l'*Intérieur de Saint-Marc de Venise* et la *Rue du Dôme à Milan*. Les beautés pittoresques de ces deux monuments uniques par leurs richesses sculpturales sont rendues par le peintre italien avec ce coloris brillant et aéré qui distingue les peintres de ce pays. Nous aimons

Digitized by Google

l'effet original de ce brouillard léger dans lequel viennent se noyer les détails lointains de la perspective du dôme et au milieu duquel s'agitent les nombreux personnages qui animent le Corso. L'*Intérieur de Saint-Marc* a été acheté par la société des arts de Fribourg.

Des *Vues du midi de la France*, par M. Anriond, de Lyon; des *Vues prises sur les lacs de Constance et de Wallenstadt*, par MM. Thurau et Jost Schiffmann, de Munich; l'*Intérieur de l'église de Haslach*, par M. Arnold, de Strasbourg; le *Château d'Ortenberg*, par M. Ad. Kirstein, de la même ville, et plusieurs paysages de M. G. Saltzmann, de Colmar, complètent à peu près la série des œuvres favorablement appréciées par le public.

Dans le genre aquarelle, nous citerons les trois pages de M. Horner, de Bâle, la *Marine de Top-Hana, à Constantinople*; les *Ruines de Girgenti, en Sicile*, et le *Réservoir d'eau de la Birse*. M. Horner, depuis longtemps connu des amateurs, excelle par la souplesse peu commune de sa touche, par la chaleur de son coloris trempé aux vives inspirations du ciel d'Italie et de Grèce. Chaque année ce peintre des grands sites historiques de l'antiquité nous rapporte quelqu'œuvre intéressante. Tantôt c'est le mont Olympe ou la vallée de Tempé, tantôt c'est Florence, la patrie des grands artistes; aujourd'hui c'est un quartier de Constantinople, vaporeuse réminiscence de l'Orient; les ruines d'Agrigente, site sauvage et désert, aux âpres contours de terrains calcinés, avec la mer bleue pour horizon. — M. Thénot, de Paris, a produit dans le genre pastel, de charmants paysages qui ne le cèdent en rien, comme effet et comme sentiment, aux études de M. Horner. — M. Petitville, de Strasbourg, et M. Ortlieb, de Colmar, ont exposé une série d'études à la sépia dont les amateurs apprécient l'heureux choix, les tons chauds particuliers à ce genre peu prétentieux dans ses allures, mais doué d'une certaine grâce de fondu qui prête beaucoup à l'effet des lointains. Les études de ces deux paysagistes reproduisent des sites de l'Alsace. Sachons-leur bon gré de cet amour du pays natal qui les pousse à chercher leurs modèles dans les sites si accidentés et si pittoresques des Vosges dont les beautés n'ont point encore été mises assez en relief. En donnant un peu plus de vigueur à ses premiers plans, M. Ortlieb doublera l'effet de ses paysages. Cette observation étant faite avec toute la réserve qui est due à un talent si délicat, les sépias de M. Ortlieb ne sont pas moins l'expression bien sentie des beautés de nos montagnes.

Nous ne terminerons pas sans faire ressortir le type original des aquarelles de M. Pradelles, de Strasbourg, dont la touche grenue et rugueuse produit des tons puissants, empreints d'une rare vigueur de coloris. Nous admirons avec tous les amis du progrès les épreuves photographiques de M. Victor Stribeck, de Strasbourg : la rare perfection avec laquelle il a appliqué à la reproduction des monuments et paysages la dernière conquête du daguerréo-

Digitized by Google

type qui consiste à fixer sur le papier les images reproduites par cet instrument, le fini merveilleux de ses épreuves, recommandent son procédé à l'attention publique. En parlant de perfection, nous aurions mauvaise grâce d'oublier la charmante épreuve de lavis-aquarelle-lithographique sortie des presses de M. Simon, de Strasbourg. M. Simon ne s'arrête pas à mi-chemin, et nous constatons avec plaisir que les impressions polychromiques, dans ce genre nouveau, ont fait un grand pas depuis l'année dernière.

La sculpture et la gravure n'occupent qu'une très-petite place à l'exposition : aussi avons-nous le regret de ne pouvoir faire, en ce genre, aucune appréciation comparative et de ne parler que *pour mémoire* des bas-reliefs, du reste bien sentis, de M. Pflug, de Strasbourg, de celui surtout qui représente Sainte-Cécile, d'après un tableau du Dominiquin. Terminons cependant par un hommage bien mérité à l'adresse de M. Fr. Weber, de Paris, auteur de la gravure intitulée : *Jeune Italienne*. Il est impossible de désirer plus de souplesse et de grâce que cet artiste n'en possède dans le travail de son burin. La pureté exquise de ses tailles, le moëlleux de ses contours lui donnent un mérite qui n'a rien à redouter de la comparaison.

Maintenant, pour nous rendre l'écho de l'opinion générale, nous sommes obligé d'ajouter que, sous certains rapports, l'exposition laisse beaucoup à désirer. Prise en masse, elle paraît médiocre. Espérons que dans le cours de son voyage d'outre-Rhin elle recrutera de nouvelles œuvres qui, en ajoutant au nombre, ajouteront aussi à la qualité.

CHARLES GOUTZWILLER.

Digitized by Google

ÉTUDE MYTHOLOGIQUE

SUR

LES GÉNIES TUTÉLAIRES OU ESPRITS FAMILIERS,

EN GÉNÉRAL, ET NOTAMMENT SUR CEUX

QUI SONT

ATTACHÉS A CERTAINES FAMILLES OU A CERTAINS

PERSONNAGES HISTORIQUES.

SOMMAIRE. — Parques ; nornes ; animaux mystérieux ; génies ; fées ; Mélusine de Lusignan ; héros et empereurs ; dames-blanches ; le petit Homme-Rouge ; dame Hollé et l'empereur Napoléon ; les deux empereurs.

Si les systèmes religieux des Grecs et des Romains placent sous la protection des *parques*, la naissance et toute la destinée future de chaque mortel, ils font intervenir ces trois déesses-sœurs (1) d'une manière plus directe encore, lors de la naissance des *héros*. C'étaient les parques, qui, assises au chevet du berceau, leur dispensaient tantôt la santé, la force, le bonheur et toutes les qualités qui devaient

(1) *Homère* ne connaît qu'*une* seule parque, Μοῖρα, c'est-à-dire le Sort, la Destinée ; *Hésiode* en compte *trois : Clothon*, *Lachésis* et *Atropos*. On les regardait tantôt comme les filles de Jupiter et de Thémis, tantôt comme celles de l'Erèbe et de la Nuit, et, dans la suite, elles furent confondues avec les *mairae*, *déesses-mères*, *matronæ*, *matres*, *fata* (plus tard *fayes*, *fées*), etc., divinités topiques, génies tutélaires, auxquels se rapportent un grand nombre d'inscriptions et de monuments de l'époque gallo-romaine.

Digitized by Google

un jour illustrer leur brillante carrière, tantôt les vouaient à un sort fatal en leur inculquant les défauts, les passions et les vices qui devaient les entraîner à une ruine certaine.

Les *parques* furent présentes aux couches d'Alcmène, mère d'Hercule ; elles présidèrent à la naissance de Bacchus et d'Achille. Au moment d'accoucher, Althée les vit assises auprès du foyer, y allumant un tison, à la durée duquel elles attachèrent le sort de l'intrépide vainqueur du sanglier de Calydon.

Dans la mythologie scandinave, ce sont les *nornes* (1) qui remplissaient les fonctions des parques. Elles assistaient à la naissance des enfants, les comblaient de dons et leur prédisaient l'avenir que la destinée leur réservait. Elles se présentèrent ainsi aux couches de Borghilda, reine des Danois, et annoncèrent la haute fortune qui attendait son fils Helg l'Addingicide (2).

D'autres mythes nous représentent les héros exposés immédiatement après leur naissance au fond des forêts ou dans la solitude des déserts, et nourris par des *animaux*, attributs ou symboles de quelque divinité. Ainsi Jupiter lui-même eut pour nourrice la *chèvre* Amalthée; Sémiramis fut élevée par des *colombes;* Romulus et Rémus furent allaités par une *louve*.

De même, d'après les traditions du moyen-âge, Sigurd fut nourri par une *biche ;* Dietrich par une *louve ;* Milosch Kobilitsch, héros servien, fut allaité par une *jument;* d'autres furent élevés par des *lionnes*, des *ourses*, des *corbeaux*; (3) et, plus tard, ces mêmes animaux s'attachèrent à la personne des héros de leur choix pour les protéger au milieu des combats ou des périls auxquels les exposait leur vie errante et aventureuse.

Mais indépendamment des dieux et de ces animaux, qui sont presque toujours les envoyés des dieux, parfois les dieux mêmes, ainsi métamorphosés, nous trouvons dans les systèmes religieux les plus anciens, des *génies*, *anges* ou *démons*, des *esprits familiers*, qui

---

(1) Elles étaient également au nombre de *trois : Udr* représentait le passé (Lachésis), *Verdandi* le présent (Clothon), *Skuld* l'avenir (Atropos). Voyez sur les nornes, norni, *Grimm*, Mythologie allem., 2e édit, Gœttingue 1844, pag. 376 et suivantes

(2) Voy. *Alfred Maury : Les Fées du moyen-âge*, etc. Paris 1843, pag. 67.

(3) Voy. *Grimm*, Myth. all., pag. 363.

Digitized by Google

règlent la destinée des individus comme celle des familles et souvent même celle de la nation entière.

Les traditions de l'Asie, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, offrent, sous ce rapport, des conformités frappantes.

Qui ne connaît, dans les croyances *médo-persiques*, les *férouers* ou *fervers*, dont les mythes, si gracieux et si poétiques, « donnent à cette religion un singulier caractère de spiritualisme? Les férouers étaient, dans le système religieux des Mèdes et des Perses, les formes pures des choses, des créatures célestes, répondant aux créatures terrestres et mortelles. Les astres, les animaux, les hommes, les anges, tout être, en un mot, avait son férouer, qu'on implorait par des prières et des sacrifices; protecteur invisible qui veillait incessamment sur l'être auquel il était attaché. Lorsqu'un homme mourait, son férouer demeurait au ciel; aussi les prières pour les morts étaient dans le mazdéisme (1) adressées aux *férouers des morts*. Les cérémonies funèbres étaient célébrées en leur honneur, et les dix derniers jours de l'année leur étaient consacrés. Plus l'homme avait été grand et juste, plus son *férouer* était puissant (2). »

Hésiode compte trente mille génies qui surveillent les actions des hommes; *Jamblique*, thaumaturge par excellence, dit que l'univers en est rempli; *Agrippa de Nettesheim*, dans son curieux livre de la *philosophie occulte* (3), dans lequel, d'ailleurs, il ne fait que reproduire les anciennes superstitions cabalistiques, énumère soixante-et-douze *génies bons* ou *mauvais* qui exercent une influence directe et constante sur la destinée des hommes. Selon lui, *chaque homme* a

---

(1) On donne parfois ce nom au système religieux des mages médo-persiques.

(2) Voyez M. Guillemin, *Histoire ancienne*, Paris 1852, pag. 319 et 320. — On invoquait les *férouers* surtout le quatrième, le dixième et le trentième jour après la mort et à l'anniversaire du défunt. Voici une invocation curieuse adressée à ces génies; elle est contenue dans le *Jecht-Farvadin* et citée par M. Bescherelle, *aîné*, dans la *Mythologie illustrée*, Paris 1851, pag. 49 : « Gloire aux purs, aux « forts, aux excellents *Fervers* des saints, aux *Fervers* des étoiles, au *Ferver* du « Verbe céleste (Honover), aux *Fervers* du feu, de l'eau, de la terre, des arbres, « des troupeaux, au *Ferver* de Kalomortz, au *Ferver* de Zerdoucht (Zoroastre)! « Louanges aux saints *Fervers* des grands du monde, des bienfaiteurs, des princes, « des héros! Louanges aux *Fervers* des hommes et des femmes de toutes les pro- « vinces de l'Iran! »

(3) *De occulta philosophia*, Cologne, 1523.

Digitized by Google

trois génies : le premier émane de *Dieu* lui-même, c'est le *génie sacré*, l'*ange-gardien ;* il influe sur l'esprit, sur l'intelligence ; — le second émane des *astres ;* il dirige le caractère moral de l'homme ; — le troisième émane du *monde élémentaire ;* il préside au physique, à la santé, aux actions matérielles de l'homme (1).

Au moyen-âge, les *fées* (2) ne faisaient jamais défaut lors de la naissance

---

(1) Il existe des *Tables cabalistiques*, à l'aide desquelles chacun peut tirer son *horoscope* et qui renferment outre les *noms* des 72 *génies*, ceux des 72 *nations* qui étaient sous l'influence spéciale de ces génies ; les 72 *noms de Dieu ;* enfin les *mois*, les *jours* et les *heures* où les différents génies dominent. — J'ai devant moi le manuel très-curieux et manuscrit du moine exorciste de l'ancien couvent de *Schutteren*, dans le grand-duché de Bade, mais dépendant autrefois de l'évêché de Strasbourg. Dans ce manuel, orné d'un grand nombre de figures cabalistiques, dessinées à la main, il se trouve non-seulement les formules d'exorcisme employées spécialement contre tel ou tel mauvais génie ou démon, mais encore leurs *sceaux* (Sigilla), dont la connaissance était indispensable à l'exorciste ; car notre manuscrit dit formellement : « *Si magister (exorcista) negotium habet quod spiritus* « *adimplere restiterint, accipiat baculum suum, tangat et vapulet cum eo illo-* « *rum* SIGILLA, *vel si nimium pertinaces forent, accipiat sigilla et appropinquet* « *ea ad ignem seu carbones cum quibus fumigium factum est, faciat quasi affare* « *et successive etiam ardescere, et habebit eos statim obedientes.* » — Voyez sur les *sigilla des démons : Fausti Höllenzwang*, Wittemberg 1540, et *Faust's dreifacher Höllenzwang ;* ces deux curieux documents de la science occulte ont été reproduits dans le recueil de *Scheiblé*, intitulé : *D. Joh. Faust*, tome III, Stuttgard 1847.

(2) Le savant et sagace historien des *fées*, le Dr *H. Schreiber*, de Fribourg en Brisgau, rapporte l'origine du mot *fée* ainsi que toutes les formes sous lesquelles ce mot se reproduit, (telles que le roman *Fada*, l'italien *Fata*, l'espagnol *Hada*, le latin *Fatua, Fantua, Fana*), au radical *fat*, qui, dans la langue celtique, signifie *bon ;* de là dans la traduction : *(Bona Dea)*, *Bonne* (Dame ou Pucelle). De *fata* dériverait *fée*, comme de *natum*, né ; *nata*, née ; ajoutons avec M. *Maury*, comme de *pratum*, pré. — Voyez H. SCHREIBER : *Die Feen in Europa*, Fribourg 1842, in-4°, et le *Taschenbuch für Geschichte und Alterthum in Süddeutschland*, Fribourg, 1846, du même auteur. — Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, en cette occasion, que la crête la plus élevée des Vosges, qui sépare l'Alsace de la Lorraine, depuis le Lac-blanc jusqu'au Bonhomme, passage redouté pendant la nuit et en hiver, à cause des nombreux accidents qui y sont arrivés, se nomme, dans le patois des montagnards du pays, les *Fayes*, c'est-à-dire les *Fées*. Nous parlerons une autre fois du *Fau-dé* et du *Tché-nore* de la vallée d'Orbey, qui, ainsi que les *Fayes*, se rattachent à l'époque celtique de notre province.

Digitized by Google

de l'héritier de quelque famille illustre. En déposant sur le berceau de l'enfant leurs dons célestes, elles formulaient leurs prédictions sur son avenir et le protégeaient plus tard de leur pouvoir surnaturel contre les hommes et les événements.

Certaines fées ne favorisèrent pas seulement tel ou tel membre d'une famille, mais s'intéressèrent encore au sort de tous ceux qui en faisaient partie.

La tradition donne à *Godefroi de Bouillon* pour bis-aïeule une *fée*, épousée par le roi Lothaire, et dont les enfants étaient venus au monde avec un *collier d'or*, qui leur donnait le pouvoir de se métamorphoser en *cygnes* (1).

Une tradition semblable se racontait sur le *château de Pirou*, situé dans le Cotentin, et où venaient s'abattre, tous les ans, des troupes d'*oies sauvages*. On prétendait que longtemps avant l'occupation de la Neustrie par les Normands, il avait été bâti par des *fées*, filles d'un grand seigneur du pays; que celles-ci se métamorphosèrent en oies sauvages, lors de l'invasion des hommes du Nord, et qu'elles revenaient, tous les ans, faire leur nid dans le château.

« J'ai connu un vieux gentilhomme bas-normand, raconte Vigneul-Marville, qui disait qu'étant enfant, il avait appris à lire dans une très-ancienne chronique, qui rapportait que quand il naissait un *garçon* dans l'illustre maison de Pirou, les *mâles* de ces oies paraissaient revêtus de *plumes grises*, et prenaient le dessus du pavé dans les cours du château; mais que quand c'était une *fille*, les *femelles*, en plumes plus *blanches* que neige, prenaient la droite sur les mâles; que si cette fille devait être religieuse, on remarquait une de ces oies entre les autres, qui ne se nichait point, mais demeurait solitaire dans un coin, mangeant peu, et soupirant dans son cœur, je ne sais pourquoi. » (2)

Une *fée*, l'amante mystérieuse d'un *comte d'Angewiller* (3), fit présent aux *trois filles* de ce chevalier, d'un *gobelet*, d'une *bague* et d'une

---

(1) Voyez *Bibliothèque de l'école des Chartes*, tome II, pag. 437, citée dans L. Lalanne, *Curiosités des traditions*, Paris, 1847, pag. 409.

(2) Voyez *Mélanges de littérature et d'histoire*, 1837, tome Ier, page 111; cités dans les *Curiosités des traditions*, pages 412 et 413.

(3) *Engelweiler*, dans la Lorraine allemande. J'ai inséré dans mes *Légendes alsaciennes*, pag. 295 et suivantes, la jolie tradition de la fée et du comte d'Angewiller.

Digitized by Google

cuiller, en faisant dépendre de la conservation de ces gages la prospérité de la famille.

Mais la plus célèbre des fées françaises est sans nul doute *Mélusine*, la fidèle protectrice de la *maison de Lusignan*, et au sujet de laquelle les chroniques et les contes populaires sont si riches en inventions fantastiques. Voici, d'après Jean d'Arras, la curieuse légende de Mélusine : « *Pessine*, femme d'*Elinas*, roi d'Albanie, mit au monde trois filles à la fois. *Mélusine* était l'aînée. Pessine avait exigé du roi qu'il ne mît point les pieds dans la chambre, jusqu'à ce qu'elle fût relevée de ses couches. Elinas ne put résister au désir de voir ses enfants, et la reine se trouva forcée de le quitter. Elle se retira dans les montagnes avec ses trois filles, et celles-ci étant devenues grandes, renfermèrent leur père, pour le punir de sa faute, dans la montagne de Brundelois. Pessine, irritée, leur infligea divers châtiments, et Mélusine, pour sa part, se vit condamnée à être *moitié femme et moitié serpent* tous les samedis, et *fée* jusqu'au jugement dernier. Le temps de cette épreuve pouvait pourtant être limité à la durée de sa vie humaine, si elle trouvait un chevalier qui voulût l'épouser (2) et qui consentît à ne jamais la voir le jour de sa métamorphose. Mélusine était belle. Elle rencontra, en se promenant dans les bois, *Raymondin*, comte de Forez, qui, épris de ses charmes, ne tarda pas à l'épouser. Mélusine bâtit alors *le château de Lusignan*, et devint successivement mère de huit enfants. Le premier, Urian, qui devint roi de Chypre, était beau, mais son visage était plus large que long ; il avait un œil rouge et l'autre bleu, et des oreilles d'une grandeur démesurée. Le

(1) Certains auteurs font dériver le nom de *Mélusine* du celtique *milo* ou *mile* qui signifie guerre ; d'autres de *melys* ou *melus*, agréable ; d'autres de *mo-lusen*, moitié anguille ou moitié serpent ; d'autres enfin de *morlusein*, vapeur, brouillard de mer. *Mélusine* était en effet une fée des eaux ; elle est souvent représentée peignant ses longs cheveux, tandis que sa queue s'agite dans un bassin rempli d'eau.

(2) L'amour d'un homme pour une fée ou pour une femme enchantée, un baiser qu'il lui donne, peuvent lever le charme qui pesait sur elle ; mais l'infidélité de l'amant la fait retomber immédiatement dans son état d'enchantement et entraîne ordinairement la mort de l'époux infidèle. Se rappeler ici la jolie légende de la fée et du chevalier de Staufenberg, au sujet de laquelle il existe plusieurs ballades populaires, ainsi qu'un poëme allemand du moyen-âge, publié en 1823 par M. *Engelhardt*, de Strasbourg, d'après le manuscrit de la bibliothèque publique de cette ville.

Digitized by Google

second, Odon, roi d'Arménie, était beau, mais il avait une oreille plus grande que l'autre. Le troisième, Guion, duc de Luxembourg, était beau, mais il avait un œil plus haut que l'autre. Le quatrième, Antoine, roi de Bohême, était beau, mais il avait une griffe de lion sur la joue. Le cinquième, Renault, roi de Bretagne, était beau, mais il n'avait qu'un œil, avec lequel, il est vrai, il voyait à vingt-et-une lieues. Le sixième, Geoffroy, seigneur de Lusignan, était beau, mais il avait une dent qui s'allongeait d'un pouce hors de sa bouche. Le septième, Froimond, comte de Parthenay, était beau, mais il avait sur le nez une tache velue comme une peau de taupe. Le huitième, qui se fit religieux, avait trois yeux, dont un au milieu du front. Vous voyez que Mélusine prospérait, malgré la malédiction de sa mère. Malheureusement, Raymondin était curieux. Un jour, un *samedi*, pendant que sa femme était dans sa chambre, il fit avec son épee un trou dans la cloison, et la vit avec sa queue de serpent. Mélusine poussa un cri, s'envola tout-à-coup par la fenêtre, et Raymondin la perdit pour toujours. » (1)

Cependant Mélusine ne cessa point de protéger la maison de Lusignan, et fut depuis le génie tutélaire de toute la contrée. Catherine de Médicis ne dédaigna pas, lors de son séjour à Poitiers, en 1576, de se détourner de son chemin pour aller visiter les ruines du château de Lusignan, et prit plaisir à se faire raconter les légendes du pays par les vieilles femmes. « Les unes lui disaient qu'elles voyaient quelquefois Mélusine venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle femme et en habit de vefve (veuve); les autres disaient qu'elles la voyaient, mais très-rarement, et ce les samedis, (car en cest estat ne se laissoit guères veoyr), se baigner moitié le corps d'une très-belle dame, et l'autre moitié en serpent; les unes disaient qu'elles la voyaient se promener toute vesteue avecques très-grave majesté; les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de la grosse tour (la tour qui portait son nom), en femme très-belle et en serpent; les unes disoient que, *quand il debvoit arriver quelque grand désastre au royaume, ou changement de règne, ou mort ou inconvénient de ses parents, les plus grands de la France, et fussent roys, que trois jours avant on l'oyoit (entendait) cryer d'un cry très-aigre et effroyable par trois fois :* On tient cestuy-ci pour très-vray. » (2)

(1) M. Bescherelle, *Mythologie illustrée*, pages 72 et 73.

(2) Brantôme, cité dans les *Curiosités des traditions*, pages 411 et 412.

Digitized by Google

Les *fées* appartiennent au système religieux celtique ; elles en marquent la décadence et sont l'altération des *druidesses*, comme les *sorcières* sont la caricature des *fées*.

En Alsace nous trouvons encore beaucoup de vestiges des fées, sur les deux versants des Vosges (1). L'Allemagne en connaît moins ; par contre, ce pays présente de nombreuses légendes sur les génies tutélaires attachés à certaines familles ou présidant au sort de la nation entière. Ces génies sont le plus souvent des *héros*, princes ou chefs de guerre vaillants et aimés du peuple. Ainsi les légendes nationales de l'Allemagne représentent *Théodoric*, *Charlemagne* et *Fréderic Barberousse* sommeillant dans les cavernes d'autant de montagnes, et prêts à se réveiller au moment suprême où la patrie en danger aura besoin d'eux, et à se remettre à la tête de leurs légions, retenues, comme eux, par le charme d'un long sommeil ; ainsi, d'après un auteur alsacien du 17e siècle (2), le roi *Arioviste* et les héros *Arminius*, *Wittekind* et *Siegfried*, endormis dans une caverne du château de Géroldseck, près Saverne, attendent, depuis des siècles, le signal du réveil pour voler à la délivrance de leurs peuples opprimés ; — ainsi, sous le frais gazon du *Rüttli*, au bord du lac de Lucerne, les trois conjurés, fondateurs de la république helvétique, les *trois Tell*, selon l'expression des pâtres de la montagne, reposent plongés dans un rêve enchanté, mais attentifs au premier cri d'alarme pour sortir tout armés de leur tombe, dès qu'une main sacrilége oserait porter atteinte à l'indépendance de leur patrie.

Les châteaux du *Vieux* et du *Nouveau Winstein* et celui de *Schœneck*, situés dans le *Jægerthal* (vallée des chasseurs), derrière Niederbronn, ont aussi leurs génies tutélaires, qui, semblables aux dioscures de la Grèce, apparaissaient parfois subitement pour prévenir les chevaliers, leurs descendants, de quelque danger pressant et pour leur indiquer les moyens de se prémunir contre ses atteintes. Voici ce qu'une légende alsacienne rapporte à leur sujet :

En 1517, les trois châteaux que nous venons de nommer, appartenant aux comtes de Deux-Ponts-Bitsche, furent donnés, à titre de fief perpétuel, à la famille noble de Dürckheim. « Vers le milieu du

(1) Voyez mes *Légendes alsaciennes*, pag. 192 et suivantes, et pag. 233.

(2) MOSCHEROSCH, *Gesichte Philanders von Sittewald*, Strasbourg, 1665, tome II, page 32. — J'ai reproduit le texte de cette curieuse tradition, dans les *Légendes alsac.*, pages 236 et 237.

Digitized by Google

siècle, *Cunon Eckbrecht de Dürckheim* fut impliqué dans une guerre où tous ses châteaux furent attaqués à la fois. Lui-même se renferma dans celui de Schœneck. On raconte, que, se promenant un soir sur la plate-forme supérieure, il vit entrer dans le château *deux chevaliers* couverts d'armures antiques. Croyant que la porte leur avait été ouverte par trahison, il veut se précipiter à leur rencontre, mais à l'instant ils sont devant lui, et l'un d'eux lui dit : « Mon fils, volez au « secours du Winstein, demain il ne sera plus temps ! » Cunon reste interdit. Les deux chevaliers disparaissent dans une salle basse. Revenu à lui-même, le comte ajoute foi à cet avertissement surnaturel, se transporte avec une partie de sa troupe devant Winstein et repousse un assaut qu'on allait livrer. On prétend qu'encore aujourd'hui l'on voit quelquefois ces vieux guerriers, faire entre onze heures et minuit, le tour du château, marchant d'un air pensif et d'un pas mesuré : le peuple croit qu'ils gardent des trésors renfermés dans les souterrains. » (1)

Une croyance très-répandue en Allemagne, est celle qui se rapporte à ces *aïeules (Ahnfrauen)*, à ces *femmes blanches* (2), *(weisse Frauen)*, qui se montrent à de certaines époques dans les châteaux et les palais de leurs descendants pour prédire soit un décès prochain, soit un autre malheur imminent.

Les plus connues d'entre elles sont *Berthe* (3) *de Rosenberg* et la

---

(1) Voyez G. Schweighæuser, *Antiquités du Bas-Rhin*, fol. 164 et suivants.

(2) M. *Bescherelle*, l. c. rattache les *dames-blanches* de l'Allemagne au mythe de Mélusine, et allègue, comme preuve de son assertion, les liens de parenté qui auraient existé entre plusieurs maisons princières d'Allemagne et la famille de Lusignan, ainsi que le titre de roi de Bohême, que portait le quatrième fils de Mélusine. Nous ne pouvons partager cette opinion et ne pensons pas nous tromper, en faisant descendre les *dames-blanches* allemandes de la déesse *Hollé*, dont il sera question plus tard, et dont les mythes sont antérieurs à celui de Mélusine.

(3) *Berthe*, *Berhta*, *Perahta*, *Berchta*, *Frau Becht* (du gothique *bairths*, clair, évident ; *përaht*, vieux-allemand, et *bërcht*, *bërht*, luisant, brillant) désigne dans l'Allemagne méridionale le même personnage mythique que *Holda*, *Hulda*, *Holle*, *Hulle* (goth. *hulths*, v. allem. *hold*, adj. *hold*, *propitius*). En Alsace le souvenir de *Berthe* ou *Becht* s'est longtemps conservé dans un usage populaire appelé *Bechten* ou *Bechtenlaufen* (voy. *Alsatia*, 1852, p. 146 et suiv.); — une certaine étendue de terrain, près de Ste-Croix-en-plaine, et consacrée de préférence à la culture du chanvre (à laquelle Berthe présidait), se nomme encore aujourd'hui *Bechtenwinkel*.

Digitized by Google

comtesse d'Orlamünde (1) ; êtres mystiques dans l'origine, transformés plus tard en génies tutélaires et confondus souvent en un seul et même personnage. Elles apparaissaient notamment dans les palais de Berlin, de Bayreuth, de Darmstadt, de Mannheim, de Carlsruhe et de Bade.

On aurait tort de croire que la tradition populaire, qui relate tous ces contes fantastiques, se soit arrêtée et fixée pour toujours à l'époque du moyen-âge, et que, par conséquent, elle ne consiste plus aujourd'hui que dans le récit d'événements merveilleux passés ou dans la simple reproduction d'anciennes croyances superstitieuses.

Qu'on se détrompe ! la tradition n'est pas morte parmi nous ; elle est loin d'avoir dit son dernier mot (2). Revêtue de son voile mystérieux, tenant dans la main le bâton magique, elle marche d'un pas assuré au travers de notre siècle éclairé ; elle laisse échapper de ses lèvres divines, des paroles incomprises, il est vrai, par les érudits et les philosophes, mais recueillies et interprétées par les âmes naïves et croyantes. Dans son imagination mobile et ardente, le peuple se plait encore de nos jours à façonner à sa guise les événements importants dont il ne sait se rendre compte ; à revêtir souvent des formes les plus fantastiques, les hommes, qui, par leur position, leur caractère et leurs actions, semblent échapper à la condition commune et s'élever au-dessus du niveau de simples mortels.

Il n'y a dès-lors rien de surprenant de voir la tradition s'emparer

---

(1) La tradition a voué à l'exécration du peuple la mémoire de la *comtesse d'Orlamünde* qui avait fait égorger ses deux enfants ; c'est bien là encore *Holda* ou *Bertha*, déposant parfois son caractère doux et bienfaisant pour devenir vindicative et cruelle au point d'enlever les enfants et de les entraîner au fond des eaux. Elle s'appelle pour cette raison *die wilde*, *eiserne Bertha*, et, lorsque, remplaçant *Wuotan*, elle apparaît dans la *chasse sauvage*, elle traîne à sa suite une troupe innombrable d'*enfants morts sans baptême*. Voyez *Grimm*, Mythol. allem. *passim*.

(2) Qu'on se rappelle, entre mille créations de la tradition moderne, dans notre pays, les récits bizarres, répandus après la première restauration, sur ces soi-disants *docteurs russes*, qui, enveloppés dans leurs manteaux gris, parcouraient au milieu de la nuit, les rues de Strasbourg et arrachaient le cœur aux passants attardés. L'on connaît de même les singuliers récits, débités lors de l'ouverture des *chemins de fer* ; les contes gratuits relatifs à *ces riches héritières à la tête de mort* ou *au grain de sanglier*, et qui se montrent périodiquement dans nos grands hôtels, promettant de partager leurs trésors avec ceux qui consentiraient à les épouser ; enfin la fable baroque du fameux *caleçon de peau humaine*.

Digitized by Google

de cet homme extraordinaire, de ce grand empereur, de ce géant des temps modernes, qui dictait naguère ses lois à l'Europe, et devant lequel s'inclinaient les princes et les nations. Aussi le prestige de sa gloire, le charme puissant attaché à son nom, se fixèrent-ils d'une manière impérissable dans le souvenir du peuple. Pour lui l'empereur *Napoléon* n'avait pas exhalé son âme sur la plage solitaire de Sainte-Hélène : il vivait encore, et son retour en France, « à la tête des Noirs et des Turcs, (1) » a été longtemps le rêve favori et généralement répandu, surtout parmi les populations de la campagne.

D'après une ancienne tradition, connue dans toute la France, un génie tutélaire, représenté sous la figure d'un *petit homme rouge*, se montrait de temps en temps sur les escaliers et dans les galeries du Palais des Tuileries. Son apparition était regardée comme le pronostic infaillible d'un décès ou de quelque autre malheur grave qui menaçait la famille régnante.

Dans la chanson qu'il lui a consacrée et qu'il a faite à l'adresse du roi Charles X, *Béranger* représente le *Petit Homme-Rouge* sous des traits hideux et lui donne une taille difforme. Il dit :

Vous figurez-vous
Ce diable habillé d'écarlate ?
Bossu, louche et roux,
Un serpent lui sert de cravate.
Il a le nez crochu,
Il a le pied fourchu ;
Sa voix rauque en chantant présage
Au château grand remuménage.
Saints du paradis,
Priez pour Charles-Dix.

Pendant la révolution le Petit Homme-Rouge tomba complétement dans l'oubli ; mais il reparut sous le consulat, et la croyance populaire l'attacha depuis, comme esprit familier, à la personne de Napoléon. Selon les récits du peuple, il accompagna l'illustre général dans son expédition d'Egypte et lui annonça qu'il serait un jour empereur des Français ; il le suivait plus tard dans toutes les guerres, l'avertissant chaque fois, d'une voix lugubre, la veille de quelques uns de ses

(1) Locution consacrée et invariablement usitée : « *D'Schwarze, d'Türke bringe 'ne.* » — L'histoire mythique offre plusieurs récits analogues sur la fin mystérieuse de certains personnages célèbres : *Sémiramis* se transforme en colombe ; *Romulus* est enlevé au ciel au milieu d'un orage. — L'Ecriture Sainte dit de même qu'*Hénoch* ne mourut point, mais que Dieu l'enleva vivant au ciel ; le prophète *Elie* fut emporté au ciel dans un chariot de feu, traîné par des chevaux de feu.

Digitized by Google

rares échecs, lui prédisant presque toujours d'un air radieux d'éclatantes victoires.

Le peuple d'Alsace prétend que le Petit Homme-Rouge a été vu dans les salons du palais ou château de Strasbourg (1); lors du séjour que Napoléon fit dans cette ville avec l'impératrice Joséphine, avant la campagne d'Autriche, au mois de septembre 1805.

Jalouse de posséder à tout jamais dans les murs de l'antique cité, le mystérieux conseiller de l'empereur, la tradition strasbourgeoise s'est plu à donner au Petit Homme-Rouge un monument funèbre des plus dignes et des plus grandioses, c'est-à-dire la voûte fondamentale de notre merveilleuse cathédrale (2).

Mais recherchons maintenant l'origine et le caractère mythique du Petit Homme-Rouge. Les attributs physiques sous lesquels il se présente et le don prophétique qu'on lui prête, le font appartenir évidemment à la race des *nains*, si répandue et si connue dans les systèmes religieux et dans les croyances populaires scandinaves, germaines et celtiques, et qui ont leurs analogies correspondantes dans les religions de l'Orient, de la Grèce et de Rome (3). Tantôt ce sont des génies élémentaires, personnifications des forces de la nature : ils résident dans les sources, les fleuves, les lacs; dans les flancs des montagnes où ils préparent les métaux et forgent les armes des héros ; — ou bien, ils habitent dans le fond des forêts, et en sortent à la faveur de la nuit, à la lueur pâle et tremblante de la lune, pour exécuter, à

---

(1) Construit, de 1728 à 1741, par le cardinal Rohan, alors évêque de Strasbourg, le château fut vendu en 1791 à la commune de Strasbourg comme domaine national; en 1806, la ville l'offrit à Napoléon, qui, en retour, fit donation de l'hôtel de Darmstadt, aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville. Sous la restauration il devint château royal et demeure de l'évêque; la ville le revendiqua après 1830; l'évêque continue à y résider depuis. Voyez Ch. Schmidt, *Notice sur Strasbourg*, 1842, pages 133 et 134.

(2) Le peuple a aussi voulu, d'une autre manière, moins poétique, il est vrai, perpétuer le souvenir de cet être imaginaire. Tout le monde connaît à Strasbourg, à Colmar et dans d'autres localités de l'Alsace, les auberges portant comme enseigne *le Petit-Homme-Rouge (das rothe Mannel)*; il y est représenté sous une figure toute joviale et bien différente, par conséquent, de l'allure sombre et rebutante que lui prête notre excellent chansonnier.

(3) Voyez le chapitre des *nains* dans la Mythologie allemande de *Grimm*, pag. 408-484.

Digitized by Google

l'instar des fées, leurs rondes mystérieuses sur le gazon humide des prés, sur lequel ils laissent l'empreinte de leurs pieds (1); — tantôt aussi, d'un vol rapide, ils traversent l'air, et alors une traînée lumineuse marque leur passage (2); — tantôt enfin, ils se plaisent au commerce des hommes; ils entrent dans leurs habitations, participent à leurs travaux rustiques et prennent surtout soin des bestiaux (3), devenant ainsi de véritables *génies domestiques*, des *esprits tutélaires*, qui s'attachent au sort des mortels et leur dispensent largement toutes les faveurs de leur pouvoir surnaturel. Sous cette dernière forme, ils rappellent les *pénates* et les *lares* des Romains, qui présidaient au bien-être des familles et dont on plaçait les simulacres auprès du foyer. La mythologie indienne les connaît également. « Dans l'Inde, dit Wilson, chaque maison a son génie domestique auquel on présente chaque jour une cruche d'eau fraîche et un petit panier rempli de riz. » (4)

Notre *Petit Homme-Rouge* appartient donc à la race des *nains*, *génies-domestiques*. Mais pour déterminer le type auquel il se rattache plus spécialement, type que nous croyons surtout caractérisé par *le don prophétique* qu'on lui attribue et par l'affublement *rouge* dont on le revêt, il conviendra de rapprocher ici deux données que nous fournissent, d'un côté, le système religieux celtique, et de l'autre, plusieurs traditions populaires de l'Allemagne septentrionale.

« D'après les croyances *bretonnes*, il existe *des génies de la taille*

---

(1) En Alsace on nomme *ronde des sorcières (Hexentanz)*, des espaces de forme circulaire et de couleur foncée que l'on aperçoit parfois au milieu des prés et des champs de blé.

(2) En Allemagne les fils d'araignées que l'on voit, surtout en automne, voltiger dans les airs et qu'on nomme aussi *fils de Marie, (Marienfæden), fils de la Vierge*, sont attribués aux *elfs*, espèce de nains aériens. Dans d'autres contrées on les fait dériver des *fées*; en Alsace on les nomme *tissu des sorcières, (Hexeg'spinnst)*.

(3) « En Suisse, des génies familiers sont attachés à la garde des troupeaux, on les appelle servants; ce sont peut-être les *sulèves* antiques. Le pasteur de l'Helvétie leur fait encore sa libation de lait, comme il y a vingt siècles celui de l'Arcadie ou de la Sabine la faisait à *Pan*; Pan, type primitif de ces génies protecteurs du bétail; Pan, qui du sommet du Lycée ou du Lucretile, défendait la chèvre ou la brebis des feux dévorants du midi. » *Maury*, l. c. page 78.

(4) Voyez WILSON, *Théâtre des Hindous*, tome II, page 74, passage cité dans NORK, *Mythologie der Volkssagen*, etc., page 197.

Digitized by Google

des pygmées, doués, ainsi que les fées, d'une *science prophétique* (1). Mais loin d'être blancs et aériens comme celles-ci, ils sont noirs, velus et trapus ; leurs mains sont armées de griffes de chat et leurs pieds de cornes de bouc ; ils ont la face ridée, les cheveux crépus, les yeux creux et petits, mais brillants comme des escarboucles, la voix sourde et cassée par l'âge. » (2)

Une espèce de *nains germains*, également génies domestiques *(Hausgeister)*, nommés *Kobolds*, sont surtout connus dans la Saxe et la Thuringe. Ils portent des *habits* et des *bonnets rouges;* ils ont les yeux grands et étincelants, traversent l'air, et, dans ce cas, laissent derrière eux des rayons de feu. Parfois aussi ils apparaissent dans l'air sous la forme de *flammes rouges ou bleues* et se montrent même de cette manière dans l'intérieur des habitations. On les appelle communément *enfants rouges (rothe Jungen)* ou *dragons*, et l'on rapporte que, parfois, pendant le silence de la nuit, ils entrent par les lucarnes des greniers, se chargent de blé ou de quelqu'autre butin, qu'ils déposent ensuite dans la propriété du maître qu'ils ont choisi (3). Dans les maisons, ils rendent toutes sortes de services. Ils séjournent, soit dans les étables, soit au coin du feu, et dans leurs expéditions aériennes, ils prennent, comme les fées et les sorcières, leur vol par la cheminée. (4)

Concluons donc : notre Petit Homme-Rouge est un *Kobold rouge*, un *esprit familier, doué de la science prophétique*, attaché dans le principe à une certaine localité, les Tuileries, et présidant au sort d'une

---

(1) En disparaissant, les nains, ainsi que les fées, ont emporté leur science. « Les *nains bretons* peuvent seuls déchiffrer les caractères cabalistiques qu'on voyait gravés sur les faces de divers monuments druidiques ; les *nains scandinaves* sont en possession de connaissances semblables et ont seuls la science des runes qu'ils n'enseignent qu'aux mortels qu'ils favorisent. » *Maury*, l. c. page 93.

(2) *Maury*, l. c. p. 81. — En Allemagne les génies domestiques sont toujours représentés sous la figure de nains ayant des traits de vieillard et la voix rauque et désagréable. Faisons observer, en cette occasion, que la forme hideuse sous laquelle figurent ordinairement les nains, est bien postérieure à l'époque qui les a créés ; elle est le résultat de l'opposition systématique, et très-naturelle d'ailleurs, de l'Eglise chrétienne dont ils sont les ennemis, et qui a converti en démons et en sorciers les divinités et les prêtres de nos ancêtres payens.

(3) Voyez *Revue d'Alsace*, 1852, page 566, et *Grimm*, Myth., p. 652.

(4) Voyez Sommer, *Sagen aus Thüringen und Sachsen* ; p. 171.

Digitized by Google

certaine famille, les Bourbons; mais, suivant plus tard la destinée de Napoléon, qu'en vertu de la faculté dont il jouissait de se déplacer, il accompagnait dans ses différentes expéditions guerrières, et qu'il conseillait, en vertu de sa vue prophétique.

Nous terminerons cet article, que nous n'osons recommander à l'indulgence des lecteurs de la *Revue d'Alsace*, qu'à titre d'esquisse et d'étude, par deux légendes allemandes, relatives également à l'empereur Napoléon, et qui nous semblent intimement liées à notre sujet. Elles montreront, une fois de plus, le penchant favori et constant du peuple de transformer encore de nos jours et presque sous nos yeux en personnages mythiques, des hommes avec lesquels nous avons vécu face à face et qui étaient, comme nous, revêtus de chair et d'os et sujets à toutes les faiblesses et à toutes les vicissitudes de la condition humaine. Elles nous permettront d'insister plus fortement encore sur l'assertion que nous avons avancée plus haut : que la tradition populaire n'est pas morte et qu'elle est loin d'avoir dit son dernier mot.

Mais voici les légendes en question :

Dans une des dernières guerres d'Allemagne, un maréchal français vint dans la petite ville de Nordhausen, en Thüringe (1). Ayant remarqué, sur le sommet du mont *Kiffhæuser*, les ruines d'un vieux château, qu'on lui disait être maudit et habité par des fantômes, il manifesta le désir d'y passer la nuit. Malgré les instances les plus pressantes que lui fit son hôte pour le détourner de ce projet téméraire, le général français ordonna de lui dresser un lit de camp au beau milieu des ruines du manoir enchanté. Après s'être pourvu des objets de première nécessité pour passer la nuit à la belle étoile, le maréchal, qui n'avait pour toute défense que son épée et son courage, fit sa ronde dans le château, en examina les tours crevassées et les murs tapissés de lierre. Il allait regagner son gîte et se disposait à goûter quelque repos, lorsqu'il entendit la cloche de l'église de la ville, sonner l'heure de minuit, dont chaque coup était renvoyé en lugubres échos par les murs lézardés du Kiffhæuser. Le maréchal s'assit machinalement sur son lit de camp, appuyant sa tête sur son coude. Aussitôt un bruit sourd se fit entendre dans le flanc de la montagne; une porte cachée s'ouvrit avec fracas, et il se trouva en présence d'une

(1) Elle est aujourd'hui le chef-lieu du cercle du même nom qui fait partie de la province prussienne de Saxe.

Digitized by Google

femme blanche qui tenait dans sa main un trousseau de clés. C'était dame *Hollé* (1), la fidèle ménagère de *Fréderic Barberousse*, cet illustre empereur qui n'est jamais mort, et qui, frappé d'un sommeil enchanté, est assis à une table de pierre placée dans une caverne du Kiffhæuser; sa longue barbe rousse fait deux fois le tour de la table (2); il a les yeux ouverts et remue parfois les paupières; sa tête, ornée de la couronne impériale, est penchée sur sa poitrine ou bien appuyée sur son coude. C'était donc dame *Hollé*, qui, s'approchant du maréchal, lui dit: « Vaillant guerrier de France, mon maître Fréderic Ier, empereur d'Allemagne, fait, par ma bouche, sommer le prince que tu sers, de ne point exécuter le projet qu'il a formé de porter ses armes jusqu'aux lointaines régions de la Russie; sache bien, et dis-le à l'empereur Napoléon, que cette guerre lui sera funeste et qu'il n'en reviendra que couvert de misère et d'opprobre, à la tête de ses légions décimées par la faim, les maladies et les armes victorieuses de ses ennemis. Dis-lui, enfin, que Fréderic Barberousse, qui veille sans cesse sur la destinée de ses peuples, lui ordonne de quitter l'Allemagne, à l'indépendance de laquelle la présence de son armée insulte depuis trop longtemps. » — Après ces mots dame *Hollé* disparut. Dès le point du jour le maréchal quitta le château et se rendit à Halle, auprès de Napoléon auquel il fit part de sa vision et de toutes les paroles que dame *Hollé* lui avait dites. Mais Napoléon ne fit aucun cas de cet avertissement; il s'en moqua au contraire; fit mettre l'armée en marche pour la Russie, et, comme ajoute naïvement la légende allemande, « en fut bien puni. » (3)

Mais la seconde tradition populaire, racontée par M. Bechstein dans les légendes de la Thüringe (4), est peut-être plus curieuse encore; elle met en présence, l'un de l'autre, les deux empereurs et finit par consacrer dorénavant le caractère mythique de Napoléon. Voici ce qu'elle dit :

---

(1) Voyez sur cette déesse: *Grimm*, Myth., pag. 244 et suivantes.

(2) La tradition ajoute, que, lorsque la barbe de l'empereur aura fait pour la troisième fois le tour de la table de pierre, Barberousse se réveillera, sortira de sa retraite, et suspendra son *bouclier* aux branches d'un *arbre mort*, qui, tout d'un coup se couvrira de *feuillage*; ces symboles seront le présage certain d'un meilleur avenir qui naîtra pour l'Allemagne.

(3) Sommer, l. c. pag. 5-6 et 166-167.

(4) *Sagenschatz des Thüringerlandes*, tome IV, page 52.

Digitized by Google

« Lorsque le plus grand empereur des temps modernes fut mort dans une île lointaine, et que la nouvelle de son décès fut parvenue en Europe, le peuple n'y ajouta aucune foi. La rumeur générale attribuait cette nouvelle fatale à la haine des ennemis du grand homme, et beaucoup de personnes affirmaient qu'il avait été vu en Turquie. Mais un certain soir, deux hommes du pays aperçurent dans l'enceinte du château de Kiffhæuser un petit homme revêtu d'un manteau gris; il portait sur sa tête un petit chapeau à trois cornes, et marchait d'un air pensif; son visage était blême et triste; son regard brillait d'un éclat mystérieux. Tout-à-coup il disparut aux yeux des paysans interdits. Et dans les flancs de la montagne, il se fit entendre un bruit semblable au cliquetis de nombreuses armes qui s'entrechoquent. La montagne en fut ébranlée au point que la vieille chapelle du château, déjà à moitié délabrée, s'écroula complétement. Depuis ce moment l'*empereur Barberousse* est délivré de l'enchantement dans lequel il avait été retenu depuis tant de siècles; et, dans la caverne souterraine que ce prince avait occupée jusqu'à ce jour, à la table ronde sur laquelle il avait appuyé son coude, est assis aujourd'hui, sommeillant et plongé dans de profonds rêves, — l'*empereur Napoléon*. »

AUGUSTE STOEBER.

Digitized by Google

FRAGMENT INÉDIT

DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

ET

DES ÉVÊQUES DE STRASBOURG,

DE L'ABBÉ GRANDIDIER.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ALSACE

AUX XIe ET XIIe SIÈCLES.

Suite (*).

Manegold fut à Paris un des maîtres de Gérard de Loudun (1) et du fameux docteur Guillaume de Champeaux (2) qui forma lui-même tant

(*) Voir les livraisons de janvier, page 16, et de mai, page 193.

(1) BAUDRI, abbé de Bourgueil, *apud Duchesne*, *in scriptor. Histor. Franc.*, *tom.* 4, *pag.* 269, commence ainsi ses vers en l'honneur de Gérard de Loudun, devenu son religieux :

« *Uberibus, Manegaude, tuis lactatus abundè*
« *Tempore posterior, penè legende prior,*
« *Atque tuis sinibus abstractus venit ad Andos*
« *Ardua Gerardus planaque dicta gerens.* »

(2) Voici comme s'exprime un auteur anonyme qui étudia à Paris sous Guillaume de Champeaux, *apud Eccardum in corp. Historiæ medii ævii*, *tom.* 2, *pag.* 368 : « *Parisius modè sum in scolâ magistri Guillelmi, summi viri omnium sui tem-* « *poris, quos ego noverim, in omni genere doctrinæ..... qui omnibus ad eum un-* « *dique venientibus gratis et causâ Dei solum modò, more magistri Manegaudi* « *beatæ memoriæ, devotum ac benignum se præbuit.* »

Digitized by Google

d'autres disciples. Le premier enseigna longtemps les arts libéraux, qu'il avait étudiés sous Manegold, à Loudun sa patrie, et mourut religieux de l'abbaye de Bourgueil (1). Guillaume de Champeaux, une des lumières de son siècle, dont les leçons attirèrent en 1108 à Saint-Victor un si prodigieux concours d'étrangers, et qui enseignait avec le même désintéressement que son maître, fut élevé l'an 1113 sur le siège épiscopal de Châlons-sur-Marne (2). Manegold parcourut aussi différentes provinces de France, et l'on croit que ses courses littéraires s'étendirent jusque dans le Poitou (3). Si l'on veut même prendre à la lettre l'expression d'Othon de Frisingen (4), on peut ajouter que Manegold porta la lumière de la science et de la philosophie non seulement dans la France, mais même en Espagne.

Quelque honorable que fût la profession qu'exerçait Manegold, et quelque avantage qu'en retirât le public, il voulut cependant, après la mort de sa femme, se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. De retour dans sa patrie, il devint chanoine dans la collégiale de Lutenbach, qui venait d'être sécularisée (5), et peu de temps après il fut revêtu du sacerdoce. Manegold s'y rendit aussi célèbre sous l'aumusse de chanoine, qu'il l'avait été sous le manteau de philosophe. Ce fut dans cet intervalle que ce savant Alsacien prit la plume pour la défense du saint-siége, en faveur duquel il publia deux ou trois écrits. Le premier qu'il composa, fut pour réfuter un clerc de Cologne, nommé Volfelm, qui soutenait le parti de l'empereur Henri, et qui s'était ouvertement déclaré contre Grégoire VII. Cet écrit que Muratori a publié en 1713, d'après un manuscrit de la bibliothèque de St-Ambroise de Milan (6), contient vingt-quatre chapitres; mais ce n'est proprement que dans les deux derniers qu'il fait l'apologie du Pape (7). Il y prouve la canonicité de l'élection de Grégoire VII, élection recon-

(1) RIVET, *tom.* 7, *pag.* 63.

(2) Idem, *tom.* 9, *pag.* 282.

(3) Voyez sur Guillaume de Champeaux, mort en 1121, le dixième volume de l'*Histoire littéraire de France*, par dom Clément, pag. 307-315.

(4) *In chronico*, *liber* 5, *peœfat.*, *pag.* 100.

(5) La sécularisation de l'abbaye de Lutenbach, faite après l'année 1079, n'est pas cependant de beaucoup postérieure à cette époque. On peut la placer dans les premières années du quatre-vingtième (?)

(6) *Anecdotorum*, *tom.* 4, imprimé à Padoue en 1713, *in-4°*, *pag.* 163-208.

(7) *Ibidem*, *pag.* 202-208.

Digitized by Google

nue non seulement par les églises de France et d'Allemagne ainsi que d'Espagne, mais encore par les schismatiques eux-mêmes, lorsque l'empereur Henri ayant pris leur avis, s'adressa à lui pour se faire absoudre de l'excommunication qu'il avait encourue. Après avoir fait l'éloge des prélats, des princes et d'autres personnes d'un merite distingué, qui soutenaient en Allemagne le parti de Grégoire, il déclame vivement contre les archevêques et les évêques rebelles aux avis et aux décrets canoniques du Saint-Siège. Il les accuse de ne s'être séparés de l'Eglise, que pour éviter les peines dues à leurs crimes, de n'avoir engagé dans leur damnation Henri leur roi, que pour trouver un défenseur dans leur prévarication, et enfin, d'avoir, lorsqu'on les pressait de témoigner du respect pour le chef de l'Eglise, répondu plusieurs fois qu'ils n'avaient d'autre pontife que l'empereur. Cet ouvrage, dont nous parlerons encore ci-après, est écrit avec force et chaleur; mais on y trouve, comme dans tous les autres écrits du temps, trop de morgue et de vivacité. Plusieurs passages y décèlent l'homme de bien, invariablement attaché à l'unité de l'Eglise; mais quelques uns renferment des principes faux et erronés, tel qu'est celui, où il assure que l'autorité du Saint-Esprit a décidé que le souverain pontife ne pouvait être jugé de personne (1), principe contraire à l'écriture sainte et à la tradition des premiers siècles. Manegold dit dans cette apologie (2) qu'il s'était aussi engagé à répondre au plutôt à un écrit que Winric ou Henri, écolâtre de Trêves, et depuis évêque de Verceil, avait publié contre Grégoire, sous le nom et l'approbation de Thierri, évêque de Verdun; ce qui fait voir que le traité de Manegold est postérieur à l'an 1078, que Winric fut élevé sur le siège de Verceil, en Lombardie.

En effet, ce Winric avait répandu en divers endroits de la Germanie un libelle contre Grégoire, où, prenant le nom de l'évêque de Verdun, il l'adressa en forme de lettre au Pape lui-même, et sous le titre d'ami, comme pour donner plus de poids aux reproches qu'on lui faisait. Cet écrit de Winric, qu'on a conservé (3), roule principalement sur les mœurs de Grégoire qu'on décriait, sur les règlements trop rigoureux contre les prêtres concubinaires, sur la déposition inouie de Henri,

(1) *Cap.* 24, *pag.* 204 : « *Spiritus sancti quoque auctoritas, quâ statutum est summum Pontificem à nemine judicandum.* »

(2) *Cap.* 24, *pag.* 207.

(3) Il est imprimé dans Dom MARTENNE, *Anecdot.*, *tom.* 1, *pag.* 214-230.

Digitized by Google

sur sa trop grande facilité à excommunier, et à le faire trop souvent pour de légers sujets, sur sa sentence d'absolution pour laquelle il prétendait délier les sujets du roi de leur serment de fidélité, enfin sur son opposition aux investitures ecclésiastiques, accordées par le même prince. Cette lettre où l'auteur, sous le voile de l'amitié et des sentiments d'un cœur pénétré de douleur, expose au Pape ce que le bruit public l'accusait d'avoir dit et fait contre les lois divines et humaines, trouva un adversaire dans Manegold, qui la traita de libelle plein de mensonges et de calomnies contre le Saint-Siège, contre la discipline ecclésiastique et contre la religion catholique. La réponse de Manegold, ou le traité qu'il fit en conséquence, n'a pas encore vu le jour; mais nous en avons découvert le manuscrit à Carlsruhe, dans la bibliothèque de M. le margrave de Bade. Ce traité renferme soixante-dix-huit chapitres, dont nous donnons les titres parmi les pièces justificatives de cette histoire (1), avec la préface de l'auteur adressée à Gebehard (2), que nous croyons être le même S. Gebehard, archevêque de Saltzbourg, un des plus illustres partisans du pape Grégoire VII (3).

La réponse de Manegold à Winric a également le mérite du zèle dans son objet, de la solidité dans les faits et de la profondeur dans les recherches; mais elle a en même temps les défauts de l'écrit précédent tant a cause de certaines opinions, qu'on ne saurait excuser, que par rapport à la manière de procéder, qui n'était guère propre à appaiser les troubles de l'Eglise. Car il faut avouer qu'on ne peut approuver tout ce que cet intrépide défenseur de Grégoire VII y écrit sur l'autorité des rois dépendante du Saint-Siège, sur la déposition des souverains et l'absolution du serment de fidélité de leurs sujets,

---

(1) Pièces justificatives, *num*.....

(2) « *Gebehardo arcis Sion speculatori vigilantissimo, nec non animali antè et* « *retrò oculato, Manegoldus ille vermis et non homo, quidquid supplex gemens-* « *que peccatoris devocio*, etc »

(3) Comme le remarquent Berthold de Constance, *ad. an.* 1088, et Baronius, *Annal. ecclesiastic.*, *tom.* 12, *ad eumdem annum*, *pag.* 942, le Gebehard qui devint archevêque de Strasbourg en 1060, mourut le 16 juin 1088. Sa vie, écrite au douzième siècle, se trouve dans CANISIUS, *Antiquarum Lectionum*, *tom.* 2, *pag.* 319 *et tom.* 6, *pag.* 227, et dans le P. JANNING, *in Actis S.S.*, *tom.* 6, *junii*, *pag.* 147 *et seq.* Ce dernier a aussi publié, *ibidem*, *pag.* 157-165, le traité que cet archevêque composa en l'an 1081, en faveur du Pape Grégoire VII.

Digitized by Google

sur le conseil qu'il donne d'éviter ceux qui sont frappés de l'anathême, quand même ils le seraient injustement; sur l'approbation qu'il donne à ceux qui tuent les excommuniés et sur la défense qu'il fait de prier pour les partisans de l'empereur Henri. Le troisième écrit de Manegold, en faveur du Saint-Siège, est perdu, si peut-être il n'est pas le même que celui dont nous venons de parler. Du moins on ne le connaît que par quelques traits que Gerhoh, prévôt de Reichersberg, a fait entrer dans un traité adressé au Pape Innocent II (1). On voit par l'idée qu'il donne de cet ouvrage, que Manegold cherchait principalement à excuser la sévérité employée par ce Pape contre les clercs simoniaques et concubinaires qu'il avait interdits du ministère de l'autel et de l'entrée de l'église. Ce livre fut, selon Geroh, très-bien reçu de la part de ceux qui étaient attachés au pontife et il ajoute que les chanoines réguliers de Reichersberg, ses confrères, regardaient les écrits de Manegold comme des oracles du ciel. Ils servirent même à ramener du schisme plusieurs de ceux qui s'y étaient engagés (2).

---

(1) Ce traité publié par Dom Pez, *Anecdot. Thesaur.*, *tom.* 2, *part.* 2, *pag.* 438-504, est un dialogue entre un clerc séculier et un clergé régulier, *de eo quid distet inter clericos sæculares et regulares.*

(2) *Tom. Anecdot. cit. pag.* 491 *et* 492 : « *Librum a claustri Raitenbuchensis* « *quondam Decano Manegoldo contrà septimi Grégorii laceratores compositum...* « *Scio catholicis episcopis placuisse ; qui propter Wigbertinum schisma expulsi* « *(fuerunt).... Fratres mei probabiliores illius Manegoldi sunt laudatores, habent* « *que scripta illius, quasi responsa cœlestis oraculi, quibus in Wigbertino schis-* « *mate non nulli fuerunt ad catholicam unitatem confortati, quibus et sæculares* « *contrà Ecclesiam disputatores aliquantulum tum fuerunt confutati.* » Ce passage de Gerhoh, fait voir que Manegold avait aussi rempli la place de doyen dans l'abbaye de Reichersberg, en Bavière : d'où Dom Pez, *tom. cit. præfat.*, *pag.* 29 *et* 30, a jugé devoir en faire une personne différente du Manegold qui était prévôt de Marbach. Mais Dom Rivet a prouvé dans l'Histoire littéraire de France, *tom.* 9, *pag.* 284 *et* 285, par l'identité des faits et par trois divers rescrits du Pape Urbain II, de l'an 1096, rapprochés les uns des autres, que le même Manegold réunissait dans le même temps, en sa personne, la double dignité de prévôt de Marbach et de doyen de Reichersberg. Pez lui-même, *Anecdot.*, *tom.* 5, *part.* 1, *pag.* 297 *et* 298, rapporte deux bulles du pape Urbain II, dont l'une rappelle : « *filium nostrum Manegoldum magistrum scolarum,* » et dont l'autre est adressée: « *M. Decano Reitinbochesium.* » La première est datée de Forcalquier, et revient au 9 août 1096; la seconde, qui n'a pas de date, lui est postérieure ; ce qui prouve qu'il était déjà prévôt de Marbach, lorsqu'il fut élevé au doyenné de Reichersberg.

Digitized by Google

Tous ces traités furent écrits du vivant de Grégoire VII, et par conséquent avant la retraite de Manegold dans le monastère de Marbach, qu'un gentilhomme, vassal de l'église de Strasbourg, nommé Burcard de Gebersweiler, fonda en 1090 (1), à deux lieues de Colmar et à une lieue d'Eguisheim (2). Le clergé alsacien était, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, tombé dans un grand relâchement pendant les troubles du schisme. Plusieurs prêtres, qui n'y avaient pas pris part, ou qui l'avaient abjuré, se retirèrent dans les bois et la solitude pour y mener une vie pénitente, et pour n'être point obligés de communiquer avec ceux qui tenaient pour l'empereur (3). Ces prêtres trouvèrent un asile assuré dans le monastère de Marbach, surtout lorsque Manegold, animé d'un même esprit, s'y rendit lui-même après avoir quitté son canonicat de Lutenbach. S. Yves, évêque de Chartres, ayant appris ce changement, écrivit à Manegold, son ami, pour lui en témoigner sa satisfaction (4). Il profita du départ d'un de ses clercs, qui désirait de s'instruire auprès du nouveau solitaire, et profiter de ses leçons et de ses lumières. Cette lettre, une des premières que Yves écrivit après son épiscopat, est, par conséquent, postérieure au mois de novembre 1091 qu'il fut sacré évêque de Chartres par le pape Urbain II. Ce prélat félicite d'abord Manegold de ce que, après tant de courses, il s'était soumis au joug de Jésus-Christ, et de ce qu'ayant méprisé un monde qui lui riait, il voulait mener une vie tranquille et pénitente dans la

---

(1) La date précise de la fondation du monastère de Marbach est marquée dans un ancien manuscrit écrit, en 1154, par un religieux du couvent voisin de Schwartzenthann, nommé *Guta*. On y lit : « *Scriptum est hoc ipsum opusculum* « *ab eâdem predictâ Gutâ, anno ab incarnato Dei verbo MCLIV.... Anno sexa-* « *gesimo quinte ex quo fundatum est Marbacense cœnobium*, » ce qui revient à « l'an 1089 ou 1090.

(2) *Fragmentum historicum auctoris incerti apud Urstisium*, *pag.* 83 : « *Ann.* « *Dom.* 1090 *fundata est Marbach ecclesia S. Augustini a militari et illustri viro* « *Burcharde de Gobelsvilre*, *cujus adjutor et cooperator fidelissimus magister* « *Manegoldus de Luttenbach extitit.* »

(3) Hélyot, *Histoire des ordres monastiques*, *tom.* 2, *pag.* 105.

(4) La lettre de St.-Yves commence ainsi : « *Yvo carnotensis ecclesiæ non satis* « *aptus minister*, *fratri Manegoldo magistro.* » C'est la quarantième dans l'édition des œuvres de ce saint évêque, publiée à Paris en 1647, par les soins de Juret et de Souchet, *parte alterâ*, *pag.* 18. Souchet, *in observ. ad dictas Yvonis epistolas*, *ibidem*, *pag.* 137, confond ce Manegold avec le vénérable Manegold qui était, en 1178, abbé de Saint-Georges, dans la Forêt-Noire.

Digitized by Google

maison du Seigneur (1). « J'en ai béni, ajoute-t-il, la bonté divine qui « donne sa grâce aux humbles. Je la conjure de vous maintenir dans « ces pieux sentiments, afin que vous puissiez remettre le talent au « centuple à celui qui vous l'a confié. Il serait juste qu'après avoir « enseigné à tant de personnes par vos discours le chemin qui con- « duit à la vie, vous y affermissiez quelques uns par votre exemple en « y marchant vous-même (2). Il faut, après avoir formé tant de disci- « ples de la philosophie, que vous ne cessiez d'engendrer à Jésus- « Christ, des enfants remplis de l'esprit de ses divins préceptes. En « disant cela, continue St-Yves, je ne prétends pas instruire un savant, « dont j'aurais plutôt besoin de prendre des leçons : mais je le dis « seulement pour me réjouir avec vous de vos progrès dans la vie « spirituelle, et pour vous montrer le désir que j'ai de les voir encore « augmentés. » L'évêque de Chartres se recommande aux prières fraternelles de Manegold, dont il avait surtout besoin dans la place éminente, mais difficile, où l'avait placé la Providence. Il le presse, sur la fin de sa lettre, de lui écrire, lorsqu'il en trouvera l'occasion, afin qu'il eut la consolation de voir en lui l'homme intérieur, comme il venait de lui découvrir le sien.

St-Yves, avant d'être choisi évêque de Chartres, avait été le premier abbé ou prévôt du monastère de St-Quentin de Beauvais, où il introduisit en 1078 l'institut des chanoines réguliers (3), connu depuis quelques années en France (4). L'origine de cet institut remonte au milieu de l'onzième siècle. Les chanoines des églises cathédrales et

---

(1) « *Quoniam post multos circuitus levem Christi sarcinam subire, et con-* « *tempto mundi flore in domo Dei objectè vivere elegisti.* »

(2) « *Sic enim ordonationis poscebat, ut qui verbo ad viam vitæ plurimus in-* « *formaveras, aliquos aliquandò conformares exemplo; et qui de senium Patris* « *Jacob tanquàm Zelpha inveteratâ et ancilliari consuetudine philosophandi filios* « *pepereras, jam de ejusdem patris semine tanquàm speciosa Rachel est intimæ* « *visionis libertate spiritualem sobolem multiplicare non desistas.* »

(3) *Alberici chronicon*, *pag.* 122. Voyez Hélyot, *tome cité*, *ch.* 14, *pag.* 101; Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, *tom.* 8, *ch.* 14, *pag.* 132, et Dom Clemencet, *Histoire littéraire de France*, *tom.* 10, *pag.* 103 *et* 104.

(4) Le premier qui introduisit les chanoines Réguliers en France, fut Gervais, archevêque de Rheims, qui en fit observer l'institut, en 1059, dans l'abbaye de Saint-Denys, située dans le faubourg de sa ville archiépiscopale. *Marlot*, *Metropolis Remensis Historia*, *tom.* 2, *pag.* 138.

Digitized by Google

collégiales s'étant alors relâchés, St-Pierre Damien sollicita fortement le Pape Nicolas II de remédier à leurs désordres, en bannissant parmi eux la propriété : c'est ce que fit le souverain pontife dans un concile tenu à Rome en 1059, où, après avoir condamné la simonie et le concubinage, il ordonna que les clercs logeraient et vivraient ensemble, mettraient en commun ce qu'ils recevraient de l'Eglise et s'étudieraient à pratiquer la vie apostolique (1). La même chose fut ordonnée en 1063 dans un autre concile par le Pape Alexandre II (2). Les clercs qui acceptèrent ces règlements, se soumirent à la vie commune et à la désappropriation. Ils furent de là, dit M. Fleuri (3), appelés chanoines réguliers ; et ce nom leur est resté pour les distinguer de ceux qui formaient le clergé titulaire des cathédrales et des collégiales. Ils adoptèrent pour modèle de vie une épître de St-Augustin, dont les clercs vivaient en commun à Hippone, dans une pauvreté volontaire (4). C'est à cette épître qu'on donna ensuite le nom de Règle de Saint-Augustin (5). Ce saint évêque d'Hippone rassemblant les clercs supérieurs de son église pour vivre en commun avec lui, les engagea à une entière désappropriation de leurs biens. Cet état parut accompli, parce qu'il réunissait à la vie active du clergé séculier la pauvreté évangélique, dans laquelle consiste la perfection de l'état régulier. Ceux qui l'embrassèrent furent nommés chanoines réguliers, parce qu'ils s'engageaient, par vœu, à une entière désappropriation, telle qu'elle est prescrite par les règles des ordres monastiques, différant en cela des chanoines séculiers, qui conservaient la propriété de leurs biens, quoiqu'ils vécussent dans un dortoir et un réfectoire communs des revenus de l'église qu'ils servaient. Manegold, qui s'était retiré à Marbach, y introduisit en 1094 des chanoines Réguliers, auxquels il fit embrasser la réforme de St-Yves, son ami, et celle qui venait de

---

(1) Voyez MABILLON, *in Annal. ord. S. Benedicti*, *tom.* 4, *appendicis*, *pag.* 748; LABBE, *Conciliorum*, *tom.* 9, *pag.* 1099, et MANSI, *Conciliorum*, *tom.* 19, *pag.* 898.

(2) LABBEUS, *tom.* 9, *p.* 1175, et MANSI, *tom.* 19, *pag.* 1025.

(3) *Histoire ecclésiastique*, *tom.* 13, *liv.* 61, *pag.* 136.

(4) HELYOT, *Histoire des ordres monastiques*, *tom.* 2, *ch.* 2, *pag.* 16 *et* 17.

(5) Elle se trouve imprimée dans le recueil d'Eusèbe Amort, intitulé : *Vetus disciplina canonicorum Regularium et secularium*, *pag.* 128 *et seq.*

Digitized by Google

s'établir à St.-Ruf d'Avignon (1). Manegold fut le premier prévôt de Marbach : c'est ce qui le fit regarder comme un des fondateurs de ce monastère (2), d'autant plus qu'il avait été dans cet établissement un des principaux coopérateurs de Burchard de Gebersweiler(3). Marbach, comme nous le verrons dans un des livres suivants de cet ouvrage, où nous le ferons connaître plus amplement, fut le berceau de la plupart des monastères du même institut, qui s'établirent, dans la suite, en Alsace et dans l'Allemagne, et qui adoptèrent ses constitutions. Celles-ci, qui renferment cent cinquante-trois articles, se trouvent dans un ancien manuscrit de Marbach, écrit en 1154 (4), et sont par conséquent antérieures à cette époque. Eusèbe Amort, chanoine régulier de Polling, qui les a publiées en 1747 (5) sur un autre manuscrit de sa maison, croit (6) qu'elles sont l'ouvrage de Manegold ou de Gerung, son disciple et son successeur dans la prévôté de Marbach (7). Ces constitutions ont cela de particulier qu'elles prouvent, ainsi que celles de Hirsauge (8), adoptées également en Alsace, que

(1) PETRUS, *in Germaniâ Canonico-Augustinianâ*, *apud Kuen*, *in collectione scriptorum rer. historico-monastico-ecclesiasticarum*, *tom* 5, *part.* 1, *pag.* 37 *et part.* 2, *pag.* 302, et Jean-Antoine ZUNG, *Historiæ de ordine canonicorum Regularium S. Augustini prodromus*, *tom.* 2, *pag.* 577, disent que les premiers chanoines Réguliers de Marbach furent de la congrégation de St.-Ruf d'Avignon. Cette opinion paraît fondée sur l'ancien nécrologe de Marbach, où on lit au 14 janvier : « *Commemoratio fratrum S. Rufi.* »

(2) Comme le dit en termes exprès Berthold de Constance, *apud Urstisium*, *pag.* 371 : « *Hoc tempore* (*an.* 1094) *Magister Manegoldus de Lutenbach Monasterium canonicorum communiter et regulariter viventium esse voluit.* »

(3) BERLER, *in Chronico Rubeacensi*, *mss.*, *fol.* 348, et MIRŒUS, *Canonicorum Regularium ord. S. Augustini origines ac progressus*, *cap.* 43, *apud Kuen*, *lib. cit.*, *tom.* 3, *pag.* 42.

(4) *Fol.* 224-282, à la suite de la règle de St.-Augustin, *fol.* 167-174, et du commentaire de Hugues de St.-Victor, *fol.* 175-223.

(5) Dans le recueil que nous venons de citer, *tom.* 1, *pag.* 384-431, le manuscrit dont s'est servi Amort, renferme, *pag.* 390 *et* 392, quatre constitutions qui ne se trouvent pas dans le manuscrit de Marbach. Par contre la constitution XCII de ce dernier a été omise dans le manuscrit de Polling. Nous donnerons dans les pièces justificatives les titres de ces constitutions, *num*.....

(6) *Ibidem*, *pag.* 69 *et* 383.

(7) Gerung, qui devint prévôt de Marbach au commencement du douzième siècle, mourut en 1130, suivant le nécrologe de ce monastère.

(8) Publiées par Dom HERGOTT, *Vetus disciplina monastica*, *pag.* 452 *et* 453.

Digitized by Google

la communion, sous les deux espèces, y était encore en usage dans le cours du douzième siècle (1), et que l'Extrême-Onction s'y conférait toujours alors avant le viatique (2).

La réputation dont jouissait Manegold, et les écrits qu'il avait publiés en faveur de Grégoire VII, firent que l'empereur Henri IV employa tous ses efforts pour l'attirer à son parti après la mort de ce Pape. Mais le nouveau prévôt de Marbach, autant attaché à Urbain II, qu'il l'avait été à son prédécesseur, fut aussi insensible aux promesses de ce prince qu'insensible à ses menaces (3). Il ne travailla même qu'avec plus d'ardeur à faire rentrer dans l'unité plusieurs de ceux qui s'étaient séparés de l'Eglise romaine. Il profita surtout d'une grande peste qui régna, en 1094, dans presque toute l'Allemagne et qui enleva à l'Alsace une grande partie de ses habitants. Cette mortalité avait été précédée de quelques phénomènes moins effrayants par eux-mêmes que par les conjectures qu'on en tira. On vit sur les bords du Rhin une grande lueur, qui éclairait l'hémisphère (4). L'astronomie était alors si imparfaite, qu'on crut remarquer un signe de la vengeance de Dieu dans les exhalaisons enflammées qu'on a depuis nommées aurores boréales (5). Le peuple toujours crédule et trompé

---

(1) La constitution de Marbach, qui est la LXV dans le manuscrit de 1154, et dans Amort, à la *page* 406, s'explique ainsi en parlant des messes solennelles : « *Communicet autem primus sacerdos, deindè diaconus, et post eos alii, qui* « *voluerint, flexis genibus. Sanguinem verò à Diacono stantes accipiant calice* « *sibi tradito à sacerdote.* »

(2) Articles 128 et 129, *apud Amort*, *pag.* 423 *et* 424.

(3) *Anonimus Mellicensis*, *cap. et lib. cit.* : « *Manegoldus presbyter.... strenuus assertor veritatis fuit, à quâ nec promissis, nec minis schismatici Regis flecti potent. Quinimò in dissentione illâ, quæ inter Gregorium septimum et Henricum quartum exorta fuit, protuendâ justitiâ laboravit usque advincula. Extat ad eum scripta quædam exhortatoria Yvonis episcopi carnotensis epistola.*

(4) Il est indubitable, d'après le texte de Conrad, abbé d'Ursperg, *in chronica*, *pag. CCXLV*, que ce phénomène était une aurore boréale. « *Nubes quoque san-* « *guineas tùm ab occidente quàm ab oriente surgentes sibique invicem in cœli cen-* « *tro concurrentes, rursùmque mediis fere noctibus à septentrione igneos exurgere,* « *splendores.* »

(5) L'aurore boréale, en allemand *Nordschein* ou *Nordlicht*, est une lumière très-vive et très-éclatante, qu'on aperçoit quelquefois du côté du Nord, sous la forme d'un segment de cercle, d'où sortent des jets et des rayons, deux ou trois heures après le coucher du soleil. Les philosophes sont partagés sur la cause de

Digitized by Google

par les ridicules interprétations des astrologues, s'imagina voir dans l'air des armées rangées en bataille, qui combattaint les unes contre les autres (1). Quiconque remarqua ce météore en raisonna à sa façon, et selon le préjugé où l'on était, que de pareils phénomènes ne paraissent jamais sans être suivis de quelque malheur : on le regarda comme le précurseur de la peste qui survint peu de temps après. Manegold se saisit de ces circonstances et de la crainte qu'inspiraient ces sinistres présages, pour prêcher la pénitence dans l'Alsace, où, selon l'expression d'un auteur contemporain (2), la religion était presqu'entièrement

ce brillant phénomène. Feu M. de Mairan est presque le seul physicien qui ait paru s'en occuper sérieusement dans son *Traité historique et physique de l'aurore boréale*, imprimé ès années 1733-1754. Il l'attribue à l'atmosphère solaire, qui s'approche quelquefois assez près de l'atmosphère terrestre, et se mêle avec elle par la vertu de l'attraction. Le Père Noceti a fait sur l'aurore boréale un poème latin, où il a suivi pas à pas, mais en grand poète, les idées de M. de Mairan. Les uns en donnent pour cause les exhalaisons élevées de la terre dans l'atmosphère, qui, y éprouvant une fermentation, produisent cette lumière. Les autres ont recours aux glaces et aux neiges, qui se trouvent vers les pôles, et qui réfléchissent les rayons du soleil vers les couches supérieures de l'atmosphère. M. Halley attribue la formation de l'aurore boréale à la matière magnétique, qui, sortant des pôles de la terre, circule autour d'elle. M. Bertholon, dans un mémoire lu au mois de décembre 1777, à l'Académie des sciences de Montpellier, inséré dans le *Journal encyclopédique*, 15 *mars* 1779, *pag.* 493-506, prétend qu'elle est un phénomène phosphorico-électrique. M. le baron de Hupsch, dans ses *Phisikalische Untersuchungen der natürlichen Ursachen des Nordscheins*, imprimées à Cologne, en 1778, croit que les aurores boréales sont les effets d'une matière phosphorique, produites par des exhalaisons sulfureuses très-fines. On trouve dans les *Analecta transalpina*, imprimées à Venise en 1774, *tom.* 1, *pag.* 293, un moyen facile d'imiter les aurores boréales par le secours de la chambre obscure, imaginé par M. Samuel de Triewald.

(1) ALBERTUS STADENSIS, *in Chronico*, *pag.* 251.

(2) BERTHOLDUS CONSTANTIENSIS, *apud Urstisium*, *pag.* 372 : « *An.* 1094 *in* « *Alsatiâ magister Manegoldus de Lutenbach, mirabiliter ecclesiasticam reli-* « *gionem, jàm dudùm in illis partibus extinctam, Deo miserante, reaccendit.* « *Nam, invalescente apud illos diuturnâ mortalitate, omnes penè majores et* « *militares illuis Provinciæ, ad ipsum catervatim convenere, et de excommuni-* « *catione per potestatem ipsè à Domino Papâ concessam, obsoluti, et de reli-* « *quis eorum penatis acceptâ pœnitentiâ per eum absolvi non cessaverunt. Hi* « *omnes Domino Papâ Urbano deinceps fideliter obedire decreverunt : Undè et* « *officia simoniacorum et incontinentium presbyterorum penitùs recipere nolue-* « *runt. Hujus autem obedientiæ Dominus Manegoldus maxima causa fuit.* ».

Digitized by Google

éteinte. Comme le pape Urbain lui avait accordé le pouvoir d'absoudre les personnes qui, à cause du schisme, avaient encouru l'excommunication, il déclama fortement contre tous ceux qui y persistaient. Son éloquence ardente et emphatique fit tant d'impression, que presque toute la noblesse d'Alsace et la plupart des seigneurs de la province vinrent, avec une partie du peuple, se jeter aux pieds du nouvel apôtre, pour lui demander l'absolution de leurs péchés et de l'excommunication. Ils l'obtinrent : tous promirent de s'attacher au Pape Urbain, et d'être soumis à ses bulles. Ils refusèrent même d'assister à l'office des prêtres simoniaques et incontinents (1). Le prévôt Manegold alla ensuite trouver Urbain II à Clermont, où se tint en 1095 le fameux concile de ce nom. Il suivit de là le Pape à Tours, où il le pria de ratifier l'établissement du monastère de Marbach. Urbain lui accorda en conséquence une bulle, dans laquelle, en confirmant les possessions de cette maison et de ceux qui y avaient embrassé la vie canonique (2), il le nomme son fils et son ami particulier (3). La bulle est datée de Tours, 24 mars 1096 (4).

Manegold, de retour en Alsace, toujours ferme dans la défense du saint-siège, souffrit plutôt la captivité que de l'abandonner (5). L'empereur Henri voyant le préjudice que ce zélé missionnaire portait à ses intérêts, trouva moyen de le faire enlever en 1098 et de le faire mettre en prison, où il le retint pendant quelque temps. Cette action,

---

(1) Le zèle de Manegold a pu être outré dans quelques points ; mais il était fondé sur la persuasion où l'on était alors que le souverain pontife avait justement excommunié et déposé l'empereur. Ainsi, il ne méritait pas les imputations dont l'accable le P. Barre, *Histoire générale d'Allemagne*, *tom.* 4, *pag.* 335, lorsqu'il dit que le missionnaire Manegold abusait de la crédulité des peuples, et que les sentiments de pénitence qu'il leur inspirait, étaient le fruit de son faux zèle. M. l'abbé Fleury, *Histoire ecclésiastique*, *tom.* 13, *pag.* 588, parle de Manegold avec plus de respect, et le loue d'avoir fait servir la mortalité à l'utilité de la religion.

(2) La bulle est adressée : « *Dilectis filiis in Marbacensè ecclesiâ canonicam* « *vitam professis, eorumque sucessoribus in eâdem religione permansuris.* »

(3) « *Familiarem filium nostrum, vestrum autem præpositum Manegoldum.* »

(4) Pièces justificatives, *num....*

(5) « *Manegoldus Lutenbacensis* » est nommé par Anselme, évêque de Havelberg, *lib. de ord. canonic. regular.*, *cap.* 8, *apud* Pez, *Anecdot. tom.* 4, *part.* 2, *pag.* 81, dans le nombre des chanoines réguliers qui souffrirent la prison et les fers pour la défense de la foi.

Digitized by Google

dit Berthold de Constance (1), porta l'affliction dans toute l'Eglise catholique. Délivré de ses fers, Manegold obtint, le 2 août 1103, une bulle du Pape Paschal II, qui confirmait à son monastère de Marbach celle de son prédécesseur (2). Ce fut la dernière action de ce grand homme, dont la mémoire nous ait été conservée. Il paraît qu'il mourut dans un âge avancé, puisque nous avons vu ci-dessus qu'il commença à enseigner dès l'an 1046. On ignore l'année de sa mort, qui est cependant antérieure à 1118 (3). Le nécrologe de Marbach et celui de Zwifalten placent le jour de son décès au vingt-quatre de mai (4). Le monastère de Marbach pillé et brûlé, tant en 1525, par les Rustaux d'Alsace, qu'en 1632 par les troupes suédoises, ne conserve de son église aucun monument sépulcral, qui pourrait constater l'époque de sa mort. Il a également perdu tous les monuments littéraires du génie et des lumières de son premier prévôt.

Malgré les fréquentes courses de Manegold, qui donnait des leçons publiques de province en province, avant sa retraite à Marbach, et malgré les différentes affaires qui l'occupèrent depuis qu'il en fut prévôt, ce savant et illustre Alsacien écrivit beaucoup d'ouvrages qui justifient la réputation dont il a joui avant et après sa mort. Mais on n'a pas eu soin de transmettre à la postérité les titres de ses écrits, et nous n'en connaissons que très-peu qui existent en entier. L'anonyme de Mölk, qui vivait au commencement du douzième siècle (5), atteste que Mane-

---

(1) Pag. 337 : « *Manegoldus, venerabilis præpositus canonicorum apud Mar-* « *bach degentium a Henrico rege diù in captione detentus est : eò quòd schis-* « *maticis contrà ecclesiasticam auctoritatem obedire noluerit : undè et totu* « *ecclesia longè latique condoluit.* »

(2) Pièces justificatives, *num.....* Cette bulle fut donnée aux prières de « *Karis-* « *simi filii Manegoldi vestri prepositi.* »

(3) On trouve, dès l'an 1119, une bulle du pape Calixte II, adressée à Gerung, successeur de Manegold dans la prévôté de Marbach.

(4) Le premier porte : « IX *Kal. junii, Magister Manegoldus presbytere.* » Cependant un autre nécrologe plus nouveau du même monastère le rappelle ainsi au deux de janvier : « IV *Non. januarii, Manegoldi, primi præpositi hujus do-* « *mûs olim canonici Lautenbachensis, nec non in sacro sanctâ theologiâ doctoris* « *eximii.* » Le nécrologe de Zwifalten, *apud Hess, in scriptor. rer. Guelfic.,* « *p.* 242, s'exprime ainsi : « VIII *Kal. junii, Manegold, magister de Lutinbach.* »

(5) *De scriptoribus ecclesiasticis, cap.* 105, *lib. et pag. suprà cit. :* « *Mane-* « *goldus presbyter textum Isaiæ prophetæ paginatibus clausulis distinxit. super* « *Mathæum verò glossas continuas scripsit.* »

Digitized by Google

gold avait fait quelques courtes notes sur le texte du prophète Isaïe et des gloses suivies sur l'évangile de St-Mathieu, pour servir à son explication. Henri de Gand (1) lui attribue un commentaire sur les épîtres de St.-Paul. Mais ces trois ouvrages paraissent perdus : on ne trouve pas du moins leurs titres dans cette multitude de manuscrits, dont, depuis le commencement de ce siècle, on a publié tant de catalogues. Manegold composa aussi un commentaire entier sur les Psaumes de David. L'anonyme de Mölk, qui l'avait lu, le trouve estimable au-dessus du topaze et de l'or pur (2). C'était, selon Henri de Gand, un livre où l'auteur avait laissé à la postérité des preuves particulières de son génie. L'idée avantageuse que ces deux bibliographes donnent de ce commentaire, doit en faire regretter la perte, quelque multipliées que soient aujourd'hui les explications du Psautier (3). On a été plus heureux en conservant les gloses ou courtes notes que Manegold avait faites sur les Psaumes, et qu'il tira principalement des écrits de St.-Augustin. Ce petit ouvrage, précédé d'une très-longue préface, se trouve dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Allire de Clermont en Auvergne (4). Manegold y porte en tête le titre de docteur des Allemands (5). La bibliothèque de l'Escurial en Espagne et celle du monastère d'Alcobaze, en Portugal, comptent aussi dans leurs manuscrits, sous le nom de Maitre Manegaud(6), une histoire universelle du monde(7). Il y aurait lieu de douter que ce Manegaud soit le même que Mane-

(1) *Liber Henrici Gandavensis, Archidiaconi Tornacensis, descriptoribus ecclesiasticis, cap.* 28, *apud Fabricium in Bibliothecâ ecclesiasticâ, pag.* 122 : « *Manegundus ingenii sui monumenta in expositione psalmorum et epistolarum* « *Pauli posteris reliquit.* »

(2) « *Scripsit quoque super Psaltorium opus præstantissimum, super topa-* « *zium et aurum obrizum pretiosum.* »

(3) Il ne faut pas confondre ce commentaire, ainsi que l'a fait *Molanus* cité par *Fabricius, oper et pag. cit.*, avec celui que le fameux Remi, moine de Saint-Germain-d'Auxerre, composa aussi sur les pseaumes, et duquel Dom RIVET a rendu compte dans son *Histoire littéraire de la France*, *tom.* 6, *pag.* 104-106.

(4) Ce manuscrit est *in*-4°, et coté 96, comme le remarque Dom de MONTFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova, tom.* 2, *pag.* 1264.

(5) Tel est le titre de cet écrit : « *Monigaldi Teutonicorum doctoris glossarium* « *super Psalterium.* »

(6) « *Manegaldus magister.* »

(7) Comme le remarque Dom NICOLAS ANTONIO, *Bibliotheca Hispanica vetus, tom.* 2, *pag.* 270.

Digitized by Google

gold, prévôt de Marbach, surtout en voyant un pareil ouvrage fait par un Allemand, exister dans les bibliothèques d'Espagne et de Portugal, si Othon de Frisingen (1) ne nous apprenait pas que le docteur Manegold avait fait passer les sciences non seulement dans les Gaules, mais encore en Espagne.

(1) *In chronico, præf. in lib. 5, pag. 100, suprà cit.*

(La fin à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA VALLÉE DE LA BRUSCHE,

HASLACH, GIRBADEN, NIDECK ET LE DONON.

Cette belle vallée de la Brusche, qui se déroule l'espace de cinq lieues entre Schirmeck et Mutzig, a été pendant quelques siècles le plus précieux joyau de la couronne féodale des anciens évêques de Strasbourg. Entre toutes leurs nombreuses possessions de la haute et de la basse-Alsace et de l'Ortenau, elle se montrait la plus compacte, la plus coquette à la fois et la plus forte, la mieux défendue par la nature et par l'art; couverte au levant par le château et la ville de Mutzig, au couchant par le château et la ville de Schirmeck, au midi par une chaîne de hautes montagnes et le château de *Girbaden*, au nord enfin par des montagnes plus hautes encore et par les trois châteaux de *Ringelstein*, de *Hohenstein*, de *Nideck*.

On sait l'origine de la principauté épiscopale de Strasbourg. Elle est contemporaine des origines de la monarchie française et de l'empire d'Allemagne. Elle remonte aux donations, tantôt réelles, tantôt nominales, des rois Mérovingiens et Carlovingiens. C'est à Dagobert II, à sa pieuse affection pour Saint-Arbogast et pour Saint-Florent, successivement évêques de *Strate-Burg*, que la concession des premiers droits temporels des évêques dans la vallée de la Brusche peut être attribuée (1). Cette concession est confirmée, du moins pour la partie de la vallée entre la *Still* et le ruisseau de *Wich*, les sources de la *Hasel* et le cours de la Brusche, et entre la ferme de *Rumwald*, celle dite *Paphinis-naïda* et le mont *Arlegis-bergo*, par des diplômes de

(1) Voyez GRANDIDIER, *Histoire des évêques de Strasbourg*, pages 213, 229, 320 du tome Ier.

Digitized by Google

Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, datés, le premier, de Thionville, nones de mars, cinquième année de son règne, le second, d'Aix-la-Chapelle, 5 des kalendes de septembre, troisième année de son règne, Indiction dixième (1).

Grandidier, ce savant explorateur de nos annales, dont la gloire semble destinée à augmenter encore, traduit l'*Arlegis-bergo* des deux titres précités par *Heiligen-Berg*. Quant aux deux autres lieux désignés dans les mêmes diplômes, il les confesse des lieux inconnus. Schœpflin ne relate ces deux chartes carlovingiennes que pour rappeler la cession du territoire de Still à l'évêché. Il y a cependant quelque chose de remarquable dans ce nom de *Paphinis-naïda*, aux racines grecques, inséré dans des pièces émanées de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire ou de leur chancellerie, et désignant un territoire du val de la Brusche ou de ses affluents assez considérables pour former la limite des concessions obtenues par l'évêché. Ce nom ne serait-il pas une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion qui accorde, à la vallée de la Brusche, les honneurs d'une colonisation romaine ou gallo-romaine? Schœpflin, et d'après lui plusieurs commentateurs modernes, ont signalé l'existence d'une voie romaine dans cette vallée ou sur les monts qui l'enserrent du côté du nord (2). Cette voie, dont nous aurons l'occasion de reconnaître les lambeaux pittoresques encore épars çà et là, devait conduire d'*Argentoratum* aux diverses *villas* de la vallée de la Brusche, et au sanctuaire d'origine druidique et d'appropriation romaine du Donon, pour descendre ensuite vers St.-Quirin et le bassin de Dabo, si riche en monuments antiques de toutes sortes. *Paphinis-naïda* devait être une de ces *villas* et, à en juger d'après le dérivé évident du verbe grec ΝΑΩ et du substantif latin *nais*, une *villa* près d'une source ou d'une cascade, peut-être Nideck? Ce nom si harmonieux et qu'on est si étonné de trouver au milieu des appellations tudesques des chartes carlovingiennes, serait ainsi le nom antique de la belle cascade de Nideck, et probablement d'une *villa*, ainsi appelée par la fantaisie de quelque grand seigneur gallo-romain, amateur des riantes fictions de la Grèce, et dont le domaine put échapper aux dévastations du cinquième siècle pour aller revivre avec

(1) Idem, page 287 du tome Ier et numéros 63 et 91 des titres justificatifs.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, § 230, tome Ier, et SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités de la Basse-Alsace*, page 92.

Digitized by Google

son nom mythologique dans une investiture épiscopale du neuvième siècle ?

Mutzig, *oppidum Muziche*, dans une charte de 1254 (3), *Muzzeca* et *Muzziaca* dans des titres du dixième siècle, mais alors seulement simple village, n'a plus rien qui dénote une existence antérieure à l'époque féodale. Sa situation, si belle à l'entrée du val de la Brusche, permet toutefois de supposer qu'il y eut là quelque tour de garde romaine, peut-être un *Castellum*. La voie romaine de la Brusche passait nécessairement sur l'emplacement actuel de Mutzig, et l'on a découvert récemment des traces de cette voie, tant en-deçà qu'au-delà de la ville, près des villages de *Dorlisheim* et de *Dinsheim*. Au surplus, il ne peut s'agir ici d'une de ces grandes artères de l'organisme romain des Gaules, dont la carte Théodosienne et l'itinéraire dit d'*Antonin*, nous ont donné la direction, mais d'une simple voie secondaire, de ce que nous appellerions aujourd'hui un chemin de grande communication, peut-être même seulement d'une chaussée faite aux frais d'un grand propriétaire pour mener d'*Argentoratum* à ses domaines de la Brusche.

Ces domaines, passés en grande partie dès l'époque Francique, dans la Mense épiscopale, ainsi que nous venons de le rappeler, comprenaient-ils, dès l'origine, le territoire de Mutzig ? Cela est assez probable, car l'accès de la vallée devait être une possession importante pour le principal propriétaire de cette même vallée. Toutefois, les chartes précitées de l'ère carlovingienne ne font pas mention de territoires au-delà de la *Still*, et nous lisons dans Schœpflin qu'en 1223 l'empereur Fréderic II déclara se réserver l'advocatie et les droits impériaux dans Mutzig. Cette revendication de Fréderic II fut-elle une de ces nombreuses boutades que lui inspira sa lutte, tantôt sourde, tantôt patente contre l'Eglise et les princes ecclésiastiques, ou est-elle la constatation de ses droits allodiaux sur Mutzig ? Quoiqu'il en puisse être, l'immédiateté de ce bourg ne survécut pas longtemps à la maison de Hohenstauffen, et malgré la part prise par ses habitants en 1263 à la guerre de la ville de Strasbourg contre l'évêque Walther de Géroldseck, nous voyons l'empereur Henri VII reconnaître en 1308 les droits de l'évêché de Mutzig et lui céder, sans restrictions aucunes, ce territoire, moyennant un échange avec le village épis-

(3) SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, période germanique, § 256.

Digitized by Google

copal de Mulhausen (1). Depuis lors Mutzig n'a plus cessé, jusqu'à la Révolution française, d'être, tantôt domaine direct, tantôt domaine mouvant, tantôt domaine engagé de l'évêché.

C'est en qualité de ville épiscopale que Mutzig obtint sa plus belle page d'histoire militaire. En 1416 les Strasbourgeois, en guerre contre l'évêque Guillaume de Dielsch, viennent assiéger la ville au nombre de douze cents hommes d'armes (2). Repoussés avec perte, ils reviennent en 1421 et échouent de nouveau contre le château et la ville, que l'évêque, à la tête de trois cent cinquante cavaliers, dégage glorieusement. Les Strasbourgeois poursuivis par la cavalerie épiscopale et par l'infanterie bourgeoise de Mutzig, sont forcés de se retirer en désordre, non sans de grandes pertes, expiant ainsi par une double défaite leur oubli des souvenirs de l'ancienne confraternité d'armes de *Hausbergen*..

Mutzig n'a plus rien qui révèle une ville épiscopale du moyen-âge. Son clocher peint en rose n'annonce de loin qu'une église moderne et vulgaire; mais de près, malgré les efforts consciencieux des badigeonneurs, on peut encore reconnaître quelques rudiments des douzième et treizième siècles sur ces murs réparés sans goût. Son ancien château-fort a subi également de grandes vicissitudes, mais lui, au moins, il a sans doute plus gagné que perdu au change. Transformé peu à peu par les évêques en château de plaisance, à mesure que les princes de l'Eglise préférèrent à leurs cottes d'armes les doux loisirs de la paix, il est devenu l'une des plus importantes et certes l'une des plus pittoresques manufactures d'armes à feu que nous possédions aujourd'hui en France. C'est merveille de voir comme tout a disparu, tours, machicoulis, créneaux. Les donjons, rasés jusqu'à hauteur des maisons, servent humblement de pigeonniers, les fossés élargis forment un double et beau réservoir; la chapelle est métamorphosée, je crois, en arsenal industriel où les fusils nouvellement fabriqués tiennent fièrement la place des anciennes armures de la garnison épiscopale; enfin dans les dépendances du château converties en ateliers, des officiers d'artillerie commandent aujourd'hui à des ouvriers paisibles où naguères des serviteurs de l'Eglise commandaient à de belliqueux hommes d'armes.

---

(1) Schœpflin, *Alsat. illustr.*, période germanique, § 256.

(2) Hertzog, livres III et VIII, pages 27 et 131.

Digitized by Google

Le côté de Mutzig, opposé à la manufacture d'armes, est encore entouré de ces glorieuses murailles du quinzième siècle. Comme tous les jouets du dieu des batailles elles eurent, d'ailleurs, leurs bons et mauvais jours de guerre. En 1444, vingt ans après leur brave résistance aux troupes strasbourgeoises, elles furent escaladées, par surprise, il est vrai, et tombèrent au pouvoir du comte Palatin. Mais ce dernier ne s'était présenté que comme l'allié de l'évêque suzerain, Robert de Bavière, qui, après avoir consenti à l'engagement de Mutzig au chevalier Wirich de Hohenbourg ou Hohenstein, voulut retirer le gage sans payer rançon préalable, et le céder au comte Palatin. Cette mauvaise foi de l'évêque (1), provoquée peut-être par les menées de Wirich et ses promesses de sous-engagement à d'autres que les agréés de l'évêché, amena une prise d'armes nouvelle des Strasbourgeois, toujours empressés de guerroyer contre leur évêque. Cette fois, conduits par le comte de Lichtenberg, et aidés par des intelligences dans la place, ils parvinrent à entrer à leur tour dans Mutzig, en chassèrent les soldats palatins, que les bourgeois de la ville se gardèrent bien de défendre, et Wirich de Hohenstein, réinstallé par eux, reconnut leurs bons offices en engageant une partie de son gage épiscopal à la ville de Strasbourg. Cet engagement fut suivi d'un sous-engagement aux sires de Bock, puis aux Wurmser. Enfin, en 1478, Albert de Bavière, évêque de Strasbourg, chargea Jacques de Landsperg de dégager Mutzig, et l'inféoda à sa famille. Les Landsperg possédaient cette ville à titre de fief épiscopal, depuis 1478 jusqu'en 1636, époque à laquelle l'évêché en reprit le domaine direct. Dans l'intervalle, grâce à la bonne épée des Landsperg, Mutzig put échapper aux insurgés de 1525, et se maintenir même contre Mansfeld, mais il lui fallut ouvrir ses portes aux Suédois en 1632.

Le cardinal prince de Rohan, ce héros du fameux collier, qui expia noblement dans l'exil et dans la pauvreté les élégantes magnificences d'une trop frivole jeunesse, venait à peine d'achever les beaux jardins de sa résidence de Mutzig, et d'en faire la digne succursale du fastueux château de Saverne, lorsque 1789 sonna le glas funèbre de la principauté épiscopale de Strasbourg. Le château de Mutzig ne tarda pas à être vendu comme les autres biens de l'Eglise; et la population de la

(1) HERTZOG, livres VIII et VI.

Digitized by Google

ville, en perdant son riche et prodigue cardinal, aurait couru risque de la misère, tant chacun dans les seigneuries épiscopales était habitué à vivre des emplois ou des largesses de l'évêché, si deux simples bourgeois, mécaniciens de profession, et nouveaux acquéreurs du château, n'eussent entrepris de substituer à Mutzig les habitudes du travail aux séculaires habitudes de l'oisiveté, et de faire gagner aux habitants ce pain depuis si longtemps reçu dans un *dolce far niente*. Depuis lors, grâces à MM. Couleaux frères, et à leurs héritiers, tous les bras sont occupés à Mutzig, et l'industrie a pu montrer là comme ailleurs, qu'en se substituant à la féodalité, elle savait, comme cette dernière, rendre en détail au pays, et certes avec plus de dignité, une bonne part des richesses qu'elle en tirait.

Hermolsheim, séparé seulement de Mutzig par la Brusche, et adossé à de pittoresques rochers que couronnent des vignes et quelques bouquets de bois, est un ancien pèlerinage desservi longtemps par un couvent de Récollets. Sa chapelle actuelle, qui ne date que du dix-septième siècle, était appelée la *Maisonnette sainte*, *Heilige-Hütte*, et fut fondée par un ermite dans le treizième siècle. La tradition prétend que, bien avant cet ermite, Saint-Florent habita ce rocher avant d'aller s'établir dans le vallon de la Hasel. *Hermolsheim* et *Weege*, village depuis quelques siècles détruit et qui paraît avoir été le nom primitif des habitations éparses à l'entrée de la vallée, ont suivi la fortune féodale de Mutzig. Il est question de *Weege* dans plusieurs titres du treizième siècle, et ce nom qui semble être le même que *Weg*, chemin, pourrait avoir été donné au village du moyen-âge, parce qu'il était situé sur l'ancienne voie romaine de la Brusche.

A une petite demi-lieue de Mutzig, en remontant la vallée, on rencontre *Dinsheim*, dont, suivant une tradition assez accréditée encore, le nom aurait pour origine un temple de Diane. Aucun vestige de ce temple ne s'est d'ailleurs retrouvé, mais des débris de tuilots à rebord, des restes de poteries, un assez grand nombre de grandes pierres équarries éparses çà et là parmi les fondements des maisons du village, quelques bronzes impériaux trouvés récemment, enfin peut-être deux bas-reliefs, découverts en 1836, non loin du presbytère, ne permettent pas de douter de l'existence d'un établissement gallo-romain en ce lieu, quoiqu'aucun auteur n'en ait encore fait mention. Les bas-reliefs, dont le dessin a été communiqué au redacteur de ces notes, par la bienveillance de M. l'abbé Wacher, n'appar-

Digitized by Google

tiennent pas à la belle époque de l'art gallo-romain. L'un représente une Minerve avec ses attributs, le javelot, le hibou et le bouclier. Et il faut la présence de ces attributs pour admettre que l'art romain puisse être complice d'un travail aussi grossier, aussi dedaigneux de toutes proportions académiques. L'autre bas-relief, dont l'air de famille avec les GABRO du pays de Dabo est fort prononcé, semble pouvoir être revendiqué davantage par l'art et par le polythéisme ou plutôt le mysticisme gaulois. Tous les deux d'ailleurs pourraient provenir du Donon, et ont beaucoup d'analogie avec les nombreux bas-reliefs trouvés sur le sommet ou sur les plus hautes rampes de cette montagne si justement chère aux archéologues..

Cet établissement romain ou gallo-romain de *Dinsheim* était-il une dépendance de celui beaucoup plus considérable qui paraît avoir existé à une demi-lieue de là, à *Heiligen-Berg* ? Cela est fort probable : Feu M. l'abbé Kuntz, curé de Heiligen-Berg, signala, il y a une trentaine d'années, à M. Schweighæuser, les nombreux vestiges romains découverts par ses soins infatigables dans la banlieue du village. Les plus importants de ces vestiges sont des fours à potier, avec tous les caractères des fours si connus d'Arezzo. Plusieurs moules et quelques fragments de vases fabriqués en ces lieux, les uns de couleur noire et grise, les autres en terre rouge, dont un échantillon de grain très-fin fut trouvé à portée d'un des fours, prouvent que l'industrie et l'art céramiques avaient étendu leurs ramifications jusques dans nos vallées des Vosges. Indépendamment de ces fours à poterie fine, on a découvert à Heiligen-Berg les restes d'autres fours romains à briques et à tuilots. Enfin un grand nombre de médailles impériales, surtout des Antonins, et parmi elles quelques monnaies mérovingiennes, recueillies, les unes et les autres, par M. Kuntz, sur le plateau de Heiligen-Berg et acquises, je crois, aujourd'hui, par le musée de Strasbourg, semblent indiquer que l'établissement de Heiligen-Berg datait de la bonne époque impériale, et put, ou échapper à la destruction des Barbares, ou reprendre vie immédiatement après la conquête des Francks.

A l'appui de cette opinion on peut rappeler que d'après Schweighæuser les noms des potiers inscrits sur le fond des vases trouvés à Heiligen-Berg, le sont en caractères fort différents. Les uns très-réguliers et dignes des temps classiques, les autres informes et comme empreints de barbarie. Ces noms, tels que MM. Kuntz et Schweighæuser les

Digitized by Google

lisent, seraient SACRATVS — R. PANVS — VIONIANVS — MONTANVS —RUFINI FAB. — enfin MICCIO.

Heiligen-Berg, cet *Arlegis-Bergo* des diplômes de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, fut donc le plus considérable, selon toute apparence, des établissements romains dans le val de la Brusche. Etait-ce plus qu'une fabrique, plus qu'une grande *villa*, était-ce un bourg, un *vicus* ? Les documents anciens se taisent sur ce point. Mais l'on sait que les domaines de grands seigneurs romains, soit des sénateurs de la métropole pourvus d'apanages dans les provinces, soit des principaux propriétaires des pays conquis admis successivement aux honneurs sénatoriaux, comprenaient des étendues de territoire fort considérables, avaient des villages de *coloni* ou de *pagani*, et étaient jalonnés de distance en distance par de somptueuses *villas*, des cottages, des gynécées, des fermes. Tel fut sans doute l'état de la colonisation du val de la Brusche au temps de la domination romaine.

Le vénérable curé, à qui l'histoire d'Alsace doit la connaissance première des antiquités de Heiligen-Berg, aimait encore dans les derniers temps de sa vie à faire les honneurs de ces antiquités aux touristes. Le rédacteur de ces lignes se souviendra toujours avec émotion d'avoir été conduit par ce bienveillant vieillard au *champ des Idoles*, où quelques vingt années auparavant il avait aussi servi de guide à M. Schweighæuser. C'est un espace d'un arpent à peu près, à environ 440 pas du village, non loin d'un autre espace appelé : *Champ des Païens (Heiden-Garten)*. Ces deux appellations *Gœtzen-Acker* et *Heiden-Garten* se lisaient, suivant M. Kuntz, dans les plus anciens livres terriers de la paroisse.

A quelque distance du Champ des Idoles, dans la direction du canton forestier appelé *Wissemberg*, on rencontre une voûte de rochers formant grotte assez profonde pour contenir une vingtaine de personnes. Les habitants la nomment *Hohligenstein*, corruption peut-être de *Hohlheiden-Stein*, et une tradition locale veut qu'elle ait servi au culte des Païens, apparemment au culte des Druides.

Le plateau de Heiligen-Berg ne porte pas seulement souvenir des Romains et des Celtes. Un château féodal y succéda aux constructions du peuple-roi. Ce château aussi a disparu, mais il est facile encore d'en reconnaître les débris dans quelques jardins et près du cimetière du village. Ces débris, dont le revêtement en pierres de taille a dis-

Digitized by Google

paru, présentent une pâte de moëllons et de petites pierres entremêlées çà et là de quelques briques. MM. Herrenschneider et Schweighæuser ont cru y reconnaître la trace des Romains. Il est positif que des médailles romaines ont été trouvées dans le parallélogramme d'environ 400 mètres que paraît avoir formé le château de Heiligen-Berg. Mais des monnaies austrasiennes et épiscopales de Strasbourg, des fers de flèches, de vieux éperons y ont aussi été recueillis par les soins de M. Kuntz.

L'histoire du château de Heiligen-Berg est celle des domaines épiscopaux de la vallée de la Brusche. Tenu longtemps par les sires d'Ochsenstein à titre de fief de l'évêché, il passa successivement aux mains des comtes de Bitsche, puis à celles des sires d'*Andlau*, de *Landsperg*, de *Bock*, de *Pfaffen-Lapp*. En 1632 il fut attaqué par les Suédois et probablement démantelé par eux. En 1636 l'évêché de Strasbourg reprit le domaine direct de ce vieux *Burg* déjà en ruines. Et il paraît que c'est à partir de cette époque que sa démolition, pièce à pièce, commença. M. Schweighæuser cite une condition fort remarquable attachée à l'office de *Vogt* épiscopal de Heiligen-Berg: Ce dernier, en recevant son investiture, était tenu de s'engager, dans le cas où l'un des vassaux de l'évêché viendrait à être enlevé par des maraudeurs, à monter aussitôt à cheval pour le délivrer ou le réclamer, sans prendre même le temps de faire seller son cheval, ni de se chauffer, si l'avertissement le surprenait la nuit ou en déshabillé (1). Cette condition, dont M. Schweighæuser ne donne pas d'ailleurs le titre authentique, est une preuve de plus et du peu de sécurité des âges féodaux, et de la paternelle sollicitude des évêques de Strasbourg pour leurs vassaux. Elle semble au surplus confirmer l'opinion qui attribue au châtelain épiscopal de Heiligen-Berg la qualité de justicier de la vallée de la Brusche, et peut-être la protection officielle de ces *champs d'asile* qui, suivant M. Kuntz, auraient existé dans la vallée, et où les proscrits et les condamnés des seigneuries voisines auraient trouvé un refuge assuré à l'ombre de la bannière épiscopale, pourvu qu'ils ne sortissent pas de la limite tracée à leur séjour.

Si l'existence de ces champs d'asile est vraie elle expliquerait l'origine des *Langen-Allmende* qui longent le cours de la Brusche depuis Dinsheim jusqu'à la hauteur de Haslach, dont ils remontent le vallon

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités de la Basse-Alsace*, page 92.

Digitized by Google

transversal en prenant dans cette dernière partie de leurs parcours le nom de *Krommen-Allmende*. Cette longue bande de terrain, large d'environ 50 à 60 pas, parallèle au cours de la Brusche et à celui de son affluent, la *Hasel*, convertie aujourd'hui en prairies, présente un long tracé à angles droits, avec restes de fosssés et d'épaulements, marqués de distance en distance, et surtout aux angles, par quelques amas de pierres. Servait-elle en effet de champ ou de bivouac d'asile soit aux victimes de la tyrannie féodale des divers seigneurs laïques de l'Alsace, soit même aux criminels, auxquels leurs parents ou amis avaient le droit d'apporter des vivres en ce lieu, mais qui ne pouvaient mettre le pied hors du fossé d'enceinte sans être arrêtés et rendus à leurs justiciers ? c'est ce qu'aucune autre autorité que la tradition n'a pu établir encore, et il n'est pas étonnant que dans le silence des titres chacun ait cherché à ces énigmatiques *Langen-* et *Krummen-Allmende* une origine plus ou moins ancienne et plus ou moins probable. Les uns ont voulu y reconnaître l'ancienne voie romaine de la vallée de la Brusche, au mépris de Schœpflin qui place cette voie dans les montagnes, et au mépris de la disposition des lieux, qui, si la voie romaine eût été placée dans la partie la plus basse de la vallée, l'eût exposée à de continuelles inondations. D'autres ont pensé avec plus d'apparence de raison que c'était le tracé d'un ancien canal ou d'un ancien endiguement de la *Hasel* et de la *Brusche*, canal ou endiguement contemporain des Romains. Ce n'est pas, il est vrai, ou plutôt ce n'était pas vers la fin de sa vie l'opinion du pieux et modeste antiquaire dont le nom mérite de faire autorité à Heiligen-Berg. M. Kuntz inclinait à croire que les *Langen-Allmende* et *Krummen-Allmende* sont plutôt des restes d'anciennes fortifications ou lignes stratégiques destinées soit à relier le *Hohnenherg* et le fort de *Girbaden* aux forts de la rive opposée, ou à couvrir l'approche de ces forts, soit à retrancher des corps de troupes assiégeantes. Mais à quelles époques ces lignes défensives ou offensives auraient-elles été tracées ? Avant la conquête romaine pour couvrir les Médiomatriciens contre les Germains d'Arioviste, ou de quelqu'un de ses prédécesseurs inconnus ? Après la conquête pour couvrir les établissements gallo-romains contre les invasions ou les incursions des Barbares ? ou, dans le moyen-âge féodal, contre les Armagnacs ? ou enfin, dans le dix-septième siècle, contre ou par les Suédois venant investir le château de *Girbaden* ? Comme pour mieux dérouter les chercheurs de réponses à ces ques-

Digitized by Google

tions, l'on a découvert récemment à peu de distance des *Allmende* et dans deux endroits fort rapprochés, plusieurs fers très-rouillés de javelots antiques et des boulets de canon, oui, deux véritables boulets qui devaient avoir vu le feu des batteries suédoises ou impériales.

Si, pour aller à Haslach, vous prenez le chemin le plus direct, vous serez guidé de distance en distance par des croix et des images pieuses peintes sur bois, qui attestent l'approche d'un pèlerinage révéré. Ce sentier coupe les sinuosités du vallon et escalade un de ses bords pour mener droit à *Nieder-Haslach*. Au débouché d'un bois vous voyez tout-à-coup devant vous la belle église de ce dernier village.

On connaît, par les beaux dessins de M. Perrin fils, le magnifique portail de cette église, ses tours si caractérisées dont le trait d'union est un balcon trefflé, semblable à un ruban de dentelle, et ces charmantes figurines qui décorent la porte d'entrée, et retracent la légende de la fondation du monastère par Saint-Florent.

L. LEVRAULT.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

DUSSELBACH - HUSSELBACH.

I.

Souvent il venait, à la nuit tombante, dans des châlets que l'on voit clair-semés sur les montagnes derrière Kirchberg, un pauvre vieillard qui s'arrêtait, tantôt à une ferme, tantôt à une autre; toujours il était le bien-venu, toujours il y avait pour lui une place au foyer et un gîte pour la nuit. D'où venait cet homme? que faisait-il? Personne ne le savait. Ses cheveux blancs, sa longue barbe et son extérieur vénérable empêchaient toute question indiscrète d'arriver jusqu'à lui. Rien du reste, dans son costume, ne le distinguait des autres vieillards du pays qu'une bourse de cuir assez volumineuse pour ne pas être soustraite facilement aux regards des curieux et pour lui servir d'oreiller la nuit. — Un soir pourtant que l'on en devisait comme de coutume, un jeune pâtre, plus hardi que les autres, se promit de sonder le mystère; le hasard le servit à merveille, car au même instant on vint frapper à la porte de la ferme: c'était l'étranger qui paraissait plus fatigué que de coutume. Il accepta l'hospitalité qui lui fut offerte et bientôt il alla prendre du repos. Le moment était propice, le jeune pâtre le mit à profit; s'introduire dans la chambre à coucher du nouveau venu, délier subtilement les cordons de sa bourse, en examiner le contenu, fut pour lui l'affaire d'un instant. Que contenait ce sac? de petites pierres comme on en trouve sur les bords des chemins et au fond des ruisseaux; le jeune pâtre en conserva une pour la montrer à ses amis, et les conjectures de recommencer de plus bel.

Digitized by Google

Le lendemain il n'était question à Kirchberg et dans tout le pays à la ronde que de la disparition du jeune pâtre : en vain on l'avait cherché chez ses proches et ses amis ; en vain on avait sondé tous les précipices, interrogé les torrents, tout avait été inutile pour savoir ce qu'était devenu l'enfant de la montagne.

II.

A trois mois de là, on voyait sur la place Saint-Marc, à Venise, un homme qui portait un costume étrange ; ses bas étaient attachés au-dessus du genou, un chapeau faisant le triangle lui servait de couvre-chef. Il admirait la belle fiancée de la Méditerranée, ses ponts, ses lagunes, ses hardis gondoliers, le mouvement des vagues qui venaient se briser à ses pieds, le soleil qui se couchait à l'horizon en colorant la mer de ses feux. Et pourtant il était triste, il avait l'air pensif et rêveur ; sans doute il songeait à la patrie absente, car tout en lui dénotait un homme étranger au pays. Pendant qu'il errait au pied des palais qui décorent la place Saint-Marc, une fenêtre s'ouvrit au-dessus de sa tête.

— Holà, hé ! l'homme qui passez là-bas en menaçant le ciel de la pointe de votre chapeau, vous me semblez dans la peine, me chercheriez-vous, par hasard ? je suis prêt à vous recevoir.

Ce langage était nouveau pour l'étranger. — Quel peut être cet homme, se dit-il, en montant les escaliers du palais ; il parle comme les gens de mon pays.

— Bonjour, mon gars, que viens-tu faire ici ? voudrais-tu t'engager dans les vaillantes armées de la République, pour faire la guerre au Grand-Turc ? par ma foi tu ferais un beau soldat ; ou préférerais-tu courir les dangers de la mer ? par ma foi tu ferais un brave matelot.

— Non, non, monseigneur, j'admire les vaillants soldats de la République et ses beaux gondoliers, mais je préfère les montagnes de mon pays, ses fraîches vallées et ses châlets. Oh ! quand reverrai-je la chaumière qui m'a vu naître, quand reverrai-je mon vieux père et ma bonne mère, et la grande vache noire et la petite brune. Ne les conduirai-je plus à la fontaine, n'entendrai-je plus le son de leurs cloches quand elles gravissent la montagne. Oh ! mon pays, mon pays ! Et d'abondantes larmes coulèrent de ses yeux.

Digitized by Google

— Qu'est-ce à dire, mon gars, pourquoi ces pleurs, ton pays n'est-il plus sous la voûte azurée du ciel, et le chemin qui poudroie n'y conduit-il plus les enfants ingrats qui l'abandonnent ? Si la chaumière de ton père est sur la montagne que viens-tu errer sur les bords de la mer ?

— Ah ! de grâce, de grâce, monseigneur, soyez moins sévère. Il y a trois mois, trois longs mois déjà, qu'un sort cruel m'a fait perdre le chemin du châlet ; depuis ce temps je ne fais qu'errer, je gravis les montagnes, je traverse les vallées, les fleuves et les rivières, partout je demande où porter mes pas pour retrouver le chemin de ma patrie. C'est en vain, à chacune de mes question on me répond, le dédain sur les lèvres : *Tedesco*, *Tedesco* (1).

— Un sort ! un sort cruel ! dis-tu, te fait courir les grands chemins. Malheureux, qu'as-tu fait ? avoue ta faute, elle te sera remise et le sort sera conjuré.

— Souvent il venait dans les châlets que l'on voit clair-semés sur les montagnes, derrière Kirchberg, un pauvre vieillard....

— Ah ! je sais, je sais, tu es Frantz, Frantz le chasseur, Frantz le coureur. Et..... depuis trois mois tu apprends par monts et par vaux : *Le bien d'autrui tu ne prendras...* que tu avais oublié à l'endroit du pauvre vieillard.

— Hélas ! oui, monseigneur, et depuis ce temps j'expie ma faute. Mais, seigneur, qui êtes-vous vous-même pour vous intéresser au sort de ce malheureux Frantz ? permettez-moi de vous le demander.

— Qui je suis ? ne vois-tu pas, mon gars, que je suis un des plus puissants seigneurs de la République de Venise ; que des armées de valets obéissent à mes ordres ; que mes vaisseaux font le commerce sur toutes les mers ? En veux-tu savoir davantage ? jette tes regards dans cette glace (2).

Il disparut. Frantz s'évanouit ; quand il revint à lui, le magicien n'était plus *il signor Baiamonte Bocconio*, comme l'appelait une troupe de valets, empressés à obéir à ses moindres volontés, mais bien le

---

(1) Traduction française : *Allemand*, *Allemand*. Par la manière dont les Italiens prononcent ce mot, ils en font une véritable insulte.

(2) Nous traduisons par le mot glace le *Berg-Spiegel* qui servait, avec la baguette devinatoire, à découvrir les trésors cachés.

Digitized by Google

pauvre vieillard de Kirchberg avec sa bourse de cuir. Frantz se jeta à son cou.

— Qui que vous soyez, seigneur, rendez-moi ma patrie, mon vieux père, ma bonne mère.

— Ta patrie, mon gars, regarde de ce côté, vois à travers ce cristal, est-ce cette campagne qui verdoie, ce châlet, les vaches qui descendent de la montagne?

— Ah! oui, monseigneur.

Et de nouvelles larmes plus abondantes coulèrent de ses yeux.

— Cette maison, c'est celle de mon père, ce verger c'est celui où j'ai passé mon enfance. Oh! rendez-moi, rendez-moi à mon pays.

— Qu'il en soit ainsi que tu le désires. Pars, Frantz, le charme est levé.

Frantz ne se fit pas prier deux fois; il prit congé du vieillard et se mit en route non sans saluer d'un dernier regard la souveraine des mers. Bientôt il fut de retour à Kirchberg; personne ne voulut croire à son aventure. Ses paroles paraissaient incohérentes et longtemps après, quand Frantz eut payé à la nature le tribut commun de la pauvre espèce humaine, on se demandait encore à Kirchberg: qu'est-ce donc ce pays de *Tedesco* où les villes sont bâties sur l'eau et où les rues sont des rivières?

III.

Il signor Baiamonte Bocconio, sentant sa fin approcher, mit ordre à ses affaires. Il fit appeler à son chevet Me *Bartholomeo*, notaire apostolique, et lui remit ses dispositions de dernière volonté. — Quant à ce codicile dont les dispositions sont indépendantes de celles que renferme mon présent testament, vous ne l'adresserez, ainsi scellé et cacheté, *signor Bartholomeo*, que trois mois après mon décès, à son adresse, c'est-à-dire aux honorables magistrats et bourgeois de Kirchberg, près Massevaux, dans l'évêche de Bâle, en Haute-Alsace. Que Dieu les ait en sa sainte garde. — Ainsi dit, ainsi fut fait.

Tout cela se passait à une époque où l'Alsace était en guerre; l'ennemi était partout, interceptant les communications; les villages étaient presque déserts, les autorités en fuite. La missive de Me *Bar-*

Digitized by Google

tholomeo n'arriva qu'avec une peine extrême. Cependant elle fut remise à son adresse, mais soit ignorance, soit préoccupation de ces temps malheureux, où chacun avait assez à faire pour se remettre des désastres de la guerre, on fit peu attention à ce document dont l'importance, pour le moment, n'était du reste évidente à personne. On remit donc l'examen de cette affaire à un moment plus opportun. Hélas! on comptait sans son hôte, la guerre revint plus terrible et étendit de nouveau ses ravages jusque dans les montagnes qui avoisinent Kirchberg. On cacha de rechef ce que l'on avait de plus précieux; les autorités, pour soustraire les archives aux dilapidations d'une soldatesque ignorante, les chargèrent sur les fourgons de l'armée antrichienne qui les transportèrent à Inspruck. Il en fut ainsi des archives de Kirchberg et du testament du *signor Baiamonte Bocconio.*

Depuis on l'a en vain réclamé et l'on en déplorera toujours la perte; car, disent les anciens du pays, le testament faisait connaître, d'une manière précise, où se trouve une mine de pierres précieuses qui a fait la fortune d'un des plus riches seigneurs de Venise, lequel venait régulièrement, tous les ans, sous le costume d'un vieillard du pays, en faire une abondante provision. On est encore à la recherche de ce trésor. Tout ce qu'on sait vaguement, c'est qu'il se trouve entre les cantons *Hüsselbach* et *Düsselbach*, mais le point précis, le *locus loci*, comme disent les juristes, *that is the question*, qui fait le désespoir des gens de Kirchberg.

INGOLD, notaire à Cernay.

ERRATA. — Page 305, ligne 8, au lieu de: Favoris et chevaliers des empereurs, lisez: Favoris et *conseillers* des empereurs. Même page, ligne 16, au lieu de: Un doyen *ou custos* et douze chanoines, lisez: Un doyen, un custos et douze chanoines, etc.

Digitized by Google

LA VALLÉE DE LA BRUSCHE,

HASLACH, GIRBADEN, NIDECK ET LE DONON.

Suite (*).

Ce grand saint d'Alsace, le vingtième évêque de Strasbourg d'après la liste de l'évêché admise et justifiée par Grandidier, était venu d'Irlande en Austrasie au retour et à la suite de Dagobert II. Il quitte tout-à-coup la *villa* royale de Kircheim pour aller se faire ermite dans les solitudes des Vosges. Après avoir peut-être erré quelque temps à l'entrée et dans l'étendue de la vallée de la Brusche, il se fixe dans un des vallons secondaires de cette même vallée, au pied du *Ringelsberg,* sur les bords de la petite rivière de la Hasel. Là il enfonce quatre baguettes en terre pour marquer la clairière de la forêt où il veut établir sa cellule, afin de vivre en Dieu comme les premiers anachorètes d'Egypte. Les bêtes féroces (peut-être des brigands, ou les sicaires du roi Franck dont il a déserté la cour) respectent ces limites, mais bientôt le roi Dagobert a besoin des prières du pieux solitaire. Sa fille Rathilde est aveugle à la grâce, tourmentée par le démon de la chair et fière de sa beauté, de sa grandeur, elle mène une vie corrompue (1). Dédaigneuse de l'Eglise et de son salut, elle ne laisse pénétrer aucun prêtre du Christ jusqu'à elle, et malade, elle veut mourir sans le secours des prières de l'Eglise. Dagobert justement effrayé appelle à son aide Florentius. Il lui dépêche un de ses commensaux pour le décider à

(*) Voir la livraison d'août, pag. 369.

(1) WURSTEISEN, page 74, tome 11, et GRANDIDIER, tome 1er de l'*Histoire des évêques*, page 230.

Digitized by Google

revenir, et le saint, monté sur un âne, consent à suivre le leude du roi Franck jusqu'à la résidence de Kircheim. Introduit auprès de la jeune réprouvée, il lui parle avec tant d'onction, que bientôt la grâce de Dieu opère en elle, et la voilà qui se met à genoux et sollicite le bienfait des sacrements de l'Eglise. Saint-Florent les lui administre, et aussitôt avec la santé de l'âme elle recouvre celle du corps. Le roi reconnaissant accorde au saint tous les territoires dont il pourra faire le tour sur son âne pendant qu'il sera au bain., et il a soin de rester au bain jusqu'à ce que Saint-Florent et sa modeste monture soient revenus à Kircheim. C'est Rathilde ensuite qui elle-même remet à son pieux libérateur la charte de fondation ou plutôt de dotation du monastère de la Hasel. Car bientôt un monastère se forme, des ermites se groupent autour du célèbre ermite, et lorsque ce dernier est appelé à l'évêché de Strasbourg, il organise la communauté qu'il doit momentanément quitter mais dont il se réserve la haute direction.

Comme on le voit, les origines du domaine temporel des évêques de Strasbourg dans la vallée de la Brusche et celles du domaine temporel de l'abbaye de Haslach sont communes. Il faut croire que ce dernier fut un démembrement du premier ordonné par Saint-Florent lui-même. Il consistait, d'après Grandidier, en dîmes dues par les domaines royaux de Kircheim et de Marlenheim, par les hommes de Fürdenheim et de l'ancien village de Weege, près Mutzig (1), et dans la propriété pleine et entière du territoire et des forêts avoisinant l'abbaye.

L'abbaye de Haslach suivit jusques vers la fin du onzième siècle la règle de Saint-Benoit. Une charte de l'évêque Othon IV (de *Hohenstaufen*) datée de 1096, prouve qu'à cette dernière époque déjà elle était devenue maison de chanoines ou collégiale (2). Dans les titres du douzième siècle elle est nommée *Avellana* ou *Avellanum*. Les prévôts de la collégiale de Haslach obtinrent, en vertu d'une bulle du Pape Innocent VIII, en date du 19 juin 1487, le droit de porter la mître et la crosse. L'un de ces prévôts, Jean Burkard, de Strasbourg, a laissé un journal du pontificat du Pape Alexandre VI près duquel il exerça l'office de référendaire apostolique et de clerc des cérémonies (3).

Les évêques de Strasbourg conservèrent longtemps un palais et une cour dominicale à Haslach. Schœpflin cite, d'après le vieux Code des

(1) GRANDIDIER, *Histoire des évêques*, page 380, tome 1er.

(2) SCHILTES, *in glossario Teutonico*, page 572.

(3) GRANDIDIER, *Histoire des évêques*, tome 1er, page 382.

Digitized by Google

revenus de l'évêché, une disposition d'après laquelle l'abbaye primitive de Haslach et plus tard la collégiale devaient à l'évêque un chariot attelé de sept bœufs à chaque voyage qu'il ferait en compagnie du roi ou de l'empereur à son palais de Haslach. Cette disposition qui rappelle un vers très-connu de Boileau, date selon toute apparence des temps de Saint-Florent. Le palais dont il s'agit était déjà appelé *vieux*, *palatium antiquum* (1), dans une charte de 1289 de l'évêque Conrad III, (de Lichtenberg). Il servit longtemps de lieu de retraite à ceux des successeurs de Saint-Florent qui, à la suite de quelque danger couru par eux, ou à l'approche du temps pascal, voulaient oublier momentanément leurs grandeurs et les soins de la politique pour se livrer à des pratiques de dévotion. Il est probable que sa destruction est due à l'un des incendies qui à la fin du 13me siècle et dans le 14me dévastèrent les divers bâtiments et l'église de Haslach. Peut-être aussi fût-elle l'œuvre des *Jacques* alsaciens de 1525, ou des Suédois de 1632, qui tour à tour vinrent insulter, piller, saccager et brûler le sanctuaire et les cloîtres de Haslach.

L'église actuelle date de cette période monumentale qui, du milieu du douzième siècle jusques vers la fin du treizième, marque la transition de l'art roman ou bysantin à l'art ogival. Commencée, suivant M. Schweighæuser, en 1274, dévorée par un incendie en 1287, et recommencée en 1294 sous la direction d'un fils d'Erwin de Steinbach (2), elle aurait été achevée en 1385. A voir son plan si sobre et si régulier, la solidité toute romane de ses tours, et la disposition classique de sa façade, on serait tenté de lui assigner un âge plus vénérable encore, car cette église, quoiqu'appartenant en général au style ogival, conserve un remarquable air de famille avec le grand style roman du Rhin. Sa façade porte d'ailleurs entre les fioritures ogivales de son balcon et celles du tympan de la grande porte d'entrée une corniche d'un goût bien plus ancien, aux sculptures presque frustes à sujets symboliques, telles que celles de la façade de l'église d'Andlau. Si vous gravissez l'escalier de l'une des tours vous rencontrez une porte en plein cintre qui devait s'ouvrir sur l'étage supérieur du porche aujourd'hui démoli et remplacé par la cage des orgues. La nef principale, supportée par de forts piliers à l'ogive sévère des premiers temps de ce style, devait

(1) SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, période germanique, § 258.

(2) SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités*, page 93.

Digitized by Google

aboutir à la croisée et à des transepts, dont l'une des tourelles existe encore ; mais, probablement à la suite de l'un des incendies qui si souvent dévorèrent cette église, cette croisée fut remplacée par une sorte d'avant-chœur aux baies ogivales plus élancées que celles de la nef et pareilles à celles des latéraux ou bas-côtés. C'est apparemment dans cet ancien transept méridional qu'a été pratiquée la chapelle du Saint-Sépulcre. Du moins si l'on monte le charmant escalier à rampe trefflée adossé à cette chapelle, escalier qui conduisait peut-être à un *jubé*, l'on trouve un peu à droite une petite porte ogivale du meilleur style qui donne entrée à l'escalier intérieur et en spirale de la tourelle dont il a été fait mention ci-dessus. Ce dernier escalier gravi aux deux tiers environ, laisse apercevoir par une brêche de la muraille les combles au-dessus de la chapelle. Ces combles présentent les restes d'une voûte cintrée, au-dessous de laquelle apparaît le faîte du système de voûte ogivale qui couronne la chapelle actuelle, et il semble dès-lors permis d'en conclure que cette dernière est une des transformations apportées par les siècles aux constructions primitives.

Le Saint-Sépulcre de la chapelle précitée est avec le cadre de la rose de la façade et avec l'ornementation du tympan, un échantillon fort remarquable des sculptures d'ailleurs trop rares de l'église abbatiale ou collégiale de Haslach. Le christ, de grandeur supérieure à nature, est couché sur son tombeau, dont les parois retracent les reliefs des soldats du centurion en costume de chevaliers du quatorzième siècle, avec le hautbert, la cotte de mailles, les éperons et la dague. Les diverses positions données à ces soldats couchés ou assis, sont pleines de naïveté et plus ou moins grotesques. L'*humour* des artistes du moyen-âge s'y est donné carrière, mais la facture est la même que celle du Saint-Sépulcre de l'église de Haguenau et de plusieurs autres églises anciennes d'Alsace.

L'abside de l'église de Haslach est au-dedans formée de cintres surbaissés mais présentant les motifs de l'ogive. Il est probable que cette partie de l'édifice a eu souvent à souffrir de dévastations et de restaurations successives. Ses dimensions sont fort petites, dignes sous ce rapport de l'époque romane, et assez proportionnées à celles de l'abside de la cathédrale de Strasbourg. Toutefois les baies en sont ogivales. C'est à l'entrée de ce chœur qu'on montre une niche fermée d'une grille dorée et destinée à conserver à la fois les reliques de

Digitized by Google

Saint-Florent et le mausolée de l'évêque Rachion qui en 810 transféra à Haslach ces reliques. Le travail de sculpture de ce mausolée est très-fouillé, évidemment retouché à diverses époqnes, et il est difficile d'y voir, si ce n'est avec les yeux de la foi, un monument des temps carlovingiens.

Le cloître, dont l'entrée est encore marquée d'un côté de la façade de l'église, présente des ogives d'une pureté remarquable. Quelques unes de ces belles ogives viennent rejoindre au nord la partie du mur qui unit l'avant-chœur à l'abside et elles ont dû y remplacer le transept septentrional. Dans ce cloître, en face de la petite porte ogivale qui, entre l'abside et l'avant-chœur, s'ouvre sur lui, il faut remarquer un très-élégant mausolée représentant un personnage à la tête tonsurée, à la robe ample, aux manches larges, au cou entouré d'une sorte de fraise ou plutôt d'une étole, couché sur son tombeau, et d'un travail, d'un fini très-dignes d'attention. On voudrait voir dans ce mausolée, dont les accessoires et le couronnement sont plus récents que la statue, le tombeau de l'architecte présumé de l'église, soit Erwin de Steinbach, soit son fils, mais la légende sculptée porte le nom de *Graff*, ou *Grafto*, prévôt de Haslach, mort en 1316. D'ailleurs le grand Erwin et son fils maître Jean seraient morts, d'après l'inscription de l'un des piliers de la chapelle Saint-Jean de la cathédrale de Strasbourg, le premier en 1318, et le second en 1339.

L'église abbatiale ou collégiale de Haslach, aujourd'hui simple succursale de village, possède une richesse que bien des cathédrales pourraient lui envier. Ses verrières font justement l'admiration de tous les connaisseurs. Toutes les fenêtres des bas-côtés, celles de l'abside, la rose de la façade, en sont pourvues. Quelques unes de ces verrières ont été restaurées et plus ou moins défigurées par le restaurateur, d'autres se montrent encore dans tout leur éclat primitif. La plupart sont à sujets bibliques ou légendaires, formées de médaillons, et accusent les quatorzième et quinzième siècles, l'une d'elles à sujet byzantin sur fond de mosaïque semble revendiquer le douzième siècle ou au moins la première partie du treizième siècle.

Pour aller de Nieder-Haslach vers Nideck on passe par Ober-Haslach où une petite chapelle d'apparence assez moderne indique l'emplacement du primitif ermitage de Saint-Florent. Le *Ringelsberg*, couronné par les ruines du château de *Ringelstein*, domine de haut Ober-Haslach. Sur l'une des crêtes du Ringelsberg l'on peut voir encore des

Digitized by Google

restes de murs en pierres sèches décrivant une ellipse d'environ 180 pieds de longueur sur cinquante ou soixante de large (1). Silbermann et, d'après lui, M. Schweighæuser croient y reconnaître une origine romaine. Elle est dans tous les cas aussi probable que celle des deux redoutes suédoises que le savant auteur des *Antiquités de la Basse-Alsace* a reconnues un peu plus loin, à proximité du château de Ringelstein. Ce dernier, quoique démantelé par les Suédois, fut sans doute plutôt pris par un coup de main qu'assiégé dans les formes, car les Suédois ne firent pas d'autre siège régulier dans la vallée de la Brusche que celui de Girbaden. D'origine apparemment allodiale soit par cession épiscopale, soit par usurpation, et possédé au douzième siècle par un Anselme de Ringelstein fort redoutable à l'abbaye et aux habitants de Haslach, le château de Ringelstein fut remis au commencement du treizième siècle à l'évêque Bechtold de Teck (Berthold Ier) ou à son belliqueux prédécesseur Henri de Wehringen (Henri II) par le comte Fréderic de Linange-Dagsbourg. Une famille de Dorolzheim (Dorlisheim?) dont le *codex feudorum Argentinensicum* cite trois membres, le chevalier *Gerungus*, les écuyers Jean et Anselme, paraît avoir tenu ce château dans le quatorzième siècle à titre de fief de l'évêché (2).

Le château de Hohenstein situé sur un rocher escarpé, dominant aussi le vallon de la Hasel, mais un peu en arrière et à l'ouest du Ringelsberg, n'appartint pas non plus sans contestations à l'évêché, et fit payer cher à l'évêque Berthold de Buscheke (Berthold ou Bechtold II) sa revendication à la Mense épiscopale. L'évêque dont les sires de Hohenstein avaient refusé de reconnaître la suzeraineté, fut surpris par Rodolphe de Hohenstein pendant une retraite qu'il faisait à Haslach (3), traîné et retenu prisonnier au donjon de son château, puis conduit dans divers autres *Burgs* de cette famille et de ses alliés. Il ne parvint à sortir de prison en 1345 qu'au moyen d'une transaction qui reconnaissait les droits de propriété allodiale prétendus par les sires de Hohenstein sur une partie des dépendances de leur château. Toutefois l'évêque ne tarda pas à tirer vengeance de son vassal. Il vint en personne, à la tête des troupes épiscopales, assiéger et prendre

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités*, page 95.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, § 259 de la partie germanique.

(3) Idem, *ibidem*.

Digitized by Google

Hohenstein (1). Tel était d'ailleurs dans ces âges, qu'on nous peint souvent sous de si sombres couleurs, le respect de la parole donnée, que la prise du château de Hohenstein par l'évêque n'ôta pas sa valeur à la transaction de 1345, en vertu de laquelle la possession d'une partie de ce territoire resta libre de toute mouvance épiscopale jusqu'en 1515, date de la cession de cette partie à l'évêché par Georges, dernier comte de Hohenstein. Ce château paraît avoir été abandonné peu après cette époque, et les Suédois ou peut-être la mine des ingénieurs de Louis XIV achevèrent de le démanteler.

Si de Hohenstein vous redescendez dans le vallon supérieur de Haslach, vous parviendrez au bout de trois quarts d'heure de marche à peu près, en remontant le cours de la Hasel qui bruit avec beaucoup de charme dans le silence des forêts, à l'entrée ou plutôt au fond d'une espèce d'entonnoir tout hérissé de sapins et de rochers. Vous grimpez le long d'une des parois de cet entonnoir, soit sur les échelons à jour d'un *Schlitt-Weg*, suspendu aux flancs des rochers, soit par un sentier glissant et plus difficile encore, et enfin vous détournez vos yeux des précipices ouverts à vos pieds pour les lever sur deux cascades que domine un castel en ruines. C'est Nideck. Le mur perpendiculaire de rochers qui supporte la ruine et lance les cascades, est de porphire noirâtre, ce qui fait mieux ressortir encore la blancheur argentine du torrent. Ce dernier semble vouloir étreindre de ses deux bras ces rocs lugubres qui déteignent sur leur couronne séculaire de créneaux. L'une des cascades ne présentait, lors de notre visite, qu'un assez mince filet d'eau, mais l'autre, celle à droite du vieux donjon, ne serait pas indigne, surtout après quelques pluies d'orage, d'être comparée aux cascades si vantées de la Suisse. Nideck est sans contredit un des sites les plus pittoresques de nos Vosges. Son effet est d'autant plus saisissant que cette gorge a conservé toute la physionomie sauvage, tout le sombre aspect, toute l'horreur poétique que l'imagination désire volontiers en pareils lieux. Les sapins semblent s'y dresser plus haut et plus élancés qu'ailleurs au-dessus de la corniche du roc nu et noir; on dirait des squelettes debout autour d'une tour maudite sur ce mausolée de porphyre.

Et pourtant ces cascades entourées actuellement de tant d'effets

(1) ALBERT de Strasbourg, *in vitâ Bertholdi*, page 173, et KŒNIGSHOVEN, *Chronicon alsat.*, *cap.* V, *pag.* 322.

Digitized by Google

dignes d'une scène de Salvator Rosa, souriaient naguères peut-être au milieu des jardins d'un sénateur ou d'un consulaire romain, baignant les pieds de quelque blanche statue de Diane, caressant de leur mousse des groupes de nymphes et de sylvains, et envoyant leur onde bruissante se reposer dans quelque large bassin devant la colonnade d'une *villa* coquettement abritée dans le vallon de la Hasel. *Paphinis-naïda*, ce nom charmant de la charte carlovingienne déjà citée, était peut-être le nom de ce beau site où pendant les dernières tourmentes de l'empire, quelque riche oisif gallo-romain tâchait d'oublier le voisinage des Barbares et l'approche de l'agonie de la civilisation antique. Puis, un jour, sans doute, les Barbares sont venus, ont pillé la *villa*, ont dévasté ces jardins, renversé ces statues, et le lendemain l'un d'eux a trouvé bon de s'approprier le domaine utile de *Paphinis-naïda*, pour en faire don quelques années plus tard, lui ou ses successeurs, à cette glorieuse Eglise dominant par ses vertus, par son intelligence, par sa force morale, la force matérielle de la barbarie victorieuse.

Le château de Nideck, dont le développement embrassait non-seulement la crête élevée du donjon qu'on aperçoit avec les cascades, mais encore une plate-forme voisine jointe sans doute au donjon par un pont, et dont l'accès n'est facile aujourd'hui qu'après un assez long détour, appartient par ses ruines actuelles aux douzième, treizième et quinzième siècles. Il paraît avoir été, dès l'origine, un fief mouvant de l'évêché de Strasbourg. M. Schweighæuser cite le nom d'un burgrave de Nideck, Burckardt, qu'on trouve dans une charte du treizième siècle. En 1393, suivant Schœpflin, (1) *Jean de Schaffoltzheim*, *Thomas d'Endingen*, *Nicolas Richter*, écuyer, et *Fréderic Stahl de Westhoffen*, qui tenaient Nideck en sous-fief des landgraves de la Basse-Alsace auxquels l'évêché l'avait inféodé, signèrent une paix castrale. En 1436 l'évêque Guillaume II (Guillaume de Dietsch) prétendit avoir la mouvance non-seulement du fief, mais du sous-fief de Nideck, ce qui lui fut refusé par le sous-tenancier d'alors, Thomas *zu der Megde*. Quatorze ans plus tard, en 1448, le château de Nideck inféodé par l'évêque Robert de Bavière à André Wirich, fut assiégé par les troupes de la ville de Strasbourg. Une capitulation d'après laquelle Wirich s'engagea à ne plus prendre parti dans les querelles entre la ville et son suzerain, et les alliés de son suzerain, sauva alors

(1) Schœpflin, *Alsat. illustr.*, § 259, tome II.

Digitized by Google

le château de la honte d'être pris; mais quelques années plus tard Wirich ayant insulté et provoqué Louis de Lichtenberg, celui-ci [1] à la tête de forces considérables, parmi lesquelles un grand nombre de volontaires strasbourgeois, vint assiéger Nideck, et après plusieurs assauts bravement repoussés, convertit le siège en un blocus si rigoureux que bientôt les assiégés furent réduits à la plus cruelle famine. Louis de Lichtenberg exigeait qu'ils se rendissent à merci, et déclarait qu'il passerait au fil de l'épée tous les hommes d'armes du château; mais la jeune femme du burgrave Wirich, belle et dans un état de grossesse avancée, fit baisser le pont-levis, sortit la première à la tête de la garnison exténuée, et alla se jeter aux pieds du vainqueur. Celui-ci, désarmé par ses larmes, pardonna au mari, lui laissa même la garde du château, et se retira après l'avoir mis à rançon.

Cet André Wirich, châtelain de Nideck, est peut-être le même que Wirich de Hohenberg ou Hohenstein, qui tint Mutzig par engagement du même évêque Robert et qui finit par céder une part de son gage à la maison de Lichtenberg, ainsi qu'il a été dit plus haut. Dans ce cas le sous-engagement de Mutzig à la ville de Strasbourg et au comte de Lichtenberg par un Wirich de Hohenberg, bénéficier du gage épiscopal, serait expliqué par les promesses que dut faire le châtelain de Nideck à son vainqueur pour racheter sa vie et celle de ses compagnons.

Le vieux et noble *Burg* de Nideck paraît avoir été abandonné dès 1636, lorsque l'évêché reprit le domaine direct et l'administration de la vallée de la Brusche; il est probable que sa décadence était antérieure au dix-septième siècle, et que les Suédois, lorsqu'ils vinrent insulter ces murailles, les trouvèrent déjà en fort mauvais état.

Deux autres cascades existent encore non loin de celle de Nideck. Tournez la montagne à droite, derrière Ober-Haslach, et suivez cet étroit ravin qu'on nomme la gorge de *Sulzbach*. Bientôt vous entendrez le murmure d'un torrent et vous le verrez tomber, d'environ trente pieds de haut, dans un petit bassin entouré de pierres moussues. Puis à gauche d'Ober-Haslach, dans un autre ravin appelé *Kappel-Bronn* il y a encore une autre cascade. Cette dernière a un peu moins de hauteur, mais en hiver ou au printemps sa nappe d'argent est large et épaisse. Le nom de *Kappel-Bronn* donné par la tra-

---

[1] SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités*, page 96.

Digitized by Google

dition locale à une source si peu éloignée de l'ermitage primitif de Saint-Florent, autorise à penser que peut-être l'un des premiers cénobites rassemblés autour du fondateur de Haslach établit sa cellule en ce romantique endroit.

A-peu-près vis-à-vis du point où la vallée adjacente de la Hasel vient rejoindre la vallée principale de la Brusche, sur la rive opposée de cette rivière, un petit vallon, beaucoup moins profond que celui de la Hasel forme avec ce dernier et la vallée mère une sorte de croix. Ce vallon qui contourne la chaîne du Hahnenberg vient s'appuyer au pied du mont escarpé et isolé que surmonte la vaste et magnifique ruine de Girbaden. Cette partie méridionale de la vallée de la Brusche est advenue à l'évêché de Strasbourg beaucoup plus tard que la partie septentrionale. Longtemps possédée à droits égaux par l'empire et l'évêché, elle fit partie de ce que les chartes appelèrent *comitiæ* ou *comitatus*. En 1232 nous voyons l'empereur Fréderic II échanger ses droits impériaux dans cette partie du *Britzthal* contre le domaine épiscopal de *Trenheim*. En 1236, son fils, Henri VII, roi des Romains, désireux de se faire des alliés, lors de sa révolte contre son père, engage sa parole à l'évêque de Strasbourg, Bechtold ou Berthold Ier, (Berthold de Teck) de lui remettre dans le délai d'un an le *castrum nuovum de Girbaden*. En 1239 enfin, l'empereur confirme la cession faite en 1220 ou 1223 au même évêque de Strasbourg par Fréderic, comte de Linange-Dagsbourg, de sa *fortification* de Girbaden *(munitio)* et de ses droits territoriaux dans la vallée de la Brusche, en échange du château de Dagsbourg que l'évêque lui remet (1).

Des documents positifs prouvent donc que dans le commencement du treizième siècle la grande et probablement déjà antique forteresse de Girbaden devint domaine de l'évêché de Strasbourg. Mais à qui appartenait-elle, de qui relevait-elle avant cette époque? Sa belle situation entre la vallée de la Magel et celle de la Brusche, son développement, ses ruines si imposantes, aux caractères si divers, et qui attestent des âges si différents, ne permettent pas de douter qu'elle n'ait eu un role important avant le règne de Fréderic II. M. Schweighæuser pense que Girbaden jusqu'à sa cession à l'évêché appartint à la maison d'Egisheim-Dagsbourg, cette noble dynastie alsacienne qui

(1) Schœpflin, *Alsat. illustr.*, tome II, § 397, et Schweighæuser, *Antiquités de la Basse-Alsace*, page 64.

Digitized by Google

devait son origine aux ducs d'Alsace de l'époque mérovingienne, et qui donna à l'Eglise catholique le Pape Léon IX. Cela expliquerait sans doute jusqu'à un certain point, comment un comte de Linange se trouva, en 1220, détenteur de tout ou partie de la forteresse de Girbaden, la maison de Linange s'étant portée héritière des Egisheim-Dagsbourg, mais cela ne nous apprend pas comment Henri VII de Hohenstaufen put disposer en 1236 du *château neuf* de Girbaden en faveur de l'évêché.

Schœpflin, et d'après lui Grandidier et MM. Horrer et Schweighæuser croient reconnaître Girbaden dans le *Burg-Berg* de la bulle du Pape Léon IX, qui confirme une donation de dîmes à l'abbaye d'Altorff. Ce qui paraît justifier leur sentiment sur ce point c'est qu'une autre bulle du Pape Célestin III, de l'an 1192, confirmative à son tour de la confirmation de Léon IX se sert du mot de *Girbaden* et non plus de *Burg-Berg* pour désigner le château voisin de la chapelle concédée au monastère d'Altorff; mais l'une et l'autre de ces bulles se taisent sur les suzerains ou les tenanciers de ce château. Faut-il en conclure qu'en effet il fut possédé soit à titre de franc-aleu, soit à titre de fief par l'ordre du Temple de Jérusalem, avant d'entrer dans la mense épiscopale? Cette opinion ou cette tradition, qu'aucun titre authentique ne paraît jusqu'à présent justifier, caresse l'imagination du touriste, qui aime à évoquer dans ces belles ruines les ombres de ces chevaliers-moines si célèbres, si puissants, si riches, si enviés, si dissolus, si calomniés, peut-être. Elle semble justifier la magnificence de ce *Burg*, auprès duquel les autres *Burgs* de la vallée de la Brusche ne paraissent être que des repaires de brigands. Elle se concilie d'ailleurs avec les apparences historiques qui mettent le domaine ancien de Girbaden au nombre des biens patrimoniaux que la maison d'Egisheim-Dagsbourg aurait reçus des ducs d'Alsace de la branche d'*Atticus* ou *Ettichon*.

Plus d'un Egisheim-Dagsbourg fut aux croisades et fut le frère d'armes des Templiers. Le dernier de cette maison mourut en 1225 (1). Le château de Girbaden aurait donc pu être engagé à l'ordre du Temple, soit comme aleu d'Egisheim-Dagsbourg, soit comme domaine impérial ou ducal des Hohenstaufen, qui, eux aussi, étaient héritiers des premiers ducs d'Alsace. On sait qu'un des principaux griefs des princes et des peuples contre l'illustre ordre du Temple de Jérusalem,

(1) SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, tome Ier.

Digitized by Google

lors de sa proscription, fut le grand nombre de châteaux et de domaines qu'il possédait soit en propriété, soit en fief ou sous-fief, soit, et surtout, en gage : car ses richesses lui permettaient de prêter de l'argent aux princes et aux seigneurs ruinés par les croisades, et il fit même parfois plus audacieusement l'usure que les Juifs du moyen-âge. Enfin Fréderic II de Hohenstaufen, cet empereur dont les mœurs licencieuses et le mysticisme hérétique avaient tant d'analogie avec les mœurs et les rits secrets reprochés aux Templiers, fut leur protecteur, après la perte de Ptolémaïde (1), les reçut en grand nombre en Allemagne, conféra à leur grand-maître les honneurs de prince de l'empire, et put très-bien leur céder ou leur engager Girbaden ; engagement dont le titre a très-bien pu aussi disparaître lors de la proscription de l'ordre. Cette hypothèse que la tradition justifie et que Specklin affirme comme un fait avéré, servirait d'explication et à l'obscurité de l'histoire féodale de Girbaden avant la cession à l'évêché, et à la magnificence du château du douzième ou commencement du treizième siècles, et surtout à l'acte par lequel, en 1236, Henri VII de Hohenstaufen s'engageait à remettre au bout d'un an ce château à l'évêque Berthold de Teck, son allié, comme tous les princes ecclésiastiques d'Allemagne, dans son infructueux essai de déposition de l'excommunié Fréderic II. Si les Templiers tenaient à cette époque Girbaden, on conçoit que le fils rebelle de l'empereur *en interdit* ait demandé le délai d'un an, soit pour reprendre de vive force le gage impérial, soit pour en payer la rançon.

Mais cette grandiose ruine féodale, aux baies en plein cintre, aux chapiteaux si richement ornementés, qui était sans doute le *castrum novum*, le *château neuf* du temps des Hohenstaufen, n'est pas même la partie de Girbaden la plus digne d'attention. Lorsqu'on arrive au sommet de la montagne par le romantique sentier partant de *Grendelbruch*, on laisse à droite la façade du *Burg* qui surplombe sur sa base de rochers un fossé profond, et l'on se trouve dans une vaste enceinte figurant un parallélogramme irrégulier, au fond duquel une tour massive distante d'environ dix pas du mur d'enceinte. Ce dernier dont il faut suivre le développement en-dehors, du côté opposé à celui de la vallée de la Magel, s'aligne sur le bord du plateau et s'ouvre sur une espèce de chemin de ronde avec une régularité, une hardiesse, une

(1) Pfeffel, *Histoire du droit public d'Allemagne*, tome Ier, page 376.

Digitized by Google

perfection de tracé et d'exécution, qui font rêver aux Romains, et qui attestent, sinon la main de ces grands maîtres, au moins celle de quelqu'ingénieur d'une époque peu éloignée d'eux, encore nourri des traditions de l'art, des préceptes de Vegèce, des règles de la fortification classique. Rien n'est oublié dans cette courtine, ni la petite poterne de sortie pratiquée dans l'angle de la muraille, ni le machicoulis qui la protège, ni les conduits d'écoulement des eaux. Elle se coupe à angle droit à son extrémité, et continue sur le front occidental; mais vers la vallée de la Magel la disposition du terrain force cette belle muraille à une courbe et de ce côté elle paraît plus endommagée, plus retouchée par des mains moins habiles, et elle laisse apercevoir une large brêche.

Specklin, dont les affirmations tant baffouées aujourd'hui ne manquent pas toujours d'une certaine sagacité ingénieuse, fait remonter l'origine de la forteresse de Girbaden à Tibère et il la relie à un mur de circonvallation embrassant toute la montagne et les vallées à ses pieds (1). Il est très-admissible que les Romains aient eu sur ce mont qui domine deux vallées des Vosges un poste fortifié, et nous croyons que l'origine la plus probable à assigner à leurs fortifications des Vosges en général serait le quatrième siècle, lorsque leurs lignes stratégiques d'outre-Rhin eurent disparu sous l'effort des Barbares, et lorsque celle du Rhin fut sans cesse insultée et violée. Mais les murs d'enceinte ou d'escarpe de la montagne, dont quelques débris en pierres sèches se montrent encore çà et là, ne sauraient être d'origine romaine. Ils appartiennent à un autre système de défense, plus ancien dans les Vosges que celui des préfets du prétoire; ils se lient à des phases peu connues de l'histoire de la Gaule, à des refuges des populations de race celtique contre les invasions des Bolgs, ou de ces derniers contre les Germains d'Arioviste, peut-être contre les Romains. Si ces derniers ont mis la main à ces fortifications antiques, même pour eux, ce doit être pour les approprier parfois à leur service, pour y appuyer les voies conduisant à leurs postes sur les montagnes, à leurs *villas* dans les vallées.

(La suite à une prochaine livraison.)

---

(1) SPECKLIN, *Arch.*, part. II, cap. V, page 88.

Digitized by Google

DE LA FORMATION

DES TERRES ARABLES.

Suite (*).

II.

Altérations chimiques des roches. — Une cause très-puissante d'altération pour les roches, avons-nous dit, ce sont les réactions chimiques de leurs éléments composants, par l'intervention de l'air et de l'eau.

Mais avant d'examiner les résultats de la décomposition des divers groupes naturels de roches sous l'influence de cette cause, nous voulons dire quelques mots de l'altération qu'y produisent les courants électro-magnétiques, ce genre d'altération n'étant d'ailleurs le plus souvent que la conséquence ou l'accompagnement des phénomènes de réaction chimique. C'est M. Becquerel qui a spécialement appelé l'attention des géologues sur ces altérations physiques et chimiques tout ensemble; il pense que ce sont surtout les pyrites qui donnent lieu à ces courants par leurs transformations chimiques. D'après M. Al. Brongniart, les couches les plus considérables de kaolin se trouveraient toujours dans le voisinage de grandes masses de roches ferrugineuses également décomposées; et il attribue leur décomposition réciproque à des courants électro-magnétiques. M. Fournet attribue à la même cause la décomposition de couches puissantes de basalte en Auvergne.

(*) Voir la livraison de juin, page 255.

Digitized by Google

Venons aux altérations chimiques proprement dites ; et, quoique l'étude de ces altérations soit l'oin d'être complète, nous pensons néanmoins pouvoir arriver à des conclusions rationnelles, en appliquant aux roches, dont les produits de décomposition n'ont pas encore été étudiés, les observations qui ont été faites sur celles dont l'altération a été mieux examinée.

Décomposition des roches feldspathiques. — Commençons par les feldspathiques qui sont les plus abondantes, puisque le feldspath forme à lui seul près de la moitié de la croûte terrestre, et ce sont aussi celles de toutes les roches dont la décomposition est le mieux connue, grâce aux savantes recherches de MM. Brongniart, Berthier, Forchhammer, Fournet, Ebelmen, etc.

Les minéralogistes ont admis un grand nombre d'espèces de feldspath, mais qu'on peut ramener à cinq ou six : l'orthose ou feldspath ordinaire, l'albite ou kieselspath, l'oligoclase ou spodumen, la ryacolite ou feldspath vitreux, la labradorite ou feldspath opalin, et l'andésite appelée aussi pseudo-albite à cause de sa grande ressemblance avec l'albite, avec laquelle plusieurs minéralogistes n'hésitent pas de la confondre ; nous suivrons ici leur exemple. Ces cinq espèces qui sont aussi les plus abondantes, peuvent elles-mêmes être ramenées à une même formule, car toutes les cinq sont formées d'un silicate d'alumine et d'un silicate complexe à base de potasse, de soude, de chaux, de magnésie, de fer et de manganèse ; seulement c'est tantôt l'un ou l'autre de ces oxides qui prédomine (1). En les rangeant par ordre de fréquence, on trouve la composition suivante :

Pour l'orthose : $3\,\dddot{Al}\,\dddot{Si}^{3} + (\dot{K}, \dot{Na}, \dot{Ca}, \dot{Mg})\,\dddot{Si}^{3}$;

Pour l'albite : $3\,\dddot{Al}\,\dddot{Si}^{3} + (\dot{Na}, \dot{K}, \dot{Ca}, \dot{Mg})\,\dddot{Si}^{3}$;

Pour l'oligoclase : $3\,\dddot{Al}\,\dddot{Si}^{2} + (\dot{Na}, \dot{Ca}, \dot{K}, \dot{Mg})\,\dddot{Si}^{3}$;

Pour la ryacolite : $\dddot{Al}\,\dddot{Si}^{2} + (\dot{K}, \dot{Na}, \dot{Ca}, \dot{Mg})\,\dddot{Si}^{3}$;

Pour la labradorite : $3\,\dddot{Al}\,\dddot{Si} + (\dot{Ca}, \dot{Na}, \dot{K}, \dot{Mg})\,\dddot{Si}^{3}$.

Il faut ajouter aux bases indiquées les protoxides de fer et de manganèse ($\dot{Fe}$, $\dot{Mn}$), quoique quelques feldspaths exceptionnels n'en contiennent pas. Nous nous appuyons pour affirmer leur présence

(1) Nous avons adopté pour les formules des feldspaths celles de M. Rivière (art. *Feldspath*, dans le Dictionnaire d'histoire naturelle de M. Ch. d'Orbigny) en ajoutant le fer et le manganèse négligés par ce minéralogiste.

Digitized by Google

dans ces minéraux, sur les travaux de deux des plus habiles analystes de l'Allemagne et de la France, MM. Abich et Delesse. Suivant ce dernier, les feldspaths des roches ignées renferment aussi de l'eau de composition, qui s'élève en moyenne de 1 à 3 p. 100.

L'orthose se rencontre surtout dans les roches les plus anciennes, comme le granite, le leptynite, la pegmalite, le gneiss, la syénite, les porphyres et l'arkose; l'albite dans l'eurite, la protogyne et la diorite; l'oligoclase dans les roches ophitiques; la ryacolite dans le trachyte et la phonolite; la labradorite dans l'euphotide, l'hypersthènite, la dolérite, le mélaphyre et le basalte.

Les roches feldspathiques forment la base fondamentale des Vosges, et se montrent à découvert sur près des deux tiers de la surface de la région ancienne de cette chaîne, qui s'étend depuis la limite méridionale du Haut-Rhin jusqu'à la vallée de la Brusche, à la hauteur de Strasbourg. Un illustre géologue, qui a fait une étude approfondie de ces montagnes, M. Elie de Beaumont, a comparé ingénieusement à un T renversé (⊥) la disposition relative de la chaîne principale qui est granitique et du massif syénitique des Ballons : ce dernier système de montagne formant la barre horizontale du (⊥), tandis que la chaîne principale des Vosges est représentée par le jambage vertical [1]. Voilà pour la disposition générale des roches granitoïdes de ce pays. Quant à leur position spéciale, nous indiquerons successivement les principales localités où se trouvent les divers genres de roches feldspathiques.

Le granite se montre dans le fond des vallées de Massevaux et de Saint-Amarin; puis longeant la crête centrale il va former les montagnes du val de Munster. Du côté de l'Est, il commence à paraître au Ballon de Guebwiller, et de là va rejoindre le granite du val de Munster, en formant tout le gros des montagnes derrière le grès vosgien; il borde la plaine depuis Hüsseren jusqu'au château du Hohenlandsberg, à la hauteur de Colmar. Au-delà, il constitue toute la masse des Vosges jusqu'au val de Lièpvre, n'étant que rarement recouvert par le grès rouge et le grès vosgien. Dans le Bas-Rhin, il constitue une partie des montagnes de la forêt de Kinsheim et la ma-

---

[1] *Explication de la carte géologique de la France*, tom. Ier, chap. des Vosges. — Voir la carte géologique du Haut-Rhin, par M. Achille Penot, et celle du Bas-Rhin, par M. Daubrée.

Digitized by Google

jeure partie du Hahnenberg, derrière Châtenois, les montagnes de Schervillé et de Dambach, le Hohwald, le Champ-du-Feu, et, en général, la plus grande partie de ce massif jusqu'à Grendelbruch. Là il disparaît pour ne plus se montrer que mêlé à de l'amphibole sous la forme d'un ilot isolé au fond de la vallée du Jægerthal, près du château de Windstein.

Le gneiss se trouve dans le Haut-Rhin : près de Ribeauvillé, où il forme une partie du Schlüsselstein; dans la vallée de Lapoutroye, au pied méridional du Bonhomme; dans le val de Lièpvre, au pied du Brézouars, près de Ste-Marie et de Lièpvre. Dans toute cette région le gneiss est intimement lié au granite et renferme souvent des bandes d'une autre roche feldspathique, le leptynite ou weissstein. Dans le Bas-Rhin, cette même formation constitue le kœpfel, entre Kinsheim et Orschwiller, se montre à la limite occidentale de la forêt de Kinsheim et aux environs d'Urbeis où elle est assez développée.

La syénite forme dans le Haut-Rhin, comme nous l'avons déjà dit, tout le système de montagnes connues sous le nom de Ballons; mais généralement elle ne se montre qu'à une certaine hauteur de ces montagnes, dont les bases sont recouvertes par les terrains de transition que les masses syénitiques ont percées lors de leur éruption. Ces roches prennent souvent la structure porphyroïde et sont fréquemment employées dans les constructions monumentales. Les Ballons d'Alsace et de Servance sont les points centraux de ce système (1).

La syénite se montre encore dans le Haut-Rhin près de Ste-Marie, où elle forme la montagne entre cette ville et Wissembach; de la côte de Ste-Marie elle s'étend jusqu'à l'Allemand-Rombach, et vers les hauteurs au-dessus de Trois-Maisons (2). Dans cette région elle se présente souvent sous la forme de granite syénitique.

Dans le Bas-Rhin, elle a percé le massif granitique du Champ-du-Feu, dont elle recouvre la partie centrale. On la trouve encore à Bellefosse, à Blancherupt et à Fouday, et du côté de la plaine près du château de Landsberg. Plus au Nord le petit îlot de granite syénitique du Jægerthal paraît appartenir à la même formation.

---

(1) Voir les belles recherches de M. Delesse, sur la syénite des Ballons, dans son *Mémoire sur la constitution minéralogique et chimique des roches des Vosges*. (Dans les *Annales des Mines*, tome 13, 4e série, 1848).

(2) Voltz, *Géognosie de l'Alsace*, page 46.

Digitized by Google

Une autre roche feldspathique, la grauwacke, se rencontre encore dans les Vosges en masses assez considérables, associées aux schistes argileux. On la trouve à Krüth, dans la vallée de Saint-Amarin, au Ballon de Guebwiller, à Thann, et sous la forme schisteuse à Auxelles-Haut et au mont Salbert. On la trouve aussi dans le terrain schisteux de la vallée de la Brusche.

Le grès houiller des Vosges, ainsi que le vieux grès rouge, qui sont de véritables arkoses formées de débris de roches granitoïdes, doivent donc être rangés aussi parmi les roches feldspathiques. Le grès houiller constitue en grande partie les divers terrains houillers de cette chaîne de montagnes : on le trouve dans le bassin qui se développe au Nord du Ballon de Roppe, à Anjoutey, à Romagny et à Etuffont-Haut, et dans ceux du val de Villé, de St-Hypolite, Roderen et Thannenkirch.

Le vieux grès rouge (*rothliegendes*), qui passe quelquefois à des poudingues par l'empâtement de fragments de roches anciennes, repose sur le grès houiller, ou sur les granites, gneiss et schistes argileux, dans plusieurs parties des Vosges.

Dans la partie méridionale de cette chaîne, on le trouve à Saint-Germain, Romagny et Rougemont ; puis sur les territoires des communes d'Etuffont-Haut, Etuffont-Bas, Petit-Magny, Gros-Magny, Rougegoutte, Giromagny, Auxelles-Haut, Lachapelle-sous-Chaux, Chaux-les-Belfort, Sermamagny, Eloi (1).

Dans la partie moyenne des Vosges, il se montre sur le sommet du Hahnenberg, et s'étend au pied du mont Kœnigsbourg, du côté d'Orschwiller, et forme les montagnes d'une grande partie de la forêt de Kinsheim ; puis il contourne l'Altenberg, depuis la Vancelle jusqu'à Fouchy et Bassenberg, en se montrant au jour à Neufbois, Dieffenbach, Breitenau et Neuve-Eglise ; interrompu par le terrain houiller, il reparaît au-delà du torrent du Giesen pour former les territoires de Thanvillé, St-Pierre-aux-Bois, St-Maurice, Triembach, entoure l'Ungersberg, et s'étend jusqu'à Reichsfelden, Bernhardswiller et Nothalten ; un lambeau isolé existe au pied oriental du Climont ; et une bande tout autour du massif de porphyre argiloïde qui se trouve au Nord-Ouest de la vallée de la Brusche.

Plusieurs espèces de porphyre feldspathiques sont venus s'épancher

(1) Voltz, *Géognosie de l'Alsace*, page 18. Voir aussi la carte géologique du Haut-Rhin.

Digitized by Google

à diverses époques à travers les roches primitives et de transition des Vosges.

On trouve un *porphyre à pâte euritique grise ou gris-rougeâtre et à grands cristaux de feldspath* d'un blanc laiteux, près de Lalaye, dans le val de Lièpvre, etc., dans la formation de granite, gneiss et leptynite, où il forme des filons et des amas irréguliers.

Un *porphyre à pâte pétrosiliceuse brune*, quelque fois grise ou verdâtre et à *cristaux de feldspath* de même couleur ou blanchâtres, se montre dans les terrains de transition des vallées de Massevaux, de Saint-Amarin, de Guebwiller et de la Brusche. Le porphyre de cette dernière vallée est argiloïde, et forme une masse allongée vers le Nord (vallée de Nideck) et à l'Ouest, du côté de Neuwald.

Un autre *porphyre feldspathique à pâte euritique* quelquefois terreuse et à *cristaux de quartz et de feldspath*, soit ordinaire, soit stéaliteux, se montre dans les granites des environs du Ballon de Giromagny, du fond des vallées de Massevaux et de Saint-Amarin; auprès de Belmont, dans le terrain houiller de Ste-Croix-aux-Mines et de Roderen, et en grande masse dans le granite syénitique de Ste-Marie-aux-Mines; il se rencontre aussi fréquemment dans les granites et syénites du Champ-du-Feu et des montagnes qui entourent ce plateau (1).

D'autres roches feldspathiques se trouvent encore dans les Vosges, mais en masses moins considérables que les précédentes, telles que des pétrosilex, des pegmatites; en outre le feldspath fait aussi partie constituante de plusieurs roches dont nous aurons occasion de parler plus loin.

En étudiant la décomposition des feldspaths, on observe deux phases manifestées par deux phénomènes, appelés, le premier : *rubéfaction* (par M. Fournet), le second : *kaolinisation*.— Dans la première phase, l'oxigène de l'air réagissant sur le fer et le manganèse, les suroxide petit à petit et donne aux feldspaths une teinte de plus en plus rouge; il existe cependant des feldspaths riches en sesquioxide de fer qui ont naturellement cette couleur. Durant cette première réaction chimique, les minéraux ne perdent pas toujours leur cohérence; mais alors intervient l'eau chargée d'acide carbonique, acide provenant soit de l'atmosphère, soit de la décomposition des substances organiques du sol, et par la surabondance de cet acide, les silicates se

(1) VOLTZ, *Géognosie de l'Alsace*, page 52.

Digitized by Google

décomposent, et leurs bases se combinent avec l'acide carbonique, d'abord les alcalis, ensuite la chaux et la magnésie, et en dernier lieu le fer et le manganèse. Comme ces dernières bases ont été suroxidées, elles restent souvent à l'état d'hydrates pulvérulents, mêlés avec des proportions variables d'acide silicique combiné avec l'alumine et de l'eau, combinaison qui constitue l'argile, tandis que le restant de la silice mise en liberté, dissoute à la faveur des carbonates alcalins, s'en va en dissolution dans l'eau avec les autres bases. C'est cette série de réactions qui nous explique la présence des bi-carbonates de ces bases dans les eaux minérales. Pour ce qui regarde la magnésie, il faut observer qu'elle reste quelquefois mêlée avec l'argile à l'état de silicate, son affinité pour l'acide silicique étant plus grande que celle des autres bases pour cet acide, et c'est pourquoi on la rencontre parfois sous cette forme dans les terres arables. Quant aux oxides de fer et de manganèse, s'ils n'ont pas passé à l'état de suroxides, ce qui a lieu aussi, ils sont entraînés également par l'eau à l'état de bi-carbonates; mais ce sont celles de toutes ces bases qui sont le moins solubles et qui se précipitent le plus facilement, cas où elles se suroxident alors; le plus souvent cependant elles sont entraînées à l'état de suroxides hydratés pulvérulents, avec l'argile résultant de la décompositon du feldspath. On sait avec quelle facilité les substances organiques en décomposition réduisent ces deux suroxides à l'état de protoxides et leur fournissent l'acide carbonique nécessaire pour les rendre de nouveau solubles, leur permettre de s'accumuler en masses, et former, pour nous borner au fer qui est en bien plus grande abondance dans les roches que le manganèse, ces gîtes de minérais connus sous les noms de *fer limoneux, fer des marais,* etc., qui sont exploités dans divers pays, entre autres dans l'Alsace (1).

L'argile est donc le résultat de la décomposition des feldspaths; sa formule minéralogique n'est pas constante, car l'argile contient des proportions variées d'acide silicique, d'alumine et d'eau, comme nous l'avons déjà dit.

La seconde phase de la décomposition des feldspaths, c'est la *kao-*

(1) Voir les *Recherches sur la formation du minérai de fer des marais et des lacs*, par M. Daubrée (dans les *Annales des mines*, tom. 10, 4e série, 1846). Ce mémoire contient des observations fort intéressantes relativement à la combinaison de l'oxide de fer avec les acides produits par la décomposition des substances végétales.

Digitized by Google

linisation, d'où résulte un autre silicate d'alumine hydraté, le *kaolin*, qui n'est en réalité qu'une variété d'argile blanche, mais qui ne se produit jamais que lorsque les feldspaths ont subi une décomposition complète. Comme ce genre de décomposition se produit sur une grande échelle, ainsi qu'on peut l'observer dans tous les pays à roches feldspathiques, il convient que les agriculteurs accordent à ce produit une plus grande attention qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, car on voit qu'il est pour le moins d'un aussi grand intérêt pour l'agriculture que pour la céramique.

Les bases entraînées à l'état de bi-carbonates (autres que les oxides de fer et de manganèse) ne vont pas toutes dans la mer ; une partie se dépose sur les terres arables, surtout dans le débordement des rivières et des fleuves. Quant à celles qui sont entraînées dans les lacs et les mers, les sels alcalins et les sulfates qui s'y trouvent dissous précipitent la chaux, et les carbonates terreux finissent par se déposer; et comme l'argile a été souvent entraînée mécaniquement par les eaux courantes, on peut s'expliquer de cette manière la formation des marnes qui ne sont que des silicates d'alumine hydratés pénétrés de carbonate de chaux, molécule par molécule, comme l'a fait voir M. de Gasparin. Nous étudierons les marnes d'une manière plus spéciale dans une seconde *étude*, dans laquelle nous examinerons les roches d'amendement.

Décomposition des roches quartzeuses. — Les roches quartzeuses sont les plus abondantes après les roches feldspathiques, car elles forment les $^{35}/_{100}$ de l'écorce terrestre, d'après M. Cordier. Elles comprennent les quartzites, le jaspe, les silex et les diverses espèces de grès quartzeux.

Les roches quartzeuses pures n'éprouvent pas d'altération chimique, car la silice, qui s'y trouve à l'état compacte ou cristallin, est insoluble, soit dans l'eau ordinaire, soit dans l'eau chargée d'acide carbonique ; elles ne sont donc sujettes qu'à une altération mécanique produite par les diverses causes d'altération de ce genre que nous avons mentionnées plus haut. Mais pour la majeure partie de ces roches qui sont à l'état de grès, où des ciments siliceux, calcaires, argileux, ferrugineux, phylladiens agglutinent entre eux les grains de sable quartzeux, on comprend que par suite de l'action de l'eau chargée d'acide carbonique et de sels alcalins, ces ciments peuvent être décomposés, et que l'altération des roches en est la conséquence. D'après

Digitized by Google

les recherches de MM. Ebelmen et Sauvage, la silice soluble dans les alcalis serait beaucoup plus abondante qu'on ne le pensait autrefois ; des couches entières dans les terrains secondaires et tertiaires seraient composées de ce genre de silice.

Les roches quartzeuses sont fort développées en Alsace, surtout le grès vosgien, le grès bigarré et le grès molasse.

Le grès vosgien ne s'y montre jamais que sur le haut des montagnes et forme une des roches les plus caractéristiques des Vosges, tant par son abondance que par la physionomie particulière que sa disposition en forme de plateaux imprime à cette chaîne. « La manière « brusque, observe M. Elie de Beaumont, dont le grès des Vosges « s'élève au-dessus des plaines, phénomène que l'œil suit d'une ma- « nière si distincte et si uniforme depuis Remiremont jusqu'à Pyrma- « sens, et qui est encore plus prononcé sur le revers opposé, le long « de la plaine du Rhin, est ce qui particularise les Vosges comme « région distincte, et ce qui leur imprime, malgré la complication de « leur composition et de leur structure intérieure, un caractère d'u- « nité. » (1) — Le grès vosgien commence à se montrer, dans le Haut-Rhin, près de Belfort, où il forme une bande mince sur les flancs méridionaux du mont Salbert et du Ballon de Roppe, se prolongeant jusqu'à Petite-Fontaine. Une autre bande borde la plaine de Soultz à Guebwiller, où, seulement interrompu par la Lauch, ce grès continue de longer le bord de la plaine jusqu'à Soultzmatt ; là, coupé de nouveau par la petite rivière Ohmbach, il forme, au-delà de la vallée de Soultzmatt, une masse assez compacte jusque près d'Eguisheim. Là il disparaît pour ne plus constituer que de petits plateaux isolés sur les confins du val de Munster, au Hohenack et à Notre-Dame-des-Trois-Epis, et plus loin près du château de Reichenstein, à l'Ouest de Riquewihr. Il forme plus au Nord le plateau allongé du Tännichel, entre les vallées de Ribeauvillé et de Lièpvre, et recouvre les roches feldspathiques de cette dernière vallée jusqu'à la montagne élevée que dominent les ruines antiques et imposantes du château de Kœnigsbourg. Il recouvre aussi l'Altenberg entre les vallées de Lièpvre et de Villé, forme la côte du Climont située sur la limite des départements du Bas-Rhin et des Vosges, à l'Est de cette dernière vallée, l'Ungersberg au

(1) Elie de Beaumont, Art. *Système de montagnes*, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, de M. Ch. d'Orbigny, tome 12.

Digitized by Google

Nord et l'Eichelberg au Nord-Est de la même vallée, et surmonte la masse compacte et allongée vers le Nord de la Bloss, du mont Ste-Odile, et de la forêt de Girbaden, jusqu'à la vallée de la Brusche. Au-delà, il constitue le sol des bois de Wissenberg et de Heiligenberg, et les montagnes qui bordent l'entrée de la vallée à Mutzig. Plus loin, il recouvre en grande partie le vieux grès rouge qui s'étend autour du massif de porphyre argiloïde, et forme la majeure partie des montagnes occidentales des Vosges alsaciennes jusqu'au Nord de Saverne. Entre cette ville et Mutzig, il ne se rencontre du côté de la plaine qu'au Kronthal, près de Wasselonne. Au-delà de Saverne, il forme une masse puissante allongée vers le Nord, jusqu'à la limite du département de la Moselle, en envoyant vers l'Ouest de nombreuses ramifications dans le grès bigarré, et continuant de se développer en masse allongée et grossissante vers le Nord-Est jusqu'à la Bavière rhénane. Coupé du côté de l'Est par une bande de terrains triasiques, grès bigarré et muschelkalk, à partir de Niederbronn, le grès vosgien borde la plaine septentrionale de l'Alsace depuis les environs de Gœrsdorf jusque près de Wissembourg.

Un autre grès quartzeux, le grès bigarré, qui ne paraît être que la continuation du grès vosgien, s'est déposé sur les côtés de la chaîne des Vosges, tant en Alsace qu'en Lorraine, après la révolution géologique qui a soulevé ce dernier grès et déterminé la formation de la vallée du Rhin. Il ne forme jamais de véritables montagnes, comme l'a fait remarquer M. Elie de Beaumont et « s'arrête toujours au pied « des montagnes qui constituent les formations, ses aînées, dans une « sorte d'attitude respectueuse, qui est un des caractères géologiques « les plus remarquables de la contrée. » (1)

Dans le Haut-Rhin, à l'angle Sud-Ouest du département, une bande mince de grès bigarré accompagne la bande de grès vosgien que nous avons indiquée dans cette partie des Vosges, depuis la Haute-Saône jusqu'au mont Salbert et au Ballon de Roppe. Une autre bande s'étend au Midi et au Nord de Soultzmatt, d'un côté, dans la vallée de Guebwiller, et de l'autre, jusqu'au-delà d'Osenbach. Dans le Bas-Rhin, il forme des collines s'étendant le long du grès vosgien, depuis Ottrott-

(1) M. Elie de Beaumont, *Syst. de montag.* — Voir aussi pour le grès bigarré des Vosges les *Mémoires pour servir à une description géologique de la France*, tome 1er.

Digitized by Google

le-Haut jusqu'aux environs de Mutzig ; au Nord-Est de la vallée de la Brusche, on trouve ce grès à Soultz-les-Bains ; près d'Urmatt il forme une large bande de collines jusqu'au Midi de Wasselonne ; et à partir de Cosswiller, il se dirige vers le Nord-Ouest jusqu'aux environs de Gotteshausen. A la côte de Saverne, le grès bigarré surmonte le grès vosgien ; un mouvement volcanique paraît l'avoir soulevé à cette hauteur, suivant M. Elie de Beaumont (1). Au-delà de Saverne, il va former sur le côté occidental de la chaîne des Vosges plusieurs chaînons de collines qui se dirigent vers les limites des départements de la Moselle et du Bas-Rhin, entre Rahling et de Soucht. A l'Est des Vosges, il se montre à Niederbronn, et au Nord-Est de cette ville, il constitue une série de collines jusque vers Mattsall. Il se montre encore au Nord de Gœrsdorf près de Wingen et de Climbach.

Les collines liasiques renferment parfois des grès quartzeux connus sous les noms de *grès infraliasique* et *supraliasique* (en allemand *Quadersandstein*). On trouve des grès infraliasiques près de Zinswiller, entre Gundershoffen et Griesbach, près de Reichshoffen, d'Eberbach et de Frœschwiller. — Le grès supraliasique se rencontre dans les collines liasiques qui s'étendent entre Gumbrechtshoffen et Ulmwiller.

La molasse est un grès quartzeux à ciment marneux ou argileux qui se trouve en couches assez considérables dans les terrains tertiaires de l'Alsace ; elle y est associée à des calcaires, des argiles, des marnes et à un poudingue composé de fragments de roches diverses, souvent très-volumineux, appelé *Nagelfluh* par les géologues suisses. Cette formation est très-développée dans le Sundgau : dans les environs de Mulhouse, d'Altkirch, de Dannemarie, le long de l'Ill, de la Largue et de la Doller ; elle est entrecoupée dans cette région de collines de lehm. On la trouve encore dans le Haut-Rhin entre Rouffach et Wintzenheim, entre Ingersheim et Ribeauvillé. Dans le Bas-Rhin, on l'observe près de Lobsann, à Kolbsheim, etc. Il faut remarquer cependant que dans la plupart des localités indiquées, ce sont les calcaires, marnes et argiles que l'on rencontre ; le grès s'observe plus spécialement à Rixheim, à Habsheim, à Hattstatt et à Kolbsheim.

La vallée du Rhin renferme en outre des couches assez puissantes de cailloux où dominent des quartzites, des grès quartzeux très-endurcis des kieselschiefer avec veines de quartz, charriés de la Suisse,

(1) *Explication de la carte géologique de la France*, tome 1er, page 428.

Digitized by Google

ainsi que nous l'avons dit en parlant des alluvions de la plaine ; mais ces dépôts ne paraissent au jour que lorsque les eaux des torrents ou des rivières les ont remaniés ; il faut excepter la plaine de Cernay qui paraît composée presque tout entière des cailloux diluviens provenant des Alpes et des Vosges.

Décomposition des roches micacées. — Les roches micacées qui entrent pour les $^{8}/_{100}$ environ dans la masse de l'écorce terrestre, selon M. Cordier, sont plus intéressantes à étudier que les roches quartzeuses sous le point de vue de leur altération et des produits qui en résultent. Ces produits n'ont encore été que peu examinés jusqu'ici ; mais les recherches de M. Ebelmen et celles de M. Delesse nous permettent néanmoins d'arriver à des résultats concluants.

Le mica comprend, comme le feldspath, plusieurs espèces qu'on peut ramener à deux sous-genres : celui des micas à un axe de double réfraction, qui sont le plus souvent noirs ou vert-foncés ; et celui des micas à deux axes, qui sont d'ordinaire brun de tombac dans les granites, d'un blanc argenté dans les pegmalites, vert-noirâtres, jaunes d'or, roses, etc. Dans les autres roches, dans ces micas dominent les alcalis, et ils contiennent moins de magnésie que ceux du groupe précédent, mais quelquefois de la lithine. Au premier sous-genre appartiennent les micas volcaniques ; au second, ceux des granites, gneiss, pegmalites, des micaschistes, etc.

Les micas sont composés d'un silicate d'alumine et d'un silicate complexe, à bases de magnésie, d'oxides de fer et de manganèse, de potasse, de soude, de chaux et quelquefois de lithine. On y trouve souvent du fluor combiné avec le silicium et parfois du chlore en petite quantité.

Par leur altération, les micas présentent des couleurs variées ; ceux des roches volcaniques se rubéfient ; le mica argenté devient d'un brun-noirâtre, selon M. Delesse ; un autre mica noirâtre d'une diorite examinée par le même minéralogiste, et qui avait subi une altération prolongée à l'air, présentait une couleur de bronze pâle. D'après nos propres observations, plusieurs micas de granites et gneiss en décomposition avaient une couleur jaune-brunâtre ou rouge-brunâtre foncée ; cette dernière teinte dominait : il est probable que c'est à la suroxidation du manganèse qu'il faut attribuer cette nuance foncée.

Il doit se passer ici une série de réactions chimiques analogues à celles que nous avons indiquées pour les roches feldspathiques : l'eau

Digitized by Google

chargée d'acide carbonique réagit sur les bases du silicate complexe, l'acide carbonique se combine avec elles, et l'eau les entraîne en dissolution, les alcalis d'abord, la magnésie et la chaux ensuite, en dernier lieu le fer et le maganèse, suivant les affinités de ces bases pour cet acide et suivant leur solubilité. La silice mise en liberté doit se dissoudre et être entraînée de même comme dans les roches feldspathiques. Le résultat de la décomposition des micas est donc aussi de l'argile et des bi-carbonates, seulement, comme le fer et le manganèse sont en plus grande quantité dans ces roches, leurs suroxides doivent rester mêlés en plus grande abondance dans l'argile produite. M. Ebelmen pense cependant qu'il se forme quelquefois des silicates de magnésie et de chaux *transitoires*, qui finissent aussi par être transformés en bi-carbonates, si l'eau chargée d'acide carbonique se trouve en assez grande quantité en contact avec eux.

Le mica se trouve, dans les Vosges, dans les granites, les gneiss, les micaschistes, le hornfels, la minette et quelquefois en paillettes disséminées dans les grès bigarrés et le vieux grès rouge; on le rencontre aussi à l'état pulvérulent dans les alluvions de certaines rivières, comme par exemple : dans celles de la Moder. Le micachiste se rencontre dans cette chaine de montagnes, au fond du vallon d'Urbeis, au Nord-Est de Soultzbach et dans le vallon de Surlatte, près de Ste-Marie-aux-Mines; il se rattache à la formation de gneiss granite et leptynite dont il a été question précédemment. Le hornfels se trouve près d'Erlenbach, dans le val de Villé, et près de Truttenhausen. La minette, qui est très-riche en mica, se trouve aussi près de Truttenhausen, en liaison intime avec le hornfels, et près des châteaux de Landsberg et d'Andlau; on l'observe encore dans les porphyres de la syénite au bas du Ballon de Giromagny. Près de Grendelbruch elle se présente en une masse composée de lames de mica brun ou gris (1).

Décomposition des roches talqueuses, amphiboliques, pyroxéniques, diallagiques, etc. — Après les roches micacées, les plus abondantes sont les roches talqueuses, qui forment les $^5/_{100}$ de l'écorce terrestre, d'après M. Cordier; puis viennent des roches beaucoup moins fréquentes, comme les roches amphiboliques, pyroxiniques, diallagiques, péridotiques, grenatiques, etc.

Le *talc* se trouve dans les talcites (ou *Talkschiefer* des Allemands),

(1) VOLTZ, *Géognosie de l'Alsace*, page 55.

Digitized by Google

les stéaschistes, les protogynes, les novaculites ou pierres à rasoir, les schistes talqueux proprement dits, les phyllades ou schistes tégulaires, la serpentine et l'anagénite. — L'*amphibole* dont les principales variétés sont la hornblende, l'actinote et la trémolite, se rencontre dans l'amphibolite qu'il constitue presque en entier, la syénite, la diorite et une partie des mélaphyres dont cette dernière roche forme la pâte. — Le *pyroxène*, qui offre aussi plusieurs variétés, dont les principales sont l'angite, la sahlite et le diopside, se trouve dans la pyroxénite, la cherzolite, l'ophite, l'aphanite ou cornéenne, la dolérite, la tephrine, le basalte, la péridotite, l'amphigénite et la néphélinite. — Le *diallage* entre comme partie constituante dans l'éclogite, l'euphotide, la variolite et la serpentine.

Toutes ces substances minérales ne diffèrent guère sous le rapport de leurs éléments chimiques. Le talc est formé principalement par de la silice et de la magnésie, avec des protoxides de fer et de manganèse, de la chaux et un peu d'alumine parfois. L'amphibole est composée de silice, de magnésie, de chaux, de fer et de manganèse à l'état de protoxides; quelquefois elle contient de l'alumine, de la potasse et un peu de soude, de l'acide fluorhydrique et de l'eau. Le pyroxène est constitué par les mêmes éléments que l'amphibole, mais dans d'autres proportions. Le diallage est pareillement composé de silice unie à de la magnésie, à de la chaux, à des protoxides de fer et de manganèse et à de l'alumine. — Les roches péridotiques, hypersthéniques, épidotiques et grenatiques se rapprochent également des précédentes, et, comme elles, ne sont d'ailleurs que peu abondantes, elles ne présentent qu'un faible intérêt à l'agriculteur.

On peut former de toutes ces roches un seul groupe au point de vue de la géologie agricole; leur mode de décomposition chimique doit être le même. C'est pourquoi, en l'absence de données plus précises, nous pouvons penser, avec une grande probabilité d'être dans le vrai, que les résultats des études de M. Ebelmen leur sont applicables à toutes. Voici comment il résume ses études : « 1° Dans la « décomposition des silicates contenant de la chaux, de la magnésie, « des protoxides de fer et de manganèse, sans alumine, on trouve « constamment que la silice, la chaux et la magnésie sont éliminées « et tendent à disparaître complètement par le fait de la décomposi- « tion. Mais tantôt le fer et le manganèse restent dans le résidu de la « décomposition, à un état d'oxidation supérieur au protoxide, tantôt

Digitized by Google

« ils disparaissent comme les autres bases. — 2° Dans la décomposi-
« tion des silicates contenant de l'alumine et des alcalis avec ou sans
« les autres bases, l'expérience prouve que l'alumine se concentre
« dans le produit de la décomposition en retenant une portion de la
« silice et fixant une certaine quantité d'eau, et que les autres bases
« sont entraînées avec une grande partie de la silice. Le produit final
« de la décomposition se rapproche de plus en plus d'un silicate d'a-
« lumine hydraté. Ce principe comprend, comme cas particulier, la
« décomposition du feldspath et sa transformation en kaolin. (1) »

Les Vosges présentent des roches appartenant à ces diverses familles. — On trouve du talc dans l'euphotide d'Oderen et dans la serpentine de Ste-Marie. Les schistes argileux des Vosges ayant été reconnus par M. Elie de Beaumont comme analogues à ceux des Ardennes, et ceux-ci renfermant, d'après M. Sauvage, de la chlorite, il faut donc ranger aussi les schistes des Vosges parmi les roches talqueuses. A Oderen le schiste de transition est devenu presque complétement talqueux au contact de l'euphotide (2).

Quant aux roches amphiboliques des Vosges, outre les syénites que nous avons déjà indiquées, à propos des roches feldspathiques, il existe de la diorite dans la vallée de Saint-Amarin, au pied du Ballon d'Alsace, et dans le massif du Champ-du-Feu, où on la rencontre surtout sur le pourtour de ce groupe de montagnes à la limite des terrains primitifs et de transition : c'est ainsi qu'on la trouve près de Belmont, de Waldersbach, de Fouday, de Grendelbruch, de Sainte-Odile et dans la forêt de Barr. — Le pyroxène contribue à former plusieurs roches des Vosges. Il entre comme partie constituante dans le basalte de Riquewihr et de Gundershoffen, et dans les porphyres pyroxéniques (3) de Giromagny, du Puix, de Bitschwiller, de Moosch, d'Urbay près Saint-Amarin. — Le diallage fait partie constituante de la serpentine de Ste-Marie-aux-Mines et d'Oderen ; dans cette dernière

(1) Mémoire de M. Ebelmen, inséré dans les *Annales des mines*, tome 7, 4e série, sous le titre de : *Recherches sur les produits de la décomposition des espèces minérales de la famille des silicates.*

(2) M. Delesse, Mémoires sur les roches des Vosges, déjà cités. (Suite dans les *Annales des mines*, tome 16, 4e série.)

(3) Ces porphyres sont appelés *ophites* par Voltz et *mélaphyres* par M. Elie de Beaumont. — Voir aussi l'*Analyse du porphyre pyroxénique de Belfahy*, par M. Delesse (*Annales des mines*, tome 12, 4e série).

Digitized by Google

localité la serpentine est associée à une autre roche diallagique, l'euphotide : ces deux roches se montrent ensemble sur plusieurs points de la vallée de Saint-Amarin, à Felleringen, au Thalhorn, au sommet du Drummont, à Steinlebach et sur les flancs du Ballon de Guebwilller, à l'entrée de la forêt de Geishausen.

Décomposition des roches argileuses. — Les roches argileuses présentent un grand intérêt à l'agronome, vu leur fréquence à la superficie du globe. Souvent elles constituent le sous-sol, et parfois aussi le sol, qui ne jouit alors que d'une fertilité assez faible. — Ces roches comprennent les argiles les plus compactes, comme les schistes argileux, jusqu'au lehm le plus friable. L'argile proprement dite présente plusieurs variétés, telles que l'argile plastique ou terre glaise, l'argile smectique qu terre à foulon, l'argile magnésienne ou schiste happant, l'argile ferrugineuse ou ocreuse, le kaolin ou terre à porcelaine, le lœss ou lehm. L'argile calcarifère ou marne offre de même plusieurs variétés, selon la prédominance du calcaire, de l'argile ou du sable, ses éléments composants. — Il y a des argiles et des marnes qui sont endurcies : les premières qui portent le nom d'*argilolites*, sont endurcies par un ciment siliceux, et les secondes, les *marnolites*, par un ciment calcaréo-siliceux.

Comme les argiles sont les produits ultimes de la décomposition des roches cristallines renfermant du silicate d'alumine, on conçoit qu'elles ne soient sujettes qu'à des réactions chimiques très-bornées. Mais il arrive assez souvent qu'il s'y trouve mêlées d'autres substances minérales indécomposées, ordinairement à l'état de sable, quelquefois à l'état fragmentaire, tels que le quartz, le feldspath, le mica, des matières phylladiennes. Alors ces substances sont soumises aux mêmes phénomènes de réaction chimique que ceux que nous avons déjà constatés à propos de chacun de ces minéraux. Il faut en excepter le quartz qui ne peut être sujet qu'à une altération mécanique, au moins dans les conditions ordinaires.

Nous avons déjà vu plus haut que les argiles peuvent renfermer et renferment souvent en effet de la silice soluble dans les alcalis qui a été amenée dans les terrains sédimentaires à l'aide des carbonates alcalins. Les argilolites et les marnolites cimentés par de la silice, provenant probablement de cette source, doivent pouvoir être décomposés de nouveau par l'eau chargée d'acide carbonique et contenant des sels alcalins en dissolution. Or, on sait combien les sels alcalins sont fréquents dans les roches ; les argiles elles-mêmes en

Digitized by Google

renferment toutes une certaine quantité, quelquefois plusieurs centièmes. Les marnes étant des argiles plus ou moins quartzeuses, empâtées ou cimentées par du calcaire, sont également soumises à des altérations chimiques de la part des eaux pluviales chargées d'acide carbonique, qui peuvent dissoudre leur carbonate de chaux. Les calcaires siliceux des terrains parisiens ne semblent pas devoir leur formation à une autre cause qu'à ces dissolutions de silice et de carbonate de chaux. Le ciment calcaire du grès de Fontainebleau doit avoir la même origine.

Quant aux schistes argileux, leur décomposition offre un double intérêt au physiologiste, car il voit dans ces roches les argiles les plus anciennes du globe, mêlées avec d'autres produits détritiques des roches primitives. Ils présentent cette particularité remarquable, que le silicate d'alumine qui les constitue principalement est anhydre. Un habile ingénieur des mines, M. Sauvage, a publié sur les schistes argileux des Ardennes un travail que nous pourrons utiliser à un double titre, puisque ces schistes sont les mêmes que ceux des Vosges. Voici comment il résume ses recherches sur leur composition : « Il entre « dans la composition générale de tous les schistes du terrain silurien « des Ardennes : 1° de la chlorite $\dddot{R}\ \dot{r}^3$ (1) souvent mélangée d'oxide « de fer et d'oxide de manganèse et de matière organique qui donne « à la roche une teinte grise et grise-bleuâtre ; 2° un silicate $\dddot{Al}\ \dddot{Sc}$, « anhydre, auquel se mélangent en faibles proportions d'autres sili- « cates de bases à 1 atome, dont le plus simple est $(\dot{Mg}, \dot{K}, \dot{Na})\ \dddot{Sc}^3$, « silicates qui sont d'ailleurs caractérisés par la présence d'une forte « proportion d'alcalis ($\dot{K}$ et $\dot{Na}$) ; 3° du quartz qui forme souvent plus « du tiers de la roche et auquel se mêlent fréquemment des débris « feldspathiques à bases de $\dot{K}$ et de $\dot{Na}$. — Tous ces éléments sont in- « timement mélangés en parties tenues, d'inégales grosseurs. La « chlorite y est en poussière extrêmement fine, pénétrant tous les « autres éléments. Le $\dddot{Sc}\ \dddot{Al}$ y est généralement sous forme de pail- « lettes luisantes que l'on reconnaît à leur reflet, quand le schiste « débarrassé de la partie colorante, est mis en suspension dans l'eau. » (2)

---

(1) $\dddot{R}$ représentant la silice et l'alumine ($\frac{1}{3}\dddot{Al} + \frac{2}{3}\dddot{Sc}$), et $\dot{r}$ les oxides et l'eau $\frac{1}{6}\dot{Fe} + \frac{1}{6}\dot{Mg} + \frac{4}{6}\dot{H}$):

(2) *Recherches sur la composition des roches des terrains de transition*, par M. Sauvage (dans les *Annales des mines*, tome 7, 4e série).

Digitized by Google

On peut conclure de ces analyses que, dans la décomposition des schistes il doit se passer les mêmes phénomènes que dans la décomposition des roches feldspathiques et talqueuses pour les parties minérales non encore altérées ou imparfaitement décomposées; et, pour le silicate d'alumine anhydre, il doit s'hydrater et passer à l'état d'argile ordinaire. — Cette décomposition se fait plus ou moins lentement, suivant la compacité de la roche; néanmoins, les schistes argileux sont en général assez perméables par l'eau, à cause de leur fissilité, ce qui tend à les diviser en fragments et à les décomposer petit à petit. On sait avec quelle ardeur infatigable les cultivateurs de certaines parties de la Bretagne, où les terrains schisteux sont très-développés, savent les transformer en d'assez bonnes terres, en les brisant par morceaux, et en les laissant un ou deux ans exposés aux agents d'altération de l'atmosphère; et quand ensuite, au moyen de la culture, ces terres se sont enrichies, ils les vendent, et recommencent de la même manière l'exploitation de la roche dénudée.

Les schistes argileux se montrent dans trois contrées différentes des Vosges. Ils occupent tout le fond du val de Villé, s'étendant d'un côté jusqu'à Andlau, de l'autre jusqu'à Lalaye, Charbe et Urbeis; dans cette contrée ils se lient intimement à la formation de gneiss, granite, leptynite et micaschiste du val de Lièpvre et des montagnes voisines, ainsi qu'au granite du Champ-du-Feu; plusieurs géologues distingués ne considèrent même toutes ces roches que comme des produits *métamorphiques* de ces schistes. On trouve encore des schistes adossés contre le versant septentrional du massif du Champ-du-Feu, à Framont, à Schirmeck, jusqu'au-delà de Lutzelhausen; ils sont associés à des grauwackes (vallon d'Ober-Haslach). Au Sud des Vosges, ils forment le chaînon de montagnes qui sépare les vallées de Saint-Amarin et de Massevaux, s'étendent de Thann vers Guebwiller, et jusqu'à Metzeral, au fond du val de Munster; cette même formation se trouve encore au Sud de la vallée de Massevaux, à Rougemont et à Etuffont-le-Haut, d'où elle s'étend d'une part jusqu'à Giromagny et à Auxelles-Haut, et d'autre part au Ballon de Roppe, à Eloyes, au mont Salbert, et jusqu'à Saulnot dans la Haute-Saône; ces schistes sont aussi associés à des grauwackes, comme ceux de la vallée de la Brusche [1].

Les argiles et les marnes argileuses sont fort abondantes dans la

---

[1] VOLTZ, *Géognosie de l'Alsace*, pages 12-14.

Digitized by Google

vallée du Rhin et dans les collines le long des Vosges. On en trouve dans les terrains secondaires et tertiaires, en couches subordonnées; mais elles sont surtout fréquentes dans les terrains quaternaires, comme nous l'avons vu lorsqu'il a été question de la formation du sol d'alluvion de l'Alsace. Nous observerons seulement ici que les argiles marneuses d'alluvion connues sous le nom de *lehm* ne sont pas toujours de nature identique; elles contiennent parfois plus de calcaire les unes que les autres; d'autres fois elles sont plus sableuses. C'est ainsi que les collines argileuses des environs de Schlestadt sont bien moins calcarifères que celles qui s'étendent depuis Strasbourg jusqu'aux Vosges, et en général toutes celles du Kochersberg; le lehm est également plus marneux entre Lauterbourg et Wissembourg. Dans le Haut-Rhin, il est argileux aux environs de Ribeauvillé et très-marneux dans les alentours de Mulhouse et en général dans tout le Sundgau. L'argile est au contraire sableuse dans les environs de Haguenau où elle paraît provenir de la destruction du grès vosgien. A Soufflenheim et à Schirhoffen, elle est plastique et jouit d'une grande réputation pour la fabrication de la poterie fine. Parfois l'argile d'alluvion est endurcie, comme dans la butte de Hangenbieten. D'autres fois elle est liée plus ou moins intimement aux argiles tertiaires par suite des remaniements auxquels celles-ci ont été sujettes durant l'existence du lac Allémanique. Nous nous proposons d'étudier toutes ces argiles d'une manière particulière dans un travail subséquent, dans lequel nous les examinerons plus spécialement au point de vue de l'agriculture.

Décomposition des roches calcaires. — De même que les argiles, les roches calcaires forment fréquemment les couches superficielles de l'écorce terrestre, quoique, comme elles, on les rencontre dans tous les terrains. Elles se présentent sous les apparences les plus opposées, tantôt cristallisées ou compactes, tantôt terreuses ou friables. Souvent elles contiennent des matières étrangères, mêlées entre leurs molécules ou empâtées dans leur masse. — Elles comprennent les calcaires proprement dits, ainsi que les dolomies et les gypses.

Autant ces roches offrent d'intérêt par leur influence physique et chimique sur le développement des plantes, autant elles présentent un faible intérêt quand on les étudie sous le rapport des altérations chimiques qu'elles peuvent subir, car ces altérations sont nécessairement bornées à leur solution dans l'eau chargée d'acide carbonique ou de sels alcalins, et à leur décomposition superficielle produite par-

Digitized by Google

fois par la nitrification. Ces roches contiennent cependant assez souvent d'autres minéraux intercalés dans leur masse, comme le mica, le talc, la serpentine dans le marbre primitif, des matières argileuses, terreuses, quartzeuses et feldspathiques dans le calcaire sédimentaire cristallin, de la matière phylladienne dans le calcaire phylladifère, du schiste argileux, de l'argilolite, de la glauconie, de l'hydrate et du carbonate ferriques, des débris organiques, du bitume, etc., toutes substances qui, soumises à la décomposition, déterminent également la désagrégation de la roche calcaire à laquelle elles se trouvent associées.

Les dolomies sont très-difficilement décomposables à cause de leur compacité, et ce n'est que, lorsqu'elles sont réduites à l'état fragmentaire qu'elles sont plus attaquables par les eaux chargées d'acide carbonique. Elles contiennent quelquefois du quartz, de l'argile ou un peu de bitume qui diminuent leur densité et les rendent plus faciles à la désagrégation et à la décomposition.

Quant aux gypses, ils se font remarquer par leur solubilité dans l'eau ordinaire et leur facilité assez grande à se désagréger, surtout quand ils sont à l'état grenu, comme par exemple dans les terrains parisiens. C'est ce qu'on peut voir à Paris, aux buttes Montmartre et Chaumont, dont le gypse grenade désagrège plus facilement que le gypse fibreux ou compacte des couches keupériennes de l'Alsace.

Les roches calcaires sont assez abondantes dans nos deux départements, car elles composent presque la totalité des collines triasiques, jurassiques et tertiaires qui s'étendent le long des Vosges et du Jura. Dans la plaine de l'Alsace, ces terrains paraissent avoir été enlevés pendant les dernières révolutions terrestres, ou recouverts par les dépôts d'alluvion. Ils sont moins développés dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin, ainsi que nous le montrerons plus en détail quand nous étudierons les roches d'amendement; nous indiquerons alors les localités où l'on rencontre des calcaires en Alsace.

Décomposition des roches carbonifères. — Nous comprenons sous la dénomination de roches carbonifères la houille, l'anthracite, le graphite, l'ampélite, le lignite; la tourbe et le terreau végétal [1] rentrent aussi dans ce groupe naturel. Toutes ces roches sont en effet formées de charbon combiné ou associé avec d'autres matières de diverse nature. C'est ainsi que la houille n'est que du carbone mêlé de bitume

[1] Au point de vue de la géologie, la tourbe et le terreau doivent aussi être considérés comme des roches.

Digitized by Google

et de matières terreuses, telles que carbonate ou sulfate de chaux, ou de pyrite de fer, etc.; l'anthracite est de la houille moins le bitume et renferme de 4 à 8 p. 100 d'eau, et 3 ou 4 p. 100 de matières terreuses; le graphite n'est qu'une autre modification de la houille dont les éléments hydro-carbonés ont disparu comme ceux de l'anthracite sous l'influence de l'éruption de roches ignées; l'ampélite est formée d'un mélange d'anthracite et de matière phylladienne schisteuse; le lignite est une matière charbonneuse qui se rapproche beaucoup du charbon végétal ordinaire, associée à un principe bitumineux; il contient parfois de l'argile limoneuse; la tourbe, quelquefois fort ressemblante au lignite, renferme presque toujours encore des débris des végétaux dont elle provient, dans un état de décomposition plus ou moins avancée; le terreau végétal est formé par la décomposition des plantes et renferme tous les produits de l'altération des substances végétales sous l'influence de l'érémacausie ou combustion lente, corps résineux, ulmine, acides ulmique, crénique, apo-crénique, etc.

Toutes ces roches carbonifères ne donnent pas naissance à des sols également propres à la culture; mais quand leurs détritus sont mêlés avec ceux des roches avec lesquelles elles alternent d'ordinaire, telles que des grès feldspathiques, des calcaires, des argiles schisteuses ou ordinaires, ces mélanges peuvent donner lieu à d'assez bonnes terres, pourvu toutefois que les principes bitumineux, que l'on trouve dans la plupart d'entre elles, aient subi une décomposition suffisante. Cette dernière observation ne porte pas naturellement sur le terreau, qui, comme chacun sait, est un des éléments indispensables de tout bon sol arable.

Nous avons déjà indiqué les petits bassins houillers de l'Alsace en parlant des grès feldspathiques. Pour l'anthracite on en trouve dans les vallées de Saint-Amarin et de Massevaux en couches subordonnées dans les terrains de transition : le lignite s'y rencontre à Illfurth, Altkirch, Habsheim, Zimmersheim, Wattwiller, Lobsann, Dauendorf, Bouxwiller, dans les terrains tertiaires. La tourbe s'observe à Roppe, Giromagny, Courcelles, Dannemarie, Altkirch, Colmar, Hœrdt, Reichstett, Ostwald, Lingolsheim, aux environs de Hültzheim, entre Ohnenheim et Müttersholtz, au Champ-du-Feu, sur les hauteurs au-dessus d'Orbey où elle est très-développée [1].

---

[1] VOLTZ, *Géognosie de l'Alsace*.

Digitized by Google

Classification des terres arables. — Après avoir examiné la manière dont les différentes familles de roches s'altèrent et fournissent les matériaux des terres arables, nous devons indiquer les divers genres de sols auxquels donne lieu leur mélange. C'est dans le fond des vallées qu'on peut le mieux étudier ces mélanges de matériaux que les eaux ont charriés des montagnes voisines, et c'est là aussi que se trouvent les terres les plus fertiles, surtout quand les montagnes qui les bornent renferment en même temps des roches silicéo-alumineuses et calcaires. Nous nous contenterons de citer la vallée de la Brusche comme très-remarquable sous ce rapport, et sur une plus grande échelle, la vallée du Rhin, par conséquent la plaine de l'Alsace.

En cherchant à classer les divers sols sous le point de vue agronomique, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter la classification de M. de Gasparin, avec quelques légères modifications; nous indiquerons aussi les diverses familles de roches qui donnent lieu à chaque genre de sol par leur décomposition, en priant toutefois nos lecteurs de ne considérer cette indication que comme approximative.

I. Terres renfermant l'élément calcaire.	1° silicéo argileuses . .	roches micacées, amphiboliques, pyroxéniques; molasse.
	2° argilo-siliceuses. . .	marnes diverses, surtout le lehm.
	3° calcaires proprem^t dites.	calcaires divers.
	4° sables calcaires . . .	grès vert; calcaire grossier inconsistant; calcaires cristallins.
	5° magnésiennes . . .	roches talqueuses et diallagiques; dolomies.
II. Terres ne renfermant pas l'élément calcaire.	1° siliceuses.	roches quartzeuses.
	2° silicéo-argileuses . .	roches feldspathiques.
	3° argileuses.	argiles proprement dites; kaolins.
III. Terres carbonifères.	1° douces	terres de jardin.
	2° acides.	terre de bruyère; terre de bois; tourbe.
	3° bitumineuses. . . .	houilles; lignites.

J. Fessenmayer.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR UNE

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE

FRAPPÉE A STRASBOURG, EN 1565.

Le baron de Berstett, dans son essai sur l'histoire monétaire de l'Alsace, décrit ainsi, à la page 84, une médaille frappée à Strasbourg :

A. *Turris Argentinensis. Ansicht des Münsters.*

R. *Die drei Junckherrn von Brag. 1565. Drei Mænner zu Pferd von der linken Seite nebeneinander. Gegossenes Stück, sehr erhabener Arbeit, oval, gss. 25.*

L'auteur ajoute: « *Sollte es vielleicht eine Münze der Familie Brackenhofer* « *sein, welche eines der æltesten Strasburger Geschlechter ist?* »

M. Levrault, à la page 336 de son Essai sur l'ancienne monnaie de Strasbourg, fait mention de la même pièce dans les termes suivants: « M. Berstett « cite et attribue à l'ancienne et honorable famille Brackenhofer de Strasbourg « une pièce ovale; l'avers offre la vue du Münster avec la légende : *Turris* etc., « le revers a trois cavaliers, avec les mots : *Die drei*, etc. Quel souvenir rap- « pelle-t-elle ? Il est difficile, sans doute, sinon impossible, de le dire ; dans « tous les cas nous doutons qu'elle ait rapport à la famille Brackenhofer. »

Nous partageons le doute de M. Levrault, et Berstett lui-même, comme nous venons de le voir, n'a émis son opinion à cet égard que sous une forme très-dubitative.

C'est, sans doute, la lettre initiale du mot *Brag* qui a empêché les numismatistes que je viens de citer, de reconnaître dans les trois Junckherrn, ces êtres mystérieux dont il est question dans presque tous les traités qui se rapportent à l'histoire de la cathédrale de Strasbourg, je veux parler des « *Junckherrn von Prag.* »

La substitution d'un B à un P, et vice versâ, n'était pas, au 16me siècle, et n'est même pas de nos jours, dans la langue allemande, surtout pour les noms propres, une chose sans exemple. Mais, en admettant que cela n'ait

Digitized by Google

pas eu lieu pour le mot en question, il peut aussi se faire que cette orthographe soit le résultat de l'ignorance ou de l'inadvertance du graveur, et l'on sait que cette dernière cause se manifeste très-fréquemment sur les médailles de tous les âges et de tous les pays.

Le plus ancien écrivain, à ma connaissance, qui fasse mention des gentilshommes de Prague, est Speckle. Nous le citons d'après Schilter *(ad Königs.* p. 565) parce que ce dernier nous fournit sur le *Münsterbüchlein* de Schadæus et sur la date de 1365, une observation dont il nous importe de prendre note : « *Im Jahr Christi 1404, melden die Collectanea Mss. (ist abermahls im Münsterbüchlein*, C. X *ein Irrthum, dass solches in's Jahr 1365 gesetzt wird), « kam ein künstlich Mariabild her von Prag aus Böhmen, sollten die « Junckherrn von Prag gemacht haben, mann nannte es das traurige Maria- « bild. Das schenckte Conrad Franckenburger* [1] *des (Frawen) Wercks Poli-*

---

[1] Ce Conrad Franckenburger que J. G. Schweighæuser (Vues pit. de la cathéd. de Strasb., par Chapuys, avec un texte histor., etc., par J. G. Schweigh., pag. 7) associe à l'architecte Jean Hültz, de Cologne, comme appareilleur, pourrait bien être le même qu'un certain *Coinrot de Strambourg* qui se trouve mentionné avec un *Jean de Cologne* dans un manuscrit de la bibliothèque nationale (N° 2560 du supplém. fr.), contenant les comptes de l'œuvre de la cathédrale de Troyes, desquels il résulte que ces deux artistes ont pris part à la construction de cette église dans l'année 1384. Nous devons la connaissance de ce document à M. Quicherat qui l'a analysé dans les mémoires de la société des antiquaires de France, nouv. série, t. 9, 1849, p. 41. Nous transcrivons ici le passage de cette analyse qui concerne nos deux personnages: « Deux ouvriers allemands prirent du travail à la loge (de Troyes) « dans le courant de l'année 1384. L'un nommé *Jean de Cologne* recevait 4 sous « 2 deniers par jour ; homme habile, selon toute apparence, car peu de temps « après son arrivée, les proviseurs de l'œuvre jugèrent à-propos de lui faire un « cadeau. Ils lui achetèrent une paire de chausses de 10 sous. L'autre allemand, « *Coinrot de Strambourg* (probablement Conrad de Strasbourg) était de sa profes- « sion tailleur d'images. Il ne travailla que deux semaines pour le compte de « l'œuvre, confondu sur les états avec les simples maçons et ne gagnant pas plus « qu'eux. S'il exécuta quelque partie de sculpture, ce ne fut que de la sculpture « d'ornement. »

On le voit, ceci conviendrait assez bien à Jean Hültz et à Conrad Franckenburger, leurs positions respectives se trouvant nettement indiquées. L'un, le maître, reçoit des honoraires plus forts et de plus le don d'une paire de chausses; l'autre, l'appareilleur, est qualifié de tailleur d'images, et son travail est moins bien rétribué; il ne reste à Troyes que 15 jours, et probablement Jean de Cologne n'y reste pas plus longtemps, les travaux de la cathédrale de Strasbourg réclamant sans doute la présence de l'un et de l'autre dans cette ville. Je ne présente ces considérations qu'avec réserve, et je les soumets à l'appréciation des personnes qui s'occupent

Digitized by Google

« *rer dem Werck, das ward mit grossen Ehren in's Münster gesetzt, man* « *machte ein Tabernackel darüber, kost 60 Pfund Pfennig. Man hat das* « *Bild sehr besucht um seiner Traurigkeit willen, und viel Opffer dahin* « *gegeben.* »

Schad (*Summum Argentoratensium templum*) a répété, à la page 16, ce qui précède, à-peu-près dans les mêmes termes, et à la page 37 il en fait encore mention ; c'est ce dernier passage qui lui attire la réprimande de Schilter, car il assigne à l'année 1365 la venue de la sainte image, tandis qu'à la page 16 il est d'accord avec Speckle sur la date de 1404. Il paraîtrait que Schad a travaillé d'après des autorités qui n'étaient pas toujours d'accord, et qu'à l'un des deux endroits que nous avons indiqués, il a puisé à une source autre que celle qui lui a servi au second endroit. Nous en tirons la conséquence qu'il y avait, à l'égard de la statue en question, car il est très-probable que cette image était une statue, deux traditions, l'une qui fixait à l'année 1365 son arrivée à Strasbourg, et l'autre qui ne la plaçait qu'en 1404.

Nous faisons observer que Speckle et Schad, dans les passages que nous venons de désigner, ne déterminent pas le nombre de ces gentilshommes artistes, ils se contentent de parler au pluriel: *die Junckherrn*. Grandidier, à la page 60 de ses essais historiques et topographiques sur la cathédrale de Strasbourg, en mentionnant cette même image de la Vierge, dit qu'elle a été faite par *un* gentilhomme de Bohème. Il ne nous apprend pas d'après qu'elle autorité il n'attribue qu'à une seule personne l'exécution d'une œuvre que nous avons vu d'anciens auteurs prêter à plusieurs. Grandidier a, sans doute, trouvé peu vraisemblable que plusieurs artistes eussent exécuté simultanément une même statue, et il ne s'est pas souvenu que *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*. Nous savons que les artistes de l'antiquité classique faisaient des tours de force bien autrement surprenants, car Diodore de Sicile (1. 98) nous apprend que deux statuaires, dont l'un travaillait à Ephèse et l'autre à Samos, exécutèrent en même temps une statue d'Apollon Pythien, en en sculptant chacun la moitié. Nous savons aussi que l'admirable groupe de Laocoon a été exécuté par trois artistes, que celui que l'on désigne sous le nom de Taureau Farnèse, l'a été par deux, etc. (V. Plin nat. histor. XXXVI. 4, 11 et 10). De nos jours encore il arrive qu'un artiste dégrossit une statue et qu'un autre l'achève, ou que l'un sculpte les parties principales et abandonne à un autre l'exécution des parties accessoires.

Jusqu'ici nous n'avons fait connaître nos Junckherrn que comme sculpteurs,

---

plus spécialement de l'histoire de la cathédrale de Strasbourg. On sait que ce Jean Hültz a donné lieu à des controverses savantes, et que, pour concilier les anciennes traditions, des auteurs récents ont admis deux architectes de ce nom. (V. Schweigh. l. c. p. 7.)

Digitized by Google

mais un passage de Speckle nous les montre aussi comme architectes, et les rattache ainsi encore plus intimement à l'édifice que l'avers de notre médaille nous met sous les yeux. Voici comment s'exprime cet écrivain à l'année 1384: « *Diss Jahr solte der Münsterthurn biss an die 4 Schnecken ferdig worden*, « *nachmahls habens die 2 Junckherrn von Prag ferdig gemacht und Johan-* « *nes Hild von Cöln.* » Il est à remarquer qu'ici Speckle qui énonce le second membre de la période précédente d'une manière affirmative, n'en rapporte la première partie que comme un on-dit, comme une tradition douteuse, car sous l'année 1365 il avait déjà dit : « *Diss Jahr ward der Thurn am Münster* « *biss oben an den Helm bei den 4 Schnecken verferdigt und gemacht und* « *vollend.* » Schad (page 16) place à la même date de 1365 l'achèvement de cette partie de la cathédrale, l'un et l'autre de ces auteurs ayant suivi en cela l'autorité de Kœnigshoven. (Chronique, page 275).

Guillimanus qui a laissé une histoire des évêques de Strasbourg, publiée en 1608, fait également mention d'architectes de Prague qui ont pris part à la construction du Münster : « *Turris incepta a. dn. 1277 architecto Erbuino à* « *Stainbach qui perduxit ad quartam usque testudinem a. dn. 1305. Cetera* « *ad coronam perfecerunt Pragensis a. dn. 1439. Finis impositus a. dn. 1444.* » *(De episc. Argent. p. 58.)* (1)

Sans vouloir ici discuter la valeur des dates que nous avons rapportées, il nous suffit, pour l'élucidation de notre médaille, seul but que nous nous soyons proposé, de constater qu'il existait au 16e siècle une tradition suivant laquelle la cathédrale aurait été achevée, au moins dans sa partie essentielle, en l'année 1365, et qu'à l'histoire de cet édifice se rattachent, comme sculpteurs et comme architectes, des gentilshommes de Prague, sous des dates dont l'une se rapporte à l'année 1365, et dont les autres, si l'on en excepte celle fournie par Guillimanus, ne s'en éloignent pas au-delà des limites de la vie d'un homme. *C'est*, selon nous, *le souvenir de ces artistes et la date de l'achèvement de la cathédrale que le graveur de la médaille qui nous occupe a*

(1) *Guillimanus*, dans un autre endroit de son livre, rapporte ce qui suit : « *Jacta tum* (sous l'épiscopat de Conrad III de Liechtenberg) *fundamenta turris* « *cathedralis, quæ per annos* OCTO ET VIGINTI, *ut aliqui notarunt, in eam, quam* « *admirantur omnes, altitudinem et pulcritudinem subcrevit.* » (p. 317). Ainsi, suivant une autre tradition *(ut aliqui notarunt)* la tour de la cathédrale aurait été commencée et achevée dans l'espace de 28 ans ! C'est cette dernière tradition qui, déjà avant *Guillimanus*, paraît avoir inspiré le graveur d'une médaille que M. Levrault dit être assez rare et qui présente à l'avers la cathédrale avec la légende : « *Angefangen: im: jar:* 1277. *volendt: in:* 28*: iar; hoch:* 574*: scuh* » et au revers la place du tir hors la porte des Juifs avec les mots : « *ward gehalten zu* « *Strasburg im Jar* 1576, *den* 27 *maii.* » (Berstett l. c. p. 80. — Levrault, l. c. p. 338).

Digitized by Google

voulu rappeler en 1565 par un monument d'une commémoration bi-séculaire (1).

Nous avons vu que les auteurs cités plus haut ne sont pas d'accord sur le nombre des Junckherrn ; tantôt il n'y en a qu'*un*, tantôt on nous parle de *deux*, et le plus souvent on ne les mentionne qu'en nombre indéterminé. Notre graveur, lui, en admet *trois*. Nous ne connaissons pas les raisons qui lui ont fait donner la préférence à ce nombre ; peut-être n'en avait-il d'autres que son imagination; peut-être était-il sous l'impression de ce mystérieux nombre 3 si cher aux hommes de tous les temps et de tous les pays ; de ce nombre 3 qui nous reporte aux heureux jours de notre enfance en nous rappelant ces délicieuses épopées où figurent presque toujours 3 princesses, ou 3 larrons, ou 3 fées, etc., etc.

Si nous sommes parvenu, et c'est au lecteur à juger la question, à établir l'identité des trois personnages du revers de notre médaille avec les artistes de Prague des auteurs, il nous restera à rechercher quels étaient ces artistes sculpteurs et architectes (2).

On sait que Charles IV, qui occupa le trône impérial de 1347 à 1378 réunit à Prague, capitale de ses Etats héréditaires, un grand nombre d'artistes qu'il avait fait venir de France, d'Allemagne, d'Italie et même de l'Orient, pour l'exécution des édifices somptueux qu'il fit élever et des objets d'art dont il les orna. C'est cette réunion d'artistes qui donna lieu à la plus ancienne école de peinture connue en Allemagne. L'un des plus célèbres peintres de cette école, *Nicolas Wurmser*, était de Strasbourg, et même, selon M. Passavant (V. *Kunstbl. a.* 1841, N° 88, p. 366. — *Cf. Kugler*, *Handb. der Gesch. der Mal.*, 2e édit. 1. p. 278, not. 2.), le peintre *Kuntze*, appartenant à la même école, aurait été frère de Nicolas Wurmser, et nous aurions eu ainsi deux Strasbourgeois établis à Prague. Voilà donc Strasbourg en relation avec Prague par l'intermédiaire d'au moins un artiste célèbre, si l'on n'admet pas la parenté de Kuntze, et l'histoire n'ayant recueilli qu'un petit nombre de noms de ces artistes, il ne serait pas impossible qu'il y en eût eu encore d'autres appartenant à notre pays. On sait aussi que Charles IV accorda des priviléges à plusieurs de ces artistes, et notamment à Nicolas Wurmser. (V. *Fiorillo, Gesch. der Zeichen-Künste in Deutschl. 1., p. 150)*. Ces priviléges ont sans doute

(1) Dans cette même année 1565 la flèche de la cathédrale fut fortement endommagée par la foudre, et les réparations que cet accident nécessita occasionnèrent de très-grandes dépenses *(unsägliche Kosten)* (V. Schad. p. 21. — Cf. Grand. p. 110). Cet événement qui coïncidait avec le deux-centième anniversaire de l'achèvement (prétendu) de la cathédrale, a peut-être contribué à raviver le souvenir de cette époque mémorable.

(2) Quelques personnes ont aussi pris pour des noms de famille tantôt l'un, tantôt l'autre des mots *Junckher* et *Prag*. (V. Schweigh. l. c. p. 7).

Digitized by Google

motivé la qualification nobiliaire de *Junckherrn* que nous voyons notre médaille et les anciens auteurs attribuer aux artistes de Prague. Ainsi la statue de la Vierge venue de Prague à Strasbourg, a probablement été exécutée dans l'atelier de sculpteurs qui avaient droit à la dénomination de *Junckherrn*, ou qui, sans y avoir droit, étaient ainsi désignés parce qu'ils faisaient partie de cette réunion d'artistes supérieurs dont quelques uns seulement jouissaient de priviléges qui les assimilaient à la noblesse ; ainsi une partie de la cathédrale a pu être construite à l'aide de ces artistes qui se répandirent dans différents pays ou revinrent dans leur lieu natal après l'achèvement des travaux entrepris à Prague. Maintenant, affirmer que ce soient précicément le Strasbourgeois Nicolas Wurmser et peut-être avec lui Kuntze, qui aient sculpté la statue qui malheureusement a disparu depuis 1525, et pris part à la construction de la cathédrale, ce serait, malgré ce que cette idée présente de séduisant, aller trop loin dans le champ des conjectures, non pas tant parce que ces artistes ne sont désignés par les auteurs que comme peintres, car au moyen-âge et même à la renaissance, il n'était pas rare de voir le même artiste exceller dans les différents arts dépendant du dessin, témoin, au 16e siècle encore, les Leonard de Vinci, les Michel-Ange, les Raphaël, et ces noms me dispensent d'en citer d'autres, mais parce qu'une pareille assertion serait dénuée de preuves directes. Il est possible que les architectes, puisqu'architectes il y a, aient été autres que les sculpteurs; mais ce qui nous paraît, à nous, extrêmement probable, c'est que ces artistes étaient de ceux qui furent employés aux grands travaux que le fastueux Charles IV fit exécuter à Prague.

Nous voudrions, en terminant, pouvoir dire quelque chose sur la médaille elle-même, sur son style, sa valeur artistique, mais nous en sommes empêché par une bonne raison, c'est que nous n'avons jamais vu cette pièce qui ne fait pas partie de la collection Silbermann conservée à la bibliothéque de la ville, et que, malgré nos soins et ceux de quelques amis, nous n'avons pu la découvrir à Strasbourg. On trouvera peut-être téméraire que nous nous soyons permis de faire des observations sur une pièce que nous n'avons pas vue, mais nous allèguerons, pour notre excuse, que les descriptions qu'en ont donné les deux numismatistes cités en tête de ces notes, nous ont suffi, parce que nous avons pensé que ces auteurs consciencieux avaient puisé à bonne source. Quant à la valeur historique de cette médaille, elle nous paraît absolument nulle, puisque cette pièce ne rappelle que des événements d'une époque très-éloignée de celle de sa fabrication et qu'à ces événements elle rattache une date qui pourrait induire en erreur les personnes peu versées dans l'histoire de notre cathédrale.

Strasbourg, 26 juin 1852.

F. CHARDIN,
Capitaine de cavalerie en retraite.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

AMPÉLOGRAPHIE RHÉNANE (1) ou DESCRIPTION CARACTÉRISTIQUE, HISTORIQUE, SYNONYMIQUE, AGRONOMIQUE ET ÉCONOMIQUE DES CÉPAGES LES PLUS ESTIMÉS ET LES PLUS CULTIVÉS DANS LA VALLÉE DU RHIN, DEPUIS BALE JUSQU'A COBLENCE, ET DANS PLUSIEURS CONTRÉES VITICOLES DE L'ALLEMAGNE MÉRIDIONALE ; par M. J. L. STOLTZ, auteur du *Manuel du cultivateur alsacien*, etc. — Avec 32 planches lithographiées en couleur.

De toutes les plantes conquises sur la nature sauvage par le génie de l'homme, la vigne est sans contredit l'une des plus intéressantes à étudier, tant sous les rapports botanique et agronomique que pour le rôle important qu'elle joue dans l'économie politique.

Le type primitif qui a donné naissance, par la culture, aux nombreuses variétés de cépages, est originaire de l'Asie. On se tromperait étrangement si l'on considérait comme espèce-mère la vigne sauvage que l'on rencontre dans nos forêts. La *lambourde (labrucsa)*, comme on l'appelle dans certaines contrées, n'est probablement autre chose qu'un reste de vignes cultivées jadis par les Romains et retournées à l'état sauvage par le défaut de culture. Les archéologues peuvent considérer comme de véritables monuments d'antiquité les vignes sub-sponatées dont ils trouvent les sarments appuyés sur les arbres et les arbustes de nos bois.

Beaucoup de botanistes et d'agronomes ont essayé de décrire les cépages, d'établir une classification méthodique de toutes les variétés de vignes plantées dans les différents pays ; mais jusqu'ici aucune de ces classifications n'a été complétement satisfaisante ; souvent elles n'ont servi qu'à embrouiller davantage un sujet déjà inextricable.

Le premier traité *ex professo* (que nous sachions) qui ait paru en France sur l'ampélographie, est la traduction de l'ouvrage espagnol de *Simon-Roxas Clemente*, sur les variétés de la vigne plantées en Andalousie (1814). Tout le monde connaît l'important ouvrage publié dans ces derniers temps par M. le comte Odart, sous ce titre : *Ampélographie universelle* ou *Traité des cépages*

---

(1) De αμπελος, vigne et γραφὶ, description.

Digitized by Google

les plus estimés dans tous les vignobles de quelque renom. (La 2me édition a paru en 1849). L'Allemagne est plus riche en travaux de ce genre. Déjà en 1661 le docteur Sachs, de Leipzig, publia un livre sur ce sujet. Une dissertation en latin fut publiée, en 1697, par le docteur Georges Hepp, sur quelques cépages de la Franconie. Parmi les travaux modernes nous nous bornerons à citer le traité de la culture de la vigne dans la région rhénane *(der rheinische Weinbau)*, par M. Metzger; puis l'ouvrage de M. de Babo *(der Weinstock)*.

Chacun de ces auteurs a son genre de mérite. Les anciens se distinguent particulièrement par la science et l'érudition déployée dans leurs dissertations, les modernes par leur tendance utilitaire. S.-R. Clemente donne pour les cépages une classification aussi savante qu'ingénieuse, classification qui a été plus ou moins imitée par MM. Metzger et Babo. Mais ce qui rend toutes ces descriptions arides et pour ainsi dire stériles, c'est l'absense de gravures. Pour un pareil sujet une bonne figure vaut mieux que la description la plus savante et la plus détaillée.

C'est dans cet état que M. Stoltz trouva la litterature ampélographique lorsqu'il entreprit la publication de l'ouvrage dont nous allons rendre compte.

Lorsqu'ils voulaient louer un livre digne d'être transmis à la postérité, les anciens disaient qu'*il méritait d'être enfermé dans une cassette en bois de cèdre* (1) : cet adage est en tout point applicable à l'ampélographie rhénane de M. Stoltz. Il est impossible de dépenser plus de zèle, de soins, de persévérance, de savoir et de talent pour la composition d'un livre ; il n'y a que le feu sacré de la science, il n'y a qu'un cœur dévoué à toute épreuve au bien public qui puisse soutenir un homme dans une entreprise aussi parsemée d'obstacles, aussi hérissée de difficultés, et l'aider à la poursuivre avec une persistance aussi opiniâtre que consciencieuse pendant près de 40 ans.

Dans un avant-propos concis, l'auteur fait ressortir l'importance du choix des cépages. *Olivier de Serres*, le père de l'agriculture française, posait le choix des cépages comme troisième condition d'une viticulture avantageuse; M. Stoltz va plus loin, il en fait la condition principale, tout en insistant sur la nécessité de traiter chaque variété suivant ses habitudes, ses qualités, ses défauts, on pourrait dire, suivant son tempérament, et c'est l'étude de toutes ces notions scrupuleusement développées, accompagnée d'une bonne détermination des cépages, qui est le but principal de l'auteur. Il a fallu pour l'atteindre, comme l'a atteint M. Stoltz, non seulement une longue pratique dans la viticulture et l'art de faire les vins, mais encore des connaissances botaniques et une étude approfondie des cépages cultivés; et, à toutes ces connaissances déjà si variées, il a fallu joindre le talent de manier habilement le crayon du dessinateur.

---

(1) Bois réputé incorruptible.

Digitized by Google

« Mes observations, dit M. Stoltz, n'ont pas été faites sur des cépages formant collection particulière ou réunis dans un seul et même local, mais bien sur des sujets plantés dans toute espèce de terrain, dans des sites et à des expositions diverses, comme les présentent la contrée que j'habite et d'autres localités de l'Alsace. Elles ont été répétées, ces observations, sur des ceps de tout âge et à chaque période de leur développement. Outre les observations qui me sont propres, j'ai encore mis à profit celles qui m'ont été fournies par des viticulteurs expérimentés de l'Alsace et celles que j'ai trouvé dispersées dans les ouvrages de viticulture et d'œnologie, publiés dans d'autres pays et par les auteurs les plus renommés. »

M. Stoltz n'admet aucune classification pour ses cépages, il se borne simplement à décrire, l'une après l'autre, les variétés dont il traite, dans une échelle décroissante de leur mérite, de façon que l'ouvrage ne forme à proprement parler qu'une collection de monographies tout-à-fait indépendantes l'une de l'autre. Cette absence de classification, l'auteur la justifie ainsi : « Je n'ai et n'avais pu me servir, pour ces descriptions, d'aucune des classifications des cépages qui ont été adoptées par mes prédécesseurs, parce que je regarde tous les essais tentés jusqu'ici pour établir une classification systématique d'une utilité pratique et propre à nous conduire à la détermination des différents cépages et de leurs synonymes, comme totalement avortés. La forme du grain du raisin, la nudité ou le plus ou moins de velouté des feuilles, caractères dont on s'est quelquefois servi, ne peuvent conduire qu'à une classification sans base solide, et cela pour deux motifs : 1° ces caractères ne sont pas toujours constants dans la même espèce ; 2° on risque de réunir des cépages à propriétés agronomiques tout-à-fait différentes, à qualités tout-à-fait opposées ; ceux à grains charnus à ceux à grains juteux, et à disjoindre d'autres qui appartiennent à une même espèce. On aperçoit ces inconvénients au premier abord, quand on jette un coup-d'œil sur les classifications des cépages adoptées par Simon-Roxas Clemente, botaniste et ampélographe espagnol, ainsi que par Metzger et Babo, ampélographes allemands, qui ont suivi les traces du premier. La distinction des cépages en hâtifs et en tardifs n'est pas même irréprochable, parce que certains d'entr'eux qui, sous les 40e et 50e degrés de latitude septentrionale, passent pour tardifs, peuvent, étant placés sous un climat méridional, être regardés comme hâtifs, en comparaison des autres cépages qui y sont habituellement cultivés. »

Plus loin M. Stoltz cherche à définir les mots *espèce* et *variété*. Nous ne voulons pas lui chercher querelle là-dessus ; c'est un sujet scabreux devant lequel les plus grands botanistes ont échoué jusqu'ici.

Si la marche suivie par M. Stoltz laisse à désirer au botaniste, elle est de nature à satisfaire amplement le planteur de vignes, l'amateur de vignobles. Nous sommes loin de regarder comme impossible une bonne classification bota-

Digitized by Google

nique aussi bien qu'agronomique des variétés de la vigne, mais nous pardonnons à M. Stoltz d'avoir renoncé à classer les cépages qu'il décrit, parce que son travail ne porte que sur les produits d'une contrée limitée ; il mérite le pardon des classificateurs précisément en faveur d'un principe nouveau qu'il établit et qui nous paraît porter en lui-même le germe d'une bonne classification future : c'est la distinction de trois variétés de raisins dans chaque type appelé par lui *espèce*. Ainsi chacun de ces types se présente sous trois formes ou variétés, 1° variété à raisins blancs diversement nuancés de vert ou de jaune ; 2° variété à raisins d'un rouge clair, cramoisi ou bleuâtre ; 3° variété à raisins noirs en apparence, mais qui étant placés entre l'œil et la lumière, sont trouvés d'une couleur pourpre ou rouge-rubis.

Cette observation est d'autant plus heureuse qu'elle a permis de suite à M. Stoltz de jeter des traits de lumière dans le labyrinthe obscur de la synonymie.

« Chacune de ces trois variétés, ajoute-t-il, est sujette à de certaines modifications dans ses traits distinctifs, imprimées par l'influence diverse du climat, du sol, du site, de l'exposition, de la culture etc. ; et ces modifications peuvent produire une espèce de sous-variété, de variété secondaire ou de variété dégénérée.

« Si les trois variétés que j'attribue à chaque espèce ne se rencontrent pas toujours ; si l'une ou l'autre manque ou est inconnue de nos jours, ce n'est pas, je crois, qu'elle n'existe pas ou qu'elle n'ait jamais existée, mais bien qu'elle se trouve cachée dans d'autres vignobles, sous un nom autre que celui que nous lui donnons, ou que sa culture a été abandonnée par suite de son faible rendement, ou du peu de valeur et de la faible demande de son produit. »

A chaque espèce décrite M. Stoltz donne un nom particulier dérivant de l'un de ses caractères les plus saillants et les plus constants, ou aussi du lieu de son origine.

Comme nous l'avons déjà dit, l'ampélographie rhénane de M. Stoltz est une réunion de monographies ; elles se trouvent au nombre de 15, précédées d'une préface et d'un avant-propos très-substantiel, puis elles sont suivies de notes additionnelles et de réponses aux observations critiques faites à l'auteur sur les cinq premières livraisons.

Analyser l'une après l'autre chacune de ces quinze monographies sera sans doute un travail inutile, il suffira d'en faire connaître une, prise au hasard, pour faire juger du reste. Nous ouvrons le livre et nous tombons sur l'espèce que l'auteur appelle *Moréote*, vulgairement *Pinot*. La division adoptée pour celle-ci est la même pour toutes les autres. Nous copions.

« *Espèce moréote (moreotische Traube)* vulgairement *Burgunder Traube ;*
« *Pinot*, dans l'intérieur de la France.

Digitized by Google

« SECTION Ire.

« CARACTÈRES DISTINCTIFS GÉNÉRAUX DE L'ESPÈCE.

« *Raisins* de grandeur moyenne, quelquefois petits, à grains d'ordinaire « serrés (dans les bons terrains et dans le jeune âge du cep particulièrement) « simples ou peu composés, de forme cylindrique ou cylindro-conique; pédon- « cule court, fort et flexible.

« *Grains* ronds-oblongs, juteux, à chair sucrée et un peu parfumée, à pel- « licule le plus souvent mince.

« *Feuilles* de grandeur moyenne, un peu allongées, souvent entières ou « peu incisées, d'autre fois trilobées, avec pétiole long; presque lisses en-des- « sus, à surface unie; légèrement cotonneuses en-dessous, parfois sans coton, « celui-ci peu adhérent. Elles tombent de bonne heure. Bourgeonnement « précoce. »

Cette citation suffira pour faire voir avec quelle simplicité M. Stoltz établit ses descriptions, à coup sûr bien suffisantes avec les excellentes figures qui les accompagnent et les complètent.

Après la description des caractères distinctifs genéraux de l'espèce, viennent celles des caractères propres aux variétés primitives. Pour le moréote la plus importante est la variété noire, *Pinot noir*. M. Stoltz en donne une description un peu longue, plus longue peut-être qu'il ne serait nécessaire, puis il réfute l'opinion des auteurs qui admettent plusieurs variétés de moréote noir. Le raisin de Saint-Jacques ou Morillon hâtif, qui se distingue par sa maturation devançant de quinze jours celle de tous les autres, n'est, suivant lui, qu'une modification produite par l'art du jardinier: c'est une sous-variété de la variété primitive ou variété dégénérée.

La même marche est suivie pour la description de la variété gris-rouge *(Pinot gris, Grauklevner, Rulænder)* et de la variété à raisins blancs *(Pinot blanc, Weisklævner)*. L'érudition avec laquelle l'auteur discute la valeur des caractères et les synonymes de chaque variété est vraiment prodigieuse.

« SECTION II.

« HISTOIRE ET SYNONYMES DE L'ESPÈCE MORÉOTE. »

Ce chapitre est intéressant pour tout le monde; que vous soyez vigneron ou non vous le lirez avec plaisir. Si vous n'êtes pas vigneron, vous êtes plus ou moins consommateur de vin, ou du moins appréciateur de bons vins, et vous serez curieux de connaître l'histoire des treilles qui produisent le bon jus qui flatte votre palais. Si vous êtes historien, vous y trouverez plus d'un document intéressant, plus d'une anecdote se rattachant à quelque grand épisode de l'histoire, preuve celle que nous allons emprunter au moréote et qui ne manque pas d'avoir son côté piquant. Elle se rapporte au Pinot gris, M. Stoltz la raconte d'après *Sprenger* qui écrivit dans le XVIIIe siècle.

« Lors du séjour du tribunal suprême de l'empire à Spire, pendant le der-

Digitized by Google

nier sciècle, (1) un des assesseurs de ce tribunal planta dans son jardin des ceps de vigne qu'il avait fait venir de la Champagne. Après la dévastation de Spire, pendant la guerre de succession, un négoçiant, nommé *Ruland*, fit l'acquisition de l'emplacement occupé, avant ce désordre, par la maison et le jardin de l'assesseur. Lorsque le nouveau propriétaire le fit déblayer, il y trouva un cep conduit en treille, qui n'avait pas été endommagé ; il le soigna et en obtint, dans la même année, une certaine quantité de raisins mûrs, dont il exprima le jus et en remplit un petit tonnelet qu'il emprunta d'un voisin.

« *Ruland*, qui demeurait dans la ville, à une certaine distance de sa propriété, après avoir bouché légèrement le bondon de son tonnelet, fit placer celui-ci dans la cave voutée, la seule partie qui eut échappé à la destruction, et n'y songea plus durant l'hiver. Un beau jour du printemps suivant, se trouvant dans son jardin, il y reçut la visite de plusieurs personnes de sa connaissance. Au milieu de la conversation, l'un des visiteurs demanda à *Ruland* s'il n'avait pas à leur offrir un coup à boire, par la chaleur qui régnait ce jour-là. Alors *Ruland*, se souvenant de son petit tonnelet, envoya chez un voisin demander un grand verre de la contenance d'une choppe (1/2 litre), alla le remplir de son vin nouveau et le présenta au visiteur altéré. Celui-ci, en le dégustant, le trouva tellement bon qu'il n'hésita pas à vider la coupe. Les autres personnes présentes en firent autant, et le maitre du jardin, il faut le croire, ne resta pas sans les imiter. Il arriva que toute la compagnie s'en alla joyeuse et prise de vin.

« Cette circonstance donna l'éveil dans la ville. Les amis de *Ruland* vinrent successivement lui demander à goûter le vin de son petit tonnelet, et chacun d'en priser la bonne qualité. *Ruland* remarquant cela, eut soin de se ménager des boutures de son cep de moréote gris, afin de pouvoir multiplier et propager cette variété dans la contrée. Dans peu, chacun voulut la cultiver, et du nom de son propagateur, elle reçut le nom de *Rulænder* (Rulandais), qu'on changea dans quelques localités en celui de *Rolænder*. Puis vinrent les demandes de crossettes ou chevelus. Elles furent bientôt si multipliées et si pressantes que *Ruland* vendit à la fin ses crossestes un écu pièce. »

Cette section est suivie d'un tableau synonymique aussi complet que possible.

« SECTION III.

« PROPRIÉTÉS AGRONOMIQUES ET VALEUR ÉCONOMIQUE
« DU CÉPAGE MORÉOTE. »

C'est le chapitre qui intéresse spécialement le vigneron. Le choix du terrain, le site, l'exposition, les engrais, le mode de culture, le mérite de ses

(1) C'était probablement quelque temps avant 1689, année de deuil pour la ville libre impériale de Spire, incendiée par l'armée victorieuse de Louis XIV.

Digitized by Google

différents produits dans la vallée du Rhin et les contrées limitrophes, les procédés de vinification, etc., etc., se trouvent longuement indiqués et discutés. D'abord c'était le savant qui parlait, maintenant c'est le praticien, l'homme du métier qui prodigue le fruit de sa longue expérience.

Les conclusions économiques qui suivent résument en peu de mots le profit à faire pour les contrées rhénanes de tout ce qui précède.

Un mot des planches lithographiées. M. Stoltz s'est donné beaucoup de peine pour dessiner et peindre les grappes et les feuilles des cépages qu'il décrit: ce sont, on peut dire, des portraits fort ressemblants, admirablement reproduits par M. Simon, au moyen de son nouveau procédé de *lavis-aquarelle*.

Maintenant quelle part faire à la critique? Chicaner sur les mots, éplucher les phrases pour signaler des longueurs et des redites, oublier le fond et s'attacher à une critique de détails et de forme? Peu importent quelques imperfections lorsqu'il s'agit d'une publication aussi remarquable, d'un livre aussi utile que l'*ampélographie rhénane*, véritable monument que peu d'hommes seraient capables d'ériger.

Avant de terminer nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un regret et ce regret sera certainement partagé par tous les lecteurs de la *Revue d'Alsace*, pour lesquels M. Stoltz est une ancienne et bonne connaissance, aussi bien que par tous ceux qui s'occupent d'agriculture et de viticulture. M. Stoltz nous donne cet ouvrage comme son chant du cigne! « Parvenu à l'âge de 74 ans, dit-il dans sa préface, je ne me sens plus guère de forces pour continuer à me rendre vraiment utile ; et en déposant ma plume, je renonce à une de mes occupations favorites, qui a souvent charmé les loisirs que m'ont créés le séjour à la campagne et les habitudes de la vie de famille. »

Espérons que ce ne sera pas là son dernier mot ; faisons des vœux qu'une bonne santé revienne au secours de sa belle intelligence et lui permette de continuer longtemps encore, à servir la cause du progrès qu'il a embrassée, dès sa jeunesse, avec tant de dévouement et de succès.

NAPOLÉON NICKLÈS.

Benfeld, 15 août 1852.

ERRATA. 1re partie de l'article *la vallée de la Brusche* (livr. du mois dernier).

Page 371, ligne 35. — Au lieu de : les droits de l'évêché de Mutzig, lisez : les droits de l'évêché *sur* Mutzig.

Page 372, ligne 6. — Au lieu de : Guillaume Dielsch, lisez : de *Dietsch*.

Page 373, ligne 2. — Au lieu de : les glorieuses murailles, lisez : *ses* glorieuses murailles, etc.

Page 374, ligne 38. — Au lieu de : l'abbé Wacher, lisez : l'abbé *Wucher*.

Page 375, ligne 6. — Au lieu de : GABRO, lisez : GLABRO.

Page 376, ligne 8. — Au lieu de : les domaines de grands seigneurs romains, lisez : les domaines *des* grands seigneurs, etc.

Page 377, ligne 22. — Au lieu de : sans prendre le temps ni de faire seller son cheval ni de se chauffer, lisez : ni de *se chausser*.

Page 378, ligne 28. — Au lieu de : Hohnenberg, lisez : *Hahnenberg*.

Digitized by Google

LA VALLÉE DE LA BRUSCHE,

HASLACH, GIRBADEN, NIDECK ET LE DONON.

Suite et fin (*).

Toutes ces crêtes de la chaîne du *Hahnenberg* qui avoisine Girbaden sont d'ailleurs marquées par des traces d'antiques, très-antiques appropriations des rochers, soit à des points de défense, soit à des enceintes religieuses. Nous aurons l'occasion de nous étendre davantage sur des traces analogues dans la suite de cet article. Les plus rapprochées de Girbaden sont avec le *Purpur-Schloss*, sur la crête d'un mont dominant aussi la *Magel*, et le *Heidenkopff*, entre la *Magel* et l'*Ehn*, deux petites plates-formes, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest du château dont elles sont séparées par une ou deux portées de fusil et par des précipices. C'est probablement sur l'une d'elles que Specklin avait bâti son *temple païen*, et c'est probablement aussi dans le voisinage de l'autre que M. Schweighæuser a découvert, *non loin de la ferme située en avant de Girbaden*, ses deux restes de tours *vraiment antiques* (1). Nous pensons que ces restes de tours sont les restes de la voie qui menait au *castrum* de Girbaden.

Quant à l'étymologie du nom de ce *Burg* et de cette montagne, dont la première syllabe n'est pas allemande, et dont les deux autres semblent donner l'idée d'une source ou d'un bain, ce qui conviendrait plus à une vallée qu'à un mont assez aride, ne pourrait-on la chercher dans la corruption des mots galliques *Cir* (long) et *bedd* (2) (tombeau), le *long tombeau*, nom qui à l'époque celtique aurait pu être donné à cette montagne, soit parce qu'elle affecte assez la forme

(*) Voir les livraisons d'août et de septembre, pag. 369 et 385.

(1) Voyez SCHWEIGHÆUSER, page 62.

(2) Voyez GRIMM, *Deutsche Grammatik*, et le Dictionnaire étymologique de MEIDINGER.

Digitized by Google

d'un *gal-gal* allongé, soit parce qu'un chef de clan ou un Druide vénéré y aurait été enterré?

Depuis le premier quart du treizième siècle Girbaden fut successivement inféodé par les évêques de Strasbourg à plusieurs nobles familles alsaciennes. En 1240 son Burgrave était un chevalier du nom *Werlin* de *Baldeburnen*, et il est probable qu'il prit, lui ou ses héritiers, le nom de ce château, car un titre de 1262 porte mention d'une famille de *Girbaden* (1). Peut-être aussi cette famille tenait-elle son nom de quelque Burgrave de l'époque antérieure à la cession épiscopale. M. Schweighæuser cite une charte de l'an 1395, d'après laquelle l'évêque de Strasbourg aurait cédé le fief de Girbaden à la ville de Strasbourg, cédé ou engagé? Cet évêque serait Guillaume de Dietsch, si dissipateur, et que le grand chapitre voulut faire interdire pour éviter l'aliénation successive de tous les biens de l'évêché. La charte dont il s'agit a donc pour elle beaucoup de raisons d'être; mais Guillaume de Dietsch donnait d'une main et reprenait de l'autre, on ne saurait donc être surpris de trouver dans Schœpflin précisément à cette date de 1395 mention de l'engagement de Girbaden à Rodolphe de Hohenstein, fils probablement de ce Rodolphe de Hohenstein qui enleva l'évêque Bertold de Bucheke, et le retint prisonnier. Guillaume de Dietsch ayant voulu, trois ans après, retirer son gage sans observer les conditions du rachat, il en résulta une guerre sanglante entre l'évêque et son vassal.

A la suite de cette guerre et dès le commencement du quinzième siècle Girbaden eut trois Burgraves épiscopaux à la fois, un *Hohenstein*, un *Landsberg*, un *Rathsamhausen zum Stein* (2). A partir de 1477 le fief resta aux Rathsamhausen zum Stein, seuls. Cette noble maison le posséda jusqu'à son extinction dans le 17me siècle. Pendant cette longue possession elle sut en conserver l'honneur intact, et contre les Armagnacs, et contre les bourgeois de Strasbourg, et contre les paysans révoltés de 1525, et enfin contre les troupes protestantes de Mansfeld et contre les Suédois. En 1632 un fort détachement de ces derniers aux ordres du Rhingrave, après avoir occupé Mutzig, et s'être successivement emparé des diverses positions militaires de la vallée de la Brusche, entreprit d'investir Girbaden. Il menaça de monter de l'artillerie sur les hauteurs voisines, et peut-être ces mouvements

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Antiquités*, page 65.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. illustr.*, *Pars Germanica*, PP. 297.

Digitized by Google

de terrain que l'on remarque sur quelques uns de ces sommets sont-ils l'œuvre quasi moderne des soldats de Gustave Horn ou de Weimar et non, comme on aime à le croire, une trace antique des Gaulois.

Ce fut le dernier assaut que la forteresse des Romains, des héritiers d'Ettichon, des Hohenstaufen, des évêques féodaux de Strasbourg eut la gloire de repousser. Bientôt après, à l'extinction de la maison de Rathsamhausen zum Stein, elle fut donnée, par le roi de France, Louis XIII, au maréchal-des-logis de ses armées, Louis de Chamlay. Il paraît que l'évêché en conserva le domaine honoraire et sut en recouvrer bientôt le domaine utile, car M. de Chamlay étant mort sans laisser d'héritier, le cardinal prince de Rohan disposa de Girbaden et des bois qui l'entouraient en faveur de sa maison. Dès longtemps auparavant, et peu après les traités de Westphalie, quelques artificiers, envoyés avec un sac de poudre de l'un des cantonnements français du voisinage, avaient fait sauter, sans rencontrer aucune résistance, ceux des fronts du vieux *Burg* qui pouvaient encore paraître offensifs.

En regard de Girbaden, de l'autre côté de la Brusche, et pour le moins à égale hauteur au-dessus de la vallée, apparaît comme un contrefort de la chaîne du *Schneeberg* au *Donon* la montagne escarpée, sauvage et mystérieuse du *Katzenberg*. On arrive à sa base, soit en contournant le *Ringelberg* à partir d'Ober-Haslach, soit en montant plus directement depuis Lutzelhouse et en gravissant un premier chaînon de collines qui sont comme l'escalier cyclopéen de ce Titan des Vosges. La voie antique nommée par les Lorrains : *chemin des Sarrasins*, par les montagnards alsaciens : *Heiden-Weg*, voie qui quittait la partie basse de la vallée de la Brusche à Heiligen-Berg pour s'avancer par les montagnes vers le Donon, commence à montrer ses premiers tronçons entre le *Weissenberg* et le *Katzenberg ;* ce ne sont encore que quelques amas épars de grandes pierres équarries, mais un rameau s'en détache en chemin creux et s'enroule comme un long serpent autour des flancs du *Katzenberg*, attestant çà et là sa filiation de la voie antique par d'épaisses lignes de pierres sèches. Ce chemin est si long, il décrit des anneaux si peu soucieux d'abréger leur parcours par un peu d'escalade, qu'on le prendrait pour une de ces allées de labyrinthe destinées plutôt à des pèlerins peu empressés d'atteindre un sanctuaire redouté, qu'à des voyageurs pressés d'arriver au gîte. On peut l'abréger toutefois en grimpant un étroit sentier souvent fort difficile, et l'on parvient en se hissant de quartiers de rocs

Digitized by Google

en quartiers de rocs, sauf à laisser quelque lambeau de redingote ou de pantalon aux broussailles, à une enceinte à peu près circulaire, d'environ cent pas de diamètre, ayant un fossé encore apparent quoiqu'en partie comblé par de grandes pierres oblongues qui peut-être naguères avaient mission de se tenir debout sur les bords de ce fossé. Dans cette enceinte un amas d'assez grandes pierres sèches et d'un blanc mat ou couvertes d'une mousse épaisse, doit sans doute figurer l'édifice que Cassini appelle le *château de la Muraille*. Si l'on ajoutait à cet amas de pierres toutes celles que les siècles ont nécessairement fait rouler sur les flancs de la montagne, il y aurait en effet de quoi construire en ce lieu un bâtiment imposant. Mais quel pouvait-il être? Aucun document écrit ne permet de penser qu'il y eût là un *Burg* féodal. C'est donc une ruine plus ancienne. Romaine? on hésite à le croire; rien n'indique un dessin régulier, un plan correct comme celui du mur de Girbaden. Le fossé peu profond et peu large ne devait pas avoir une destination défensive, ou du moins cette destination ne pouvait être l'œuvre d'un ingénieur sorti des écoles du grand peuple. D'ailleurs aucune marque de queue d'aronde sur ces pierres, et bien entendu aucune trace de ciment.

La partie du Katzenberg opposée au fossé semi-circulaire consiste en une plate-forme de rochers surplombant des précipices en forme de chaire de Belen. Au pied de ces rocs, dans les profondeurs sur lesquelles ils se projettent, on peut apercevoir des quartiers de rocs pour la plupart oblongs ou légèrement triangulaires, et qui pourraient avoir été précipités de leur position perpendiculaire autour de la plate-forme. Ce lieu porte encore aujourd'hui le nom de *Jardin des fées*, tradition et dénomination populaires qu'on retrouve presque partout où durent exister des enceintes sacrées ou autres monuments druidiques.

Un guide du village de *Lutzelhouse*, auquel nous demandions pourquoi ce grand amas de pierres en ce lieu, répondit: « Dame! c'étaient les drôlesses, les fées, qui voulaient jeter un grand pont de pierre sur la vallée de la Brusche pour aller rejoindre leurs diables enchaînés à Girbaden. » Depuis cette pointe du Katzenberg un long fossé, jalonné à intervalles réguliers de grandes pierres oblongues ou quartiers de roches, aujourd'hui couchés sur le flanc mais qui paraissent avoir été dressés, conduit en décrivant une légère courbe à la *porte de pierre*, *Thürge-Stelle*, et continue de là jusqu'aux plateaux du

Digitized by Google

Borberg et de l'*Eck* en suivant le contour en dos d'âne de cette longue crète. A environ deux cents pas du *Thürge-Stelle*, et par conséquent à double distance du Katzenberg le passage est barré par une énorme table de rocher qui pourrait bien avoir été la partie supérieure d'un grand *Dolmen*, dont les parois auraient été deux roches peu éloignées. Le *Thürge-Stelle* se trouverait ainsi à distance mystérieuse du *Dolmen*, ce que prescrivait le rit, et cette circonstance doit contribuer à donner à cette bizarre réunion de grandes pierres dressées et superposées le caractère des *Lichawens* de la famille celtique. Il est à remarquer qu'après la grande roche plate la ligne des pierrres de forme oblongue continue jusqu'à la crète de l'*Eck* qui paraît couronnée aussi d'une chaire de *Belen*.

En général toute cette double chaîne, qui du *Schneeberg* domine en se prolongeant jusqu'au Donon la vallée de la Brusche, est toute marquée de vestiges des âges où les roches et les pierres avaient une signification symbolique et religieuse. En regardant bien le *Thürge-Stelle* on ne saurait voir là un simple jeu de la nature. Ces quartiers de rocs se dressent trop régulièrement en forme de potence, dont la partie transversale et supérieure s'appuie à angle droit sur les deux supports semblables à deux *Menhirs*, lesquels offrent des jours dans la direction opposée à la grande ouverture, de façon que sous ce *Lichawen* on voit les quatre points cardinaux.

Du *Borberg* on peut se diriger soit à l'Est vers le *Schneeberg*, soit au Nord-Ouest vers le Donon. Dans les grands jours d'été et pour qui ne craint pas un peu de fatigue, cette double course, à partir de Haslach, est faisable en un jour.

Après une marche de près d'une heure sur des plateaux dont la croupe s'allonge dans la direction opposée au Katzenberg et à la Brusche on arrive au *Hengst*, et là déjà on s'éloigne du Donou.

Le *Hengst*, où je n'ai pas trouvé la tête de cheval sculptée sur une roche que d'anciens touristes prétendent y avoir vue, est un des plus hauts plateaux des montagnes entre la vallée de Haslach et le bassin de Dabo. Il présente sur son prolongement à trois têtes en quelque sorte, trois groupes de rochers disposés en chaires, et dont l'un surtout affecte les caractères d'un *Dolmen* ou d'un grand *Lichawen*. M. Baulieu remarque avec beaucoup de raison que le nom de *Hengs* se retrouve aussi en Angleterre où, à quelques milles de la ville de Salisbury, on voit le *Stone Heuge (Hengen-stein)*, rochers également

Digitized by Google

consacrés au culte druidique suivant la tradition locale (1). Sur le Hengst alsacien se dresse le *Hengst-Kopf* qui est le principal groupe des rochers dont il vient d'être fait mention.

Du *Hengst* pour aller au *Schneeberg* le chemin le plus intéressant sinon le plus court est de passer par le Boller-Wald en longeant de fort haut un profond ravin qui sépare du Schneeberg. Ce plateau se montre vers son flanc oriental, et à peu près à son couronnement de ce côté, ceint d'une sorte de mur naturel en grandes roches, qui ça et là semblent présenter quelques traces d'anciennes incisions très-frustes et circulaires faites par la main de l'homme. Cette enceinte a-t-elle été consacrée au culte druidique? on serait tenté de le croire, car elle se dessine autour d'un fort amas de rochers ayant des compartiments et en quelque sorte des sanctuaires à étages différents. On appelle cela dans le pays *Murstein*. Ce *Murstein* placé sur le plateau prolongé du *Bollerwald* serait-il le *Bollerstein* dont parle M. Baulieu, et qu'il place près de la Zorn dans le pays de Dabo? Du plateau du *Bollerwald* ou *Murstein*, après avoir traversé une partie de celui du *Breitenberg*, on arrive aux fermes supérieures du *Schneeberg*, situées entre la triple bosse de ce dos de montagne, le Breitenberg et le Bollerwald.

Le Schneeberg offre comme le Hengst trois groupes de rochers à distances à peu près égales, disposés de façon à former chaire, et flanqués par de nombreux fragments de rochers décrivant encore assez exactement des enceintes autour de ces trois crêtes. Grâce à la nudité du Schneeberg, on l'aperçoit de loin avec ses grandes pierres gisant çà et là, qui pour la plupart affectent des formes oblongues, légèrement équarries ou arrondies à un bout, et coniques à l'autre, comme si la main de l'homme eut essayé naguères de les faire tenir debout. On dirait que ces grands *Menhirs* furent destinés à servir d'indicateurs à l'approche de l'enceinte sacrée, à peu près comme les croix d'aujourd'hui à l'approche d'un pèlerinage. Les trois principaux groupes, semblables à des plates-formes de chaires druidiques, montrent dans les parties qui surplombent les flancs de la montagne des formes qu'avec un peu d'imagination on prend volontiers pour la figure de gigantesques crapauds dont la tête serait tournée vers l'Orient. Ces formes, que la géologie explique d'ailleurs suffisamment, pouvaient

(1) Baulieu, *Recherches archéologiques sur le comté de Dagsbourg*, pages 24 et 268.

Digitized by Google

apparaître la nuit, à la lueur des grands feux allumés sur les chaires par les Druides, comme les monstres préposés à la garde du sanctuaire et destinés à en tenir à distance les processions des pèlerins. La roche branlante ou *Lottelfels* du Schneeberg est un cône renversé et placé en équilibre sur une autre roche lui servant de base; elle remue assez facilement lorsqu'on la pousse, et quoique sa position soit probablement un jeu de la nature, elle a pu avoir la destination des *Roulers* de la Bretagne. Les apparents *Menhirs* qui l'entourent concourent à lui donner ce caractère. D'ailleurs les *pierres vacillantes* ou de divination des Celtes ont pu servir aux superstitions de leur culte, quoiqu'étant le produit du travail de la nature, le granit se décomposant circulairement, et les rochers granitiques prenant ordinairement la forme circulaire. En général si des rochers bizarrement groupés, jalonnés à distances assez égales par d'autres roches, et ayant presqu'au centre d'une ligne courbe des quartiers de rocs applatis comme des pierres de sacrifices ou vacillants sur leur base comme des *Roulers*, peuvent donner et justifier l'idée de *chaires de Belen*, de *Menhirs*, de *Dolmen*, le Schneeberg doit avoir possédé un *Cromlech*.

Cette montagne a d'ailleurs conservé, pendant le moyen-âge et presque jusqu'à nous, une renommée d'ancienne consécration religieuse ou d'anciennes superstitions diaboliques. Les procès de sorcellerie du dix-septième et du seizième siècles font foi qu'elle servait ou passait pour servir au sabbat des sorciers. Ces documents parlent d'une jeune femme de Wasselonne brûlée comme sorcière en 1615, qui avait avoué, (grâce à la torture) s'être trouvée au sabbat sur le Schneeberg et y avoir vu ou senti le diable. Pendant que nous faisions remuer le *Lottelfels*, une jeune fille qui gardait des chèvres près de là, et qui était d'une des fermes du Schneeberg, nous regardait avec une sorte de curiosité effrayée. L'un de nous lui demanda si elle ne voulait pas consulter la pierre de divination pour savoir si son amant lui serait fidèle. « Oh non, monsieur, répartit-elle naïvement, cela nous porterait malheur, à lui et à moi! »

La vue que l'on a du Schneeberg est admirable. D'un côté l'Alsace et le prolongement des Vosges jusqu'à Niederbronn, les montagnes de Dabo, de Haberacker, le Kochersberg, Strasbourg, le Rhin, la Forêt-Noire, puis une échappée sur la vallée de la Brusche, puis les Vosges lorraines allant en s'abaissant par degrés vers la plaine de Lunéville et de Nancy, puis Girbaden, le Champ-du-Feu, Ste-Odile.

Digitized by Google

Du Schneeberg, pour aller au Donon, vous continuez à suivre la crête des montagnes, ayant presque toujours leurs parties boisées à vos pieds et marchant sous le soleil et le vent sur de hauts plateaux tapissés de bruyères ou d'une herbe courte et brûlée par le grand air. Vous passez d'abord au *Hasel-Nuss-Kopf*, puis au *Hell*, à l'*Eichel-Berg*, au *Noll*, au *Gross-Mann*, au *Haselsprung*.

Sur toutes ces montagnes les mêmes traces d'appropriation des grandes roches au culte primitif des races celtiques se reproduisent. On se plaît à rêver dans ce repos des plus hautes solitudes des Vosges à ces temps ante-historiques où la consécration des pierres était peut-être la constatation poétique des grandes convulsions de la nature qui précédèrent et suivirent le déluge. Le dieu *Vogesus* vent encore apparaître sur ces Vosges qui lui doivent ou lui donnèrent leur nom. Il y parle de ces premières tribus de Galls qui adoraient des objets matériels, pierres, vents, fontaines, puis des Kimris et de leurs Druides civilisateurs qui, s'assimilant les mythes populaires, faisaient de ces pierres consacrées les temples de leur théogonie, se groupaient sur les montagnes, s'y entouraient de mystères, et dominaient à la fois par la terreur de leurs rits, par la supériorité de leur intelligence, les colons sauvages de la plaine.

Et tandis que les sommets de la double chaîne des monts entre le val de la Brusche et le pays de Dabo se sont conservés celtiques pour ainsi dire, n'évoquant le souvenir que des Dolmens, des Cromlechs, des Peulwans, les flancs de cette même chaîne rappellent d'autres époques de la colonisation des Gaules, et nous parlent des Romains. La voie de ces derniers, qui sans doute quittait le cours de la Brusche pour remonter le vallon de la Hasel, et contournait les flancs du Katzenberg, se retrouve non pas à Wich, comme on le croit communément, mais dans la vaste banlieue de Wich, à un endroit qu'on nomme encore aujourd'hui le Haïte, (*Heyden-Weg ?*). Elle paraît avoir longé, en la dominant de haut, la vallée de la Brusche, mais à partir de ce point elle monte davantage afin d'atteindre au col formé par les deux Donons. Des grandes pierres en général équarries sont ses insignes les plus apparents; elles appartenaient pour la plupart aux *margines*, rebords de la voie, mais d'autres plus enfoncées en terre ont pu former le *rudus*, ou terrassement inférieur. Quant au *nucleus*, terrassement intermédiaire (1) en mélange de pierre et de ciment, et

(1) Voyez BERGIER, *Grands chemins de l'empire*, liv. II, chap. XVIII.

Digitized by Google

à la *summa crusta*, pavage régulier au-dessus de *nucleus*, ces deux parties étant plus exposées aux ravages des siècles et des saisons, se laissent plus difficilement reconnaître; cependant des restes de ciment et de pâte d'empierrement ont été, dit-on, relevés sur le parcours de cette voie, aux environs de Heiligen-Berg, et sur le versant vers Saint-Quirin. Il est d'ailleurs assez probable que les voies secondaires ou particulières n'avaient pas toujours les trois degrés ou couches d'empierrement, terrassement, et pavage, qui caractérisent les voies principales et officielles de l'empire, et que le *rudus* et la *summa crusta* furent souvent, surtout dans les montagnes, une seule et même chose. Aucune colonne milliaire ne jalonne, il est vrai, et ne paraît avoir jamais jalonné la voie romaine ou gallo-romaine d'*Argentoratum* au Donon; mais les colonnes milliaires ne furent d'usage prescrit que sur les grandes voies militaires et préfectorales; elles ne pouvaient être qu'un objet de luxe sur les voies moins importantes, ou *agraires*, que le *cursus fiscalis* ou *publicus* (poste impériale) ne parcourait pas, et que ne jalonnaient pas de distance en distance les relais publics et lieux de halte, *(mansiones et mutationes)*.

Ce chemin *des païens*, cette chaussée dite si improprement des *Sarrasins*, cette voie *agraire* ou particulière de l'époque gallo-romaine, eut-elle sa raison d'être dans quelque chemin antérieur conduisant au pèlerinage druidique du Donon et de là au pays des Leuciens et des Médiomatriciens? Il est assez raisonnable de le conjecturer, sinon pour les Leuciens, dont l'établissement était outre-Vosges, du moins pour les Médiomatriciens qui, étendus d'abord jusqu'au Rhin, furent refoulés par les Triboques jusqu'aux Vosges et, suivant Schœpflin, jusques sur le versant occidental des Vosges. Avant l'organisation romaine de nombreux chemins devaient sillonner les vallées vosgiennes et conduire les nombreuses processions de pèlerins aux sanctuaires des Druides établis sur les montagnes. Ces chemins celtiques ou kimriques n'ont pu nous être conservés, car ils n'étaient que des sentiers plus ou moins frayés en comparaison des voies du peuple-roi, mais il est possible d'en deviner la direction dans plusieurs parties des Vosges, et entre autres dans cette partie des montagnes du val de la Brusche. C'est ainsi qu'en remontant la longue ravine du *Dunbacher-Berg* ou *Dunbacher-Thal* pour aller au Schneeberg, on suit un chemin très-encaissé, marqué de distance en distance par des amas de pierres sèches, et gagnant ou plutôt traversant une espèce de plateau ou de

Digitized by Google

plate-forme à deux tiers de hauteur de la montagne, en saillie, que l'on appelle encore *Alt-Matt* et qui est tout jonché d'un amas de pierres moussues et blanchâtres semblable à un gall-gall affaissé sur lui-même. Or les Gaulois comme en général les peuples antiques placèrent volontiers leurs chemins ou les chemins de leurs sanctuaires auprès des tombeaux.

Aux abords du Donon ou des Donons, car deux têtes jumelles couronnent le col par où passait la voie antique et par où passe encore le chemin de Wich à Saint-Quirin et à Abbreswiller, les groupes de rochers disposés en chaires sur les plateaux disparaissent; mais en revanche les grandes pierres oblongues, en forme d'équerre, se présentent couchées sur le flanc à des distances presque symétriques, paraissant vouloir indiquer, malgré leur position horizontale, l'approche du grand sanctuaire du Donon, ce qui était le rôle des Menhirs.

Le Donon est entre tous les monts des Vosges le mont archéologique par excellence. Dom Calmet, Schœpflin, Mabillon, Ruynart lui ont consacré leur érudition. Temple de l'époque gallo-romaine, Cromlech de l'époque kymrique ou peut-être même gaëlique, il redit toutes les religions de la Gaule antérieures au christianisme. Schœpflin en fait un temple de Mercure, et plusieurs bas-reliefs décrits avec beaucoup de soin par lui et portant les attributs ordinaires de ce dieu, semblent par leur découverte successive lui donner gain de cause. Il compte neuf Mercures existant de son temps au Donon, et il assure que vingt ou trente ans auparavant on en comptait quatorze.

Dom Ruynart cite une inscription qu'il aurait lue sur une colonne tripartite trouvée au Donon, et qui attesterait la dédicace du temple à Jupiter (1). Schœpflin, qui se montre disposé à douter du fait, cite une autre inscription attestant la dédicace à Mercure et à Hécate, qui n'aurait déjà plus existé de son temps, mais dont il devait la communication à Dom Calmet. Ce dernier voit une Diane chasseresse avec un cerf à ses pieds dans un des Mercures au bouc décrits par Schœpflin, et en conclut que le temple du Donon était aussi dédié à Diane; quant à ces Mercures de Schœpflin, dont les plus remarquables appartiennent aujourd'hui au Musée de Strasbourg, ils sont loin de présenter tous les attributs de ce dieu. La critique moderne a même destitué deux d'entre eux des honneurs divins pour les restituer, à cause de leur

(1) Dom Ruynart; *Voyage de Lorraine et d'Alsace.*

(2) Dom Calmet, *Notice de Lorraine*, tome 1er, figure 4.

Digitized by Google

saie, à la vénération mystique des Gaulois pour quelque chef puissant ou quelque Druide célèbre ; et Schœpflin lui-même cite un bas-relief trouvé au Donon et représentant un homme en long *sagum* qu'il avoue ne pouvoir, avec la meilleure volonté du monde, admettre pour un Mercure.

Quoique depuis Dom Calmet et Schœpflin chaque amateur d'antiquités, pouvant disposer d'une charette attelée de bœufs, ait été glaner quelque bas-relief au Donon, on trouve encore sur les raides talus de l'un de ses cônes élancés quelques échantillons de statues brisées et surtout de reliefs représentant, tantôt le fragment du corps d'un homme en tunique ou en saie plus ou moins longue avec bourse ou peut-être hachette ou coin à la main, semblable au CLABRO vosgien, tantôt un corps nu, avec ou sans parties sexuelles, au torse épais et saillant aux hanches, aux jambes grêles, tenant un caducée ou une sorte de bâton recourbé en forme de crosse d'évêque, probablement quelque Mercure-Wodau de la première fusion gallo-romaine ou tribocco-romaine. Les attributs de ces derniers sont en général assez bien marqués, cependant l'un d'eux montre à ses pieds, dans l'angle du cadre de pierre, un cerf ou peut-être un bouc aux cornes disproportionnées. Un autre accuse le caducée, dont les serpents forment un cercle ou anneau au-dessus d'un long bâton. Un troisième fragment, à l'abdomen très-prononcé, avec une sorte de rainure ou de collier au cou, paraît tenir appuyé sur sa poitrine, soit un court caducée, soit une serpette ou faucille. C'est apparemment cette figure, dont les parties sexuelles ne sont accusées que par une sorte de point, que Dom Calmet donne pour une Druidesse (1).

Ces diverses sculptures du Donon, tant celles enlevées pour les Musées que celles encore laissées à leur place historique, appartiennent à des périodes artistiques différentes. Ainsi, tandis que les unes offrent un dieu ou un héros ou un sage de style évidemment barbare, évidemment gaulois, d'autres se rapprochent davantage du style classique, et semblent attester l'intrusion de l'art romain ou des imitateurs de l'art romain dans ce sanctuaire d'abord tout gaulois. Les

(1) Voir, pour les sculptures du Donon, les planches de l'*Alsatia illustrata*, tome 1er ; celles de MONTFAUCON, *Antiquité expliquée* ; celles de Dom MARTIN, *Religion des Gaulois*, article des Mercures sans sexe ; celles de Dom CALMET, *Notice de la Lorraine*. Toutes planches fort inexactes.

Digitized by Google

premières comme les secondes, d'ailleurs, ne peuvent être antérieures à la conquête romaine, et caractérisent cette époque de transition des cultes gaulois au polythéisme græco-romain qui fut la suite de la conquête et le résultat de cette adroite politique d'assimilation des dieux des peuples vaincus à leurs propres dieux que pratiquaient partout les Romains. Sous ce rapport les caducées reconnus à quelques figures du Donon sont dignes de remarque, car les *Teuth* ou *Teutah* des Celtes, les *Wodans* des Triboques et peut-être des Médiomatriciens, ne devinrent des Mercures armés du caducée que sous l'inspiration du génie romain. L'opinion des antiquaires qui proclament le Donon un temple Panthéon est donc parfaitement admissible en ce sens que le Donon accorda l'hospitalité aux dieux des Romains parmi les dieux du pays et vit peu à peu les premiers se substituer aux divinités gauloises. Et il paraît aussi parfaitement acquis que le dieu le plus généralement adoré au Donon était le Mercure-Wodan, personnification de cette fusion si facile aux polythéismes de l'antiquité. Au surplus le plus grand nombre des sculptures du Donon paraît appartenir à des pierres tumulaires, et ces tombeaux placés dans un sanctuaire sur une haute montagne attestent à la fois les usages gaulois et germaniques et l'initiation aux arts plastiques apportés en Gaule par la conquête romaine.

Mais le bas-relief le plus remarquable du Donon, le plus caractéristique, le plus antique, le plus digne de regrets, car une main sacrilége d'antiquaire l'a enlevé depuis quelques années, est ou était ce sanglier prêt à combattre un autre quadrupède, sculpté avec l'inscription *Bellicus Surbur* (BELLICcVS — SVRBVR) sur la face méridionale du roc principal de la cîme du Donon. Ce petit groupe, dont l'animal le moins reconnaissable, a été pris par Dom Calmet et par Schœpflin pour un chien, par Montfaucon, par Ruynart et par d'Alliot pour un lion, et qui pourrait être, à en juger par l'espèce de corne recourbée en avant de sa gueule entr'ouverte, un taureau ou un jeune aurochs, rappelle un des attributs du *Sus Gallicus* et dénote une origine druidique presqu'incontestable. Le travail en est très-fruste, exécuté dans une sorte de doucine ou creux, avec presque point de saillie, à la manière des Egyptiens. L'inscription sur la surface extérieure du rocher doit être postérieure à l'exécution du bas-relief, qui est un curieux échantillon de la sculpture gauloise antérieure aux Romains, et appliquée, non pas à un monument funéraire, mais à l'ornementation

Digitized by Google

symbolique d'un rocher dans une enceinte sacrée. Il semble raconter toute l'histoire primitive du Donon, et l'on ne saurait assez regretter qu'un zèle mal entendu l'ait détaché du roc qui depuis tant de siècles lui servait de cadre pour le transporter, je crois, au musée d'Epinal. Si l'étude des monuments de la Gaule peut jamais faire retrouver l'histoire des civilisations antérieures à la première époque romaine, c'est surtout en laissant ces monuments à leur place qu'on parviendra à les comprendre et à en tirer plus d'inductions, car là surtout ils ont une signification complète. Pourquoi donc l'administration qui sait bien empêcher l'enlèvement des feuilles mortes et des chablis dans les forêts des Vosges ne s'opposerait-elle pas aussi à l'enlèvement des pierres sculptées ou des débris d'enceintes antiques? Le pauvre dieu *Vogesus* ne mériterait-il pas quelque peu aussi sa protection? (1)

Quant au temple du Donon, temple Panthéon ou temple du seul Mercure, on n'en retrouve plus d'autres traces, et déjà du temps de Schœpflin on n'en trouvait guères plus d'autres traces qu'un parallélogramme d'environ onze mètres de long et de près de huit mètres de large, avec des restes de murs de 80 centimètres d'épaisseur. Quelques unes des pierres équarries de ce mur offrent des entailles destinées à recevoir des tenons en fer ou en bois, mais les fondations n'ont plus que la hauteur d'une seule assise. Des tronçons de pilier, des pierres d'angles, des espèces de chapiteau dont la partie saillante est grossièrement taillée en biseau, des morceaux de tuilots à rebord, quelques débris de poteries d'une terre rougeâtre avec un vernis noir, enfin un tronc de colonne découvert récemment d'environ 50 centimètres de diamètre, sont tout ce qui reste des trois temples ou édifices que les moines anciens de Senones et de Moyen-Moutier ont vu sur le plateau du Donon et dont Schœpflin s'est plu à reconstruire dans l'*Alsatia illustrata* la partie que nous venons de reconnaître. Ce temple, s'il a existé, ou cette maison de Druides déjà façonnés au comfort des habitations bâties, ou cette nécropole, ne saurait dans tous les cas être antérieure à l'époque gallo-romaine.

Cependant les rochers qui couronnent le front de la principale tête des deux Donons, et sur l'un des côtés desquels se dessinait le groupe du sanglier, paraissent avoir été la base d'une antique con-

(1) On assure qu'aujourd'hui l'administration forestière ne permet plus l'enlèvement des pierres du Donon.

Digitized by Google

struction, d'une *caucella* peut-être qui y aurait succédé à la simple plate-forme celtique ou *chaire de Belen*. Cette base de rochers, aujourd'hui prosaïquement coiffée d'une ridicule pyramide moderne, a pu aussi servir à un *Dolmen*.

Si le Donon en raison de sa hauteur et de son nom même, de racine celtique, *Dun*, mont par excellence, a plus de débris sculptés que d'autres monts des Vosges, c'est que probablement il fut et resta plus longtemps un pèlerinage révéré, où l'on accourait de loin, et dont les gardiens ou desservants surent, même sous les Romains, conserver leur prestige. Bien avant la conquête, bien avant ses pierres sculptées, il était déjà une enceinte consacrée soit au culte du dieu unique et secret des Druides, soit au culte des dieux terribles du peuple. Ces rochers dont les intervalles semblent avoir été élargis de main d'homme afin de servir de passages ou de conduits secrets dans les cérémonies du culte, rappellent les artifices si connus des prêtres égyptiens, et expliquent la fantasmagorie des fêtes de Belen ou d'Esus, alors que les sages et les savants qui avaient nom Druides, ne dédaignaient pas de descendre jusqu'aux jongleries pour conserver une influence salutaire sur le vulgaire ignorant et superstitieux. Dans les commencements de la théogonie celtique, les grandes assises de rochers du haut Donon étaient flanquées, comme aujourd'hui, d'un côté par la petite plate-forme de rochers au-dessus de la fontaine, sur le prolongement Nord-Ouest de la crête elle-même, de l'autre par la plate-forme de rochers de la cîme du petit Donon. Ces trois plate-formes, ces trois chaires se répondaient, elles allumaient à la fois, à un signal donné, leurs feux de Belen, ce dieu de la lumière et de la chaleur dessicatrices et fécondatrices du monde après le déluge. A l'apparition de cette triple flamme du Donon toutes les chaires des montagnes jusqu'au Schneeberg s'illuminaient, sans doute, donnant à leur tour le signal de pareilles illuminations à toutes les chaires de Belen de la grande chaîne des Vosges. Et à la vue de tous ces feux des montagnes, les populations de la plaine se mettaient en fête et s'apprêtaient à partir en processions pour les pèlerinages aux sanctuaires consacrés soit par quelque *tumulus* antique, soit par la résidence de quelque *Derwid* ou de quelqu'*Ovate* célèbre par son mysticisme et ses connaissances médicales, agricoles, astronomiques. Puis le culte simple du feu sur les grandes pierres, emblême des volcans éteints des Vosges, ne suffisant plus à l'influence des prêtres celtes, les *Cromlechs* et les *Dolmens* se rem-

Digitized by Google

plirent de mystères, gardant pour les adeptes des communautés kymriques du druidisme le repos, la liberté de l'étude, et ne montrant aux profanes que des flammes bizarres serpentant sur les rochers, ou du sang coulant entre leurs joints. Et plus tard, quand des tribus germaines aux traditions scandinaves franchirent le Rhin, quand les Triboques chassèrent les Médiomatriciens de la plaine appelée aujourd'hui Basse-Alsace, les refoulèrent, puis les suivirent dans les Vosges, peut-être des prêtres de l'Odin germain, de Wodan, vinrent-ils aussi chasser les prêtres d'Esus du Donon, substituant leurs dieux à forme humaine au dieu immatériel du druidisme, et préparant par là l'invasion du santuaire du Donon au polythéisme plastique des Romains.

On pratique encore aujourd'hui, aux environs du Donon et surtout dans la vallée de Saint-Quirin, un usage qui semble dater des Druides et se rattacher au culte d'Esus, le dieu principal, le dieu auquel était consacré le gui.

Les feuilles du chêne mêlées à celles de cette plante parasite, tressées en chapelets et trempées dans l'eau des sources descendant du Donon, y sont employées pour la guérison de certaines maladies, pour celle du haut-mal entre autres et pour une maladie de la peau appelée dans le pays *le mal de Saint-Quirin*.

Cette croyance à l'efficacité médicale du gui est donc aussi un monument de l'histoire druidique du Donon, et caractérise cette première époque de sa consécration, comme les pierres tumulaires cunéiformes trouvées sur ses flancs et substituées à l'usage des *Barrows* et des *gall-galls* pouvaient caractériser la seconde époque, celle de l'invasion des Triboques, et comme les Mercures-Wodans caractérisent la troisième.

Mais il faut enfin descendre de ces hautes solitudes si hantées des fantômes de l'antiquité. La croupe prolongée du Donon se déverse d'un côté sur un col qui bientôt se fractionne en deux profonds vallons. C'est Framont, *Ferratus-Mons*, *Fractus-Mons*, *Pharamundi-Mons*, *Francken-Berg;* étymologies diverses plus ou moins laborieusement échaffaudées par l'érudition des Mabillon, des Montfaucon, des Schœpflin (1). Que ce nom vienne du *tumulus* de Pharamond ou, comme semblent l'indiquer divers signes géologiques, de quelqu'ancien

(1) MABILLON, *Dissertation sur les tombeaux des rois de France*, tome II. — MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, livre V, chap. II. — SCHŒPFLIN, *Alsatia illustrata*, tome Ier.

Digitized by Google

volcan et de ses cataclysmes, lorsque du Donon ou *Altitona* (1) on descend à Framont, on se trouve aussitôt tombé d'un monde dans un autre monde. Tout à l'heure vous rêviez *Cromlechs*, Triboques, civilisation gallo-romaine des Vosges, à présent le bruit des marteaux de forge, les chants joyeux d'ouvriers, l'aspect d'un moderne clocher de village, d'une large route en spirale vouée aux lourds attelages des rouliers, toute la vie enfin de l'industrie, vous ramènent aux pensées d'actualité, aux intérêts, aux affaires, aux regrets égoïstes, aux petites ambitions de ce temps-ci. Vous êtes descendu du ciel des vieux âges dans ce prosaïque dix-neuvième siècle où un peu d'argent est le but des efforts de tous. Et à Framont tout marche ou veut marcher vers ce mirage du gain, jusqu'à ces noirs forgerons aux haillons couleur de rouille, jusqu'à ces jeunes montagnardes aux pieds nus qui vous offrent contre une pièce de monnaie les échantillons de la nouvelle mine de pyrite. D'ailleurs ces scènes du travail moderne sont riantes à Framont, elles se parent de la beauté du site, de cette onde bruissante qui tombe des pentes de la montagne, de ces grands sapins qui tapissent les parois de la vallée. Là volontiers on se repose après la longue course du Donon, et là aussi je dois laisser reposer mon lecteur.

L. LEVRAULT.

---

(1) Le nom d'*Altitona* est donné aussi au mont Sainte-Odile ou *Hohen-Burg*. Ce dérivé, latinisé du mot celtique *Dun* ou *Tun*, (hauteur, élévation de terre), peut également bien s'appliquer aux deux montagnes, toutes deux pourvues d'établissements à l'époque gallo-romaine, l'une, le Donon, ayant eu une consécration plus religieuse; l'autre, le mont Sainte-Odile, paraissant avoir appartenu davantage au système de défense militaire.

Digitized by Google

TRES TABERNÆ CÆSARIS

OU

HISTOIRE SOMMAIRE

DE LA

VILLE DE SAVERNE.

Saverne, *Tres Tabernæ* et *Tres Tabernæ Cæsaris*, une des plus anciennes villes de l'Alsace, sinon la plus ancienne de toutes, parce que déjà au 14me siècle, on en attribuait la construction à Trebeta, fils de Sémiramis, doit son origine aux légions victorieuses de Rome.

Du temps des Romains, Saverne était ce qu'il est encore aujourd'hui : un poste avancé, *tabernæ*, des tavernes, des auberges ; servant de quartier de rafraîchissement à ceux qui voulaient pénétrer dans les montagnes, ou qui en étaient descendus. La ville occupe donc encore le même emplacement, preuve la grande quantité de monnaies romaines qu'on y a déjà trouvées, et le bel autel déposé au collége.

Ce n'est pourtant pas ici qu'il faut chercher le camp fortifié, dont parle Ammien, mais sur le sommet de nos montagnes, là où se trouve la ville sans nom, qui s'étend depuis le château de Greiffenstein, jusqu'à l'extrémité du grand Fahlberg. Ce qui doit confirmer cette assertion, c'est que ce camp avait été placé sur un point culminant et stratégique, d'où l'on pouvait, d'un côté, observer la plaine et, d'un autre côté, défendre le passage des Vosges. Or la position de la ville actuelle ne remplissait aucune de ces conditions. Ammien nous dit,

Digitized by Google

que c'était le principal et presque le seul passage, de l'Alsace dans la France, par les montagnes des Vosges.

La route romaine de Strasbourg à Saverne se dirigeait, à partir de l'ancien couvent du Kreutzfeld, le long du cimetière actuel, vers *Tabernæ*, pour aller aboutir à l'entrée de la vallée de Ramsthal; de là, elle gagnait, par une pente très-douce, le plateau situé entre le Greiffenstein et la grotte de Saint-Vit.

Sur ce plateau on remarque encore très-bien les fortifications et l'emplacement des maisons d'une ville, dont le Greiffenstein formait un fort détaché, destiné à défendre l'entrée de la vallée. Avec un peu d'attention et de bonne volonté, on y trouve une grande quantité de restes romains. Ainsi, un peu au-dessus de Greiffenstein, j'ai déterré, pendant une excursion avec les élèves du collége, un autel portant les initiales I.H.D.D, ce qui peut se traduire: « en l'honneur de la maison divine; » non loin de là, il y a plusieurs cendriers, pierres tumulaires très-bien conservées, ornées de rosaces et de feuilles trilobées. En allant vers le Nord-Ouest, et en suivant la crête de la montagne, on distingue encore très-bien, à droite et à gauche, les ruines des murs d'enceinte, jusqu'au canton appelé Strittplatz, ainsi nommé, parce que cette partie de la forêt fut enlevée à la ville en 1769, par le cardinal Armand de Rohan, malgré les protestations du magistrat.

Dans ce canton, feu M. Reiner fit faire des fouilles, et l'on trouva des urnes très-bien conservées; elles furent mises en pièces par les ouvriers qui croyaient y trouver des trésors. Sur la droite du chemin, on remarque une enceinte circulaire simulant les ruines d'un temple, mais qui n'est que l'œuvre de M. Reiner; au centre il avait fait mettre des cendriers et une dalle portant une inscription latine, que je n'ai pu déchiffrer, parce qu'il en manque plusieurs morceaux. La pierre votive, dédiée à Mercure et à Apollon, placée au collége, vient du même endroit. Au pied de cette partie de la montagne, au fond du Ramsthal, j'ai trouvé la moitié supérieure d'un autel, dédié à Jupiter et à Apollon; entre deux rouleaux, il porte une cavité pour les feux sacrés et les libations.

En quittant l'endroit décrit tout-à-l'heure, on arrive au canton appelé *Herrgott*, nom qui lui vient plutôt de la statue d'une divinité, que de l'effigie du Christ, clouée contre un hêtre. Tout autour le sol est couvert de ruines. Elles continuent sans interruption jusqu'à l'autre bout du grand Fahlberg.

Digitized by Google

Dans cette dernière forêt se trouvent plusieurs cendriers et deux statues mutilées, représentant des cavaliers, dont les chevaux appuient les pieds de devant sur une figure de femme terminée en poisson. On a trouvé une statue semblable à Rheinzabern, *(Tabernæ ad Rhenum)*, et une autre à Lauterbourg. Près de ces statues on voit un socle assez grand, portant sur une banderolle l'inscription : *Jovi optimo maximo, lubente munere liberavit legio octava ;* preuve évidente du séjour de la 8me légion, qui fut aussi longtemps à Strasbourg.

J'ai décrit ces différentes localités un peu en détail, pour prouver qu'il ne faut pas chercher le camp ou la ville romaine sur l'emplacement de Saverne, qui n'était, comme nous l'avons vu plus haut, qu'un petit endroit, devant son existence à des tavernes, à des auberges.

Après la mort de César, les guerres entre les Romains et les diverses peuplades qui occupaient les bords du Rhin, continuèrent presque sans interruption ; mais nous ne savons rien de particulier sur Saverne, excepté que cette ville, ainsi que Brumath, Seltz, Lauterbourg et autres, a été prise par les Allemans, qui menaçaient d'envahir la Gaule. Julien, pour les chasser, quitta vers 355 après Jésus-Christ, ses quartiers d'hiver à Vienne, traversa la Lorraine et arriva par Dieuze en Alsace. Il reprit Saverne et les autres positions dont les Germains s'étaient emparés, et s'occupa sérieusement de la fortification de Saverne, où il campa avec 15,000 hommes. Après la défaite des Germains, près de Strasbourg, il retourna à Saverne où il resta environ quatre ans.

Après la mort de Julien se fit l'invasion des Vandales, des Goths, des Suèves et autres. Parmi les nations qui avaient passé le Rhin, durant ces trois siècles, les Francs se faisaient surtout remarquer par leur valeur guerrière.

A partir de là, il n'est plus question de Saverne jusqu'à la mort de Charlemagne, quand Charles-le-Chauve s'y arrêta, y fit reposer ses troupes, et repartit, le lendemain, rejoindre Lothaire et Louis-le-Germanique. A cette époque, la ville de Saverne ne consistait que dans la ville haute, c'est-à-dire le grand carré qui commence à la porte de Strasbourg, près du café Burgard, et se termine au canal. Comme toutes les villes de cette époque, Saverne n'avait que deux portes.

Henri, l'oiseleur, qui mériterait plutôt le nom de constructeur de villes, avait mis des troupes dans Saverne, pour s'opposer aux prétentions de Raoul, roi de France. Après un siège de quatre mois, ce

Digitized by Google

dernier s'en empara, en 923; les habitants furent obligés de fournir des ôtages à Wigerich, évêque de Metz, auxiliaire de Raoul et suzerain de la marche de Marmoutier. Les fortifications de la ville furent alors rasées.

Saverne appartînt à l'évêque de Metz, jusqu'au commencement du douzième siècle, époque à laquelle la ville fut acquise par les évêques de Strasbourg.

C'est au treizième siècle que les évêques de Strasbourg firent élever les murailles épaisses, dont on voit encore les restes du côté Nord; le clocher de l'église, qui paraît dater du onzième siècle, est de la même époque; le chœur est du quatorzième siècle. Munster dit dans sa topographie, que la ville était entourée d'un mur surmonté d'autant de tours qu'il y a de semaines dans l'année, et qu'entre deux tours il y avait chaque fois sept créneaux. Cette enceinte ne concernait que la ville haute, car la ville moyenne ainsi que la petite ville, ne datent que du quatorzième siècle; le faubourg est du seizième siècle.

A l'époque de l'invasion des Armagnacs Saverne tint bon, grâce au courage de ses habitants, qui n'eurent qu'à éprouver la perte de leurs moulins; aussi pour éviter pareille catastrophe, l'évêque Robert permit-il en 1444 de construire dans la ville moyenne, le moulin appelé *Stadimühl*. Pendant les trente-huit ans que cet évêque occupait le siège épiscopal de Strasbourg, il faisait souvent de longs séjours à Saverne. Il y mourut le 17 octobre 1478, et fut enterré dans le chœur de l'église paroissiale.

Son successeur, Albert, également comte palatin du Rhin et duc de Bavière, était animé du même esprit de paix; il s'appliqua à continuer les constructions que son oncle Robert avait commencées. Nous lui devons la chapelle de la Sainte-Vierge, construite de 1493 à 1494; la nef principale de l'église, bâtie en 1501 et la chapelle de Saint-Michel qui date de 1504. La chaire fut aussi érigée sous le règne d'Albert, en 1495, par maître Hans Hammer, sculpteur et architecte distingué, qui fut, à deux reprises, architecte de la cathédrale de Strasbourg, le même qui exécuta aussi la chaire de l'église métropolitaine, les anciennes archives et la chapelle de St.-Laurent.

L'évêque Albert mourut en 1506. Il fut inhumé dans le caveau qu'il s'était fait préparer dans la chapelle de la Sainte-Vierge,

Son successeur fut Guillaume III, comte de Honstein, dont le tombeau bien conservé se trouve au chœur, du côté de l'épître. C'est

Digitized by Google

sous lui que la réformation commença à s'étendre en Alsace. La nouvelle doctrine servit de prétexte à bien des désordres, et entre autres à la guerre des paysans. La ville de Saverne tomba cette fois au pouvoir des révoltés, avec lesquels la plus grande partie de la bourgeoisie avait fait cause commune. Antoine de Lorraine marcha à la rencontre de ces bandes exaltées, après avoir rassemblé une petite armée ; il descendit la côte de Saverne, entreprise qui n'était pas sans péril ; c'était la première fois qu'une armée tentait ce passage difficile, avec des canons et de lourdes pièces de siège ; et je crois que c'est à cette circonstance qu'il faut rapporter la tradition populaire du saut du prince Charles, ou plutôt du prince Antoine, parce qu'il n'y eut de prince Charles de Lorraine, que beaucoup plus tard. Dom Calmet, qui écrivit l'histoire de Lorraine, est du même avis. Le duc Antoine entra en ville par capitulation ; mais infidèle à sa parole, il fit massacrer 16,000 paysans sur le Martelberg, la ville fut pillée et les bourgeois passés au fil de l'épée. C'est pendant ces troubles que furent perdus le grand et le petit sigille de Saverne ; on en fit faire deux autres la même année.

En 1552, le 2 mai, Henri II, roi de France, entra en Alsace avec une armée de 45,000, pour marcher contre Charles-Quint ; le roi et sa cour logèrent au château jusqu'au 6 mai, jour auquel l'armée se mit en route pour Wissembourg, où Henri II resta pendant quelque temps et d'où il s'en retourna ensuite à Metz, par la vallée de la Lauter.

A partir de 1525, les évêques résidèrent sans interruption à Saverne.

En 1541, Erasme de Limbourg fut élu évêque de Strasbourg ; c'est à lui qu'il faut rapporter les belles armoiries et les colonnes qui ornent les deux côtés du canal derrière le collége, attribuées à tort aux Romains.

En 1587 se fit le passage de l'armée de Navarre et de Lorraine ; la ville eut à payer 12,130 florins sans les vivres.

En 1589 revint l'armée de Lorraine, pour prêter secours à l'évêque Jean, comte de Manderscheit, le même qui avait fait de nouveau fortifier le Haut-Barr, en 1583, comme l'indique l'inscription au-dessus de la porte. L'armée lorraine campa dans les champs des moulins. La ville eut encore beaucoup à souffrir et à payer la somme de 14,000 florins.

Digitized by Google

En 1606, elle eut encore à subir les vexations des soldats, et paya une nouvelle rançon de 24,000 florins.

Pendant la guerre de trente ans, toutes les calamités possibles vinrent fondre sur la pauvre ville; je dis pauvre ville, parce qu'il n'y en a pas une seule en Alsace qui eut autant à souffrir que Saverne.

En 1621, au mois de décembre, le comte de Mansfeld, après avoir pris Haguenau, assiégea vainement Saverne, qui se défendit vaillamment contre les troupes du général. Pour sauver la ville, les habitants brûlèrent le faubourg, qui n'était pas assez fortifié; la perte occasionnée par cet incendie, fut évaluée à 51,356 florins.

Convaincu qu'il ne pourrait tenir la campagne contre les Suédois, le comte de Salm, gouverneur de Saverne pour l'évêque, implora la protection de Louis XIII. Le maréchal de la Force, qui depuis longtemps attendait cette occasion favorable, reçut ordre d'occuper Saverne et le Haut-Barr. Plusieurs lettres du maréchal, relatives aux conventions qui furent arrêtées avec lui, se trouvent encore dans nos archives.

Le 6 avril 1634, Saverne reçut pour gouverneur M. de Saint-Simon, et avec lui une garnison française. D'après les stipulations, les habitants ne devaient fournir que du sel, du bois et des chandelles; mais à peine la ville fut-elle livrée, qu'elle fut traitée en ville conquise; les habitants furent obligés de payer 35,000 florins et 600 chaque mois. Cependant rien ne leur causa plus de chagrin, que l'enlèvement de leurs armes; aussi, dans une supplique adressée à Louis XIII, disent-ils, qu'ils sont maintenant obligés de se mettre en route, sans armes, comme des mendiants, et qu'ils sont devenus la risée de leurs voisins de la nation germanique. Au mois d'avril, ils adressèrent une nouvelle supplique au roi, afin d'obtenir quelques allégements dans les charges militaires: la place, y est-il dit, déjà épuisée de toutes façons par la guerre sanglante des Suédois, par la disette et les épidémies, est menacée de voir sa garnison augmentée d'un régiment, et cependant il n'y a plus en ville que 110 bourgeois. Toutes ces démarches furent inutiles; aussi les anciens Savernois étaient-ils dégoûtés de cette protection et ne voulurent pas être français dans la suite.

Au mois de novembre 1635, Saverne fut repris par le marquis de Caretto et le général Gallas, et paya de nouveau 10,000 Reichsthaler. Le général autrichien y établit son quartier général, avec 3000 cavaliers polonais; les Croates et les Hongrois occupaient les environs.

Digitized by Google

Le 10 juin 1636, le duc Bernard de Saxe et le cardinal Lavalette descendirent la côte, à la tête de 2,500 fantassins et 500 cavaliers. Le commandant de la place, George de Mühlenheim, leur opposa une vive résistance; cependant, dès le premier jour, deux points extérieurs furent pris; c'étaient le bastion qui entourait l'église Ste.-Marguerite, aujourd'hui la *Schantz*, et un autre situé sur le *Muehlbach*. Le troisième jour, le duc s'empara de la ville moyenne, qui avait été incendiée par la garnison et les bourgeois, le 20 juin, à leur retraite dans la ville haute. Le 4 juillet, les Suédois et les Français rapprochèrent les pièces de siège et battirent en brèche pendant quatre jours. Les assiégés, qui avaient établi une batterie dans le jardin des Franciscains, sur l'emplacement du collége, se défendirent avec le courage du désespoir et parvinrent à repousser les ennemis. Dans cette affaire, le duc de Saxe eut un doigt emporté par un coup de feu. Enfin, le 14 juillet, après plus d'un mois de siège, la ville se rendit et fut obligée de payer 38,000 florins. Il n'y avait plus que 50 bourgeois, qui avaient à entretenir dix-sept compagnies. Le magistrat fut mis en prison au pain et à l'eau, comme ôtage de la somme exigée; et, pour obtenir sa liberté, il fallut engager jusqu'aux cloches. Les bourgeois à fond de ressources, vendirent leur argenterie et leurs bijoux pour avoir de l'argent

Le 28 janvier 1640, l'intendant Beslebat força les habitants de Saverne à prêter serment au roi de France. Les fortifications furent réparées; la ville eut pour deux années de vivres, pour assurer à la couronne de France la conservation de sa conquête.

Le 10 mars 1645, Turenne passa par Saverne, avec des renforts pour l'armée du Rhin; il descendit à l'auberge du Bouc et la ville paya ses dépenses, montant à 61 livres, 17 sols et 4 deniers.

Enfin arriva l'année 1648, où fut conclue la paix de Westphalie, tant désirée par tous les partis. Par suite du traité de paix, la garnison française quitta Saverne le 7 octobre 1650; on rasa les fortifications, et la ville fut restituée à l'évêque. En vertu du même traité, on démantela aussi la *Schantz*, sur les ruines de laquelle se trouve maintenant une élégante maison de campagne.

En 1652, la cour épiscopale fit des reproches au magistrat de Saverne, sur la lenteur avec laquelle on travaillait à relever les maisons ruinées par la guerre.

Digitized by Google

En 1674, Turenne fut de nouveau à Saverne ; il mit 300 hommes dans le faubourg, et somma la garnison épiscopale de se retirer, ce qu'elle fit immédiatement. En 1675, les portes de la ville étaient de nouveau gardées par les soldats français. La garnison fut portée à 1,000 hommes, et la ville approvisionnée pour un an. Les bourgeois étaient astreints au travail des fortifications et secondés par 2,000 hommes de troupe.

Deux années plus tard, le gouverneur de Saverne reçut de l'intendant, M. de la Grange, la lettre suivante, datée de Brissac, du 20 janvier : « Monsieur, comme l'on va travailler à la démolition des for« tifications de Saverne, je vous prie de vouloir bien commander le « plus de paysans que vous pourrez, pour ce travail ; ils seront payés « à raison de 15 sols par toise cube de terre et de 3 livres la maçon« nerie, etc. » Cette nouvelle jeta la consternation dans Saverne. M. de la Chytardie, ancien commandant de la ville, y arriva le 12 mai, avec 500 pionniers français et dix caissons chargés de poudre et des instruments nécessaires à la démolition. Ces murs qui, depuis deux siècles, avaient si souvent protégé les habitants, devaient s'écrouler. Ce fut une clameur générale en ville, quand les soldats commencèrent leur œuvre de destruction ! Pour aller plus vite on eut recours à la poudre, et, pour comble de malheur, les habitants furent obligés de coopérer au travail. L'on vit tomber, pièce par pièce, toute la partie méridionale des murailles ; depuis la tour de la porte de Greiffenstein, jusqu'à la porte de Strasbourg on avait fait jouer 22 mines. La tour de cette dernière porte était la plus belle de toutes celles qui entouraient la ville ; dans l'espoir de la conserver, on envoya un exprès auprès du général de Montclar, pour le supplier d'ordonner que cette pauvre tour, le seul et dernier ornement qui restait à la ville, pût demeurer en entier. Tout fut inutile ! Le 15 mai, vers trois heures, on vit tomber la belle tour, dans laquelle on avait pratiqué trois mines ; la terre trembla par la détonation ; la tour oscilla sur sa base et s'inclina ensuite d'une seule pièce vers la ville, pour lui dire un dernier adieu. Sa destruction fit couler bien des larmes.

En 1683, le roi ordonna de reconstruire les murailles de Saverne ; les sujets de l'évêché devaient y contribuer pour 6,000 livres ; sa Majesté accorda aussi aux pauvres habitants un terme de six ans, pendant lequel ils ne pouvaient être poursuivis par leurs créanciers.

En 1744, pendant la guerre de la succession d'Autriche, la ville

Digitized by Google

fut prise par les Pandoures, sous Trenck et Nadasti. Les maisons furent pillées et les habitants rançonnés pour 33,874 florins.

De nouveau Saverne paraissait devoir repasser sous la domination allemande; mais il n'entrait pas dans les décrets de la providence qu'il en fût ainsi. Les Autrichiens, poursuivis par nos troupes, retournèrent à la hâte dans leur pays, défendre la Bohême contre les Prussiens. Par cette retraite inattendue, l'Alsace fut purgée de ses hôtes terribles et resta dans la paix jusqu'à la révolution.

Pendant cette période de paix, les évêques de Strasbourg avaient fixé de nouveau leur résidence à Saverne. L'hôpital fut reconstruit des pierres provenant de la *Schantz* et de l'église de Sainte-Marguerite. Le cardinal Armand de Rohan acheva le château commencé par l'évêque Egon; un incendie qui y éclata en 1780, en endommagea la plus grande partie. Le cardinal Louis de Rohan le reconstruisit tel qu'il est aujourd'hui, mais il n'eut pas le temps de l'achever.

Le reste de l'histoire de Saverne est assez connu.

J. OHLEYER,
Régent des sciences au collége de Saverne.

Digitized by Google

LE FIEF COLONGER

D'HOCHSTATT. [1]

Les documents curieux relatifs à un fief colonger qui a existé dans la petite commune d'Hochstatt, près de Mulhouse, que nous avons

---

(1) C'est sous la dénomination d'*Acolæ*, dit M. Garnier, dans l'introduction d'un mémoire intitulé : *Chartes Bourguignonnes*, inséré dans le 2me volume, *Antiquités de la France*, 2me série des mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que la plupart des chartes bourguignonnes nous désignent les colons. Bignon, ajoute M. Garnier dans ses notes sur les capitulaires, a dit en parlant des colons : *liberi quidem, non servi erant, obnoxiæ tamen sortis et conditionis*. Si les terres concedées, ajoute encore M. Garnier, étaient éloignées du village, le colon y établissait sa demeure et bâtissait une maison, *Sala Sella*, qui devint quelquefois le commencement d'un village nouveau dont le nom servit toujours à rappeler l'origine. Les villages et hameaux connus sous le nom de *Coulonge* ou *Collonge* et dont le chiffre dépasse en Bourgogne le nombre de trente, n'ont pas eu d'autre origine.

On voit, comme l'observe fort judicieusement M. de Martonne, dans une note insérée à la première page de l'article intitulé : *Le fief colonger d'Hochstatt*, imprimé dans le 14me volume des *Mémoires de la société des antiquaires de France*, que la Colonge est une sorte de tenare à ferme dont le nom vient évidemment de *Colonia* et que les terres qui composaient cêt établissement rural, ne pouvaient qu'être destinées à la culture.

S'il pouvait encore rester quelque doute à ce sujet, nous invoquerions la disposition suivante de l'acte d'aveu et dénombrement, fourni au Parlement, chambre des comptes de Metz, le 20 décembre 1683, par Madame Dorothée, princesse de Salm, abbesse de Remiremont. « Il y a à Hochstad, en Alsace, certains héritages qui « sont ascensés pour onze resaulx de seigle et deux resaulx d'avoine, mesure « d'Altkirk, et un fief tenu par le sieur Adam de Ferette qui en a repris en l'an « 1676 et en a donné à la crosse le dénombrement. »

Digitized by Google

découvert, en nous occupant de recherches sur l'histoire de Lorraine, dans les archives de la célèbre abbaye de Remiremont à laquelle ce domaine rural appartenait, nous ayant paru offrir quelqu'intérêt comme pages inédites de la vieille histoire de l'Alsace, nous avons pensé avec un savant professeur, (M. Michelet, *Origines du droit français, cherchées dans les symboles et formules du droit universel. Introduction.*) que nous devons tous, dans les routes diverses que nous parcourons, recueillir d'une main pieuse ces pauvres et rares débris d'une époque si dramatique et si empreinte de poésie.

Le premier de ces documents historiques est extrait d'un manuscrit in-folio, intitulé : *Mémorial ou livre du doyenné*, — compilation datant des treizième et quatorzième siècles, faite sur des cartulaires et mémoires plus anciens de l'église Saint-Pierre de Remiremont. La société des antiquaires de France a déjà publié dans le 14e volume de la collection de ses notices et dissertations, le document dont il s'agit, auquel il nous a semblé utile de faire de légers changements exigés par un nouvel examen de cette pièce rapprochée d'une autre copie faite en 1778 par l'abbé Willemin et insérée dans un volume in-folio, également manuscrit, sous le titre de : *Romaricensia ecclesiæ monumenta.* Nous l'avons fait suivre d'un acte de foi et hommage, aussi transcrit dans le même mémorial, fol. C. v°.

Nous avions pensé que la deuxième pièce, publiée dans les mémoires de la société des antiquaires de France, pourrait bien avoir fait partie d'un dossier de procédure ou d'un recueil de notes ayant appartenu à un studieux Klimrath (1), empressé de conserver de rares souvenirs des bonnes coutumes judiciaires de la vieille Alsace. Aujourd'hui il nous semble que ce document n'est peut-être qu'une copie, d'un style moderne, de l'acte constitutif de l'humble fief colonger d'Hochstatt, sorte de charte qui contiendrait à la fois les droits du seigneur dominant et ceux des seigneurs censiers, l'indication sommaire des devoirs imposés aux colongers et des principales mesures de police pour prévenir les querelles et les batteries sanglantes dans une réunion d'hommes composée, comme on peut le supposer, d'éléments fort divers. On aimera, nous le croyons, à lire cette disposition qui prescrit

(1) Auteur de plusieurs ouvrages estimés sur l'étude de la jurisprudence, au nombre desquels on cite celui qui porte le titre : *Etudes sur les coutumes*, in-8°, accompagné d'une carte coutumière de la France.

Digitized by Google

la coutume d'un repas, le premier lundi après la Saint-Martin, à la fin des travaux champêtres, où devait assister le seigneur censier avec sa noble maignie, (famille) fête véritablement agricole, comme celles de nos comices modernes, où régnait une franche gaîté, inspirée par d'abondantes distributions de vin blanc et de vin rouge, produits des riants côteaux de Didenheim et de Brunstatt, toujours faites avec courtoisie.

Le premier document historique indiqué précédemment est conçu ainsi :

« Cen est ce qui ont trovée à Hostat (1) de la raison (du droit) l'ab-
« basse de Remiremont par li raport fait par le maour (maire) le
« frostier (forestier) et cil (celui) qui les droits raporte, en la présence
« de moy Clémence d'Oiseley, abbasse de Remiremont (2), maistre Jehan
« de Nancey, (Nancy) maistre Jehan de Remiremont, nos chancelliers,
« Rechart de Granges, Androin et Rechart de Watonville, escuyers.

« Premièrement V. quaressons (3) qui valent XX quartiers de terres
« con tient de lei (là).

« Item j. maour (maire) frant qui tient justice des terres et de les
« fais (actions) que on feront sus (sur les terres.)

« Item, V. croées en Aoust.

« Item, V. en fenal, (pendant la récolte des foins) et se on ne pavit
« la croée, il (celui qui serait employé comme ouvrier) ne puet (peut)
« le soir porter (enlever, emporter) sa fourche de foinc, et se li four-
« che brise, il pert le foinc et est en l'amende. Se feme fait la croée
« elle en peut porter pleine sa gimble, (voile, mouchoir que les
« femmes portaient sur la tête pour se préserver des rayons du soleil)
« et se li gimble rout, elle perd le foinc et est en l'amende.

---

(1) Tous les actes déposés aux archives du chapitre donnent à ce lieu le nom d'Hochstatt, c'est donc une faute d'orthographe de la part du premier copiste du Mémorial.

(2) Elue abbesse de Remiremont au mois de Juillet 1306, et élevée l'année suivante, à la demande du duc de Lorraine, Thiébaut II, à la dignité de princesse de l'empire, par un diplome de l'empereur Albert Ier, si célèbre dans l'histoire de l'Alsace. Thiebaut, comte de Ferette, fut chargé par le prince de remettre à Clémence d'Oiselet les regales de son monastère. Cette princesse décéda, dans un âge peu avancé, à Remiremont, le 9 octobre 1323.

(3) Je n'ai pu trouver dans les archives du chapitre aucun renseignement sur la capacité de cette mesure.

Digitized by Google

« Item, l'abbasse at de iiij ans en iiij ans une geiste (droit de gîte) (1) « à Xij chevalz et j mulet et le soir paie li maour les despens, lende- « main li prodhome qui les terres tiennent XX solz.

« Item iiij meux, (muids) de vin rouge.

« Item iiij quaressons de soile (de seigle).

« Item le plait bannal tient li commandement l'abbasse et li voués « (l'abbesse et les voués fixent le jour de l'ouverture du plait bannal) « et peut li commandement l'abbasse quitter l'amende, li voués, non. « li maour ait la première amende, li prodhome la secunde, li signor « (le chapitre) le ramenau (ce qui reste) li abbasse ait les ij part des « amendes li voués le tiers.

« Item, li abbasse ait j prei et le fait le doyen au sien, (à ses frais) « et warde (garde) le foinc pour li signors (le chapitre),

« Item, j boix est que li prodhome par le grei des signors prennent « le marrenaïge. Li amende dou (du) boix est de ij solz et se nulz fait « rescourre, (si quelqu'un y commet un délit, y coupe du bois sans « permission) il est en la merci des signors.

« Item, Saint-Pierre (le chapitre de Remiremont) y ait homel et ont « avis cil qui rapportent (ceux qui sont chargés de faire des rapports) « jusques au plait bannal de nommer qui ils sont (quels sont les dé- « linquans) et quant il y en a.

« Item, il prennent droit à Remiremont car il ne le treuvent lai (là).

« Item, li abbasse ni est et ofre le maour à sa voluntei.

« Item, se cil qui tiennent les terres ne viennent à la geiste et au « plait, ilz doient l'amende de ij solz et y ait trois plais bannalz. »

On lit dans le second document historique :

« L'an mil CCC LXiiij, le XXViij jour d'Aoust, en la chapelle de « Madame l'abbasse de Remiremont, reprist Warnier de.... (de Fer-

---

(1) Droit royal connu sous les noms d'*Albergie* et d'*Hébergement*, en vertu duquel les évêques et les abbayes dotés par le roi devaient le nourrir et le loger, lui et toute sa suite, quand il se trouvait dans leur voisinage ou sur leurs propriétés. *(Dictionnaire de l'ancien régime et des abus féodaux)*. Plus tard le haut clergé qui s'était affranchi de cette servitude fort onéreuse en payant une certaine somme au souverain, voulut en jouir dans l'étendue de ses propres domaines ecclésiastiques, de là l'obligation imposée aux colongers d'Hochstatt de recevoir la dame abbesse seigneur dominant du fief avec douze chevaux et un mulet, fait qui révélerait de la part de cette dame peu d'indifférence pour ses vaniteuses glorioles.

Digitized by Google

« rette) escuier de Madame Alienor de Chalon [1], abbasse de Remi-
« remont, la moitié dou fiez que ses pères tenoit de ma dite dame
« l'abbasse en hommaiges, rentes, censes et autres droictures qui
« appartiennent au dit fiez et protesta, ma dicte dame, qu'elle ne
« renonçait mie à l'omaige des prédécesseurs dou dit Warnier par la
« mort desquels, il reprenait les choses dessus dictes, si com il disoit
« et demore en l'avis dou dit Warnier de desclarier les autres choses
« appartennant au dit fiez, lesquels il doit rapporter dedans XL jors,
« et ai promis le dit Warnier de païer toutes relevances et droictures
« à ma dicte dame l'abbasse et à l'église de Remiremont aux temps et
« leu (lieu) accoutumées et cest fiez ait baillé ma dicte dame sauf le
« droit d'autruy. Ce fut fait présent religieuse dame dame Symonate
« de Brates, sourcire du dit Remiremont, maistre Jehan Leloup,
« maistre de l'ospital, sire Adam, secrest en la dicte eiglise, et le
« maire Choart de Remiremont, tesmoinx ad ce appeleiz. »

Le dernier document, que nous croyons le plus curieux, a été publié, comme nous l'avons dit précédemment, dans le 14e volume des *Mémoires de la société des antiquaires de France*, sur une copie que nous présumons moins complète que la suivante.

La séance colongère annuelle a lieu à la Saint-Martin de chaque année dans la maison dite *la cour franche*, (Dinkoff) à Hochstatt.

Tous les colongers prennent place et ceux qui ayant été assignés ne se trouvent pas à la séance, doivent payer à la communauté des colongers deux schelings-stebler (environ 14 centimes) d'amende, dont le premier scheling, ainsi que tous ceux qui échoiront ledit jour, appartient au seigneur censier. Si les défaillants justifient d'un empêchement légitime, tel que maladie ou ordre supérieur, ils sont exempts d'amende.

Si un colonger trouve dans la forêt mise sous la religion du serment [2] un autre colonger coupant du bois, il peut l'aider à charger

---

(1) C'est sous l'abbatiat d'Alienor de Chalon qui avait succédé en 1351 à Simonette de Varre, que la communnatté, assemblée, appelée par manière de communallé et les habitants de Remiremont remontrèrent au chapitre les *domaiges et évidentes oppressions et plusieurs autres oribles faits advenus et adviennent de jour en jour par les incursions des Borgoignons*, suppliant Madame l'abbasse, qui à la tuition (à leurs frais) de leur corps et de lor biens, on leur permit de fermer la dite ville; ce qui leur fut accordé par un acte du 16 mai 1366.

(2) Mise en ban ou en enbannie.

Digitized by Google

son bois sans préjudicier au serment ou à l'honneur de l'un à l'autre ; mais si le seigneur ou son maire trouve le colonger coupant du bois, celui-ci paiera à chaque colonger deux schelings d'amende et au seigneur censier autant de schelings qu'à tous les colongers ; mais si le colonger, après avoir coupé le bois, s'éloigne du tronc aussi loin que la hache peut être lancée (1), sans avoir été surpris, il ne sera tenu à aucune amende.

Le bois sera distribué, chaque année, par le maire aux colongers.

Celui qui veut bâtir une maison peut exiger autant de pièces de bois qu'il veut faire de croisées.

Lorsque la distribution se fait aux colongers, chacun peut en enlever autant que deux chevaux attelés à une voiture peuvent en traîner, mais si les chevaux s'arrêtent par la trop grande charge et que le colonger soit pris sur le fait, il payera à chaque colonger deux schellings d'amende et au seigneur autant qu'à tous les colongers.

Le maire doit, le premier lundi après la Saint-Martin, à tous les colongers, un bon repas où il y aura du vin rouge et du vin blanc, c'est le jour de la séance colongère ; mais ce jour-là tous les colongers sont obligés de fournir tout ce qui sera nécessaire au seigneur censier, et à ceux qu'il appellera ou amènera avec lui, ainsi qu'à leurs chevaux, chiens et oiseaux, (2) de manière que le maire et les colongers mangeront avec eux et que le seigneur censier sera tenu de subvenir à la dépense en donnant une mesure de vin au maire ou quatre schelings-stebler.

---

(1) Disposition qui rappelle la franchise à distance existant autrefois en Allemagne. Nous citerons les deux suivantes que nous empruntons du savant ouvrage de M. Michelet sur les origines du droit français.

« Le berger de la communauté peut s'avancer dans la forêt avec ses moutons et « ses chevaux, juste aussi loin qu'il atteint en jetant son bâton. »

« Quand le meunier aura piloté et assuré son moulin, il montera sur le pieu de « défense ; puis, de la hache avec laquelle il aura charpenté son moulin, il pourra « faire un jet en amont et en aval et aussi loin qu'il jettera, il aura faculté de pêcher « sans dommage. »

(2) « Si Monseigneur, dit encore M. Michelet dans l'ouvrage que nous aimons à « citer encore, veut venir avec ses amis, les voisins devront lui donner bêtes qui « volent et nagent, bêtes sauvages et privées et on le traitera bien. On donnera « au mulet de l'orge d'été, au faucon une poule, et aux chiens de chasse un pain ; « aux levriers aussi on donnera du pain en suffisance. »

Digitized by Google

La maison colongère devra être bien close de tous côtés, lorsqu'on y tiendra justice; il y aura, à l'entrée de la cour, une petite porte avec de forts jambages, laquelle doit rester ouverte afin que si quelqu'un en tuait un autre, il puisse se réfugier dans la cour et y rester en sûreté pendant six semaines et deux jours, à charge par lui de s'adresser, dans l'intervalle, au seigneur censier et de lui demander l'asile. Lorsqu'au bout de ce temps, le meurtrier, sorti de la cour, pourra prouver par le témoignage de trois colongers assermentés envers la colonge, qu'il a eu cet asile dans la cour, il restera encore libre pendant le même temps; et s'il arrivait que quelqu'un usât de violence envers lui, on lui ferait son procès comme à un violateur d'asile. Il y aura dans la cour une prison pour y renfermer celui qui violerait l'asile. Si le meurtrier se réfugie dans cette cour et demande asile au seigneur, celui-ci doit lui assurer la sortie de la cour et le conduire à un mille de distance.

Le colonger qui voudra vendre son bien de colonge, ne pourra le faire qu'après l'avoir offert à acquérir au maire, à peine de confiscation.

Le maire peut dispenser, pour raisons légitimes, deux ou trois colongers au plus, d'assister à la séance colongère.

Les colongers peuvent couper des bois et baguettes pour en clore leurs héritages : s'ils n'entretiennent pas ces clôtures en bon état, après l'ordre du maire, ils paient deux schelings d'amende aux colongers.

Lorsque quelqu'un devient colonger, il est tenu de prêter serment à la colonge dans l'année de la possession du bien, faute de quoi le bien sera confisqué par le seigneur censier. Le serment l'oblige de dénoncer à la colonge tout ce qui pourrait nuire ou préjudicier à la colonge. Après le serment, le nouveau colonger doit donner à ses confrères une demi-mesure de vin et dix pains, dont il en remet au maire deux pots de vin et deux pains.

Celui qui veut hypothéquer son bien doit dénoncer son engagement à la séance colongère, après en avoir prévenu le maire.

Si le colonger vient à mourir, laissant plus d'un enfant, ceux d'entre eux qui voudront céder leur portion héréditaire à un autre héritier, doivent le faire devant le maire de la colonge, et si le cédant ou le cessionnaire était mineur, ce serait au tuteur à faire ou recevoir la

Digitized by Google

cession devant le maire, à peine de confiscation au profit du seigneur (1).

Si quelqu'un commettait dans la cour quelque délit sujet à l'amende ou faisait quelque chose contre l'honneur et son serment, le seigneur censier aura le pouvoir de le punir d'après le jugement des colongers (2).

Si une sentence de la colonge ne peut parvenir à son exécution, le procureur peut porter la chose à la plus prochaine séance de la justice colongère de Mayenheim ; si l'affaire ne pouvait y être terminée non plus, elle sera portée à la cour de Wintzenheim, qui jugera sans appel (3).

RICHARD,
Bibliothécaire de Remiremont.

---

(1) « Cantonné dans sa colonie, le colon tenait à la terre, et l'on ne pouvait l'en « arracher. Il lui était permis d'ailleurs de posséder en propre d'autres biens, et « de les transmettre librement à ses héritiers, ainsi que sa colonie même ; mais il « lui était interdit de l'aliéner à d'autres qu'à ses égaux. » (Mémoire de M. Garnier précédemment cité).

(2) Il existe dans les archives de Remiremont un grand nombre d'actes attestant l'usage du jury dans les matières civiles et correctionnelles. Dans cette ville, on ne manquait jamais anciennement de consulter la communauté assemblée sur la place du Maxel (de la boucherie) pour approuver ou rejeter les jugements criminels et, les actes rédigés à cet effet, faisaient toujours mention de cet appel à la justice des jurys par ces mots : « *après que le peuple a été consulté.* »

(3) On lit encore dans l'acte d'aveu de dénombrement de Madame Dorothée, princesse de Salm que nous avons précédemment cité :

« Notre église a une moitié dans une maison franche ou d'Inckoot, scise hors et près du bourg de Vingzenheim en Alsace, de laquelle maison dépendent plusieurs vignes et héritages scis tant sur le ban du dit bourg, que sur les bans voisins en iceux. La dite église a droit de faire tenir plusieurs fois l'année, et quand il lui plait, le dinckoot, c'est-à-dire les plaids pour la conservation des fonds et héritages qui appartiennent à la dite maison, et le maire juge souverainement et sans appel ni réformation du supérieur, sans même qu'il soit tenu de donner appointement ni sentence par écrit. Le dinckoot a pour protecteur Monsieur le comte de Ribeaupierre, et pour assesseur, Monsieur le commandant (Commandeur) de Saint-Jean de Colmar et la dame abbesse d'Indulinden (Unterlinden, c'est-à-dire, des Urselines, (de Colmar). Plusieurs particuliers, au nombre de neuf, tiennent les dits héritages, mais ils ne peuvent vendre, engager, aliéner ni échanger d'autres cens que de ceux qui sont dus à notre église.

Digitized by Google

UNE RELACHE

EN COCHINCHINE.

La frégate, la *Cléopâtre*, et les corvettes la *Victorieuse* et l'*Alcmène*, se trouvaient réunies à Singapour au commencement de mai 1845. Les deux premiers de ces navires revenant, d'une expédition contre l'île de Basilan, étaient allés relacher pendant un mois à Batavia, où ils avaient rejoint l'*Alcmène* à bord de laquelle j'étais passager et qui arrivait de Chine. Ces trois bâtiments avaient fait voile, ensuite, en division, pour Singapour.

Peu de jours après notre arrivée dans ce port, notre commandant, le capitaine de vaisseau Fornier-Duplan, reçut du contre-amiral Cécille, chef de notre division navale, l'ordre de reprendre la mer pour une mission inconnue. Il emportait des instructions cachetées qui ne devaient être lues qu'à une certaine distance des côtes.

Nous ne tardâmes pas à apprendre que le but de notre nouvelle navigation était la Cochinchine, et que la corvette y était envoyée pour demander la mise en liberté d'un évêque-missionnaire de notre nation, Monseigneur Lefèvre, retenu prisonnier dans ce pays.

Partis de Singapour, le 16 mai, nous arrivâmes, le 22, en vue des terres de Cochinchine que nous nous mîmes à côtoyer. Les calmes vinrent entraver notre marche les jours suivants, et ce ne fut

Digitized by Google

que le 31 mai que nous jetâmes l'ancre dans la baie de Tourane, l'un des principaux ports du royaume. Cette ville s'appelle tout simplement Hane en cochinchinois ; mais suivant l'habitude des Français d'altérer les noms étrangers, ils y ont ajouté le mot *Tour*, à cause d'une tour qui s'élevait jadis à l'entrée de la ville.

L'arrivée d'un navire étranger, mais surtout d'un bâtiment de guerre, fait événement à Tourane qui reste souvent des années sans voir de pavillon européen flotter dans sa rade. Aussi l'approche de l'*Alcmène* causa-t-elle un grand émoi dans la garnison. Nous aperçumes un certain nombre de soldats armés de longues piques, allant et venant sur les murs d'un petit fort construit au sommet d'une colline qui commande l'entrée de la baie.

La corvette mouilla près d'un îlot situé entre la colline et la ville, à environ deux kilomètres de celle-ci, et se mit en devoir de saluer immédiatement Tourane des trois coups de canon prescrits par l'usage chinois. On nous répondit, mais avec une lenteur qui indiquait quelque hésitation, à moins qu'elle ne provînt du manque d'exercice de l'artillerie cochinchinoise.

Nous étions au mouillage depuis quelques heures déjà, quand nous vîmes cingler timidement dans notre direction une embarcation indigène de mauvaise apparence, d'où sortirent, plus timidement encore, quelques pauvres hères fort mal vêtus, officiers subalternes de la localité, agents de police, peut-être, que l'on nous députait. L'un d'eux, couvert d'une sale casaque noire, se mit à baragouiner quelques mots d'anglais et à s'enquérir, avec une inquiétude mal déguisée, du motif de notre arrivée inattendue. Le mandarin en chef de Tourane nous avait probablement envoyé cette triste députation afin de pénétrer un mystère gros, pour lui, d'éventualités sinistres, celui de la présence de nos 24 bouches à feu dans ce port ordinairement si paisible. Notre commandant parvint à faire comprendre aux envoyés du gouverneur, qu'il était chargé d'un message pacifique pour le roi de Cochinchine, message qu'il déclara vouloir remettre, dès le lendemain, au mandarin de Tourane. La députation se retira, assez peu satisfaite, sans doute, de cette explication, mais sans oser, cependant, manifester le moindre signe de mécontentement, car quelques regards jetés à la dérobée sur l'artillerie et sur l'équipage de la corvette, avait suffi à ces diplomates de bas étage pour comprendre le rôle qui leur convenait le mieux en ce moment.

Digitized by Google

L'inquiétude causée aux Touranais par notre arrivée, était sans doute augmentée par le souvenir qu'ils avaient gardé du passage d'un autre bâtiment de guerre étranger, de la frégate américaine la *Constitution*, qui avait visité ce port peu de temps avant nous. Le commandant de la frégate, informé de la captivité de ce même évêque que nous venions délivrer, avait conçu le généreux projet de le faire élargir. Malheureusement le moyen auquel il recourut pour cela, servit mal ses louables intentions. Voici ce qui eut lieu. Quelques mandarins avaient été envoyés, par l'autorité supérieure, à bord du bâtiment américain, afin de s'assurer aussi du motif de sa venue. Mais ces pauvres officiers eurent peu à se louer de l'hospitalité des Etats-Unis. A peine arrivés, ils se virent appréhendés au corps, garottés, attachés au grand mât et gardés comme ôtages, ce qui, aux yeux du digne commodore, devait être le plus court et le plus sûr moyen de faire ouvrir les portes de la prison de l'évêque français. Mais ce brave marin connaissait bien peu l'ombrageuse susceptibilité du souverain Cochinchinois. Furieux d'une telle infraction aux lois et d'un procédé aussi violent pratiqué dans ses états par un barbare étranger, le monarque déclara que, quand bien même son intention eût été de rendre la liberté au prélat captif, il ne le pourrait plus après l'outrage dont s'était rendu coupable le commodore. Son courroux ne s'arrêta pas là. Il fallait une éclatante réparation à la puissance royale insultée par d'audacieux étrangers. Une flotte fut mise à la mer, avec ordre d'aller combattre la frégate américaine; mais elle fut dispersée par une tempête qui coupa court à tous les projets de vengeance de Sa Majesté cochinchinoise. Quant aux mandarins, ils ne tardèrent pas à se voir relâchés par le commodore.

La baie de Tourane est une des rades les plus spacieuses, les plus belles et les mieux abritées que présentent les côtes de l'Extrême-Orient. Des montagnes couvertes de forêts, qui s'élèvent en amphithéâtre autour d'elle, la garantissent des coups de vent en toute saison. Malgré les bas fonds qu'on y rencontre en certains endroits, une flotte nombreuse pourrait y trouver place. Son entrée est pourvue de défenses naturelles si parfaites, quelques fortifications élevées sur les points culminants changeraient ces derniers en positions militaires tellement formidables, que des écrivains maritimes anglais ont appelé Tourane le Gibraltar de l'Asie, dénomination un peu emphatique, cependant.

L'îlot près duquel l'*Alcmène* avait jeté l'ancre, déployait à nos yeux

Digitized by Google

d'épais massifs de cocotiers. Sur ses bords nous découvrîmes une modeste chapelle perdue au milieu du feuillage. Un de nos canots nous transporta, dès le soir de notre arrivée, vers cette mystérieuse pagode éclairée par la faible lueur d'une lampe. Elle différait peu des petits temples que l'on rencontre, de distance en distance, aux environs de Macao et de Canton. Nul prêtre ne l'habitait; mais une provision de ces papiers dorés que l'on brûle dans toutes les cérémonies du culte chinois, quelques fleurs, une théière, des peintures, se trouvaient épars dans la pagode et attestaient qu'elle recevait, de temps en temps, la visite de pieux boudhistes.

A quelques pas du temple, nous aperçûmes une sorte d'autel sur lequel on lisait l'inscription française suivante : « Erigone 1843. » La frégate de ce nom avait, en effet, relâché à Tourane à cette époque.

D'autres buts de promenades, voisins de notre mouillage, s'offraient à nous. C'étaient les aiguades qui sont situées dans d'assez riants vallons où les équipages, fatigués d'une longue et brûlante traversée, vont gaîment se désaltérer et laver leur linge ; c'étaient aussi les magnifiques forêts de la côte, dans lesquelles le gibier pullule. Le matin, nous entendions les coqs sauvages de la montagne répondre, du fond des bois, à leurs frères captifs à bord de la corvette. Ces oiseaux ne diffèrent du coq domestique que par le vol et par des couleurs un peu moins vives que les siennes. Le paon sauvage, le lièvre, le singe et la panthère abondent aussi dans ces parages.

Malgré tout le désir que nous éprouvions d'aller de suite explorer la terre ferme, le commandant ne voulut pas nous y autoriser le premier jour, son intention étant de s'assurer, d'abord, des dispositions du mandarin supérieur de la localité, auquel il avait donné rendez-vous.

Le 1er juin, le capitaine Fornier-Duplan, accompagné d'un état-major peu nombreux, descendit à terre et se dirigea vers un édifice public situé près du rivage, lieu ordinaire des conférences entre les autorités touranaises et les étrangers revêtus d'un caractère officiel. Le mandarin ne se fit pas attendre. Il accueillit poliment nos officiers et la missive que l'amiral Cécille avait chargé notre commandant de faire parvenir au roi. Après un court entretien, il s'engagea, par l'organe d'un mauvais interprète, à envoyer la dépêche, en vingt-quatre heures, à Hué-Fou, capitale de la Cochinchine, située à une quinzaine de lieues de Tourane. C'est par des coureurs que le service

Digitized by Google

des postes se fait dans ce pays, en raison du déplorable état des routes. Les lettres du gouvernement sont renfermées, sous le sceau de l'Etat, dans des cylindres en bois creux que tiennent les courriers et auxquels se trouvent attachés des grelots dont le bruit annonce, à distance, l'arrivée des dépêches, de manière à prévenir les hommes des divers relais.

Le retour du commandant à bord fut le signal de notre descente à terre. Une partie de chasse avait été projetée, dès la veille, et nous fûmes heureux de pouvoir accomplir notre projet, malgré l'extrême chaleur de la journée.

Nous nous fîmes conduire en canot vers la terre la plus rapprochée de notre mouillage. Nous n'y débarquâmes pas sans quelque difficulté, obligés que nous fûmes d'accoster à des rocs encore assez éloignés du rivage et d'avancer en sautant de l'un à l'autre.

Nous nous engageâmes dans un sentier qui longe la base d'une colline et les bords de la mer. Dès nos premiers pas, nous reconnûmes que la végétation de cette terre cochinchinoise surpassait en force et en puissance celle des côtes de Chine. L'humanité, par contre, nous y apparut sous un jour plus triste. Ce n'étaient plus ces grands et industrieux villages, ces vastes exploitations rurales, ces nombreux laboureurs, ces ouvriers actifs, ces gaies populations, ces jolies et gracieuses cabanes aux toits arqués, ces pagodes pittoresques et élégantes, qui frappent les yeux du voyageur dans la province de Canton. Quelques misérables cases s'élevaient de loin en loin. La physionomie inanimée de leurs sales habitants laissait percer un sentiment unique, celui de la surprise désagréable que leur causait notre arrivée; pauvres gens, sans cesse en butte à l'oppression la plus intolérable, aux exactions les plus scandaleuses des fonctionnaires publics, et disposés à ne voir dans tout événement extraordinaire qu'un surcroît à leurs souffrances et à leurs misères !

Comme en Chine, la campagne est parsemée ici de sépultures. Les restes d'un officier français de l'expédition d'Entrecasteaux reposent aussi sur ces rives lointaines.

Nous ne tardâmes pas à arriver près d'une espèce d'arsenal où se trouvaient rangées une vingtaine de pièces de canon en assez mauvais état, retirées, sans doute, de quelque navire européen qui sera venu se perdre sur la côte. Le gouvernement cochinchinois ne paraît dis-

Digitized by Google

posé à emprunter à l'Europe que ses moyens de destruction, pour les retourner, au besoin, contre la civilisation occidentale.

Parvenus à l'extrémité de la colline, nous la contournâmes et nous franchîmes un ruisseau sur un petit pont formé de branches entrelacées qui pliaient sous nos pas.

Bientôt nous nous trouvâmes au milieu de rizières tout inondées; puis, poursuivant notre marche, nous atteignîmes un bois d'une certaine étendue, à l'entrée duquel se présentait un pauvre hameau composé de huttes en chaume et ombragé par des palmiers magnifiques.

Une fusillade assez vive s'engagea tout-à-coup dans la forêt. C'était une bataille en règle engagée contre les habitants de ces bois, contre de malheureux singes, les plus coquets, les plus gracieux représentants de la race simiale. Tête rouge et noire, bras noirs et blancs, jambes rouges comme des pantalons de fantassins français, ventre gris et blanc, taille d'un mètre à un mètre cinquante, tel est le signalement de ces paisibles citoyens des côtes de Cochinchine, que nous venions, barbares occidentaux, arracher brutalement à leur tranquille existence.

Harrassé de fatigue et succombant à la chaleur, je ne tardai pas à me retirer du champ de bataille, sans avoir à me reprocher la plus légère goutte de sang répandue, et je laissai mes compagnons de voyage continuer leur œuvre de destruction, semant la terreur et le deuil dans ces pauvres familles dont la ressemblance avec la famille humaine devrait cependant inspirer à celle-ci quelque sympathie, quelque miséricorde. Pourquoi faut-il que le roi de la création, dans son détestable orgueil, renie et foule aux pieds les liens de parenté les plus manifestes?

Je m'introduisis sans façon dans la première cabane qui s'offrit à moi, et j'y trouvai douze ou quinze paysans, les uns faisant leur sieste, les autres occupés des soins du ménage et des préparatifs d'un repas frugal. Mon arrivée fit sensation. On m'entoura, on se mit à m'examiner, à m'analyser de pied en cap, comme on ferait chez nous d'un Cochinchinois; on échangea des observations plus ou moins bienveillantes à mon sujet. Puis, voyant que le *diable étranger*, comme on dit dans ces pays, était, au fond, assez bon diable, on se permit de palper ses bottes, de toucher ses habits. On alla plus loin. Un

Digitized by Google

enfant se coiffa de mon chapeau de paille, et toute la société de rire et d'applaudir. Une seule chose faisait ombre au tableau et semblait causer quelqu'inquiétude à ces braves gens, particulièrement à une ou deux vieilles femmes : c'était mon fusil sur lequel on lançait, de temps à autre, des regards timides et interrogatifs. Cependant l'affabilité de l'accueil n'en souffrait nullement, tout au contraire. On m'offrait alternativement de l'eau, des coquillages, du riz bouilli et du bétel, qu'ici, comme à Java, comme dans toute la Malaisie, les indigènes ont l'habitude de mâcher sans cesse, et qui communique à leurs dents et à leurs gencives une teinte noire abominable. Mais le maître de la maison s'apercevant bientôt de mon extrême lassitude et se doutant que ce n'était ni du bétel, ni du riz, mais du repos qu'il me fallait, me montra une couchette en osier sur laquelle il me fit signe de m'étendre ; je m'empressai de profiter de cette aimable attention à laquelle un des membres de la société donna plus d'attrait encore, en venant m'éventer pendant ma sieste. Douce et naïve hospitalité de l'Orient ! Prévenances délicates et gracieuses qui ne se rencontrent guère que chez l'homme de la nature !

Une heure de repos me remit complètement, tout en m'initiant un peu à la vie cochinchinoise. Je quittai mes braves hôtes, en leur distribuant une poignée de sapeks, petite monnaie de cuivre du pays, percée d'un trou carré par le milieu, et dont on forme ce qu'on appelle des ligatures, en enfilant les pièces à l'aide d'un brin d'osier. Ces dignes Cochinchinois me saluèrent d'un air fort amical et avec de grandes démonstrations de politesse.

Je m'enfonçai de nouveau dans le bois, pour rallier mes compagnons de chasse sur la trace desquels une fusillade assez nourrie me mit promptement. Enfin l'heure de la trève sonna pour les malheureux singes. Grand nombre d'entre eux avaient succombé sous le feu de mes amis qui étaient en train de ramasser morts et blessés pour les transporter à bord.

Il y eut, au milieu de ce carnage, un touchant épisode. Un singe femelle avait été atteint par le plomb meurtrier, pendant qu'il se sauvait en emportant un de ses petits dans ses bras. Cette pauvre mère tomba frappée mortellement, sans pourtant lâcher son nourrisson qui fut adopté par l'assassin de la victime. Mais comment remplacer, même pour un singe, les soins maternels ? Le petit orphelin ne survécut pas longtemps à l'auteur de ses jours, et aujourd'hui il repose

Digitized by Google

encore, empaillé, dans les bras de sa mère que la mort n'avait pu séparer de lui.

Nous reprîmes le chemin du rivage près duquel un canot nous attendait. En quelques minutes, nous fûmes de retour à bord de l'*Alcmène*.

Les singes blessés reçurent le meilleur accueil de l'équipage qui chercha à leur faire oublier, par mille soins délicats, la manière cruelle dont nous avions lié connaissance avec eux. Quant aux morts, on en fit deux parts; les moins beaux furent livrés au cuisinier de l'état-major; il les accommoda en civets auxquels nous fîmes honneur, et qui nous parurent surpasser les meilleurs civets de lièvre. Les victimes les plus remarquables furent empaillées par l'un de nos chirurgiens. Quelques jours après, une vingtaine de singes, parfaitement rembourrés, étaient suspendus aux haubans de la corvette; singulier assemblage de formes presque humaines, qui vues de nuit, à la faible lueur de la lune, et légèrement agitées par la brise, semblaient exécuter une sorte de danse macabre au milieu des cordages du navire.

Le lendemain de notre partie de chasse, nous allâmes de bonne heure à terre, pour visiter Tourane. Nous débarquâmes près de cette même pagode où le commandant de l'*Alcmène* avait eu, la veille, une entrevue avec le mandarin. Comme la veille, une double haie de soldats s'étendait depuis le rivage jusqu'à la porte de l'édifice. Cette piteuse milice, vêtue de sales casaques rouges à larges manches, assez semblables à l'uniforme des soldats chinois, et coiffée, comme ceux-ci, de bonnets en osier de forme cônique, était armée de piques et de fusils de munition de fabrication française. Depuis la fin du siècle dernier, époque à laquelle la France entretint, comme nous le dirons plus loin, des rapports intimes avec la Cochinchine, le gouvernement de ce pays n'a pas cessé de nous faire des emprunts pour l'armement de ses troupes de terre et de sa flotte.

Nous visitâmes sans difficulté la pagode qui paraît servir, en même temps, de temple et de tribunal, à en juger par la distribution de ses salles. Puis nous nous mîmes à suivre un sentier qui conduit à la ville. Mais les soldats, ayant sans doute pour consigne de nous empêcher de prendre cette direction, se portèrent en avant et essayèrent de nous barrer le chemin avec leurs piques, en évitant, toutefois, de faire le moindre mal à des étrangers protégés par vingt-quatre bons canons qui regardaient le rivage du haut de la corvette. Pour nous, le moment était venu de faire respecter notre droit. Il s'agissait, dès nos

Digitized by Google

premiers pas sur cette terre inhospitalière, de bien établir, par la fermeté de notre attitude, que, sans vouloir le moins du monde insulter l'autorité locale, nous entendions formellement jouir du privilége que la Providence accorde à tout le monde, celui de prendre notre place au soleil et de circuler librement partout où notre présence n'avait rien de nuisible ou de choquant. Quoique sans autres armes que quelques chétives cannes de bambou, nous ne tînmes donc nul compte des démonstrations hostiles des soldats; nous fûmes sourds aux cris de leur chef; nous eûmes l'insigne audace de ne pas temoigner le plus léger respect pour l'espèce de bâton de constable que ce mandarin de bas étage nous exhibait d'un air d'autorité. Tant de hardiesse de notre part porta le trouble dans l'âme des Cochinchinois. Mais leur désappointement fut au comble, quand ils nous virent rompre sans façon la faible barrière qu'ils cherchaient à nous opposer avec leurs lances. Nous fîmes mieux. Comme ces messieurs paraissaient vouloir regimber encore, et couraient en avant pour renouveler un semblant de résistance, nous nous décidâmes à faire jouer nos cannes contre les plus récalcitrants, ce qui eut un plein succès, car tout le bataillon cochinchinois céda alors promptement le terrain devant une huitaine de Français. Mais comment peindre le désespoir du pauvre officier, à la vue de ses troupes qui s'en allaient à la débandade? Reconnaissant trop tard l'inutilité des moyens violents, il eut recours à la pitié, et chercha à nous faire comprendre, par un geste des plus expressifs, qu'il y allait pour lui de la tête, à nous laisser enfreindre sa consigne et pousser plus loin nos investigations. Nous fûmes touchés de ses inquiétudes, et, pour le tirer de la position critique dans laquelle nous venions de le mettre, nous dépêchâmes immédiatement auprès du mandarin supérieur un interprète chargé de lui demander, pour nous, la permission de visiter un temple vers lequel nous nous dirigions, ce qui nous fut sur-le-champ accordé.

Nous gravîmes ensuite un monticule qui domine la ville et d'où l'on découvre parfaitement la citadelle de Tourane, dont les fortifications ont été construites au siècle dernier, d'après le plan, dit-on, de celles de Strasbourg et sous la direction de quelques officiers français envoyés sur les lieux au moment où nous venions de conclure un traité d'alliance avec la Cochinchine.

Nous ne nous obstinâmes pas à aller visiter la citadelle, ce qui aurait pu, avec raison, mécontenter les autorités, mais nous continuâmes

Digitized by Google

notre route vers la ville, en traversant un vaste cimetière. Ici se dressaient de modestes tertres sous lesquels reposaient les restes des pauvres ; là nous apercevions de splendides mausolées, entourés de petites enceintes circulaires en pierres de taille et chargés de sculptures, d'inscriptions pompeuses ; ces derniers monuments étaient élevés à la mémoire de riches et puissants madarins.

Nous entrâmes enfin dans Tourane qui n'est qu'un assemblage confus de misérables cases, sales, mal construites, puantes, obscures et humides. A en juger par quelques vestiges de murs épais et d'anciens bâtiments, Tourane aurait cependant eu jadis ses jours de splendeur. Aujourd'hui ses maisons sont, les unes en briques, les autres tout uniment en bois, en chaume et en terre. Nous pénétrâmes dans plusieurs habitations dont les murs se composaient de deux parties différentes : la base était en terre glaise desséchée, et quelque fois en pierre, jusqu'à la hauteur d'un mètre environ ; le reste était formé de nattes soutenues par des pieux. La plupart des toits sont en chaume. L'intérieur, divisé en plusieurs compartiments au moyen de nattes également, est d'une saleté repoussante. Pour tout ameublement on n'y rencontre qu'un affreux grabat couvert de vermine ; pour ornements, quelques images de divinités boudhiques collées contre les murs.

Le quartier le plus curieux de Tourane est le bazar ; c'est, en quelque sorte, l'âme de toute ville indienne ou chinoise ; là seulement la population se réunit et s'entretient d'intérêts communs, interêts purement matériels, à la vérité. Le mandarin supérieur y exerce une surveillance sévère. Attaché aux pas des étrangers, attentif à leurs moindres actions, mais surtout aux marchés qu'ils concluent, le gouverneur de Tourane ne manque pas de prélever un droit de commission exorbitant sur toutes les ventes.

Les habitations des différentes races de ce globe pourraient, jusqu'à un certain point, être considérées comme la mesure de leur intelligence. Quand vous voyez le gîte humain se rapprocher de celui de la brute, soyez sûr que l'habitant n'est pas de beaucoup supérieur à celle-ci. Le Cochinchinois a quelque chose d'ignoble et de bas dans toute sa personne. A une saleté repoussante, à une taille petite et sans élégance il joint un teint olivâtre, un nez large et court, une bouche énorme, toujours noircie par le bétel et la noix d'arèque, des yeux bridés, ternes, sans expression. Ses membres sont trapus et sa constitution paraît pleine de vigueur. Sa tête n'est point rasée, comme

Digitized by Google

celle de son voisin du Céleste-Empire. Il réunit ses cheveux et les fixe au sommet du crâne. Pour coiffure il porte un turban noir ; ce turban est en coton chez les gens du peuple, en soie dans les hautes classes. Le Cochinchinois se couvre d'une sorte de robe ou de blouse de couleur foncée, qui se boutonne sur le côté et qui descend jusqu'aux genoux. Il porte un pantalon large et court, qui laisse ordinairement une partie de sa jambe à découvert. Rien de plus malpropre que ses vêtements, presque toujours remplis de vermine qu'il se plaît, de temps à autre, à faire craquer sous sa dent.

Les hommes du peuple sont tenus, comme les esclaves de certaines colonies, de marcher toujours pieds nus, signe d'abjection qui peint l'extrême despotisme du gouvernement et l'extrême servilité des gouvernés. Les fonctionnaires de l'Etat jouissent seuls du droit de porter chaussure, et encore sont-ils obligés de se déchausser en présence de leurs supérieurs.

En Cochinchine plus que partout ailleurs la femme mérite de s'appeler la plus belle moitié du genre humain, car elle est loin de partager cette ignoble laideur qui y est le propre du sexe masculin. Sans posséder des traits d'une grande régularité ni des grâces accomplies, elle se recommande, néanmoins, à divers titres, à l'attention du voyageur. Une taille élégante, un regard d'une grande douceur, une gorge bien modelée, compensent, chez elle, l'imperfection de la bouche. Ses longs cheveux d'ébène sont gracieusement noués par derrière. Quant à sa mise, elle est loin d'être élégante et ne diffère de celle de l'homme que par quelques détails insignifiants.

Mieux avisées que les Chinoises, les femmes de ce pays ont le bon esprit de ne pas se retrécir les pieds et de les garder tels que la nature les leur a faits, ce qui semblerait aussi dénoter moins de jalousie chez leurs maris que chez ceux de l'empire du Centre. Elles sont, en effet, un peu moins esclaves que les épouses de ces derniers, bien que la polygamie et le concubinage existent également en Cochinchine, concubinage légal et sanctionné, qui y laisse, comme en Chine, l'autorité et la haute main dans la maison à la première femme, à la femme légitime. Il paraît régner, du reste, chez les Cochinchinoises, une dissolution de mœurs extrême, provenant, sans doute, de la grande misère de la population.

Les occupations les plus pénibles forment en Cochinchine le lot du sexe le plus faible. On ne saurait trop louer l'activité que les femmes

Digitized by Google

de ce pays déploient dans les travaux des champs et dans les soins du ménage, dans les ateliers et dans les boutiques. Ce sont elles, le plus souvent, qui tissent les étoffes que le peuple consomme, et qui vont, ensuite, les vendre au marché.

Un voyageur européen éprouve quelque difficulté à s'assurer par lui-même des instincts laborieux et des vertus domestiques du beau sexe de Cochinchine ; car, dans ce pays, la vue d'un étranger produit, sur le plus grand nombre des femmes de la classe ordinaire, l'effet d'une apparition surnaturelle. Nous sommes, aux yeux de ces populations superstitieuses, des êtres d'une espèce toute différente de la leur, et l'on est assez disposé à nous prendre pour des esprits infernaux, tant on nous suppose de perversité. De là l'épithète de *fan-Kouaï* ou de diable étranger que l'on nous prodigue dans ces contrées.

Un jour, un des officiers de l'*Alcmène*, blond, doux et inoffensif jeune homme, s'étant trouvé en face d'une dame cochinchinoise dans la cour d'une habitation de Tourane, cette malheureuse s'enfuit éperdue, en poussant les hauts cris, et alla se précipiter dans un ruisseau bourbeux qui coulait près de là, et où elle fit un plongeon de plusieurs minutes, pour se soustraire à l'innocente curiosité de notre officier tout ébahi de l'effet peu flatteur qu'il venait de produire.

Le Cochinchinois n'a rien de l'humeur enjouée, de cet esprit jovial et quelque peu français, qui distingue l'habitant du Céleste-Empire. Il n'accueille pas l'Européen avec ces accès d'hilarité bruyante, mêlés souvent de démonstrations grossières et injurieuses, auxquels notre présence donne presque toujours lieu à Canton. La dégradation morale et la pauvreté rendent la population de ce malheureux pays trop indifférente à toute chose, pour qu'un sentiment national de haine pour l'étranger puisse s'y manifester d'une manière énergique et bruyante. Silencieux, mélancolique et calme, le Cochinchinois a dans son maintien et dans ses traits doux, mais abattus, quelque chose qui annonce à la fois la misère et la résignation. C'est le cachet qu'un despotisme brutal et traditionnel est parvenu à imprimer ici sur le front du roi de la création. L'absence de toute dignité humaine et de tout respect de soi-même, se révèle par cette saleté révoltante dont nous avons déjà parlé et qui rapproche l'homme de la brute. Le Cochinchinois reste souvent des années sans se laver le corps ni la figure. Qu'on juge des maladies qui doivent résulter de semblables habitudes !

Digitized by Google

Aussi la lèpre exerce-t-elle encore d'affreux ravages dans ce pays que la petite vérole maltraite, en outre, cruellement. A propos de cette dernière maladie, je crois devoir citer un fait qui donnera une idée de la tendre sollicitude de Sa Majesté cochinchinoise pour ses chers et fidèles sujets. Ce bon roi, redoutant la terrible maladie, se fit vacciner, lui et sa famille. Mais il s'empressa, dès qu'il se vit à l'abri du danger, d'interdire l'introduction de la vaccine dans ses Etats, et cela, devinez pourquoi? Dans la crainte toute paternelle que la population ne prît un trop grand développement.

La population de Tourane est proportionnellement beaucoup moins considérable que celle des villes et des villages chinois que nous avons eu l'occasion de visiter. La misère jointe à la tyrannie, a empêché les habitants de ce pays de se multiplier comme leurs voisins.

Le climat de Cochinchine passe pour très-malsain. La frégate française l'*Erigone* eut un nombre considérable de malades pendant la relâche qu'elle fit à Tourane. L'*Alcmène*, par contre, y fut plus heureuse.

La province de Tourane n'est pas une des moins bien partagées de la Cochinchine sous le rapport des cultures et des moyens d'irrigation. Elle produit du riz et du sucre en assez grande quantité ; cette dernière denrée y est à très-bas prix. La canelle, le poivre, la noix d'arèque, le tabac, le cardamome et l'indigo croissent aussi en abondance dans ce pays. Ses forêts possèdent d'incalculables richesses en bois de construction et d'ébénisterie. Enfin, le coton, la soie grège, les dents d'éléphants, les biches de mer, les nids d'hirondelles, l'or et le cuivre sont aussi des articles avec lesquels la Cochinchine est en mesure d'alimenter des exportations considérables.

L'usage de l'opium, si répandu en Chine, l'est très-peu ici, faute, probablement, de relations régulières avec l'Inde anglaise. Les Cochinchinois fument, par contre, énormément de tabac, et la plupart de leurs chaumières sont entourées de plantations où on le cultive, et tapissées, à l'intérieur, de feuilles de cette plante, que l'on y soumet à une dessiccation modérée.

La population de ces contrées est sobre par nécessité. Elle se nourrit principalement de riz, de poisson, de pistaches, d'ignames et de haricots secs, d'une couleur brune et d'une qualité parfaite. L'*Alcmène* fit, à Tourane, une forte provision de ce légume qui nous fut d'une grande ressource pour notre retour en France.

Digitized by Google

Les classes nécessiteuses de la Cochinchine consomment diverses racines, telles que celles du nélumbium et du nénufar. Les pastèques, les oranges, les pamplemousses, les bananes, fournissent aussi à leur alimentation. On fabrique, à Tourane, une assez bonne espèce de vermicelle, avec de la farine de riz; le peuple en fait également un grand usage.

Le canard est aussi commun dans ce pays qu'en Chine, mais le bétail, par contre, y est beaucoup moins abondant. On n'y voit guère servir du porc ou du bœuf qu'à la table du riche. Le commandant de l'*Alcmène* parvint, néanmoins, grâce à l'intervention du préfet du district, à se faire livrer, au prix de 40 francs par tête, d'assez beaux bœufs dont le mandarin de Tourane, maître absolu du marché aux bestiaux, avait d'abord demandé plus de 100 francs.

Ainsi que dans toute l'Asie orientale, on emploie le buffle, en Cochinchine, pour les travaux des champs. Cet animal, dont la force et les dimensions surpassent de beaucoup celles de nos bœufs, est d'une grande utilité dans les pays chauds et marécageux. La fange est son élément favori; il s'y vautre avec délice, et souvent l'on a peine à distinguer son corps immobile du limon dans lequel il est plongé.

La pêche est une ressource précieuse pour les pauvres habitants de la côte de Cochinchine, qui entreprennent de longues et fréquentes excursions dans les mers environnantes, pour en rapporter des chargements de poissons salés. Les bateaux dont ils font ordinairement usage, sont d'une structure fort remarquable. Ils consistent tout simplement en écorce de bambou ou en joncs tressés, que l'on enduit d'une couche épaisse de goudron.

Les immenses forêts qui couvrent la Cochinchine, renferment une quantité prodigieuse de gibier et beaucoup d'animaux féroces. Les tigres s'y montrent fréquemment, et l'on y rencontre des éléphants d'une taille colossale, qui causent parfois de grands dégats dans les campagnes. Les habitants du pays excellent dans l'art de dompter ces formidables quadrupèdes. On les fait, de temps en temps, combattre avec des tigres dans de vastes cirques, et ces combats sont un des principaux divertissements de la cour d'Hué-Fou. On emploie aussi les éléphants comme auxiliaires utiles dans l'armée cochinchinoise. Le gouvernement en entretient des troupeaux assez considérables, qu'il fait voyager d'une province à l'autre et séjourner alternativement dans

Digitized by Google

chacune. On montre encore à Tourane une écurie qui renfermait, il y a quelques années, une vingtaine d'éléphants.

Nous avons déjà été amenés plusieurs fois, et trop souvent, peut-être, dans cet article, à comparer la Cochinchine à la Chine. C'est que tout indique une commune origine entre les populations de ces deux pays. Si leur langue parlée présente des différences notables, leur langue écrite, par contre, est la même. Nous retrouvons, d'ailleurs, entre les deux peuples, mille autres similitudes : même goût pour les spectacles, pour les feux d'artifice, pour les jeux ; habillements presque semblables ; mêmes instruments de musique ; même culte pour la mémoire des ancêtres ; mêmes superstitions ; même religion.

A. Haussmann.

(La suite à une prochaine livraison.)

Nous venons de recevoir, de M. L. Schneegans, une lettre qui ajoute quelques renseignements nouveaux aux observations que nous a adressées M. F. Chardin, sur la médaille commémorative, frappée à Strasbourg, en 1565, en l'honneur et en souvenir des *Junckherrn*, de Prague. Nous sommes forcés d'en ajourner la publication à la prochaine livraison.

ERRATA.

Page 423, ligne 4. — Au lieu de : *solte*, lisez : *solle*.
— — ligne 18. — Au lieu de : *Pragensis*, lisez ; *Pragenses*.
— — ligne 38. — Au lieu de : *scuh*, lisez : *schuh*.
Page 424, ligne 33. — Au lieu de : *Zeichen-Künste*, lisez : *zeichenden Künste*.

Digitized by Google

LES

AMAZONES DANS L'HISTOIRE

ET

DANS LA FABLE.

—

Ex oriente lux.

Les Amazones sont représentées, dans la mythologie et dans la poésie des Grecs, comme une nation de femmes ou d'héroïnes. Les données fournies par les poètes reposent, il est vrai, pour la plupart sur des fables, mais ces fables se sont formées en grande partie d'après la réalité et renferment par conséquent un fond historique qu'il importe de déterminer et de faire ressortir. C'est là le but qu'on se propose dans ce mémoire : il se divisera en deux parties; dans la première nous traiterons des Amazones de l'histoire et nous montrerons ce que ces héroïnes ont été originairement et en réalité ; la seconde partie aura pour objet les Amazones de la fable et nous ferons voir les changements que la poésie et la mythologie grecques ont fait subir aux traditions sur les Amazones de l'histoire.

I.

AMAZONES DE L'HISTOIRE.

Lorsque pour la première fois les Grecs asiatiques apprirent à connaître les Amazones, c'étaient des prêtresses d'une divinité qu'ils dési-

Digitized by Google

gnaient sous le nom d'Artémis. De même que dans l'antiquité les prêtres portaient quelquefois le nom, les attributs et les caractères extérieurs du dieu dont ils étaient les serviteurs et dont ils passaient souvent pour être les fils, de même aussi les Amazones portaient le nom épithétique, le costume et le caractère extérieur de la déesse Artémis dont elles étaient les prêtresses. Aussi pour bien saisir tout ce que la tradition historique a rapporté sur ces prêtresses, il faut nécessairement se rappeler quels étaient les noms, les attributs, le culte et le caractère mythologique de la déesse Artémis. Le nom d'Artémis fut donné par les Grecs à une divinité dont les attributions s'étaient formées du mélange de celles de différentes déesses, lesquelles, d'abord adorées chacune séparément, s'étaient, dans la suite, pour ainsi dire fondues ensemble sous l'influence du culte complexe de la déesse indienne *Bhavânî Çivâ*. Pour comprendre la religion d'Artémis, il importe donc de connaître celle de la déesse indienne, son prototype, et de se rappeler les caractères que l'influence du culte de celle-ci a imprimés au culte des déesses analogues chez les peuples de l'Asie occidentale.

Bhavânî ou *Çivâ* était l'épouse ou, comme disaient les Hindous, l'*énergie* (sansc. *çakti*) de *Çivas*, ce qui indique que cette divinité avait été imaginée d'après son époux, et que ses attributions et son caractère étaient conçus à la fois par analogie et par antithèse avec *Çivas*. Or *Çivas* ou *Çavas* (Engendreur), autrement appelé *Bhavas* (Naissant), était le représentant ou la personnification mâle de la force génératrice dans la nature. En cette qualité, il avait pour symbole le *phallus* (sansc. *lingam*) et il avait à la fois pour monture et pour emblême le taureau, ce qui lui fit donner encore le nom épithétique de *Maître du Taureau* (sansc. *Vrichaindras*). Comme la génération passait pour la force divine primitive, *Çivas* était souvent confondu avec le dieu primitif *Narayanas*, et comme la procréation était, au point de vue de la religion hindoue, un acte sacré, *Çivas* portait aussi de préférence le nom de *Vénérable* (sansc. *bhagas*, cf. grec *hagios*). La chaleur étant considérée comme la condition et la cause de la génération et de la production, le dieu du soleil (ind. *Suryas*) et du feu (sansc. *Agnis*) durent se confondre en partie avec *Çivas* lequel, pour cette raison, réunissait dans sa personne plusieurs attributions qui appartenaient originairement soit au dieu du soleil, soit à celui du feu. *Çivas* étant dès-lors le représentant de l'effervescence, de la chaleur et de l'orgasme générateur, son culte avait par cela même un caractère *orgia-*

Digitized by Google

stique ou frénétique, et comme la liqueur spiritueuse (sansc. *sura*) ou le vin était le symbole de la chaleur du soleil et de l'effervescence printannière et génératrice, *Çivas* eut aussi l'épithète de *Dieu des spiritueux* (sansc. *suradaivas*). Suivant les idées philosophiques des Hindous, toutes choses étaient soumises à une transformation continuelle, de sorte que la vie impliquait la mort et que la mort impliquait la vie. *Çivas*, comme dieu de la génération et de la vie, était donc également le dieu de la transformation, de la destruction et de la mort. En sa qualité de dieu destructeur, il portait le nom de *Kâlas* (livide), exprimant la couleur livide de la mort, et son culte se célébrait par la consécration de victimes humaines.

La déesse *Çivâ* (Mère) ou *Bhavânî* (Nature) qui, comme nous l'avons dit, fut calquée par analogie et par antithèse sur son époux, était d'abord la personnification de la naissance (lat. *natura*) ou de la Nature (sansc. *Prakriti*, en lat. *Procreatio*). En cette qualité elle était symbolisée par la matrice (sansc. *yoni*) et avait pour emblême la vache qui était chez les Hindous le symbole de la fécondité et de la nutrition, comme le taureau (sansc. *bhous*, [p. *bhavas*], producteur, gr. *bovs*, lat. *bos*) était celui de la génération. Comme la mamelle de la vache, et par extension le sein de la femme était le symbole de la fécondité, de la nutrition et de l'abondance, *Bhavânî*, la déesse *Maîtresse de la vache* ou *Bouvière* était aussi elle-même figurée avec des mamelles rebondies et turgescentes d'où jaillissaient avec abondance deux rayons de lait (1). Enfin, comme la mamelle pouvait être désignée en sanscrit par le terme de *Payas-dhas* (vase au lait, gr. *maias-dos*, *mâs-dos*, *mâd-sos*, *mâ-zos*; goth. *vâz-ta*, anglos. *vear-t*, all. *wâr-ze*) ou *Payas-dhana* (pers. *besch-ten*, poitrine) la déesse *Bhavânî* pour cette raison pouvait encore être désignée par l'épithète de *Mamelue*, (sansc. *sapayas-dhana*, dorien *hamâs-dan*, attique. *amâzon*). Ensuite la nature se présentant à l'homme sous deux faces opposées, comme production et comme destruction, *Bhavânî*, la déesse de la nature, était aussi à la fois déesse de la vie et déesse de la mort. Comme présidant à la vie, à la fécondité et à l'abondance, elle se confondit avec *Narayani* et prit l'épithète de *Annâ pûrnâ* (qui remplit de mets). Comme déesse de la mort elle portait le nom de *Kâlî* (livide) et de *Durgâ* (gr. *dus-batos*,

(1) Voyez les planches de l'ouvrage de M. Guigniant : *Les Religions de l'antiquité*, etc.

Digitized by Google

inaccessible, redoutable) et avait pour emblêmes, comme son mari *Kâlas*, les instruments destructeurs employés à la guerre et à la chasse. Son culte, ainsi que celui de son époux, était non seulement *orgiastique* ou orageux, exprimant d'une manière symbolique la rage de l'orgasme générateur et les transports frénétiques de la chasse et de la guerre; il était encore sanguinaire en ce qu'il exigeait des sacrifices sanglants et même des consécrations de victimes humaines. *Kâlî*, la déesse de la mort, haïssait l'amour considéré comme source de la vie et la cause de la génération; elle éloignait de son service le sexe masculin et se faisait servir par des femmes vierges ou célibataires (cf. sansc. *daiva dasias*, suivantes divines) qui comme elle, portaient le nom épithétique de *Sapayasdhanâs* (gr. *hamâsdanes*, *amâzones*). Elle protégeait ceux qui se détournant de la vie et de ses joies, vivaient dans la continence et se livraient à des exercices d'ascétisme. Enfin, de même que le dieu *Çivas* s'était confondu avec *Suryas*, le dieu du soleil et du jour, de même *Bhavânî Kâlî*, comme déesse à la fois de l'origine et de la mort, se confondit avec la *Nuit* qui, elle aussi, était considérée sous un double point de vue, d'abord comme mère du sein de laquelle tout était sorti, et ensuite comme anéantissement au sein duquel toutes choses rentraient. Une fois confondue avec la Nuit, *Bhavânî Kâlî* devint également déesse de la lune qui, ainsi que la Nuit dont la lune était le représentant, portait deux caractères opposés l'un à l'autre; car on attribuait à la lune des qualités bienfaisantes, favorables à la fécondation et à la génération (cf. lat. *Lucina*, déesse de la naissance, et *Luna*, p. *Lucina*, *Lucna*, Lune) et des qualités malfaisantes, nuisibles à la fécondité de la terre (cf. lune rousse) et à l'état physique et moral de l'homme (cf. maniaques, lunatiques).

Le culte de *Çivas Bhagas* et celui de *Bhavânî Kâlî* avec les caractères que nous venons d'indiquer, se répandirent de l'Inde vers l'Occident, chez les peuples de l'Asie mineure, lesquels adoraient déjà, soit un dieu du soleil ou une déesse de la lune, soit une divinité présidant ou à la guerre ou à la chasse ou à la nuit ou à la fécondité ou à la génération. Dès-lors la religion nouvellement importée du dieu indien *Çivas* se confondit avec celle de *Baal* ou *Adonis* chez les Babyloniens, avec celle d'*Osiris* chez les Egyptiens, avec celle d'*Apollon* chez les Cimro-Lycéens, etc.; la religion de *Bhavânî Kâlî* de même méla son culte avec celui d'*Anahid* (sansc. *Anasitâ*, Paisible) chez les Perses et les

Digitized by Google

Arméniens, avec celui d'*Oupis* (abondance, lat. *ops*) chez les Cimmériens, avec celui d'*Aphrodite* et de *Selène* chez les Grecs asiatiques, etc.

Par leur mélange opéré sous l'influence de la religion de *Çivas* et de *Bhavânî*, toutes ces divinités indigènes prirent non seulement les caractères multiples, mais aussi les attributions contradictoires qui viennent d'être signalées dans le dieu et dans la déesse des Hindous.

Par suite de leur caractère complexe et de leurs attributions contradictoires, les divinités masculines, qui avaient subi l'influence du culte de *Çivas*, furent désignées chez les Grecs sous les noms différents et opposés de *Hélios*, d'*Apollon*, de *Héraklès*, de *Dionysos*, etc., et les déesses qui avaient subi l'influence du culte de *Bhavânî Kâlî*, eurent indifféremment les noms de *Rhéa*, (*Rhafia*, *Rhaia*, la Dame, sansc. *prabhvî*) ou *Kubèle* (Protectrice, cf. *Kobalos*, *Kobeiros*, gaël. *cabhair* ou *cobheir*, protecteur), d'*Eileithyia* (p. *Eilei-thyia*, orage des entrailles, douleur de l'enfantement, cf. lat. *ilia*, gr. *eileos*), d'*Aphrodite* (Née de l'effervescence), de *Selène* (lune), de *Persephonè* (tueuse de bœuf, sansc. *vricha-hanâ*) ou *Persephatta* (sansc. *vricha-badhâ*), etc. Mais celui de tous les dieux qui devait le plus directement son origine à *Çivas* et qui reproduisait le mieux le caractère complexe de cette divinité indienne, c'était *Dionysos*, le jeune dieu du soleil, le dieu de l'orgasme générateur, de l'effervescence printannière, le dieu du vin et de l'enthousiasme. Aussi *Dionysos* garda-t-il, jusque dans la tradition des Grecs asiatiques, les noms indiens de *Sabos* (sansc. *Çavas*), de *Sabadios* (sansc. *Çava-daivas*), de *Bakchos* (sansc. *bhagas*, p. *abhiagas*, Vénérable, cf. slav. *bog*, Dieu), d'*Iakchos* (sansc. *Yakchas*, p. *abhi-aktas*, respecté, all. *beachtet*), de *Soradeios* (sansc. *sura-daivas*, dieu du vin), etc. Parmi les déesses, celle dont les attributions rappellent le mieux les caractères différents de *Bhavânî Kâlî*, c'est la déesse nommée *Artémis* chez les Grecs. Or comme c'est à cette déesse que se rattache l'histoire de ses prêtresses, appelées comme elle du nom épithétique d'*Amazones*, nous allons montrer comment le culte de *Bhavânî Kâlî*, sorti de l'Inde, a déterminé la religion d'*Artémis* chez les différents peuples où il s'est établi et développé.

Le culte de *Bhavânî Kâlî*, dont nous connaissons les caractères particuliers et qui, soit séparément, soit conjointement avec celui de *Çivas*, commença à se répandre vers l'Ouest de l'Inde, dès le dixième siècle avant notre ère, s'introduisit d'abord chez des peuplades de race kelto-kimrique qui, dans leurs longues et fréquentes migrations,

Digitized by Google

le propagèrent ensuite dans l'Asie mineure, et plus tard jusque dans l'Europe occidentale. Une branche des anciennes tribus *kamares*, d'origine kimrique ou cimmérienne, s'étant établie successivement dans l'Arménie, la Phrygie, la Lycie et la Carie, elle apporta dans ces pays le culte d'une déesse analogue à *Artémis* et avec laquelle s'était déjà confondue la déesse amazone hindoue *Bhavânî Kalî*. Suivant l'usage des Anciens de nommer les prêtres et les prêtresses d'une divinité d'après une épithète donnée à cette divinité (cf. *Sabus*, prêtre de *Sabus*, *Oupis*, prêtresse de *Opis*) les prêtresses de l'*Artémis* amazone, lyco-cimmérienne portaient elles-mêmes aussi le nom d'*Amazones*. Comme le culte d'*Artémis* ainsi que celui de son prototype *Bhavânî Kalî* était orgiastique, les Amazones reproduisaient aussi ou simulaient dans leur personne, dans leur extérieur et dans les cérémonies religieuses la fureur de la guerre, de la chasse et de l'orgasme générateur. Cette frénésie était même ce qui, aux yeux du peuple, distinguait particulièrement ces prêtresses. Aussi est-il probable que les peuples kelto-kimriques s'expliquaient le nom d'*amazones* dont ils ignoraient sans doute la signification et l'origine hindoue, par son homonyme *amhasan* ou *amadan* qui, dans leurs idiômes, signifiait *indomptable* et *frénétique* (gaël. *amad*, *amadan*, *amhasan*, furieux). Ce nom d'*Amades*, avec cette signification de frénétique, passa probablement en Italie avec les colons teuthraniens kimriques de la Lydie et devint à Rome le nom sacerdotal des prêtresses de *Vesta*, appelées *Amates*, (lat. *Amatæ*). Bien que les Latins, ignorant la signification précise de ce mot cimrique, fussent naturellement portés à se l'expliquer par l'homonyme latin *amata* (aimée), il est cependant plus probable de considérer ce nom comme homonyme et synonyme d'*amazone*. Car, de même que le culte de la déesse *Vesta* avait, en Italie, beaucoup de rapport avec celui de *Diane* ou d'*Artémis*, de même les prêtresses de *Vesta*, vierges indomptables au joug de l'hymen (gr. *admetoi*) et farouches par excès de chasteté ont aussi pu porter le même nom que les prêtresses de la chaste et farouche Artémis. L'épouse de *Latinus*, la sœur de la déesse *Venilia*, portait aussi le nom d'*Amata* qui, dans l'ancienne tradition religieuse, semble avoir été synonyme d'amazone. En effet, jusque dans le récit poétique et fortement modifié de Virgile, (*Æneid.* VII, 343) on retrouve encore les traces du caractère amazonesque d'*Amata* laquelle est représentée transportée de fureur, parcourant les montagnes et les forêts, semblable aux

Digitized by Google

Nymphes, aux Ménades ou Thyades de Bacchus et aux Amazones d'Artémis.

Ce fut sans doute une première colonie karo-lycienne qui transplanta, de la Lycie, le culte d'Artémis et avec lui les prêtresses ou Amazones cimmériennes sur les bords du Thermôdôn, dans la Thémiscyrène, en Cappadoce (cf. *Æneid.* II, 659), et de là des émigrés les introduisirent chez les Cimro-Thraces, établis sur le Thermôdôn de la Thrace. Ensuite une seconde colonie gréco-carienne, sortie, soit de Thermessus en Carie, soit de Thermessus en Cabalie, fonda des établissements auprès du Thermôdôn, dans l'île d'Eubée, et de là des émigrés passèrent en Béotie et y fondèrent un bourg que, d'après la ville de Termessus, d'où leurs pères étaient sortis originairement, ils nommèrent *Teumessus* (p. *Telmessus*, *Termessus*). C'est par ces colonies que le culte d'Artémis et l'institution des Amazones, originairement cimmériennes ou kimriques, s'introduisirent et se répandirent dans la Hellade. Les Amazones de la Béotie eurent à lutter longtemps avant de pouvoir établir définitivement le culte d'Artémis dans ce pays. Ce fut cependant de la Béotie que sortirent dans la suite les Amazones africaines. Car une colonie de Béotiens-Minyens, adorateurs de l'Artémis caro-cimmérienne, passa en Afrique et y amena des prêtresses amazones qui établirent le culte de leur déesse dans la Lybie et dans les pays environnants. En Egypte le culte de l'Artémis amazone se confondit avec celui de la déesse *Neith* (la Minerve égyptienne). Ces Amazones, qui avaient passé de la Béotie en Afrique, portaient encore le nom sacerdotal d'*Aithiopies*, d'après le nom épithétique d'*Aithopia* (Face brillante) qu'on donnait à Artémis, considérée comme déesse de la lune; aussi supposait-on faussement dans l'antiquité que les prêtresses amazones africaines avaient été originaires de l'Ethiopie.

Des Amazones sorties de Patara, en Lycie, et établies plus tard sur le Thermôdôn de la Thrace, appelée alors le pays des Hyperborées, fondèrent le sanctuaire d'Apollon et d'Artémis, dans l'île de Délos. Ce qui prouve l'origine cimro-thrace de ce culte c'est que les Keltes-Kymrys qui, sous le nom d'Hyperborées, étaient établis d'abord en Thrace, au Nord de la Grèce, et qui plus tard encore, sous le même nom, habitaient le pays appelé dans la suite la Germanie, envoyaient de temps en temps à Délos une théorie (ambassade religieuse) avec des présents symboliques pour Apollon et Artémis. Le poète *Olen*,

Digitized by Google

dont le nom était rattaché par la tradition religieuse à l'origine du sanctuaire d'Apollon à Délos, était sans doute un Druide cimro-thrace qui avait contribué à l'établissement du culte dans cette île. Ce fut encore de la Thrace que sortirent les Amazones cimmériennes qui, sous la conduite de leur reine ou archiprêtresse, nommée *Oupis* (Abondance cf. lat. *ops*), d'après une épithète d'Artémis, vinrent fonder la ville d'Ephèse en consacrant à leur divinité *Eileithyia-Oupis*, un tronc de frêne, au-dessus duquel s'éleva plus tard le temple le plus magnifique de l'Asie mineure. Ce sanctuaire d'origine thrako-cimmérienne paraît avoir excité la jalousie de la mère-patrie, puisque, selon la tradition (*Kallimachos* hym. *ad Artémid.*) le roi des Cimmériens (*Thrako-Cimmériens*) nommé *Lygdamis* (cf. les rois Caro-Cimmériens nommés presque tous *Lygdamis*) essaya de le détruire dans une expédition entreprise à cet effet. Dans l'antiquité, même encore au moyen-âge, un sanctuaire nouvellement établi devint souvent un centre d'agglomération et de commerce et le noyau d'une ville naissante. Aussi les Amazones, par cela même qu'elles avaient fondé des temples, devaient passer également dans la tradition pour les fondatrices d'un grand nombre de villes célèbres, parmi lesquelles on citait particulièrement *Ephèse*, *Smyrne*, *Kyme*, *Myrine* et *Sinope*.

Pendant que le culte de l'Artémis amazone était porté par les tribus kamares ou cimmériennes dans l'Arménie, la Phrygie, la Lycie et la Carie, et que de là il se répandait par des colonies dans la Thémiscyrène, la Thrace, la Béotie, la Lybie et l'Ionie, etc., le même culte fut encore propagé par une autre branche des tribus kelto-kymriques. Les Kamarites, après avoir quitté l'ancienne *Aïa* (p. *afia*, *apia*, sansc. *âpyâ*, aquatique, scythe *Apia*, Terre, goth. *avia*, cf. *scandin-avia*,) pays situé dans le voisinage de l'Inde, s'établirent dans la nouvelle *Aïa*, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Ils transplantèrent dans leur nouvelle patrie le culte de Bacchus et d'Artémis, calqué sur celui de *Çivas* et de *Bhavânî-Kâli*. D'après une ancienne tradition des Kamarites, rapportée par *Dionysios*, le Périégète, il était dit que Bacchus étant sorti vainqueur de l'Inde, s'établit de préférence dans l'*Aïa* du Pont-Euxin, parce que les habitants l'y avaient bien accueilli et avaient conduit religieusement en triomphe le chœur sacré avec ses prêtresses, ses bacchantes ou amazones. Des Kamarites de l'*Aïa* le culte de l'Artémis cimmérienne passa aux Cimmériens établis dans la Chersonèse Taurique. Dans l'origine des victimes humaines mâles ensanglantaient

Digitized by Google

l'autel de cette déesse, dont le culte avait été influencé par celui de la déesse indienne *Kali*. Dans la suite on ne lui immola plus que les étrangers jetés sur la côte par la tempête (*Hérod*, 4, 103). C'est que probablement cette divinité étant devenue, comme l'*Artemis-Persephoneia* des Grecs, la déesse de la chasse et de la destruction, prit, dans la Crimée, le caractère plus spécial d'une déesse des tempêtes et de la piraterie. En cette qualité elle régna sur la mer orageuse et inhospitalière du Pont-Euxin (gr. *Axenos*) et donna la chasse aux malheureux nautonniers qui, jetés dans la presqu'île, devinrent ses victimes. Les prêtresses d'Artémis ou les Amazones qui immolaient ces étrangers naufragés portaient, à cause de ces sacrifices, le surnom de *Tueuses d'hommes*.

Le culte de l'Artémis cimmérienne nommée probablement *Ciça* (Mammelue, cf. gaëliq. *ciche*, mamelon, sansc. *setchakâ*) fut transporté dans la suite, par les émigrants cimmériens de la Chersonèse Taurique, successivement jusque dans la Celtique (Gaule et Germanie) où entre autres les Celtes Boïens, confondus plus tard avec des tribus Svèves, immolaient à cette déesse des victimes humaines dans Ciçaris, appelé dans la suite Augusta Vindelicorum (voy. *Grimm*, Mythol., p. 269). Le même culte de l'Artémis taurique fut encore transporté de la Tauride chez les Kataoniens du Pont à *Komana* (*Strabon* XII, p. 535). Mais là, dans l'intérieur des terres, cette divinité ne put plus être considérée comme déesse des tempêtes sur mer; elle devint uniquement la déesse de la tempête du combat ou de la guerre, suivant une association d'idées assez commune dans l'antiquité et d'après laquelle la tempête était assimilée à l'agitation d'une lutte ou d'un combat (cf. gr. *thuella*, tempête, lat. *bellum* p. *duellum*, guerre; goth. *dvals*, furieux; all. *toll*, fou; v. fr. *fol*, furieux; goth. *dvalms*, fureur; gr. *polemos*, p. *tpolemos*, *ptolemos*, guerre). Pour cette raison les Romains lui donnaient le nom de *Bellona* (*A. Hirtius*, bell. Alex., 66). Au neuvième siècle avant notre ère, à une époque où la Chersonèse taurique et le culte d'*Artémis cimmérienne* étaient encore complètement inconnus aux Grecs, des Amazones, Tueuses d'hommes, sortirent de cette presqu'île avec une colonie cimmérienne et établirent le culte de *Dionysos* et de l'Artémis taurique dans l'île de Lemnos. Cette île prit dès-lors aussi, comme antérieurement la Chersonèse Taurique, le nom de *Tauria*, d'après la déesse cimmérienne, surnommée la *Bouvière* (gr. *tauropolos*). A Lemnos le culte de Dionysos et d'Artémis qui passaient tous deux

Digitized by Google

pour frère et sœur, portait un caractère orgiastique. Aussi, lorsque plus tard des colonies achéo-éoliennes, parties de Patræ et en passage momentanément en Aulide, se furent définitivement établies à Lemnos (v. *Ottfr. Müller*, *Orchomenos*, p. 311) et qu'elles y eurent apporté du Peloponèse, leur mère-patrie, les traditions mythologiques sur *Orestès* et sur *Iphigineia*, le culte de ces deux enfants d'Agamemnon, frère et sœur, se confondit dans cette île avec le culte qui y était déjà établi de Dionysos et d'Artémis. Cette fusion s'opéra d'autant plus facilement que d'abord *Orestès* (le vent furieux des montagnes) avait de l'analogie avec *Dionysos* qu'on disait parcourir aussi les montagnes avec ses Bacchantes (amazones) frénétiques et qu'ensuite le nom d'*Iphigineia* (Engendrée avec force) la vierge était aussi une épithète d'Artémis considérée à la fois comme déesse de la fécondité et de la virginité.

Le culte d'*Artémis-Iphigineia* s'étant formé d'abord à Lemnos se répandit ensuite de là dans beaucoup de contrées de la Hellade et surtout dans le Péloponèse qui avait été le berceau primitif des traditions mythologiques sur *Orestès* et sur *Iphigineia*. Comme l'insensibilité farouche était le caractère distinctif d'*Artémis*, son culte contribua beaucoup à donner aux institutions politiques et religieuses, déjà si sévères, des Doriens du Péloponèse et principalement des Lacédémoniens ce caractère de dureté qui les distinguait parmi les membres de la famille héllénique. A Sparte, à Tégée, à Alée, à Patræ, etc., le rite sacré exigeait que l'autel de l'Artémis *Orthienne* (ainsi nommée d'après la montagne *Orthos* où elle avait un temple) fut arrosé du sang de victimes humaines mâles. Lycurgue, pour amoindrir l'horreur de ces sacrifices, ordonna qu'au lieu d'immoler des hommes à Artémis, on se bornât à flageller jusqu'au sang des enfants mâles devant l'autel de cette déesse (*Pausan.*, 3, 16, 7).

L'éducation donnée aux filles lacédémoniennes était évidemment inspirée et dirigée par la religion, car elle semblait avoir pour but principal de faire d'elles de véritables amazones ou des prêtresses dignes de l'insensible et farouche Artémis. Dans la Laconie comme dans beaucoup d'autres contrées de la Grèce, il y avait des sanctuaires *amazoniques* (gr. *amazonika*) consacrés à Artémis. Il y avait aussi à Sparte un temple dédié à *Apollon* (Dionysos) qui était surnommé l'*amazonien*, sans doute parce que ce dieu était considéré comme le frère de l'Artémis amazonienne ou protectrice des Amazones.

Digitized by Google

Depuis longtemps les Grecs avaient adopté le culte de l'Artémis taurique de Lemnos, laquelle était originaire de la Chersonèse cimmérienne ou taurique, sans qu'ils connussent encore cette presqu'île, le berceau primitif de cette divinité. Ce ne fut qu'au huitième siècle avant notre ère que des marchands de Milet et de Sinope, ayant fondé la ville d'*Olbia* (Opulente), sur la côte septentrionale de la mer noire, levèrent peu à peu le voile qui jusque là avait couvert la Chersonèse taurique. En arrivant dans cette presqu'île, les Grecs y trouvèrent le culte d'une déesse qui leur paraissait être la même que l'Artémis Bouvière (*tauropolos*) de Lemnos (*Tauria*) qu'ils connaissaient déjà. Aussi donnaient-ils à la Diane cimmérienne de la Chersonèse le nom d'*Artémis tauropolos* que portait la déesse de Lemnos, sans même soupçonner que cette Diane cimmérienne avait précisément été le prototype de l'Artémis de Lemnos. Il arriva même que les Grecs de la Hellade, confondant la Taurie grecque (Lemnos) avec la Tauride cimmérienne, substituèrent celle-ci à celle-là, de sorte que les traditions qui s'étaient formées dans Lemnos sur Dionysos-Orestès et sur l'Artémis-Iphigineia furent rapportées comme ayant eu pour théâtre la Chersonèse taurique. C'est ainsi que le roi lemnien *Thoas*, fils de *Dionysos*, devint, dans la tradition hellénique, un roi de la Tauride, fils de Borysthènes et frère d'Echidna. Poursuivant ce système d'assimilation et obéissant à leur habitude de rapporter à leur religion les objets du culte qu'ils trouvaient chez les peuples étrangers, les Grecs, arrivés dans la Chersonèse, considéraient également comme un *Oresteion* (temple dédié à Orestès et à Pylades) un ancien sanctuaire que les Cimmériens de cette presqu'île avaient consacré à deux génies tutélaires ou à deux *Kabeires* (Protecteurs, gaëliq. *Cobhair*) ou *Kobeires* (gaëliq. *cobheir*) lesquels, chez eux, comme *Orestès* et *Pylades* (cf. Castor et Pollux) chez les Hellènes, présidaient aux vents favorables aux navigateurs. C'est ainsi que les Grecs apprirent à connaître l'Artémis tauropolos de la Chersonèse taurique et les Kabeires des Cimmériens tauriques.

Au milieu du septième siècle avant notre ère, les Scythes, passant le Tanaïs, firent irruption en Europe et expulsèrent les Cimmériens tauriques d'abord de la Chersonèse et ensuite des bords septentrionaux de la mer noire. Les Scythes adoraient déjà à cette époque la déesse *Artimpasa* (sansc. *artin-pati*, Dame vénérable, cf. goth. *arteinfaths*) qui, ainsi que l'Artémis cimmérienne avait eu pour prototype

Digitized by Google

la déesse indienne *Bhavânî Kâlî* (1). Bien que la déesse scythique et la déesse cimmérienne eussent une origine commune, elles différaient cependant l'une de l'autre au point que les Scythes purent considérer l'Artémis taurique comme une divinité étrangère à la religion de leur nation. Aussi ne respectèrent-ils point le sanctuaire de la déesse cimmérienne pas plus qu'ils ne respectèrent un peu plus tard en Syrie le temple de *Mulitta* (Qui fait naître, cf. héb. *maulèdet*), appelée par les Grecs l'Artémis ou l'Aphrodite céleste. Dès-lors, par l'établissement des Scythes, le culte de l'Artémis tauropolos cessa dans la Chersonèse et par suite les prêtresses cimmériennes, surnommées *Amazones* ou *Tueuses d'hommes*, disparurent de ces contrées.

Dès que le culte de l'Artémis tauropolos, avec laquelle les Grecs avaient mis en rapport, l'*Artémis-Iphigineia* et l'*Orestès-Dionysos* de Lemnos, eut cessé dans la Chersonèse taurique, après l'arrivée des Scythes, au milieu du septième siècle avant notre ère, il se forma chez les Grecs de la Hellade une tradition énonçant que le représentant et l'objet de ce culte à savoir la statue d'Artémis, n'existait plus dans la Tauride, mais qu'elle avait été enlevée furtivement par *Orestès*, et dès-lors plusieurs villes de l'Asie mineure et de la Hellade, s'attribuèrent l'avantage de posséder cet ancien et précieux *palladium* (*Strabon* 12, p. 535 seq.; *Pausan.* III, 16, 6). Cependant bien que le culte de Diane eût cessé dans la Tauride, les anciennes traditions sur l'*Artémis tauropolos*, sur *Orestès* et sur *Iphigénie* se conservèrent néanmoins encore dans la presqu'île (*Hérod.* IV, 103) parmi les Grecs qui étaient venus s'établir au milieu des restes des anciens Cimmériens et parmi les Scythes nouvellement arrivés. Or comme dans la Tauride les Scythes avaient pris la place des Cimmériens et que peu à peu les contrées au nord de la Mer noire furent désignées sous le nom général de Scythie, il se fit que les Grecs substituèrent aussi le nom des Scy-

(1) Nous traiterons plus au long d'*Artimpasa* et de la religion des Scythes dans un ouvrage qui paraîtra prochainement sous le titre de *Divus et Apia* ou *Tableau général de la filiation généalogique et de l'état social, moral, intellectuel et religieux des Scythes, des Gètes, des Sarmates, des Slaves, des Germains et des Scandinaves*. Cet ouvrage servira d'introduction à notre Traduction avec commentaire de l'*Edda de Snorri* que nous tenons prête pour l'impression et qui sera publiée, s'il plaît à Dieu et s'il y a quelque peu de bonne volonté de la part de la librairie, malheureusement aux abois, et du public savant préoccupé, il est vrai, d'intérêts plus pressants.

Digitized by Google

thes à celui des anciens Cimmériens dans les traditions historiques et mythologiques qui se rapportaient à l'ancienne Tauride cimmérienne. Voilà pourquoi la Diane cimmérienne de la Tauride prit dans la tradition mythologique des Grecs le nom d'Artémis *scythique* (*Diodor.* II, 46), comme si les Scythes eussent institué le culte de cette déesse cimmérienne, ou du moins en eussent été originairement les adorateurs. Cette dénomination devint de plus en plus ordinaire chez les poètes tragiques du siècle de Périklès (cf. Sophokl. *Les Scythiennes ;* Euripides, *Phryxus*) d'autant plus qu'à cette époque la civilisation grecque, commençant à rougir du culte sanguinaire de l'*Artémis tauropolos* (cf. *Kallimachos*, *Hym. ad Artem.*) ne voulut plus qu'il passât pour un culte grec, originaire de Lemnos, mais préféra en attribuer l'origine aux Scythes qui alors passaient encore généralement pour des barbares.

L'Artémis de la Tauride une fois considérée comme une divinité scythique, ses prêtresses ou amazones ne tardèrent pas non plus et pour les mêmes raisons, de passer, aux yeux des Grecs, pour des femmes scythiennes. Confondant la déesse taurique avec *Artimpasa*, les Grecs donnèrent aux prêtresses de celle-ci le nom d'*amazones* que portaient les prêtresses de celle-là. Mais en réalité les Scythes qui, après leur arrivée dans la Chersonèse, adoptèrent et approprièrent à leur religion, sous le nom de *Kvarkes* (nains ; cf. *Luc.* Toxaris, *kŏrakoi*, sansc. *krças*, norr. *kraki*, gétique *thvarichus*, goth. *dvairgs*, russe *karla*, p. *karkla*, saxon *qverch*, holl. *krekel*, etc., etc.) les *Kabires* des Cimmériens n'adoptèrent pas également de ce peuple le culte de l'Artémis taurique ni ses prêtresses amazones. Il est vrai, les descendants des Scythes, savoir les Sarmates et les Gètes, et les descendants de ceux-ci savoir, les Slaves, les Germains et les Scandinaves, probablement à l'exemple des Amazones, Tueuses d'hommes des peuples celtiques, descendants des Cimmériens, instituèrent des femmes Victimaires (voy. ci-dessous) qui étaient principalement attachées au culte du dieu de la guerre et qui tiraient des pronostics du sang des victimes humaines qu'elles étaient chargées d'immoler. Mais ces femmes appelées chez les Goths *Alhihrunes* (conseillères du sanctuaire, goth. *alhs*, sanctuaire, sansc. *çravana*, audition), n'ont point eu le caractère de prêtresses comme les Amazones cimmériennes et n'ont jamais, comme celles-ci, porté ce nom sacerdotal. Enfin les Scythes après avoir expulsé les Cimmériens et mis fin au culte de l'Artémis cimmérienne, n'ont connu les Amazones, que par la renommée. Ils les désignaient

Digitized by Google

sous le nom abstrait de *Oiorpata* (p. *Oiro-pata*, Tuerie d'hommes cf. sansc. *vîra-badhâs*, lith. *vyras*, homme, lett. *baddiht*, frapper) qui dans leur langue était la traduction à peu près littérale de l'épithète de *Tueuses d'hommes* qu'on donnait aux Amazones de la Tauride. C'était donc par erreur que les Grecs, au lieu d'une origine cimmérienne, assignaient aux Amazones une origine scythique.

Au sixième siècle avant notre ère, il n'y avait que les peuples celtiques et les Grecs, adorateurs d'Artémis, qui eussent encore des prêtresses amazones. L'histoire ne dit pas jusqu'à quelle époque l'institution et le nom des Amazones se sont conservés chez les peuples celtiques ; sans doute l'une et l'autre se sont confondus plus tard avec l'institution et le nom des Druidesses. En effet les Druidesses portaient encore, au commencement de notre ère, quelques uns des caractères distinctifs des Amazones cimmériennes. Comme le culte de l'Artémis celtique exigeait de ses prêtresses la chasteté sinon perpétuelle du moins temporaire, les Druidesses comme les *Amazones* évitaient la cohabitation avec les hommes. En Gaule les Druidesses qui vivaient séparées des hommes, dans l'île de *Séna* (aujourd'hui Sein), portaient le nom de *galli-cênes* (p. *galli-gwynes*, femmes vierges). Les femmes namnètes (de *Nantes Condivicnum*) que Strabon appelle prêtresses de Dionysos et qui étaient sans doute aussi prêtresses d'Artémis (Ciça?) vivaient, comme les Druidesses de *Séna*, dans une île à l'embouchure de la Loire où elles ne voyaient les hommes qu'à des époques déterminées. Ensuite les Druidesses celtiques méritaient aussi, comme leurs prototypes les Amazones cimmériennes, l'épithète de *Tueuses d'hommes*. En effet, chez les Cimbres ces prêtresses accomplissaient les sacrifices humains. « Dès qu'on eut fait quelques prisonniers, dit Strabon, ces femmes « accouraient l'épée à la main, jetaient les prisonniers par terre et les « traînaient jusqu'au bord d'une citerne, à côté de laquelle il y avait « une espèce de marche-pied sur lequel se trouvait la Druidesse qui « devait officier. A mesure qu'on amenait devant elle un de ces infor- « tunés, elle lui plongeait un long couteau dans le sein et observait la « manière dont le sang coulait ; les autres Druidesses qui l'assistaient « dans ces fonctions ouvraient les cadavres, en examinaient les en- « trailles et en tiraient des pronostics, etc. »

C'est ainsi que les anciennes Amazones cimmériennes se sont continuées et transformées chez les peuples celtiques jusqu'à ce qu'elles s'éteignissent enfin complètement avec la religion de ces peuples. Chez

Digitized by Google

les Grecs l'institution et le nom des Amazones prêtresses ne se maintinrent pas aussi longtemps. D'abord à mesure que la civilisation grecque se développait davantage, le culte d'*Artémis* perdait aussi de plus en plus le caractère sanguinaire, orgiastique, guerrier, farouche et ascétique qui le distinguait, et par conséquent ses prêtresses abandonnant également leurs caractères primitifs, devinrent de plus en plus semblables aux prêtresses des autres divinités grecques, bien que, à la vérité, le nom d'Amazone restât un nom sacerdotal pour désigner spécialement les prêtresses d'Artémis et de Vesta. Ensuite comme la tradition avait assigné une origine scythique, c'est-à-dire barbare, aux Amazones et que les fables rapportées sur ces femmes scythiques avaient effacé en elles tout caractère sacerdotal, les prêtresses d'Artémis abandonnaient volontiers le nom d'Amazones comme n'étant plus assez honorable et comme étant usurpé par les héroïnes de la fable qui finirent par enlever complètement à ce nom sa signification de prêtresses et à ne lui laisser que celle de guerrières. C'est ainsi que s'éteignirent dans l'histoire l'institution et jusqu'au nom des Amazones-prêtresses tant chez les Grecs que chez les peuples cimmériens lesquels seuls, dans l'antiquité, avaient été en possession d'un culte d'Artémis auquel se rattachaient des prêtresses sous le nom d'Amazones.

II.

AMAZONES DE LA FABLE.

Après avoir exposé l'histoire des Amazones-prêtresses il nous reste encore à retracer celle des Amazones de la fable. Par fable nous n'entendons pas l'expression mythologique d'une idée ou d'une intuition, mais la transformation par l'imagination d'un fait ou de la réalité. Si les Amazones de la fable avaient été par l'intuition conçues comme personnifications d'une idée, telles que, par exemple, les *Valkyries* de la mythologie scandinave étaient les personnifications de l'idée de la guerre, elles seraient des êtres mythologiques, et c'est seulement en remontant à l'idée dont elles seraient la personnification qu'on pourrait expliquer leur origine. Mais les Amazones de la fable ont été imaginées d'après les Amazones de l'histoire, c'est-à-dire d'après la réalité que l'imagination a changée en fable. C'est pourquoi elles n'ap-

Digitized by Google

partiennent pas proprement à la mythologie, mais plus particulièrement à la poésie épique, et elles ne touchent à la mythologie que parce que la tradition épique s'est souvent mêlée et confondue avec la mythologie. Aussi pour expliquer ces traditions épiques, il ne faut pas recourir à des idées mythologiques, mais il faut se rappeler les faits historiques qui leur ont fourni l'occasion de se former d'après eux. Tandis que les Amazones de l'histoire se rattachent au culte d'Artémis chez les Cimmériens et puis encore chez les Grecs, les Amazones de la fable appartiennent à la poésie épique des Grecs seuls. C'est, en effet, seulement la poésie épique des Grecs qui, sur ce qu'elle avait appris des Amazones cimmériennes, a formulé dans l'origine des traditions fabuleuses, et les a développées et propagées dans le monde hellénique d'où elles ont passé plus tard dans le monde romain. Ces traditions épiques ayant été imaginées par les Grecs, elles commencent et finissent aussi leur développement avec l'origine et le développement de la poésie épique grecque. N'étant pas mythologiques mais épiques, ces traditions ne remontent pas non plus jusqu'à la première période ou à la période symbolique de la mythologie grecque: elles ne se sont formées que dans la deuxième période qui est la période épique de cette mythologie. Pour expliquer l'origine de ces traditions il faut montrer quels sont, dans le caractère des Amazones cimmériennes, les traits que la poésie épique grecque a principalement saisis, développés et naturellement exagérés pour en faire une histoire fabuleuse.

Ce qui distingue essentiellement les Amazones de la fable des Amazones de l'histoire c'est que celles-là étaient représentées dans la tradition, d'abord comme une nation composée uniquement de femmes, vivant séparées des hommes et ensuite comme une nation de femmes guerrières et héroïques. L'un et l'autre de ces deux caractères s'expliquent par les deux particularités qui distinguaient les Amazones cimmériennes de l'histoire sur lesquelles la poésie épique grecque a calqué ses traditions fabuleuses. Ces deux particularités étaient d'abord la séparation d'avec les hommes, et ensuite l'extérieur guerrier des prêtresses amazones. L'un et l'autre caractère étaient comme nous l'avons vu, les conséquences immédiates de la religion d'Artémis, du culte de cette déesse à la fois vierge, chasseresse et guerrière, que ses prêtresses les Amazones, selon l'usage du sacerdoce ancien, imitaient dans leurs mœurs et leur extérieur. Le culte d'Artémis n'exerça

Digitized by Google

pas seulement son influence sur les mœurs des Amazones, mais encore sur celles des nations qui avaient adopté ce culte. C'est à lui qu'il faut attribuer la prépondérance dont jouissait chez les peuples kymro-celtiques la femme sur l'homme dans les affaires privées et publiques. Soit que cette prépondérance fût uniquement l'effet du culte d'Artémis (Çiça) qui dominait toujours chez cette nation, soit qu'elle tînt aussi au penchant naturel propre à cette race et que le culte d'Artémis n'ait fait que favoriser davantage ce penchant, toujours est-il qu'elle s'est toujours fortement manifestée aux différentes époques de l'histoire de ces peuples. C'est ainsi, par exemple, que les Karo-Lykiens qui étaient d'origine cimmérienne, contrairement à l'usage adopté de presque tous les peuples, se nommaient, non d'après leur père, mais d'après leur mère et l'héritage de la famille se transmettait chez eux dans la ligne maternelle (*Hérod.* I, 173). Chez les Sitones de la Scandinavie qui étaient très-probablement, ainsi que les Cimbres de la Baltique, un peuple d'origine cimmérienne ou celtique, la femme avait la prépondérance sur l'homme (v. *Tacite*, Germ.). Les peuples celtiques, adorateurs d'Artémis, étaient, plus généralement et plus volontiers que d'autres peuples, gouvernés par des reines grandes-prêtresses, et s'il y avait des rois, ils étaient souvent, comme chez les Pictes (Peohtes), peuple celtique de l'Ecosse, choisis de préférence dans la descendance de la femme (*Beda*, hist. eccl.). En un mot, chez les peuples celtiques, les femmes, sans jamais dominer exclusivement, décidaient cependant le plus souvent des affaires publiques les plus importantes (*Plut.* de Virtut. mul.; *Polyæn.* Strateg., liv. 7; *César*, de Bello gall.). Encore plus tard, au moyen-âge, si la galanterie a été une conséquence du culte de la Vierge, ou bien si elle a été simplement l'effet d'une disposition morale, toujours est-il qu'elle avait primitivement sa source dans les mœurs et dans le caractère des peuples celtiques avant de l'avoir eue dans les mœurs et le caractère des peuples germaniques.

A peu près un siècle avant Homère, à une époque où le culte d'Artémis était déjà établi chez les Cimmériens, mais ne s'était pas encore répandu parmi les Grecs asiatiques, ceux-ci furent vivement frappés en voyant ou en apprenant ce qu'il y avait chez ces peuples de singulièrement contraire aux mœurs helléniques, à savoir que les femmes dominaient sur les hommes, que des prêtresses nommées Amazones avaient des habitudes guerrières, et que ces femmes habitaient en-

Digitized by Google

semble et en grand nombre, séparées des hommes. Ce furent ces traits particuliers dont s'empara l'imagination et la poésie hellénique pour en composer l'image des Amazones de la fable.

Les récits sur les femmes cimmériennes et les Amazones prêtresses étant parvenus aux Grecs précisément à l'époque où ils étaient dans leur âge héroïque et estimaient par conséquent la valeur guerrière plus que toute autre qualité, plus même que le caractère sacerdotal, la tradition épique qui s'empara de ces récits, bien qu'elle ne pût ignorer que les Amazones fussent des prêtresses, effaça cependant entièrement en elles ce caractère sacerdotal et les représenta comme un peuple composé uniquement de femmes guerrières, gouverné par des reines héroïnes, et redoutable par son impétuosité et sa valeur dans les combats. Cette image des Amazones une fois conçue et fixée dans l'imagination des Grecs, il arriva naturellement que partout où en réalité ou dans l'histoire il y avait eu des Amazones prêtresses, la tradition épique tournant à la fable, les changea en Amazones guerrières. C'est ainsi que successivement les Amazones-prêtresses de la Lycie, du Sangarius, du Thermôdôn, de l'Eubée et de la Béotie furent métamorphosées, dans la tradition épique, en Amazones-héroïnes, et que cette tradition rapportait des Amazones africaines, qu'elles avaient subjugué, par les armes, les Atlantes, les Numides et les Ethiopiens (v. *Diod.* II, 45). Les efforts que les Amazones-prêtresses avaient faits dans l'Asie mineure, dans la Hellade et en Afrique, pour y établir le culte d'Artémis, et les luttes longues et fréquentes qu'elles avaient à soutenir à cet effet, contre les prêtres et les sectateurs d'autres divinités déjà établies, telles que *Héraklès*, *Apollon*, *Bakchus*, *Bellerophon*, tous ces combats furent représentés, dans la tradition épique, comme des guerres faites aux princes de ces pays par le peuple héroïque des Amazones. Telle était en effet l'idée qu'on se faisait des luttes engagées, par les Amazones, dans la Phrygie contre Laomédon, dans la Béotie contre Héraklès et dans l'Attique contre Thésée.

Comme les Amazones héroïnes devenaient chez les Hellènes peu à peu le type et l'idéal de la valeur guerrière, la tradition épique ne manqua pas de représenter, aussi souvent que possible, les héros grecs aux prises avec elles afin de montrer la supériorité de ceux-ci sur ces héroïnes étrangères. C'est ainsi que s'est formée la tradition épique sur Bellerophon (Tueur de Belleros, cf. norr. *Baldursbani*), vainqueur dans la Lycie (*Iliad.* III, 189) des Amazones *semblables aux*

Digitized by Google

hommes (gr. anti-aneirai), la tradition sur Héraklès exterminant les Amazones africaines (*Diodor.* III, 55) et enlevant la ceinture d'or à Hippolyte, reine des Amazones du Thermôdôn (cf. *Seneca*, Hercul. fur. 542); la tradition sur Thésée forçant Antiope, sœur d'Hippolyte, à faire la paix avec lui à Athènes (*Plut.* Thes. 20); la tradition sur Achille, tuant devant Troie, la reine Penthésileia, l'alliée de Priamos (v. *Pausan.*), etc., etc. L'épithète sacerdotale de *Tueuses d'hommes* qui avait été donnée aux Amazones d'Artémis tauropolos en leur qualité de prêtresses victimaires, fut rapportée dans la tradition épique à la férocité que les Amazones guerrières déployaient, dans les combats, contre les hommes, leurs ennemis. Aussi, par une transformation analogue, la tradition historique sur les Amazones *Tueuses d'hommes* de la Tauride, qui s'établirent dans Lemnos, engendra dans la suite la tradition épique fabuleuse, d'après laquelle les femmes cimmériennes, semblables aux Amazones guerrières et aux danaïdes égyptiennes, auraient tué leurs maris pour épouser ensuite les Argonautes nouvellement arrivés, qu'elles préféraient comme plus valeureux, plus héroïques et plus dignes d'elles.

Jusqu'ici la tradition sur les Amazones guerrières avait été purement épique et ne s'était développée qu'avec la poésie épique grecque en général. Comme il est de la nature de la tradition épique qu'elle préfère se mouvoir sur le terrain de la poésie plutôt que sur celui de l'histoire, on n'avait pas encore songé à rattacher les Amazones épiques à une nationalité historique ou à une race particulière. Comme la poésie est plus générale que l'histoire on leur laissait leur caractère poétique, c'est-à-dire leur caractère général d'héroïnes. Mais vers le septième siècle avant notre ère, à la poésie épique succéda la logographie. Les logographes, en donnant un sens historique aux traditions épiques, tâchèrent de les rapprocher, autant que possible, des données positives de l'histoire et de la géographie. Aussi essaya-t-on, dans cette seconde période, d'assimiler les Amazones de la fable à un peuple historique, de les rattacher à une race déterminée, de lui assigner pour habitation une contrée spéciale et d'expliquer historiquement toutes les particularités qui antérieurement avaient été poétiques et qui avaient été rapportées sur elles par la tradition épique. Quant à la race à laquelle on crut devoir rattacher les Amazones, elle était déjà en quelque sorte trouvée; car comme on avait donné à l'Artémis tauropolos une origine scythique, il était naturel d'assigner la même

Digitized by Google

origine aux Amazones de la fable. On était d'autant plus porté à considérer ces Amazones comme des Scythiennes, que réellement les femmes scythes avaient dans leurs mœurs et leurs habitudes guerrières quelque chose d'amazonesque. En effet, dans certaines tribus scythiques les femmes savaient manier les armes comme les hommes; elles portaient, comme les Amazones et les Scythes eux-mêmes (1), des noms qui se rapportaient à l'usage des armes, comme entre autres une reine scythe se nommait *Targitaô* (p. *Targi-tavô*, Brillante par la targe); ensuite elles vivaient quelquefois seules et pourvoyaient elles-mêmes à leur défense et protection pendant l'absence souvent très-prolongée de leurs maris. Ainsi, par exemple, les femmes scythiennes mères des *Sindies* (suivants, domestiques, goth. *ga-sindya*, norr. *sinni*) n'avaient, pendant vingt ans, auprès d'elles que leurs esclaves aveuglés. Enfin certaines tribus scythiques ou Çakes étaient gouvernées, comme les Amazones, par des reines, grandes-prêtresses d'*Artimpasa* et étaient appelées par les Grecs, non sans quelque mépris, *gunaikokratoumenoi* (dominés par des femmes) et, par les Hindous, *strî-râdjâs* (ayant une femme-roi).

Outre ces rapprochements qui s'offraient comme d'eux-mêmes, on s'ingénia encore en interprétant les traditions historiques des Scythes, à y trouver la preuve explicite des rapports des Amazones avec ce peuple. Ainsi les Scythes ayant rapporté que quelques jeunes exilés de la tribu des Sarmates ayant rencontré quelques Amazones-prêtresses cimmériennes, les ont épousées et ont fondé ainsi une nouvelle tribu sarmatique, les Scythes-Hellènes ont brodé sur ces données le récit romanesque qu'ils ont fait à Hérodote et d'après lequel les Sarmates seraient issus de l'union de ces jeunes exilés avec le peuple des Amazones guerrières. De même les Scythes de l'Asie mineure ayant rapporté l'exemple des femmes fidèles et courageuses qui, après la mort de leurs maris tués dans une expédition en Cappadoce, continuèrent à vivre dans le veuvage et à se défendre elles-mêmes par les armes, les Grecs asiatiques racontaient cette tradition en disant que des Scythes exilés de leur patrie avec deux fils de roi, nommés *Ylinos* (cf. norv. *Hulinn*) et *Skolo-pitos* (p. *Skolot-pitos*, norr.

(1) Le nom de *Scythes* signifie *Boucliers*, cf. lith. *skyda*, norr. *skuttingr*, lat. *scutum*. Les Scythes de la mer Noire se donnaient le nom de *Skolotes* (Boucliers), scyth. *skulutus* (p. *skutulus*), goth. *skildus*, suéd. *sköld*. Suivant *Tzètzès* le mot grec *sakos* (bouclier) provient des *Çakas* ou Scythes asiatiques.

Digitized by Google

Skiold-vidir) ayant été tués en Cappadoce, leurs femmes devinrent la souche des Amazones guerrières (cf. *Justin* II, 1). Enfin, pour faire comprendre comment un peuple composé uniquement de femmes qui ne souffraient pas d'hommes parmi elles, ait pu se propager pendant des siècles, on a supposé qu'elles s'unissaient de temps à autres aux hommes des peuples voisins, qu'elles gardaient et élevaient les filles issues de cette union et qu'elles tuaient ou renvoyaient à leurs pères les enfants du sexe masculin.

Les Amazones de la fable ou de la poésie épique une fois considérées comme des guerrières scythiennes, non seulement les poètes tragiques, s'appuyant sur la tradition épique, leur assignaient cette nationalité, mais aussi les artistes grecs, dès le beau siècle de Phidias, les représentaient dans le costume historique des femmes scythes, et ils ne les représentaient dans le costume traditionnel de Diane et avec les emblèmes de cette déesse guerrière et chasseresse que quand ils voulaient leur donner le caractère plus religieux des Amazones-prêtresses d'Artémis. D'autres artistes s'appuyant sur ce que les premières Amazones, d'après l'ancienne tradition épique, s'étaient montrées en Lydie, les considéraient comme ayant une origine Lydo-tyrhénienne, et les représentaient par conséquent en habit et en bonnet phrygien et se servant de la trompette guerrière (lat. *tuba*) des Lydiens. D'autres artistes enfin, ayant en vue principalement les Amazones de la Colchide, leur donnaient le costume colchique qui consistait principalement en une espèce de doliman turc ou dolman hongrois, c'est-à-dire en un petit manteau en pelisse aux manches pendantes (gr. *korai*) et retenu sur les épaules par un cordon.

Les érudits grecs, tout en assignant aux Amazones de la poésie épique une origine scythique ou colchique ou lydienne, donnaient cependant une étymologie grecque au nom de ces héroïnes. Mais au lieu de considérer l'*alpha* initial dans *Amazones* comme un *alpha* intentif conjonctif dérivé de *ha* (avec, ayant, sansc. *sa*, slave *za*; cf. gr. *hapas*, ayant l'ensemble, *a-lochos*, ayant une couche, lat. *so-cius*, qui marche avec) et d'expliquer par conséquent ce nom comme signifiant *Mamelues*, ils le prenaient pour un *alpha* privatif (p. *an*, sansc. *an*, cf. all. *un*) et donnaient au nom la signification de *Privées de mamelles*. Ensuite pour trouver à cette étymologie au moins quelque raison plausible, on interprétait encore le nom de *Privées de mamelles* comme signifiant *Privée d'une mamelle* (lat. *unimammix*) et l'on supposait que les mères

Digitized by Google

Amazones atrophiaient la mamelle droite à leurs filles adultes afin que celles-ci pussent plus aisément manier l'arc et le bouclier (*Hippocrates* de aquis VI, 90; *Diodor.* III, § 53). Cependant les artistes grecs ne tenaient aucun compte de ces arguties exégétiques; non seulement guidés par le sentiment et les exigences du beau, mais comprenant surtout, par l'analogie des Amazones avec Artémis, que ce nom devait être plutôt synonyme de *Mamelues*, loin de représenter ces femmes avec un sein atrophié, ils les représentaient, au contraire, toujours avec des mamelles pleines et turgescentes.

Toutes les fois que, par un intérêt prétendu scientifique ou religieux, l'on fait passer le mythe et la poésie pour de l'histoire, il arrive infailliblement, tôt ou tard, qu'on est obligé de substituer un mensonge historique à l'ancienne vérité poétique, et qu'après avoir fait perdre à la tradition son beau caractère poétique on ne parvient pas même à donner, à ce qu'on lui a substitué, une apparence historique, puisque la critique qui va surgir provoque le doute et qu'à la fin la science, qui triomphe de tout, détruit la prétendue vérite historique qui elle-même avait détruit la vérité poétique. C'est ce qui est arrivé aussi aux traditions épiques sur les Amazones, du moment qu'on a commencé de prendre des fables ou les fictions ou intuitions de l'imagination pour des vérités historiques. Ayant été dépouillée de son caractère poétique la tradition fut comme frappée de mort et ne put plus se développer. Si de nouveaux récits vinrent encore s'y ajouter de temps à autre, ils durent leur origine non au développement normal de la tradition, mais au mensonge ou savant ou officiel ou adulateur. L'expédition d'Alexandre en Asie ayant renouvelé, chez les Grecs, le souvenir des Amazones, on ne manqua pas de rapporter que ce jeune héros, entre autres peuples qu'il avait subjugués, avait aussi rencontré et dompté les Amazones en Scythie. Arrien rapporte (VII, 13, 4) que le Satrape de Médie *Atropatès* (zend. *athra-paitis*, seigneur du feu) fit présent à Alexandre d'une garde-du-corps, composée de cent femmes qu'il avait équipées en amazones, soit qu'il ait voulu faire croire à son nouveau maître et à ses généraux, à l'existence de ce peuple fictif, soit, que poussé par quelque Grec, adulateur d'Alexandre, il ait voulu préparer au jeune héros une agréable surprise.

L'admiration outrée, propre aux esprits vulgaires, et l'adulation, propre aux ames basses, s'attachèrent à Alexandre de son vivant et après sa mort et le firent aisément placer de niveau avec les héros et

Digitized by Google

les demi-dieux Héraklès, Thésée et Bellérophon. On attribuait donc aussi au fils de Philippe, comme à ces héros et demi-dieux, la gloire d'avoir vaincu les Amazones Tueuses d'hommes. L'esprit menteur des Grecs poussa encore plus loin l'adulation. Renouvelant l'ancien mythe scytho-grec sur *Echidna* (sansc. *ahi-dhanika*, serpent-femme, personnification du pays scythique et synonyme d'*Apia*) désirant avoir des fils de la race de *Héraklès* ou de *Targitavus* (Brillant par le targe), on rapporta que la reine des Amazones nommée *Minithyia* (Petite-Tempête) ou *Thalestris* (p. *Palaistrids*, fille de la Palestre ou de la Lutte) vint avec ses héroïnes faire sa soumission à Alexandre, et qu'elle resta pendant treize jours auprès de ce nouveau Héraklès afin d'avoir de lui un fils qui, déjà par sa naissance, fût doublement guerrier, du côté de son père héroïque et du côté de sa mère amazone (*Curtius*, VI, 5).

Par suite de l'expédition d'Alexandre et de la domination de ses généraux, non seulement l'Asie occidentale, mais surtout les contrées où l'on plaçait communément les Amazones, furent mieux connues, et dès-lors la science positive historique et géographique prit de plus en plus du terrain sur la tradition poétique, fabuleuse et mensongère. Bientôt on ne se borna plus seulement à douter de l'existence des Amazones qu'on ne rencontrait nulle part, on alla jusqu'à la nier positivement, et enfin des historiens qui pouvaient passer pour bien informés, tels que *Strabon* (II, p. 348), *Arrien* (VII, p. 156) et même *Diodore* de *Sicile* (H. 44, 46) énoncèrent directement cette négation. Dès-lors les traditions sur les Amazones, qui depuis longtemps ne s'étaient plus développées que d'une manière artificielle, restèrent complètement stationnaires et passèrent dans cet état aux poètes et aux historiens latins qui, sans rien y ajouter, rapportèrent, sous forme de récits merveilleux, ces fables antérieurement formulées par le génie des Grecs. Ces récits fabuleux se perdirent en grande partie de la mémoire et de la bouche du peuple, lorsque vers le commencement de l'ère chrétienne, les Scythes auxquels, jusqu'ici, ils s'étaient principalement rattachés, s'éteignirent complètement sous ce nom dans l'histoire et furent remplacés par leurs descendants, les tribus sarmatiques et les tribus gétiques d'où étaient sortis, d'un côté, les Slaves et, de l'autre, les Germains et les Scandinaves. N'étant plus l'objet de la tradition vivante dans la bouche du peuple, le souvenir des Amazones exista dès-lors seulement dans les écrits des Grecs et des Latins. Bientôt il n'y eut plus que les savants ou les érudits qui connussent le

Digitized by Google

nom et les fables de ces héroïnes ; eux seuls instruits des anciennes traditions par l'étude des littératures classiques qui bientôt n'étaient plus accessibles qu'au petit nombre, essayaient encore de nouvelles combinaisons en construisant sur des données prétendues historiques ce qu'on pourrait appeler les *fables posthumes* des Amazones.

Malgré le doute et même la négation positive que des historiens grecs avaient énoncés sur les récits fabuleux concernant les Amazones, il y eut cependant encore dans l'antiquité et au moyen-âge des érudits doués de peu de jugement, qui prenaient ces fables pour de l'histoire réelle. Comme c'était principalement aux Scythes qu'on avait rattaché ces Amazones, ces écrivains croyaient retrouver celles-ci, soit dans les contrées que, de leur temps, on désignait encore sous le nom archaïque de Scythie, soit dans les pays qui étaient habités alors par les descendants des Scythes, savoir les Scandinaves et les Germains, sortis de la branche gétique, et les Slaves, sortis de la branche sarmatique. Ainsi *Jornandès*, en rapportant comme des faits historiques les anciennes fables des Grecs sur les Amazones, croyait par là augmenter d'autant l'histoire des Scythes et celle de leurs descendants, les Goths. Au huitième siècle de notre ère, le diacre *Paul, fils de Warnefrid*, en racontant (*De gestis Longob.*, lib. I, cap. XV) une tradition d'après laquelle les Longobardes, sortis de la Scandinavie, sous la conduite de *Lamissio*, auraient rencontré des Amazones, doute bien de ce fait, sachant que les Amazones héroïnes, au dire des poètes, avaient été anéanties longtemps avant cette époque ; mais il n'ose pas le nier complètement puisqu'il pense que cette nation guerrière aura bien pu se propager sans que les historiens en eussent rien su, et que d'ailleurs il avait entendu parler d'un peuple de femmes comme devant exister au fin fond de la Germanie. Ces bruits sur un prétendu peuple d'Amazones, existant en Germanie, pouvaient bien avoir leur origine dans le nom de *Magdebourg* (magado-puruc) qui, signifiant la *Ferté des Vierges*, faisait supposer que ce bourg était occupé par des vierges belliqueuses. Au onzième siècle *Adam de Brême* admettait également qu'il y avait encore de son temps un pays d'Amazones en Suède. C'est que sans doute il avait entendu parler des *Qvœnes*, peuple finnois au Nord-Est de la Suède, et se rappelant que Tacite avait dit des *Sitones*, peuple cimmérique, voisin des Sviones, qu'ils étaient gouvernés par des femmes, il croyait sans doute que les *Qvœnes* étaient identiques avec les *Sitones*, d'autant plus qu'il

Digitized by Google

s'expliquait le nom de *Qvœnaland* (pays des Qvænes) comme étant synonyme du nom de *Qvinna-land*, qui, dans l'idiôme norrain, signifiait *Pays de femmes*.

De même que chez les peuples germaniques le nom de *Magdebourg* a pu donner naissance à la tradition sur les Amazones germaniques, de même, chez les Slaves, le nom de *Dêwyn* (Appartenant aux filles) que portaient quelques bourgs en Bohême, a donné à quelques poètes et érudits l'idée d'imaginer des Amazones slaves, descendant des Amazones de l'antiquité. C'est ainsi que chez les *Tcheches* (Bohêmes) et les *Leches* (Polonais), l'histoire du soulèvement de l'héroïne *Wlasta* et de la guerre des femmes contre les hommes, après la mort de la princesse *Libussa*, épouse de Przemysl, a été rattachée au château de *Dêwyn* (Teben), situé en face du *Wische-hrad* (Fort supérieur), à Prague, et les héroïnes *Wanda*, *Libussa* et *Wlasta* ont été rapprochées des Amazones. *Libussa*, la petite-fille de Samo, la fille de Krak, l'épouse de Przemysl, la reine des Tcheches, la fondatrice de Prague, ressemble, dans la tradition, moitié historique moitié fabuleuse, aux Amazones, en sa qualité de reine, de guerrière et de fondatrice de ville; elle prit même un caractère tant soit peu religieux en sa qualité de grande magicienne. *Wlasta*, la suivante de Libussa, qui voulant arriver au trône, après la mort de sa maîtresse, rallia autour d'elle une armée de femmes, et qui construisit le château de *Dêwyn* (Teben), rappelle sans doute les Amazones par son esprit guerrier et dominateur. *Wanda*, la fille du roi Krak, le prétendu fondateur de la ville de Krakow, a été souvent confondue dans la tradition avec *Libussa* et *Wlasta;* elle ressemble aux Amazones non seulement par sa valeur guerrière, mais encore plus particulièrement par sa chasteté. Car suivant la tradition, le peuple voulant la forcer d'épouser le prince allemand Rudiger, elle se donna la mort en se précipitant dans la Visçla. Mais toutes ces histoires fabuleuses, imaginées par des chroniqueurs ou par des poètes, n'avaient aucuns rapports avec les Amazones de l'antiquité; elles n'avaient pas même des racines dans la tradition populaire. En général, au moyen-âge, en Europe et en Asie, les Amazones étaient entièrement inconnues au peuple illettré, à l'exception peut-être de quelques peuplades du Caucase, chez lesquelles, si l'on peut en croire quelques voyageurs, les Amazones continuaient à vivre dans la tradition populaire. Ces peuplades caucasiques, vivant au milieu de la race grusienne, sont peut-être des restes des anciens Cimmériens; du moins

Digitized by Google

le nom d'*Ämmäti* (Fortes), par lequel elles désignent les Amazones, semble rappeler encore dans sa forme actuelle le nom celtique *amad* et le nom tyrrhénien de *amata*. A cette exception près, le souvenir des Amazones s'étant complètement effacé dans la tradition populaire au Moyen-âge, on ne se servait pas même dans le langage ordinaire du nom d'Amazones pour désigner, par métaphore, des femmes belliqueuses ou douées d'un courage mâle et guerrier, bien qu'il y eût de tout temps de ces femmes et qu'il y en ait encore aujourd'hui, telles que, par exemple, les femmes de Wärends Härad, dans le Smoland, en Suède (v. *Geijer*, p. 298). Les érudits seuls employaient le nom d'Amazones dans le sens métaphorique, et c'est ainsi que le voyageur espagnol *Oreliana* a donné au Maranion le nom de *Fleuve des Amazones*, parce qu'il prétendait avoir trouvé sur les bords de ce fleuve, une nation de femmes belliqueuses.

En montrant, par le tableau rapide qui précède, comment se sont formées et transformées les traditions sur les Amazones de l'histoire et sur les Amazones de la fable, nous venons de tirer au clair cette question, si diversement difficile et embrouillée, et de prouver, en même temps, que les Amazones, improprement attribuées aux Scythes, n'avaient aucun rapport direct avec ce peuple ni, par conséquent, avec ses descendants les Gètes, les Slaves, les Germains et les Scandinaves.

F. G. Bergmann,
Professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Digitized by Google

FRAGMENT INÉDIT

DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

ET

DES ÉVÊQUES DE STRASBOURG,

DE L'ABBÉ GRANDIDIER.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ALSACE

AUX XIe ET XIIe SIÈCLES.

Suite (*).

Nous avons déjà fait connaître les écrits que Manegold publia en faveur du pape Grégoire VII, entre autres celui qu'il composa contre un clerc de Cologne, nommé Wolfelm (1). Nous avons en même temps remarqué que ce n'est que dans les deux derniers chapitres de cet ouvrage qu'il s'était proposé la justification de ce souverain Pontife. Les vingt-deux premiers (2) étaient consacrés à un autre dessein que nous allons faire connaître. Manegold, encore chanoine de Lutenbach, avait eu une conférence avec Wolfelm dans les jardins de cette collégiale, et avait trouvé ce clerc de Cologne extrêmement prévenu en

(*) Voir les livraisons de janvier, page 16, de mai, p. 193 et d'août, p. 354.

(1) Ce Wolfelm est différent du bienheureux Wolfelm, abbé du monastère de Brauweiler, près de Cologne, qu'il gouverna depuis 1077 jusqu'en 1091, et dont la vie est écrite par Conrad, un de ses disciples. Elle se trouve dans Dom MABILLON, *in actis SS. ord. S. Benedicti, tom.* 9, *pag.* 675 *et seq.*

(2) *Apud* MURATORI, *Anecdot.*, *tom.* 4, *pag.* 167 *et* 168.

Digitized by Google

faveur des philosophes du paganisme. Il s'était même aperçu que leur doctrine l'avait insensiblement entraîné dans plusieurs opinions contraires à celles de l'Eglise. Manegold entreprit de lui en montrer le danger; mais ses raisonnements ne produisirent aucun heureux effet sur Wolfelm qui s'en irrita et en prit occasion d'accabler d'injures son adversaive. Celui-ci espéra de mieux réussir en lui faisant lire dans un plus grand détail ce qu'il ne lui dit qu'en partie et de vive voix. Il composa donc l'écrit dont nous parlons et dans lequel on peut distinguer deux principales parties. La première (1) est employée à développer les différentes opinions des philosophes païens en commençant par le dogme ridicule de la métempsycose inventé par Pythagore. Manegold discute ensuite le sentiment de Platon, qui a mieux raisonné sur l'origine des choses, mais qui est presque inintelligible lorsqu'il veut définir la nature de l'âme. Il fait aussi voir combien les systèmes de Xénocrate, d'Aristote et des autres philosophes sont opposés à la vérité, et combien ils se combattent mutuellement. Il les regarde même comme pernicieux au christianisme, puisque non seulement ils ont donné naissance à l'idolâtrie, mais qu'ils ont encore été les premiers germes des sectes de Manès et d'Arius, des erreurs d'Origène et d'autres hérétiques. Tous ces philosophes, dit-il, remplis de vanité, ne pouvaient être éclairés du Saint-Esprit, qui n'aime que les humbles: privés de la bénédiction des Patriarches, ils ont été exclus de la vraie connaissance du mystère de la Trinité. Séduits par le démon, l'auteur des schismes et de l'idolâtrie, l'antiquité payenne n'a produit que des philosophes divisés en différentes sectes, ou des poètes, dont les vers ont divinisé le vice et le crime. C'est cette première partie, formée de dix chapitres, qui découvre principalement dans Manegold le philosophe chrétien, tel que vous le représentent les auteurs, ses contemporains. Il permet cependant et conseille la lecture des ouvrages des Païens, pour en tirer ce qu'ils ont de vrai et d'utile, et pour former le goût et la beauté du style, de même que les Israélites empotèrent autrefois les vases précieux des Egyptiens. Mais il veut en même temps qu'on rejette leurs opinions erronées pour recourir à des sources plus pures et plus vraies.

Manegold fait ensuite voir dans sa seconde partie (2) que c'est dans la religion chrétienne que se trouve cette aimable vérité inconnue aux

(1) *Apud* MURATORI, *pag.* 172-182.

(2) *Pag.* 181-202.

Digitized by Google

sages de l'antiquité et incompatible avec leur fausse doctrine. Il entre de là dans le détail de quelques uns de nos principaux mystères. L'unité de Dieu en trois personnes, la création et la chute de l'homme, le remède que le Père y a apporté dans sa miséricorde, la réparation du genre humain par l'incarnation de son Fils dans le sein d'une vierge, les miracles de sa divinité, l'effusion du Saint-Esprit sur l'Eglise qu'il ne cesse encore d'animer et de conduire, l'institution d'un sacerdoce, qui est un véritable sacrement conféré par l'imposition des mains (1), l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, tels sont les objets remarquables sur lesquels il s'étend. Ce savant Alsacien s'explique clairement sur la transubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, qui commençait alors à être attaquée par le fameux Bérenger de Tours. Il dit que cette transubstantiation se fait par la vertu des paroles du Seigneur, que le prêtre prononce : c'est pourquoi il les appelle sanctifiantes et vives. Il ajoute que comme c'est Jésus-Christ qui baptise, c'est aussi lui qui change l'essence de la chose proposée par l'oblation, c'est-à-dire, du pain et du vin, et que ce que nous recevons à l'autel est son corps en vérité et non en figure (2). L'opuscule de Manegold, dont nous rendons compte, est court et succinct, mais il renferme un grand fond d'érudition sacrée et profane (3). Son style, quoique un peu diffus, est un des meilleurs du siècle où il vivait. Ce qu'il dit des antipodes (4) fait voir qu'on commençait dès-lors à avoir quelque idée d'un autre hémisphère habité. Les anciens s'étant représenté la terre comme une superficie plate, ne pouvaient s'imaginer des antipodes. Ceux qui les

(1) *Apud* MURATORI, *cap.* 21, *p.* 198: « *Hoc paraclito suggerente omnia et efficiente « per apostolicam manuum impositionem sacrorum ordinum est sacramentum.* »

(2) *Cap.* 18, *pag.* 193 : « *Sicut im Baptismo..... medius stat de quo dicitur; « Hic est qui baptisat..... sic in mensâ Christi, ejusdem non figurativo, sed « vero corpore reficeris. Quantùm fide capis visibiliter, quantùm adest invisi- « bilis ille sacerdos propositæ creatoræ mutator atque assumpter, tantâ effi- « cacità sanctificationis, ut sacerdote verba Domini, quæ viva et sanctificatoria « sunt, proferente, attendendum et sumendum sit, teste Ambrosio, non quod « natura formavit, sed quod benedictio consecravit.* »

(3) M. l'abbé GOUJET, dans sa continuation de la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, *tom.* 3, *pag.* 386-392, et Dom CEILLIER *Histoire générale des auteurs sacrés*, *tom.* 21, *pag.* 234-238, donnent une plus ample notice de cet ouvrage de Manegold.

(4) *Cap.* 4, *pag.* 175.

Digitized by Google

supposaient, adoptaient pour principe que la terre était divisée en quatre parties habitables, dont deux étaient tellement séparées des autres, par l'interposition de la zone torride, qu'il ne pouvait y avoir de communication entre les habitants des deux premières parties et ceux des deux dernières. Il résultait de ce système une fâcheuse conséquence pour la religion, parce qu'on en concluait que tous les hommes ne tiraient pas leur origine d'Adam, et que l'Evangile n'avait pas été prêché dans tout l'univers. Voilà, selon Manegold, ce qui empêchait les chrétiens d'admettre des antipodes découvertes depuis le huitième siècle, par S. Virgile, évêque de Saltzbourg. Mais on est revenu de ce système et de cette crainte depuis le voyage de Christophe Colomb et des autres navigateurs, qui ont parcouru les Indes et l'Amérique. Dès la fin du douzième siècle, la bienheureuse Alpaïde de Cudot, au diocèse de Sens, qui mourut en 1210, eut dans ses ravissements une idée du globe terrestre presque semblable à celle que nous en donnent nos derniers géographes. Elle crut voir dans ses extases le monde entier comme un globe d'une forme unie de toutes parts. Le soleil lui parut beaucoup plus grand que la terre, et la terre comme un œuf suspendu au milieu des airs, dans un fluide immense (1). Cette représentation favorise l'opinion de nos savants modernes, qui après de longues et périlleuses observations donnèrent à la terre la figure d'un sphéroïde tant soit peu aplati vers les pôles. Mais le discours d'Alpaïde fut pris alors pour une vision et une rêverie dévote. Il est bien singulier qu'il faille chercher l'origine de cette découverte dans le siècle le plus ingrat de l'astronomie, et qu'une femme sans prétentions mérite une gloire que tant d'hommes illustres se partagent avec autant de bonne foi que d'ostentation.

Le sexe dans ce siècle, ainsi que dans le précédent, s'était toujours fait un mérite particulier de cultiver les lettres. On peut même dire en son honneur, que ce fut lui qui dans le cours du douzième siècle, rappela en partie dans l'Alsace l'amour de la littérature et des sciences, qui paraissait s'y être ralenti. Dès l'onzième plusieurs princesses et dames de la plus haute condition s'étaient distinguées autant par leur savoir que par leurs vertus. Sans parler de sainte Richarde (2) et de

(1) Comme le raconte un auteur du même siècle, Robert, moine de St.-Marien d'Auxerre, *in chronologiâ Trecis, ann.* 1668 *editâ, pag.* 81.

(2) Voyez le tome second de cette Histoire, *pag.* 235 *et* 236.

Digitized by Google

sainte Adelaïde, toutes deux impératrices, que nous avons déjà fait connaître, qui firent la gloire de leur sexe dans le cours du neuvième et dixième siècle, et auxquelles l'Alsace doit la fondation des abbayes d'Andlau et de Seltz, nous rappellerons sainte Cunégonde, que l'auteur de sa vie nous dépeint comme très-instruite dans les arts et les sciences (1); Agnès de Poitiers, épouse de l'empereur Henri III, qui passa pour une des plus savantes princesses de son temps (2), Mathilde d'Angleterre et Béatrice de Bourgogne, femmes des empereurs Henri V et Fréderic Ier, qu'on nous représente aussi recommandables par leurs talents littéraires que par leurs autres qualités (3); Heilwige, comtesse de Dagsbourg, mère de S. Léon IV, qui excellait dans la connaissance des deux langues allemande et romane, etc. Nous avons parlé ci-dessus des talents supérieurs qui distinguèrent les filles de Manegold. C'était alors peu pour une femme de lire l'écriture sainte, les Pères et les poètes : la bouche d'une jeune Française ou d'une Allemande paraissait s'embellir, quand elle répétait des sons latins, quand elle chantait un psaume de David, ou quand elle prononçait un vers de Virgile. La poésie surtout, comme le remarque M. Thomas (4), si chère à l'imagination et aux âmes sensibles, était embrassée avec transport par les femmes. C'était une espèce de jeu piquant et nouveau qui pouvait flatter l'amour-propre et amuser l'esprit. Peut-être même le vide qu'elles éprouvaient malgré elles et sans s'en douter, dans une philosophie barbare, dans une théologie abstraite et dans une vaine étude de dialectes et de sons, leur faisait trouver plus de charmes dans un art, qui occupe sans cesse l'imagination par des tableaux et l'âme par des sentimens. Le désœuvrement et le luxe, je me sers encore des termes de l'écrivain délicat que nous venons de nommer (5), n'avaient pas encore inventé l'art de rester six heures devant une glace, pour créer des modes. On faisait quelque cas du temps, et les femmes s'empressaient autant que les hommes à acquérir des connaissances.

---

(1) *Apud Mabillonem, in Actis SS. ord. S. Benedicti, tom.* 8, *pag.* 458 : « *Litterarum, sicut et aliarum artium..... fuit peritissima.* »

(2) MABILLON, *Annal. Benedict. lib.* 58, *num.* 73 *et* 93, *et lib.* 61. *num.* 102 *et* 103.

(3) RIVET, *Histoire littéraire de France, tom.* 9, *pag.* 131.

(4) *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes, p.* 68. [p. m. 87.]

(5) *Ibidem, pag.* 69. [p. m. 88.]

Digitized by Google

C'est particulièrement dans les monastères et abbayés de filles qu'on cultivait les lettres avec le plus de succès. Celles qui s'y étaient retirées, excellaient pour la plupart dans l'art de transcrire des livres, art précieux et utile avant la découverte de l'imprimerie, et qui supposait alors beaucoup de goût, d'intelligence et de dextérité. Ces pieuses filles puisaient dans cet exercice des lumières qui, soutenues de leurs propres talents, les élevaient quelquefois au comble de cette renommée, dont elles n'étaient d'abord que les instruments et l'organe. Les chanoinesses-Régulières de Schwartzenthann, monastère fondé en 1149 près de Marbach, et du même institut, s'occupaient particulièrement à copier d'anciens manuscrits. On voit encore à Marbach un très-bel écrit de ce genre, fait en 1154 par une des habitantes de Schwartzenthann, nommée Guta, et qui renferme entre autres le martyrologe d'Usuard, la règle de St.-Augustin, le commentaire de Hugues de St.-Victor sur la même règle, et les anciennes constitutons de Marbach (1). On conserve aussi dans le couvent de Ste-Magdeleine de Strasbourg de très-beaux livres d'églises, que des religieuses de la même maison ont écrits elles-mêmes, il y a plus de quatre cents ans. D'ailleurs, comme l'observe Dom Rivet en parlant de l'état des lettres au douzième siècle (2), le latin ayant cessé d'être vulgaire depuis quelque temps, on n'admettait point de filles à la profession religieuse qu'elles n'entendissent cette langue; maxime, ajoute-t-il « qui dura jusqu'au quatorzième siècle, et qui serait à souhaiter qu'elle fût encore en vigueur. » En effet nous trouvons que dès-lors l'étude de la langue latine occupait en Allemagne le noviciat des religieuses (3), et qu'elle y était encore si commune parmi elles, qu'elles ne se confessaient ordinairement qu'en latin (4). Il était pour elles un préalable essentiel, non seulement à l'intelligence des livres sacrés, mais aussi de l'office divin, dont il leur était recommandé de s'acquitter en accordant leur esprit avec leur voix. Ainsi l'étude de la langue latine devenait un devoir pour toutes celles qui désiraient s'oc-

---

(1) Ce manuscrit est un grand *in-folio* enluminé de peintures, formant 282 feuillets.

(2) *Histoire littéraire de France*, *tom.* 9, *pag.* 127.

(3) *Trithemius*, *in chronico Hirsaug.*, *tom.* 1er, *pag.* 184.

(4) *Buschius*, *de Reformatione monasteriorum apud Leibnitzium*, *in scriptor. rer. Brunswic*, *tom.* 2, *pag.* 869.

Digitized by Google

cuper intérieurement du sens des paroles qu'elles lisaient ou qu'elles chantaient. Aussi Erasme, évêque de Strasbourg, dans ses statuts synodaux, publiés en 1549 (1), voulut que les religieuses de son diocèse comprissent une partie des prières qu'elles disaient dans une langue inconnue (2); ce règlement si sage et si utile mériterait plus que tout autre d'être renouvelé de nos jours. L'abbé prince de Saint-Blaise, si connu par ses ouvrages liturgiques et par son zèle pour le rétablissement de l'ancienne discipline, désire particulièrement celui de l'étude latine parmi les religieuses, ou, dans le cas qu'on trouvât aujourd'hui beaucoup d'inconvénients de leur apprendre une langue savante et difficile, qu'on leur permît du moins de chanter le Psautier et de lire les leçons du bréviaire en langue vulgaire (3). Nous joignons nos vœux à ceux de ce respectable prélat, et nous gémissons avec lui de voir les religieuses de nos jours prier, psalmodier et chanter ce qu'elles n'entendent point. Leur ôter le bonheur et la consolation d'unir leur voix à celle de l'Eglise, nous paraît être un usage non seulement contraire à la pratique des apôtres et à l'institution des ordres monastiques, mais encore à la doctrine de Jésus-Christ et à celle que Saint-Paul a développée dans presque un chapitre entier de son exhortation aux Corinthiens (4).

---

(1) *Cap. 25 de vitâ et moribus monialium, édit. 1566, fol.* XCIII *et apud Hartzheim, concil. Germaniæ, tom. 7, pag. 514 : « Et quanquam (Meniales)..... in « decantandis psalmis, officiisque divinis peragendis ignotâ utantur linguâ : « tamen ea Diligentia adhibenda est, ut si non omnium, certi præcipuarum « rerum (videlicet psalmorum, epistolarum, evangeliorumque, communique « procum ac hymnorum, qui in sacro celebrando proferuntur, aliisque officiis « absolvendis adhibentur) intellectum habeant, quam ex privatâ et domesticâ « lectione, facilè consequentur sorores. »*

(2) Le synode diocésain de Cologne, de 1550, *apud Hartzheim, tom. cit. pag.* 644, ordonne qu'il y ait, dans chaque monastère de femmes, une préfète, qui sache le latin et puisse expliquer les hymnes, les épîtres et les évangiles aux jeunes religieuses.

(3) *De cantu et musicâ sacrâ, tom. 2, pag. 202, et vetus Liturgia alemanica, part. 1, disquis. 2, cap. 2, p. 135.* On lit dans ce dernier ouvrage : *« Hodiè opportunum foret (Psalterium) in linguâ* germanicâ, *aliisque vernamlis pro psalentium monialium usu. Idem de lectionibus dici potest, quæ sunt ad instruendos commovendosque audientes. »*

(4) *Epistola prima beati Pauli ad Corinthios, cap. 14.*

Les lettres furent surtout accueillies au milieu du douzième siècle dans les abbayes alsaciennes d'Andlau et de Hohenbourg. Plusieurs chanoinesses d'Andlau parvinrent alors à la célébrité littéraire et chrétienne. Cependant aucune d'elles n'atteignit, dans la carrière des vertus et des sciences, Hatzigue ou Haiska, leur abbesse qui vivait en 1167 (1). Mais on a perdu malheureusement l'unique production, qui nous restait du génie de cette savante abbesse, et que ceux qui en avaient eu connaissance nous représentent comme un monument précieux de littérature. L'émulation littéraire fut encore plus en vigueur chez les chanoinesses qui formaient l'abbaye de Hohenbourg, fondée au septième siècle par Ste-Odile (2). Elle était gouvernée au douzième par deux abbesses, qui cultivèrent les lettres et la poésie au sein de la vertu et de la piété la plus exemplaire. Elles se nommaient Relinde et Herrade, et on voit encore leurs figures sculptées sur une pierre du cloître des Prémontrés de Hohenbourg, posée par ordre de cette dernière (3). Ce monument propre à nous faire connaitre le costume et la sculpture du temps, représente ces deux abbesses à genoux (4). L'habillement et la couronne de Notre-Dame, qui tient l'enfant Jésus, est remarquable: ses cheveux partagés en deux longues tresses flottent sur les épaules, tandis que ceux de Relinde et de Herrade sont cachés par leur voile. Les guerres et les troubles du schisme avaient produit un grand relâchement dans les abbayes des chanoinesses d'Allemagne: la plupart étaient tombées dans un désordre scandaleux, dont Hohenbourg se ressentit également. Le concile de Reims de 1148, pour y obvier, ordonna qu'on les réformât en y introduisant la règle de St.-Benoit, ou celle de St.-Augustin (5). Fréderic, duc d'Alsace et de

(1) « *Fuit virago litterata, relicto ingenii insigni monumento,* » dit BUCELIN *in Monasteriologid Imperii germanici, tom.* 2, *pag.* 138.

(2) Voyez le tome premier de cette Histoire, *pag.* 357 *et* 358.

(3) Ce monument est gravé dans l'*Alsatia illustrata* de M. Schœpflin, *tom.* 1, *ad pag.* 797 *monument. francic. tab.* 2, *num.* 3, et dans le *Beschreibung von Hohenburg* de M. Silbermann, *pag.* 39. Il fut découvert en 1747 par Denys Albrecht, prieur de Sainte-Odile, au revers d'une autre figure, dont nous avons déjà parlé à la page 253 de notre premier volume.

(4) On lit leurs noms au-dessus de leurs têtes : *Relind abbatissa..... Herrat abbatissa.*

(5) *Apud Labbeum, concil. tom.* 10, *pag.* 1110 : « *Sanctimoniales et mulieres,* « *quæ canonicæ nominantur et irregulariter vivunt, juxtà beatorum Benedicti* « *et Augustini rationes vitam suam in melius corrigant et emendent.* »

Digitized by Google

Souabe, avoué de Hohenbourg, qui devint empereur en 1152, mit en effet les décrets de ce concile pour rétablir la discipline dans cette abbaye, où s'était introduit le relâchement des mœurs, et où le nombre des chanoinesses était considérablement diminué (en exécution) (1). Après en avoir conféré avec Burchard, évêque de Strasbourg, il fit venir du monastère de Bergen, situé en Bavière dans le diocèse d'Eichstett, une religieuse nommée Rilinde, qu'on dit avoir été sa parente (2), et qu'il établit abbesse de Hohenbourg. Cette fille pleine d'esprit et de vertu et de science, qu'on trouve dès l'an 1154 à la tête de cette abbaye (3), travailla avec tant de zèle à la réformation, qu'en peu de temps elle lui rendit son ancien lustre et lui fit reprendre sa première ferveur (4). Rilinde, qui commença à y introduire la règle et la discipline canonique de St.-Augustin, y forma en même temps des élèves qu'elle instruisit dans les principes de la langue latine et dans les devoirs de la philosophie sacrée (5). Elle eut à sa mort, arrivée le

(1) CRUSIUS, *Annal. suevic. tom.* 1, *part.* 2, *lib.* II, *pag.* 477, *et* BUCELINUS, *Germaniæ sacræ, part.* 2, *pag.* 13.

(2) Voyez PELTRE, *Vie de Sainte-Odile, pag.* 169 *et* 170.

(3) On lit dans une charte de Marbach que « *Venerabilis abbatissa Rilindis,* « *que canonice religionis ordinem in Hohenburc restituit,* » contracta en ce temps un acte de confraternité avec ce monastère.

(4) Le Pape Luce III, dans sans bulle de 1185 pour le monastère de Truttenhausen, en parle en ces termes : « *Ipse Fridericus, Romanorum Imperator.....* « *Ecclesiam quæ dicitur Hohenburc, concilio spiritualium personarum restau-* « *rare elaboravit, et religiosam et idoneam personam nomine Relint eidem pre-* « *fecit. Hoc enim, dùm reginem Ecclesie feliciter suscepit, pro Dei amore* « *destructa diligenter reedificans, dissipata strenuè plantans, auxilio et con-* « *sensu Borcarde Argentinensis episcopi, aliorumque spiritualium ipsam Eccle-* « *siam ad honorem Dei prudenter et honorificè reformavit, omnemque divine* « *legis religionem ac canonice discipline rigorem secundùm regulam beati Au-* « *gustini inibi pleniter reformavit. Quam studii normam succedens ei abbatissa* « *dilecta in Christo filia nostra Herrat fideliter in omnibus bonis* (*est*) *sancta.* »

(5) Gabriel HAUG, *in cronicalibus manuscriptis, pag.* 35 *et* 36 : « *Imperator* « *Fridericus ad restaurationem Altitonensis, sive Hohenburgensis cœnobii,* « *cui sante Odilie mons cognomen est, tum pene desolati animum advertit. Huic* « *enim ex collegio sanctimonialium Bergensium accitam Rylindam virginem* « *tùm morum integritate, tùm sacrarum litterarum eruditione celebrem abba-* « *tissam præfecit, quæ dùm ruinas monasterii resaricvit, sacro vestalium cœtu* « *collecto, creditum talentum multo cum fœnore Deo reddidit. Hæc dum litte-* « *rarum latinarum esset doctissima, quotquot ejus disciplinæ jugum virgines*

Digitized by Google

22 août (1) 1167 (2), le bonheur de voir sa maison remplie de chanoinesses également savantes et édifiantes. Relinde accueillit dans sa retraite les arts et les sciences. L'habitude des pratiques religieuses n'éteignit jamais dans elle le génie poétique. On conserve quelques vers latins de sa composition (3) dont nous citerons quatre (4), qui pourraient justifier la célébrité de leur auteur, et qu'on lit encore à la porte d'entrée du couvent de Récollets de Saverne.

Herrade de Landsberg, qui succéda à Relinde, dont elle avait été élève, et même selon quelques uns (5) la coadjutrice, était issue d'une noble famille d'Alsace, qui existe encore aujourd'hui. Fondatrice en 1178 du couvent de St.-Gorgon pour des Prémontrés d'Etival, et en 1181 du monastère de Truttenhausen pour des chanoines Réguliers, elle ne se distingua pas moins par ces établissements, dont nous parlerons plus amplement dans le volume suivant, que par sa science et sa piété. On ignore l'époque précise de sa mort (6), que le nécrologe

---

« *suberant, in grammaticæ rudimentis et philosophiæ sacris initiari curavit.* « *Extant dictæ Rylindis monumenta quædam, ipsam tùm carmine, tùm soluta* « *oratione claram extitisse indicantia..... Quòd si ejus, vel talibus castissimis* « *versibus velatæ puellæ hactenùs exercitatæ fuissent, haud quanquàm tot* « *apostatas nostra ætas* (*id est sæculum* XVI) *vidisset.* »

(1) *Necrologium Zwifaltense, apud Hess in scriptor. rerum Guelficar., pag.* 246 : « XI *kal. septembris, Rilint abbatissa de Hoinburg.* » *Necrologium mss.* « *S. Arbogasti :* « XXII *Augusti, Rilint abbatissa Hobenburgensis.* »

(2) PELTRE, *pag.* 172.

(3) Rapportées par ALBRECHT, *History von Hohenburg, pag.* 276 *et* 277.

(4) Ces vers, dans lesquels Relinde parle à ses sœurs dans la personne du Christ, sont assez bien faits pour le temps, à l'exception du dernier qui renferme une faute de quantité.

« *Vos, quos includit, frangit, gravat, attrahit, urit*
« *Hic carcer mœstus, labor, exilium, dolor, æstus,*
« *Me lucem, requiem, patriam, medicamen et umbram*
« *Quærite, sperate, scitete, tenete, vocate.* »

(5) ALBRECHT, *History von Hohenburg, pag.* 212 *et* 278.

(6) Dom JEAN FRANÇOIS, *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St.-Benoît, tom.* 1er, *pag.* 480, compte, sans fondement, Herrade, abbesse de Hohenbourg, dans le nombre des religieuses de Saint-Benoit, puisqu'il est certain qu'on suivait alors dans cet établissement la règle canonique de Saint-Augustin, comme nous l'avons prouvé autre part, *tom.* 1, *pag.* 351 *et suiv.*

Digitized by Google

d'Etival (1) met au 10 juillet, et celui de Hohenbourg (2) au 23 du même mois. Il est cependant certain qu'elle vivait encore en 1191, au commencement de l'épiscopat de Conrad de Strasbourg (3), et que dès l'an 1200 Edelinde de Landsberg, sa nièce ou sa parente, l'avait remplacée dans cette abbaye (4). Nous avons même de fortes raisons pour placer entre ces abbesses Lucarde de Lupfen, dont il est fait mention dans le nécrologe d'Altorff, écrit au commencement du treizième siècle (5). Les vertus de Herrade, ses talents, ses lumières et sa naissance l'égalèrent aux plus grands personnages de son siècle. Lorsqu'elle parvint à l'abbaye après la mort de Relinde, elle se trouva à la tête de vingt-quatre chanoinesses nobles, dont elle a conservé le nom, la figure et l'habillement à la tête d'un poème latin qu'elle leur dédia en l'an 1180 (6). Leur nombre s'augmenta tellement sous son gouvernement, qu'avant son décès on compta à Hohenbourg quarante-

(1) « VI *Idus Julii, commemoratio Herrat, canonicæ et abbatissæ in Hom-* « *bourc.* »

(2) « X *Kal. Augusti, illustrissimæ doctissimæque dominæ Herradis Lans-* « *berg, abbatissæ.* »

(3) Conrad, évêque de Strasbourg, confirma, vers l'an 1191, quelques anciens statuts de l'abbaye de Hohenbourg, à la prière de « *Herradis in Dei nomine* « *Hohenburgensis ecclesiæ abbatissæ.* »

(4) SCHŒPFLINUS, *Alsat. illustrata, tom.* 2, *pag.* 263 *et* 709.

(5) Ce nécrologe écrit en 1200 en fait aussi mention : « VIII *Idus Aprilis, obiit* « *Luchart, pie memorie abbatissa de Hohenburc.* » Elle paraît être la même que « *Luchardis de Lufe* » rappelée en 1180 dans le nombre des chanoinesses de Hohenbourg.

(6) On trouvera dans les pièces justificatives de cet ouvrage les noms de ces vingt-quatre chanoinesses, avec la préface par laquelle « *Herradis gratiâ Dei* « *Hohenburgensis ecclesiæ abbatissa, licet indigna* » adresse son poème latin « *Dulcissimi Christi virginibus in eâdem ecclesiâ, quasi in vineâ Domini fide-* « *liter laborantibus.* » Voici ce qu'on lit dans le *Decade fabularum* de Jean Walch, imprimé à Strasbourg, in-4°, en 1609, dans l'épître dédicatoire adressée à Gunther de Landsberg : « *Herradis à Landsperg linguâ romanâ egregium quandam* « *librum..... et veteri ac novo testamento congessit, cui titulum fecit ortulus* « *deliciarum..... qui liber concinnè admodùm holoserico villoso, colore tincto* « *coccineo vestitus, antè aliquot non ità plures annos Hohenburgo Tabernas* « *translatus, etiamnùm hodiè illic visitur, rarum antiquitatis monumentum,* « *propriâ Herradis manuscriptum.....* » Il dit ensuite que cette Herrade était sœur utérine de Gunther de Landsberg avec lequel elle fonda Truttenhusen.

Digitized by Google

sept chanoinesses ou dames de chœur, et treize sœurs converses (1). Le poème latin dont nous parlons, est celui qu'elle nomma *Hortus déliciarum*, ou le *Jardin des délices*, dont plusieurs auteurs ont parlé avec éloge (2). L'original écrit de la main même de l'abbesse Herrade et enluminé de peintures qui représentent les chanoinesses de cette maison en habit blanc et sans scapulaire, s'y trouvait encore en 1521 (3); mais les chanoinesses ayant été dispersées en 1546 après l'incendie de l'abbaye de Hohenbourg, ce manuscrit fut transporté à Saverne où il existait encore en 1597 (4). Le P. Jean Busée, jésuite, auquel le cardinal Charles de Lorraine l'avait communiqué en 1600 de la même bibliothèque de Saverne (5), parle de ce livre comme d'un chef-d'œuvre d'onction, de précision et d'élégance. Depuis ce temps on ignore ce qu'est devenu ce manuscrit, quoiqu'il soit sûr qu'il ne se trouve plus à Saverne, ni dans les archives, ni dans la bibliothèque de l'évêché. Cependant Jean de Ruyr (6), qui écrivait en 1625, et Hugues Peltre (7) dans un ouvrage imprimé en 1719 [1619], en parlent d'une manière à faire croire qu'ils l'avaient eu sous les yeux. Denys Albrecht a même publié en 1751 la plus grande partie des vers et des rimes qui forment le manuscrit de Herrade (8), mais sans faire connaître la source d'où il les a tirés. Nous avons appris depuis qu'il était conservé dans la bibliothèque de la chartreuse de Molsheim; mais nous n'avons pu découvrir en même temps les motifs que peuvent avoir ses dépositaires de ne pas le communiquer.

(La fin à la prochaine livraison.)

(1) PELTRE, *chap.* 17, *pag.* 174.

(2) Entr'autres Gabriel HAUG, *in chronicalibus mss. pag.* 36; *Guilliman de episc. Argentin. pag.* 249 *et* 250; HERZOG, *Elsass. chronick, lib.* 3, *pag.* 21; PELTRE, *lib. et pag. cit.*, etc. Le premier s'explique ainsi : « *Mortuâ Rilindâ*, « *Herradis ex ingenuâ Landsbergensium familiâ originem ducens, Rilindis* « *discipula in locum ipsius sufficitur, quæ nec doctrinâ, nec eruditione magis-* « *træ suæ inferior, insigne volumen, cui Hortulus deliciarum inscriptio est,* « *latinè conscripsit ex diversis sacrorum litterarum flosculis compaginatum.* »

(3) GEBWILLER, *Leben S. Otilien, fol.* 71.

(4) Comme le remarque Jean Schuttenheimer, curé d'Oberottenrot et de St.-Nabor dans ses remarques sur la vie de Sainte-Odile, écrite par Gebwiller.

(5) C'est ce qu'il atteste lui-même à la fin de son édition des ouvrages de Pierre de Blois, qu'il publia à Mayence en 1600.

(6) Antiquités de la Vosge, *partie* 2, *liv.* 4, *chap.* 12, *pag.* 183 *et* 184.

(7) *Vie de Sainte-Odile, pag.* 170 *et* 174.

(8) *History von Hohenburg, pag.* 282-292.

Digitized by Google

QUELQUES ADDITIONS

A L'ARTICLE DE M. F. CHARDIN,

SUR LES

JUNCKHERRN DE PRAGUE

ET LA

MÉDAILLE DE 1565.

Nous accueillons avec plaisir la lettre suivante, dans laquelle M. L. Schneegans ajoute quelques renseignements nouveaux aux observations que nous avait adressées M. Chardin, sur la médaille commémorative frappée à Strasbourg, en 1565, en l'honneur et en souvenir des *Junckherrn* de Prague.

Ces nouvelles données complèteront et confirmeront celles que nous avait communiquées M. Chardin, en attendant que nous puissions publier le travail spécial et plus étendu que nous promet M. Schneegans sur les célèbres artistes auxquels se réfère la médaille de 1565.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE D'ALSACE.

Monsieur le Directeur,

A l'instant même, je viens de recevoir la livraison de septembre de la *Revue;* et, par l'effet d'un singulier hasard, mon regard, en parcourant rapidement le répertoire imprimé sur la couverture, se fixa

Digitized by Google

tout d'abord, sur le titre de l'article de M. Chardin : « *Observations « sur une médaille commémorative frappée à Strasbourg, en 1565.* »

A peine eus-je lu ce titre, et surtout la date de la médaille, que, sans avoir ouvert le volume, je crus deviner, comme par intuition ou par enchantement, de quelle médaille il serait question dans le travail, dont le titre, à lui seul, avait éveillé toute mon attention.

Je ne m'étais point trompé. Dès la première ligue, je vis qu'en effet, comme je l'avais deviné, il s'agissait de la médaille frappée, en 1565, en commémoration des *Junckherren* ou damoiseaux de Prague, et de la part que leur attribuent des auteurs du seizième siècle à l'achèvement de la tour ou du clocher de la cathédrale de Strasbourg.

Cette médaille, Monsieur le Directeur, excitait mon attention il y a plus de quinze ans déjà ; et, comme elle mérite à tous égards qu'on la prenne en sérieuse considération, je crois utile de vous soumettre, à mon tour, quelques données qui confirmeront pleinement le fond de l'assertion de M. Chardin.

Je commencerai mon exposé par quelques renseignements sur la manière dont j'ai fini, après de longues et infructueuses recherches, par découvrir, dans les dernières années, toute une série d'exemplaires de la médaille en question.

Il y a plus de vingt ans, quand, pour la première fois, je lus les *Antiquités d'Alsace*, par MM. de Golbéry et Schweighæuser, et le texte dont le second accompagna les *vues de la cathédrale de Strasbourg*, lithographiées par M. Chappuy, les passages des deux ouvrages concernant les *Junckherrn von Prag* excitèrent déjà tout mon intérêt.

C'était à l'époque où je commençai à réunir les éléments et matériaux, que depuis je n'ai point perdus de vue et qui doivent aboutir, un jour, à un grand travail historique et descriptif sur la cathédrale alsacienne, et sur les architectes et les autres artistes qui prirent part à l'édification et à l'embellissement de cet illustre monument.

Je me bornai, alors, à transcrire les données de M. Schweighæuser, et à les mettre en rapport avec les renseignements que fournissent Specklin, Guilliman, Schadæus, Schilter, et des auteurs plus récents, sur les *Junckherrn von Prag* et sur la part qui doit leur revenir dans la construction de la flèche de la cathédrale. Dans la suite, j'y ajoutai les données que Crusius, Lazius et Zeiler fournissent également sur ces mêmes artistes et les œuvres qu'on leur attribue à la cathédrale de Strasbourg.

Digitized by Google

Par suite de ces recherches et de mes travaux sur l'histoire de l'art et des artistes à Strasbourg en général, mon attention se reporta de nouveau et toujours davantage, et sur les damoiseaux bohêmes et sur la médaille de 1565 en particulier. Les renseignements que feu M. le professeur Schweighæuser publia en 1842, au sujet d'un exemplaire de la médaille de 1565, « *trouvé*, dit-il, *aux environs de Francfort*, « *et dont M. Rebmann, Staats-Procurator de cette ville a eu la bonté de* « *lui communiquer le dessin*, » ne firent qu'accroître ma curiosité et l'intérêt que m'inspirait déjà cette médaille énigmatique.

C'était peu de temps après la mort de M. Schweighæuser, que j'en entrepris activement la recherche.

Je songeai tout d'abord à voir le dessin que M. Rebmann avait transmis à feu M. Schweighæuser. Mais malheureusement ce dessin ne se retrouva plus dans les papiers du défunt.

A partir de cette époque, je ne cessai plus de redoubler d'efforts dans l'espoir de découvrir quelque part un exemplaire de la médaille même.

Le texte de M. Schweighæuser me faisait voir qu'il devait en avoir existé un à Francfort, entre les mains de M. Rebmann. Je commençai donc par me livrer à des recherches, d'abord à Francfort et puis à Mayence; mais, ni dans l'une, ni dans l'autre de ces villes, je pus réussir à trouver la moindre trace de la médaille de M. Rebmann.

Des recherches que je fis ailleurs ne furent guères plus heureuses.

Ce que M. de Berstett, et après lui M. L. Levrault disent de cette même médaille de 1565, — mais sans en savoir la signification, que je connaissais alors depuis longtemps, — me décida à m'adresser directement à l'auteur de l'*histoire des monnaies d'Alsace*. C'était vers la fin de l'année 1849.

Après tant de recherches et de démarches infructueuses, c'était enfin choisir la bonne voie et entrer dans l'ornière qui devait me conduire droit au but.

J'écrivis donc à M. de Berstett, à Fribourg, le priant, d'une part, de me permettre de faire prendre une empreinte en plâtre de son exemplaire de la médaille, et lui indiquant, d'autre part, l'origine et la signification de ce petit monument commémoratif. Mon impatience de la voir enfin était d'autant plus grande, que j'ignorais complètement quelle pouvait en être le mérite artistique.

M. de Berstett s'empressa de me répondre avec la plus aimable

Digitized by Google

bienveillance, mais en m'exprimant le regret de ne pouvoir mettre à ma disposition la médaille tant désirée, vu qu'il avait, alors déjà, cédé sa riche collection à M. Dorlan, avocat à Schlestadt, et auteur des *Notices historiques* sur cette ville si remarquable. M. de Berstett me renvoya donc à M. Dorlan, en me donnant l'assurance que celui-ci se ferait, bien certainement, autant de plaisir à se rendre à mes désirs, qu'il l'eût fait lui-même s'il avait encore été en possession de son médailler.

M. de Berstett m'apprit, en même temps, que deux autres exemplaires de la médaille de 1565 se trouvent dans la collection de M. le prince de Fürstemberg à Donaueschingen.

Fort de la recommandation de M. de Berstett, je m'adressai donc, sans plus de retard, à M. Dorlan; et, peu de jours après l'envoi de ma lettre, l'historien de Schlestadt voulut bien m'apporter lui-même une empreinte en terre des deux côtés de la médaille.

Enfin donc, je me vis arrivé au but de mes désirs. Enfin donc, je pus contempler tout à mon aise et étudier cette médaille tant recherchée; et, quelque désabusé que je fusse, dans le premier moment, par le peu de mérite artistique de la sculpture, l'importance historique qui s'attachait, pour moi, à ce petit monument, me rendit néanmoins tout heureux de ma trouvaille et de la réussite finale de mes efforts persévérants.

Dans cette circonstance encore, je pus reconnaître combien était fondé l'ancien proverbe que Goethe aimait tant à redire: « *Was man « in der Jugend wünscht, hat man im Alter genug.* » (Ce que l'on souhaite dans sa jeunesse, on l'a en abondance dans sa vieillesse). A peine fus-je parvenu en possession de la médaille que j'avais vainement recherchée depuis des années, que je fus à même de constater l'existence de plusieurs autres exemplaires encore, et que, cette fois aussi, comme il arrive fréquemment dans la vie, je sus que j'aurais pu trouver, tout près de moi, ce que j'avais été si longtemps et si inutilement à chercher au loin.

En effet, M. Dorlan m'apprit qu'un autre exemplaire de la médaille de 1565, devait être conservé dans le médailler provenant de feu M. le pasteur Brunner, aujourd'hui entre les mains de M. le pasteur Himly. Je l'y trouvai, en effet.

M. Himly me permit également, d'en prendre une empreinte; et,

Digitized by Google

c'est à l'aide de ces deux exemplaires que je fis ensuite exécuter un dessin trés-exact des deux faces de la médaille.

Voilà donc, qu'en peu de temps, après neuf années passées en efforts stériles, j'étais parvenu à découvrir et à constater l'existence de quatre exemplaires de la médaille de 1565. Et, comme pour me narguer, on m'assura, à la même époque, que *plusieurs* autres exemplaires devaient se trouver dans la collection de M. Heppner, à Schiltigheim. Malheureusement, je ne pus vérifier l'exactitude de cette assertion, vu que M. Heppner mourut au moment même où je me proposais d'aller voir ses médailles et autres antiquités.

Je vous demande pardon, Monsieur le Directeur, de tous ces détails; peut-être vous paraîtront-ils trop minutieux et trop personnels. Mais, vous m'excuserez volontiers, je le sais; car, vous connaissez quelque peu le fiévreux acharnement qu'apporte à ses recherches un archéologue qui se sent à la piste d'une bonne et belle trouvaille. D'un autre côté, il n'est pas mal non plus, peut-être, de faire voir parfois, par des exemples, les peines extrêmes que presente souvent la constatation d'un point historique ou la découverte et l'interprétation d'un monument, même de minime importance.

Il en avait été ainsi pour moi, en ce qui concerne la médaille de 1565.

Cette médaille, je l'ai déjà dit, je crois, offre beaucoup moins d'intérêt au point de vue de l'art que sous le rapport de l'histoire. Elle se réfère, bien certainement, aux trois *Junckherrn von Prag* et n'est autre chose qu'une pièce commémorative frappée en 1565, pour rappeler et conserver le souvenir de la part qu'on attribuait alors aux trois artistes de Prague à la construction ou à l'achèvement de la tour de la cathédrale. En cela M. Chardin ne s'est nullement trompé. Je l'ai vu avec bien du plaisir.

Moi-même, je venais de constater l'existence et la signification de la médaille de 1565, dans les *Sagen des Elsasses*, publiées, tout récemment, par mon ami Auguste Stœber (page 403); et, il y a longtemps déjà, j'avais appelé l'attention des archéologues sur les célèbres gentilshommes de Prague, sur leurs œuvres de sculpture qui décoraient autrefois la cathédrale de Strasbourg et leur participation à la construction de la tour ou du clocher de l'église. (Voyez *Straszburgische Geschichten*, *Sagen*, *Denkmäler*, *Inschriften*, etc., page 40).

Depuis longtemps aussi, Monsieur le Directeur, je me proposais de

Digitized by Google

vous offrir une petite monographie sur les *Junckherrn* de Prague et la médaille de 1565, et d'y fixer, autant que me le permettent les matériaux et éléments dont je dispose, le cercle d'action des trois damoiseaux, qui figurent au premier rang des artistes les plus illustres du commencement du quinzième siècle et qui semblent avoir joui, de leur temps et durant tout le quinzième et le seizième siècles, d'une égale célébrité comme sculpteurs, peintres et architectes. Leur séjour à Strasbourg, notamment, se rattache à l'une des époques les plus intéressantes dans l'histoire de la construction de la cathédrale alsacienne. Mes premiers loisirs seront consacrés à la rédaction de ce travail, et j'aurai soin, si cela vous agrée, d'y joindre une planche représentant le dessin exact de l'avers et du revers de la médaille de 1565.

Pour le moment je ne m'arrêterai donc pas plus longtemps ni aux *Junckherrn* de Prague, ni à la médaille commémorative frappée en leur honneur il y aura bientôt trois siècles. Je me bornerai, aujourd'hui, à quelques réflexions relatives aux artistes que M. Chardin a voulu mettre en rapport avec les *Junckherrn von Prag*.

Et d'abord, je doute fort que *Jean de Cologne* qui figure en 1384 dans les comptes de la fabrique de Notre-Dame de Troyes, puisse être identique avec maître Jean Hültz, de Cologne, qui fut architecte de la cathédrale de Strasbourg ou maître de l'œuvre de la fondation de Notre-Dame, pendant le second quartier du quinzième siècle ; et je doute tout autant que *Coinrot de Strambourg* ou Strasbourg, qui figure dans les mêmes comptes, ait pu être le même que Conrad Franckenburger qui fut appareilleur du même œuvre peu après le commencement du même siècle.

Hültz mourut en 1449. La date de son décès est authentiquement avérée et constatée par son épitaphe. On la voyait, autrefois, à la cathédrale, au-dessus de la porte qui conduit de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste dans la cour du séminaire épiscopal ; elle doit encore y exister, avec celle de maître Jâques de Landshut, recouvertes toutes deux par la malencontreuse galerie longeant le bas du chœur et de ses deux chapelles latérales. L'épitaphe de Hültz appelle cet architecte, en termes exprès : « *Vollbringer desz hohen Thurns hier zue* « *Straszburg*. » Ce fut donc lui qui termina la flèche de la cathédrale en 1439, date que marquent presque tous nos chroniqueurs du seizième siècle. Or, Hültz étant mort dix années après l'achèvement de

Digitized by Google

flèche, en 1449, un espace de soixante-cinq ans sépare la date de son décès de celle des comptes de la fabrique cathédrale de Troyes. Si donc Hültz avait, en effet, pris part aux travaux de construction de Notre-Dame de Troyes, en 1384, il aurait été fort jeune encore, dans tous les cas; car, en admettant qu'il n'aurait eu que vingt-cinq ans, — ce qui, pourtant, est le moins que l'on puisse supposer, — cela reporterait déjà son âge à quatre-vingt-dix ans au moment de son décès; et il n'est guères probable qu'il ait atteint un âge si avancé. Toutes les circonstances de sa vie empêchent de le croire, celles notamment que Hültz était simple appareilleur de l'œuvre de Notre-Dame de Strasbourg avant d'en être maître ou architecte, et qu'il venait de se remarier dix années seulement avant sa mort, l'année même ou peu après l'achèvement de la flèche. Ce n'est pas à dire cependant que la chose eût été absolument impossible; mais tout me porte à croire que *Jean de Coloyne*, qui travailla à Troyes, en 1384, fut un artiste colonais plus âgé que Hültz, d'une vingtaine d'années pour le moins. Ce qui, d'ailleurs, paraît confirmer entièrement mes suppositions, c'est que, d'après les indications de M. Guicherat, *Jean de Cologne* paraîtrait avoir été un artiste distingué et sans doute renommé déjà, à l'époque où il était attaché à la cathédrale de Troyes, plutôt qu'un jeune tailleur de pierre seulement venu à Troyes durant les voyages qu'il a dû faire, pendant ses *Wanderjahre*, en exécution des anciens règlements des tribus ou corporations de métiers au moyen-âge.

Quant à *Coinrot de Strambourg*, ou Strasbourg — car, cela doit être Strasbourg, sans nul doute; en cela je suis d'accord avec MM. Guicherat et Chardin, — ce ne saurait encore pas être l'appareilleur Conrad Franckenburger qui fit don à la cathédrale de Strasbourg ou à l'œuvre de Notre-Dame, en 1404, de la statue jadis si célèbre de la *vierge douloureuse*, statue que nos chroniqueurs s'accordent à attribuer aux *Junckherrn von Prag*. L'appareilleur Conrad est désigné tantôt sous le nom de *Conrad Franckenburger*, ou *Franckenberger*, tantôt sous celui de *Conrad von Franckenburg* ou *Franckenberg*, et parfois sous celui de *Klein Conrad von Franckenburg*; mais, nulle part, il n'est appelé *Conrad de Strasbourg*. D'ailleurs, il paraît avoir été appareilleur de l'œuvre et de l'atelier de Notre-Dame, dès l'année 1404, donc à l'époque où maître Ulric d'Ensingen, prédécesseur de Hültz, venait à peine d'entrer en fonctions, comme architecte de la cathédrale. Hültz lui-même remplaça, plus tard seulement, Conrad

Digitized by Google

de Franckenbourg, en qualité d'appareilleur ; et, il ne devînt architecte ou maître de l'œuvre qu'après la retraite ou le décès de maître Ulric. Conrad *de Strasbourg* ne saurait donc avoir été l'appareilleur Conrad *de Franckenbourg* ou de *Franckenberg*, à moins que ce dernier ne se soit rendu à Troyes en venant de Strasbourg et après avoir travaillé à l'atelier de Strasbourg, ce qui aurait pu le faire appeler *Conrad de Strasbourg* à Troyes. Mais, cela n'est nullement probable; et, s'il fallait se laisser aller à quelque supposition, je serais plutôt tenté d'admettre que ce *Coinrot de Strambourg* ou Strasbourg qui, en 1384, travailla, pendant quelques jours, à l'œuvre de Troyes, fut un ancêtre de Conrad Vogt qui fut d'abord appareilleur et, plus tard, architecte de la cathédrale de Strasbourg après la mort de Jodoque ou Josse Dotzinger, dans la seconde moitié du quinzième siècle, et qui, sur son sceau et dans quelques documents, est appelé Conrad de Strasbourg : « *Cvonrat von Strasburg.* » Ceci pourtant, je le répète, n'est encore qu'une pure supposition, vu que tout artiste venu de Strasbourg ou originaire de cette ville, et portant le prénom de Conrad, a pu être appelé Conrad de Strasbourg, à Troyes.

J'en dirai autant de la relation que M. Chardin essaie d'établir, bien que sous toutes réserves, il est vrai, entre le peintre Nicolas Wurmser, de Strasbourg, et son confrère maître Kuntze, ou Conrad, dans lequel plusieurs auteurs croient reconnaître un frère de Wurmser, et les *Junckherrn* de Prague. Ces rapports sont purement imaginaires : le célèbre peintre de Strasbourg, qui figure si dignement, comme l'un des chefs principaux, à la tête de la somptueuse école artistique de Bohême, du temps de l'empereur Charles IV, étant antérieur de près d'un siècle, et de plus d'un demi-siècle pour le moins, aux *Junckherrn* de Prague et à Hültz. Cependant, il ne serait pas impossible non plus, que le séjour assez long que Wurmser fit à la cour de Charles IV ait créé des relations artistiques plus suivies entre Strasbourg et Prague ; et ce pourrait même fort bien avoir été ces relations qui contribuèrent, dans la suite, à décider les *Junckherrn* de Prague à aller se fixer à Strasbourg, où, d'ailleurs, aurait pu les appeler déjà l'immense réputation dont jouissait, au loin, et à juste titre, depuis des siècles, l'antique école de Strasbourg. Dans tous les cas, il n'y a pas à penser à une identité de personnes quelconque entre Wurmser et les *Junckherrn* de Prague.

Je terminerai, Monsieur le Directeur, ma lettre devenue trop lon-

Digitized by Google

gue déjà, par une dernière observation qui se rapporte à la médaille de 1565 et à la date commémorative qu'elle doit rappeler. C'est bien l'anniversaire de 1365 qu'avait en vue l'auteur de cette médaille et les tailleurs de pierre de Strasbourg qui la firent frapper sans doute. Quant à ce point, M. Chardin est encore dans le vrai.

En effet, cette date de 1365 — ailleurs même, mais plus à tort encore 1305 — est généralement indiquée par nos chroniqueurs comme ayant été celle de l'achèvement des quatre tourelles, c'est-à-dire des escaliers tournants ou en escargot de la tour octogone commençant à la plate-forme. Schadæus, en la copiant de Specklin, a été même jusqu'à y rattacher l'arrivée à Strasbourg de la statue de la Vierge douloureuse. Encore aujourd'hui cette date est presqu'invariablement reproduite dans tous les livres qui traitent de la cathédrale; mais, c'est encore là une de ces nombreuses erreurs stéréotypes qui défigurent l'histoire si intéressante de la cathédrale alsacienne et qui, malgré cela, ne cessent de passer de livre en livre. En 1365, on était bien loin encore d'avoir atteint la hauteur des escaliers tournants qui flanquent la tour octogone ou supérieure; cette dernière même n'était pas encore commencée alors. Je ferai voir, dans la suite, que l'application de la date de 1365 à l'achèvement des quatre tourelles, n'est que le résultat de la fausse interprétation d'un texte de Kœnigshoven. Le monument même et les documents protestent hautement contre cette erreur transmise de siècle en siècle et toujours ravivée par l'ignorance et la légèreté des auteurs qui se permettent d'écrire l'histoire de la cathédrale de Strasbourg sans l'avoir étudiée. La médaille de 1565, je le ferai voir plus amplement encore, était évidemment destinée à rappeler cette date et ce souvenir erronné que marquaient à l'envie tous nos chroniqueurs du seizième siècle et que les auteurs modernes ne cessent de répéter avec une insouciance égale à celle de leurs devanciers. J'indiquerai, plus tard, la circonstance particulière à l'occasion de laquelle elle paraît avoir été frappée.

J'aurais bien voulu ajouter quelques observations encore qui se réfèrent à la médaille de 1565 et à la date de 1365 dont elle doit conserver le souvenir; mais la longueur déjà trop demesurée de ma lettre m'impose le devoir de m'arrêter et de renvoyer les détails en question à l'article que je vais préparer sur les *Junckherrn* de Prague et la médaille commémorative du seizième siècle.

Veuillez, en attendant, Monsieur le Directeur, accorder place, dans

Digitized by Google

votre prochaine livraison, à cette épître provisoire. Elle renferme quelques détails qui se rattachent directement à plusieurs points des plus importants dans l'histoire de la cathédrale, et, si vous les publiez sous cette forme, vous me dispenserez d'y revenir au long dans la petite monographie dont je vais m'occuper incessamment.

Agréez, je vous prie, l'assurance réitérée de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

L. SCHNEEGANS.

Strasbourg, en septembre 1852.

Digitized by Google

FRAGMENT INÉDIT

DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

ET

DES ÉVÊQUES DE STRASBOURG,

DE L'ABBÉ GRANDIDIER.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ALSACE

AUX XIe ET XIIe SIÈCLES.

Suite et fin (*).

Quoiqu'il en soit, le poème d'Herrade, qui comprend plus de trois cents tant vers que rimes, mérite d'être distingué des autres ouvrages du même siècle, non par le style et l'expression, qui a presque tous les défauts du douzième, par la quantité syllabique, qui y est souvent négligée; mais par un caractère de douceur et d'urbanité, qui, à l'affectation près, le rapproche assez des monuments de l'ancienne littérature. Il serait trop long d'en citer ici quelques passages: mais on peut dire en général que tout ce poème composé de différentes parties, forme une exhortation pathétique et touchante à la vraie dévotion, un tissu de sentiments édifiants, dictés par la plus tendre piété. L'éloquente abbesse, pour faire aimer la religion, pour inspirer le mépris du monde, détaille les avantages de la vertu et l'instabilité des choses humaines, oppose adroitement la pensée de la mort et d'un bonheur éternel aux funestes effets du vice, aux malheurs qu'en-

(*) Voir les livraisons de janvier, page 16, de mai, page 193, d'août, page 334 et de novembre, page 307.

Digitized by Google

traînent avec eux le libertinage et les plaisirs de la chair. Les passages de l'écriture et des Saints-Pères, dont elle fait un heureux emploi, y sont fondus naturellement avec les expressions qui lui sont propres. Tout y prouve que Herrade s'était nourrie de la lecture des livres sacrés, et qu'elle en avait pénétré le sens et le véritable esprit. En un mot, son poème est l'expression d'une âme vive et tendre, où la pieuse abbesse a su peindre ses propres mœurs et son propre caractère. Aussi Jean de Ruyr (1) le regarde « comme un recueil des matières « les plus importantes à l'édification de l'âme dévote, tiré du vieil et « nouveau Testament, autant agencé que docteur eust pu faire.... « semblablement n'a pas été moins docte, ajoute-t-il, Gerlinde aussi « abbesse dudit monastère, car elle a fait d'excellents anagrammes et « composition en vers ou rithme. » Ce savant Lorrain du dix-septième siècle, qui fut un de mes arrières-grands oncles (2), entend par Gerlinde ou Relinde, qui fut abbesse de Hohenbourg avant Herrade, ou Edelinde qui succéda à cette dernière. Tout ce que nous venons de dire de ces savantes et illustres Alsaciennes, prouve que le siècle, où elles vivaient, fournissait alors au sexe dans de saintes retraites des écoles autant de vertus que de sciences, et leur offrait des moyens assurés d'exceller dans les lettres; moyens que les hommes dominants ont cru devoir écarter dans des temps plus éclairés. En vain la raison et l'expérience nous apprennent que les femmes sont autant capables que les hommes d'écrire et de composer, et qu'elles doivent surtout briller dans les ouvrages dont le sentiment et les grâces sont le prin-

(1) *Lib. et pag. suprà cit.*

(2) Voyez le tome premier de cet ouvrage, *liv.* 4, *pag.* 347, *note h.*, où nous avons remarqué que Jean de Ruyr était en 1625 et 1633 chanoine et chantre de l'insigne église collégiale de Saint-Dié. Il était en 1594 chanoine et secrétaire du même chapitre, lorsqu'il fit imprimer à Troyes la vie française de St.-Déodat. La sœur de Ruyr fut la première femme de Curien Grandidier, dont elle eut Jean Grandidier, gruyer et lieutenant-baillager de Bruyères, lequel Jean Grandidier fut anobli par Charles IV, duc de Lorraine, par lettres données à Nancy, le 22 novembre 1629, vérifiées le 16 novembre de l'année suivante, qui se trouvent au trésor des chartes de Lorraine, *fol.* 6 *du registre de* 1630. Ce Jean Grandidier fut père de Didier Grandidier, grand-père de Claude Ambroise, bis-aïeul d'Antoine et tris-aïeul de l'auteur de cet ouvrage.

Antoine Grandidier était frère utérin d'Ursule Bourquenot, aïeule maternelle de l'ecclésiastique à qui la *Revue* doit la communication d'une copie du manuscrit de Grandidier. *(Note de la Direction.)*

Digitized by Google

cipal mérite : un préjugé révoltant crie sans cesse qu'il n'est pas bon que la femme soit savante : le préjugé est écouté et les femmes languissent la plupart dans une ignorance qui fait leur malheur et notre ennui.

C'est au temps d'Herrade et sur la fin du douzième siècle, qu'on peut rapporter la vie de Sainte-Odile, fondatrice de son abbaye, publiée par Dom Mabillon (1) et par Eccard (2). Cette vie existe dans plusieurs bibliothèques. Le P. Labbe en avait donné communication à Vignier sur un manuscrit de la bibliothèque du collége de Clermont à Paris. Le P. Laguille assure en avoir vu un exemplaire dans le chartrier de l'église cathédrale de Metz (3). On en trouve des exemplaires parmi les manuscrits du Vatican (4), et ceux des abbayes de Mourbach (5) et de Jumièges (6). Nous en avons nous-même entre les mains une copie tirée d'un parchemin de l'abbaye de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Cette copie est différente en plusieurs points de l'édition imprimée : mais les différences, qu'elle renferme, ne sont pas assez considérables pour pouvoir en former une nouvelle, d'autant plus que l'ouvrage en lui-même, n'est pas d'un mérite particulier. Cette vie a été écrite longtemps après Sainte-Odile, et par un auteur qui ne paraît pas avoir été du pays. Quelques uns (7) croient qu'il vivait au neuvième siècle ; mais tout décèle un écrivain beaucoup éloigné des temps où mourut cette abbesse ; et quoiqu'il paraisse avoir conservé le fond de l'histoire de Sainte-Odile d'après le mémoire, qu'il s'en était conservé (8), il n'en est pas moins certain qu'il n'a souvent suivi que des traditions vulgaires et incertaines. Aussi nos meilleurs critiques conviennent que cette vie est défigurée par des contradictions, par

(1) *In actis sanctorum ordinis S. Benedicti, part.* 2, *sæculi tertii, tom.* 4, *pag.* 441.

(2) *In origin. familiæ Habsburgo-Austriacæ, pag.* 89.

(3) Voyez le tome premier de cet ouvrage, pièces justificatives, *num.* 28, *pag.* XLIX *et* L.

(4) Suivant le catalogue de Dom Claude Etiennot cité par Dom de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum, tom.* 1, *pag.* 138.

(5) MONTFAUCON, *tom.* 2, *pag.* 1176 *et* 1178.

(6) Idem, *tom.* 2, *pag.* 1213,

(7) Le P. LAGUILLE, *Histoire d'Alsace, lib.* 7, *tom.* 1, *pag.* 389, et ALBRECHT, *History von Hohenburg, pag.* 125.

(8) Tome premier de cette histoire, *pag.* 342.

Digitized by Google

des fautes chronologiques, par des fables et par un merveilleux également insipide et éloigné des saines connaissances de l'antiquité. Dom Mabillon la place à l'onzième siècle et Dom Rivet (1) vers l'an 1080. Nous avons nous-même cru qu'elle était antérieure au milieu du douzième siècle: mais plusieurs raisons nous la font croire encore postérieure à ce temps. Comme plusieurs expressions, qui se trouvent dans cette vie, dénotent un écrivain français, ou qui parlait la langue française, nous conjecturons qu'elle est l'ouvrage d'un chanoine Régulier d'Etival. Elle n'a donc été composée qu'après l'an 1178, que les Prémontrés de cette abbaye furent appelés par l'abbesse Herrade sur la montagne de Hohenbourg. Rupert, abbé de Tuy, mort en 1135, passe aussi pour avoir composé une vie de Sainte-Odile (2); mais outre qu'elle paraît perdue, nous croyons que cette Sainte-Odile, différente de celle dont nous parlons, était une de ces vierges compagnes de Sainte-Ursule, qui souffrirent le martyre à Cologne, ville voisine du monastère de Tuy (3). Le P. Peltre cite souvent dans sa vie de Sainte-Odile les actes de cette sainte, écrits en vers latins (4). Comme nous n'avons pas été à portée de les examiner, nous ne pouvons en juger que par les circonstances qu'elles renferment, et celles-ci nous font croire que cette légende est encore d'un temps postérieur à celui qui nous occupe. Nous l'avons précédemment attribuée (5) à Humbert, abbé de Moyenmoûtier, qui vivait en 1044; mais c'est une erreur dans laquelle nous a fait tomber un passage mal entendu de la chronique de Senones, et que nous avons cru devoir relever ici avec franchise.

Au reste les auteurs des légendes ne furent pas rares dans le cours du douzième siècle; mais la plupart, outre qu'elles sont mal écrites, sont remplies de choses incertaines et fabuleuses. Telles sont pour l'Alsace les vies de Sainte-Attale (6), de Saint-Florent (7), de Sainte-

(1) *Histoire littéraire de France, tom.* 8, *pag.* 81 *et* 695.

(2) MABILLON, *tom.* 4, *operis cit. pag.* 486.

(3) Voyez CROMBACH, *Ursula vindicata*, *pag.* 209, 308 *et* 684.

(4) « *Vita manuscripta S. Odiliæ metro edita, auctore anonymo* » en treize chapitres.

(5) Tome premier, *pag.* 351.

(6) *Histoire de l'église de Strasbourg, pièces justificatives, num.* 29 *et* 30, *pag.* L *et* LI. Dom RIVET, *tom.* 6, *pag.* 420, place la vie de Ste Attale au dixième siècle, mais sans fondement.

(7) *Num.* 22, *pag.* XXXVIII.

Digitized by Google

Aurélie (1), de Sainte-Richarde (2), de Saint-Adelphe et d'autres saints, dont on ne saurait faire remonter les rédacteurs à un temps antérieur. Celle de Saint-Florent, publiée par Surius (3), paraît être cependant antérieure à la sécularisation de l'abbaye de Haselach, qui date de l'onzième siècle. Mais elle n'en est pas moins suspecte pour les faits éloignés qu'elle renferme (4), d'autant plus que Surius, suivant sa coutume, a dénaturé le style primitif de l'auteur. Nous en pouvons dire autant de la vie de Saint-Florent, écrite au milieu du douzième par un chanoine de Haselach (5), par rapport aux faits relatifs à ce même évêque de Strasbourg. Car tout ce qu'il rapporte touchant l'ouverture de ses reliques faite en 1143 mérite une toute autre croyance, puisque c'est le récit d'un auteur contemporain, présent à la cérémonie, aux circonstances qui l'accompagnèrent, et aux prodiges qui la suivirent (6).

(Fin du Livre neuvième.)

---

(1) *Num.* 7, *pag.* XVI.

(2) *Num.* 166, *pag.* CCCX.

(3) *In probatis sanctorum Historiis*, *tom.* 6, *pag.* 136.

(4) Voyez le tome premier de cette histoire, *pag.* 228 *et suiv.*

(5) Cette vie est souvent citée dans l'ouvrage de M. l'abbé Louis, écrit en allemand, sous le titre de : *Leben und Wunderwerken des H. Florentius*, et en français, intitulé : *Abrégé de la vie de Saint-Florent.*

(6) Ce chanoine écrivait, comme il le raconte lui-même, du vivant du noble Anselme de Ringelstein. Or, nous trouvons *Anshelmus de Ringelstein* entre les témoins d'une charte du comte Hugues de 1137, et d'un diplôme de l'empereur Frédéric, de 1156.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CONGRÈS

QUI SE SONT FORMÉS DEPUIS LE COMMENCEMENT DU SIÈCLE, EN VUE DE L'AMÉLIORATION DE LA VITICULTURE ET DE SES PRODUITS; ET SUR LES SERVICES QUE CES INSTITUTIONS ONT DÉJA RENDUS A L'INDUSTRIE VITICOLE, TANT A L'ÉTRANGER QU'EN FRANCE.

La viticulture formant, dans nombre de contrées, un objet de grand rapport et, par conséquent, d'un grand intérêt, on vit, dès la fin du siècle dernier, se former des sociétés, soit pour encourager sa propagation ou pour provoquer son amélioration et celle de ses produits.

La première société viticole qu'on connaît, a été fondée en 1799, en Misnie, un des cercles du royaume de Saxe, dans la ville de Meissen. Les vins qu'on récolte dans les environs ont la réputation d'être de bonne qualité (dans des années propices, sans doute), mais leur quantité ne suffisant point à la consommation locale, cette société se proposa d'abord de favoriser la propagation de la vigne dans quelques cantons circonvoisins; plus tard, elle étendit ses attributions.

Une société viticole s'est constituée en Portugal, à Lisbonne, en 1807. L'importance des vignobles de cette belle contrée, la renommée des vins de ses îles, de Madère et autres, firent comprendre aux Portugais l'importance, la nécessité d'entretenir et de répandre les meilleures méthodes de viticulture et d'œnologie.

Digitized by Google

Une société semblable se formait en France, en Bourgogne, presque à la même époque. Elle s'organisa à Beaune (Côte-d'Or) en 1807. Elle réunit les principaux propriétaires des crus les plus renommés, exerça, dans l'intérêt de la production, une espèce de surveillance sur les pratiques usitées; elle s'opposa aux innovations dangereuses. De nos jours le comité de Beaune s'est énergiquement prononcé contre la pernicieuse méthode du sucrage, et a déclaré, que toute addition, soit dans la cuve, soit dans le tonneau, doit être, en quelque sorte, considérée comme une falsification.

En Wurtemberg, une société semblable s'est formée à Stuttgart, en 1825. Les cépages cultivés dans ce pays ont été apportés de l'Alsace, de la Bourgogne, de la Valteline et de la Hongrie. Comme la température et le climat sont un peu froids, il a fallu de bonne heure seconder la nature par les efforts de l'art. On a recherché les cépages les mieux appropriés au sol et au climat, enfin on a pris les dispositions les plus rationnelles; puis on a mis à contribution l'expérience de tous les propriétaires intéressés.

Le sol du royaume de Naples est très-mal cultivé; cependant quelques-uns des riches côteaux de ce beau pays produisent des vins excellents. En 1835, pour donner une bonne direction, une impulsion utile aux travaux de viticulture, une société viticole a été créée: les hommes les plus éminents, et par la naissance et par le savoir, la composent. Elle a rendu déjà des services signalés et, grâce à ses efforts, il ne faut pas douter que bientôt l'exportation des vins du royaume de Naples, dont plusieurs sont très délicats, ne devienne une source de richesse pour la contrée.

Enfin, sur les mêmes bases et pour les mêmes motifs, une société viticole a été encore instituée en 1836, à Wurzbourg, (Franconie bavaroise) dont les environs fournissent des vins très estimés.

Outre les associations permanentes dont nous venons de parler, établies pour soutenir d'une manière spéciale la culture de la vigne et ses produits, plusieurs sociétés d'agriculture en Allemagne ont établi dans leur sein des sections viticoles particulières; telles sont: celle de Vienne en Autriche, datant de 1808; celle de Prague en Bohême, qui remonte à 1816, ainsi que celle de Brunn en Moravie.

La société viticole de Saxe, fondée par Fleischmann de Dresde, fit réformer la législation relative à la viticulture, pour engager les pro-

Digitized by Google

priétaires à s'appliquer à cette culture et à faire des essais dans l'intérêt général.

Pour favoriser les habitants des campagnes, les diriger dans leurs tentatives, leur permettre d'opérer avec plus de certitude, ou du moins avec plus de chances de succès, elle prit trois déterminations essentielles : 1° la société établit une école ou collection de cépages pour parvenir à connaître et à déterminer les différents types de la vigne et leurs variétés; 2° elle se livra à de nombreuses expériences sur la culture de la vigne dans des conditions différentes, et sur la fabrication du vin ; 3° elle s'adonna à l'éducation de bons vignerons ; elle fit des élèves dans le pays. Ces jeunes gens, par une faveur spéciale du gouvernement, furent même exemptés du service militaire. Par malheur, la magnifique collection de cépages que possédait la société, a été en grande partie détruite par le froid rigoureux de l'hiver de 1813.

La société du Wurtemberg a été fondée à Stuttgart, par M. von Gock, auteur de plusieurs ouvrages sur la vigne; elle s'est appliquée surtout à répandre dans le pays les meilleurs cépages, ceux du moins qui s'acclimatent le plus facilement, qui sont le mieux appropriés à à la région. Depuis 1827, elle a distribué gratuitement 3,170,000 chapons et 189,500 plants chevelus.

Désirant étudier les vins fournis par les différents cépages et les résultats des mélanges, la société créa une compagnie par actions, pour acheter des vins produits de différents types de vigne, afin d'entreprendre une série d'expériences basées sur une grande échelle.

Le roi mit à sa disposition les vins de ses domaines. Après quelques années, on obtint des résultats très-curieux, très-intéressants. La société fonda des prix pour les plus grandes plantations de bons cépages, et obtint du gouvernement des dispenses d'impôts de quatre à six ans, à partir de la première récolte. Elle ne borna pas là ses efforts ; elle ne se contenta pas de ces moyens qui, chez nous, en France, seraient considérés comme très-considérables ; elle fit plus, elle donna à un certain nombre de vignerons intelligents mission de voyager dans différentes contrées viticoles ; elle mit à leur disposition tous les moyens qui devaient leur permettre de tirer profit des observations qu'ils allaient recueillir.

En 1826, *Kessler* et *George* établirent en Wurtemberg, à Esslingen, la première fabrique de vin mousseux de Champagne, et propagèrent avec succès la culture du raisin le plus propre à cet usage.

Digitized by Google

Pour vulgariser plus activement les bons modes de culture de la vigne, le ministre de *Herdegen* et le négociant *Yobst*, de Stuttgart, établirent, en 1828, une société par actions au prix de 50 florins l'action; et déjà, en 1832, la société possédait un capital de 13,130 florins; avec cette somme seize vignobles ou plantations de vignes, diversement situées sur différents points du royaume, ont été achetées. Les vignobles, qui servent de modèles aux viticulteurs des environs, sont cultivés d'après les instructions et sous la surveillance active des membres de la société, et se trouvent placés sous leur direction immédiate.

On comprend maintenant, d'après ces détails, les avantages immenses que doivent amener, pour le Wurtemberg, des dispositions aussi habiles, aussi heureuses, prises par le génie observateur allemand.

En Suisse, la classe d'agriculture de Genève, la société pour l'amélioration de la culture de la vigne à Lausanne, donnent une impulsion toute spéciale à cette branche de l'économie agricole.

Aujourd'hui cet exemple est imité en Italie, comme nous le prouvent les annales agricoles; quelques hommes dévoués s'imposent les premiers sacrifices d'une telle innovation.

Toutes ces mesures ont été adoptées, ainsi qu'on vient de le dire, en-dehors des congrès viticoles et bien avant leur existence, puisque ce n'est qu'au mois d'octobre 1839, que la première société nomade fut convoquée à Heidelberg (Bade), par M. le baron Babo, zélé œnologue et collectionneur de cépages, et par M. Metzger, inspecteur du jardin botanique de la ville. C'est la société des *naturalistes allemands*, fondée par Oken, qui la première a eu l'idée des congrès, et l'a réalisée en transportant successivement ses réunions dans diverses villes de l'Allemagne.

La seconde session des congrès de vignerons et de pomologistes allemands se tint à Mayence, en 1840; la troisième à Wurzbourg (Franconie bavaroise), en 1841; la quatrième à Stuttgart, en 1842; la cinquième à Trèves, en 1843; la sixième à Durckheim (Bavière rhénane), en octobre 1844; la septième à Fribourg en Brisgau (Bade), en octobre 1845 et la huitième à Heilbronn, en septembre 1846; une neuvième eut lieu à Weinheim, en octobre de la même année.

Les actes de toutes ces sessions de congrès viticoles de l'Allemagne, contenant des discussions remarquables sur tout ce qui intéresse la

Digitized by Google

viticulture, l'œnologie et la pomologie, ont été imprimés, distribués ou envoyés à tous les membres adhérents de ces congrès. Nous nous proposons d'analyser ces importants travaux dans une série d'articles que nous publierons à la suite de cette notice dans la *Revue d'Alsace*.

Nous croyons devoir observer ici, que les congrès viticoles allemands étaient déjà à leur quatrième session, avant que la France s'en émut et cherchât à imiter nos voisins. Ce n'est qu'à cette époque, en 1842, que s'ouvrit la première session des congrès de viticulture français. M. Guillory aîné, président de la société industrielle d'Angers (Loire-Inférieure), frappé des résultats obtenus par les premiers congrès allemands, qui, jusque là, avaient passé inaperçus, en Alsace même, pays limitrophe de l'Allemagne, conçut l'idée d'organiser cette institution en France : il en proposa l'exécution à la société savante qu'il présidait alors ; cette proposition fut acceptée, et le premier congrès, dit de vignerons français, se tint, en octobre 1842, dans la ville même où la création en fut conçue.

Dans cette première session tout était à faire, vu qu'on n'avait aucun antécédant à consulter : on ne pouvait se régler que sur ce qui s'était passé Outre-Rhin. On y traita par conséquent les mêmes questions concernant la viticulture et l'œnologie. Ces questions étaient au nombre de dix-neuf pour la viticulture et de quinze pour l'œnologie : la pomologie n'était pas encore mise à l'ordre du jour, dans cette session. Ces questions se rapportaient à tout ce qui intéresse d'une manière particulière les deux premiers objets.

On vit briller, dit-on, dans cette réunion, des hommes justement recommandables par leurs travaux sur la matière et qui par leurs savantes dissertations ouvrirent une nouvelle voie à l'étude des espèces et variétés de la vigne, à la théorie et à la pratique de la viticuliure et de la transformation du raisin en une boisson saine et fortifiante.

La deuxième session du congrès des viticulteurs français eut lieu à Bordeaux, en 1843 ; la troisième à Marseille, en 1844 ; la quatrième à Dijon, en octobre 1845 ; et la cinquième à Lyon, en octobre 1846. A chaque nouvelle session l'intérêt et les résultats semblaient croître ; mais, les deux dernières furent surtout remarquables, aussi bien sous le rapport du nombre et de la qualité des membres adhérents que sous celui des discussions lumineuses soulevées par les questions soumises à la solution du congrès. Le nombre des adhérents au

Digitized by Google

congrès de Dijon était de quatre-vingt-douze et le congrès de Lyon comptait quatorze comices d'agriculture et 188 souscripteurs. (1)

Enfin la sixième session du congrès dit de vignerons et de pomologistes français et étrangers, eût lieu à Colmar, chef-lieu du département du Haut-Rhin, en septembre 1847. Ce congrès ouvrit ses séances le 26 du même mois.

Si cette réunion ne brilla pas par le nombre d'adhérents et surtout de membres présents, aussi considérable que les deux qui l'avaient précédée, elle se distingua du moins par celui d'hommes compétents dans la matière, de viticulteurs et d'œnologues praticiens, dont les discussions et les opinions sur les questions soumises au congrès pouvaient présenter un intérêt d'autant plus vif, qu'elles étaient appuyées sur une longue pratique et expérimentation. L'allemagne ne nous envoya pas un seul représentant de son industrie viticole ; quatre des adhérents seulement de l'intérieur de la France, vinrent honorer de leur présence, le congrès de Colmar ; mais, c'étaient des hommes distingués par leur savoir et leur expérience dans les questions traitées, jusque-là dans les congrès de viticulteurs et qui avaient assisté à la plupart de ceux tenus précédemment en France. Nous croyons de notre devoir de citer leurs noms. C'étaient MM. Puvis, le vénérable vieillard de Bourg en Bresse, président du comice agricole de la localité ; l'abbé de Valentiers, président du comice agricole de Saint-Laurent-de-Mure (Isère) ; Louis Leclerc, sécretaire de la société œnologique de Paris et le docteur Bonnet de Besançon, professeur d'agriculture dans le Doubs. Ce sont ces quatre personnes honorables qui ont présidé les différentes sections du congrès de Colmar. Le nombre des membres adhérents, présents aux cinq séances tenues par chaque section de ce congrès, n'était, le plus souvent, que d'une dixaine ou d'une quinzaine de personnes, dont trois seulement du Bas-Rhin,

(1) Nous avons été assez heureux d'obtenir, par une main amie, les actes imprimés des congrès de vignerons français, tenus à Dijon et à Lyon, avec l'analyse des travaux des congrès précédents. Vouloir les reproduire en entier, serait dépasser les limites d'une Revue ; nous nous bornerons en conséquence à en extraire, plus tard, ce qui pourra augmenter l'intérêt et l'utilité des articles successifs que nous espérons pouvoir publier à la suite de cette notice, sur les questions principales traitées dans les différentes sessions des congrès de viticulteurs, tenues en France et en Allemagne.

Digitized by Google

(de Strasbourg, Andlau et Wissembourg), les autres de Colmar et des environs, à deux ou trois exceptions près.

C'est, comme l'a fort bien remarqué M. Leclerc, dans son rapport à la société industrielle d'Angers, parce qu'on n'avait pas encore bien su comprendre en Alsace tout ce que doit avoir de fécond une assemblée d'hommes spéciaux, rapprochés par le même besoin de lumières et de progrès, apportant chacun sa part d'expérience et profitant de celle d'autrui.

L'aperçu succinct que nous venons de donner de l'origine et de l'action successive des sociétés et congrès viticoles en Allemagne et en France, suffira, pensons-nous, pour laisser entrevoir au lecteur la salutaire influence des congrès pour l'amélioration de la viticulture et de ses produits en Allemagne, d'abord, et combien on était en droit d'espèrer des résultats aussi avantageux à la suite des congrès tenus en France. D'intéressantes discussions ont eu lieu, et si elles n'ont pas donné une complète solution aux graves questions mises à l'ordre du jour, elles les ont du moins éclairé d'une lumière très-vive et le bien qui est déjà résulté de ces réunions nomades est attesté par les écrits aussi remarquables qu'utiles qui ont été publiés depuis 1844, sur la viticulture et l'œnologie, sur l'étude de la synonymie des cépages et sur les propriétés agronomiques et la valeur économique d'un certain nombre d'entre ceux que l'on cultive en France, sur les deux rives du Rhin et dans une partie du sud-ouest de l'Allemagne.

Parmi ces écrits on doit distinguer d'abord : les rapports lumineux et instructifs, sur les actes des huit congrès de viticulteurs et pomologistes allemands, et sur ceux, des cinq premiers congrès identiques de viticulteurs et pomologistes français. Puis, pour l'Allemagne, le grand ouvrage du baron Babo, intitulé : *Der Weinstock und seine Varietäten.* (La vigne et ses variétés), 1844, description caractéristique et synonymique des types ou espèces de vigne cultivées en Allemagne, tant vinifères que de table, avec annotation des cépages cultivés dans d'autres contrées de l'Europe ; 2° deux opuscules du même auteur, publiés en 1846 ; l'un ayant pour titre : *Die Erzeugung und Erhaltung des Traubenweins nach neueren Erfahrungen* ; (fabrication et conservation du vin de raisins, d'après de nouvelles expériences), l'autre est un petit traîté populaire de viticulture et d'œnologie en forme de dialogues et d'historiettes, sous le titre : *Der Weinbau gelehrt in kleinen Geschichten und Erzählungen.*

Digitized by Google

Pour la France, on distinguera au premier rang, les écrits du comte Odart, le Nestor des viticulteurs français : 1° son *Manuel du vigneron* ou *Exposé des divers procédés de culture de la vigne et de la vinification*, 2e édition 1845 ; 2° son *Traité des cépages les plus estimés dans tous les vignobles de quelque renom*, ou *Ampélographie universelle*, ouvrage qui a eu deux éditions dans l'espace de cinq années.

La sixième session des viticulteurs et pomologistes français, promettait également des résultats favorables, particulièrement pour l'industrie viticole de l'Alsace et des départements viticoles limitrophes, vu l'ardeur, la précision et le sens pratique avec lesquels les nombreuses et graves questions soumises au congrès furent abordées et discutées ; vu, en outre, l'excellente qualité d'une grande partie des nombreux échantillons de vins d'élite présentés par les principaux propriétaires viticoles du Haut- et du Bas-Rhin, et soumis à la dégustation d'une commission de gourmets experts, membres du congrès, nommés *ad hoc*, et présidée par M. Leclerc de Paris, fin appréciateur de bons vins.

La publication immédiate des actes de ce congrès, était donc fortement à désirer, parce qu'elle pouvait devenir le meilleur moyen de tirer de l'oubli, notre beau vignoble alsacien, et de faire connaître l'excellente qualité d'une partie de ses produits que les Français, venus de l'intérieur, pour assister au congrès de Colmar, ne soupçonnaient pas de trouver chez nous, et dont l'existence était ignorée de beaucoup de nos concitoyens, même de plusieurs de ceux qui assistaient aux séances du congrès ; qualités qui ne demandent qu'à être connues et appréciées à leur juste valeur, pour trouver des amateurs tant à l'étranger que dans le pays même. Il est par conséquent fort à regretter que la publication des actes du congrès de Colmar ait été empêchée par des circonstances extraordinaires auxquelles on ne s'était pas attendu.

Nous tâcherons de compenser prochainement cette omission, par la publication, dans *la Revue d'Alsace*, d'une série d'articles, sur les questions les plus vitales concernant la viticulture et l'œnologie, discutées dans les différents congrès viticoles de l'Allemagne, de la France et de celui de Colmar en particulier.

En attendant, cette dernière session n'aura pas été sans résultat, puisqu'elle a encouragé la publication de l'*Ampélographie rhénane*, qui a été terminée récemment, et qui, au rapport d'hommes compé-

Digitized by Google

tents dans la matière, a été jugée pouvoir rendre un service important à l'industrie viticole.

La publication, dans cette *Revue*, *des notices historiques et topographiques sur les vignobles et les vins d'Alsace*, dont une 1re édition en allemand avait paru en 1827, et dont la 2e partie a été aujourd'hui presque entièrement refaite, par suite des changements survenus dans l'état de la viticulture alsacienne depuis la dite époque (26 ans) et des nouvelles expériences acquises sur plusieurs points de cette intéressante branche de notre agriculture, doit être également regardée comme résultat du congrès de Colmar.

Il en est de même de la présente notice et des articles successifs qui doivent la suivre, à la composition desquels les pièces éparses et incomplètes des actes de ce congrès, qu'on a eu l'obligeance de nous faire tenir, ainsi que notre propre mémoire, contribueront pour une part. Ces articles contiendront, ainsi que nous l'avons déjà dit, une discussion approfondie des questions principales proposées et débattues dans les sessions différentes des congrès de viticulteurs français et allemands; tâche bien grande et difficile pour notre âge et nos faibles moyens, mais pouvant être accomplie cependant, si Dieu nous laisse, pour cela, assez de temps et de forces physiques. De cette manière nous reprendrions encore pour quelque temps, la plume que nous comptions déposer pour toujours.

J. L. Stoltz,
viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

Digitized by Google

VIE ET CARACTÈRE

DE

PESTALOZZI.

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis la mort de Pestalozzi ; les préventions, les rivalités, les haines, l'enthousiasme se sont assoupis ou du moins ont fait place à la réflexion ; nous pourrons donc apprécier avec plus d'assurance l'œuvre qu'il a fondée. Nous reconnaissons toutefois que cette tâche n'est pas sans difficultés, car si les services que cet homme de génie a rendus à la pédagogie moderne sont grands et éclatants, si, frayant des voies nouvelles aux instituteurs présents et à venir, il a reporté leur attention sur le développement de l'homme, seule base véritable de l'éducation, nous sommes cependant forcé de convenir que sa méthode ne s'est développée que lentement et le plus souvent avec l'aide de ses collaborateurs. Son institut d'Yverdun ne porte déjà plus l'empreinte particulière de son génie ; des éléments plus ou moins hétérogènes sont venus se superposer à ceux qui lui appartiennent en propre, et lorsque fatigué, accablé par les mécomptes et les déceptions de tout genre qui l'ont assailli, il dissout cette institution, il s'écrie dans l'amertume de son âme : « Je n'ai pu réaliser l'idée de toute ma vie. » Aussi, lorsque les pays les plus éclairés de l'Europe ne prononçaient son nom qu'avec

Digitized by Google

respect, lorsque ses compatriotes s'unissant dans un commun amour pour cet homme à la fois si grand et si simple, le comblaient d'égards et d'honneurs, on aurait pu voir cette grande figure, appartenant déjà à l'histoire, se replier en quelque sorte dans sa mélancolie, déclarer aux enfants de Beuggen, qui veulent ceindre d'une couronne sa tête octogénaire : « non, non, je ne l'accepterai pas; cette couronne sied mieux à l'innocence ; » et dans les derniers instants de sa vie, au milieu d'une agonie pénible, il parle de ses ennemis, mais c'est pour « qu'ils vivent paisibles et heureux. » Cette tristesse de l'âme, nous la retrouvons en lui à toutes les époques de sa vie; elle constitue en quelque sorte le fond de ce caractère si bon, si pur et si simple. Il est rarement satisfait de son œuvre; il se plaint sans cesse de ne pouvoir réaliser l'idée qu'il a conçue, cette idée à laquelle il avait voué ses forces et sa vie ; il déclare souvent qu'il a perdu le fil conducteur, et que l'œuvre qui s'est développée sous ses yeux n'est plus la sienne. Lorsque l'institut d'Yverdun est arrivé à son plus haut degré de splendeur, on l'entend quelquefois répondre à ceux qui viennent le consulter : « Je ne me comprends plus ; allez trouver Niederer, il saura mieux que moi vous donner les explications que vous désirez. » Et cependant, cette tristesse, quelque grande, quelque fondée qu'elle fût, ne diminua jamais en rien l'amour ardent avec lequel il embrassait l'humanité entière, cette charité inépuisable et désintéressée avec laquelle il voulut pendant toute sa vie venir au secours des classes pauvres et souffrantes de la société. Certes, il n'est pas toujours donné aux hommes de génie, que la Providence envoie à l'humanité à des époques déterminées, d'accomplir immédiatement les grandes choses qu'ils ont devinées ; il en est quelques-uns qui, devançant leur siècle, ont été méconnus et souvent repoussés avec dureté; d'autres, qui, après avoir entrevu la vérité, quoique leur siècle fût disposée à la recevoir d'eux, n'ont pu cependant la faire connaître telle qu'elle s'était révélée à leur âme; Pestalozzi appartient à ces derniers. Mais le sentiment de cette impuissance n'eût pas suffi à répandre sur tout le cours de sa vie ces teintes sombres qui nous affligent, comme elles affligèrent ses amis ; ce qui remplissait surtout son âme de douleur, c'est qu'à mesure qu'il vieillissait, qu'il s'approchait de la tombe, où il trouva enfin le repos, il sentait que son idée s'altérait de plus en plus dans l'exécution, et qu'il lui devenait chaque jour plus impossible de la réaliser telle qu'elle lui avait apparu dès sa jeunesse.

Digitized by Google

Il est nécessaire d'examiner sa vie, car c'est par elle plus encore que par ses ouvrages et son œuvre que nous saisirons l'idée qui le fit grand. Nous verrons cet homme remarquable luttant contre des difficultés de tout genre, accablé tour à tour par la pitié, le mépris, l'ingratitude, mangeant pendant longtemps le pain de l'indigence, mais luttant toujours avec grandeur, conservant précieusement dans son cœur l'étincelle divine qui l'animait, et n'accusant que lui-même, que son inaptitude de tous les échecs qui viennent l'assaillir. A toutes les époques de sa vie, nous voyons en lui un homme qui veut agir sous l'impulsion d'une idée généreuse, mais son inexpérience des choses et des hommes l'empêche chaque fois de mettre à exécution ce qu'il a conçu, ce qu'il a voulu; et lorsque parfois il croit toucher au but, des événements imprévus, indépendants de sa volonté, viennent bouleverser les résultats obteuus, ou bien la solution si ardemment désirée et péniblement acquise ne répond plus à son idée; parce que d'autres, plus habiles que lui, développant avec amour et enthousiasme l'œuvre du Maître, lui ont imprimé un cachet qui n'est déjà plus le sien.

L'enfance de Pestalozzi semble déjà présager la lutte qu'il aura à soutenir pendant tout le cours de sa vie, cette contradiction perpétuelle entre les aspirations puissantes de sa volonté et la faiblesse de ses moyens d'exécution. Intimidé par les railleries de ses camarades, toujours prêts à rire de ses maladresses, et par les réprimandes de ses premiers maitres qui ne cessaient de lui répéter qu'il ne produirait jamais rien de bon, il se tient presque toujours éloigné du chœur joyeux et bruyant des enfants de son âge; tout ce qui dans les premières études exige de la netteté, de l'exactitude, de la correction n'entre que très-difficilement dans sa tête; mais ce qui parle au cœur, à l'imagination, l'impressionne vivement et répand dans son âme une profusion de vie que ses rapports avec ses maîtres et ses condisciples tendent presque constamment à refouler, sans pour cela l'éteindre. Mais de cette vie d'enfant, tellement pleine de contrariétés, et si peu heureuse en apparence, il lui resta deux impressions puissantes et fécondes qui déterminèrent sa vocation. Devenu réservé à l'égard de ses compagnons d'âge et défiant envers lui-même, il s'attacha plus étroitement à sa mère, qui s'efforçait avec une pieuse sollicitude, de remplacer auprès de ses enfants le père dont ils avaient été privés dès l'âge le plus tendre. Cette affection profonde jeta des racines durables

Digitized by Google

dans l'âme aimante de Pestalozzi, et fut en quelque sorte l'étoile conductrice de sa vie ; c'est sur cet amour si pur, si dévoué qu'il crut devoir asseoir la régénération qu'il attendait d'une éducation du peuple mieux dirigée et plus appropriée à ses véritables besoins. Lorsque sa mère consentait à se séparer de lui, il s'enfuyait, pour ainsi dire, à la campagne auprès d'un aïeul vénéré qu'il aimait de tout son cœur. Cet homme était le modèle des pasteurs ; sans cesse occupé du bien-être de ses paroissiens, il surveillait l'école en même temps que le foyer domestique ; le petit Henri le suivait dans ses tournées d'inspection et s'initiait ainsi au genre de vie et aux travaux des gens de la campagne ; il fut ainsi à même d'observer de fort près les traces déplorables qu'avait laissées dans les campagnes l'oppression insultante que les patriciens de son canton faisaient peser depuis des siècles sur leurs subordonnés. L'aspect de tant de misère dut nécessairement faire naître en lui le désir d'y remédier de tout son pouvoir, et ce désir ou plutôt cette idée fut le rêve constant de sa vie si agitée.

Lorsqu'il fut arrivé à l'âge de l'adolescence, Pestalozzi réussit enfin à fixer sur lui l'attention de ses maîtres et de ses condisciples ; Bodmer, un de ses professeurs, et l'un des hommes les plus éminents de son temps, disait en parlant de lui : « Je vois dans ce jeune homme le germe d'idées puissantes, qui provoqueront une réforme dans le monde de l'intelligence. » L'éducation que recevait alors la jeunesse du canton était toute imprégnée de patriotisme ; l'instruction était brillante, mais superficielle ; elle péchait essentiellement par la base. C'est ce qui nous explique l'influence incontestable que les doctrines de Rousseau exercèrent d'abord sur l'intelligence de Pestalozzi ; lorsque l'*Emile* parut, l'esprit rêveur et paradoxal du philosophe de Genève surprit l'âme du jeune Zuricois qui ne connaissait du monde que le village de son grand-père et la maison maternelle où s'était écoulée paisiblement son enfance ; cet enthousiasme toutefois ne fut pas de longue durée ; car Pestalozzi ne tarda pas à se séparer de Rousseau quant aux principes ; ce dernier voulait ramener les hommes à l'état de nature ; Pestalozzi, au contraire, s'était proposé un but plus noble et plus élevé : il voulait former des hommes forts et intelligents, des chrétiens bons et sincères. Mais tous deux avaient cela de commun, qu'ils aimaient le peuple et réclamaient pour lui une éducation plus simple et plus conforme aux besoins de sa véritable nature.

Pestalozzi se voua d'abord à l'étude de la théologie ; l'exemple de

Digitized by Google

son grand-père, la sphère d'activité, si belle et si respectable que ce digne vieillard s'était créée, peut-être aussi les recommandations pieuses d'une mère chérie, influèrent sans doute sur sa résolution. Toutefois cette résolution ne fut pas invariable, car lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, il renonça aux lettres sacrées pour se livrer à l'étude de la jurisprudence. Quelques personnes ont attribué ce changement de vocation à un échec qu'il aurait subi à l'occasion de sa première prédication ; on raconte en effet que le jeune candidat, après s'être engagé dans des développements beaucoup trop étendus, ne s'était aperçu qu'un peu tard que la plupart des auditeurs n'avaient pas eu la patience d'attendre la fin de son sermon. Pour nous, nous croyons devoir chercher ailleurs le véritable motif de cette nouvelle détermination.

Plusieurs jeunes Zuricois, entre autres Lavater, entraînés par les paroles chaleureuses et éloquentes de leurs professeurs qui ne cessaient de leur parler d'abnégation, de liberté, d'indépendance, de patriotisme, avaient fondé une société dont les membres s'engageaient à redresser toute injustice, à signaler tout abus, dont ils pourraient être les témoins ou qui viendraient à leur connaissance. Il n'est pas étonnant que Pestalozzi, devenu membre de cette société, ait espéré trouver dans la carrière de l'homme de loi des occasions plus fréquentes de se rendre utile, et même un moyen assuré de prendre une part active aux affaires de son pays. Il entrevit sans doute la possibilité d'arriver à une position élevée et influente, où il lui serait donné de venir d'une manière plus efficace au secours des classes pauvres et opprimées. Mais son ardeur lui fut fatale ; l'étude opiniâtre à laquelle il se livra altéra sa santé ; il est même permis de supposer que la conviction qu'il acquit de son peu d'aptitude aux affaires contribua à le jeter dans un état de langueur qui alarma sa famille et le condamna au repos. Bluntschli, un de ses amis les plus intimes, qui fut enlevé à son pays au moment où il donnait les plus belles espérances, lui avait recommandé à son lit de mort de choisir une carrière plus modeste ; « Tu connais trop peu, lui dit-il, les hommes et les choses pour te jeter dans quelque entreprise qui exigerait de trop grands efforts ; si cependant un tel cas devait se présenter, n'oublie pas de t'assurer l'appui d'un homme plus fort et plus habile que toi. »

Pestalozzi, cédant enfin aux instances de ses amis, renonça aux études, brûla ses manuscrits et s'écria : « Je veux être instituteur. »

Digitized by Google

Dès-lors un champ plus vaste fut ouvert à son activité, et si sur ce théâtre brillant, où il fut appelé à agir, il ne lui fut pas donné, à cause de son inexpérience des choses de ce monde, d'atteindre le but qu'il s'était proposé, les mécomptes et les déboires qui traversèrent sa vie ne sauraient nous faire méconnaître les services éclatants qu'il a rendus à la cause de l'éducation.

Pestalozzi se proposa d'abord de créer une école pratique d'agriculture ; après avoir acquis les connaissances les plus indispensables auprès d'un agronome bernois (Tscheffeli), dont les plantations de garance étaient alors aussi renommées que productives, il acheta, avec des fonds que lui fournit une maison de Zurich, une propriété de cent arpents, près du village de Birr, en Argovie, et bientôt il vint s'y établir avec la compagne à laquelle il venait de s'unir ; il avait alors vingt-trois ans ; c'était en 1769.

Anna Schulthess, qui fut sa compagne dévouée et fidèle pendant 45 ans, était la fille d'un riche négociant de Zurich ; rien de plus touchant et de plus naïf que la lettre que Pestalozzi lui écrivit pour lui faire l'aveu de son amour ; il s'y dévoile à la bien-aimée de son cœur avec ses défauts et ses faiblesses, ses désirs, ses craintes et ses espérances. « Je ne crois pas que je me fasse illusion, dit-il en terminant, lorsque je prévois pour moi un sort pénible et rigoureux ; des événements imprévus me ravissent facilement le calme et la sérénité de l'âme ; je regarde toujours les malheurs de ma patrie et de mes amis comme les miens propres, et pour voler au secours de mon pays je pourrais quitter ma femme et mes enfants. Maintenant vous savez ce que je suis ; c'est à vous de décider de mon sort ! » Cette franchise ne déplût pas, et sa demande fut agréée (1).

Pestalozzi ne fut pas heureux dans ses essais d'exploitation rurale ; l'homme en qui il avait placé toute sa confiance se joua de son inexpérience et le trompa ; la maison de Zurich retira ses fonds et l'abandonna à ses propres ressources, après avoir éprouvé elle-même une perte de 5000 florins. Il voulut encore organiser une métairie ; il sema

(1) On demandait un jour à Mme Pestalozzi comment elle avait pu se résoudre, elle qui était d'une beauté remarquable, à épouser un homme aussi laid : « Il a une si belle âme, répondit-elle. » — Quel est ce monstre qui entre en ce moment, lui demandèrent un jour, aux bains de Bade, des dames qui attendaient avec elle l'arrivée de Pestalozzi, alors déjà célèbre ; « C'est mon mari, leur répondit-elle tranquillement et en souriant.

Digitized by Google

de l'esparcette au lieu de garance ; mais ces nouveaux essais ne lui réussirent pas mieux que les premiers. Cependant, malgré les déceptions qu'il venait d'éprouver, et quoiqu'il se trouvât dans une situation très-gênée, il réunit autour de lui au Neuhof (c'est ainsi que s'appelait sa propriété) un assez grand nombre d'enfants pauvres et abandonnés, afin de les élever et de les instruire. Pestalozzi avait cru remarquer que le travail dans les manufactures nuisait à la santé des enfants du pauvre et entravait leur développement moral ; avant d'entrer dans les ateliers, ils étaient gais, enjoués, heureux malgré leur misère ; mais alors ils perdaient tous ces avantages et devenaient languissants de corps, de cœur et d'esprit. Il voulut donc procurer à ces enfants qu'il aimait, un genre d'occupations plus en harmonie avec leurs besoins futurs, et plus conforme à leur développement intellectuel et moral. Cet établissement, ouvert en 1775, obtint d'abord quelque succès, car on lui avança des sommes assez considérables à Berne, à Bâle, à Zurich et dans d'autres villes de la Suisse. « Je vécus, « nous dit-il, plusieurs années au milieu de plus de cinquante enfants, « dont les parents étaient plongés dans la plus profonde misère. Pauvre « moi-même, je partageai mon pain avec eux ; je vécus moi-même en « mendiant pour enseigner à des mendiants les moyens de devenir « des hommes. Le plan d'éducation que j'avais tracé pour eux devait « embrasser l'agriculture, le commerce et l'industrie ; je savais fort « bien ce que je voulais et aujourd'hui encore je crois que mon plan « était sagement conçu ; mais si j'ai failli dans l'exécution, c'est parce « que j'étais dépourvu des connaissances spéciales les plus indispen- « sables, et que la portée de mon esprit ne me permettait pas d'en- « trer dans certains détails qui n'étaient pas sans importance. D'ail- « leurs, je n'étais ni assez riche, ni assez appuyé pour suppléer à ce « qui me manquait ; mon entreprise échoua, il est vrai, mais après « les efforts qu'il m'avait fallu faire, je ne fus jamais plus fortement « convaincu de son opportunité que lorsque je me vis forcé d'y re- « noncer. » (Comment Gertrude instruit ses enfants).

Pestalozzi ne cessait de répéter que tous les asiles de bienfaisance ouverts jusqu'alors à l'enfance ne pouvaient être considérés que comme des palliatifs ; en effet, dans la plupart de ces institutions on songeait rarement à développer d'une manière convenable leurs dispositions naturelles, leur intelligence et leur moralité, et à leur assurer ainsi, pour l'avenir, une existence paisible et heureuse. Pestalozzi

Digitized by Google

s'appliqua surtout à son Neuhof, qui avait pour devise : *Travaille et prie*, à donner à ses enfants des habitudes d'ordre et de travail, à leur fournir de fréquentes occasions de surmonter leurs penchants, de se maîtriser eux-mêmes. Il voulait agir sur leurs cœurs et y réveiller les sentiments du bien et du juste ; ses moyens étaient la douceur, l'affection, les paisibles habitudes de la vie de famille. Pendant l'été il les faisait travailler dans les champs ; pendant l'hiver il les occupait de travaux manuels ; et, au milieu de leurs travaux, tous ensemble ils se livraient à des exercices de langage et de calcul. Durant les cinq années que subsista cette institution, Pestalozzi fit preuve d'une activité infatigable et d'une charité inépuisable, et cependant, outre les embarras pécuniaires qui se faisaient sentir chaque jour davantage, il eut encore à lutter contre toutes sortes d'obstacles. Ces enfants eux-mêmes, qui appartenaient à des familles de mendiants, et qui savaient qu'ils ne pourraient échapper à la misère qu'en se livrant à un travail opiniâtre, affichaient toutes sortes de prétentions, et se montraient le plus souvent paresseux et sourds aux avertissements de leur bienfaiteur. Leurs parents qui assiégeaient, pour ainsi dire, le Neuhof chaque dimanche, les fortifiaient dans ces funestes dispositions, au lieu de seconder de leurs conseils et de leur autorité celui qui les traitait avec tant de générosité ; ils les engageaient même parfois à quitter furtivement l'établissement, lorsqu'ils avaient reçu des vêtements neufs. Il n'y avait aucune loi, aucune autorité que Pestalozzi pût invoquer pour mettre un terme à de pareils désordres ; ses affaires empiraient de jour en jour, et comme s'il se fût obstiné à ne pas reconnaître tous ces signes précurseurs d'une ruine prochaine, il étendait chaque jour davantage sa filature, se livrait à des opérations commerciales et fréquentait les foires pour y débiter ses toiles. Il prétendait obtenir des fils très-fins, avant que ses enfants fussent en état d'en filer du plus grossier, et leur faire confectionner des mousselines avant qu'ils fussent capables de tisser le coton le plus commun ; il ne tenait pas de registre et n'était nullement en état de gérer, ni même de surveiller sa caisse. On le trompait de toutes parts ; il était sur le point de perdre à la fois fortune, honneur, réputation ; sa femme était dangereusement malade et l'indigence était à sa porte. C'est alors qu'il se décida à renoncer à son entreprise ; il renvoya donc ses enfants et afferma son bien, 1780.

Iselin, de Bâle, fut peut-être alors le seul homme qui s'efforça de

Digitized by Google

lui rendre sa confiance en lui-même et de lui faire comprendre que cet échec n'était pas de nature à le faire desespérer de l'avenir ; l'expérience qu'il venait de faire ne lui avait-elle pas profité en ce sens qu'il avait appris à mieux connaître la marche qu'il devait suivre, et qu'il lui avait été donné d'entrevoir en quelque sorte les lois sur lesquelles il fallait asseoir le développement normal des facultés de l'enfant? « Dieu me fit comprendre, nous dit-il, qu'il ne prend aucun plaisir aux fruits qu'on lui offre avant leur maturité et que l'homme doit, quelle que soit la chose qu'il entreprend, attendre avec confiance que son temps soit venu. Je le remercie en l'adorant de m'avoir fait reconnaître, que sans la sagesse il n'y a pas de succès possible et que pour qu'une expérience réussisse, il faut qu'elle soit tentée avec prudence; que plus une entreprise est importante, plus grande est la mesure de sagesse qu'elle réclame, et qu'il n'y a que les enfants et les fous qui s'imaginent posséder cette précieuse qualité avant même d'avoir acquis l'expérience nécessaire. Il n'y a peut-être pas un seul homme sur dix mille qui reste aussi longtemps que moi un enfant insensé et crédule. » (1)

Pendant les dix-huit années qui suivirent, de 1780-1798, nous retrouvons presque toujours Pestalozzi dans une situation précaire; sa pauvreté est parfois si grande, qu'il ne sait où trouver le pain et le bois du lendemain ; et si ses créanciers se fussent montrés moins indulgents, son unique ressource aurait été d'errer et de mendier. Et cependant sa célébrité était grande ; son livre de *Léonard et Gertrude* avait révélé au monde savant la valeur de son esprit ; Iselin l'avait proclamé dans ses *Ephémérides*, un livre hors rang, le seul qui fût propre à répondre aux besoins de son époque. Dans cet ouvrage éminemment populaire, et qui est devenu classique, Pestalozzi s'adressait « au cœur de ceux d'entre le peuple qui sont pauvres et délaissés, au cœur de ceux qui tiennent auprès de lui la place de la Providence, aux mères du pays, c'est-à-dire au cœur que Dieu leur a donné, afin qu'elles occupent dignement, au sein de la famille, une place où personne ne peut les remplacer. » (2) Son but était d'asseoir l'éducation du peuple sur des fondements naturels et conformes à ses vrais intérêts, et surtout à ses besoins sociaux. Ce livre avait causé une grande

(1) *Chant du Cygne*, tome 13, pag. 266-268.

(2) Préface de la 1re édition.

Digitized by Google

sensation ; mais il n'atteignit pas le but que son auteur s'était proposé, par cela même qu'il ne tomba pas entre les mains du peuple proprement dit ; Zschokké ne dit-il pas à Pestalozzi, lorsqu'il le rencontra à Lucerne, qu'il avait trouvé ce livre dans beaucoup de villes et de bibliothèques, mais non dans la demeure du pauvre ? Quoiqu'il en soit, la plupart des journaux de cette époque firent à l'envi son éloge et la Société économique de Berne décerna à Pestalozzi la grande médaille d'or qu'il se vit forcé de vendre plus tard pour avoir du pain ! Des appels honorables lui furent faits presque simultanément à Genève, par Ch. de Bonstetten ; en Autriche, par le comte de Zinzendorf ; à Florence, par le grand duc de Toscane qui fut bientôt après empereur, sous le nom de Léopold II. Mais Pestalozzi ne put se décider à quitter son Neuhof. Il continua d'écrire, afin de contenter ses amis qui lui en avaient donné le conseil et qui semblaient ignorer que des livres comme *Léonard et Gertrude* n'éclosent pas à volonté dans le cerveau d'un homme, fût-il même un homme de génie. Pestalozzi écrivit pour échapper au besoin ; car ses dettes croissaient de jour en jour et le bien de sa femme était presqu'entièrement engagé. M. de Fellenberg qui nous dit quelque part que c'est ce même ouvrage de Pestalozzi qui décida sa vocation, raconte un trait de ce dernier qui atteste tout à la fois son état de gêne et sa grande délicatesse. Le père du célèbre pédagogue d'Hofwyl, qui honorait Pestalozzi de son amitié, lui avait prêté trois louis dans un de ses fréquents moments de détresse. Le créancier généreux n'entendant plus parler de cette somme, et pensant que le débiteur croyait devoir ainsi garder le silence, parce qu'il se trouvait dans l'impossibilité de la rembourser, avait fini par en prendre son parti, heureux peut-être d'avoir pu soulager ainsi un ami malheureux. Mais quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il trouva un jour cette somme comme enfouie sous les nombreux papiers qui gisaient épars sur sa table de travail ; le débiteur réputé insolvable avait choisi de préférence ce moyen de se libérer de sa dette, parce qu'il craignait peut-être que Fellenberg, dont il connaissait les sentiments généreux, ne s'opposât au remboursement de la somme en question.

Il visita en 1792 une grande partie de l'Allemagne, où, dans son passage assez rapide, il fit la connaissance de plusieurs hommes célèbres tels que Klopstock, Wieland, Herder, Jacobi, Gœthe, dont il avait su se concilier l'estime par un autre de ses ouvrages : *Les Soirées*

Digitized by Google

d'un solitaire, dont Ch. de Raumer, un des écrivains pédagogiques les plus éminents de l'Allemagne, a dit : « Les pensées contenues dans cet ouvrage sont tout à la fois le programme et la clef de l'activité de Pestalozzi. » Chose étonnante, cette haute considération dont il jouissait au dehors n'avait pu faire revenir la plupart de ses concitoyens de leurs injustes préventions à son égard ; c'était bien le cas de lui appliquer ces paroles célèbres : *Nul n'est prophète dans son pays*. On le regardait comme incapable de rien entreprendre ; ses amis eux-mêmes l'évitaient parce qu'ils le considéraient comme un fou incurable ; il s'était montré si souvent sourd à leurs avis ! Il finira ses jours dans un hôpital, disaient les uns ; il entrera très-certainement dans un hospice d'aliénés, disaient les autres. Ajoutez à cela que Pestalozzi était d'un extérieur peu prévenant et même repoussant ; qu'il régnait dans sa tenue un désordre pour ainsi dire proverbial ; qu'il était fort souvent rêveur et préoccupé, et que son indifférence était des plus grandes pour tout ce qui touchait à ses intérêts matériels, et vous concevrez aisément pourquoi le monde était si prompt à le juger. Ne jugeant le plus souvent que sur l'apparence, il ne remarquait pas le diamant enfoui sous cette croûte épaisse, il était loin de deviner l'idée puissante qui remplissait l'âme de cet homme qui, en dépit de l'insultante pitié dont il était l'objet, se frayait une voie sûre à l'immortalité ; qui vivait de la vie du pauvre, afin de mieux sentir sa misère, afin de pouvoir mieux le consoler et le soulager un jour. Quelque grand que fût son courage, il y avait parfois des moments où son humeur s'assombrissait. « Il est plus difficile, disait-il, d'opérer le bien, que de le déposer comme un songe dans l'âme des hommes au moyen d'un livre ; ils trouvent l'image belle et voilà tout. » Mais ces instants de découragement étaient de courte durée ; sa foi dans l'avenir ne l'abandonnait pas, et c'est à la suite d'un de ces moments de douloureuse préoccupation qu'il s'écria un jour : « Non, non, l'amélioration du peuple n'est pas un rêve. »

Avant de suivre Pestalozzi à Stanz, à Burgdorf (Berthoud) et à Yverdun, nous croyons qu'il sera convenable de dire quelques mots de son caractère.

L'homme qui a écrit ces lignes touchantes : « Je veux rester enfant, jusqu'au moment où il plaira à Dieu de me rappeler à lui ; quoi de plus beau que de rester fidèle aux sentiments de l'enfance ? aimer, croire, s'attacher à d'autres, comme le font les enfants, se garder

Digitized by Google

avec soin de l'erreur, des fautes, des folies ; être meilleur et plus simple que les plus habiles de ce monde; c'est là le véritable bonheur. Avoir toujours la meilleure opinion de son prochain, quoiqu'on puisse voir et entendre de contraire ; avoir une confiance toujours nouvelle dans le cœur humain, quelque grandes que puissent être les déceptions qu'on a éprouvées, pardonner aux sages et aux insensés de ce monde, lors même que chacun s'efforcerait autant qu'il est en son pouvoir de nous induire en erreur ; » cet homme, disons-nous, pouvait-il rester insensible aux joies et aux peines de l'enfance et par conséquent à son développement normal; ce développement lui-même pouvait et devait-il être une énigme insoluble pour son cœur et pour son esprit ? D'ailleurs l'enfant a-t-il cessé d'être un seul instant pour lui un vase saint, renfermant les germes précieux de tout ce qui est grand, juste et bon ? Pestalozzi, avec le caractère que nous lui connaissons, dut se croire appelé par la Providence au sacerdoce de l'éducation.

La charité était l'élément principal de sa vie ; il voulut toujours le salut de ce peuple qu'il aimait autant qu'il le plaignait ; de ce peuple opprimé par l'orgueil des classes aisées, abruti par l'ignorance et la misère. Pour peu que nous examinions les diverses époques de son existence, nous y voyons partout cette vertu briller de tout son éclat. Mais c'était un amour pur et éclairé qui l'animait, qui embrâsait son cœur ; s'il éprouvait un désir ardent de remédier à tant de maux, il s'appliquait aussi sans relâche à trouver les moyens les plus efficaces pour atteindre ce but. Combien de fois n'entra-t-il pas dans la chaumière du pauvre, pour s'enquérir par lui-même de sa position, de ses intérêts, de ses besoins ! Son livre de « *Léonard et Gertrude* » nous est un sûr garant qu'il a dû en faire une étude approfondie ; et combien a dû être pénible la tâche qu'il s'était imposée ! Combien ne lui a-t-il pas fallu de persévérance et de dévouement pour s'en acquitter selon son cœur ! Il entre un jour dans un cabaret de village ; la nuit était venue et les buveurs étaient déjà attablés dans la chambre enfumée, témoin de leurs orgies ; les propos circulaient, tantôt gais et sérieux, tantôt libres et même indécents. Pestalozzi se retire à l'écart afin de mieux observer ce qui se passe, et, pour n'être pas aperçu, il se couche dans un bahut dont il laisse le couvercle entrebaillé. Mais un buveur attardé ne trouvant plus de place à la table commune, vient s'asseoir sur ce même bahut, dont le couvercle se

Digitized by Google

ferme entièrement sous lui, et voilà notre héros prisonnier. Force lui fut de donner signe de vie et de s'excuser de son mieux, afin d'éviter les aménités par trop rustiques de ceux qu'il venait d'épier.

Sans parler de son œuvre du Neuhof, ni des services qu'il fut appelé à rendre à Stanz au milieu des enfants abandonnés de l'Unterwald, et pour lesquels il était tout à la fois père, mère, femme de chambre, garde-malade et instituteur, nous pourrions trouver dans sa vie une foule de traits attestant son inépuisable charité; nous nous bornerons à en citer quelques-uns que nous choisissons au hasard. Arrivé aux portes de Bâle, il rencontre un pauvre qui lui demande l'aumône; Pestalozzi cherche dans sa poche, mais il n'y trouve rien. Ne voulant pas désobliger celui qui implorait son assistance, il détache les boucles d'argent de ses souliers pour les lui donner, les remplace à la hâte avec des brins de paille et s'en va de ce pas faire sa visite.... à l'empereur Alexandre,

Pendant son séjour à Stanz, il pria un jour Herzog d'Effingen, qui demeurait dans son voisinage, de lui prêter 500 florins. Cet ami, qui connaissait la grande inexpérience de Pestalozzi, lui fit à ce sujet les représentations les plus amicales, car il s'agissait d'une somme assez considérable; enfin Pestalozzi insistant, il lui donna les 500 florins demandés. Mais son étonnement fut grand, lorsqu'il le vit revenir quelques heures après avec une prière absolument semblable. Qu'avez-vous donc fait de l'argent que je viens de vous prêter? lui demanda Herzog. Je ne l'ai plus en ma possession, lui répondit Pestalozzi; j'ai rencontré, en rentrant chez moi, un homme qui m'a paru honnête, et dont l'affliction était grande; après qu'il m'eut conté chemin faisant la cause de son chagrin, je me suis estimé heureux de pouvoir le tirer d'embarras avec les 500 florins que j'avais sur moi. Mais cet homme, comment s'appelle-t-il, où demeure-t-il? lui demanda son ami au comble de la surprise. Pestalozzi n'avait pas songé à s'enquérir de ces détails qui sans doute lui paraissaient superflus. Des informations furent prises à l'instant même et l'on ne tarda pas à se convaincre que notre philanthrope avait, fort heureusement pour lui, obligé un honnête homme.

Sa charité était désintéressée; jamais homme ne négligea autant que Pestalozzi ses propres intérêts. Lorsque l'institut d'Yverdun était encore dans un état prospère, il y avait parmi les nombreux élèves qui le fréquentaient un assez grand nombre d'enfants qui y étaient

Digitized by Google

reçus gratuitement; d'autres ne payaient que le quart ou la moitié du prix de pension; presque tous appartenaient à des familles jadis aisées, mais qui avaient été ruinées par les événements. Que pouvez-vous faire pour votre enfant, demandait Pestalozzi à ceux d'entre les parents qui n'étaient pas assez fortunés pour payer la pension entière? Le prix ordinaire était de 24 louis par an; il refusa longtemps avec une sorte d'obstination, quoique les circonstances lui en fissent une loi et un devoir, de porter ce prix à 30 louis. Lorsque le libraire Cotta eut consenti à publier ses œuvres, il destina les 50,000 francs que cette publication allait lui rapporter, à la fondation d'une maison d'éducation pour des enfants appartenant à de pauvres familles.

On rencontrerait difficilement un homme plus humble, plus modeste que Pestalozzi; chaque fois qu'il recevait un échec, ou qu'il se voyait deçu dans quelqu'une de ses espérances les plus chères, il n'en accusait que lui-même; il rapportait tout à son inaptitude, à sa grande inexpérience. Qu'on lise son *Chant du Cygne* et les *Destinées de ma vie*, qu'il écrivit dans les dernières années de sa vie, ou si l'on devait penser que l'âge, en affaiblissant ses forces physiques, avait pu affaiblir en même temps son intelligence et sa confiance en lui-même, qu'on lise les discours qu'il prononça à l'institut, et son livre: *Comment Gertrude instruit ses enfants*; avec quelle simplicité et quelle naïveté il y expose tout ce qu'il a fait et ce qu'il se propose encore de faire!

On a reproché à Pestalozzi son trop grand empressement à l'égard des étrangers riches et puissants; mais cet empressement avait un motif louable et noble. Il était fermement persuadé que tous ces grands personnages venaient visiter l'institut pour y puiser des germes précieux, qu'ils avaient l'intention de faire servir ailleurs à l'amélioration bien entendue des classes pauvres et souffrantes. Lorsque la plupart des souverains de l'Europe lui envoyaient, pour qu'il les formât à sa méthode, des instituteurs déjà connus ou qui promettaient de l'être un jour; lorsque le philosophe Fichte, dans son discours à la nation allemande, (1) proclamait la méthode d'éducation de Pestalozzi comme un des remèdes les plus propres à guérir les maux de son pays, n'était-il pas permis à cet homme si pur et si candide d'éprouver un orgueil d'enfant à montrer ce qui se passait dans son institut,

(1) FICHTE, *Discours à la nation allemande*. Nouvelle édition. Leipzig 1824, page 227 et suivantes.

Digitized by Google

et surtout lorsqu'il était convaincu que ce n'était pas la curiosité seule qui amenait à Yverdun des visiteurs aussi influents. On lui a fait presque un crime de son voyage à Neufchâtel, en 1815, lorsque le roi de Prusse vint visiter cette principauté ; ce voyage nous semble au contraire bien naturel ; ce souverain n'avait-il pas été un des premiers à apprécier les services de Pestalozzi et à lui envoyer des instituteurs chargés d'étudier sa méthode (1) ? La reine Louise, dont la mémoire est encore si chère aux peuples de l'Allemagne, ne l'avait-elle pas honoré de son estime et de sa bienveillance ? N'était-ce pas du haut de la chaire philosophique de Berlin qu'avaient retenti les paroles chaleureuses de Fichte en sa faveur ? Il regarda ce voyage comme un devoir imposé par la reconnaissance ; et cependant il était alors souffrant, malade (2); il perdit même connaissance avant d'arriver à Neufchâtel ; son compagnon de route voulait l'engager à retourner à Yverdun. « Non, non, répondit-il, il faut que je le voie, dût même cette visite ne procurer qu'à un seul enfant de la Prusse une meilleure instruction, je me croirais assez récompensé. »

C'est à cet enthousiasme ardent dont il était animé pour son œuvre, qu'il faut aussi attribuer l'empressement qu'il témoigna, lorsqu'il fut informé de l'arrivée du prince Esterhazy à Yverdun ; mais laissons parler Ramsauer, un des collaborateurs les plus estimables, qui nous rapporte ce fait :

« Dès qu'un nouveau visiteur arrivait à l'établissement, Pestalozzi se rendait aussitôt auprès de ceux d'entre les maîtres qu'il traitait avec le plus de familiarité et leur disait : c'est un grand personnage qui veut tout voir par lui-même. Montre-lui ce que nous pouvons faire ; prends tes meilleurs élèves, arme-toi de tes cahiers et fais-lui voir ce que nous pouvons et voulons, etc. Il nous arrivait aussi par centaines des voyageurs dépourvus de toute instruction, qui ne venaient nous voir que parce que nous étions alors à la mode. Lorsque le vieux prince Esterhazy arriva à Yverdun (1814), Pestalozzi se mit à courir dans toute la maison en m'appelaut : Ramsauer, Ramsauer, où est-tu ; hâte-toi de te rendre à la maison rouge avec tes meilleurs élèves (pour l'arithmétique, le dessin, le calcul et la géométrie) ; c'est

(1) EYLERT, *Charakterzüge aus dem Leben Friederich Wilhelms III*, tome 2, 1re partie, page 257.

(2) RAMSAUER, *Esquisses pédagogiques*, page 45.

Digitized by Google

un homme puissant, immensément riche; il a des milliers de serfs en Hongrie et en Autriche, et il se décidera sans doute à fonder des écoles et à émanciper ses serfs, si nous parvenons à le gagner à la méthode. Je me rendis avec 15 élèves à la maison rouge où Pestalozzi me présenta au prince en disant : « Voilà le maître de ces élèves ; c'est un « jeune homme qui, après avoir quitté, il y a 15 ans, avec d'autres en- « fants pauvres le canton d'Appenzell, où il est né, a reçu tout son « développement dans mon institution. Il est aujourd'hui un de nos « meilleurs instituteurs ; vous voyez par son exemple qu'il y a dans « les enfants du pauvre autant et quelquefois plus de ressources que « chez ceux qui appartiennent aux claces les plus riches ; mais on ne « s'applique pas suffisamment à développer régulièrement leurs fa- « cultés intellectuelles et morales. Il importe donc d'améliorer les « écoles populaires. Il vous fera voir, mieux que je ne pourrais le « faire, ce que nous sommes en état de produire ; veuillez en atten- « dant agréer mes très-humbles salutations. » — Je commençai alors à examiner les élèves, je parlai, je pérorai, je criai jusqu'à en perdre la voix, croyant bien sincèrement que le prince était entièrement convaincu de l'excellence de nos procédés. Pestalozzi revint une heure après, et le prince lui témoigna toute sa satisfaction, etc. Après que nous eûmes pris congé du noble Magyare, Pestalozzi me dit sur l'escalier : « Il est convaincu, tout-à-fait convaincu ; il érigera très-certainement des écoles sur ses domaines de Hongrie. » Lorsque nous fûmes dans la rue, « diable, diable, me dit-il, qu'ai-je donc au bras ; il me fait si mal, vois-tu il est enflé et je ne puis plus le ployer ; » en effet la manche de son habit, du reste assez ample, semblait s'être rétrécie. Aprés avoir examiné la clef de la porte d'entrée de la maison rouge, nous remarquâmes que Pestalozzi l'avait courbée en s'y appuyant ; mais il était alors si heureux qu'il n'avait rien senti. Telle était l'ardeur de ce vieillard septuagénaire, lorsqu'il croyait avoir trouvé quelque occasion de faire le bien. Je pourrais citer encore d'autres faits semblables..... » (1)

Il serait difficile de prétendre que Pestalozzi ait jamais affiché les moindres prétentions et n'ait pas pratiqué en tout et partout l'humilité. Qu'on lise ses ouvrages et qu'on le considère lui-même, agissant au milieu de ses collaborateurs et de ses élèves, et tout doute dispa-

(1) RAMSAUER, *Esquisses pédagogiques*, pages 12 et 13.

Digitized by Google

raîtra à cet égard. On serait plutôt autorisé à lui reprocher d'avoir été trop humble et d'avoir abdiqué trop souvent son autorité de chef et de pédagogue. Il est même probable que s'il eût été moins humble, il ne se serait pas écarté d'une manière aussi sensible de l'idée qui lui appartenait et qui faisait sa vie ; les funestes dissensions qui éclatèrent à l'institut d'Yverdun et troublèrent ses dernières années n'auraient pas eu lieu, et il lui aurait peut-être été donné, au milieu d'un calme plus grand, de réaliser enfin l'œuvre qu'il portait dans son cœur plutôt que dans son intelligence.

Il était pur, naïf et candide ; s'il n'eût pas possédé ces précieuses et rares qualités, aurait-il pu trouver ainsi le bonheur au milieu de ses élèves, à Stanz surtout, au milieu d'enfants négligés que d'autres sans doute auraient repoussés avec dégoût, à Burgdorf, dans cette humble position qu'il occupa d'abord et qu'aurait assurément dédaignée l'instituteur le plus vulgaire ? Il savait vivre de la vie de l'enfance, son caractère était celui d'un enfant. S'il en eût été autrement, ne se serait-il pas montré plus zélé pour les affaires de ce monde, plus porté vers ses propres intérêts ? Son ingénuité était parfois extraordinaire. Lorsqu'il alla voir à Bâle l'empereur Alexandre pour le supplier de prendre sous son auguste protection son institut, dont les Autrichiens voulaient faire un hôpital, ce prince trouvant du plaisir à sa conversation, non seulement lui octroya sa demande, mais il le retint encore quelques instants auprès de lui. La discussion s'anima de plus en plus, et Pestalozzi oublia bientôt qu'il parlait à l'empereur de toutes les Russies; il continuait de s'avancer contre son interlocuteur et celui-ci reculait à mesure que son hôte le pressait : il allait même le saisir par la boutonnière de son habit, sans doute pour lui faire mieux comprendre les explications qu'il lui donnait, lorsqu'enfin il revint au sentiment de sa situation et se confondit gauchement en excuses. Il paraît que ses excuses furent agréées, car Alexandre l'embrassa et lui conféra, quelques jours après, son ordre de Wladimir de 4me classe.

Tel était l'homme, dont nous avons à retracer les principes et à examiner la méthode. Ce qui nous frappe surtout, c'est sa pureté, son innocence, sa foi sincère, son ardente charité, sa douceur et sa résignation tout enfantines. Mais, nous l'avons déjà dit, Pestalozzi était un homme incomplet, au point de vue de l'expérience ; ce qui lui manquait le plus souvent, c'étaient le calme, la réflexion, la pru-

Digitized by Google

dence et la prévoyance; il ne savait pas assez dominer les hommes et les événements; voilà pourquoi sa vie fut remplie de déceptions parfois si amères et si cruelles. Cet homme qui osa concevoir une idée aussi vaste et aussi élevée n'aurait pas été capable de diriger la moindre école de village. Les aveux qu'il fait à ce sujet sont touchants; nous les trouvons consignés dans le discours qu'il prononça le 1er janvier 1810 à l'institut d'Yverdun. « Je devrais, dit-il, me montrer dans mon œuvre plus maître de moi-même; je sens que je le suis bien peu, que je me laisse par trop aller aux impressions du moment présent; que je n'agis pas toujours avec le calme et la réflexion nécessaires; que je décourage quelquefois par ma vivacité ceux que mon affection devrait au contraire relever à leurs propres yeux. Trop faible d'ordinaire, inquiet, imprévoyant, irréfléchi, maladroit, inhabile dans tout ce que je dois entreprendre et diriger, je me trouve placé dans une position, où cependant j'aurais grandement besoin de calme, de prévoyance, de réflexion et d'habileté. Mon œuvre demandait une activité héroïque, et je suis resté inactif; elle demandait une grande sagesse pratique, et j'en étais dénué; elle exigeait des connaissances nombreuses, et je n'ai pas cherché à les acquérir; elle demandait de la régularité et de l'ordre, et j'en étais incapable, — et cependant mon œuvre a prospéré; Dieu m'a tiré, moi misérable, de la poussière.»

Ainsi le jugent ceux d'entre ses collaborateurs qui lui étaient le plus attachés, entre autre Ramsauer, que nous avons déjà cité (1). Ce qui lui manquait principalement, c'était une connaissance approfondie des hommes. Ith, qui fut chargé d'examiner en 1802 l'institut de Burgdorf, tout en l'appelant un *terrible physionomiste*, le regardait comme incapable de juger sainement les hommes et les événements. Pestalozzi nous a avoué qu'il ne savait pas toujours se maîtriser, et qu'il se laissait souvent aller aux impressions du moment présent. Ces emportements étaient même assez fréquents, il en convient lui-même; mais ils n'étaient pas de longue durée et l'aspect d'un enfant enjoué et riant suffisait pour faire rentrer le calme dans son âme (2). Un jour on était venu se plaindre auprès de lui des maîtres de français; Pestalozzi, sans prendre le temps d'examiner si ces plaintes étaient fondées,

(1) Ramsauer, *Esquisses pédagogiques*, page 83.

(2) Un jour que les maîtres de l'établissement se trouvaient réunis dans la chambre de Pestalozzi pour s'entretenir avec lui de questions de méthode et de discipline, celui-ci, échauffé par la discussion, s'emporta à tel point, qu'il bondit hors

Digitized by Google

courut aussitôt dans la salle en criant : « les maîtres de français enseignent comme des c..... » Il arriva souvent que des élèves, abusant de sa grande bonté, vinrent réclamer auprès de lui contre des punitions qu'ils avaient encourues ; à les entendre, comme du reste c'est toujours le cas en cette occurence, les maîtres auraient été injustes envers eux. Pestalozzi, en pareille occasion, se montra plus d'une fois injuste envers ses collaborateurs et ne craignit pas de leur faire sentir son mécontement en présence de leurs élèves, sans avoir même préalablement examiné l'affaire dont il s'agissait. Blochmann, un de ses anciens collaborateurs, et qui a pris rang parmi les pédagogues les plus méritants de l'Allemagne, nous raconte qu'il avait cru devoir punir avec quelque sévérité un élève récalcitrant; cet enfant alla porter plainte, et Pestalozzi accourut aussitôt dans la classe, assez disposé à faire une scène désagréable au maître qu'on venait d'accuser; mais celui-ci, sans laisser à son chef le temps d'articuler une seule parole, le saisit par le bras, l'entraîna bon gré malgré dans ses appartements, où il n'eut pas beaucoup de peine à le calmer et à lui faire comprendre combien les plaintes de l'élève avaient été déplacées et injustes.

Zschokké, l'écrivain célèbre, qui avait été envoyé à Stanz en qualité de proconsul, à la même époque où Pestalozzi venait d'être chargé de la direction des enfants délaissés de ce canton, avait cru remarquer que la tenue par trop négligée de son ami contribuait à rendre sa position encore plus difficile ; il essaya donc de l'engager à prendre un peu plus de soin de son extérieur, mais tous ses efforts furent vains. « Je suis pauvre, lui répondait chaque fois Pestalozzi, et je veux être pauvre; je suis riche et ne veux être riche que par mes enfants, ils me comprennent. »

Cette négligence excessive dans la tenue, qui frappa Zschokké dans l'Unterwald, exposa Pestalozzi à mainte aventure qui aurait pu lui occasionner de graves désagréments. Il fut arrêté un jour aux portes de Soleure comme vagabond et conduit à la maison communale; s'il n'avait pas connu dans cette ville une personne influente qui le fit relâcher, il aurait sans doute subi une plus longue détention. Un autre

de l'appartement ; à peine était-il arrivé à l'autre extrémité du corridor, qu'il vit venir à lui un enfant qui, le rire dans les yeux et sur les lèvres, lui tendait sa petite main ; cette vue le calma à l'instant même et il reparut quelques instants après calme et serein au milieu de ses collaborateurs.

Digitized by Google

jour qu'il errait au milieu de la campagne, à la recherche de pierres dont il faisait collection, plutôt en amateur qu'en connaisseur, il entra dans un verger et emporta quelques pommes qui s'étaient détachées des arbres; le garde-champêtre, témoin de cette soustraction et le prenant pour un mendiant, l'arrêta à l'instant même et le conduisit à la prison du village voisin. Fort heureusement pour notre promeneur le bailli de l'endroit avait lu *Léonard et Gertrude*; dès qu'il fut informé que Pestalozzi se trouvait dans une situation aussi critique, il le fit aussitôt élargir, tout en lui témoignant le regret qu'il éprouvait d'avoir fait la connaissance de l'illustre philanthrope dans un moment aussi désagréable. Si cet humble magistrat eût été aussi peu éclairé que la plupart de ses confrères, nul doute que Pestalozzi n'eût dû subir le jour même un châtiment honteux réservé en pareil cas aux vagabonds et aux maraudeurs.

Blochmann raconte que lorsque le roi de Hollande vint visiter l'institut d'Yverdun, il rencontra Pestalozzi sur l'escalier au moment même où il se disposait à recevoir dignement cette tête couronnée; ses cheveux étaient dans un désordre complet; ses bas retombaient sur ses souliers déformés et sa redingote de castorine était d'une saleté repoussante. Blochmann se précipita sur lui, et tout en l'arrêtant de force, il remplit à la hâte auprès de lui l'office de valet de chambre, afin de le rendre un peu plus présentable.

Ed. Goguel,
Principal du collége de Bouxwiller.

Digitized by Google

UNE RELACHE

EN COCHINCHINE.

Suite (*).

En Cochinchine, comme au Céleste-Empire, on se prosterne devant la statue dorée du puissant Boudha; on brûle, en son honneur, des papiers argentés et dorés sur les autels, et l'on offre des confitures, des fruits, des gâteaux, des cochons rôtis en sacrifice aux dieux des vents, de la pluie, de la terre, de la mer, des montagnes, des saisons, des familles, ainsi qu'aux mânes des ancêtres. Chaque année le roi se transporte, en grande pompe, au sommet d'une montagne élevée, pour y faire un sacrifice au ciel. Comme en Chine, les hautes classes suivent ou sont censées suivre la doctrine toute philosophique de Confucius, dont elles n'observent que très-imparfaitement les préceptes de morale et les maximes si édifiantes; car l'indifférence des lettrés, moins nombreux, d'ailleurs, en Cochinchine qu'au Céleste-Empire, est fort grande en matière de religion, malgré l'intolérance que le gouvernement y déploie à l'égard des cultes étrangers.

(*) Voir la livraison d'octobre, page 466.

Digitized by Google

Le christianisme y a été en butte à des persécutions fréquentes depuis l'an 1626, époque à laquelle il fut prêché pour la première fois dans ces contrées. Quoique les indigènes aient aussi eu leurs martyrs, c'est beaucoup moins sur les chrétiens cochinchinois que sur les prêtres étrangers, que s'est appesantie la rigueur du gouvernement, effet naturel de la rapacité des souverains du pays, qui ont trouvé leur avantage à établir une sorte d'impôt sur les consciences, en forçant les Chrétiens indigènes à se racheter, ce qu'ils n'auraient jamais pu obtenir des missionnaires européens.

L'une des persécutions les plus terribles qui ait ensanglanté la Cochinchine, eût lieu il y a une quinzaine d'années. Les préfets de districts, les intendants de provinces reçurent l'ordre formel de faire abjurer tous les Chrétiens soumis à leur autorité, et d'exercer les dernières rigueurs à l'égard des récalcitrants. Les abjurations devaient s'accomplir en foulant aux pieds la croix. L'édit de persécution fut répandu à profusion dans toutes les parties du royaume, et l'on vit disparaitre avec une singulière rapidité les églises chrétiennes, qui, du reste, étaient toutes en bois et, par conséquent, fort aisées à démolir.

Cependant l'édit ne trouva pas partout des exécuteurs également inflexibles et durs. Dans certaines localités, les autorités, catholiques elles-mêmes de cœur, prirent secrètement leurs co-réligionnaires sous leur protection. Ailleurs, au contraire, les volontés royales furent dépassées en sévérité. Presque partout, les Chrétiens indigènes, connaissant bien le côté faible de leurs fonctionnaires, parvinrent, quand ils avaient quelques ressources, à éluder les rigueurs de la loi, en offrant des cadeaux aux mandarins. Les malheureux hors d'état de payer rançon, furent incarcérés en grand nombre et condamnés à la peine de la *cangue*, qui consiste à porter sur les épaules et autour du cou une sorte de table en bois plus ou moins lourde. Mais c'était aux missionnaires français qu'était réservé le sort le plus cruel. Ils périrent presque tous dans d'affreux supplices. Celui du Père Marchand fut digne de l'imagination d'un Néron ou d'un Tibère. Le courage que déployèrent ces héroïques apôtres de l'évangile, n'est comparable qu'à celui des Chrétiens de la primitive église.

Depuis cette époque, les persécutions se sont encore renouvelées plusieurs fois, mais avec moins d'acharnement qu'en 1835. Aussi l'évêque dont nous venions réclamer l'élargissement, et qui avait pu

Digitized by Google

espérer cueillir la palme du martyre en Cochinchine, n'y rencontra-t-il qu'une longue et ennuyeuse captivité, dont il lui tardait de voir arriver le terme.

Informé par l'un de ses disciples de notre présence à Tourane, Mgr Lefèvre s'empressa d'adresser au commandant de l'*Alcmène* une lettre qui fut remise, au bout de quelques jours, à un matelot de la corvette par un chrétien cochinchinois. Ce brave homme s'était rendu, dans ce but, près du débarcadère, au moment où l'un de nos canots y abordait. Par malheur, un agent de police sans insignes se trouvait là et s'aperçut de ce qui se passait entre le matelot et le Cochinchinois. Ce dernier fut immédiatement empoigné par quelques soldats qui lui administrèrent une vigoureuse volée de coups de bambou. Heureux encore si son châtiment se fût borné à cette correction sommaire! Mais nous apprîmes, plus tard, que le pauvre diable avait payé de sa tête le service qu'il avait rendu à notre évêque, tant la politique du gouvernement de ce pays est ombrageuse, inflexible et cruelle!

Sur ces entrefaites, la dépêche expédiée, à la requête de notre commandant et par les soins du mandarin de Tourane, au roi de Cochinchine, avait produit un salutaire effet. Grand fut, sans doute, l'émoi du monarque et de ses courtisans, quand ils apprirent l'arrivée d'un batiment de guerre français, bien armé, bien équipé, dans la rade de Tourane. Le conseil des ministres fut convoqué sur l'heure, et l'on y adopta les mesures les plus conciliantes. Un haut mandarin du royaume fut immédiatement expédié à Tourane, pour transmettre au commandant des paroles de paix. Ce puissant personnage était un vieillard d'une figure respectable. Il arriva dans un riche palanquin porté par une douzaine d'hommes et surmonté d'une sorte de dôme qui avait la forme d'une écaille de tortue, animal sacré dans la religion boudhique. Le mandarin tenait à la main une planchette, comme signe de commandement. Il était vêtu d'une robe de soie de couleur foncée, ornée d'un riche plastron de même étoffe, sur lequel était figuré un tigre : c'est la marque symbolique et distinctive des mandarins de guerre. La coiffure de cet envoyé royal était une espèce de calotte noire, enrichie de pierres précieuses et d'une plaque d'or sur laquelle était gravé le nom de *Tiou-tri*, souverain de la Cochinchine. Un singulier appendice se trouvait, en outre, fixé à ce bonnet, c'étaient deux aîlerons en gaze noire, soutenus par des fils de métal et assez semblables, de loin, aux oreilles de quelque quadrupède. Je me

Digitized by Google

souviens d'avoir vu paraître, dans des représentations théâtrales, en Chine, certains personnages antiques qui portaient à-peu-près la même coiffure, ce qui semblerait indiquer que les Cochinchinois sont encore plus fidèles observateurs des anciens usages que leurs voisins du Nord, déjà si renommés, cependant, pour l'immutabilité de leurs mœurs et de leurs coutumes.

L'entrevue du ministre cochinchinois et du capitaine Fornier-Duplan eut encore lieu dans la pagode voisine de la rade et avec le même appareil qu'à la première conférence. Un mauvais interprète, parlant anglais et chinois, servit d'intermédiaire. L'élargissement de l'évêque était évidemment chose arrêtée avant le départ de l'ambassadeur du roi; mais, pour maintenir sa dignité pleine et entière, le gouvernement crut devoir paraître un peu négocier, avant de faire droit à la demande qui lui était parvenue. Le mandarin termina l'entrevue en annonçant que, dès son retour à Hué-fou, l'évêque français serait tiré de sa prison et ramené à Tourane. Impossible d'obtenir plus promptement et à moins de frais satisfaction d'un souverain, que le capitaine de l'*Alcmène* ne venait de l'obtenir de sa majesté cochinchinoise. Mais impossible aussi d'apporter plus de loyauté, plus de dignité, plus d'énergie dans une négociation, que ne l'avait fait ce digne vétéran de notre flotte.

Nous ne fûmes pas peu surpris de voir arriver, le jour même de cette conférence, à bord de l'*Alcmène*, une formidable cargaison de porcs, de poules, de canards, de patates, d'ananas et de noix de coco. C'étaient des cadeaux que le roi de Cochinchine envoyait gracieusement à ses hôtes français. Ici, comme dans beaucoup de pays d'Asie, un présent accepté est un gage d'amitié donné, et, à ce titre, l'accueil que notre équipage fit aux largesses de sa majesté dut pleinement la rassurer sur la nature de nos dispositions. Toutes les provisions furent divisées en parts égales et distribuées par bordées et par tables. Ce soir-là, il y eut grande fête à bord de l'*Alcmène*. On y improvisa un théâtre, et quelques loustics de l'équipage, déjà familiarisés avec la scène, y jouèrent deux vaudevilles, les premiers et les derniers, probablement, dont aura été témoin la baie de Tourane.

Les paroles de paix du ministre du roi nous firent entrevoir un terme assez rapproché à notre séjour en Cochinchine. Aussi nous empressâmes-nous de mettre à profit le peu d'instants qu'il nous restait à passer dans ce pays si peu connu des Européens.

Digitized by Google

A huit kilomètres de la ville s'élèvent cinq énormes masses de rochers, aux flancs abrupts, aux formes fantastiques, cinq montagnes de marbre, c'est le nom qu'on leur donne et qu'elles justifient parfaitement ; car, de leur base à leur sommet, elles ne présentent, pour ainsi dire, qu'une seule et gigantesque masse de cette substance : merveilles cochinchinoises dont l'existence est à peine soupçonnée en Europe, et dont on ne rencontrerait, sans doute, pas les pareilles sur toute la surface du globe ! Monuments prodigieux dont la nature a doté une côte presque sauvage, et qui n'ont pas besoin du ciseau du sculpteur pour frapper le voyageur d'étonnement et d'admiration !

Une rivière qui se jette dans la baie de Tourane et sur les bords de laquelle la ville est bâtie, coule aux pieds des montagnes de marbre. C'est cette rivière qu'il nous fallût remonter, pour aller visiter les rochers merveilleux.

Nous quittâmes l'*Alcmène* par une belle matinée de juin, à l'aube du jour, dans le canot du commandant. La rade de Tourane, comme je l'ai dit plus haut, est semée de bas-fonds à certains endroits. Aussi notre canot ne tarda-t-il pas à toucher et à s'échouer dans la vase d'où nous eûmes quelque peine à nous dépétrer. A peine sortis de ce mauvais pas, nous aperçûmes une barque montée par des soldats cochinchinois et par un mandarin, faisant force de rames pour nous atteindre. C'était, comme lors de notre première descente à terre, une tentative qui avait pour but de nous empêcher de passer outre. On voulait, cette fois, nous fermer l'entrée de la rivière et, par conséquent, de l'intérieur du pays, où elle devait nous donner accès. Mais les rameurs cochinchinois ne parvinrent pas à lutter de vitesse avec nos braves canotiers qui les laissèrent à grande distance et fort honteux de leur tentative avortée. Cependant nous n'étions pas au bout de nos difficultés. L'alarme avait été donnée de toutes parts, et bientôt nous découvrîmes trois nouveaux bateaux, tout chargés de soldats rouges, qui travaillaient à nous barrer la rivière où nous venions de pénétrer, en tendant une grosse corde en travers, à fleur d'eau. Faible obstacle pour les matelots de l'*Alcmène* ! Armés de leurs couteaux, ils eurent promptement tranché le nœud gordien. Les braves Cochinchinois, qui étaient loin de s'attendre à un procédé aussi expéditif et à une manière aussi simple et aussi cavalière de forcer leur consigne, prirent fort bien la plaisanterie. Faisant preuve, en cette occasion, d'autant de bonté de caractère que de bon goût,

Digitized by Google

ils se mirent à pousser de grands éclats de rire, en nous saluant gaiment du nom de *fou-lan-chou* (Français). A partir de ce moment, une petite troupe de fantassins nous suivit, en longeant la rivière, comme pour nous servir d'escorte. Ces pauvres gens qui ne pouvaient plus nous empêcher de poursuivre notre innocent projet de promenade, tenaient, au moins, à se donner l'air de nous garder, de nous surveiller et de nous faire les honneurs du pays, après avoir voulu nous en défendre l'accès. Cette manière de chercher à sauver les apparences et à maintenir la dignité nationale intacte, même dans les circonstances où cette dignité se trouve le plus compromise, est un des traits caractéristiques des peuples de l'extrême-orient. On en a vu mille exemples pendant la guerre des Anglais contre les Chinois.

Les bords de la rivière présentaient un aspect assez varié. A de vastes rizières succédaient de beaux champs de pistachiers, puis des touffes de bananiers et de palmiers. Par-ci par-là se dressait une pauvre hutte, le plus souvent déserte. Au pied d'un amas de rochers majestueux couverts de grandes inscriptions chinoises, nous rencontrâmes une modeste pagode construite en branches de bambou, et non loin de ce petit temple boudhique nous vîmes s'élever, solitaire, une croix toute simple qui indiquait une sépulture chrétienne.

Nous échouâmes plusieurs fois dans la rivière dont l'eau devenait de plus en plus basse, à mesure que nous approchions des montagnes de marbre. Après avoir longtemps et inutilement cherché un débarcadère, nous finîmes par découvrir, au tournant d'une grande roche, une jolie anse où notre canot put accoster et où nous mîmes pied à terre.

Le soleil commençait à monter. Il n'y avait pas une minute à perdre pour gravir les montagnes de marbre avant la grande chaleur. Aussi nous dirigeâmes-nous sur-le-champ vers ce but désiré, par un sentier étroit qui s'élevait, en serpentant, à travers des amas de débris calcaires sur la surface éblouissante desquels les rayons du soleil se réfléchissaient avec un éclat qui nous obligeait à fermer les yeux. La chaleur commençait à devenir accablante. Heureusement pour nous, les soldats qui, après avoir cherché inutilement à nous interdire l'entrée de la rivière, s'étaient tout-à-coup constitués en une sorte d'escorte bienveillante et de garde d'honneur, nous firent considérablement abréger la route. Après une demi-heure de marche à travers un sable brûlant dans lequel nous enfoncions jusqu'au mollet, nous nous

Digitized by Google

trouvâmes au pied d'un immense escalier pratiqué tout le long de la plus haute des cinq montagnes de marbre qui s'élevaient devant nous, de celle dans les flancs de laquelle existe un temple souterrain que nous étions trés-curieux de visiter.

Nous nous mîmes donc à franchir lestement de larges degrés que surplombaient quelques gros rochers grisâtres suspendus en demi-voûte au-dessus de nos têtes et tapissés d'arbrisseaux et de plantes grimpantes. Bientôt nous arrivâmes à la porte d'une petite pagode, barricadée, en ce moment, comme une forteresse. Cependant l'officier cochinchinois qui commandait notre escorte, ne se fit pas longtemps prier pour nous ouvrir ce premier sanctuaire que nous eûmes promptement visité. Un petit jardin qui en dépend conduit à une galerie souterraine dont l'entrée avait été encombrée de branches épineuses, afin de nous empêcher d'y pénétrer. Mais notre manière de trancher les difficultés qu'on nous avait suscitées dans la rivière, fit aisément comprendre au chef de l'escorte que nous n'étions pas gens à nous arrêter devant quelques broussailles. Nos officiers se mettaient, d'ailleurs, déjà à déblayer les abords du passage. Aussi les Cochinchinois ne tardèrent-ils pas à s'exécuter de bonne grâce et à écarter eux-mêmes les obstacles qu'on avait élevés contre nous. Nous nous enfonçâmes aussitôt à tâtons dans un souterrain étroit où régnait la plus complète obscurité. Au bout de quelques instants, nous vîmes poindre une faible lumière qui nous servit à nous orienter. Nous marchâmes du côté du jour, et bientôt une vue magique s'offrit à nous. Nous nous trouvions à l'entrée d'un temple de Boudha, grotte carrée d'environ vingt-cinq mètres dans toutes les dimensions, éclairée d'un faible jour par cinq ouvertures qui existent à son sommet. Les murs du temple sont d'énormes pans de marbre taillés perpendiculairement par la main de la nature. Sur ces splendides parois aux teintes mystérieuses et incertaines, se dessinent en relief de légères colonnes, des veines ondulées et d'immenses arceaux le long desquels on voit, par-ci par-là, grimper quelques lianes. Comment décrire la majesté et le caractère à la fois simple et grandiose de ce temple où la main de l'homme n'a presque rien eu à faire? Comment exprimer l'admiration et le profond recueillement qu'y éprouve le spectateur? Le souvenir de ces églises souterraines où l'histoire rapporte que les premiers Chrétiens accomplissaient leurs mystères sacrés, s'y présente naturellement à l'esprit. Ce temple, aussi, a dû servir d'asile à un culte proscrit,

Digitized by Google

aux sectateurs persécutés de Boudha, peut-être, à l'époque reculée où les souverains de l'extrême-orient n'avaient point encore ouvert leurs Etats à la religion de ce dieu des Indous. Honneur, en tout cas, à ceux qui conçurent l'idée de consacrer ce souterrain de marbre au culte divin ; ils eurent une grande et poétique inspiration.

A l'entrée du temple, des deux côtés d'un petit escalier par lequel on y descend, sont placées quatre statues représentant des divinités assises sur des animaux fantastiques dont la forme se rapproche de celle du lion. Deux de ces divinités semblent symboliser la paix ou la vertu par leur air doux et leurs attributs inoffensifs, tandis que les deux autres, aux figures martiales, aux armes menaçantes, sont évidemment les génies du mal ou de la guerre. En face de l'entrée et à l'autre bout de la pagode, se dresse un grand autel carré qui supporte trois beaux vases de fleurs. Au-dessus, dans une excavation du roc, on remarque un autre autel à moitié voilé par un rideau vert derrière lequel nous découvrîmes une jolie petite statue dorée de Kouanine, déesse de la miséricorde, l'une des plus pures et des plus gracieuses créations du boudhisme. C'est sous la protection de ce génie bienfaisant que se placent la plupart des femmes de ces contrées. C'est Kouanine qu'on invoque dans les grandes infortunes.

Dans une hutte à toiture arquée, adossée contre une des parois du temple, se trouvaient des vases de fleurs et quelques statues dorées de dieux. Nous aperçûmes, d'un autre côté une vilaine petite divinité rabougrie, au ventre rondelet, à la figure de satyre, représentant, si je ne me trompe, le génie du plaisir et de la volupté, objet du culte le plus assidu dans ces pays sensuels et dépravés.

Ces petits détails de création humaine n'étaient pas ce qui nous frappait dans ce temple souterrain. Mais ce dont nous ne pouvions détacher nos regards, c'étaient ces admirables murs de marbre grisâtre, si réguliers de forme, si remarquables par leurs nuances et leurs singuliers reflets, si importants dans leur simplicité. Enfin il fallut dire adieu à la pagode dont le souvenir restera profondément gravé dans la mémoire de chacun de nous. Quelques énormes chauve-souris, que notre visite avait un instant troublées dans leur tranquille séjour, demeurèrent les seuls hôtes du lieu saint.

Toujours escortés de nos Cochinchinois, nous nous dirigeâmes, à travers des monceaux de rochers, vers une autre caverne où nous eûmes toutes les peines à nous introduire par une ouverture assez

Digitized by Google

semblable à celle d'une oubliette. Cette fois nous n'eûmes à visiter que l'intérieur d'une espèce de cachot lugubre dont les murs étaient couverts de noms français, tracés, sans doute, par les matelots de l'*Erigone*, en caractères à moitié effacés par l'ombrageuse méfiance des Cochinchinois aux yeux desquels l'écriture seule des barbares de l'occident était déjà un danger ou une souillure pour ces lieux.

Nous nous laissâmes glisser le long des rochers pour regagner la petite pagode en plein air, où nous visitâmes la demeure fort simple et la modeste cuisine de quelques pauvres bonzes ou prêtres de Boudha. Ces prêtres sont vêtus de manteaux de toile grise. Leur maintien est timide, leur physionomie, peu expressive, est empreinte de tristesse. Leur frugalité mérite les plus grands éloges ; ils ne se nourrissent le plus souvent que de racines et de fruits. Sortis des derniers rangs du peuple, ces pauvres gens sont, pour la plupart, d'une ignorance extrême.

Quand nous eûmes terminé notre visite aux bonzes, nous redescendîmes les escaliers de marbre de la montagne, et bientôt nous nous retrouvâmes au milieu de la plaine de sable qu'il nous fallut traverser de nouveau, en faisant de vains efforts pour nous garantir, à l'aide de nos parasols, de l'ardeur du soleil dont les rayons nous étaient renvoyés au visage par le sol éblouissant. Après avoir rapidement parcouru un pauvre village situé sur les bords de la rivière, nous nous réfugiâmes, harassés de fatigue et dévorés de soif, dans une charmante petite grotte près de laquelle notre canot nous attendait. Grâce à la sage prévoyance du commandant, nous trouvâmes là tout ce qu'il fallait pour réparer nos forces ; viandes, volailles, vins de Bordeaux et de Madère, rien n'avait été oublié, et nous fîmes honneur à ce déjeuner fort peu cochinchinois.

Vers midi, le commandant donna le signal du départ ; grâce à la haute marée et à une brise assez fraîche qui nous permit de mettre à la voile, nous fûmes promptement de retour à bord de l'*Alcmène*, ravis des merveilles que nous avions visitées et de notre charmante promenade, pendant laquelle nous étions loin de nous douter qu'un de nos officiers venait de contracter le germe d'une mort prochaine.

Sur ces entrefaites, l'envoyé du roi de Cochinchine, de retour dans la capitale, avait rendu compte au souverain de son entrevue avec le commandant de la corvette française, et l'évêque venait d'être mis en liberté. A peine sorti de prison, ce prélat se vit entouré de mille

Digitized by Google

égards, dictés, sans doute, par le désir d'effacer de son esprit le souvenir des souffrances et des ennuis qu'il avait endurés. Il fut traité en grand seigneur, c'est-à-dire qu'on l'installa dans une espèce de hamac garni de rideaux et suspendu, par ses deux extrémités, à une longue perche que soutenaient plusieurs porteurs. C'est dans ce singulier appareil que les hauts mandarins du pays ont l'habitude de parcourir les districts montagneux de la Cochinchine, et c'est ainsi que monseigneur Lefèvre fit la route de Hué-fou à Tourane.

Le 12 juin, notre évêque fut remis, par les autorités de cette ville, au commandant de l'*Alcmène* qui s'empressa de le faire conduire à bord de la corvette. Son arrivée eut quelque chose de théâtral. La jeunesse de ce prélat, son air souffrant, ses traits d'une beauté mélancolique, ses pieds nus, sa longue barbe noire, sa marche pénible qui décelait l'habitude de traîner les chaînes, sa robe de soie violette, son chapeau de paille de forme conique, ce costume cochinchinois porté par un prêtre français délivré d'une longue captivité, tout, en lui, parlait à l'imagination et inspirait de l'intérêt. Aussi fut-il accueilli avec un respect silencieux et avec une curiosité admirative par l'équipage de l'*Alcmène*. Pour l'évêque ce fut un beau jour que celui où il revit enfin des visages amis et où il entendit parler de nouveau sa langue maternelle. Que de questions lui furent adressées ! Que de détails il eut à nous donner sur sa captivité, sur le pays, sur ses habitants et sur leurs mœurs !

Quoiqu'incarcéré comme coupable d'avoir enfreint les lois les plus sévères, celles qui défendent la prédication d'un culte étranger, il n'avait pas été soumis à des traitements aussi rigoureux que la plupart des autres missionnaires captifs. Il n'avait jamais, comme ses compagnons d'infortune, senti son corps lacéré par le terrible bambou. On avait, sans doute, eu égard à sa haute dignité ecclésiastique, sur cette terre classique du privilége, où la grandeur et la puissance obtiennent des respects même chez un ennemi. La douce sollicitude de quelques co-réligionnaires indigènes avait, d'ailleurs, autant adouci sa captivité que le permettait la cupidité d'un geôlier vénal. Rien n'égale le dévouement des Chrétiens cochinchinois pour ceux de leurs frères qui souffrent ; mais, à l'égard des missionnaires, ce dévouement a plutôt, dit-on, l'apparence d'un respect craintif que d'un attachement expansif et fraternel.

Il y a, d'après Mgr Lefèvre, près de 1,600,000 Chrétiens dans les

Digitized by Google

Etats du roi de Cochinchine. Quant à la Cochinchine proprement dite, longue bande de terre comprise entre les montagnes et la mer, et qui n'a guère qu'une largeur moyenne de quatre-vingts kilomètres environ, sa population totale n'excède pas 800,000 habitants dont 80,000 sont, dit-on, Chrétiens. Mais ce royaume s'est considérablement agrandi par l'annexion du Tonquin, du Camboge et du Tsiampa, que la force des armes a réunis sous le sceptre du même souverain et sous le nom de royaume d'Anam. Mgr Lefèvre évalue à près de 1,500,000 le nombre des Chrétiens du Tonquin, dont la population est de 15 millions d'âmes. Les missions évangéliques du royaume d'Anam sont divisées en trois vicariats. Celui du Tonquin occidental est désservi par des Dominicains espagnols, et le vicariat du Tonquin oriental par des missionnaires français, de même que la circonscription de la Cochinchine. Chacune de ces divisions apostoliques comptait, il y a quelques années, deux évêques.

Les souverains de Cochinchine sont vassaux de l'empereur de la Chine ; mais le lien de vasselage qui les unit à ce monarque, est des plus faibles et des plus élastiques. Ils n'ont aucun tribut à lui payer, aucun ordre à en recevoir. Seulement chaque nouveau roi de Cochinchine est tenu, à son avènement, de se rendre à la frontière chinoise, pour y recevoir l'investiture de la main d'un ambassadeur de son puissant voisin, cérémonie qui n'a lieu que pour la forme, mais qui, aux yeux de la cour la plus formaliste du monde, doit avoir son importance, ne fût-ce que pour perpétuer le souvenir de l'antique puissance de la dynastie Céleste et pour maintenir sa prétendue suprématie dans l'Asie orientale.

L'autorité du roi de Cochinchine est toute despotique et n'a rien du caractère habituellement paternel de celle du grand Empereur dont il relève. Il y a six ministres chargés de la haute administration de l'Etat. Les mandarins ou fonctionnaires cochinchinois sont classés, comme ceux de Chine, en deux grandes catégories, l'une composée de magistrats civils, et l'autre d'officiers militaires. Ces deux classes se subdivisent elles-mêmes en un certain nombre de degrés. L'administration, la noblesse et l'aristocratie anamiques surpassent, à ce qu'il paraît, en corruption et en rapacité, celles de l'Empire-Céleste, qui laissent cependant peu à désirer sous ce rapport.

Les lois cochinchinoises sont d'une rigueur extrême, et le juge n'a guère l'habitude d'en mitiger la sévérité dans l'application. Les fautes

Digitized by Google

les plus légères entraînent la confiscation des biens du délinquant au profit de la couronne, ainsi que la bastonnade, châtiment auquel les plus grands seigneurs ont souvent de la peine à se soustraire. Nous eûmes, pendant notre relâche à Tourane, quelques exemples de la manière dont la justice se rend dans ce malheureux pays. Des marchands s'étaient avisés de vendre quelques menus objets aux matelots de l'*Alcmène*, sans la participation du mandarin de l'endroit. Instruit de cette fraude innocente, celui-ci fit impitoyablement administrer aux délinquants quelques volées de coups de bambou. Des interprètes cochinchinois qui étaient venus, de temps en temps, à bord de la corvette, payèrent, dit-on, de leur tête, après notre départ, leurs trop grandes assiduités auprès de nous et les services qu'ils avaient pu nous rendre. Tel est l'odieux régime auquel le peuple d'Anam est soumis. Que d'années ne faudra-t-il pas pour arracher cette nation, aussi abrutie que malheureuse, à la barbarie et à l'esclavage !

A. HAUSSMANN.

(La fin à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES. — TROISIÈME ANNÉE.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Pages.

L. SCHNEEGANS. — L'Epitaphe d'Erwin de Steinbach, à la cathédrale de Strasbourg. — (1re partie, avec une planche) 1

— — — — Suite et fin 69

— — — — Statuette de maître Humbert, architecte de Saint-Martin de Colmar (avec une planche) 270

— — — — Quelques additions à l'article de M. F. Chardin, sur les *Junckherrn* de Prague et la médaille de 1565 519

L'abbé GRANDIDIER. — Fragment inédit de l'histoire de l'Eglise et des évêques de Strasbourg. Etat des sciences et des lettres en Alsace, aux XIe et XIIe siècles. 16

— — — — 1re suite 193

— — — — 2me suite 354

— — — — 3me suite 507

— — — — Fin 529

L. SPACH. — Les antiquités de la vallée du Mississipi 34

MATTER. — Notice sur les abbayes d'Estival, Moyenmoûtier et Senones, et trois manuscrits de la bibliothèque de Saint-Dié :

1re partie 49

2me partie 241

Fin 289

J.-L. STOLTZ. — Notices historiques et topographiques sur les vignobles et les vins de l'Alsace. 1re suite (voir le volume précédent, page 137) . . 97

— — — — 2me suite 145

— — — — 3me suite et fin 215

AUG. STŒBER. — Etude mythologique sur les animaux-fantômes de l'Alsace. Suite et fin (voir le volume précédent, page 530) 111

— — — — Etude mythologique sur les génies tutélaires ou esprits familiers, en général, et notamment sur ceux qui sont attachés à certaines familles ou à certains personnages historiques 337

Dr KUHN. — Notice sur les antiquités celtiques et romaines de Niederbronn 138

H. BARDY. — Coup-d'œil sur l'histoire des hôpitaux, de la médecine et de la chirurgie, dans le canton de Belfort. Fin. (V. le vol. précd, p. 481 et 521). 156

P. PITON. — Strasbourg en 1681. — La rue des Bouchers et la citadelle . 184

J. OHLEYER. — Le Diarium de B. Dietrich sur la vente de la prévôté de Wissembourg, en 1546 305

— — — — *Tres Tabernæ Cæsaris* ou Histoire sommaire de la ville de Saverne 449

L. LEVRAULT. — La vallée de la Brusche, Haslach, Girbaden, Nideck et le Donon 369

— — — — 1re suite 385

— — — — 2me suite et fin 433

Digitized by Google

Pages.

F. CHARDIN. — Observations sur une médaille commémorative frappée à Strasbourg, en 1565 420

RICHARD. — Le fief colonger d'Hochstatt 458

F. G. BERGMANN. — Les Amazones dans l'histoire et dans la fable 481

SCIENCES NATURELLES.

G.-A. HIRN. — Etude sur la constitution intime des principes passifs ou de la matière pondérable. 2e extrait. (Voir les volumes précédents) 124

J. FESSENMAYER. — De la formation des terres arables 253

— — — — Suite. 398

AGRICULTURE.

P.-E. PERROT. — De la maladie de la pomme de terre 172

LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS. — CRITIQUE.

CH. GOUTZWILLER. — Coup-d'œil sur l'exposition rhénane des beaux-arts, à Strasbourg 321

ED. GOGUEL. — Vie et caractère de Pestalozzi 545

VARIÉTÉS.

MAX. DE RING. — Huk de Werbenwak, trouvère du XIIe siècle 87

A. JARRY DE MANCY. — Petit Manteau bleu 281

INGOLD. — Düsselbach-Hüsselbach 380

H. BARDY. — Jean Baragau et la dame de Florimont. 313

A. HAUSSMANN. — Une relâche en Cochinchine 466

— — — — 1re suite 563

BIBLIOGRAPHIE.

ED. B. — Dictionnaire géographique et historique du Haut- et du Bas-Rhin, par M. J. Baquol. — *Alsatia* pour 1852, par M. Auguste Stœber. — *Die Sagen des Elsasses*, par le même. — Flore d'Alsace, par M. F. Kirschleger. 44

CH. DRION. — Fables et poésies choisies de Théophile-Conrad Pfeffel, traduites en vers français et précédées d'une notice biographique, par M. Paul Lehr. — 2e édition. — Paris, Cherbuliez. — 1850 95

CH. GÉRARD. — Histoire des Germains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à Charlemagne, pour servir d'introduction à l'histoire de l'empire germanique, par Max. de RING. — Mme Nicolas KŒCHLIN, jeune : *Grüss Gott*, par Mme Thekla de Gumpert. — X. : Notice sur les substances alimentaires, par M. Edouard SCHWARTZ. — Etudes et Portraits, par M. Auguste VIDALIN. — Flore d'Alsace, par M. le Dr F. KIRSCHLEGER . . . 252

La Direction. — Une excursion gnostique en Italie, par M. MATTER. — in-8° avec 12 planches. Paris et Strasbourg, chez Berger-Levrault 287

NAPOLÉON NICKLÈS. — Ampélographie rhénane ou Description caractéristique, historique, synonymique, agronomique et économique des cépages les plus estimés et les plus cultivés dans la vallée du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Coblence, et dans plusieurs contrées viticoles de l'Allemagne méridionale, par M. J. L. STOLTZ, auteur du *Manuel du cultivateur alsacien*, etc. — Avec 32 planches lithographiées en couleur 426

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google